ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

DI·fusion

Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles /
Université libre de Bruxelles Institutional Repository
Thèse de doctorat/ PhD Thesis

Citation APA:

Van Den Dungen, P. (2003). *Milieux de presse et journalistes en Belgique au XIXe siècle (1828-1914): des origines de l'Etat constitutionnel bourgeois aux débuts de la démocratie de masse* (Unpublished doctoral dissertation). Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles.

Disponible à / Available at permalink : https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/211230/1/631f19e7-6b88-4de2-8ef4-9fa4c78be13f.txt

(English version below)

Cette thèse de doctorat a été numérisée par l'Université libre de Bruxelles. L'auteur qui s'opposerait à sa mise en ligne dans DI-fusion est invité à prendre contact avec l'Université (di-fusion@ulb.be).

Dans le cas où une version électronique native de la thèse existe, l'Université ne peut garantir que la présente version numérisée soit identique à la version électronique native, ni qu'elle soit la version officielle définitive de la thèse.

DI-fusion, le Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles, recueille la production scientifique de l'Université, mise à disposition en libre accès autant que possible. Les œuvres accessibles dans DI-fusion sont protégées par la législation belge relative aux droits d'auteur et aux droits voisins. Toute personne peut, sans avoir à demander l'autorisation de l'auteur ou de l'ayant-droit, à des fins d'usage privé ou à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique, dans la mesure justifiée par le but non lucratif poursuivi, lire, télécharger ou reproduire sur papier ou sur tout autre support, les articles ou des fragments d'autres œuvres, disponibles dans DI-fusion, pour autant que :

- Le nom des auteurs, le titre et la référence bibliographique complète soient cités;
- L'identifiant unique attribué aux métadonnées dans DI-fusion (permalink) soit indiqué;
- Le contenu ne soit pas modifié.

L'œuvre ne peut être stockée dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'identifiant unique (permalink) indiqué ci-dessus doit toujours être utilisé pour donner accès à l'œuvre. Toute autre utilisation non mentionnée ci-dessus nécessite l'autorisation de l'auteur de l'œuvre ou de l'ayant droit.

---------- **English Version** ----------

This Ph.D. thesis has been digitized by Université libre de Bruxelles. The author who would disagree on its online availability in DI-fusion is invited to contact the University (di-fusion@ulb.be).

If a native electronic version of the thesis exists, the University can guarantee neither that the present digitized version is identical to the native electronic version, nor that it is the definitive official version of the thesis.

DI-fusion is the Institutional Repository of Université libre de Bruxelles; it collects the research output of the University, available on open access as much as possible. The works included in DI-fusion are protected by the Belgian legislation relating to authors' rights and neighbouring rights. Any user may, without prior permission from the authors or copyright owners, for private usage or for educational or scientific research purposes, to the extent justified by the non-profit activity, read, download or reproduce on paper or on any other media, the articles or fragments of other works, available in DI-fusion, provided:

- The authors, title and full bibliographic details are credited in any copy;
- The unique identifier (permalink) for the original metadata page in DI-fusion is indicated;
- The content is not changed in any way.

It is not permitted to store the work in another database in order to provide access to it; the unique identifier (permalink) indicated above must always be used to provide access to the work. Any other use not mentioned above requires the authors' or copyright owners' permission.

Université Libre de Bruxelles
Philosophie et Lettres

Pierre Van den Dungen

Milieux de presse et journalistes en Belgique au XIX^e siècle (1828-1914)

Des origines de l'Etat constitutionnel bourgeois aux débuts de la démocratie de masse

Volume I

Universite Libre de Bruxelles
003238442

Ann
200

Thèse présentée pour l'obtention du grade
de docteur en Philosophie et Lettres (Histoire)
Direction J. Puissant

Crédit photographique :

Café Léopold, Boulevard Léopold II. Molenbeek
(vers 1909)
Copyright *La Fonderie*, Bruxelles.

Le café bourgeois attendant le chaland (espace public).
Les journaux offerts à la lecture (publicité).
La distinction culturelle (absence de quotidiens flamands).
La pilarisation (prédominance de titres libéraux).
La proximité de Paris (présence de journaux français : *L'Aurore*, *Le Journal*...).

Milieux de presse et journalistes en Belgique au XIXe siècle (1828-1914)

Des origines de l'Etat constitutionnel bourgeois aux débuts de la démocratie de masse

BIBLIOTHECA · UNIVERSITAS BRUXELLENSIS
733 665
v 1

Introduction

Le journal au 19ème siècle est matière inerte, support-papier presque muet dès lors que le chercheur n'envisage pas l'étude des milieux qui ont présidé à sa création et veillé à sa publication. Sans une *mise en contexte* qui permet de déceler « les intérêts qui l'animent, les hommes qui le rédigent, la clientèle qu'il vise et le but qu'il se donne », le journal en tant que *source* revêt une pertinence historique très limitée. [1]

La lecture du contenu d'un titre sans mise en perspective ne permet pas, en effet, de comprendre les prises de positions et les engagements des ses animateurs. La réflexion est connue depuis plus de 35 ans et mise en chantier depuis près de 25 dans le domaine francophone par un pionnier comme Marc Martin.[2] Jusque dans les années 1880 au moins, un quotidien diffusait avant tout « le point de vue de son équipe », au mieux celui du parti, du mouvement et, plus fréquemment, du groupe ou du sous-groupe dont il représentait les intérêts politiques et socioéconomiques.[3] Car il a fallu attendre la révision constitutionnelle de 1893 pour que le suffrage universel, toutefois masculin et plural, prenne vigueur en Belgique. Auparavant seuls quelque 50 000 bourgeois censitaires participaient à la vie citoyenne et « beschouwden zowel het parlement als de pers als een privilege voor henzelf ».[4] L'analyse du milieu journalistique permet cependant d'affiner le constat. Dans la mesure où les hommes de presse (directeurs, rédacteurs…) ne se sont jamais contentés de servir de *transmetteurs* neutres entre l'émetteur (pouvoir politique au sens large mais aussi religieux) et le récepteur (le lectorat). Les composantes les plus dynamiques de ce milieu ont même pu constituer une opposition active, interne à la sphère dont elles émanaient.

La présente réflexion s'interroge donc sur les motivations des *milieux de presse* au sein de l'Etat belge constitutionnel et bourgeois (face à l'Europe de l'Ancien Régime) au 19ème siècle. Sur *le* ou *les* rôles qu'ont tenus ces (petits) groupes de personnes, à l'origine non autonomes, dans la constitution de *l'espace public* national et dans la formation d'une opinion publique. Ou plus exactement, *d'opinions publiques*

---

[1] AUBERT R., « Comment étudier l'histoire d'un journal catholique », *Colloque. Source de l'histoire religieuse de la Belgique. Bruxelles, 30 novembre-2 décembre 1967*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1968, CIHC 54, p. 70-81, p.81.

[2] MARTIN M., « Journalistes parisiens et notoriété, vers 1830-1870. Pour une histoire sociale du journalisme », *Revue historique*, n°589, t. CCLXVI, 1981, p.31-74. Pour les ouvrages les plus récents, voir la bibliographie générale et, dans la thèse, spécifiquement la partie 3 I et 3 II.

[3] ALBERT P., « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux ? », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n°6, 1980, p. 16-23, p.20-21.

[4] DE BENS E., *De pers in België- Het Verhaal van de Belgische dagbladpers. Gisteren, vandaag en morgen*, Tielt, Lannoo, 1997, p.26-27. **Traduction : "et considèrent aussi bien le Parlement que la presse comme leurs privilèges personnels".**

contradictoires qui ont débattu par le biais de leurs publications. Nous proposons, en substance, une approche des *médiateurs* pour le cas belge. Ce choix ne dispense pas de préciser le type de média privilégié.

Nous avons opté pour la presse dite *générale*, celle que Jules Malou qualifie dès 1843, dans sa notice sur les journaux belges, de *presse politique*, par opposition à la presse spécialisée et à la presse d'annonces.[5] Il s'agit essentiellement de *quotidiens*, à la fois journaux « politique, littéraire et scientifique » comme indiqué en sous-titres par beaucoup d'entre eux. Ces qualificatifs montrent dès l'origine le lien établi par les contemporains entre le journalisme et la littérature ou du moins l'activité littéraire au sens large (ce dernier milieu au départ intriqué dans la presse).[6]

Il s'agit également d'une presse dite *d'opinion* jusque dans les années 1880 et le seul média alors désigné sous le nom de « journal » en français et de « krant » en flamand.[7] Il a toutefois fallu prendre en considération les publications tri-, bi- ou hebdomadaires pour plusieurs courants d'opinion, sous peine d'exclure la majorité des titres socialistes et spécialement la presse *régionale* socialiste, restée sous cette forme de périodicité jusqu'au tournant du siècle[8]. De même pour les publications démocrates chrétiennes, hebdomadaires à l'image de la plupart des titres de province jusque dans les années 1860. Ainsi une publication aussi importante que *Le Courrier de l'Escaut*, parmi les plus anciennes du jeune Etat belge, dont les animateurs ont encouragé les Tournaisiens à prendre les armes en 1830, ne deviendra quotidienne que le 2 avril 1849.[9]

La première partie de la thèse (**Partie 1**), la plus courte, prolonge et développe, en un sens, la présente introduction. Elle tente de définir les *concepts politiques* fondamentaux, principiels et théoriques, qui déterminent la place et la fonction de la presse ainsi que des journalistes dans l'Etat constitutionnel bourgeois. Pour ce faire, nous privilégierons un principal référent théorique, Jürgen Habermas qui disserte sur la

---

[5] MALOU J., « Notice statistique sur les journaux belges (1830-1842)», *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, t. I, 1843, p. 273-307, p. 280.

[6] FERENCZI Th., *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Payot -Rivages, 1996, p.27.

[7] LUYKX Th., "De verhouding van de Vlaamse en Franstalige pers in België rond 1845", *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse maatschappij voor Taal-Letterkunde en Geschiedenis*, XXII, 1968, p. 305-318

[8] PUISSANT J., « Les origines de la presse régionale socialiste dans le Borinage », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, V, n°3-4, 1974, p. 493-546. La presse régionale socialiste conserve cette périodicité notamment pour des raisons stratégiques. Les ouvriers lisent surtout le dimanche et n'ont, de surcroît, pas les moyens d'acheter un quotidien.

[9] *Le Hainaut occidental dans le miroir d'un journal régional 1829-1979. La vie d'une région : 150ème anniversaire du journal Le Courrier de l'Escaut*, Tournai, 1979.

constitution d'un *espace public* dans les sociétés occidentales.[10] L'auteur s'appuie, en effet, essentiellement sur la *presse* (au sens large du terme) pour prendre la mesure du développement de la *publicité*, comprise dans le sens du fait de *porter à la connaissance du public*, de rendre public. Habermas considère celle-ci comme le facteur essentiel d'instauration du régime libéral dont le *média* journal propage les idées et les *valeurs* dans le but de forger une *opinion publique*. Au cours de sa magistrale démonstration, il se réfère, à son tour, surtout aux *journaux* pour la période qui court de la fin du 18ème à l'aube du 20ème siècle. Soit à partir du moment de leur émergence jusqu'au terme de leur prééminence, qui sera battue en brèche par le succès de masse des médias audio-visuels.

Nous avons tenu compte des lectures critiques d'une réflexion récemment mise à jour par son auteur, mais conçue par lui au début des années 1960. Et tenté, justement, de ne pas sous-estimer la notion d'*inter-discursivité* entre les écrits des journalistes d'un côté et les mondes socioéconomiques et politiques dont ils font la publicité de l'autre. Nous n'avons pas ignoré non plus « la disjonction traditionnelle entre fiction et non-fiction » qui est « fragile puisque la mise en récit, où s'entrecroisent histoire et fiction, est inhérente à tout processus de lecture ».[11]

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'importance de ce genre d'objections *postmodernes* qui tournent parfois à l'obsession du « tout est discours », y compris le discours sur le discours. Selon nous, les analyses de Jürgen Habermas, à la fois philosophe et sociologue, dépassent ces quelques remarques connexes. Parce qu'il ose proposer une vue sinon systémique du moins *globalisante* (celle qui aborde encore le fait socioéconomique…), cependant appuyée sur l'empirisme des études historiques et littéraires. Il quitte de la sorte les sentiers battus des travaux sur la supposée *perception* d'une époque, ceux-ci de surcroît souvent envisagés par le biais de l'étude des journaux. Or, le fait est capital, les journaux ne représentent pas leur époque … Ou alors avec d'infinies réserves et précisions préalables parmi lesquelles l'identification

---

[10] HABERMAS J., *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Avec une préface inédite de l'auteur.* (Traduit de l'allemand par Marc B. de Launay), Paris, Payot, 1993. (Ed. or. 1962).

[11] CAMBRON M., LÜSEBRINK H.J. « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique » dans *Presse et Littérature. La circulation des discours dans l'espace public, Etudes françaises,* Université de Montréal, n° spécial préparé par Cambron M. et Lüsebrink H.J., vol. 36, n°3, 2000, p.127-145.

des milieux en charge de les subsidier et de les rédiger.[12]

Nous tenterons une application empirique du schéma habermasien, à une échelle infiniment plus limitée du point de vue géographique (la Belgique et même à de nombreux moments sa capitale Bruxelles considérée comme le centre de la presse nationale). De plus, nous consignerons le projet dans le cadre du long 19ème siècle, un espace-temps moins ample que celui du modèle de référence. L'étude, qui s'achève logiquement en 1914, s'ouvre en 1828. Soit l'année de l'alliance officielle entre opposants catholiques et libéraux, journalistes-publicistes en tête, contre le régime hollandais auquel ils réclament, avant tout, l'instauration d'un gouvernement de libertés.

Et, parmi celles-ci, la *liberté de la presse*, née dans l'Angleterre de 1695, lorsque le parlement abolit le *Licensing act*, l'autorisation préalable à la publication d'un périodique. Il s'agit en l'occurrence d'une mesure fondatrice sur la voie de la constitution d'un *espace public d'essence libérale*. Il est désormais loisible de publier une opinion avec un risque mineur, mais non encore nul, de poursuites judiciaires. Peu après le vote de ce bill, en 1702, paraît le *Daily Currant*, premier quotidien du monde occidental. Notons d'ores et déjà que l'idée de liberté de la presse, séduit davantage le parti des Whigs, l'aile plus *libérale* du Parlement, que son adversaire Tory. Mais le journalisme a ses défenseurs dans un camp comme dans l'autre : on songe au Whig Daniel Defoe ou au Tory Jonathan Swift.[13]

Pour le cas belge, on verra que la *publicité politique* est intimement liée au *sentiment national* (et par conséquent à la Révolution de 1830) dont elle a la mission d'entretenir la vigueur. Ainsi la liberté de la presse implique ce qu'il convient d'appeler le *devoir de publicité* des idées nouvelles (issues du libéralisme politique) grâce auquel naîtra une *opinion publique raisonnée*. La mission confiée aux milieux journalistiques apparaît à ce titre comme, littéralement, *constitutive* et explique, pour l'essentiel, leur collusion avec le monde politique. Voire avec celui des juristes, rédacteurs et protecteurs de la Constitution, loi fondamentale et arche sainte du nouveau régime, qui garantit, entre autres,...la liberté de la presse.

---

[12] Ils peuvent d'autant moins « représenter » leur époque que la part la plus importante de leurs ventes est due à leurs éditions « résumées » (diminutifs, succédanés, doublures...). Or il n'existe aucune collection archivée de ces éditions simplifiées à destination d'un public plus large.

[13] JEANNENEY J. N., *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1996, p.40 et suivantes.

On tâchera ensuite de cerner les contours de l'opinion publique initiale, du premier groupe de lecteurs qui va se constituer dans les villes. Les réunions dans les multiples lieux de sociabilité de la *Cité* (cafés, sociétés, salons...) de ce *tiers état urbain* sont l'occasion de débats et de discussions que la presse va reproduire et amplifier. Soulignons au passage qu'en français, le terme *urbanité* se rapporte aussi bien à ce qui a trait à la ville qu'aux qualités et à l'affabilité naturelle des hommes qui y habitent. Toutefois, de façon quasiment concomitante aux principes politiques censés définir les missions de la presse, vont se développer des *pratiques commerciales*, indispensables à la saine gestion des publications ainsi qu'à leur développement. Dès les années 1830 en Angleterre et puis en France, il se trouvera des partisans du *jeu de la bascule*. C'est-à-dire des hommes de presse qui privilégient aux *abonnements*, l'insertion d'*annonces* et de réclames, mots dont nous décrivons les significations diverses et évolutives. Le Français Emile de Girardin, sans être le concepteur de ces pratiques, a été le directeur de presse par lequel les animateurs de journaux belges les ont découvertes.

Nous parlerons dès lors d'une *commercialisation de la presse* qui transforme le média journal en *affaire*. Articles payants, bulletins financiers affermés..., ces pratiques vont faciliter *l'autonomisation financière* du milieu journalistique. Notamment par rapport au monde politique, principal bailleur de fonds (avec le clergé) de journaux désormais passés peu à peu en des mains *privées* (particuliers). Ces patrons *entrepreneurs* de presse, qui conservent néanmoins leurs opinions, tenteront dès lors de rendre attrayant le contenu de leurs publications. Afin de plaire à un plus large lectorat (un *public* à satisfaire plus qu'une opinion publique *à éduquer*), dans l'espoir d'attirer les *annonceurs*.

Pour ce faire, il vont aussi *déconceptualiser* les contenus des articles, éviter la réflexion politique *abstraite* et *partisane* au profit de la *proximité* du propos. A Bruxelles on observera d'ailleurs une nette filiation entre la petite presse satirique *hebdomadaire*, apparue dans les années 1850, et les *quotidiens* commerciaux, appelés presse de trottoir par les catholiques car vendus au numéro, dans les rues.

John Bartier a démontré que les seconds furent les fossoyeurs de la première étant donné que les quotidiens commerciaux offraient un contenu semblable aux satiriques, pour le même prix mais chaque jour.[14]

---

[14] BARTIER J., *Odilon Delimal, un journaliste franc-tireur au temps de la Première internationale,*

En partie 2, sans entrer dans le détail d'une thématique à laquelle nous consacrons, le moment venu, une mise en contexte préalable, nous tenterons de montrer les stratégies pour conquérir l'opinion, de deux *sphères* qui cherchent à privilégier la *presse doctrinale. A-commerciale* (sans visées lucratives), celle-ci s'appuie sur une *doctrine.* Soit sur un ensemble de notions que ses animateurs défendent pour seules vraies et qui doivent, à ce titre, diriger l'action humaine. Nous distinguons le terme doctrinal, du mot *doctrinaire* qui, dans son acception belge, désigne les ultra-libéraux, eux-mêmes par ailleurs doctrinaux.

Ces sphères, quoique irrémédiablement opposées, lutteront toutes deux avec les mêmes armes contre les progrès de *l'embourgeoisement* dans les populations, lequel prône *l'individualisme* et même *l'individuation.* L'un et l'autre monde, pour parvenir à leurs fins, privilégieront souvent *la propagande* à l'information.

On distingue d'abord la sphère *socialiste.* Il s'agit en vérité de la sphère *d'extrême-gauche*, composée des radicaux, des présocialistes et, plus tardivement dans le siècle, des socialistes proprement dits. Il faut comprendre l'extrême-gauche selon le sens qu'elle revêt au 19ème siècle : soit toutes les personnes et les mouvements à la gauche de la gauche libérale. Au vu de la diversité de ces petits groupes d'individus, à l'origine quasiment dépourvus de structuration, nous positionnerons leur action dans le champ sociopolitique, davantage que pour la sphère catholique. De façon générale, les partisans de cette tendance, se montrent convaincus du bien-fondé des idées nouvelles mais exigent leur *application intégrale.* Ils veulent l'élargissement des droits politiques au *peuple* et réclament, pour la plupart, l'instauration d'une *démocratie sociale.*

Plus que les autres milieux, pré-socialistes et socialistes se heurtent au problème de l'utilisation du *juste langage* pour propager leurs thèses. Comment *communiquer* avec le *peuple*, un terme qui désigne, au demeurant, un ensemble aux contours flous et changeants ? A l'image des premières générations radicales que nous qualifions de *nébuleuse des malcontents.* Ceux-ci, bourgeois voire nobles, intellectuels, à la fois nationalistes (patriotes) et radicaux, parlent d'une Révolution de 1830, volée au peuple. Ils ne cherchent pas *l'action directe* : leurs publications se veulent exclusivement *spéculatives* et ne parviennent pas à faire prendre conscience au peuple de son asservissement.

Bruxelles, Présenté par F. Sartorius. Préface de J. Stengers, Bruxelles, Ed. ULB, 1983, p.121 et suivantes.

A côté d'eux vont s'organiser (dès les années 1830 mais surtout à partir des années 1850) des milieux d'ouvriers-artisans *urbains* (voire de maîtres ouvriers) qui leur reprocheront cette inaction. Eux voudront au contraire lutter en faveur de réformes plus spécifiquement amenées par des *ouvriers* pour des ouvriers. La rupture avec la sphère bourgeoise est toutefois difficile, y compris pour les milieux révolutionnaires où bourgeois et *prolétaires* se côtoient de la même façon.

Un point de *convergence*- majeur -rend en effet *l'alliance* nécessaire, et jusqu'à un certain point naturelle, entre toutes les composantes de l'extrême-gauche : le projet de *laïcisation* de la société belge. La nation belge est en effet encore largement sous l'emprise *cléricale*. Pour l'extrême-gauche, il s'agit d'un asservissement qui interdit toute émancipation du peuple.

Dès lors elle réunit ses forces militantes au sein des sociétés de *libre-pensée*, *rationalistes*, dont nous parlerons du combat, *côte à côte avec la pre*sse, pour la pénétration des idées nouvelles dans les couches populaires. A nouveau, cette manière de libérer les *consciences* n'émane pas des populations elles-mêmes. On agit *pour* le peuple, mais les réformes ne se font pas *par* lui. Le constat entretiendra les plus vives discussions au sein de la sphère *socialiste*. En premier lieu parce que la presse de cette obédience passe pour la propagatrice d'une *culture littérarisée* de type bourgeois. Certains membres de l'extrême-gauche jugent même celle-ci nuisible à la naissance d'une authentique *culture ouvrière* autonome. Il faut donc bien percevoir le double sens du nom donné par les fondateurs du Parti ouvrier belge (P.O.B.) à leur organe *doctrinal* quotidien : *Le Peuple*.

Par cette appellation emblématique, ils veulent en effet représenter les intérêts sociopolitiques et économiques des masses mais aussi faire en sorte que « le peuple lise », *par lui-même*, pour ensuite participer à l'action citoyenne. L'ambition est honorable. Les socialistes ont-ils créé pour autant une *presse populaire*? On verra que rien n'est moins sûr. Car les milieux de presse de l'extrême-gauche se composent toujours en partie de bourgeois, certains de très haute culture. Ceux-là, logiquement, de par leur instruction, maîtrisent mieux *la culture écrite* que leurs compagnons ouvriers. Dès lors, ils prôneront la conception exigeante d'un journalisme *éducatif de propagande* qui ne correspond pas forcément aux attentes du lectorat populaire, même militant. Les instances dirigeantes du POB iront jusqu'à exiger l'abonnement au *Peuple* comme condition préalable à l'affiliation au mouvement…

Dans le second pan de la **partie 2**, nous approcherons la sphère *catholique*, l'autre principal courant doctrinal de l'opinion non libérale. Il est aussi, globalement, *dogmatique*, c'est-à-dire propagateur de vérités jugées fondamentales et *incontestables*. Or le journalisme libre, amplificateur du débat public autour des idées nouvelles, se fonde au contraire sur le débat.

Dès lors, les composantes de cette sphère discuteront-elles en premier lieu du degré d'acceptabilité par les leurs de *l'hypothèse libérale*. Il ne s'agit pas de souscrire aux *libertés modernes*, de surcroît condamnées par le Vatican (notamment en 1832, en 1864…). La *thèse* véritable demeure l'éternelle vérité catholique. Cependant, il faudra s'adapter à la laïcisation progressive de la société, malgré la force de résistance de la sphère catholique. D'autant plus que l'adversaire libéral a rassemblé ses forces en un parti dès 1846. De façon inéluctable, il gagne du terrain dans la société belge, ouvrant la voie à la *civilisation* moderne (à l'urbanité contre la ruralité traditionnelle en un sens).

L'hypothèse libérale dans le domaine politique va consister, pour la majorité des catholiques belges, dans l'observance des *règles constitutionnelles*. Sur le terrain de la presse, les premiers animateurs de journaux tenteront, pour leur part, de trouver un espace de liberté dans lequel exercer un journalisme non entièrement soumis à la hiérarchie ecclésiastique et à la noblesse fidèles aux principes de l'Ancien Régime. Jusqu'au milieu des années 1860, le courant *catholique libéral* voudra fonder une presse d'opinion catholique mais *laïque* alors que certains de ses membres ont adhéré sincèrement aux idées nouvelles. Ils trouveront, dans leur sphère, une redoutable force de résistance parmi les élites, pour beaucoup partisanes de l'ordre ancien et de la tradition.

De son côté, le personnel politique catholique, la Droite soutiendra, en majorité, l'idée que l'on peut qualifier de *civiliste*. Celle qui, laissant les questions religieuses en dehors du débat public, prône le respect et l'application du texte de la *Constitution* pour des raisons de *tactique* politique plutôt que d'adhésion raisonnée aux idéaux modernes. Dès lors soutiendront-ils le principe du nécessaire encouragement (financier) à la propagation des *bons principes* politiques par voie de presse.

Nous verrons que les Assemblées générales des catholiques, réunies dans les années 1860, placent au centre de leurs préoccupations le *développement de la presse*. On remarquera toutefois que ces initiatives se développent en raison des premiers succès

de la presse commerciale libérale, c'est-à-dire en *réaction*. Car les animateurs des milieux journalistiques conservateurs devront, en substance, s'initier aux *pratiques* de la société nouvelle pour eux jusqu'alors inédites.

La situation internationale défavorable aux catholiques dès la fin des années 1860 engendre un *durcissement conservateur* de cette frange de l'opinion. Les menaces sur les pouvoirs temporels du pape Pie IX, suivies de leur perte et de la crainte pour la sauvegarde physique du souverain pontife, ainsi que les troubles socialistes à la chute de Napoléon III, tout va concourir au repli sur *la tradition* et l'Ancien Régime. Nous observerons longuement les tentatives de reconquête de l'opinion catholique par la presse *ultramontaine*, fidèle au pape dans les matières spirituelles et temporelles (car ces initiatives contraires aux développements de la presse permettent de définir le « vrai » journalisme en creux). Ces manœuvres de la droite de la Droite sont les plus perceptibles, grosso modo, entre 1864 (publication de l'encyclique *Quanta cura*) et 1879 voire 1881. C'est aussi l'époque où les hiérarchies ecclésiastiques belge et étrangère (via la nonciature), vont leur accorder l'oreille la plus attentive. On observera qu'un *scandale médiatique* aide à clore cette parenthèse réactionnaire.

Les animateurs de la presse ultramontaine, puissants mais peu nombreux, auront cherché à imposer, en vain, le modèle de journaux *dogmatiques* et *a-commerciaux*. Dans le même temps, ils n'auront pu soustraire leurs propres modes de gestion des pratiques commerciales de plus en plus en usage dans le milieu journalistique. Enfin, ils n'auront pas empêché le processus de laïcisation de la société bourgeoise, y compris au sein de la sphère conservatrice. Il faut toutefois comprendre *laïciser* dans son sens le plus strict : organiser selon les principes de la laïcité (sans le pouvoir des Eglises) le pouvoir politique et administratif. Cela n'empêche nullement la présence d'ecclésiastiques dans le mouvement, ni le repositionnement du clergé dans l'associatif de type privé, hors des règles sociopolitiques et, en un sens, de l'espace public démocratique. Même si, indirectement, ce repositionnement social conservateur, implique une surveillance accrue sur les populations et donc sur l'électorat.

Dans les années 1880, un journalisme catholique, *populaire et commercial*, va cependant s'imposer, du fait de l'initiative privée qui a désormais les moyens de s'autonomiser du pouvoir politique et religieux. Il contraindra la presse d'opinion catholique, *censitaire et doctrinale*, à la rationalisation (jusqu'à la fusion de publications) sous peine de faillite.

C'est que commence à s'imposer un phénomène majeur, la *massification*, qui illustre la mise à jour- spécialement dans les colonnes des journaux- de la *question sociale* et de l'exigence de *démocratisation* de la société bourgeoise qu'elle implique. Ainsi la partie 2, contextuelle, s'achève sur l'objet d'étude principal de la **partie 3**, qui constitue également la **thématique centrale de la recherche** dont nous étudierons l'impact, sous deux angles principaux.

En partie 3 I, nous chercherons à prendre la *mesure quantitative* de la massification de la presse à l'aide d'estimations chiffrées, notamment celles des tirages des quotidiens. Grâce aussi à l'approche des développements remarquables de la *presse quotidienne flamande populaire* qui illustre à nouveau les progrès de la pénétration des journaux au sein des catégories plus populaires du lectorat. Dès lors, *massification* et *question sociale* vont bientôt rendre caduques les formes de presse *d'opinion* de type strictement *politique* et *censitaire* qui ont tenu le haut du pavé jusque vers 1880.

Nous poursuivrons la démonstration commencée dans la sphère catholique (partie 2) à l'aide d'exemples tirés de l'initiatrice presse libérale. Nous montrons qu'un journalisme de nouvelles, *d'informations* qui n'exprime plus ses opinions de façon *doctrinale*, va se substituer à la forme historique, fondatrice (1830) et *principielle* du journalisme libéral. Ainsi constatera-t-on la stagnation et puis la disparition des titres *doctrinaires*, les ultralibéraux non interventionnistes, et de façon générale la fin de la grande presse élitiste.

En revanche, l'aile progressiste ou au moins modérée de la sphère libérale, *à nouveau novatrice*, va tenter de proposer une presse d'information qui aurait conservé ses...lettres de noblesse (*littérarisée*). Tant au niveau du *style* (et des références culturelles) en usage dans les articles d'information que dans la mise en avant récurrente des questions littéraires et artistiques. Ces animateurs bourgeois obtiendront un relatif succès, toutefois insuffisant au regard des tirages de la presse massifiée (catholique ou flamande).

D'autre part, une capitalisation trop faible (due à un manque de moyens), conjuguée à une hausse des dépenses (occasionnée par le nouveau journalisme d'informations basé sur l'enquête), entraveront le développement de cette presse quand elles ne la mettront pas en échec financier. Pas assez *populaires* dans leurs goûts, les milieux de la presse d'informations et littérarisée vont devoir convenir du succès du capitalisme d'initiative privée (des particuliers), souvent familial, la plupart du temps hors des sphères

politiques. La partie 2 avait révélé des exemples de cet ordre à Droite, on en observera dans les milieux libéraux, mais plus tardivement.

Nous tenterons ensuite de cerner les *raisons* des succès de *l'information*. Nous soulignerons l'importance des *innovations technologiques* auxquelles toutefois, dans une logique de marché, seule la demande massifiée (lectorat en croissance) rend nécessaires les *applications industrielles* à grande échelle. L'invention est en général antérieure d'une génération à son exploitation commerciale. On songe, en l'occurrence, aux techniques qui vont permettre l'amélioration de la collecte des informations. Comme le télégraphe, le téléphone, la mécanisation des ateliers et les progrès dans la distribution des journaux...

Enfin, dans la **partie 3 II**, nous étudierons la conséquence principale de la massification sur le métier: sa technicisation et la *professionnalisation* des pratiques de presse.[15] Au préalable, nous tenterons une définition du *journaliste* pour chercher à voir ce que le terme recouvre *avant et après 1880*, année initiale- en partie arbitraire- de la décennie des premiers grands changements évoqués. Ce sera alors l'occasion d'une courte présentation *plus théorique*, des rédacteurs, journalistes-publicistes, et, en réponse à la massification, des *journalistes-littérateurs*. Ceux-ci voudront conserver son caractère littéraire au métier et vont, eux-mêmes, rédiger des œuvres de fiction.

L'exploitation d'une base de données sur les hommes (et les rares) femmes de presse (726 entrées) permettra de surcroît une approche *quantitative* du milieu. Nous justifierons également la démarche scientifique qui a prévalu à la constitution de ce répertoire, notamment grâce à l'explication des *critères d'inclusion*. Ensuite, nous questionnerons ces multiples éléments biographiques (qui forment un ensemble *prosopographique*).

De façon qualitative, nous rendrons compte ensuite de l'émergence progressive de nouvelles pratiques professionnelles qui marquent l'affirmation d'un genre jusqu'alors inédit de journalisme. Il s'agit désormais de pratiquer *la course aux nouvelles*, dans une logique concurrentielle, au moyen du *reportage*. Des débats s'ébaucheront au sujet du *sensationnalisme* de la presse massifiée, c'est-à-dire de la *mise en scène* dans un sens *spectaculaire* qu'elle fait subir aux nouvelles, et avant tout aux *faits divers*. Pareillement, les journalistes contribueront à personnaliser leur travail par l'usage de

[15] Les questionnements de cette partie de la thèse doivent beaucoup à DELPORTE Ch., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*. Paris, Editions du Seuil, 1999

techniques professionnelles comme *l'interview*. Dénoncés par l'élite bourgeoise comme des conséquences de *l'américanisme* (américanisation des mœurs belges : le terme est d'époque), ces procédés semblent marquer l'avènement d'une sorte de *culture écrite de masse ou populaire.*

D'autre indices, tels que l'insertion de plus en plus systématique des *illustrations* ou la naissance de la *rubrique sportive*, vont confirmer la tendance qui à elle seule mériterait une étude approfondie. Retenons que cet ensemble de questionnements- si contemporains- se pose déjà à la fin du 19ème siècle, dans un contexte d'instauration du suffrage universel masculin, tempéré par le vote plural.

Ensuite nous présenterons les *associations professionnelles* qui, l'APB en tête, sont créées à partir du milieu des années 1880 et vont permettre la mesure concrète de la structuration du métier. Nous proposons à leur sujet, un court historique ainsi qu'une approche de leurs modes de fonctionnement. Ces groupes belges s'inscrivent au sein d'un mouvement *international*, dans lequel certains de leurs membres jouent d'ailleurs un véritable rôle moteur.

Nous évoquerons les revendications des *Congrès internationaux* de la presse (souvent réunis à l'occasion des Expositions universelles) et constaterons la similitude de leurs exigences avec celles défendues par l'A.P.B. notamment lors des *Congrès de la presse belge*. Exclusion des journalistes amateurs, gâche-métiers, création de caisses de retraites, accès à la profession par le biais d'études, constituent autant de points de débats. Nous insisterons particulièrement sur la question des *conditions de travail* (et de contrat) et des *salaires*, en l'illustrant avec l'exemple des rédactions bruxelloises. Si la création de structures professionnelles va rencontrer peu d'opposition parmi les journalistes, ils redouteront en revanche que le métier se *fonctionnarise* à cause des nouvelles pratiques de la presse massifiée. Un certain nombre de journalistes auront peur d'être assimilés à de simples *employés* et de perdre, en conséquence, leur statut de *littérateur*. Ceux-là, essentiellement les *journalistes-littérateurs*, vont promouvoir un discours distinctif, pour se différencier à la fois des simples rédacteurs et des littérateurs évoluant dans le *champ littéraire* en voie d'autonomisation.

Nous insistons longuement sur ce point (**3 II 4**) afin de montrer l'absence d'étanchéité, à la fin de la période envisagée, entre le *milieu journalistique*, quasiment autonome, et celui *littéraire*, en gésine. Or, trop d'histoires des lettres classiques se focalisent sur les œuvres et le parcours des créateurs jugés dignes de ce nom, selon la *vision esthétisante*

de l'étude des génies. Pour notre part, nous privilégierons une approche socioculturelle.

Pierre Bourdieu a montré l'intérêt de ce type de démarche qui embrasse l'ensemble des « plumitifs » d'une période donnée, y compris les plus mauvais du point de vue de la qualité des œuvres.[16] La méthodologie s'impose à Christophe Charle, opposé aux chercheurs qui adoptent, souvent de façon inconsciente, une « perspective élitiste », limitée « aux créateurs les plus en vue ». Car de la sorte ils prolongent « la vision prophétique et romantique de la première moitié du 19ème siècle qui a longtemps dominé tant l'histoire des idées que l'histoire littéraire ou des sciences. Dans cette perspective normative, la dimension sociale... est largement passée sous silence au profit d'une galerie d'exceptions considérées pour elles-mêmes ou dans leurs liens d'apparentement spirituel ou idéologique. »[17]

L'étude non compartimentée de la dernière génération des *journalistes-littérateurs*, *multiples* dans leurs travaux d'écriture, nous autorisera à parler de la mise en place d'un *milieu intellectuel* qui a Bruxelles pour centre nerveux. Beaucoup de ces littérateurs vont collaborer à la presse quotidienne (surtout de type *littérarisée*) et privilégier une presse périodique de *revues* comme contrepoids à la presse massifiée. Ils prônent la *multiplicité qualitative* face à la *massification populaire*, l'écriture érudite et (ou) brillante contre l'écriture industrielle.

Dernier point, évoqué parce que considérable à son tour, *l'outil de travail* des journalistes, c'est-à-dire la *langue*. Jusqu'à la fin du 19ème siècle, la presse quotidienne belge et plus encore les revues sont avant tout *d'expression française*.

Certains groupes d'intellectuels- et non des moindres-, en liaison avec des collègues étrangers, essentiellement français, souhaiteront même hisser la langue française au rang de *langue de culture mondiale*. Et porter la capitale belge au titre de *centre international de l'intellectualité*. Aussi avons-nous conclu l'étude des milieux de presse en Belgique par une brève approche des rapports progressivement tissés entre publicistes belges et français. Nous poserons la problématique sous l'angle des effets de *l'influence française*, étant donné le caractère récurrent du sujet dans les échanges entre journalistes nationaux.

---

[16] BOURDIEU P., *Les Règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil (collection Libre examen), 1992.
[17] CHARLE Ch., *Les intellectuels en Europe au XIX e siècle*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 19.

De fait, la presse quotidienne belge emploie depuis 1830 (et même déjà sous le régime hollandais) un grand nombre de directeurs, de rédacteurs d'origine française. Elle reçoit ses dépêches de l'Agence (française) Havas et *parisianise* volontiers. D'autre part les *journalistes-littérateurs* évoqués, qui tentent à partir des années 1880 de constituer un champ littéraire autonome cependant en relations économiques étroites avec Paris, souhaiteront *se distinguer* de leurs prestigieux confrères d'outre-Quiévrain. Jusqu'à imaginer une écriture aux tournures dites *flamandes*.

On notera combien les publicistes nationaux ont été partagés entre, d'un côté, leur amour de la langue et de la culture françaises (et leur intérêt à collaborer aux quotidiens parisiens très rémunérateurs) ainsi que, de l'autre côté, leur peur d'une *invasion française* qui aurait conduit à la perte de *l'identité* voire, à certains moments de crise politique, de *la nationalité* belges.

En fin de période cependant, à partir des années 1900, ce milieu de littérateurs se sentira encore davantage menacé par les- timides- premières *lois linguistiques* en faveur des Flamands. Dès lors, beaucoup d'entre eux, vont faire montre de *francophilie* afin de défendre la langue et la culture françaises. C'est-à-dire, de façon sous-jacente, les usages élitistes appartenant désormais à l'Ancien Régime libéral censitaire. Ces privilèges, apanages d'une minorité dominante qui avait la haute main sur les lieux et les instruments de pouvoir, y compris sur la presse, et dont nombre de publicistes avaient jusqu'alors défendu les intérêts.

Démarche heuristique

Selon notre approche des milieux de presse par le biais des groupes (animateurs de quotidiens) et des individus (journalistes), nous avons privilégié la piste des Papiers et des Archives familiales et personnelles.[18]

Les Papiers de journalistes ou d'hommes de presse *stricto sensu* ne forment cependant pas la majorité du corpus. C'était attendu dans la mesure où, avant 1880, rares furent les publicistes que l'on aurait pu cataloguer sous l'unique appellation de

[18] Nous avons consulté systématiquement: VAN DEN EECKHOUT P., VANTHEMSCHE G., (dir.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, 19de-20ste eeuw*, Bruxelles, V.U.B. Press, 1999).

« journaliste ». On a toutefois dépouillé des archives de ce type : le fonds Léon Berardi, directeur de la libérale *Indépendance belge* (CENTRE DE DOCUMENTATION, D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES RELIGIEUSES, FACULTÉS UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME DE NAMUR) ainsi que la Correspondance et les Archives du journaliste catholique Alexandre Delmer (ARCHIVES DU MONDE CATHOLIQUE, LOUVAIN-LA-NEUVE). Cet ensemble de documents s'est avéré d'une richesse extrême sur le parcours de l'homme mais aussi sur les milieux et les réseaux qu'il a côtoyés ainsi que sur l'époque dont il a été l'un des acteurs (1855-1890) et puis le témoin (1890-1915). De surcroît, Marie-Thérèse Delmer a joint au fonds ses propres dossiers préparatoires à la publication critique (et érudite) d'une partie des archives de son ascendant (celles-ci éditées en 4 tomes : 1988, 1990, 1994 et 1998). Dans ces fardes figurent notamment des copies d'extraits des fonds de Villermont et Desclée, consacrés à la presse catholique et par ailleurs difficilement accessibles.

D'autres Archives de personnalités, *notamment* animateurs de presse, ont été aussi d'une utilité primordiale. Il s'agit de deux fonds généreux dans les ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES : les papiers Frère-Orban (PP2 et leurs ajouts PP2') ainsi que le fonds Lucien Jottrand (PP 146), disert sur le mouvement et la presse démocratiques avant et peu après 1848. C'est aussi la Correspondance et les Papiers du socialiste Louis Bertrand (malheureusement éparpillés entre L'INSTITUT EMILE VANDERVELDE (BRUXELLES) et les fonds dits de « Moscou » à l'AMSAB (GAND) au détriment de la cohérence archivistique).

Nous souhaitions voir les Papiers DE HAULLEVILLE. Les descendants du baron Prosper de Haulleville nous ont affirmé que les archives de la famille sont, pour l'heure, introuvables quoique localisées dans les combles de la demeure familiale (à BEERSEL). Toutefois, nous avons eu indirectement accès à plusieurs dossiers grâce aux travaux d'auteurs qui ont pu les consulter (A. Simon, G. Jacquemijns). Dans l'intérêt de la science, on espère néanmoins qu'un nettoyage de fond en comble…permettra de remettre la main sur les documents personnels et professionnels d'un des plus importants hommes de presse belges du 19ème siècle.

Les ARCHIVES GENÉRALES DU ROYAUME (CELLES DE BRUXELLES ET DE MONS en l'occurrence) ont révélé, pour leur part, des documents majeurs sur l'histoire de la presse en Belgique, issus des Archives de famille. De ces documents connus ou déjà exploités (en partie ou en tout), nous proposons une (re)lecture ainsi qu'une *réarticulation* les uns avec les autres sous l'angle des réseaux de relations. On songe, entre autres exemples aux AGR

de Bruxelles, aux archives de *L'Indépendant* et de *L'Indépendance belge* (Papier Jean-Baptiste Nothomb (I 167)) ou aux Papiers Schollaert-Helleputte (T013 : surtout les Affaires de presse 319-327), qui contiennent les archives du quotidien *Le 20ème siècle*. Le Fonds Raffin-Tholiard des archives du socialisme colinsien (I 238) a révélé quant à lui des documents sur *La Société nouvelle* (sans doute la revue belge de la fin du 19ème siècle la plus exigeante quant à son contenu intellectuel) et sur le milieu politico-journalistique qui l'a rédigée, parmi lequel des rédacteurs de la presse quotidienne d'extrême-gauche au sens large. On s'est également appuyé sur les PAPIERS PÉRIN (AGR MONS, notamment : Activités dans le journalisme, 404 C.A. du *Courrier de Bruxelles* (1873-1877)), signifiants dans l'approche de la presse ultramontaine avant 1881.

LES AGR (BRUXELLES) possèdent de surcroît une série de Papiers personnels de journalistes-littérateurs et de publicistes tels que Fernand Neuray (Correspondance 324-327), Joseph Dejongh, 1841-1865, journaliste, correspondant du *Journal de Liège* (Acquisitions du Département III, Correspondance), Pierre Kersten (I 220/04), Amand Neut (Archives T 420), ou encore les Archives personnelles de Sander Pierron (I 286).

Toujours sous l'angle de l'étude des *milieux* et des réseaux de presse, il nous a paru intéressant de dépouiller ce qui pouvait apparaître de prime abord comme des fonds connexes. Ainsi des dossiers personnels et des fonds Quetelet et de Stassart aux ARCHIVES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE et surtout des archives du MUSÉE DE LA LITTÉRATURE ET DU CABINET DES MANUSCRITS de la BIBLIOTHÈQUE ROYALE, (BRUXELLES).

Malgré l'ampleur de la tâche, (notamment, le dépouillement du fichier manuel et informatique du Musée de la Littérature), nous avons pratiqué une étude *transversale* des dossiers. C'est-à-dire qu'on a entrepris leur lecture globale et utilisé tous les éléments qui y figurent, jusqu'aux en-têtes de lettres. Ceux-ci, par exemple dans le cas du Fonds Lebègue (AML), ont révélé des informations jusqu'ici inédites sur les modes de fonctionnement *commerciaux* de l'Office de publicité (agence de publicité) avec les journaux et notamment avec *L'Etoile belge*, la publication quotidienne la plus rentable du pays avant 1880.[19] D'autre part, nombre des archives de journalistes-littérateurs (Dumont-Wilden, Garnir, Harry, Popp, Giraud...) catalogués comme des dossiers d'*écrivains*, renferment, en l'occurrence, des informations sur les activités de *journalistes* de leurs auteurs. La problématique constitue d'ailleurs l'un des nœuds de

[19] D'un point de vue quantitatif, ces informations capitales représentent, au plus, une dizaine de cartes et de lettres...

la thèse. On songe à la correspondance de André Baillon (ML 77, Correspondance A. Baillon FS III 159, 161.) où se trouvent d'intéressantes considérations et des commentaires sur l'organisation interne de *La Dernière heure* avant 1914, dans laquelle le romancier a été secrétaire de rédaction.

La bibliothèque Bertelson (RÉSERVE PRÉCIEUSE, ULB), outre qu'elle a constitué une référence bibliographique majeure sur le journalisme (plus de 3 000 ouvrages spécialisés, plus de 7 000 spécimens de journaux, la plupart compulsés), détient quelques archives inédites sur l'A.P.B., les annuaires officiels de l'association et ceux de ses consoeurs concurrentes, ainsi que des documents épars sur la pratique du métier au tournant du siècle (y compris de l'iconographie et des objets). On y a également trouvé quelques sources éditées mais rares (LEMONNIER A., *Résultats d'exploitation de L'Indépendance belge pour 1904*, 25-05 1905, (tapuscrit)...). Lionel Bertelson lui-même, rédacteur à *La Dernière heure* à l'origine de cette bibliothèque spécialisée, a constitué des fardes de nécrologies ou de portraits de journalistes à partir de notices de journaux.

Comme, à notre connaissance, aucun document n'existait en Belgique sur le bureau bruxellois de l'Agence Havas, nous avons consulté les Archives de l'Agence Havas, branche information, entreposées aux ARCHIVES NATIONALES de Paris. S'y trouvent effectivement un ensemble de fardes et de dossiers de correspondances entre la représentation belge et la maison mère française.

Les mémoires de licence d'étudiants en Histoire et en Journalisme des universités belges ont également fourni une matière la plupart du temps inédite. Sans cet ensemble de recherches, à caractère essentiellement monographique et factuel, il n'aurait d'ailleurs pas été possible d'envisager l'étude *transversale* du milieu journalistique. Car cette masse documentaire, intégralement mentionnée dans la bibliographie générale en fin de volume, a procuré une incomparable base *quantitative*. Parmi ces travaux de fin d'études, il faut toutefois distinguer DEBROUX, M. (*Contribution à l'histoire du journal L'Etoile belge, 1850-1940*, 1970, sous la direction de Jean Stengers), parce que l'étudiante a appuyé sa recherche sur les archives de la famille Madoux, propriétaire de la publication. A notre connaissance, ce fonds capital (alors en la possession de la famille Cheval) n'est à ce jour répertorié dans aucun dépôt d'archives. Nous tentons d'ailleurs d'en retrouver la trace.

Pour les aspects *prosopographiques* du travail, on s'est (notamment) basé sur la

Métasource (dont il est prévu de tirer un *Dictionnaire des* gens *de plume* et sans doute une version intégrale *on line*). Constituée de 726 fiches signalétiques de journalistes, elle a bénéficié de 466 biographies réalisées par des étudiants de la 2ème candidature en Journalisme de l'ULB (Cours de *Méthodes bibliographiques et documentaires*, de Jean Puissant, assistant Sven Steffens). Nous en reparlerons dans le détail en partie 3.

Sur le chapitre des rapports et de la correspondance diplomatiques concernant les affaires de presse, on a consulté essentiellement les archives éditées (DE RIDDER A., DISCAILLES E., WILLEQUET, J., CIHC, 16, 1961). Nous avons fait de même avec les archives ecclésiastiques et celles du monde ouvrier qui ont été abondamment commentées, entre autres par les publications du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine (Voir : DEVREESE D. E., CIHC 79, 1986. OUKHOW C., CIHC 47, 1967 sur l'A.I.T. ; WOUTERS H., CIHC 27, 1963. CIHC 40, 1966. CIHC 60, 1970-71 sur l'A.I.T. et le mouvement ouvrier en général en Belgique; SIMON A., CIHC 10, 1960 et CIHC 17, 1961 sur les réunions des évêques). Le C.H.I.C. a également fait paraître des répertoires sur la presse en Belgique longuement évoqués plus loin.

Signalons enfin que le manque de temps nous a contraint à postposer l'analyse des ARCHIVES DE LA CHAMBRE sur la Tribune de la presse. Nous disposons de l'autorisation *ad hoc* grâce à laquelle nous analyserons ces documents sous peu. A défaut, nous avons utilisé la récente *Histoire de la Chambre des Représentants belge.*[20]

Remarques historiographiques

La bibliographie consacrée à l'histoire de la presse en Belgique est foisonnante. A la manière des mémoires de fin d'études inédits évoqués dans l'heuristique, elle se compose toutefois essentiellement de monographies (*La Réforme*, *Le Journal de Bruxelles*...dans le C.I.H.C., *Le Petit bleu*, *L'Universel*, *Le Moniteur*, *Le Bien public*, etc...). Nous disposons également de quelques études segmentaires, d'ailleurs de très bonne qualité (notamment CORDEWIENER A., *Organisations politiques et milieux de presse en régime censitaire. l'expérience liégeoise de 1830 à 1848*, 1978 OU GÉRIN P.,

[20] Voir particulièrement WITTE E., CEULEERS J., « De parlementaire verslaggeving in en over de Kamer », *Histoire de la Chambre des Représentants belge (1830-2002)*, GERARD E., WITTE E., GUBIN E., NANDRIN J. P., (dir), Bruxelles, Chambre des représentants, 2003.

Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles 1830-1914, 1975…).

En revanche, il n'existe pas de véritable histoire *transversale* de la presse belge.

La classique *Radioscopie de la presse belge* (CAMPE R., DUMON M., JESPERS J. J., 1975) relève du témoignage, fruit d'une émission radiophonique, et est dépourvue d'appareil critique. Quant au récent travail d'Els De Bens (*De pers in belgïe- Het verhaal van de belgische dagbladpers*. 1997), davantage axé sur le 20ème siècle, il cherche moins à proposer une vue d'ensemble de la presse écrite nationale, qu'une série (très complète) d'historiques de quotidiens. D'autres études proposent un panorama de l'histoire des journaux, sans s'arrêter sur les milieux de presse (OUKHOW, M., « De pers 1855-1876 » et « De pers 1875-1885 », *De Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in Belgïe*, DHONDT J. (dir.), Anvers, 1960-1967, p. 247-273 et 335-343…)

Sans proposer non plus une véritable "histoire de la presse belge au 19ème siècle", la présente étude aura sans doute l'avantage d'offrir néanmoins une *contextualisation développée* sur le sujet (notamment la Partie 2). Celle-ci pourra combler en partie le manque en la matière, pour l'heure et à défaut d'une entreprise plus ambitieuse.

PARTIE 1 LES CONCEPTS FONDATEURS

1 A. PRINCIPES POLITIQUES

CHAPITRE 1 : LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, UN DROIT ET UN DEVOIR

La révolution belge révèle parfaitement la problématique de la mise en place d'un *espace public* tel que Habermas le définit. Le prince cherche à le façonner à sa mesure. Et l'opposition, dans son rôle, s'y oppose... Tandis que les débuts du nouvel Etat sont scandés par de vifs débats sur l'importance et le contenu de la liberté de la presse.

Dans les Provinces-unies de Guillaume d'Orange, le courant libéral manifeste en effet son opposition au régime, dès le début des années 1820, soit avec une longueur d'avance sur l'opinion catholique. La contestation -mesurée- émane de Liège, d'un milieu restreint mais dynamique de jeunes gens qui lient connaissance- notamment- dans les amphithéâtres de l'université de la ville. Plusieurs d'entre eux fondent *Le Mathieu Laensberg* en mars 1824. Ce sont les associés Paul Devaux et Joseph Lebeau, avocats, Firmin et Charles Rogier et Jean-Paul Latour, professeur et imprimeur du journal. Ils sont tous domiciliés dans la Cité ardente. Félix Van Hulst les rejoint en mai, alors que Latour cède la place à Henri Lignac, qui sera plus tard directeur de la régie du chemin de fer de l'Etat.[21]

Des groupes contestataires se manifestent également à travers l'ensemble du royaume. A Gand, *Le Catholique des Pays-Bas* naît en décembre 1826 et Adolphe Bartels s'y distingue dès octobre 1827 ; à Bruxelles, il s'agit du *Courrier des Pays-Bas*. En somme, tout un petit milieu de gens de plume, qui se fréquentent à titre privé et peuvent bénéficier de l'appui de notables, parfois nobles et plutôt acquis aux idées nouvelles, à la donne libérale politique.[22]

---

[21] AGR., Papiers Charles Rogier (I 124), microfilms 2295, n°70, Liège, 10-03 1824, Acte fondateur du *Mathieu Laensberg* et CORDEWIENER A., *Organisations politiques et milieux de presse en régime censitaire. L'expérience liégeoise de 1830 à 1848*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et lettres, ULG, t. CCXX, Paris, Les Belles lettres, 1978.

[22] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1169, Bruxelles, 9-12 1828, Levae à de Stassart ; Fonds Jottrand PP 146-1, Bruxelles, 22-08 1827, J.F. Tielemans à L. Jottrand. La boîte contient plusieurs arrêts de procès de presse auxquels Lucien Jottrand a été mêlé avec ses « connaissances » (Devaux, Ducpétiaux...) avant 1830. Sur la question de la fréquentation à titre privé, on sait, notamment, que Tielemans a été le beau-frère du journaliste bordelais Charles Alcée Campan lui-même ami de Jottrand. Voir aussi AULB, Fonds Jottrand PP 146-4.1, Schaerbeek, 10-08 1864, Faire-part de mariage de Julie Delhasse d'Hauregard, fille du démocrate Félix Delhasse, avec Fritz Jottrand (un des fils de Lucien), docteur en médecine et futur bourgmestre de Saint-Josse.

Presse libre contre Libri-Bagnano

Cette presse, d'abord contestataire et puis d'opposition, joue le rôle d'aiguillon face à la presse gouvernementale dont le principal animateur, Libri-Bagnano, passe aux yeux de ses contemporains et des premiers historiens de la Belgique pour la figure absolue du félon. Issu d'une vieille et riche famille florentine par le père, Libri-Bagnano a suivi Bonaparte dès la campagne d'Egypte et lui est resté fidèle jusqu'à l'échec des Cent jours. Cet engagement ainsi que plusieurs faux en écriture de commerce lui valent la marque des faussaires, le carcan, l'exposition en place publique et une peine de dix années de travaux forcés. Cette dernière sera commuée en expulsion à la requête du grand duc de Toscane dont Libri est le sujet.

C'est donc un proscrit qui débarque, en 1824, sur une terre d'exil, le royaume des Pays-Bas, où il tâte de divers métiers avant de proposer ses services à Guillaume 1er. Pour Libri, le souverain hollandais mène une politique éclairée, notamment parce qu'il s'oppose à l'action des jésuites. Dès 1826, le journaliste touche une pension annuelle de 1 000 florins et Guillaume l'aide, en outre, de façon substantielle dans la création à Bruxelles d'une imprimerie et d'une maison d'édition qui publie ses brochures et ses libelles.

Pour le ministre de l'Intérieur Van Gobbelschroy- par ailleurs ami et ancien condisciple de Louis de Potter- le passé du nouveau protégé du roi le rend indigne de la tâche de pamphlétaire qui lui est assignée. Le fait que les intérêts du royaume, sa *publicité*, sont assurés par un tel repris de justice est une aubaine pour les rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas* qui régalent leurs lecteurs des démêlés judicaires de Libri, extraits de jugements des tribunaux à l'appui.[23]

Pourtant, en septembre 1828, lorsqu'il a l'idée de créer *Le National*, quotidien gouvernemental, il obtient le soutien de Guillaume sans pour autant accéder à la naturalisation malgré des demandes réitérées. Il n'a pas la propriété du titre qui appartient à l'historien H. G. Moke, plus tard professeur à l'Université de Gand, et à son fils.

Image fondatrice du journaliste : le traître, le héros

Sans exagérer l'importance de Libri-Bagnano, ce catalyseur de haines et de passions, il faut saisir la portée symbolique de ses actes. Ils sont perçus comme ceux d'un

[23] JUSTE Th., *Louis De Potter, membre du gouvernement provisoire*, Bruxelles, Muquardt, 1874, p. 11.

collaborateur, d'un asservi, alors que le rôle qui sera dévolu aux *journalistes politiques* au sein de l'Etat belge à venir devra être idéalement celui de propagateur des principes d'un état libéral qu'il aura contribué à fonder en maniant la plume.[24]

C'est ainsi que dès l'origine s'impose, en contrepoint, la personnalité de Louis de Potter. Face au traître, au « forçat libéré, condamné deux fois, exposé, flétri », voilà le héros, l'homme de lettres, désintéressé dira-t-on, devenu journaliste par devoir, par nécessité. Il est le « symbole de l'union nationale » conclut Henri Pirenne.[25] La célébration de l'icône, sa qualification de banni de l'histoire ou de philosophe au pouvoir, perdure jusqu'au milieu du 20ème siècle surtout dans la bibliographie francophone, et ce malgré des jugements mitigés quant à sa *praxis* gouvernementale. De Potter a d'ailleurs lui-même expliqué les raisons de ce manquement par le fait qu'il fut un « simple homme de lettres, un savant si vous voulez, mais un peu savant, au milieu de la confusion des rouages d'une machine qu'il n'avait jamais vue auparavant, la machine gouvernementale ». Et, de surcroît, sans qu'il dispose des bases d'une « éducation des affaires ».[26]

Qu'importe si Louis de Potter et Georges Libri-Bagnano ont eu, au début des années 1820, des échanges fréquents, des projets de collaboration dans la presse. Qu'importe encore si le philosophe a fréquenté le fils de Libri, un mathématicien, lors d'un séjour en Italie. De Potter a fait le choix de l'intégrité sourcilleuse alors que, précise-t-il, Libri s'est prévalu pour sa part de relations qu'il avait cherché à lui procurer « pour exercer une industrie quelconque ». Or le Florentin ne s'en servit « que pour parvenir d'échelon en échelon jusqu'au roi auquel il offrit ses services comme il les avait offerts à tous les agents du pouvoir ».[27] Lorsque de Potter, anticlérical, qui a vécu en concubinage, se convertit à l'idée de l'union entre catholiques et libéraux, qu'avaient défendue dès mars 1827 les rédacteurs du *Mathieu Laensberg* et peu après eux, le catholique Adolphe Bartels, il donne

---

[24] ANTHEUNIS L., "Een Florentijnsch avonturier in het dienst van Koning Willem der Nederlanden : Graaf Georges Libri-Bagnano. 1780-1836", *Bijdragen tot de geschiedenis*, t. 29,10-12 1938, p. 245-289, t. 30, 01-03 1939, p.1-36 et WARZÉE A., *Essai historique et critique sur les journaux belges*, Gand, imp. L. Hebbelynck-Bruxelles, A Van Dale, 1845, p. 85.

[25] JUSTE Th., *Louis De Potter, op. cit.*, p. 18 et Henri Pirenne cité dans PECHEUX J., *Evolution de la presse en Belgique* (préface de M. Delforge), La Nation, Ministère de la défense nationale, n°39, 1950, p.45.

[26] JUSTE Th., *Louis De Potter, op. cit.*, p.46 et p. 87 ; BOLOGNE M., *Louis de Potter, histoire d'un banni de l'histoire*, Liège, Ed. Biblio, (1932) et TURENHOUDT E. V., *Un philosophe au pouvoir, Louis De Potter 1786-1859*, Bruxelles, Ch. Dessart, 1946.

[27] DE POTTER L., *Révolution belge. 1828 à 1839. Souvenirs personnels avec des pièces à l'appui*, Bruxelles, Méline, 2 t., 1839, p.58.

un éclat singulier à son repositionnement politique. Et il emporte ainsi l'adhésion des derniers hésitants.

Dans une lettre que publie *Le Courrier des Pays-Bas* du 8 novembre 1828, il lance la formule choc du « bafouons, honnissons, poursuivons les ministériels » qui lui vaut d'être lui-même poursuivi et arrêté le 15 novembre suivant. A la fin du mois de décembre, le tribunal le condamne à 18 mois de prison, à 1 000 florins d'amende en plus des frais de procès. Il apparaît plus que jamais dans les milieux d'opposition comme la première de ces « sentinelles vigilantes », les journalistes, qui oeuvrent pour le bien commun.[28]

Au service de la liberté. Un métier à risques

A la prison des Petits Carmes, de Potter côtoie bientôt le gratin des rédacteurs belges tel Edouard Ducpétiaux ou Lucien Jottrand, tous logés à la même enseigne. Ils sont privés de la liberté d'aller et venir mais conservent la latitude de tenir correspondance, de collaborer à la presse et de recevoir des collègues s'ils acceptent de dissimuler – ne fût-ce que grossièrement - leur véritable identité lors de l'inscription préalable sur le registre des visites du parquet.[29]

L'enfermement en raison de la défense d'une cause commune, les échanges épistoliers de « soutien » et d'admiration respectives, contribuent à souder ce milieu de journalistes. Autant qu'à forger en dehors de leur cercle une image idéale- et parfois mythifiée- de la *presse d'opinion.*[30] Ainsi du fond de sa cellule, de Potter continue-t-il à alimenter le débat politique. En 1829, la publication de la brochure l'Union des catholiques et des libéraux dans les Pays-Bas précède la lettre de Démophile au Roi, un texte qui s'élève

---

[28] *Procès de M. de Potter. Défenseurs Me Van Meenen et Me Sylvain Van de Weyer, avocats à la Cour supérieure de justice à Bruxelles*, Bruxelles, J.J. Coché-Mommens, 1829, p.29 et suivantes. Voir aussi BOLAND, A., *Le Procès de la révolution belge : Adolphe Bartels, 1802-1862*, Namur, Presses universitaires de Namur, 1977, p. 79.

[29] Cabinet des Manuscrits (B.R.), II 5488 Correspondance L. de Potter, vol 4, n°63, 30-08 1830, A. Bartels à L. de Potter. Bartels rapporte le dialogue suivant, entre le préposé au registre des visites et lui. « Votre nom ? » - Bartels – il me regarde fixement – Votre domicile ? – Gand. Il pose la plume…-Votre profession ? – rédacteur du *Catholique des Pays-Bas*. Il fait un saut de sa chaise. Impossible ! Impossible ! j'en suis désolé car vous n'avez pas usé de détours ».

[30] AULB, Fonds Jottrand PP 146-14, IV, 4a 1 V ; Jottrand emprisonné en 1828-1829 reçoit des lettres amicales de Théodore Weustenraad, Jean-Baptiste Nothomb, Charles Rogier, Charles de Brouckère ou encore de Louis de Potter. Louis de Potter reçoit, pour sa part, des dizaines de lettres de soutien et d'encouragement alors qu'il est emprisonné (Cabinet des Manuscrits (B.R.), II 5488 Correspondance L. de Potter, vol.4). Voir, enfin, RUBBENS E., *Edouard Ducpétiaux (1804-1868)*, Bruxelles, A Dewit et Ed. de la Société d'Etudes sociales et juridiques, Louvain, 2 t., 1922-1934, t. 1, p. 68 et suivantes. L'auteur a lu la correspondance de la prison, détruite par un bombardement en 1940.

particulièrement contre les « vices monstrueux » de la loi sur la liberté de la presse, adoptée en décembre. Désormais une peine de deux à cinq ans de prison sanctionne tout qui aura « témoigné du mépris pour les arrêts ou ordonnances du roi ». Un emprisonnement d'une à trois années frappera ceux qui auront perturbé la « tranquillité publique en outrageant le gouvernement, ses actes ou même ses intentions ». Sur la question de la désignation des responsables de cette dérive autocrate, Démophile exonère le roi, si « mal conseillé », mais charge les Ministres et la presse gouvernementale.[31]

Cette dernière, de son côté, Libri en tête, parle des « odieux journalistes » de la presse d'opposition. La lutte entre les deux clans se renforce sans conteste à l'aune de la répression. En février 1830, les lettres et les papiers de Louis de Potter sont saisis dans sa cellule. Lui-même est accusé d'agitation révolutionnaire comme ses correspondants Tielemans ou Bartels, et littéralement mis au secret sous surveillance personnelle constante. Au terme du procès d'assises, le 30 avril, le tribunal condamne de Potter à 8 années de bannissement, Tielemans et Bartels à chacun 7 ans. Leur pourvoi en cassation rejeté, les trois proscrits iront tisser des liens avec la presse libérale parisienne.[32]

La loi du 26 juin 1830 sur la répression des délits d'injures aux autorités confirme la volonté du régime hollandais d'encore renforcer l'arsenal législatif autour de la liberté de la presse. Dès lors toutes les publications d'opposition tombent sous le coup de poursuites judiciaires : *Le Belge*, *Le Catholique des Pays-Bas*, *Le Courrier des Pays-Bas*, *Le Courrier de la Sambre*, *Le Courrier de la Meuse*, *Le Journal de Verviers* et *Le Politique*...[33] Cependant, en juillet, la révolution libérale renverse Charles X en France. Elle instaure une monarchie constitutionnelle, tandis qu'elle pousse à l'action les milieux d'opposition belges dont le ressentiment est véritablement exacerbé par les articles de Libri-Bagnano, au style aussi hargneux que haineux.

---

[31] DISCAILLES E., *Charles Rogier (1800-1885) d'après des documents inédits*, Bruxelles, J. Lebègue, 4 t., 1892-1895, t.1, 1892, p. 155 et DEMOPHILE, *Lettre de Démophile au Roi sur le nouveau projet de loi contre la presse et le message royal qui l'accompagne*, Bruxelles, Librairie romantique, 1829, p.15.
[32] DE POTTER L., *Révolution belge, op. cit.*, p.72 et TURENHOUDT E.V., *Un philosophe, op. cit.*, p. 82 et suivantes.
[33] PECHEUX J., *Evolution, op. cit.*, p.46.

Libri-Bagnano : au service de l'oppresseur ?

Le 26 août 1830, au sortir du théâtre de la Monnaie, les paroles de la Muette de Portici encore à l'esprit, certains spectateurs crient : « Chez Libri !». Quelques dizaines de personnes au plus, à l'origine surtout des bourgeois, en tout cas des « blouses, des casquettes, mais point de guenilles », qui transposent des querelles de presse en combats de rue.[34] Ils s'en prennent aux bureaux du *National*, aux fenêtres de la librairie de Libri, rue de la Madeleine, aux appartements du publiciste « gagé » qui est partout « menacé, traqué ». La rédaction du *Courrier des Pays-Bas* se mue en centre improvisé d'informations.[35]

Toutefois, déplore le journaliste Adolphe Levae, acteur et témoin de l'événement, plus tard membre du Congrès national et rédacteur du *Belge*, l'arrivée des « gens du peuple » a « poussé les choses jusqu'aux derniers excès ». Elle a effrayé tous les gens « comme il faut », les bourgeois reconnus à l'habit précise-t-il qui, Edouard Ducpétiaux en tête, ont dénoncé à la troupe les pillages de cette « écume de la société ». « Toute la propriété était menacée ». Désormais, la révolte en faveur des libertés politiques modernes, au premier rang desquelles figure celle de la presse, se trouvait « débordée de pleins bords via le peuple ». Et Adolphe Levae d'insister au nom des gens de plume : « on ne voulait pas véritablement révolutionner » mais, avant tout, « exposer des griefs », par le biais du dialogue, de l'écrit.[36] Sans doute ce milieu restreint de bourgeois instruits, de publicistes, a-t-il pu exciter à la révolte par voie de presse d'autres franges de la population.

Dans *l'opinion publique*, en voie de constitution et presque pas définie, les revendications de suppression des impôts de la mouture et de l'abatage prévalent cependant sur celles exigeant l'instauration des libertés fondatrices de la démocratie bourgeoise. Pour preuve, la teneur des quelque 400 000 signatures récoltées lors des campagnes de pétition, entreprises entre décembre 1828 et février 1830.[37]

---

[34] (DE WARGNY A.), *Esquisses historiques de la révolution de la Belgique en 1830*, Bruxelles, H. Tarlier, 1830, p. 11.

[35] ANTHEUNIS L., "Een Florentijnsch avonturier", *op. cit.*, t. 30, p.1-36 et LEBROCQUY P., *Souvenirs d'un ex-journaliste* (1820-1841), Bruxelles, J. Géruzet, 1842, p.25.

[36] Cabinet des Manuscrits (B.R.), II 5488 Correspondance L. de Potter, vol. 4, n°100, Bruxelles, 4-09 1830, A. Levae à L. de Potter, alors à Paris.

[37] BOLAND, A., *Le Procès, op. cit.*, p. 185. Voir aussi BIJL E., *La Pétition en Belgique au XIX e. Lecture en filigrane de l'opinion publique*, Mémoire, Journalisme et communications, (dir. : Eliane Gubin), ULB, Bruxelles, 1992-1993.

L'extrême popularité de Louis de Potter au sein du « peuple »- des groupes de révolutionnaires des « classes inférieures » parcourent les rues de Bruxelles aux cris de « vive de Potter, à bas Van Maanen » - s'explique aussi par le fait qu'il a insisté davantage que d'autres sur ces questions socioéconomiques.[38] L'historien Théodore Juste y trouve à son tour l'explication majeure de « l'influence que son nom exerça plus tard dans la classe inférieure ». On sait par ailleurs que, dans les derniers jours du mois d'août 1830, l'ajournement des illuminations prévues dans la capitale à l'occasion des fêtes du roi avait été décrété pour prévenir d'éventuels débordements d'une foule mécontente de la politique fiscale de son gouvernement.[39] Ainsi le reproche face aux abus de « l'oiseau de proie fiscal » surpasse la réprobation devant la protection octroyée par le ministère aux « insignes diffamateurs condamnés dans leur pays, des galériens et des libellistes » qui calomnient les hommes les plus honorables du pays.

Il ne faut cependant pas sous-estimer la haine qui entoure Libri-Bagnano, le « fervent pamphlétaire, stigmatisé du cachet de l'infamie » qui « reçoit 380 592 francs.... et le petit groupe de ses semblables ». [40] Une espèce d'épuration se pratique d'ailleurs dans les rédactions de journaux du pays à l'encontre des gagistes, dont beaucoup sont de surcroît étrangers et en conséquence douteux ou mauvais patriotes.[41]

Car dès la naissance de la nation Belgique on peut parler sans excès de lien organique entre le droit de liberté de la presse et le sentiment national, fort vif dans la sphère bourgeoise et dans les milieux de publicistes en charge de la propagation de ses idéaux et de ses pratiques.

---

[38] (DE WARGNY A.), *op. cit.*, p. 17.
[39] DISCAILLES E., *Charles Rogier, op. cit.*, p. 183.
[40] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n° 1629, 17-11 1829, A. Rodenbach au baron de Stassart.
[41] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1265, Bruxelles, 7-10 1830, Maurice à de Stassart. Exemple de rédacteur, obscur, qui a collaboré, en l'occurrence à *La Gazette des Pays-Bas*. Il prétend néanmoins être « resté pur », notamment parce qu'il a écrit dans les « pages des spectacles », sans se préoccuper des affaires politiques. Ce type de défense sera également celui des journalistes collaborateurs sous l'occupation allemande de 1940-1945.

Napoléon III et l'Europe de l'Ancien Régime contre la licence belge : la menace extérieure.[42]

Dans les faits, la liberté de la presse existe bel et bien en Belgique. Elle est garantie par l'article 14, qui établit entre autres la liberté de « manifester ses opinions en toute matière » et par l'article 18 qui stipule que la « presse est libre ».[43] Les restrictions sont rares. La loi du 25-07 1834, contre la propagande orangiste, est en effet rendue caduque dès 1839, à la suite de la signature du traité des XXIV articles. Quant à celle du 6-04 1847, elle punit essentiellement l'outrage à la personne du roi, qu'elle étend toutefois à l'ensemble de la famille royale afin de mieux contrer l'opinion républicaine. Mais, fondamentalement, la liberté de la presse reste aux yeux de nombre de tenants de l'Etat constitutionnel libéral comme la liberté « par excellence, protectrice de toutes les autres »[44].

Quelques légistes prêchent même l'absolue liberté. Ils renient l'existence d'une supposée licence, sous peine de « deuil du régime constitutionnel » garant des libertés fondamentales et inviolables d'une nation jeune qui prétend sauvegarder et asseoir sa souveraineté. [45] Le travail des journalistes bénéficie dès lors d'une protection garantie par le décret du 20-07 1831. Celui-ci rend l'éditeur seul responsable en cas de procès de presse ayant toujours lieu devant une cour d'assises avec jury citoyen. Les rédacteurs peuvent garder secret le nom de leurs informateurs et correspondants. Les visites domiciliaires sont illégales, même après injonctions du procureur du roi, et soulèvent l'ire de la plupart des animateurs de presse lorsque elles sont ordonnées malgré tout.[46] Cet ensemble de dispositions place la Belgique au premier rang des nations en matière de droits de la presse au 19ème siècle. Un tel régime constitutionnel déplaît… souverainement

---

[42] Voir notamment : AGR., Papiers Emile Banning (T 028), microfilms 2907, n°79, 21-07 1870, La Presse française et la Belgique et LUYKX Th., "Negentiendeeuwse persprocessen en hun invloed op de Belgische perswetgeving", *Actuele problemen rond krant, radio en TV*, Gand, RUG (seminarie voor pers en communicatie-wetenschap), 1967, p. 1-43.

[43] De nos jours, il s'agit respectivement des articles 19 et 25. Voir : JONGEN F., « L'évolution du droit depuis les Lumières : la liberté par l'Etat et contre la presse », HAARSCHER G., LIBOIS B., *Les médias. Entre droit et pouvoir. Redéfinir la liberté de la presse*, Bruxelles, Ed. ULB (collection de Philosophie politique et juridique), 1995, p. 67-74, p. 68.

[44] LAURENT Ch., *Etudes sur les délits de presse*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1871, p.63.

[45] SIRTAINE G., *Le régime constitutionnel et la liberté de la presse*, Bruxelles, Leipzig, Gand, C. Muquardt, 1863, p.8

[46] HERREBOUDT J., *Les visites domiciliaires et la liberté de la presse en Belgique*, Bruges, Neut, 1868. Il s'agit en l'occurrence d'un journaliste catholique menacé par le parquet sous un gouvernement libéral dont le ministre de la Justice est le très anticlérical Bara.

aux dirigeants français. A leurs yeux, selon les termes du ministre de Bruxelles Jean Théophile Anne de Ferrière le Vayer en poste au début des années 1840, on se surprend « à y rencontrer à l'état pratique les théories les plus avancées des partis extrêmes de notre Parlement ». Et avant tout une « liberté illimitée de la presse ».[47] Avec l'arrivée au pouvoir de Napoléon III, les critiques en provenance d'outre-Quiévrain se font plus acerbes, les pressions plus récurrentes. Dès 1850, celui qui n'est encore que prince président souhaite une presse bruxelloise plus modérée à son égard, *L'Indépendance belge* en tête parce que le crédit du quotidien est grand à l'étranger et en France en particulier.

Pour ce faire, le ministre Charles Rogier, accompagné de deux émissaires du prince, s'invite à la table d'Edouard Perrot, rédacteur en chef du journal, afin de le convaincre (en vain) de revenir à plus d'aménité envers le grand- et puissant -voisin.[48] L'évolution politique autoritaire du régime napoléonien rend bientôt impossible toute cohabitation amiable avec la libérale Belgique. Le décret du 17-02 1852 supprime de fait la liberté de la presse en France alors que le large plébiscite du 2 décembre de la même année restaure l'Empire et conforte, par cette sorte de légitimation, la position du Buonaparte troisième du nom. Sans toucher à la Constitution elle-même, les gouvernants belges renforcent dès lors peu à peu le dispositif répressif à l'encontre des journaux.

Le 20-12 1852, la loi Faider réprime les offenses envers les souverains étrangers mais laisse les demandes de poursuite à l'initiative du gouvernement offensé. Derrière cette concession, se cache l'espoir du gouvernement belge d'aboutir à un accord économique entre les deux pays en matière de douanes jusqu'alors défavorables à l'industrie et au commerce du jeune Etat. S'ajoute aussi l'acceptation par la Belgique en août de la même année d'une convention littéraire et artistique avec la France qui *de jure* porte un terme à la contrefaçon. Et de fait les négociations ne reprennent qu'une fois la loi Faider votée. Elles débouchent, le 27-02 1854, sur la signature commune d'un traité commercial transitoire qui ne satisfait qu'à moitié la Belgique.[49]

---

[47] DE RIDDER A., « La Belgique de 1842 vue par un diplomate français », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. XCV, 1931, p. 1-72, p.6.

[48] DISCAILLES E., *Un diplomate belge à Paris de 1830 à 1864*, Bruxelles, Librairie nationale d'Art et d'Histoire G. Van Oest et cie, 2 tomes, 1909, t.1 p.304 et suivantes et p. 330, CCLX, fin septembre 1850, Ch. Rogier à F. Rogier.

[49] Voir analyse de DISCAILLES E., *Un diplomate belge, op. cit.*, t.2, p.477 et suivantes.

L'action de la diplomatie française rencontre le soutien inconditionnel de l'Autriche. Celle-ci, par le biais de son ministre à Bruxelles, obtient notamment, en 1852, l'interdiction de vente dans les gares belges du journal *La Nation* en raison de ses positions républicaines donc antidynastiques. Le ministre des Travaux publics en charge de la police des chemins de fer rend applicable cet interdit qui porte un préjudice indéniable au quotidien et gênera par la suite les développements de la presse socialiste tout entière.[50]

Jamais ! *Ou la bonne fortune d'une parole*[51]

C'est en vérité l'Europe de l'Ancien Régime qui partage le point de vue français sur la question des excès de la liberté de la presse en Belgique. Le gouvernement anglais, contre l'avis de sa presse, souhaite à son tour des lois belges plus répressives. Dès 1853, la diplomatie britannique a entrepris des démarches en ce sens auprès des cours du Nord dont elle a cherché l'appui. Les Anglais s'opposent en revanche à l'idée d'une intervention militaire, que l'on envisage de plus en plus sérieusement du côté français.

A l'occasion du Congrès de Paris tenu entre le 25 février et le 8 avril 1856 au terme de la guerre de Crimée, le ministre des Affaires étrangères français Waleski cherche à obtenir des puissances réunies un ensemble de mesures destinées à restreindre la liberté de la presse belge. S'il n'obtient pas des participants le droit de donner un pouvoir contraignant aux décisions, hors l'accord des Prussiens, tous acceptent de blâmer ce qu'il est alors convenu d'appeler le laxisme du jeune Etat et la « licence effrénée » qui règne dans les colonnes de ses journaux. Pour corriger cette situation, les propositions aux autorités belges ne manquent pas. On espère notamment qu'elles fassent voter par le Parlement la poursuite d'office en cas d'offense envers un souverain étranger, qu'elles exigent la signature des auteurs au bas des articles… [52]

---

[50] Voir notamment BAUDSON P., *La question de la presse belge de 1852 à 1858. Diplomatie, procès et lois*, Mémoire, Histoire (dir. : G. Jacquemyns), Bruxelles, ULB, 1958-1959, p.53 ; BARTIER J., *Libéralisme et socialisme au XIXe siècle*, Etudes rassemblées et publiées par G. Cambier, Bruxelles, Ed. ULB, 1981 et *Rops- De Coster. Une jeunesse à l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, Cahiers du Gram, 1996.

[51] SIRET A., *Jamais ! (séance de la Chambre des Représentants, 7-05 1856)*, Bruxelles, Librairie polytechnique A. Decq, mai 1856.

[52] BAUDSON P., *La question de la presse belge, op. cit.*, p.60 et suivantes ; VAN DEN DUNGEN P., « L'Université libre de Bruxelles au temps des Crocodiles », *Rops-De Coster. Une jeunesse à l'ULB*, Bruxelles, Cahiers du GRAM, 1996, p. 39-127, p. 95-111 et, de façon générale, THULARD J., *Dictionnaire du Second empire*, Paris, 1995.

Par-dessus tout, enfin, qu'elles obtiennent la suppression du jury populaire pour que les procès de presse se déroulent non plus en cour d'assises mais devant un tribunal civil. Soit face à des magistrats. Les jurés-citoyens, moins sensibles aux pressions politiques, condamnent en effet rarement les journalistes et passent, aux yeux des puissances, pour les premiers responsables du laxisme réprouvé. Le débat est majeur puisque, en 1830, le rétablissement du jury populaire, supprimé par Napoléon 1er en 1814, avait été une des priorités des membres du Congrès national belge pour garantir la liberté de la presse.[53]

Si les publicistes devaient désormais passer en jugement devant une cour civile animée par des *professionnels*, ils tomberaient sous le coup de l'article 1382 selon lequel « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer »[54]. Pour les dirigeants belges, il est dès lors exclu de concéder davantage.

Le représentant catholique et ministre, Vilain XIIII, l'affirme sans détour à la tribune de la Chambre dans un discours événement. « Jamais », déclare-t-il, les Belges ne modifieront de leur plein gré la Constitution, « l'arche sainte de (leurs) libertés ». Parce qu'ils refusent « le retour des chaînes ».[55] Avec une majorité de la presse, l'homme politique estime que la loi Faider, à laquelle s'ajoute depuis mars 1856 la loi Nothomb qui autorise l'extradition en cas d'attentat ou d'assassinat sur la personne d'un chef d'un gouvernement étranger ou sur sa famille, constitue un arsenal législatif suffisant.

Joseph Boniface, alias Louis Defré, chantre libéral, écrit dans sa correspondance bruxelloise au *Messager de Gand*, que la foule, considérable dans les tribunes publiques de la Chambre à l'occasion de cette séance, ressentit un « effet électrique » à l'écoute de cette mâle parole. Elle constitue aux yeux du journaliste une des belles pages de « notre histoire parlementaire ». Et conclut-il, quoique Vilain XIIII « fasse partie d'un ministère catholique, je ne puis m'empêcher de le proclamer ».[56] Un cortège citoyen estimé à

---

[53] HUYTTENS C. E., *Discussions du Congrès national de Belgique, 1830-1831. Mises en ordre et publiées par le Chevalier Emile Huyttens, greffier de la Chambre des représentants, précédées d'une introduction...*, Bruxelles, Ad. Wahlen et cie, 1844-1845, 5 t, t.3, p.576 et suivantes.

[54] BEAURENT O., *Les Congrès de la presse belge avant 1914*, Mémoire, Journalisme, (dir.: Eliane Gubin), Bruxelles, ULB, 1989-1990, p.75-76.

[55] SIRET A., *Jamais !* , *op. cit.* , p.8.

[56] BONIFACE J. (Defré), *Correspondances politiques. Revue des hommes et des choses,* Bruxelles, chez tous les libraires, 2 t, 1858., t.2, Voir Correspondance XXX,10-05 1856, p5-14.

plusieurs milliers de personnes s'était formé Grand-place, à Bruxelles, pour manifester son approbation au Ministre jusque devant les fenêtres de son hôtel particulier.[57]

En réalité pourtant sa déclaration s'adressait avant tout à Léopold 1er. Vilain XIIII et le gouvernement belge avaient en effet eu vent que le souverain, à l'instar du duc de Brabant, le futur Léopold II, avait encouragé les puissances, en marge du Congrès de Paris, à enjoindre à la Belgique de modifier sa Constitution. Sans succès. [58]

En revanche, lorsque en janvier 1858, des journalistes belges, Louis Labarre dans *Le Drapeau*, Nicolas Coulon dans *Le Prolétaire* et Victor Hallaux dans *Le Crocodile*, saluent la tentative d'assassinat perpétrée sur l'empereur des Français par le révolutionnaire italien Orsini, les poursuites judiciaires à leur endroit sont immédiates. Tout comme leur condamnation par un jury populaire.[59] L'heure est désormais à la sévérité. Dès mars, le Parlement vote une loi qui instaure la poursuite d'office et alourdit les peines en cas d'offenses par voie de presse. Par crainte d'une- réelle- menace extérieure et face à ces pressions réitérées, les autorités belges ont dû composer au sujet de la liberté de la presse, sans cependant toucher à la Constitution.

En outre, les sanctions pénales ont atteint des rédacteurs d'organes satiriques ou d'extrême-gauche, somme toute peu lus, comme le souligne ironiquement la presse anglaise. L'édition incriminée du *Drapeau* atteint 303 exemplaires, selon les services de la poste, dont 183 diffusés en Belgique. Quant au *Crocodile*, jadis hebdomadaire à succès, il n'aurait plus tiré à l'époque qu'à 70 exemplaires.[60] En revanche, des milliers de numéros de journaux belges modérés mais cependant hostiles à l'empereur continuent à quitter la Belgique vers l'étranger et particulièrement *L'Indépendance belge* qui peut en exporter jusqu'à 5 000 par jour au-delà des frontières nationales.[61]

---

[57] BAUDSON P., *La question de la presse belge, op. cit.*, p.171.
[58] STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique. Pouvoir et influence*, Bruxelles, Racine, 1996 (2ème édition revue), p. 217.
[59] Archives générales du royaume, Parquet général, 208, Offenses envers des souverains étrangers et affaires jugées par les cours d'assises de la Belgique pendant la période 1853-1870 (liste incomplète), WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865)*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 40, 1966, n°1, p.7.
[60] LUYKX Th., "Negentiendeeuwse persprocessen", *op. cit.*, p.29.
[61] BAUDSON P., *La question de la presse belge, op. cit.*, p.181.

***Presse libre, presse* licencieuse**

Cette victoire relative et circonstancielle du *parti de l'ordre* réjouit quelques libéraux. Elle plaît avant tout à l'aile conservatrice de l'opinion catholique, le parti noble en tête qui a sans cesse réprouvé le développement de la presse, propagatrice des idées *nouvelles* et de l'esprit roturier. Nombre d'ecclésiastiques se joignent à ces milieux gagnés à l'idée de la lutte nécessaire contre la *licence* de la presse. Pour ceux-là, une liberté, toute constitutionnelle qu'elle soit, vaut moins que la loi de dieu et n'octroie pas de blanc-seing pour répandre l'erreur qui *corrompt* un lectorat crédule.[62] On ne goûte pas un poison pour savoir s'il tue, assènent les évêques.[63]

Quant aux catholiques *tout court*, c'est-à-dire en tout, ils apparentent la politique à la morale, par essence catholique, et estiment dès lors qu'il faut livrer un combat sans merci aux publications *immorales*. De façon plus concrète, d'autres partisans belges de la répression font preuve de *raison*. Ils estiment que, malgré les belles envolées politiques applaudies à la Chambre, la Belgique n'est pas l'Angleterre et qu'elle ne peut de ce fait ignorer l'avis des puissances européennes.[64]

Pour Gustave Jottrand, le défenseur de Victor Hallaux et, naguère, son condisciple d'université et de guindailles bruxelloises, la critique du régime napoléonien relève en vérité d'une liberté de la presse bien comprise et non d'un abus. Parce qu'elle rappelle aux citoyens la personnalité d'un souverain qui a confisqué les biens des d'Orléans (de surcroît apparentés aux Saxe-Cobourg), avant de projeter l'annexion de la Belgique. Le journaliste Hallaux, par ailleurs fils d'une bonne famille, remplit donc son devoir de *publiciste* lorsqu'il fustige le dirigeant français qui, sur ces deux points, porte atteinte au sentiment national belge. Désormais bourgeois respectable et directeur d'une feuille de qualité, *L'Uylenspiegel*, Hallaux a seulement poursuivi en « bon enfant » une collaboration de jeunesse dans l'organe d'une société « mythique » alors en décrépitude. Jeune lettré à la

---

[62] BOONE, J.B (Révérend père), *Opuscules*, seconde éd., publiées sur les exemplaires revus par l'auteur, Tournai, Casterman, 3 t, 1854.

[63] DECHAMPS, V., *Conférences prêchées à la cathédrale de Liège pendant l'Avent de 1843, suivies de l'instruction pastorale de l'épiscopat belge sur les mauvais livres*, Liège, L. Grandmont-Donders, 1843, p.29.

[64] *Journal historique et littéraire*, « Des excès de la presse en Belgique », t. 23, 1856-1857, p. 86-91. Voir aussi l'avis divergent de l'imprimeur PARENT F., *Considérations sur la liberté de la presse par un imprimeur belge*, Bruxelles, F. Parent, 1856 qui recommande, contre « l'abus de la liberté », la « tolérance à l'injure » le rétablissement d'un timbre proportionnel à la dimension des journaux. Le timbre n'est selon lui qu'un juste impôt prélevé sur les annonces notamment.

cause juste, il manie certes l'injure mais sans préméditation. Cette plaidoirie, qui résume l'avis des plus fervents défenseurs du rôle de la presse dans la démocratie bourgeoise, ne convainc pas le jury. L'accusation emporte la mise au nom de l'équité puisque les deux autres prévenus ont déjà été condamnés.[65]

Antibonapartistes et bonapartistes en Belgique : la menace intérieure

A la différence des précédentes lois contre la liberté de la presse, celle de mars 1858 sur la poursuite d'office rencontre l'assentiment presque unanime de la Chambre et du Sénat. Les parlementaires la votent respectivement à 80 voix contre 10 (et 4 abstentions) et à 34 voix contre 4 (et 1 abstention). Les représentants de l'opinion citoyenne opèrent un recul clair sur la question, devant des impératifs politiques majeurs. Même le grand quotidien de Bruxelles, *L'Indépendance belge*, rend compte avec parcimonie des trois procès.

Par ailleurs, en Belgique, circulent d'alarmants projets de rachat de quotidiens par des Français. La critique minoritaire mais récurrente selon laquelle trop de journalistes « sans nationalité », « cosmopolites » peuplent les rédactions belges au risque de menacer l'existence d'une presse *libre* est ravivée par ces bruits. Autant que par l'arrivée de la proscription dont les éléments lettrés trouvent souvent des emplois de rédacteurs dans les journaux.[66] Ces exilés contribuent à exacerber, dans leur pays d'accueil, le conflit avec le régime napoléonien. Ils osent également « critiquer nos hommes politiques, les traîner dans la boue alors « qu'ils devraient s'estimer heureux de jouir en paix de l'hospitalité belge ».[67] C'est pourquoi des animateurs de presse tels que Frère-Orban exigent la nationalité belge comme premier critère d'embauche au poste clé de rédacteur en chef

---

[65] AULB, Fonds Jottrand PP 146- 3.6, Série de lettres de V. Hallaux à Gustave Jottrand, fils de Lucien et avocat du journaliste accusé. Victor Hallaux se réfugie à Londres dès févier 1858, sa présence y est encore attestée en avril de la même année. Il vit alors dans la misère. Le dossier contient entre autres le brouillon remanié (ou le texte prononcé en séance ?) de la plaidoirie de Gustave Jottrand ainsi que, ajouté par lui au crayon, les temps forts de l'argumentaire du Ministère Public. Parmi les thèses de l'avocat général retenons la suspicion de collusion du *Crocodile*, requalifié à juste titre *publication politique* et non seulement satirique et badine, avec le quotidien russophile *Le Nord*. L'affirmation reste à ce jour indémontrable. Elle devient néanmoins très vraisemblable à la lecture de l'hebdomadaire qui soutient les thèses du journal tsariste pendant la guerre de Crimée. Voir : PASSEMIERS, R., *De Brusselse satirische pers en Napoleon III (1852-1858) : De zaak Le Crocodile*, Mémoire, Gand, RUG, 1976 et VAN DEN DUNGEN P., « l'Université libre de Bruxelles », *op. cit.*, p.39-129.

[66] « Gagistes français », *Le Courrier belge*, 6-08 1835, p. 2 (L'article peut sans doute être attribué à Lucien Jottrand).

[67] AULB., Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, Notes et documents sur la presse en Belgique, 1858-1885, n°697, Bruxelles, 4-09 1858, F. Tindemans à Frère Orban.

dans les titres qu'ils dirigent ou influencent.[68] Il est vrai que le premier actionnaire de la société en commandite (constituée en février 1856 à Cologne) qui détient *L'Indépendance belge*, quotidien de diffusion internationale, est le français antibonapatiste Léon Berardi.

Il en est également le gérant et le directeur politique. Il possède initialement 200 actions nominatives de 1 000 francs chacune sur un total de 800 que se partagent une dizaine de banquiers et de financiers de Cologne parmi lesquels Siméon et Abraham Oppenheim. Le journal est donc à l'origine une œuvre à capitaux avant tout prussiens. Berardi conforte sa position d'actionnaire majoritaire, dès le mois de mars suivant, par le rachat des 100 actions du Docteur Louis Désiré Véron, Français et ancien propriétaire du *Constitutionnel*, un organe républicain.

Il contacte ensuite Henri Eugène Philippe Louis d'Orléans. Plus connu sous le titre de duc d'Aumale, il est le cinquième fils de Louis-Philippe et le frère de Louise-Marie d'Orléans (la première reine des Belges). Il réside en Grande-Bretagne et ne souhaite pas découvrir son action politique publiquement. Il rachète dès lors 168 actions dont 148 par le biais d'un Anglais nommé Engelbach, et 20 sous le nom de Willemaers, avocat à la Cour de Bruxelles.[69] De la sorte, le quotidien *belge* passe dans les mains d'actionnaires *français* désormais majoritaires et dont la ligne politique s'oppose clairement au régime napoléonien.

De leur côté, les bonapartistes ne restent pas sans agir. A Anvers, Adrien Carton de Wiart, un avocat également administrateur d'une société d'assurances, représente leurs intérêts au sein de la Société de presse par actions François Outendirck et cie, fondée en février 1858 avec 400 000 francs de capital. En tant que membre du comité de surveillance, il contrôle l'action du directeur gérant et rédacteur en chef François Outendirck, homme de lettres, condamné pour faux et usages de faux en 1848 et désormais bien implanté dans l'Association libérale de la ville. Le journaliste, résidant à demeure dans les bureaux de la

---

[68] BRAIVE G., « Les groupes de presse belges en 1858 », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, Bruxelles, t. XLV, n°2, 1967, p. 408-437.

[69] CAZELLES, R., « Le duc d'Aumale et la presse », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, XVIII, 1971, p. 589-609, p.602-603 et VANDERVAEREN M-C., *L'Indépendance belge. Transformations et sources d'informations 1844-1848*, Mémoire, Histoire (dir.: R. Aubert, J. Lory), UCL, Louvain, 1972, p. 53 et suivantes. Figurent également parmi les actionnaires fondateurs, les financiers allemands Deichmann et V. Wendelstadt et l'inspecteur de la société d'assurances contre l'incendie La Colonia Hasenkamp qui représente d'autres gens de la finance.

société, administre et rédige pour une bonne part *Le Précurseur* et une revue commerciale, deux publications achetées à H. De Wever. Outendirck gère également *L'Avenir* qu'il a créé. Il reçoit une part sur les éventuels bénéfices de l'affaire et, par contrat, ne peut participer à une autre société de presse.[70]

Or, en vertu d'un accord passé devant notaire en août de la même année, Adrien Carton de Wiart se porte acquéreur du *Télégraphe* (des frères Briavoinne) pour 35 000 francs. La somme s'ajoute aux 20 000 francs versés par Ernest Esprit-Privat, un ancien représentant du Loiret devenu rédacteur dans la presse impériale et qui réside alors en Belgique.

Le même mois, Adrien Carton de Wiart rachète à Sterckx, *L'Observateur belge* et sa doublure *Le Journal de Belgique*, pour 150 000 francs. Selon les informateurs de Frère-Orban, l'ancien propriétaire, fortune faite, serait parti s'installer en Allemagne. D'après des indiscrétions indignées parues dans la presse, il aurait obtenu 15 000 francs de rente viagère.

Le fait essentiel est que l'argent provient de la « même société française bonapartiste qui a acheté *Le Télégraphe* ». En la circonstance, ce sont les noms de deux diplomates de la légation française, Rolland et Hennequin, qui figurent en qualité de co-propriétaires de *L'Observateur belge* sur un acte additionnel daté du 28 août. Carton de Wiart, homme de paille, peut donc écrire à Esprit-Privat (en exagérant sa position cependant) qu'il est désormais « le propriétaire du *Télégraphe*, de *L'Observateur* et du *Journal de la Belgique* ». Il espère désormais prendre possession « de *L'Echo du Parlement* voire même de *L'Etoile belge* » afin de maîtriser « la majorité de la presse libérale qui seule en Belgique fait opposition au gouvernement impérial ». Sous ces conditions, conclut-il en réclamant la Légion d'honneur, « nous pourrons diriger l'opinion à notre guise ».[71] Ayant déjà un pied dans le groupe Outendirck, il se propose de placer ce dernier à son tour sous la coupe des Français pour lesquels il travaille.

La société en commandite, tenante d'une *opinion libérale* qui lie de manière indissoluble

[70] *Société en commandite pour la publication du Précurseur, de L'Avenir et de La Revue commerciale d'Anvers constituée par acte passé à Anvers le 15 février 1858 devant MM. Les Notaires Gheysens et Van Sulper*, Anvers, J. E. Buschmann, (1858).

[71] AULB., Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, Notes et documents sur la presse en Belgique, 1858-1885, n°697, et notamment Bruxelles, 27-09 1858, ill. à Frère-Orban ; Archives personnelles d'Eliane Gubin, Dépouillement Collection Eugène Bourger (Archives de l'Etat à Arlon), *Le Prolétaire*, 14-02 1859, p.1 qui est à l'origine de la publication de cette lettre de Carton de Wiart.

la liberté de la presse au sentiment national, contre aussitôt l'offensive grâce à l'intégration du *Précurseur* dans *L'Union commerciale*. Celle-ci est animée par une partie de l'ancienne rédaction du *Précurseur*. Le titre appartient donc à nouveau à des actionnaires belges alors, qu'entre-temps, la société Outendirck a été dissoute.[72]

Dans la capitale également, les projets bonapartistes sont battus en brèche. *L'Observateur belge* menace faillite sous la direction de ses nouveaux dirigeants et l'influence du *Télégraphe* est à peu près nulle. Cette brève mais sévère tourmente atteint son sommet en 1860 lorsqu'une partie de la presse française relaie les projets d'annexion du régime napoléonien. L'information a pour effet de resserrer momentanément les liens entre les divers courants de *l'opinion bourgeoise* du jeune Etat belge.[73]

Malgré l'instauration de l'empire « libéral » à cette date, la liberté de ton de titres comme *L'Indépendance belge* et *L'Etoile belge* de Denis Madoux (dont nous reparlerons en détail), maintient vives les tensions avec Paris. Ainsi entre janvier et octobre 1861, *L'Etoile belge* est-elle interdite 58 fois d'entrée sur le territoire français. En novembre de la même année, son directeur est même convoqué par l'Administrateur de la sûreté belge. A cette époque, ce journal d'opinion libérale sans esprit de doctrine publie des correspondances de Londres signées Louis Blanc- un républicain- et des articles politiques parfois roides d'un certain Verax, pseudonyme du duc d'Aumale. L'opposition à Napoléon III persiste également dans les colonnes de *L'Indépendance* des Berardi. Le gouvernement impérial tentera d'ailleurs une sorte d'entrisme dans sa rédaction, un épisode sur lequel nous reviendrons.[74]

Au cours des années 1860, les condamnations judiciaires pour offenses envers un souverain étranger visent à nouveau essentiellement les animateurs de la petite presse.[75] Désormais, hors contexte de crise majeure, des organes de la grande presse bourgeoise libérale se montrent solidaires envers les condamnés en vertu de la liberté de la presse et

---

[72] BRAIVE G., « Les groupes de presse », *op. cit.*, p.412 et suivantes et WILS, L., *De liberale antwerpse dagbladen, 1857-1864*, Leuven-Paris, Nauwelaerts, CIHC 26, 1962, p.33 et suivantes.

[73] STENGERS J., GUBIN E., *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Le grand siècle de la nationalité belge, de 1830 à 1918*, Bruxelles, Racine, t.2, 2002, p. 41-44.

[74] DEBROUX, M., *Contribution à l'histoire du journal L'Etoile belge, 1850-1940*, Mémoire, Histoire (dir. : J. Stengers), 1970, Bruxelles, ULB, p. 213 et suivantes.

[75] Voir : 3-01 1866, Procès de presse contre *L'Espiègle*, A.G.R., Cour d'assises du Brabant, 991, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1866-1880) ten tijde van de 1ste Internationale*, Louvain -Paris, Nauwelaerts, CIHC 60, 3 vol., 1970-71, vol.1, n°9, p.17-18.

au nom de la confraternité. Même s'ils réprouvent les méthodes de chantage et le ton parfois ordurier dont ils font preuve. En 1866, lorsque au terme d'un procès qu'il a perdu, Odilon Delimal, directeur de *L'Espiègle*, est contraint d'insérer son jugement dans une vingtaine de journaux, la plupart d'entre eux lui offrent l'espace nécessaire à la publication. Sans ce geste, le journaliste aurait dû débourser une vingtaine de milliers de francs.[76]

En 1870, après la chute du gouvernement impérial, les protestations officielles émanent surtout du gouvernement de Bismarck qui juge la presse belge largement francophile, y compris dans ses rangs catholiques. *L'Indépendance* profite de surcroît de la chute momentanée de la presse parisienne pour tenir le rôle de « journal européen écrit en langue française ».[77]

C'est donc au nom de la liberté et de l'indépendance de la presse, perçue comme l'unique *média* propagateur des *valeurs* du régime bourgeois et souverain, que se sont constitués des groupes de presse, composés de citoyens belges, pour la défense d'intérêts politiques avant d'être économiques. La correspondance du chef de cabinet Charles Rogier au bourgmestre d'Anvers montre combien le gouvernement (libéral) suit avec attention les développements de l'affaire Outendirck.[78] C'est la condamnation sans appel des sociétés de journaux dont le capital est amené par des éléments étrangers, au risque de freiner le développement de la presse en Belgique.

Il faut en revanche souligner l'importance, la pérennité et le succès d'organes antibonapartistes. Par leurs prises de position, ils ont sans conteste gêné la neutralité obligée de l'Etat belge, mais ils ont pu séduire *un public libéral* par la diffusion d'un message acquis aux idées constitutionnelles bourgeoises. Dès lors les menaces sur la liberté de la presse n'ont été tangibles et réelles que de façon circonstancielle et limitée. Le Parlement a certes voté la loi de mars 1858, en accord avec une opinion citoyenne inquiète. Mais il a rejeté les projets, lourdement suggérés par les puissances, de restauration du droit de timbre et de suppression du jury de cours d'assises.

---

[76] BARTIER J., *Odilon Delimal, op. cit.*, p. 60 pour la citation.
[77] DE GARCIA DE LA VEGA D., *La neutralité de la Belgique et la liberté de la presse*, Bruxelles, A. Decq, 1870, p.7.
[78] WILS, L., *De liberale antwerpse dagbladen, op. cit.*, p.41.

Soulignons enfin la place majeure dévolue aux journalistes dans la défense et l'illustration du sentiment national par le biais de la presse qui, à ce titre et pour beaucoup, doit bénéficier d'une liberté sans entrave. Cet élément explique en partie le choix posé par plusieurs bourgeois libéraux de 1830 de rester vaille que vaille fidèles à l'unionisme, fondateur de la nation. Voire de rejoindre l'opinion catholique. Tel Edouard Ducpétiaux pour qui la catholicité est universelle et s'oppose au fractionnement *particratique* de la société, né de fait avec la création du parti libéral en 1846.[79] Pour ceux-là, la presse désormais divisée en opinions libérale exclusive, catholique et (pré) socialiste, trahit sa mission première de propagatrice des idées nouvelles et affaiblit le sentiment national. [80]

Liberté de la presse, devoir de publicité

Ainsi la presse est porte-voix ou plutôt *porte-verbe*. Car « la parole, c'est la pensée s'étendant à quelques pas, au moyen de la voix ; la presse, c'est la pensée s'étendant mille fois plus loin au moyen de l'impression sur papier ».[81] Et pour les commentateurs les plus libéraux- au sens politique du terme- citations de Beaumarchais, Constant ou Mirabeau à l'appui, « l'idée fausse » elle-même doit pouvoir se répandre car du choc des opinions sort invariablement *la vérité*. La presse est en charge d'une mission constitutionnelle et en ce sens est inviolable, intouchable.

Pourtant le patron de presse français Emile de Girardin, inspiré de l'exemple des journaux américains et du *Times* de Londres, -mais c'est bel et bien par lui que l'opinion belge découvre le point de vue- , développe, dès les années 1830, une thèse opposée à cet argumentaire. A ses yeux, le quotidien idéal véhicule un contenu dépolitisé, au moins au sens partisan du terme. Parce qu'il dénie à la presse le rôle de « guide de l'opinion ». Il trouve dans les annonces et non dans les abonnements, auxquels il préfère la vente au numéro, la base d'une saine gestion économique du média. Dans *De la presse périodique au XIXe siècle* (1836) et *De la liberté de la presse et du journalisme* (1838), il comprend

[79] DUCPETIAUX E., *Les partis en Belgique : à propos des prochaines élections. Lettres adressées au* Journal de Bruxelles *par un unioniste de 1830*, Bruxelles, Librairie polytechnique A Decq, 1859.

[80] Cette approche de la liberté de la presse dans sa relation avec le sentiment national est en partie une illustration des thèses de STENGERS J., GUBIN E., *Histoire du sentiment national, op. cit.*, t.2, 2002.

[81] SIRTAINE G., *Le régime constitutionnel, op. cit.*, p.20.

le journalisme comme un commerce et qualifie la polémique de tyrannie.[82]

Si ces idées et leur mise à exécution par l'auteur sont d'abord mal perçues, voire incomprises, il ne faut pas les perdre de vue. Parce qu'elles annoncent un glissement de sens et de pratiques d'une *publicité idéologique* à une *publicité commerciale* n'excluant cependant pas la défense d'opinions.

Encore faut-il tâcher de prendre la mesure de ce qu'il est convenu d'appeler *l'opinion publique*. C'est un concept dont la signification a été changeante au fil du temps. Ainsi c'est à partir du milieu du 17ème siècle que les Anglais parlent de *public* au lieu de *world* ou de *mankind*. En France, à pareille époque, on utilise le même terme. Un siècle plus tard en Allemagne, il sera question de *Publikum*. A la fin du 17ème siècle, la langue anglaise emprunte au français le mot « publicité », dont elle fait le vocable *publicity*, alors que l'allemand l'adopte à son tour mais à nouveau un siècle plus tard.

Dans la France de l'Ancien Régime le *public* se compose originellement des lecteurs et des spectateurs évoluant à la Cour du roi. Investissant peu à peu les villes, Paris en tête, ils constituent un premier ensemble de personnes dont le poids s'affirme dès le 18ème siècle, en opposition à la politique du secret symbolisée par le pouvoir discrétionnaire du souverain. C'est d'abord la presse, médiatrice mais aussi actrice, qui relie les tenants de cet ensemble, de cet *espace* sociétal, autant qu'elle multiplie les échanges (volontiers contradictoires) entre eux par la publicité des débats qui touchent à la *cité*. Le terme de *public opinion* apparaît quant à lui en Angleterre à la fin du 18ème siècle.[83]

Des opinions publiques divisées : la querelle des patriotes (1831-1839)

Mais au-delà du large consensus sur la nécessité de la liberté de la presse et du devoir de publicité qui en découle, des divergences *politiques* traversent immédiatement les premières opinions concernées.

Ce sont d'abord les grands titres de la presse d'opposition au régime d'Orange qui ont trouvé un public encore restreint grâce auquel certains d'entre eux ont pu engranger des

[82] LAVOINNE Y., «Des abonnés. Variations sur l'économie et la liberté : de Girardin à Weber », *La presse selon le XIXe siècle*, textes réunis par BAUTIER R., CAZENAVE E. et PALMER M., Paris, Université Paris III-Paris XIII, 1997, p.114-123.

[83] HABERMAS J., *L'Espace public, op.cit.*, p.36 et suivantes. Voir aussi LUSEBRINK H. J., MOLLIER J-Y., GREILICH S. (éd.), *Presse et événement : journaux, gazettes, almanachs (XVIIIe -XIX e). Actes du colloque international. La perception de l'événement dans la presse de langue allemande et française*, Université de la Sarre, 12-14 mars 1998, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfort, New York, Wien, 2000.

bénéfices. Ainsi les actionnaires fondateurs du *Courrier des Pays-Bas*, principalement l'imprimeur et propriétaire Coché-Mommens, Claes, Ducpétiaux, Jottrand, avocats, Lesbroussart, professeur à l'athénée de Bruxelles, Van Meenen et Nothomb, ont perçu, entre juillet 1828 et décembre 1831, quelque 60 000 florins de bénéfice effectif.[84]

Cette presse de circonstance, issue de la révolution, connaît toutefois un rapide déclin dû à la normalisation progressive de la situation politique et au départ de la plupart de ses rédacteurs révolutionnaires appelés à des fonctions publiques importantes. Un titre phare comme *Le Politique* passe de 851 abonnés en 1831 à 264 en 1836 tandis que disparaissent *Le Courrier des Pays-Bas* ou *Le Belge*.[85]

Désormais en charge avec d'autres de la gestion du jeune Etat libéral, ces anciens publicistes vont tâcher de répandre, par la difficile constitution d'une presse gagnée à leur cause, un message de politique de *raison* (ou du moins *raisonnable*), inacceptable aux yeux de certains de leurs confrères, gens de plume, restés dans les milieux de presse. Pour ceux-là, la révolution n'a pas achevé son œuvre d'instauration des libertés politiques.

Les dissensions s'observent dès la création en mars 1831 de l'Association nationale belge, dissoute en juillet de la même année, qui compte en ses rangs bon nombre de ces journalistes publicistes. Il s'agit de patriotes nourris d'engagements divers, contradictoires (réunionistes à la France, orangistes libéraux, démocrates...) et dont beaucoup sont opposés à l'acceptation par le Congrès national du traité des 24 articles.

Ainsi deux ministres démissionnaires du premier cabinet du Régent, Tielemans et Gendebien y côtoient les frères Bayet du quotidien *L'Emancipation* ou encore

---

[84] A.G.R., Collection des Microfilms, 2484-2499, Archives familiales F.J. Van Maanen, (1744-1875), portefeuilles 4, n°2487, Le journal *Le Courrier des Pays-Bas*, 1828-1831. Comptes, et n°2488 Acte de fondation. *Courrier des Pays-Bas*. Il s'agit précisément de 17 311, 36 florins par année et 1226, 33 pour chacune des 14 actions qui constituent la société.
Voir MONTENS V., « Coché et Demeuldre-Coché » dans KURGAN G. JAUMAIN S., MONTENS V. (avec la collaboration de HEIRWEGH J. J. et PUISSANT J.), *Dictionnaire des Patrons de Belgique, les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996, p. 106-108. Dans le projet de convention du 1er juillet 1828 une part vaut 4 725 florins (soit 10 000 francs) Coché-Mommens en possède 3, Claes 1 ½, Ducpétiaux 1, Jottrand 3, Lesbroussart 1, Van de Weyer 1 et Van Meenen 1 ½, 3 autres à des tiers. L'acte de fondation, en date du 24 juillet 1830 montre que c'est Jean-Jacques Coché-Mommens le propriétaire, soit de la famille Coché, porcelainier à Bruxelles possédant deux fabriques à Ixelles et marié à Thérèse Mommens, fille de notaire. La liste des actionnaires est modifiée sur un point dans le projet final : c'est en effet le nom de Nothomb qui figure à la place de celui de Van de Weyer.

[85] BOURSON Ph. « Histoire de la presse », *Patria Belgica, Encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, VAN BEMMEL E. (dir.), Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1875, t. 3, p. 357-382, p.377.

Lesbroussart, Ducpétiaux, Bartels, Levae... En somme se constitue, en face des tenants du *pragmatisme* politique, une presse de *déçus* de la Révolution (et de sa *démocratie inaboutie*). Ceux-ci préfigurent ce que nous appellerons la *nébuleuse des malcontents*.

Ils seront à l'origine d'un courant démocratique initiateur des premiers organes de l'extrême-gauche ainsi que d'une presse d'opposants au nouveau gouvernement national. Voire, dans le cas de certains nobles orangistes, de réfractaires au *régime libéral* lui-même.

Les déçus, hommes de lettres adeptes des thèses libérales entières à radicales, dénoncent cette *pédarchie*, selon le mot d'Alexandre Gendebien, composée de jeunes journalistes « assez présomptueux pour aspirer au gouvernement ».[86] Dans leurs publications, ils rejettent l'idée d'une nation basée sur un libéralisme de *compromis* qu'illustrent à la fois le choix de Léopold 1er, voire celui de la monarchie au détriment de la *république*. Nostalgiques des espérances suscitées par l'alliance initiale de 1828, ils ne se reconnaissent pas dans ces « quelques hommes de plume et de parole, qui semblent toujours avoir tout fait parce qu'ils élèvent la voix au-dessus de toutes les voix ». En vérité, rappelle Louis de Potter, « l'opposition véritable c'est le peuple », celui qui n'oublie jamais une idée, un « sentiment...quand même ses prétendus guides cesseraient de les lui rappeler ».[87]

Adolphe Bartels, qui se proclame « écrivain national », considère d'ailleurs que la révolution a été *volée au peuple*. Disposant au plus d'un diplôme d'humanités, sans ressources à la mort de son père en 1821, ce publiciste, après avoir exercé le métier de commis voyageur pour le commerce familial en Allemagne- pays où il s'est converti au catholicisme- place dorénavant ses espérances dans le journalisme et dans l'exercice d'une totale liberté de la presse. Selon lui, « malgré beaucoup de sottises en circulation...les résultats de la controverse aboutissent toujours au triomphe de la liberté et de la vérité ».[88] Bartels est un exemple typique du *journaliste-publiciste politique*.

---

[86] GENDEBIEN A., « Révélations historiques sur la Révolution belge de 1830 » dans GARSOU J., *Alexandre Gendebien, sa vie, ses mémoires*, Bruxelles, René Van Sulper, 1930, p. 175 et suivantes, p. 222-223. Cet ensemble de textes ayant initialement paru à partir de 1867 dans *La Liberté*.

[87] DE POTTER L., *Révolution belge, op.cit.*, p.99.

[88] BOLAND, A., *Le Procès, op. cit.*, p. 49 et suivantes, p. 137 et AULB, Fonds Bartier PP65, Dossier, A. Bartels, *Le Courrier belge*, 25-06 1834.

Il est une des composantes d'un milieu de presse restreint ayant structurellement souffert des engagements individualistes et changeants de ses membres. Il illustre une part non négligeable de la presse belge d'avant 1840, surreprésentée par rapport à son effectif au sein de la population belge. Celle de l'opinion *patriote radicale* hors de toute dimension *transactionnelle* (du point de vue des idées) et *commerciale* (du point de vue de la gestion des organes de presse).

La presse orangiste antipatriote ?

L'idée de la non-viabilité du jeune Etat demeure cependant ancrée dans une autre partie de l'opinion, spécialement au sein de la bourgeoisie industrielle et de la noblesse, qui s'expriment par le biais d'organes dits *orangistes*.

Ici à nouveau des divergences existent. On distingue les partisans d'une restauration pure et simple du royaume des Pays-bas et ceux qui souhaitent le retour de l'ancien souverain à la tête d'un état qui aurait administrativement séparé la « Hollande » de la Belgique. Mais on observe également des partisans d'une nation indépendante avec Guillaume pour roi. Les premiers historiens de la presse ont tenté de minimiser l'importance numérique des journaux orangistes, tel Ulysse Capitaine qui a parlé de leur « petit nombre » d'abonnés. Or, il faut souligner que les quatre titres principaux de cette tendance politique (tous quotidiens à 6 ou 7 publications par semaine) ont représenté, au contraire, entre 1831 et 1835, jusqu'à 10 % du total des abonnements de la presse belge.[89]

En outre, cette opinion a rencontré un succès certain auprès de l'élite, ce qui a renforcé son poids. Elle a connu aussi une implantation, circonstancielle mais majeure, dans les centres urbains là où, justement, se constituait *l'opinion publique*.

Ces milieux ont été jugés globalement antipatriotes, entre autres parce qu'ils ont bénéficié de subsides importants du gouvernement hollandais (jusqu'à 40 000 francs par an pour *Le*

---

[89] CAPITAINE U., *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, J. Desoer, 1850, p. 191 ; LEBROCQUY P., *Souvenirs, op, cit.*, p. 46 et MALOU J., « Notice statistique sur les journaux belges », *op. cit.*, p. 275 cite les chiffres suivants : *Journal du commerce d'Anvers* 440 abonnés en 1831, 465 en 1834 et 189 dès 1837. Pour *Le Lynx* de Bruxelles : 541 abonnés en 1832, 515 en 1835 mais 261 en 1841. Pour *Le Messager de Gand* : 790 abonnés en 1832, **820** en 1834 et 572 en 1838.Quant à *L'Industrie de Liège*, elle compte 451 abonnés en 1831 et 164 en 1838. Ces chiffres représentent 7.4 % du total des abonnements à la presse belge en 1831, 10 % en 1832 et en 1833 et **10, 4%** en 1834. A titre de comparaison, les plus importants quotidiens de la capitale revendiquent respectivement : *L'Emancipation* 602 et 1827 abonnés en 1831 et en 1833 ; *L'Indépendant* 606 et 1 418 aux mêmes dates. *L'Emancipation* aura jusqu'à 2 580 abonnés en 1839.

Lynx de Bruxelles et *L'Industrie* de Liège). Il faut pourtant distinguer parmi eux entre un clan noble, fidèle à l'ancienne dynastie par légitimisme et favorable à l'Ancien Régime, avec des hommes comme les ducs d'Ursel, d'Oultremont et le prince de Ligne. Puis, celui de la *politique réaliste*, convaincu de l'intérêt vital des débouchés économiques hollandais.[90]

Or ces derniers disent agir par *patriotisme* et adhérer au régime constitutionnel bourgeois. Ainsi les animateurs du *Messager de Gand* souscrivent-ils entièrement aux idées nouvelles. Ils soutiennent la notion de l'égalité civile, l'idée de souveraineté nationale et la liberté de la presse. Ils qualifient le droit de timbre de « cautionnement indirect » exigé par une société du « droit des castes » contre celui des hommes.

En revanche, les rédacteurs du *Lynx* (jusqu'en 1835, date à laquelle le titre se range parmi les libéraux modérés) défendent le parti aristocrate, clérical, légitimiste et adversaire de la presse propagatrice de *licence*. Les deux opinions coexistent avec des nuances à Liège où, à côté d'une noblesse traditionaliste, des industriels libéraux, plus conservateurs au niveau des libertés politiques, soutiennent *L'Industrie*, un quotidien auquel collabore Walthère Frère-Orban.[91]

Ainsi *l'opinion libérale* compte des partisans tant chez les déçus de 1830, la *nébuleuse de malcontents*, que parmi les orangistes. Mais aussi au sein du milieu favorable à la réunion à la France. Tous contribuent à la constitution d'une *sphère bourgeoise* qui hésite parfois dans ses choix : ainsi, les animateurs de *L'Industrie* furent-ils initialement du parti de la France avant de gagner les rangs orangistes en 1832.

Discours et pratiques* réalistes : *comment* raisonner *l'opinion publique ?

Dès lors les gouvernants du jeune Etat, pour beaucoup issus de la presse et hissés par elle au pouvoir, tentent de gagner à leur cause ces opinions divergentes. Grâce à elles, ils

---

[90] LEBROCQUY P., *Souvenirs, op. cit.*, p. 62-63 et surtout STENGERS J., « Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance », *RBPH*, vol. 28, p. 993-1029 et vol 29, p 61-92, 1950-1951, LUYKX, Th., "Over de orangistische pers in België (1830-1842)", *Pers, propaganda en openbare mening. Een bundel opstellen door vrienden en leerlingen aangeboden aan K. Baschwitz ter gelegenheid van zijn 70ste verjaardag. Op 2 feb. 1956*, Leiden, H.E. Stenfert Kroese, 1956, p. 12 -25, p.18 pour les chiffres cités.

[91] CORDEWIENER A., *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général*, Louvain - Paris, Editions Nauwelaerts, CIHC 71, 1972, p. 133 et suivantes JONGEN J., *La Presse orangiste, 1830-1847, face à l'opposition catholique libérale*, Mémoire, Sciences politiques (dir. : J. Stengers), Bruxelles, ULB, 1968, p. 123 et 149 pour les citations.

pourraient se prévaloir d'un *public* élargi qui serait aussi le soutien plus unifié et plus stable des idées nouvelles.

La prise de possession de l'appareil d'état par cette bourgeoisie de robe a débuté dès l'instauration du gouvernement provisoire (presque tout entier entre ses mains). Celui-ci charge en effet des commissaires de purger l'administration des éléments suspectés de sympathies pour le régime hollandais.

Quant aux journalistes et -ou- légistes qui conduisent la révolution de 1830, estimés à 65 % de l'effectif global des acteurs de l'événement, ils amplifient le mouvement, investissent le pouvoir judiciaire ainsi que le pouvoir exécutif. Ils s'attribuent de la sorte la majorité des postes de chefs de département, d'inspecteurs généraux, de magistrats, de diplomates, de ministres (50%). Ils laissent à peine 33 % des anciens fonctionnaires en place.[92]

Ainsi de l'ancienne rédaction du *Courrier des Pays Bas* soudain désertée, Philippe Lesbroussart accède à la fonction d'administrateur général de l'instruction publique, François Van Meenen à celle de procureur général, Edouard Ducpétiaux est promu inspecteur général des prisons, François Claes, greffier de la cour.[93] Quant à Charles de Brouckère, rédacteur du compte rendu de la Chambre et en charge d'une correspondance dans le quotidien d'opposition jusqu'en 1829, il mène une carrière politique qui le conduira au maïorat de Bruxelles.[94]

Les journalistes du *Mathieu Laensberg* (plus tard *Le Politique*) obtiennent aussi leur part des lauriers de la gloire. Tel Joseph Lebeau, fils d'un orfèvre de Huy, petit avocat dans sa ville natale, entré à la Loge. Il devient rédacteur dès mars 1824 pour échapper aux aspects mesquins d'une vie rangée. S'il entre avec prudence dans l'agitation révolutionnaire, lui qui répugne « aux agitations du forum », il accède cependant, dès septembre 1830, à 36 ans, à la fonction d'avocat général à la Cour de Liège. Il est également un des membres de

---

[92] WITTE E., « Changes in the Belgium elite in 1830: A provisional study », *Acta historiae neerlandicae. The Low countries history yearbook*, XIII, La Haye, M. Nijhoff, 1980, p. 90-113, p. 109.

[93] AULB, Fonds Jottrand PP 146-14, IV, 4a 1, Bruxelles, 5-12 1831, J. B. Nothomb à J. J. Coché-Mommens. Le diplomate explique à l'imprimeur que lors de sa collaboration de 18 mois (1829-1831) au *Courrier des Pays-Bas*, il lui est arrivé d'en rédiger certains numéros presque « à (lui) seul ». En revanche, dès septembre 1830, la rédaction du *Courrier* est désertée : Jottrand, parfois Claes et lui, seuls, restent à leur poste. Voir : AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (6), n°115, Bruxelles, 15-09 1830, P. F. Claes à J. B. Nothomb.

[94] AULB, Fonds Jottrand PP 146-14, IV, 4a1, (vers août 1829), Ch. de Brouckère à L. Jottrand.

la commission en charge de la préparation d'un projet de constitution. Elu à Huy, à la tête du premier ministère, fidèle soutien- de *raison*- au roi Léopold 1er, il a également occupé le poste de gouverneur de Namur et exercé ses talents dans la diplomatie.

Quant à son ancien confrère Charles Rogier, orphelin de père, boursier du gouvernement, l'abandon d'un libéralisme plus radical (qui s'exprime notamment dans une correspondance de jeunesse exaltée) lui permet d'accomplir une remarquable carrière d'homme politique.[95]

Faisant de leur réussite de groupe et de leur parcours un modèle du genre applicable à tous, ces « avocats du compromis », selon l'expression d'Els Witte, se font les défenseurs d'une publicité *pédagogique*. Par le biais de la presse et de brochures, ils veulent en effet expliquer les rouages de la *Res publica*, préalable indispensable à toute possibilité « d'ascension sociale et intellectuelle ».[96] C'est encore un des leurs, Paul Devaux, qui proclame, lors d'une séance du Congrès national, que la liberté de la presse est « la plus importante de nos libertés ». C'est d'ailleurs lui qui conçoit la formule concise, presque lapidaire, de l'article 18 de la Constitution selon laquelle « la presse est libre : la censure ne pourra jamais être rétablie ».[97]

Les ponts ne sont donc pas coupés avec *l'opinion radicale*. Bourgeois de robe, tous ont en commun l'exigence d'une presse libre au sein d'une nation libre à laquelle ils expriment leur « amour », leur passion de patriotes, jusque dans la littérature qui comme la presse doit être « nationale ».[98] La plupart des membres de la *nébuleuse des malcontents* gardent leurs distances malgré diverses stratégies conciliatoires des hommes du gouvernement. Participe de ces tentatives de rapprochement, la mise sur pied de la Commission des

---

[95] Voir: Papiers Charles Rogier (I 124), microfilms 2294, n°66-69 : On peut y lire des premiers essais poétiques, des bouts rimés, des impressions sur des notabilités du temps rencontrées à Paris (1827). En somme, toute une littérature inédite à laquelle s'adjoint une correspondance à Jacques Desoer. On découvre également les lectures de jeunesse de Rogier (Montaigne, Voltaire, Pascal, Boileau, Molière, Racine, Horace, Plaute...) et DISCAILLES E., *Charles Rogier, op. cit.*, qui a publié de larges extraits commentés et notamment des pages fortes contre la peine de mort, le despotisme...

[96] DAXHELET F., *Joseph Lebeau*, Bruxelles, Ch. Dessart, 1945, p. 44 et 253 pour les citations. Voir aussi FRESON A., « Joseph Lebeau » (1794-1865), *Biographie nationale*, Bruxelles, E. Bruylant, t. 11, 1890-1891, col. 503-517.

[97] HUYTTENS C. E., *Discussions du Congrès national, op. cit.*, t.1, p.643.

[98] AULB, Fonds Jottrand PP 146- 2.4. Plusieurs lettres de Ph. Lesbroussart, résidant à Liège, à L. Jottrand. Voir aussi MICHAUX M., *Entre politique et littérature. Les écrivains belges du réel 1850-1880*. Thèse de doctorat, Philologie romane (dir.: P. Aron), Bruxelles, ULB, 2 t., 1997-1998.

récompenses honorifiques (arrêté royal du 25-10 1833). Celle-ci est en effet chargée d'octroyer la croix de fer aux citoyens qui, entre le 25-08 1830 et le 4-02 1831, ont ou fait preuve d'une bravoure éclatante dans les « combats soutenus pour l'indépendance nationale », ou été blessés, ou « rendu des services signalés au pays ».

A la tête de cette Commission, le journaliste Adolphe Levae, lui-même croix de fer, chevalier de l'Ordre de Léopold et administrateur jusqu'à sa mort en 1848, du fonds spécial « Combattants de 1830 ». Plusieurs radicaux lui signifient cependant leur refus de recevoir ou de porter la décoration.[99]

En revanche, les *milieux orangistes* gagnent peu à peu les rangs de l'opinion libérale. Spécialement au sein des Associations qui, en 1846, président à la constitution d'un *parti libéral* auquel ces défenseurs des libertés civiles contribuent à donner une ligne directrice exclusiviste. On songe à Théodore Verhaegen à Bruxelles. Le combat orangiste avait d'ailleurs perdu tout sens en 1839, après que Guillaume d'Orange eût accepté de signer le traité des 24 articles arrêtés à Londres dès 1831.

En 1842, *Le Lynx* fusionne avec *Le Messager de Gand*, dernier organe de *l'orangisme* que les Pays-Bas soutiendront jusqu'à sa disparition en décembre 1856. Ainsi, comme Jean Stengers le remarque, le parti des *intérêts matériels* (du raisonnable, en somme) l'emporte, en 1839 comme en 1830, sur celui de la *passion nationale* dans la formation d'une opinion *officielle* bourgeoise.[100]

Survivance de l'Ancien Régime.

Si l'on se réfère aux catégories socio-économiques dominantes de la Belgique des années 1830 proposées par Els Witte (les grands propriétaires et la noblesse, la haute classe moyenne, industriels et financiers, et les intellectuels), on opère les constatations suivantes. C'est avant tout dans la dernière catégorie, la plus hétérogène, que l'on trouve à la fois une partie du premier lectorat, base constitutive d'une *opinion publique*, et les animateurs initiaux d'une presse politique à laquelle est assignée la mission d'éduquer « le

[99] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1169, Levae, Bruxelles, 1-08 1848, Faire-part de décès et Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1169, Levae, Bruxelles, 19-09 1835, Levae à de Stassart. L'arrêté royal du 20-04 1858 institue une Croix commémorative qui semble être le bâton de maréchal de ce genre de manifestation, spécialement destinée à ceux qui n'auraient pas été décorés en 1833 ou 1835.

[100] STENGERS J., GUBIN E., *Histoire du sentiment national, op. cit.*, t.2, p. 18.

peuple ».[101] Journaliste-littérateur né en 1875, dans la dernière des tranches d'âges envisagées, Louis Dumont-Wilden voit en ces derniers une « diplomatie de jeunes gens » ambitieux et talentueux. Comme « une génération d'avocats, écrivant dans les journaux », de « romantiques libéraux ».[102] Ceux-là même que les autorités belges désigneront, à l'occasion du premier centenaire de l'indépendance nationale, en 1930, comme les pères « fondateurs » et les grands noms de la « politique ». Soit au total 30 personnalités choisies, presque toutes ayant accompli des études de droit, dont 22 ont écrit dans la presse révolutionnaire ou (et) ont été liées de près aux journaux comme rédacteur, directeur ou propriétaire.
Il ne s'agit pas encore de « journalistes » à proprement parler.[103]

A l'image du nouveau pouvoir dont ils véhiculent le message, ces milieux de presse ne disposent encore cependant que d'une assise urbaine. La révolution industrielle, manifestation économique des idées nouvelles, touche alors essentiellement les provinces du Brabant, de Liège et du Hainaut. La Belgique se positionne toutefois comme le premier pays en voie d'industrialisation du continent européen et la croissance annuelle de sa production industrielle est de 5, 2 % jusqu'à la crise de 1873, des chiffres qui la placent au deuxième rang mondial après les Etats-Unis.

La noblesse domine cependant les provinces restées catholiques. Quant à la propriété foncière, elle équivaut – en 1846 – à 60% de la fortune nationale.[104] Il faut dès lors considérer les publicistes comme une des composantes de la bourgeoisie de robe, dite intellectuelle, circonscrite aux villes et spécialement à la capitale. Et même si certains membres de la noblesse ont été convaincus du bien-fondé des thèses bourgeoises et libérales, le parti noble et celui des ecclésiastiques ont su préserver leurs privilèges ancestraux. Le Congrès national compte 37% d'aristocrates dont plus d'un tiers de propriétaires fonciers. Le Sénat, qui faillit être nommé la chambre terrienne, reste également sous leur emprise (encore à 61 % vers 1840). Une des raisons principales : des

[101] WITTE E., "Changes in the Belgium elite in 1830", *op. cit.*, p. 90-113.
[102] DUMONT-WILDEN L., *Profils historiques (en marge de l'histoire de Belgique)*, Bruxelles-Paris, G. Mertens, s.d., p.279-291.
[103] LEBRUN G. (dir), *Grandes figures de la Belgique indépendante 1830-1930*, Mémoires publiés à l'occasion du centenaire de l'Indépendance nationale, Bruxelles, A. Bieleveld, c. 1930, p.25-40 et p. 49-85. En l'occurrence 10/14 personnalités fondatrices et 12/16 hommes politiques.
[104] LEBOUTTE R., PUISSANT J., SCUTO D., *Un siècle d'histoire industrielle. Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, industrialisation et sociétés (1873-1973)*, Paris, Sedes (Regards sur l'histoire), 1998, p.30-31.

conditions d'éligibilité qui exigent le payement de 1 000 florins d'impôts directs par an soit environ 2 116, 40 francs.[105] Les tenants de l'Ancien Régime, cette « noblesse post-féodale» en majorité catholique, ne disparaissent donc pas, tant s'en faut, du paysage politique et socioéconomique.[106]

En somme, les soutiens initiaux de la démocratie bourgeoise libérale, hommes de lettres propagateurs de la « political revolution » venue de France, et industriels influencés par l'« industrial revolution » portée par l'Angleterre, ont de prime abord investi les rouages du pouvoir exécutif avant ceux du législatif.[107] Ainsi sur les 10 membres du gouvernement provisoire, beaucoup issus de la presse révolutionnaire, trois seulement ont été membres du Sénat. Et tous « vécurent assez âgés pour devenir éligibles ». Il s'agissait de Félix de Merode, de Louis de Potter et d'Emmanuel Van der Linden d'Hoogvorst, soit trois nobles ayant des propriétés.

L' opinion catholique libérale

L'opinion catholique ne constitue cependant pas un bloc homogène. Des *catholiques libéraux*, représentants d'un mouvement à l'assise européenne, adhèrent à *l'hypothèse libérale*. Ils prêtent volontiers serment de fidélité à la Constitution et prennent part à leur tour à la gestion du nouvel Etat.[108] Même s'ils sont en partie *tacticiens*, nombre d'entre eux souscrivent sincèrement à l'idée démocrate bourgeoise. Ils restent influencés par les thèses de Lamennais, pour qui le magister du pape est uniquement spirituel, le domaine politique relevant des laïcs.

On peut parler de *popularité* à propos du prélat et de son journal *L'Avenir* dans une partie de l'opinion catholique belge. A telle enseigne qu'entre mai et juillet 1831, lors d'une crise financière du titre, le lectorat belge fournit 15 300 des 54 200 francs récoltés pour le

---

[105] WITTE E., « Changes in the Belgium elite in 1830 : A provisional study », *Acta historiae, op. cit.*, p. 98 et *Index des éligibles au Sénat, 1831 - 1893*, STENGERS, J. (dir.), Bruxelles, Palais des Académies, 1975, p.15.

[106] MAYER A., *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande guerre*, (traduit de l'anglais par J. Mandelbaum et revue par l'auteur), Paris, Flammarion, 1983, rééd. 1991 (1981 éd. originale), p.15 et suivantes et *Index des éligibles*, STENGERS, J. (dir.), *op. cit.*, p.124.

[107] CLARK S., « Nobility, bourgeoisie and the industrial Revolution in Belgium », *Past and present*, 11-1984, 105, p. 140-175, p.154, 165 et 174.

[108] *Actes du colloque international d'histoire religieuse de Grenoble des 30 septembre au 3 octobre 1971 « Les catholiques libéraux aux XIXe siècle »*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, (Coll. Du Centre d'histoire du catholicisme, 11), 1974. Notamment la contribution de R. AUBERT « Les débuts du catholicisme libéral en Belgique », p.67-78.

sauvegarder de la faillite.[109] Lamennais entretient également des relations suivies avec Louis de Potter, qui l'influence semble-t-il, et avec Adolphe Bartels. Tous trois rédigent l'Acte d'Union, le 15 novembre 1831, qui appelle à une vaste fédération des catholiques libéraux d'Europe.[110]

Le pape Grégoire XVI dénonce l'initiative. Avec l'encyclique *Mirari Vos*, publiée en 1832, il intime à ses ouailles de renoncer aux idées libérales, sans toutefois dénoncer nommément Lamennais. En novembre de la même année, Grégoire XVI reconnaît pourtant l'Etat belge, jouant du chaud et du froid comme le feront ses successeurs en matière de libertés modernes. Les évêques belges, quoique pour la plupart opposés aux idées de Lamennais et souvent proches des pratiques de l'Ancien Régime, ont pu convaincre leur vicaire des avantages garantis par la Constitution à la religion catholique. *Mirari Vos* agit cependant comme un souverain rappel à *l'ordre traditionnel* auprès de nombreux fidèles. C'est ainsi par exemple que l'ancien président du Congrès national, de Gerlache, se retire de la politique.

Une opinion catholique libérale, adepte de *l'hypothèse*, se maintient néanmoins et va jouer un rôle moteur dans la création d'une presse de sensibilité catholique. D'autre part, les *Paroles d'un croyant*, œuvre de Lamennais publiée en 1834, rencontrent un succès de librairie remarquable en Belgique. Selon Jottrand, 5 à 6 000 exemplaires auraient été vendus l'année même toutes éditions confondues, dont 1 500 en tirage de luxe chez Méline, indice d'une audience parmi les classes aisées.[111]

***Pour raisonner l'*esprit *public : l'idée du journal* officiel**

L'idée de fond de fond de l'Etat constitutionnel bourgeois réside dans la publicité à donner aux débats du Parlement afin d'éclairer l'opinion publique. Pour le parlementaire libéral Pirmez « les actes des mandataires du peuple sont, par les institutions mêmes, placés sous le contrôle et le jugement de l'opinion publique. Celle-ci doit à chaque instant

---

[109] HAAG, H., *Les origines du catholicisme libéral en Belgique 1789 -1839*, Louvain, Nauwelaerts, 1950, p.169

[110] LE GUILLOU L., « Lamennais et Louis de Potter. Lettres inédites (1834-1840) », *Revue de littérature comparée*, 42ème année, n°2, 04-06 1968, p. 257-290, p.261. Cette Union s'adressait spécialement aux catholiques de France, de Belgique, d'Irlande, de Pologne et d'Allemagne.

[111] Cabinet des manuscrits, II 5488 Correspondance L. de Potter, vol.6, n°18, Bruxelles, 28-05 1834, L. Jottrand à L. De Potter. « C'est prodigieux » ajoute-t-il à propos de ce succès et « cela crée un malaise dans la presse catholique et chez l'archevêque ».

être mise à même de préparer sa sentence par le libre-examen et la libre discussion. Qui examine et discute ? La presse ».[112]

Ainsi les milieux de presse, par le biais des journaux qu'ils animent, ont un rôle initial et théorique de *médiateur* entre le pouvoir (les représentants du peuple en l'occurrence) et le peuple, lui-même en majorité exclu, jusqu'à la fin de la période envisagée, des droits de la citoyenneté. Et au premier rang de ceux-ci : le droit de vote. [113]

Sous le régime hollandais, l'exposé des débats des Etats Généraux a bénéficié d'une publicité minime dans la presse officielle. Dans l'esprit des membres du gouvernement provisoire, il s'agit en revanche de soutenir *au quotidien* les thèses de la révolution.

Aussi créent-t-il *L'Union belge* en octobre 1830. Pour animer le journal, ils recrutent, en qualité de sténographe chargé de rendre compte des débats du Congrès national, Marcellin Faure, un Français licencié en droit, né en 1797 en Haute Garonne.[114] Dès mars 1831, le journal se fond dans *L'Indépendant* et il faut attendre le 16 juin de la même année pour que *Le Moniteur belge* poursuive la mission de propagation pourtant jugée essentielle par les gouvernants du nouvel Etat.[115]

Le titre du successeur est sans équivoque puisque le terme *moniteur* provient du latin *monitor* (qui avertit). Quant à la tâche qui lui est assignée, elle consiste, outre la divulgation des débats parlementaires, dans la publicité des décisions du pouvoir exécutif et dans la rédaction d'articles de fond. Le but de ceux-ci est d'expliciter voire de démontrer le bien-fondé des actes du gouvernement. Rôle hautement politique qui s'apparente à une forme de propagande sans la dimension totalitaire que le mot a pu prendre au 20ème siècle. Le ministère de l'Intérieur passe dès lors contrat avec l'ancien imprimeur de *L'Union belge*, Auguste Feuillet -Dumus, connu pour ses sympathies révolutionnaires. Son entreprise se révèle toutefois insuffisante devant l'ampleur du travail à fournir. Il semble également qu'il se contentait, pour diminuer les frais, « de faire tirer

---

[112] SIRTAINE G., *Le régime constitutionnel*, *op. cit*, p.50.

[113] Voir : WITTE E., CEULEERS J., « De parlementaire verslaggeving », *op. cit.*

[114] « Les 75 ans de L'Etoile belge, 1850-1925 », *L'Etoile belge*, supplément 20-12 1925 et LAGRANGE V., *Marcellin Faure*, Travail inédit, 2ème candidature en journalisme et communication, Bruxelles, ULB, 1994-1995.

[115] AGR, Papiers Charles Rogier (I 124), n° 246, Contrat conclu entre le gouvernement provisoire et M. Feuillet-Dumus concernant le journal *L'Union belge*, 21-12 1830 et WARZÉE A., *Essai historique*, *op. cit.*, p. 90 et suivantes.

seulement le nombre de suppléments nécessaires pour les exemplaires destinés au gouvernement ».[116] Cette attitude contre-productive au regard du rôle dévolu, ajoutée aux idées jugées trop radicales de Feuillet amènent à un changement d'imprimeur dès 1832. Après un ultime essai malheureux, le gouvernement pose un choix judicieux, en confiant, en octobre 1831, le poste de rédacteur en chef à Philippe Bourson.

Ce Français, né à Blaye en Gironde, proche de Jean-Baptiste Nothomb et l'un des premiers « étrangers » naturalisés, se révèle en effet un unioniste fidèle malgré des relations avec les milieux de la presse d'extrême-gauche. Directeur du *Moniteur* jusqu'à sa mort en mars 1888, il porte également le titre de chef de bureau du ministère de l'Intérieur et puis de la Justice, administrations dont le service du journal dépend.

L'état consacre environ 100 000 francs par an au quotidien en frais de fonctionnement, et n'en réserve que 3 à 4 000 au traitement de son rédacteur. Les rentrées publicitaires sont de l'ordre de 6 à 7 000 francs. Même si l'ambition du journal est politique avant d'être *commerciale*, il ne remplit cependant pas son office initial avec 5 à 800 abonnés dont peu paient les 64 francs d'abonnement annuel. La publication est en effet envoyée gratuitement aux parlementaires, aux ministres, aux magistrats et aux hauts fonctionnaires. De plus, avec un tel public, dont la zone de répartition se limite largement à la capitale, il prêche une grande part de convaincus. Enfin le *Moniteur* souffre d'un manque de personnel. Cette carence ajoute à la lenteur d'un mode de fonctionnement qui consiste à expédier au domicile ou au bureau des ministres « les épreuves de leurs interventions » ensuite reprises et corrigées par Bourson avant leur publication. Avec l'instauration des *Annales parlementaires* en 1843-1844, le *Moniteur* perd encore de sa pertinence en regard de sa mission première. Quant aux articles de fond, ils se raréfient avant de quasiment disparaître.[117] Le journal se pose alors en feuille des *publications officielles* dont la lecture provoque un ennui que les contemporains hissent au rang de proverbe.

---

[116] WARZÉE A., *Essai historique, op. cit.*, p. 94.

[117] L'ensemble des informations sur *Le Moniteur belge* provient de : *Funérailles de M. Pierre-Philippe Bourson, directeur du Moniteur belge, décédé à Bruxelles le 21 mars 1888*. Compte rendu de la cérémonie, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur belge, 1888 et surtout de WITTE, E., *Le Moniteur belge, le gouvernement et le parlement pendant l'unionisme 1831-1845*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur, 1985, p. 61 pour la citation de la page précédente et WITTE E., CEULERS J., « De parlementaire verslaggeving », *op. cit.*

Journal officiel *ou journal* officieux *?*

Face à la diversité des opinions et au dynamisme des organes qui les expriment, le pouvoir exécutif songe également à une autre voie : celle de la création d'un quotidien de large diffusion qui deviendrait son *officieux*. A nouveau, il espère exercer de la sorte « une grande influence sur l'esprit public » afin d'y ancrer l'idée d'une *monarchie constitutionnelle* comme forme pertinente et *raisonnable* de démocratie bourgeoise libérale.[118]

Pour instiguer le premier projet de ce genre, *Le Mémorial belge* fondé en décembre 1831, on trouve des révolutionnaires-journalistes de la première heure, comme Lebeau, Devaux, Nothomb ou encore Rogier, qui ont obtenu l'appui de Léopold 1er. En décembre de l'année suivante, le quotidien fusionne avec *L'Indépendant* que Félix de Merode et Jean-Baptiste Nothomb ont acquis, toujours avec le soutien du roi, avant de reparaître sous ce même titre jusqu'au terme de 1834. A partir du 1er janvier 1835, *L'Indépendant* appartient en propre à Jean-Baptiste Nothomb. Marcellin Faure, ancien animateur de *L'Union belge*, rédacteur et actionnaire du *Mémorial belge*, occupe pour sa part la fonction de directeur-gérant logé aux frais du journal. Ses compétences de sténographe (une technique inconnue des Belges à l'époque) contribuent à lui garantir une position avantageuse. Soit un traitement annuel de 8 000 francs auquel s'adjoint, à la signature du contrat, une somme de 10 000 francs perçue contre la remise de sa part de propriété dans la combinaison précédente, et une de 5 000 prévue comme indemnité en cas de départ. A ses côtés, le rédacteur Edouard Perrot, un Bordelais né en 1808, que les bruits de la révolution ont attiré en Belgique. Conscient de la pénurie de journalistes de talent, il a décidé de s'y installer définitivement en 1831 pour tenter sa chance dans la presse, comme beaucoup de ses compatriotes. Correspondant d'une dizaine de journaux parisiens et propriétaire d'un cabinet de lecture à deux pas du Parlement, il a côtoyé Faure dans les rédactions du *Moniteur* et de *L'Union*, et maîtrise comme lui la sténographie.[119]

---

[118] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n° 710 Bruxelles, 11-10 1835, M. Faure à de Stassart. Le baron, notabilité de référence, haut dignitaire maçon, estime en effet que la qualité de la rédaction de *L'Indépendant* (soit surtout le travail de Faure) permet d'exercer « une grande influence sur l'esprit public ».

[119] Voir notamment CONSIDERANT N., *Notice sur la vie et les écrits d'Edouard Perrot*, Bruxelles, A. N. Lebègue, 1875. Ancien apprenti dans le négoce dès ses 14 ans, Perrot est d'abord monté à Paris pour affaires dès la fin des années 1820.

En somme la *presse gouvernementale* doit son salut à des publicistes étrangers- essentiellement français- auxquels il est alors d'usage de reconnaître une meilleure qualité de style, un sens plus aigu du métier et des techniques nécessaires à son exercice. Nothomb, avec l'aide financière de Léopold 1er, ne recule devant rien pour fidéliser les deux hommes, et dans une certaine mesure aliéner leur indépendance. Ainsi en 1835 il prête 17 000 francs à Edouard Perrot afin de lui permettre de rembourser une série de dettes.[120]

Journalistes d'opinion et opinions de journalistes

En échange de conditions de travail plutôt favorables, les journalistes doivent suivre une ligne éditoriale calquée sur la politique du gouvernement. *L'Indépendant* est en conséquence unioniste sur le plan national. Au point de vue international, il respecte le ton de neutralité imposé au pays par les puissances.

Perrot et surtout Faure adhèrent cependant au libéralisme. A ce titre, ils vont sans tarder sortir de leur rôle théorique de *médiateurs* pour exprimer leurs propres convictions, comme d'ailleurs la liberté de la presse les autorise à le faire. Faure dispose, en la personne de Nothomb, d'une source de première main pour le tenir informé des plus hautes affaires de l'Etat. Mais lorsque Nothomb quitte Bruxelles pour Francfort, de 1840 à 1841 (pour occuper le poste de ministre plénipotentiaire auprès de la Confédération germanique), Faure, dont Nothomb tempérait les ardeurs libérales de directeur-gérant, a les coudées franches pour insuffler à *L'Indépendant* un ton critique à l'encontre du gouvernement.

Dès cette époque, Léopold 1er souhaite la suppression du quotidien qui ne répond plus aux desseins politiques de ses fondateurs. *L'Indépendant* accuse de surcroît un déficit annuel de 40 000 francs à combler par la liste civile, malgré les 60 000 francs de rentrées que procurent le millier d'abonnés. Le souverain et les hommes du gouvernement « craignent » également le pouvoir de nuisance de ce « sténographe venu de Toulouse ».

Plein d'assurance, Faure crée fin juin 1843 une société en commandite pour la

[120]AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), surtout 2119 (4) n°59, F. de Merode à J. B. Nothomb et microfilms 2119 (10), n°182, Suppression du journal *L'Indépendant* rédigé par Faure et subsidié par le roi. Tout le dossier et Bruxelles, 28-12 1841, E. Perrot à J. B. Nothomb. Pour rembourser ses dettes, le journaliste prétend sacrifier le produit de 6 années de travail. Voir aussi SEYL A., « Un journal belge centenaire, *L'Indépendance belge* », *Psyché*, n° du centenaire, 1931, p. 143-155, p. 143 et suivantes et VERMEERSCH A.J., *Bijdrage tot de geschiedenis van de Belgische pers, 1830-1848*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 4, 1958, p.74 et suivantes.

publication (initiée le 1er juillet) d'un quotidien appelé *L'Indépendance belge* et s'en réserve la majorité des parts.[121] Dès 1844, l'affaire périclite parce que Faure est mauvais gestionnaire. Il s'endette même auprès d'une vingtaine de créanciers. Il se trouve alors dans une situation si délicate que l'intendant de la liste civile E. Conway lui propose, au terme d'une sorte de convention sur l'honneur, 6 000 francs et 3 000 francs de pension « annuelle et viagère » à partir de septembre 1847. Ces sommes, tirées de la cassette du roi, seraient versées contre une démission « définitive et irrévocable », l'exil et l'interdiction « de prendre part à l'avenir ... à aucune publication en Belgique ni en France soit directement ou indirectement » sans le consentement de Léopold 1er.[122] Le journaliste, qui de prime abord refuse des conditions aussi drastiques, doit finalement les accepter sous la contrainte financière en septembre 1844.

Ainsi les tentatives gouvernementales de constitution d'une presse démocrate bourgeoise *modérée*, c'est-à-dire unioniste et fédérative, aboutissent-elles à des échecs. L'opinion *libérale* continue cependant de conquérir l'espace public. En l'occurrence par le biais de groupes aux méthodes distinctes et aux intérêts divergents qui animent des organes tels que *L'Indépendance belge* dont Edouard Perrot, devenu le directeur-propriétaire en septembre 1844, fait un organe à l'audience internationale. Ou encore *L'Etoile belge*, avec à sa tête un certain Marcellin Faure revenu à Bruxelles et au journalisme, dès 1849.[123]

Devoir de publicité et droit de réponse

Le décret du 20-07 1831 garantit le droit de réponse dans le cas où la publicité se muerait en affirmation contestable voire en mensonge. Il doit être inférieur à 1 000 lettres ou équivaloir au double de l'espace de l'article incriminé auquel il doit faire suite dans un délai court, soit au plus tard le surlendemain.

Pour les plus libéraux, cette disposition constitue un contrôle suffisant de la presse et rend caduque toute autre forme de loi prohibitive.[124] Elle permet aussi de réagir aux

---

[121] AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (4), n°59, 25-06 1843, F. de Merode à J. B. Nothomb.

[122] AGR., Papiers Jean-Baptiste Nothomb (I 167), microfilms 2119 (10), n°182, Suppression du journal *L'Indépendant* rédigé par Faure et subsidié par le roi, Bruxelles, 25-08 1844, Manuscrit de la convention entre E. Conway et M. Faure. *L'Indépendance belge* est une société en commandite du 26 juin 1843 au capital social de 90 000 francs : Faure détient 120 des 180 actions et est directeur-gérant. Le 1er numéro sort des presses le 1-07 1843

[123] VANDERVAEREN M-C., *L'Indépendance belge, op. cit*, p. 38 et suivantes.

[124] SIRTAINE G., *Le régime constitutionnel, op. cit.*, p.30.

canards, antiques autant que récurrents bobards issus de l'imagination des rédacteurs, et en partie à l'origine de la presse satirique. L'actualité la plus tendue, les sujets les plus graves, ne découragent pas des facétieux parfois mal intentionnés.

Ainsi en 1829 lorsque *Le Journal de Gand*, sur l'idée du journaliste Raoul, annonce ironiquement le remplacement des trois principaux ministres de Guillaume 1er par Louis de Potter (aux Cultes), Edouard Ducpétiaux (à la Justice) et Adolphe Levae (aux Finances), la nouvelle est-elle publiée jusque dans *Le Constitutionnel* de Paris qui louera la décision du souverain. Compte tenu des délais de diffusion des informations dans le premier tiers du 19ème siècle, la mystification aura duré trois jours avant d'être percée à jour.[125]

Du dialogue au duel : vers une théâtralisation du rapport social

Lorsque une personnalité ou un quidam estime avoir été calomnié, il peut laver son honneur à coups de poings.[126] Certains offensés ne se contentent pas d'assommer un journaliste. Ils vont jusqu'à saccager le bureau du quotidien qui l'emploie. Telle, en 1836, cette compagnie de militaires venue venger leur capitaine dont s'étaient moqués René Spitaels et Pierre Gillo, les rédacteurs du quotidien *Le Libéral*. A la suite d'une première altercation, les deux hommes de lettres et leur imprimeur s'étaient d'ailleurs rendus en armes sur leur lieu de travail.[127]

Le duel demeure toutefois la forme *illégale* la plus fréquente de règlement de compte. Apparu en Europe au 16ème siècle, interdit dans la plupart des pays dès le siècle suivant, il se limite souvent à la provocation et à la présentation des témoins qui obtiennent la formulation d'excuses pacificatrices. C'est-à-dire qu'il est l'expression d'un code et de conventions établies avec soin, notamment par le comte de Châteauvillard en 1836.[128] Le duel apparaît en somme comme la mise en scène

---

[125] DE BALZAC H., *Monographie de la presse parisienne. Précédée de l'histoire véridique du canard par G. De Nerval*, Paris, J. J. Pauvert, coll. Libertés, n°15, 1965 et LEBROCQUY G., *Canards et poissons d'avril. Etude sur certains aspects de la presse contemporaine*, Paris, V. Palmé, Bruxelles, G. Lebrocquy, 1874 et Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1169 (1829), Levae à de Stassart.

[126] ML 2589/III (n°7), Correspondance à G. Eekhoud, s.d., H. Kiestemaeckers à G. Eekhoud : Avec le journaliste-littérateur Henri Nizet, l'éditeur est allé « cribler de coups de poings ... Jourdain », au « milieu de sa porcine rédaction du *Patriote* » à la suite d'un refus de rectification d'un article injurieux.

[127] 21-02 1836, De Wageneer, commissaire de police à Bruxelles, A propos de la destruction des bureaux du *Libéral*, Evénements de police, 12, Archives de la ville de Bruxelles, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 27, 3 vol., 1963, vol.1, n°138, p.127-128. Il s'agissait d'un capitaine Lahure. On imagine les jeux de mots douteux...

[128] ML 2429/2 1 à 3. Agendas particuliers (« Journal ») de Louis et Linette Dumont-Wilden (1905-1910-1911), 24-02 1910 : « Le jeune Gauchez (Maurice) éreinte *Le Mur de marbre* » (pièce de

bourgeoise d'usages et de manières aristocratiques dont le panache aurait été idéalisé, et non comme la survivance de pratiques de l'Ancien Régime. A telle enseigne qu'au lieu de disparaître au fil du siècle, il trouve une vigueur nouvelle à partir des années 1870, notamment par le biais de l'école de Joinville-le-Pont du commandant Castex, et jusqu'au terme de la période envisagée. En Belgique, le duel a pourtant été rendu punissable par la loi en 1841.[129]

Toutefois, l'expansion à l'échelle européenne du marché *journalistique et littéraire*, le met au premier plan de l'actualité. Un milieu d'*artistocrates* (Voir Partie 3) s'exercent en effet dans des salles d'armes aux côtés de nombreux hommes politiques. De tels lieux existent à Bruxelles comme en province, animés par les maîtres d'armes les plus renommés (Merckx, Dupont, Lebel...).[130] Le club d'escrime le *Fencing* de la Galerie du Roi à Bruxelles a pour secrétaire fondateur Gaston Berardi, alors directeur de *L'Indépendance belge* et accueille le gratin des journalistes libéraux de la ville. Conséquence des « mœurs boulevardières et matamoresques de la presse parisienne » pour certains contemporains, le duel doit aussi beaucoup de son retour aux animateurs du champ littéraire en voie d'autonomisation au tournant du siècle, les Jeune Belgique en tête.[131]

Ce sont souvent des coups de plumes, meurtrières critiques de livres ou de prises de positions sur l'art, qui dégénèrent en menaces de coups d'épée ou d'arme à feu. Menaces parfois concrétisées. Ainsi, après une démolition en règle d'une œuvre d'Edmond Picard, Albert Giraud, Jeune Belgique et rédacteur de *L'Etoile belge* est-il

---

Bonmariage et Giraud). « Bonmariage provoque en duel. Louis...témoin ». Mais le 26-02 Gauchez « fait des plates excuses » ; « Supplément au 112ème livraison des Euménides, Affaire Gustave Robert, 11 1838 t. 5, p.1-12. *Les Euménides. Recueil de pamphlets et de libelles sur les hommes et les choses en Belgique depuis 1830 jusqu'à ce jour*, MICHAELS Ph.(dir.) Bruxelles, C. Michaels, 5 tomes, 1837-1838, t. 5, p.1-12.

[129] STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique, op. cit.*, p. 116. : Léopold 1er regrette d'avoir sanctionné la loi. Le duel lui apparaît comme une manière noble de se défendre de « lâches coquins ».

[130] Voir de façon générale U. Frevert, « Mœurs bourgeoises et sens de l'honneur. L'évolution du duel en Angleterre et en Allemagne », KOCKA J. (dir.), *Les bourgeoisies européennes au XIX e siècle*, trad. D. Tassel et J.P. Bardos, Paris, Belin, 1997, p.203-243 ; Pour les informations plus spécifiquement belges : VAN OFFEL H., *Confessions littéraires*, Bruxelles, Nouvelle société d'éditions (Essais et Mémoires), 1938, p. 242 et D'ARCHAMBEAU P.H., *Souvenirs d'un Bruxellois, sur les chansons entendues dans les rues et les estaminets de la ville. Plaisirs et amusements de Bruxelles. Humour et folklore (1890-1950)*, Bruxelles, s.ed., 1951, p.99. Sont cités notamment comme joueurs d'escrime: Amédée Lynen, Eugène Demolder, Max Waller et les Jeunes Belgique en somme, Fritz Rotiers ou Paul Emile Janson... Dans le roman d'études de mœurs du français BRULAT P., *Le Reporter, roman contemporain*, Paris, Perrin et cie, 1898, p.189 et suivantes, le duel apparaît comme une coutume de mode dans la presse.

[131] SOLVAY L., *Mémoires d'un solitaire*, Bruxelles, Nouvelle société d'éditions, 1942, p. 114 et MAHUTTE F., *Bruxelles vivant. Cafés concerts, petits restaurants...*, Bruxelles, Bureaux de l'anthologie contemporaine des écrivains français et belges, 1891, p. 166-167.

sommé par son directeur- ancien militaire -de clore l'affaire devant témoins et pistolet à la main. L'émoi est vif dans « les Salons, les Cercles, le barreau, les théâtres, l'université » quant à la tournure possible de l'événement, qui se déroule dans une propriété privée au lieu-dit de Fort Jaco à Uccle.

Giraud, n'ayant jamais tenu une arme, tire au hasard face à Picard. Celui-ci tire en l'air avant de se précipiter en sanglots dans les bras de son adversaire que, peu de temps après, il cherchera à assommer pour d'identiques raisons politico littéraires.[132] En règle générale cependant si le duel figure encore, vers 1900, parmi les « coutumes » de la presse dans des manuels professionnels, il est plutôt considéré comme « rarement dangereux ». Il relève en clair d'une volonté de *distinction* au sein de la société *massifiée* de la fin de siècle.[133]

Pratique bourgeoise libérale hors-la-loi et acceptée comme telle, le duel suscite l'incompréhension d'un journaliste d'origine ouvrière comme Louis Bertrand pour lequel « (il) est un préjugé absurde. De plus, la loi le punit ».[134] En revanche, Jean Volders, son confère du *Peuple*, issu des milieux libéraux progressistes, s'y est adonné en 1885 avec le journaliste Eugène Tardieu de *L'Indépendance belge*. Un échange moucheté qui lui a d'ailleurs valu 30 jours de prison et l'a empêché d'assister, de ce fait, au Congrès constitutif du P.O.B, du 15 et 16 août....[135]

---

[132] GILLE V., *La Jeune Belgique au hasard des souvenirs*, Bruxelles, Office de publicité, collection nationale, 3ème série, n°28, 1943, p.32.

[133] TANNEGUY DE WOGAN E., *Manuel des gens de lettres. Le journal, le livre, le théâtre*, Paris, Firmin Didot, 1898, p.44-45. Il n'en reste pas moins vrai que le littérateur français André Billy dénombre environ 150 duels à Paris dans les mêmes années.

[134] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°38/3, Bruxelles, 10-06 1897 Sommation de l'huissier Gyselynck adressée aux journaux *Le Petit belge* et *Le Journal de Bruxelles*.

[135] BERTRAND L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Dechenne, Paris, Cornély, 2 t., 1906-1907, p. 374.

CHAPITRE 2 : LE TIERS ETAT URBAIN

COMME PREMIERE OPINION PUBLIQUE LIBERALE

Le droit de timbre : entrave à la propagation des idées nouvelles

L'idée d'un timbre apposé sur les affiches et les feuilles de papier journal provient de la Hollande du 17ème siècle. Elle est mise en application dans les territoires belges par la loi du 6 Vendémiaire de l'an VI (30-09 1797). Le gouvernement de Guillaume 1er, par la loi du 31-05 1824, impose un timbre unique pour la presse, les annonces et les avis à l'ensemble du royaume des Pays-Bas. Il exige également un double timbre sur les journaux étrangers, une mesure qui vise à pénaliser surtout la presse française propagatrice des idées libérales.

Le pouvoir issu de 1830 maintient cette imposition. Il en fixe le taux non plus en fonction du nombre de pages, mais par rapport au format des journaux estimé lors de la présentation avant impression au bureau de timbre du chef-lieu de chaque province. Le droit de timbre varie dès lors, pour les publications dont la taille est comprise entre 12.5 et 25 dm², de 3 à 5 centimes par feuille de papier avec une majoration d'1 centime par 5 dm² supplémentaire. Tous les titres sont concernés y compris les gratuits. Le 6 janvier 1831, paraissent les premiers timbres frappés du lion belge. La taxe représente une charge considérable, estimée à 40 % du produit par numéro. Elle suscite le mécontentement des milieux de presse et d'édition qui, dès 1835, pétitionnent pour un abaissement notable.

A partir de mai 1838, une discussion s'engage au Parlement où deux logiques s'affrontent. Celle du *parti de l'ordre*, acquis au statu quo parce que la lecture de la presse reste à ses yeux un « passe-temps » destiné aux citoyens et dont la propagation peut même se révéler nuisible à la bonne tenue de l'esprit public. Celle des anciens journalistes fondateurs, de Merode, Lebeau, Rogier, ralliés à la proposition d'Alexandre Rodenbach qui promeut l'application d'un *droit uniforme* sur tous les journaux périodiques. Cette mesure mettrait fin à la discrimination qui touche les grands journaux assujettis au timbre le plus élevé en raison de leur format alors que, selon Rodenbach, ils propagent de la façon la plus utile, dans le langage le plus châtié, les « valeurs » de la démocratie bourgeoise.

(Budget fictif établi par le ministre des Finances pour chacun des formats sur base de 100 abonnements fixés à 56 francs par an. Pour la référence voir note 130).

	frais	abonnements	produit	bénéfice	perte
Grand format	**66 300**	**60**	**60 000**	**0**	**6 300**
Moyen	**44 500**	**56**	**56 000**	**11 500**	**0**
Petit	**31 900**	**48**	**48 000**	**16 100**	**0**

La section centrale de la Chambre rejette toutefois cette idée défendue par le gouvernement. Elle prône pour sa part *une proportionnalité* en partie revue à la baisse (pour les journaux et les annonces).

La thèse est en définitive retenue par la loi de mars 1839 qui fixe le prélèvement à 2 centimes ½ par feuille jusqu'à un format de 17 ½ dm², à 3 centimes pour les feuilles de 17 ½ à 25 dm², à 4 pour celles entre 25 et 32 dm² et à 5 centimes pour les publications d'une surface supérieure à 32 dm². En pratique, le droit de timbre représente encore 24 à 32 % du produit brut des abonnements. Notamment parce que le législateur a tenu compte (loi du 30-12 1832) de la différence monétaire entre l'ancienne monnaie de référence et la nouvelle selon laquelle 1 florin équivaut à 2 francs + *6 % et des centimes additionnels*. Ainsi le droit de timbre maximal prévu à 5 centimes la feuille s'élève en réalité à 6, 67 centimes, ce qui montre effectivement que le principe de proportionnalité pénalise davantage les grands journaux que les petits.

L'étude des comptes du second trimestre d'exploitation, en 1840, d'un titre de province comme *La Gazette de Liège*, qui revendique à cette date 150 abonnés, révèle en chiffres ronds 493 francs de rentrées. Soit 207 francs d'annonces, 2 francs de vente au bureau du journal et de 284 francs d'abonnements. Elle affiche par contre 1 985 francs de dépenses dont 827 de main-d'œuvre, 347 de papier, 181 de frais de rédaction. Et surtout 630 francs de frais de timbre, une somme qui aggrave de façon substantielle le déficit du journal.[136]

[136] Sur le droit de timbre voir principalement : MALOU J., « Notice statistique sur les journaux belges », *op. cit.*,;LUYKX Th., "De zegelbelasting op de Belgische kranten en haar afschaffing in 184", *Handelingen van het XXIe Vlaams Filologencongres*, Leuven, 12-14 04 1955, Louvain, p.366-374, s.d. et LUYKX Th., « Een halve eeuw zegelbelasting op de Belgische pers (sept. 1797-mei 1848) », *Mededelingen van de Koninklijke vlaamse academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten*

En définitive, en 1839, pas plus les représentants que les sénateurs, dont l'opposition s'est composée exclusivement de nobles, n'ont songé à l'abrogation d'une taxe qui générait des rentrées importantes, respectivement 329 703, 39 et 360 472, 96 francs pour 1835 et 1836, dans les caisses d'un jeune Etat plutôt démuni en trésorerie.

Malgré l'augmentation du nombre des titres qui passent de 34 à 130, entre 1830 et 1842, le maintien d'un droit de timbre- même une fois réduit- a constitué un frein au développement d'une presse libre. Il a aussi constitué une *pratique* en contradiction majeure avec le discours sur le devoir de publicité.

Affirmation du tiers état libéral : abrogation du droit de timbre et abaissement du cens (1848)

La réforme de 1839 répond partiellement à l'attente d'une opinion libérale en ascension sociale et en quête de reconnaissance *citoyenne* dans l'espace public. Notamment par la création d'une presse divulgatrice de ses revendications dans un langage et des formulations compréhensibles par le plus grand nombre.

« Qu'est-ce que la Presse ? » écrit de façon didactique en 1838 le radical Ph. Michaëls dans *Les Euménides*, son « recueil de pamphlets et de libelles ». « C'est la libre manifestation de l'opinion publique – Comment cette liberté d'opinion se manifeste-t-elle, essentiellement en Belgique ? – Par les journaux… par les journaux astreints déjà à la mesure préventive, fiscale, du timbre – Par quelle sorte de journaux cette manifestation a –t-elle lieu ? Par les grands journaux ? Evidemment non : c'est par les petits ! Seule la petite presse est libre ».[137]

Et ses animateurs vont s'ériger en *vrais représentants* d'une opinion libérale petite et moyenne bourgeoise. Au nom de celle-ci ils vont, en même temps qu'ils exigent l'abrogation du droit de timbre, réclamer l'abaissement du cens différentiel afin de lui ouvrir l'accès (autant qu'à eux-mêmes) à une participation politique efficiente dans l'espace public.

Comme précise Lucien Jottrand, « la petite bourgeoisie, le petit contribuable veut

---

van België ; klasse der letteren, t XVIII, n°4, 1956, p. 3-29, surtout p. 26 et suivantes ; Pour les comptes d'exploitation de *La Gazette de Liège*, second trimestre 1840 : DEMARTEAU J., *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de La Gazette de Liège (1810-1863) et son temps*, Liège, Rapid Press, 1956, p. 231 et MOREAU D., *Les conséquences de l'abolition du droit de timbre sur la presse liégeoise : le cas du Journal de Liège*, Mémoire, Journalisme, (dir. : Eliane Gubin), Bruxelles, ULB, 1989-1990, p.61-62. L'étudiant a scrupuleusement analysé les débats à la Chambre et au Sénat. **Budget fictif voir p. 61.**

[137] « Du journalisme en Belgique. Y a-t-il lieu, oui ou non, de modifier l'article 18 de la Constitution, par application de l'article 131 », 04 1838, *Les Euménides., op. cit.*, t.2, p.295-310.

arriver à l'électorat ». Et de prédire que c'est « sans compter le peuple qui n'y songe peut-être pas encore, mais qui finira par y songer aussi ».[138] Or le cens, à la fois déterminé par l'impôt sur les propriétés bâties et non bâties, l'impôt personnel (valeur locative des biens, portes et fenêtres etc.) et les patentes (droit perçu sur l'exercice de tout commerce et négoce) est de surcroît moins élevé dans les campagnes. Il pénalise donc cette frange de *l'opinion libérale* concentrée dans les villes. Celle-là qui, à la différence des paysans et des ouvriers, connaît les arcanes de la vie publique par l'entremise des journaux, lus notamment dans les cafés et les estaminets.[139]

L'agitation révolutionnaire de 1848 qui s'empare de l'Europe amène le Parlement belge à concéder sur les deux revendications, malgré le calme relatif qui règne à travers le pays au moment des événements. Le 12 mars 1848, le cens est abaissé à son minimum constitutionnel et uniformément. L'abrogation du droit de timbre est votée pour sa part le 26 mai suivant.

La discussion aura été tendue à la Chambre. D'une part, les plus libéraux se montrent favorables à la mesure, dont le groupe des « anciens journalistes » (Joseph Lebeau déclara à ses collègues « je fus du métier » et à ce titre prétendit parler d'expérience), soutenus par des catholiques libéraux comme l'abbé Désiré de Haerne. D'autre part, les conservateurs qui engagent deux jours de débats lors du passage de la loi au Sénat. Nobles et grands bourgeois redoutent en effet l'abrogation pour des raisons financières. Elle engendre la perte de rentrées d'argent dans les caisses de l'Etat dans un contexte de crise.

Mais c'est surtout à cause de la *publicité amplifiée* que garantit la « petite presse » aux idées « excentriques et aux violences de langage », qu'ils s'y opposent.[140] C'est-à-dire que l'opinion conservatrice constate à son tour l'affirmation d'une tendance libérale parmi la *basse classe*, dont elle juge le projet sociétal et les intérêts socioéconomiques contraires aux siens.

Par la suppression du droit de timbre dès 1848, la Belgique est cependant l'initiatrice d'une mesure qui s'appliquera au niveau européen. Elle prend court en 1852 en Prusse (mais le timbre est rétabli par Bismarck en 1874), en 1855 en Angleterre, en 1869 aux

---

[138] AULB, Fonds Jottrand PP 146-5.1-5, L. Jottrand, Les événements de Paris. Un retour sur nos propres affaires (1848). Brouillon manuscrit.
[139] CLARK S., « Nobility, bourgeoisie and the industrial Revolution, *op. cit.*, p.163-164.
[140] LUYKX Th., "Een halve eeuw zegelbelasting op de Belgische pers", *op. cit.*, , p.25 et suivantes et MOREAU D., *Les conséquences, op. cit.*, p. 95 et suivantes.

Pays-Bas et seulement en 1881 en France. Selon Théo Luykx la présence à l'avant-plan de la Belgique et de l'Angleterre s'explique en raison de leur urbanisation et de leur embourgeoisement précoces. Et de justifier la première place belge par la présence active des *journalistes-fondateurs* au niveau des pouvoirs exécutif et législatif.[141]

Opinions libérales du tiers état urbain

Ainsi la croissance de la petite presse à partir des années 1850- dont la dénomination définit autant un genre que le public auquel il s'adresse -illustre le développement d'un milieu libéral, lectorat et animateurs de journaux confondus.

Pierre Kersten, rédacteur du catholique conservateur *Journal historique et littéraire*, décrivait déjà cette population en 1840. « Presque toute entière dans les villes », domaine des « incrédules » et des catholiques tièdes « pour qui la religion est une affaire sans importance ». « Là où sont les gens d'affaires », précisait-il encore, « les avocats, les juges, les écrivains, surtout les journalistes, les fonctionnaires grands et petits, la jeunesse demi-savante, les financiers, les industriels, les officiers etc. ».[142] C'est-à-dire aux yeux des libéraux eux-mêmes, une « classe entière de la société belge ».[143] Une bourgeoisie avant tout *urbaine* définie à l'époque par le Larousse comme « une classe intermédiaire qui ne serait ni ouvrière ni noble ». En somme tout le pan de la société qui « en dehors de l'intelligence et des lumières », réunit en lui « les autres conditions de l'indépendance sociale ».[144]

Les études contemporaines définissent cette sphère davantage comme un conglomérat de groupes aux intérêts contradictoires que comme une seule classe. Elles mettent cependant en évidence les *valeurs* communes des membres qui la composent. Notamment l'éducation, l'instauration d'une société civile laïcisée, basée sur la famille, et les associations perçues comme des lieux de sociabilité. Cet ensemble veut ses lois et ses principes *universels* par opposition aux traditions de *caste* de la société aristocrate et rurale.

Le dynamisme de la presse libérale urbaine et la multiplicité de ses opinions révèlent néanmoins les contradictions d'un discours peu concrétisé dans les actes. Ainsi la petite bourgeoisie, malgré l'abrogation du droit de timbre, reste aux *frontières* de la

---

[141] LUYKX Th., "De zegelbelasting op de Belgische kranten", *op. cit.*, p.373-374.
[142] *Journal historique et littéraire*, 1-06 1840, t.7, p.94.
[143] ARNOULD V., *Philosophie du libéralisme. Conférence donnée à la Libre pensée de Bruxelles*, Bruxelles, Alliance typographique, 1877.
[144] AUMARD A., *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, p. 44.

sphère. Elle participe de ce fait difficilement aux *jeux de la culture* qui préparent pourtant à l'exercice du pouvoir.

La flamboyance voire la virulence de la *petite presse* est un marqueur des tensions et des frustrations qui animent ses rédacteurs et leur public qui dénoncent ensemble le décalage tangible entre la prétention à l'universalité et l'accès limité aux droits.[145] Ce tiers état urbain- auquel adhèrent certains nobles acquis au Nouveau Régime- lutte donc contre les privilèges des propriétaires terriens.

A partir des années 1860, comme l'a montré John Bartier, ils se battent de surcroît contre ceux d'une moyenne et d'une haute bourgeoisie *doctrinaires* (plus conservatrices sur la question des libertés politiques) que des intérêts socioéconomiques rapprochent des nobles, dont toutes deux s'évertuent à singer les usages.[146]

Avant de revenir longuement sur cette césure, il faut souligner au préalable que dans les premières décennies du siècle, *l'opinion libérale* se pose en héritière de 1789. Elle est une « bourgeoisie éclairée » et anticléricale dressée contre l'Ancien Régime. A sa tête, pour la défendre, les journalistes ont remplacé, nous dit Louis Defré alias Joseph Boniface, par les plumes acérées des polémistes, les hallebardes des corporations civiles médiévales jadis levées contre les barons.[147]

L'ancrage urbain de l'opinion libérale fait de Bruxelles, au plus tard à partir des années 1840, le centre nerveux du journalisme belge. L'endroit où s'écrivent et où se propagent la plupart des quotidiens dont l'influence dépasse l'échelle locale. A l'intérieur des villes et de la capitale en particulier, les animateurs de journaux libéraux vont tâcher de conquérir un lectorat en voie d'alphabétisation, la population des artisans-commerçants, toute une petite bourgeoisie active dans la petite industrie et surtout dans le petit commerce. Il s'agit surtout d'empêcher sa *prolétarisation* et de la soustraire à l'influence d'un milieu socialiste qui tente à son tour de fonder une presse

---

[145] Voir KOCKA J. (dir.), *Les bourgeoisies européennes, op. cit.*.

[146] MAYER A., *La persistance, op. cit.*, p. 108 et MIROIR A., « Libéralisme et anticléricalisme belges dans les années 1840 » dans MIROIR A. (dir.), *Laïcité et classes sociales, 1789-1945*, en hommage a John Bartier, Bruxelles, Espace de Libertés, 1992, p.195-208 et surtout « Partis politiques et classes sociales en Belgique » dans BARTIER J., *Libéralisme et socialisme, op. cit.*, p.207-288.

[147] BONIFACE J. (Defré), *Correspondances politiques, op. cit.* Correspondance LIV, 1-11 1856, t.2, p.272-273.

de propagande.[148] En dehors des villes, le public des campagnes, outre qu'il est peu instruit, reste en majorité indifférent voire hostile à des journaux dont le contenu renie les fondements du monde rural traditionnel.

Quoique en déclin, les « masses paysannes », en jachère culturelle au goût des tenants des idées nouvelles, représentent en 1880 environ 30 % de la population active de la Belgique (858 000 personnes) contre 23 % en 1910 (801 000 personnes).[149] Devant ces deux opinions- elles-mêmes fragmentées-, face à ce « public populaire », les milieux de la presse libérale doivent encore adapter le message démocrate libéral. Chose qui ne se fait pas sans difficultés, comme ils le reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes.[150]

Spatialisation du tiers état urbain : exemples de sociabilité

Cabarets, estaminets et cafés

Les cabarets ou les estaminets, dans les villes et à Bruxelles en particulier, constituent le premier marqueur de la sociabilité du tiers état urbain et l'illustration de sa prise de possession progressive de l'espace public. On pourrait parler d'un processus de *sociabilisation*. Rapidement, les milieux du journalisme voient tout l'intérêt qu'il y a de placer leurs feuilles dans des lieux de convivialité où les opinions peuvent être débattues, et en tous cas propagées dans le public.

Ce rôle assigné aux cabarets est d'autant plus important que, avant les années 1850, la vente au numéro est aussi inexistante que les kiosques à journaux. C'est le système de l'abonnement qui prévaut auprès des libraires, des directeurs des postes voire, dans les années 1830, chez « des personnes nommément désignées ».[151] Mais il est trop coûteux pour une bonne part du lectorat potentiel. Ainsi les cabaretiers sont-ils des *personnes relais* essentielles sur lesquelles s'exercent volontiers des pressions afin d'orienter le choix du ou des quotidiens auxquels elles comptent s'abonner.

Le plus souvent des « jeunes gens » entrent en groupes de 20 ou de 30 dans un établissement qu'ils ont sélectionné et y réclament bruyamment le quotidien qui a leur préférence. Et puis, si celui-ci manque, ils quittent les lieux avec autant de fracas dans

---

[148] KURGAN-VAN HENTENRIJK G., « La petite bourgeoisie de 1850 à 1914 », KURGAN-VAN HENTENRYK G., JAUMAIN S. (édit.), *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Editions de l'ULB, 1992, p.15-28.

[149] Voir : BLOMME J., *The Economic development of Belgian agriculture 1880-1980. A quantitative and qualitative analysis*, Bruxelles, Koninklijke Academie von Letteren, Wetenschappen en Schone Kunsten van België, 1993. Notamment p. 112.

[150] GODINEAU Dr., *Un plan de journal pour la campagne*, 1878, p. 363-386 (tiré-à-part incomplet Bibliothèque Bertelson), p.372 et suivantes.

[151] AGR., Archives de la famille de Robiano (T 224), n°9, *L'Emancipation*, 16-05 1832, p.1.

un but de *contre-publicité*. L'opinion libérale, et plus tard la catholique, pratiqueront la méthode érigée en *modus operandi*, à partir des années 1870, par une association de propagation de la bonne presse comme l'œuvre de Saint-Paul. Mais celle-ci ajoutera au procédé l'envoi « d'agents » chargés de vérifier la mise en évidence effective des journaux catholiques promotionnés par l'œuvre.[152]

Les bistrotiers peuvent également afficher leurs opinions en ne proposant à la lecture que des titres proches de leurs convictions, au risque de perdre une partie de la clientèle. Tels ces élèves de l'Ecole militaire consignés dans leur caserne et interdits de fréquenter le *stamenei* d'un baes qui proposait à la lecture et à la vente *La Tribune* et *Le National*, deux journaux de l'opinion radicale.[153]

Avec la concurrence accrue entre les journaux, due au développement de la presse dans la seconde moitié du siècle, les patrons d'établissement sont aussi plus souvent courtisés. Notamment grâce à des tarifs préférentiels qui les font souscrire avant tout au parti « du moins cher ». C'est ce qui explique la rareté des grands journaux dans les estaminets alors qu'en revanche les cafés, maisons de plus haut *standing* qui se répandent après 1850, proposent ce genre de lectures sérieuses mieux adaptées à un public lui-même davantage « bourgeois ».[154]

Enfin, plus encore que des relais, nombre de cabaretiers deviennent des *acteurs* de la vie publique. De « grands personnages » qui paient un cens souvent suffisant pour leur donner qualité d'électeurs puisqu'ils sont soumis à deux des 5 impôts directs, soit le droit de patente et celui sur le débit de boissons et de tabac. Ce dernier est cependant aboli en 1871. A ce titre, ils peuvent exercer une influence sur la clientèle.[155]

Une clientèle masculine

Selon le proscrit français Saint-Ferréol, observateur étonné des scènes de la vie bruxelloise entre 1850 et 1870, dans les estaminets « l'on mange, chante, danse, on fait des discours, de la musique, des parties de billard anglais, des boules et de bac : tout ce

---

[152] *Assemblée générale des catholiques en Belgique. Première session à Malines. 18-22-08 1863,* Bruxelles, H. Goemaere, 2 t., 1864, t. 2, p.234, d'URSEL A., « Œuvre de Saint-Paul », *Congrès catholique de Malines du 23-26 09 1909* : rapports de la 4ème à la 8ème section, Maison d'Action catholique, J. Goemaere, Bruxelles, 1909, p.1-17.

[153] Cabinet des manuscrits (B.R.), Correspondance L. De Potter, II 5488, vol. 5, n°169. 26-12 1833, A. Bartels à L. De Potter.

[154] HYMANS L. et ROUSSEAU, J. B., *Le Diable à Bruxelles*, Bruxelles, Librairie polytechnique, 2 vol, 1853, vol.1, p.27 et MAHUTTE F., *Bruxelles vivant, op. cit.*, p.20.

[155] *Index des éligibles au Sénat, 183-1893*, STENGERS, J. (dir.), *op. cit.*, p.18. Voir aussi l'intéressante étude de ANKAERT R., « Les cabaretiers-cafetiers à la fin du XIX e siècle », KURGAN-VAN HENTENRYK G., JAUMAIN S. (édit.), *Aux frontières, op. cit.*, p. 29-68.

qu'il est possible de faire *en public* (c'est nous qui soulignons), aussi les Bruxellois s'y rendent dans toutes les circonstances de la vie ». Pour le marquis de Rumigny, ministre de France à Bruxelles en 1841, il s'agit d'une « habitude nationale » et, plus encore de la capitale du pays « où l'on compte » alors « près de sept cents estaminets, ce qui est énorme pour la population ». « Tout le monde fréquente les cafés ou l'estaminet. Les députés, les sénateurs, les officiers supérieurs ». Le diplomate dit se «souvenir ... avoir plus d'une fois vidé un verre de bière côte à côte avec le président de la Chambre des représentants ». Et de conclure, avec pertinence, que ces rendez-vous font office de « forum », sous entendu...*public*. [156]

Jusque dans les années 1850, la clientèle est constituée, plus que de l'élite politique, de commerçants, de fonctionnaires, de rentiers, de propriétaires tandis que les étudiants forment « une classe à part ».[157] Par la suite, toutes les composantes de la société urbaine et masculine fréquenteront les *stamenei* et les cafés.

Les premiers jouent également un rôle majeur dans la constitution d'une *sphère ouvrière* qui, remarquons-le, utilise nombre des procédés de diffusion et de sociabilité de l'opinion libérale. Observons pour le moment que les travailleurs se coudoient dans certains troquets, y déchiffrent les journaux ou, s'ils sont analphabètes voire peu *lettrés*, demandent l'aide de plus instruits. A l'instar de ce patron verviétois d'un modeste débit de genièvre qui vers 1845 lisait à haute voix les *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, un *best-seller* publié en feuilletons par *Le Journal de Verviers*.[158]

Dans une ville comme Bruxelles, des cabarets deviennent de la sorte, dès le milieu des années 1830, des espaces où s'expriment les revendications et la contestation ouvrières auxquelles les typographes vont donner les premiers une forme écrite. Cette profession, par ailleurs en rapport étroit avec le *média* presse, parvient à ses fins par la mise en circulation « d'imprimés de récrimination », surtout en période de grèves ou de « mise bas ».[159]

---

[156] 8-12 1841, Marquis de Rumigny, ministre de France à Bruxelles, à Guizot, Archives des Affaires étrangères, Archives de l'Etat français, cité dans KEUNINGS L., « Estaminets et libertés au 19ème siècle. Les premiers meetings ouvriers à Bruxelles », Service compris. *Hôtels, Restaurants, Cafés, Cahiers de la Fonderie*, n° 18, 06 1995, p. 18-25.

[157] SAINT-FERREOL A., *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, A. Le Chevalier, 2 t., 1871, t.1, p.111 ; HYMANS L. et ROUSSEAU, J. B., *Le Diable à Bruxelles*, *op. cit.*, vol.1, p.27-30. Voir aussi pour les années 1850-1860 : *Rops - De Coster*, *op. cit.*

[158] JORIS F., *La presse verviétoise de 1818 à 1850*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 87, 1978, p. 21.

[159] 16-01 1873, Grève des typographes du *Courrier de Bruxelles*, A.G.R., Tribunal correctionnel de Bruxelles, 707, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging*

Sociétés et salons : du masculin au féminin

La sociabilité bourgeoise se manifeste aussi par la fondation de sociétés « particulières », selon un belgicisme que les contemporains préfèrent à l'anglicisme « club ». Leurs réunions se tiennent en général dans une salle entière ou une partie de local- à caractère volontiers privatif - d'estaminet ou de café. Les sociétaires boivent, mangent, fument, jouent aux cartes, montent des pièces de théâtre, écrivent, et bien entendu, lisent la presse quotidienne et les revues.

En expansion dès la fin des années 1840, surtout à Bruxelles avec les Joyeux, les Lotoclos, les Crocodiles ..., ces groupes bourgeois veulent d'abord s'amuser aux dépens de la compagnie. Voire gentiment se moquer par la caricature et la parodie des institutions de la démocratie libérale à laquelle ils souscrivent cependant. Les Agathopèdes (dont Adolphe Quetelet et plusieurs ministres ont compté parmi les adhérents) se déclinent en classe des Belles-Laides et en classe des Sciants. Ils ont pour amusement préféré la diffusion de *canards* dans la presse.[160]

C'est aussi l'écoute et la pratique de la musique (jusqu'alors art essentiellement sacré et exécuté dans les églises), qui *s'embourgeoisent* voire *se popularisent* avec l'apparition des philharmoniques, des chorales et des fanfares.[161]

Au-delà de l'aspect « badin », les sociétés reproduisent « les formes parlementaires » comme le remarque en 1840 le journaliste et fonctionnaire Firmin Lebrun. Les avocats et les publicistes qui y siègent nombreux bénéficient de la sorte d'une manière d'apprentissage ludique avant d'affronter l'arène de l'espace public. Ainsi s'agit-il d'un « gouvernement provisoire » qui élabore « un règlement » semblable à une constitution à usage interne. Pour l'observateur, également sociétaire, l'urbanisation, qui isole les hommes, génère ce genre de regroupement devenu d'ailleurs « nécessaire dans un pays où l'on ne pèche pas par excès de sociabilité». Dès lors, au moins jusque dans les années 1870, les sociétés ainsi que les cabinets de lecture, jouent-ils un plus grand rôle que les librairies dans la formation d'un public de « liseurs », cette catégorie de sociétaires qui épluchent les journaux de la salle de lecture.[162] Un catalogue

---

(1866-1880), op. cit., vol.1, p.509-513.

[160] HYMANS L. et ROUSSEAU, J.B., *Le Diable à Bruxelles, op. cit.*, vol.1, p.219 et suivantes. Et de façon générale sur ces sociétés : DINAUX A., *Les sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes, leur histoire et leurs travaux*, (ouvrage posthume revu et classé par G. Brunet), Paris, 2 t., 1867, t. 1, p. 292 et t. 2 p. 11 et suivantes et *Rops- De Coster., op. cit.*, 1996.

[161] HABERMAS J., *L'Espace public, op. cit.*, p. 50.

[162] LEBRUN F., *Flamands et Wallons. Esquisses contemporaines*, Bruxelles, A. Wahlen, Société typographique, 2 t., 1841, t 2. Les Sociétés, p.215-226 ; Voir FALCONER G. (textes réunis par), *Autour*

d'association de province comme celui de la société de lecture de Nivelles, née vers 1850 et disparue avec les premières années de la massification en 1890, propose des collections de journaux belges. Les grands titres de la presse de la capitale dominent, comme *Le Journal de Bruxelles* et *L'Indépendance belge*. On y trouve également un large éventail de revues et de journaux français.[163]

En définitive les milieux de presse trouvent dans ce premier marqueur de la sociabilité urbaine, un endroit où le tiers état (dont eux même relèvent), lit les journaux avant de les commenter et d'alimenter le débat public.

Avec le début des années 1860 et la naissance officielle de la *particratie*, les sociétés jusqu'alors en théorie apolitiques se positionnent en fonction de clivages philosophiques et d'idées. *L'opinion catholique* va alors à son tour s'exprimer par le biais d'associations telles que la Confrérie de Saint-Michel qui, en son premier article, réclame la pleine restauration du règne social du Christ. Haut lieu de rencontre (et de débats) des notabilités catholiques de la capitale et même du pays, elle compte parmi ses membres la plupart des journalistes des quotidiens bruxellois. Elle traite d'ailleurs des questions de la presse, considérée plus que jamais comme le média amplificateur des thèses à répandre dans le public.

Exemple du salon des Berardi et considérations générales sur les salons

En plus de la création de sociétés particulières ancrées dans l'espace public, la sphère bourgeoise va s'approprier, au niveau du domaine privé, la coutume des salons, issue de l'Ancien Régime.

Au début des années 1840, cet espace de discussions à l'époque avant tout littéraires, reste « essentiellement aristocratique ». La « bourgeoisie n'y compte en effet pour rien », même pas les banquiers si l'on excepte le salon- noble- du comte de Meeûs, directeur de la Société générale.[164]

Au début des années 1860, en revanche, la capitale belge compte un grand salon bourgeois d'opinion libérale. Il se tient de surcroît dans la demeure (rue Montagne du Parc et puis rue Joseph II) d'un des principaux animateurs de la presse de l'époque, le français Léon Berardi, directeur de *L'Indépendance belge*. Ce lieu de rendez-vous accueille ce qu'il est convenu d'appeler le Tout-Paris depuis la mise à la mode de

---

d'un cabinet de lecture, Toronto, Centre d'études du XIXe siècle Joseph Sablé, 2001.

[163] RYCX D'HUISNACHT M., *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIXe siècle*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 66, 1971, p.75 et suivantes.

[164] DE RIDDER A., « La Belgique de 1842 », *op. cit.*, p.20.

l'expression en 1820. Des artistes dramatiques, lyriques comme Sarah Bernhardt, Virginie Dejazet, l'acteur Coquelin, les principaux directeurs des salles de spectacles parisiennes, côtoient des gloires littéraires comme Aurélien Scholl, Dumas père et fils les rois du roman-feuilleton- par ailleurs publiés dans *L'Indépendance belge*- Hector Malot et Paul Féval ou des compositeurs tels que Gounod, Massenet, Saint Saens, tous présentés aux « gloires » nationales.[165]

Exemple extrême et presque singulier vécu dans la grande presse, le salon des Berardi montre combien les milieux du journalisme proches du tiers état libéral ont pu utilise les modes de sociabilité urbaine. Et, en particulier, grâce aux salons, combien ils ont pu s'ouvrir et se lier aux franges plus conservatrices et notables de l'opinion.

Lorsque Claire Pierard, seconde épouse de Léon Berardi, joue les maîtresses de maison, organisatrice de soirées ou de concerts privés à son domicile en présence de l'une ou de plusieurs des célébrités évoquées, elle pratique avec subtilité l'art de *relations publiques* qui profitent principalement aux affaires de son époux.[166] Ainsi c'est après une invitation de ce genre que le comte Van der Straeten-Ponthoz, grand maréchal du Palais, peut garantir à son « cher ami » Berardi qu'à l'occasion d'un voyage officiel aux Pays-Bas avec Léopold II, il tiendra prioritairement « (son) reporter...au courant de tout », s'il « veut bien (le) faire demander au Palais d'Amsterdam ».[167] Le salon des Berardi se compare d'ailleurs aisément à celui qu'ont tenu Delphine et Emile de Girardin à Paris, des années 1830 au milieu des années 1850, dans un esprit « d'association intellectuelle stimulante ». De façon générale et à l'échelle européenne, il faut souligner la pérennité de cet usage ancien jusqu'au terme de la période envisagée, ainsi que sa politisation graduelle due aux pratiques du régime bourgeois.

Il convient d'insister sur le rôle qu'y ont joué les femmes, exclues des formes de sociabilité de *l'espace public*.[168] Par l'entremise d'épouses accortes, c'est un Tout-Bruxelles qui se réunit, en fonction des opinions voire du capital socioculturel et

---

[165] Voir l'entièreté du FONDS BERARDI B I à VI, déposé au CDDRR, Namur. Sur les Berardi voir notamment : HARRY G., « Un grand citoyen franco-belge : Gaston Berardi », *Le Flambeau*, t. 3, 30-11 1926, p. 229-258.

[166] GHISLAIN E., *Léon Berardi (1817-1897)*, Travail inédit, 2ème candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1990-1991.

[167] FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B III, s.d., Van der Straeten- Ponthoz à L. Berardi.

[168] VON DER HEYDEN-RYNSCH V., *Salons européens. Les beaux moments d'une culture féminine disparue* (traduit de l'allemand par Gilberte Lambrichs), Paris, Gallimard, 1993, p. 186-214, p. 211 pour la citation.

économique des convives, dans des salons qui se veulent avant tout littéraires et artistiques. On y croise néanmoins des *publicistes*, la plupart également ténors et barons de la politique, du barreau et du journalisme.

Des dames de la noblesse ont également leur *espace de discussion* (leur jour de rendez-vous). Comme la vicomtesse de Sousberghe, née Maelcamp-Virelles, elle-même auteure de comédies de salon sous le nom de Jacques Jacquier et «âme de tout un groupe littéraire où l'on cultive les œuvres françaises ». Telles la princesse de Ligne, la duchesse d'Arenberg, la comtesse de Merode, la vicomtesse de Spoelbergh, la comtesse van den Steen de Jehay... A l'occasion mécènes, elles perpétuent une coutume propre à leur caste.

A côté d'elles, des femmes de lettres issues de la bourgeoisie et souvent d'opinion libérale, telles que Marguerite Van de Wiele, Maria Biermé, ou Nelly Lecrenier, vont pratiquer à leur suite cette forme de sociabilité. A propos de son salon, l'écrivaine et critique Hélène de Golesco, vers 1900, parle de 50 à 100 hôtes qui discutent des thèmes du moment, assistent à des spectacles et à des conférences.[169]

En ce sens la *conversation* autour des arts et des lettres relève en partie du fait politique au 19ème siècle. Parce qu'elle procède d'un même souci de développer l'*Aufklärung* (l'esprit des Lumières) pour forger des opinions au sein de publics encore restreints. Le sociologue français Gabriel de Tarde, théoricien des « foules » et de « l'opinion », en vogue entre 1880 et 1900, estime remarquable la dénomination bourgeoise de « société ». « Car elle revient à dire que le rapport social par excellence, le seul digne de ce nom, est l'échange d'idées », la *conversation* donc, de très loin antérieure à la presse mais désormais dépendant d'elle parce que les journaux continuent et amplifient son action constitutive d'une opinion publique en voie d'élargissement.[170]

---

[169] DAVIGNON H., *Souvenirs d'un écrivain belge (1879-1945)*, Paris, Plon, 1954, p.183 ; BERGER L., *Les femmes poètes de la Belgique. La vie littéraire et sociale des femmes belges*, Paris, Perrin, 1925, p.293 et suivantes. Les chiffres avancés par Hélène de Golesco à propos de son salon vers 1900 sont tirés de : ML 5697/444-598, Correspondance à Valère Gille, n°428, s.d., H. de Golesco à V. Gille.

[170] TARDE G., *L'opinion et la foule. Gabriel Tarde, théoricien de l'opinion* (introduction de Dominique Reynié), Paris, PUF (recherches politiques), 1989, p.110.

1. B. PRATIQUES COMMERCIALES

CHAPITRE 1. LES ANNONCES, UNE FORME CONTESTÉE DE PUBLICITÉ

Face à la thèse libérale politique qui confie aux journalistes la mission de propager les débats raisonnés et contradictoires de la Cité, des mises à exécution de la tâche assignée se développent dans les milieux de la presse. Elles doivent prendre en compte la réalité *concrète* de la gestion quotidienne des journaux. Et procéder, pour ce faire, selon les préceptes du libéralisme économique dans un contexte général d'industrialisation.

L'exploitation des annonces à caractère publicitaire va donc s'imposer comme le facteur clé de croissance et puis d'autonomisation des *entreprises* de presse. Celles-ci, à cause de la logique de profit et d'intérêts privés de leurs animateurs, passeront dès lors, aux yeux d'une partie de l'opinion, pour une forme dévoyée et douteuse de l'originelle publicité des idées en faveur de l'intérêt général. Des journaux composés aux ¾ d'annonces, au prix d'insertion moyen de 10 à 20 centimes la ligne (et pour certains d'entre eux gratuits), existent sur les territoires belges dès l'Ancien Régime. Ils précèdent de la sorte la presse d'opinion dont ils ne remplissent cependant pas le rôle de diffuseur d'idées.

Félix Verneuil, auteur d'une étude sur le sujet en 1838, affirme que les annonces naissent en France en 1798. Pour étayer son assertion, l'auteur s'appuie sur le Dictionnaire académique pour l'an VII de la République qui définit l'annonce comme un « avis par lequel on annonce quelque chose au public verbalement ou par écrit ». Des chercheurs contemporains comme Marc Martin ou Véronique Pouillard font remonter, pour leur part, cette forme de publicité à 1631. Soit à l'année de création de *La Gazette* de Théophraste Renaudot. On sait par ailleurs que quelques commerçants vantent leurs produits au moyen d'insertions dans la presse dès le régime Français.[171] Sous l'angle du rapport avec la presse quotidienne d'opinion ou d'intérêt général qui nous occupe, c'est surtout à partir de 1825 qu'à Paris, *Le Journal des Débats* et *Le Constitutionnel* commencent épisodiquement à proposer des annonces à leurs lecteurs. Dès 1827, ils en garantissent une publication régulière et puis quotidienne.

---

[171] VERNEUIL F., *La quatrième page des journaux. Histoire impartiale de l'annonce et de la réclame depuis leur naissance jusqu'à ce jour*, Paris, P. Martinon, 1838 ; DE BEELDE, I., « De Belgische advertentiepers 1794-1914 », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, XIV, 1983, 3-4, p. 333-368, p. 338 pour l'information; POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975). Institutions, acteurs, entreprises, influences*, thèse de doctorat inédite en Philosophie et Lettres (Histoire), (dir. G. Kurgan), Bruxelles, ULB, 2002-2003.

Enfin Emile de Girardin systématise le procédé lorsqu'il crée *La Presse* en 1836 dont la quatrième page est affermée pour 150 000 francs par an. Vers 1845, elle en rapporte 2 à 300 000, une somme qui constitue cependant des gains à peine supérieurs à ceux amassés par les deux grands titres précédemment cités.

A titre de comparaison pour les mêmes années, le *Times* de Londres annonce 25 000 livres sterling de rentrées publicitaires annuelles (soit 750 000 francs de l'époque). Si Emile de Girardin n'est donc pas en la matière le précurseur dont a parlé une certaine tradition historique, il est en revanche sur le continent européen celui qui exploite les annonces avec le plus d'efficacité. Et bientôt avec le plus de *profits*, toujours dans l'esprit de sa *théorie* de la primauté de la publicité commerciale sur les abonnements pour garantir la prospérité et l'indépendance de ses journaux. Il les veut, rappelons-le, étrangers à tout esprit de polémique voire d'opinion.

Dans sa compréhension très marchande de la presse, il allie contenu relativement dépolitisé et, donc à ses yeux, attractif, avec espace payant prédominant comme conditions nécessaires à l'augmentation des ventes (au numéro).[172]

L'annonce *: un terme à sens multiple*

Il existe plusieurs types d'annonces qui désignent des formes publicitaires différentes. *L'annonc -affiche*, sans doute la plus ancienne, vante aux lecteurs un produit ou un message qui peut être officiel. Sans apprêts de mise en page, elle s'insère à la suite des articles, souvent à la 4ème page du quotidien voire sur une partie de la 3ème, ce qui passe alors pour un indice tangible de prospérité financière du journal.

En revanche- mais sans exclusive- le terme *réclame* s'applique plus spécifiquement à la publicité commerciale, désignée avec mépris par Verneuil- dès la fin des années 1830- comme la « fille bâtarde » de l'annonce.[173] Davantage disséminée à travers le journal, elle est aussi moins reconnaissable que le traditionnel « placard » et jugée plus efficace à ce titre. On ignore quand elle apparaît en Belgique mais, en 1849, lorsque *Le Journal de Liège* informe ses lecteurs- à grand renfort d'annonces… - de la possibilité nouvelle d'insérer des *réclames* à partir du 8 juin, il dit innover et prend la peine d'expliquer les avantages du nouvel espace payant par rapport aux « avis et annonces ». Et d'insister sur sa « mise en évidence » dans le corps du journal. L'offre

---

[172] MARTIN M., *Trois siècles de publicité en France*, Paris, Odile Jacob, 1992, p. 54 et suivantes et POUILLARD V., *La publicité en Belgique, op. cit.*, t. 1, p. 28-32 et VERNEUIL F., *La quatrième page des journaux, op. cit.*, p.169.

[173] VERNEUIL F., *La quatrième page des journaux, op. cit.*, p.18.

(à 40 centimes la ligne au lieu de 20) n'a cependant pas trouvé de forte demande et les insertions de ce genre sont restées « épisodiques ».[174] Avec Véronique Pouillard, nous observons un développement des *réclames* à la fin des années 1850 et surtout à partir des années 1860. Parallèlement, les rubriques payantes se diversifient, grâce à l'apparition des correspondances (petites annonces) et des faits divers davantage apparentés aux réclames puisque à leur tour ils colonisent dans les quotidiens les espaces originellement réservés aux textes, c'est-à-dire à la *publicité des idées*.

Le distinguo est majeur à l'aune de notre angle d'études. L'usage croissant de ces pratiques commerciales, que Verneuil dénonce dès 1838 pour la France, rend en effet *monnayable* une part de plus en plus importante de l'espace total des journaux. Leur définition par des publicitaires, observée en Belgique dans les années 1900, sous la dénomination d'échos, d'annonces *latentes* voire de publicités rédactionnelles, ne doit pas faire oublier que ces divers types d'insertions sont alors maniés allègrement par les animateurs de journaux depuis plusieurs décennies.[175] C'est également dans les dernières années du long 19ème siècle que le spécialiste du droit de la presse Georges Duplat propose une codification. Celle-ci distingue les annonces, concentrées à la 4ème ou dernière page du journal, les réclames « proprement dites » et celles du genre « faits divers et autres » notamment disposées dans les échos à la manière de publicités déguisées.[176]

Sur la base d'une simple estimation opérée à la lecture des en-têtes (lieux où figurent les prix d'insertion) d'exemplaires d'une vingtaine de quotidiens belges de Bruxelles et de la province publiés entre 1830 et 1910, il se dégage à nouveau une antériorité de la pratique commerciale sur sa théorisation.[177] Ainsi les journaux consultés avant 1850 ne contiennent qu'une rubrique « annonces ». A l'exception de *L'Emancipation* qui, en 1849- comme cela a été observé pour *Le Journal de Liège*-, propose l'insertion de « réclames ». Le prix, calculé à la ligne avec un lignomètre, est alors fixé entre 20 et 35

---

[174] MOREAU D., *Les conséquences*, *op. cit.* p. 135.

[175] POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975)*, *op. cit.*, t. 1, p. 54-55 et VERNEUIL F., *La quatrième page des journaux*, *op. cit.*, p. 119 : C'est une publicité pour « Monsieur Tartempiont » que l'on place parmi les « veaux à deux têtes, les centenaires qui dansent… ».

[176] DUPLAT G., *Le journal. Sa vie juridique, ses responsabilités civiles, Le droit de réponse*, Bruxelles, Dewit, 2ème éd., 1929 (1ère : 1909), p.132.

[177] Voir la liste des journaux utilisés en annexe pour avoir les références complètes. Il ne s'agit que d'une approche partielle et indicative effectuée lors de la consultation des archives et des travaux relatifs à la préparation de cette étude. Elle mériterait des développements plus systématiques et quantitatifs à mener en équipes.

centimes pour les annonces et à 50 centimes dans le cas des réclames.[178] Après cette période, et plus encore à partir du milieu des années 1860, les types d'insertions payantes se diversifient. En plus des annonces et des réclames, lesquelles se négocient en moyenne au double du prix, on voit apparaître des faits divers dont les tarifs sont les plus élevés. Soit 40 à 75 centimes pour des titres de la grande presse doctrinale contre 2 à 3 francs pour *La Chronique* et *La Gazette*, exemples de petite presse commerciale de la capitale. Et jusqu'à 4 francs pour un quotidien comme *Le Soir* en 1887.

Alors qu'au plus tard à la fin des années 1870, les espaces pour les annonces se calculent désormais *à la petite ligne*, les réclames, elles, peuvent être réglées au forfait. Le prix moyen d'insertion des annonces passe, entre 1890 et 1910 à 30 voire à 40 centimes la petite ligne contre 1 à 2 francs pour les réclames et se stabilise entre 2 et 4 francs pour les faits divers. Les journaux de la capitale vendent leurs espaces publicitaires plus chers que ceux de la province qui, de leur côté, créent des rubriques tarifées de chroniques voire d'articles locaux. Les variations dans les prix des insertions dépendent avant tout du type de publicité commerciale et de l'emplacement qui lui est attribué par rapport aux articles d'opinion ou d'information. Elles sont également fonction de l'aire de diffusion des journaux. Au terme de la période envisagée, un quotidien comme *Het Laatste Nieuws* publie des réclames dès la deuxième page voire en première page.

Au même moment, un discours explicite sur l'incontournable prééminence de la publicité commerciale dans le monde de la presse commence à prévaloir au détriment de l'annonce-avis. « Moins tapageuse » en somme, celle-ci est dès lors assimilée aux pratiques d'une société de « services mutuels » dont l'utilité sur le chapitre de l'efficacité économique est contestée.[179] Dans les faits, les journaux d'annonces bénéficient eux aussi, entre 1881 et 1891, d'un développement inédit, alors que depuis les années 1860, leurs insertions valorisent davantage le nom des commerçants et les marques des produits.[180]

En définitive, par une sorte *d'entrisme* au sein des colonnes des journaux, la publicité commerciale, dans un contexte d'industrialisation et d'embourgeoisement, a gagné du

---

[178] AULB, Fonds Jottrand PP 146-14, IV, 4a3, Bruxelles, 18-06 1849, *L'Emancipation*, Quittance Eglise d'Etat de L. Jottrand.

[179] VAN DEN BULCK H., *Het Laatste Nieuws in de vlaamse ontvoogdingstrijd (1888-1914). Een inhoudanalyse*, Mémoire, sciences de la Communication (dir. : E. Witte), Bruxelles, VUB, 1987, p. 85 ; « La Réclame », *La Presse universelle*, n°11, 11-1900, p.196-197.

[180] DE BEELDE, I., « De Belgische advertentiepers 1794-1914 », *op. cit.*, p.352 et suivantes.

terrain sur la publicité des opinions. Elle contribue de la sorte à *la privatisation* autant qu'à *la désacralisation* de la mission supposée d'intérêt *public* jadis dévolue à la presse. Parmi d'autres observateurs contemporains, l'avocat catholique Paul Wauvermans dans son Histoire du journal, éditée en 1885 par *La Revue générale*, fait le constat de cette évolution. Une espèce de *marchandisation* progressive de la presse dont il montre les considérables développements anglo-saxons et spécialement états-uniens.[181]

De l'abonnement roi à la prédominance des annonces : pratique du jeu de la bascule[182]

Lorsque Emile de Girardin crée *La Presse* en juillet 1836, il propose un abonnement à un prix de 50% inférieur à celui des autres quotidiens. Il croit de la sorte, par l'augmentation substantielle des ressources publicitaires, pouvoir circonscrire et puis dépasser le manque à gagner.

Pour parvenir à ses fins, il fait dépendre la prospérité du journal du nombre des annonces et des réclames. L*'attractivité* du contenu de chaque numéro sera à l'origine d'une hausse des ventes d'exemplaires et garantira dès lors la venue d'annonceurs soucieux de vanter leurs produits auprès d'un lectorat toujours plus large. Girardin pratique un *jeu de bascule* (abonnement au prix plancher-exploitation maximale de la publicité commerciale) qui en l'occurrence le place en pionnier de *l'industrialisation* de la presse. Il est encore isolé au cœur de la vieille Europe, si l'on excepte l'expérience de son rival Armand Dutacq, fondateur du *Siècle* au même moment et sur les mêmes bases. [183]

L'état d'esprit en Belgique ne diffère pas de celui qui prévaut sur l'ensemble du continent. En 1847, par exemple, un quotidien de référence comme *L'Indépendance belge* peut, devant l'abondance des informations du jour, annoncer à ses lecteurs le

---

[181] WAUVERMANS P., « Histoire du journal », *La Revue générale*, t. XLI, 04-1885, p. 601-632.

[182] PASSELECQ F., *Presse américaine. Presse moderne*, Louvain, Institut supérieur de philosophie, Bruxelles, O. Schepens, 1901, p. 29 : Expression employée par ce journaliste, docteur en droit de formation, rédacteur du *20ème siècle*. Il base son analyse sur les travaux d'un « sociologue statisticien » américain, Delos F. Wilcox, auteur d'une étude quantitative sur la presse américaine. Il a procédé au comptage des colonnes de 147 des 250 quotidiens américains de l'époque pour une période donnée (1898). Il cite également Girardin comme l'un des initiateurs du principe.

[183] PECHEUX J., *Evolution, op. cit.*, p.59 et DUPLAT G., *Le journal, op. cit.*, p.119 et O'BOILE L., "The image of the Journalist in France, Germany and England 1815-1848", *Comparative studies in society and history*, an international quarterly, vol. X, n°3, 04-1968, p. 290-317, p.294 et MARTIN M., *Trois siècles de publicité en France*, Paris, Odile Jacob, 1992, p. 54 et suivantes.

report de l'ensemble des annonces à l'édition du lendemain.[184] Le discours libéral distingue le plus souvent à cette époque la *publicité des opinions* de la *publicité commerciale*, comme le révèlent les débats à la Chambre sur l'abrogation du droit de timbre en 1848.

Si les six sections de l'assemblée souhaitent en effet la suppression de cet impôt pour la partie rédactionnelle des journaux, cinq d'entre elles s'y opposent de prime abord pour les annonces qu'elles considèrent comme une « industrie » et qui ne pourraient à ce titre bénéficier de la réforme. Ce qui fera dire à l'ancien journaliste-fondateur Charles Rogier, alors ministre de l'Intérieur et chef du cabinet, qu'en déplaçant « matériellement le timbre » on « frappe l'industrie du journal, absolument de la même façon ».[185] En somme, autour de 1850, la majorité des représentants, au diapason d'une bonne partie *des* opinions publiques, ne considère pas la presse comme une « affaire ». Et ne désire pas qu'elle le devienne en vertu de sa mission première de *propagation des idées*.

Suivre L'Etoile? La réussite* commerciale *de L'Etoile belge

Il semble pourtant que le projet des créateurs de *L'Etoile belge* ait été d'appliquer à Bruxelles le principe du *jeu de la bascule*. Lorsque ce quotidien de petit format naît le 20 décembre 1850, il opte en effet pour une politique d'abonnement à bas prix (6 et puis 8 francs par an contre 30 à 40 francs pour la plupart des grands titres). Il investit également dans une presse mécanique à vapeur dont le tirage de 3 600 exemplaires à l'heure surpasse celui des machines à la disposition des journaux concurrents, limité entre 800 et 1 000 exemplaires.[186]

La fondation de *L'Etoile belge* relève aussi en partie du dessein politique. Le parti orléaniste de d'Aumale représente à l'origine l'actionnaire principal d'un quotidien qualifié de « petite usine » au service de ses intérêts. « La grande usine », c'est *L'Indépendance belge*, dans laquelle comme on l'a vu, la famille d'Orléans a également injecté des capitaux.

C'est cependant la liquidation qui attend la société civile originelle (Société de

---

[184] VANDERVAEREN M-C., *L'Indépendance belge*, p 177.

[185] MOREAU D., *Les conséquences, op. cit.*, p. 95-97.

[186] HYMANS L., *Types et silhouettes*, Bruxelles, Office de Publicité, 1877, p.171, VAN SINT J.R., «Die Politische Presse Belgiëns», *Zeitungswissenschaft. Zweimonatschrift für Internationale Zeitungsforschung*, IV, 1-6, janvier, 03-05-07-09-11 1929, p. 1-24, 65-87, 129-155, 193-215, 257-277, 321-342, p.150 et surtout DEBROUX, M., *Contribution à l'histoire du journal L'Etoile belge, op. cit.*, 1970.

L'Etoile belge), propriété du journaliste Marcellin Faure, lorsqu'en décembre 1853 elle ne peut honorer la facture du marchand de papier pour cause de faillite. La mise de fonds initiale avait sans doute été insuffisante. Une autre combinaison voit alors le jour (par actes passés devant notaire le 22-12 1853 et le 24-01 1854) sous la forme d'une société en commandite simple avec 150 000 francs de capital dans laquelle seul le rédacteur français, désormais administrateur-gérant, est nommément cité. Les d'Orléans apparaissent sous l'expression sibylline de « personnes qui ont porté intérêt à la création du journal ». En 1854, Marcellin Faure, qui a apporté la propriété quitte et libre de l'ancienne *Etoile belge*, le matériel et la location à long terme de l'immeuble du journal ainsi que la clientèle des annonces, détient plus de 35 000 francs d'actions. Contre environ 30 000 aux d'Orléans, sous prête-nom.

A leur côté se trouve Joseph-Ferdinand Toussaint, actionnaire majoritaire, qui aurait disposé au maximum de 96 000 francs d'actions. Or cet ancien radical, membre de la société révolutionnaire de la Réunion centrale, a aussi été le notaire qui a présidé à la constitution de la Société civile de *L'Etoile belge* en 1850. Républicain proche des thèses saint-simoniennes et du catholicisme de Lamennais, puis libéral un moment teinté d'orangisme, Toussaint a goûté au journalisme, notamment comme rédacteur de *L'Emancipation* dans les années 1830. Flamingant de la première heure, il est enfin le cofondateur en 1848 de l'hebdomadaire *De Brabander*. Toussaint s'est toujours montré convaincu du remarquable potentiel commercial de *L'Etoile belge*, malgré les difficiles débuts de l'affaire. Le fait qu'il ait pu répondre dans les décennies suivantes, après avoir été représentant de la Chambre entre 1848 et 1850, aux critères d'éligibilité requis par le Sénat, tend à prouver qu'il avait vu juste.[187]

En 1854, Faure, les d'Orléans et Toussaint disposent ensemble de 47 actions de propriété sur 50 et de 385 actions privilégiées sur 400 (dont respectivement 25 et 194 dans les mains du notaire). La mort prématurée de Faure en 1857 entraîne la dissolution de la société qui doit être vendue en licitation, c'est-à-dire aux enchères. Parce que le quotidien constitue un bien indivis impartageable dont le profit exige une rétribution en argent par les ayants droits. *L'Etoile belge* compte à cette date 14 000 abonnés- contre 2 500 à 4 000 pour *L'Indépendance belge*- et rapporte 36 000 francs

[187] Sur Toussaint voir : BARTIER J, *Naissance du socialisme en Belgique : les Saint Simoniens* (édité par A. Smolar-Meynart), Bruxelles, PAC, 1985, p. 92 et suivantes et surtout HUYGHEBAERT J., « Joseph Ferdinand Toussaint », *Nationaal biografisch woordenboek*, Brussel, Paleis der academiën, t. 14, 1992, col. 676-682.

d'affermage d'annonces par an. Elle passe pour l'affaire de presse la plus rentable du pays, essentiellement en raison du faible coût de l'abonnement ou en d'autres termes de l'application du *jeu de la bascule*.

La mise à prix du quotidien est fixée à 150 000 francs mais, en mars 1858, l'adjudication définitive atteint 165 200 francs. Toussaint l'accepte en son nom et profit personnel, « pour la moitié de la chose dont il est propriétaire comme titulaire de la moitié des actions nominatives de propriété ». Pour l'autre moitié également « à son propre nom et profit en vue d'une société en formation ».[188] Dès lors, il opère en compagnie de Denis Joseph Madoux, propriétaire associé commandité qui a en charge la gestion administrative comme seul responsable vis-à-vis des tiers.

Le capital social de la nouvelle société s'élève à 180 000 francs, répartis en 360 actions de 500 francs selon deux séries distinctes de 180 actions chacune. Dans leur exil londonien, les d'Orléans semblent avoir été pris de court par cette combinaison d'hommes d'affaires.

De fait, le duc perçoit 30 000 francs sur la vente des actions de l'ancienne société. En vérité, il reste bel et bien présent dans la nouvelle configuration. Il y possède au bas mot les 180 actions de la deuxième série, à nouveau par le biais d'hommes de confiance. En l'espèce, Lewis-Edward Engelbach, agent de change à Londres et, pour la Belgique, principalement, Charles Alcée Campan, journaliste, entrepreneur et négociant.[189]

C'est un fervent défenseur de l'orléanisme que le duc d'Aumale a trouvé en ce « publiciste par tempérament ». Compatriote de surcroît, il a débuté dans la presse à Bordeaux, où il est né en 1800. Arrivé à Bruxelles dès les dernières années de la Restauration afin de diriger la filiale d'une importante librairie française, il a épousé une Belge en 1830. Il entre à la rédaction de *L'Indépendant* (notamment) avant de retourner en 1838 à Bordeaux, en qualité de secrétaire de la chambre de commerce, et de rédacteur en chef du *Courrier de la Gironde*. Son opposition à Louis Bonaparte, aussi déterminée que l'a été son rejet de la République, lui vaut d'être interné en

[188] DEBROUX, M., *Contribution, op.cit.*, p. 37. Voir aussi « Les 75 ans de L'Etoile belge, 1850-1925 », *L'Etoile belge*, supplément 20-12 1925 et « L'Etoile belge disparaît, 1850-1935 », *Pourquoi Pas ?*, n°1105, 4 -10 1935, p. 2215-2219.

[189] CAZELLES, R., « Le duc d'Aumale et la presse », *op. cit*, On sait par exemple, grâce à cette correspondance entre Campan et d'Aumale, que le duc possède 220 actions en 1862. Voir p. 600. Selon ces mêmes documents le duc aurait investi en 1861 près de 168 000 francs en actions de 1 000 francs dans *L'Indépendance belge*.

Bretagne et puis expulsé en 1851 après que sa peine ait été commuée en exil. C'est tout naturellement qu'il regagne alors la Belgique où il a conservé des relations dans le journalisme.[190]

Que les intérêts du duc d'Aumale dans *L'Etoile belge* lui rapportent 9 000 francs de dividendes en 1859, relèvent du secret de polichinelle dans le monde politique. Jusqu'à la Cour où son « neveu » le duc de Brabant, le futur Léopold II, convoque Campan afin qu'il lui avoue de vive voix que l'« oncle » est le réel propriétaire des actions dont, insiste-t-il « vous recevez le dividende ». Campan n'avoue cependant pas et plus encore, se parjure...[191] On sait aussi que, en 1869, ayant alors accédé au trône sous le nom de Léopold II, le souverain tentera à nouveau- sans succès- de racheter les parts des d'Aumale.[192] C'est Auguste Beernaert qui, en définitive, de la tribune de la Chambre le 6 mai 1874, confesse publiquement la cachotterie connue de tous. L'avocat, alors entré dans le cabinet catholique Malou comme ministre des Travaux publics, a puisé à la bonne source de son passé attesté, dès 1853, de petit actionnaire de *L'Etoile belge*, avec lequel ses nouvelles fonctions l'ont contraint de rompre. *L'opinion catholique* aurait en effet mal perçu l'accointance financière d'un des siens avec un quotidien libéral, naguère orléaniste.[193]

La gestion des Madoux : modèle d'entreprise privée

Car à cette date les d'Orléans ont quitté une affaire qu'ils avaient dès l'origine essentiellement laissée aux bons soins du tandem Madoux-Toussaint.

Les Madoux avaient d'ailleurs racheté toutes les actions de la deuxième série des d'Aumale, au plus tard au début de l'année 1874. Mais s'ils sont actionnaires principaux du quotidien qu'ils gèrent en maîtres depuis longtemps, ils n'en sont pas pour autant les uniques propriétaires. La présence des Toussaint (Joseph Ferdinand décède en 1885) est en effet avérée jusqu'en 1904 parmi les membres du comité de surveillance, à côté de celle des Gomrée, famille alliée par le mariage aux Madoux.

Il s'agit bien d'un comité qui veille à la bonne marche d'une *entreprise* plutôt qu'à

---

[190] 12-09 1865 dans DELMER M. T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer (1860-1889)* présentés par Marie-Thérèse Delmer, Collège Erasme, Université de Louvain. Bibliothèque de la Revue ecclésiastique. Fascicules 73, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Nauwelaerts, 4 t., 1988, 1990, 1994, 1998, t.2, p 511, on lit : « Le représentant de la famille d'Orléans, M. Campan » ; VAN BEMMEL E., «Nécrologe de l'année 1877», *La Revue de Belgique*, t. XXVIII, 01-1878, p.93-103, p. 100-101 et «Nécrologie de Mr. Charles Campan », *L'Indépendance belge*, 6-11 1877, p. 1-2.

[191] Lettre du 20-09 1861, Ch. Campan au duc d'Aumale et 8-11 1861, les mêmes, dans CAZELLES, R., «Le duc d'Aumale et la presse », *op. cit*, p. 601-602.

[192] STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique, op. cit.*, p.240.

[193] DEBROUX, M., *Contribution, op.cit.*, p. 97.

l'observation d'une ligne politique directrice. Ainsi, malgré l'opinion libérale de ses membres, aucune instance ni responsable politiques ne siègent directement en son sein. A la différence de Joseph Ferdinand Toussaint, Denis Joseph Madoux ne connaît pas le monde de la presse. Il a eu en revanche l'occasion de s'initier à celui des affaires. Né à Lecelles (en France) en 1817, il s'installe comme marchand de draps à Tournai et y acquiert une fabrique en 1849 grâce à la dot de sa femme Joséphine De Haan.[194]

Aussi lorsqu'il prend en charge la direction et l'administration de *L'Etoile belge* en 1858 préfère-t-il laisser l'initiative au rédacteur en chef pour tout ce qui a trait au contenu du quotidien. Il se montre également prêt à répondre à ses demandes financières, s'il est convaincu de leur utilité pour la conquête d'un plus large lectorat.[195]

Louis Hymans, engagé sous Marcellin Faure, occupe le poste jusqu'en 1859. A cette date, Madoux lui préfère Eugène Landoy, autant en raison du style alerte que ce libéral a précédemment exercé dans un journal de l'opinion... catholique, qu'à cause des positions jugées excessivement doctrinaires de Hymans. Celui-ci demeure néanmoins collaborateur régulier du journal. Dans les deux cas, le choix s'est posé sur des journalistes-publicistes qui connaissent à fond les pratiques d'un métier dont ils tirent l'essentiel de leurs revenus.[196]

En décembre 1861, Denis Madoux se porte acquéreur d'une maison, 13, rue des Sables au cœur de Bruxelles, afin d'installer *L'Etoile belge*, dès juillet de l'année suivante, dans ses propres murs. Pour raisons de santé, il doit confier les rênes de la maison à son fils unique Alfred Casimir en mai 1876. Capitaine des guides et professeur d'équitation à l'Ecole militaire, celui-ci aurait souhaité poursuivre une carrière dans les armes. Dès son accession au bureau directorial, il continue toutefois, sans états d'âme, la gestion pragmatique initiée par son père, qui décède en octobre 1878. Dans cette optique, il engage à la rédaction en chef, Gustave Lemaire l'un des pionniers belges du grand reportage.[197]

---

[194] MATHELART S., « Famille Madoux », *Dictionnaire des Patrons*, *op. cit.*, p. 442-443.
[195] «L'Etoile belge disparaît », *Pourquoi Pas ?*, *op.cit*, p. 2215-2219.
[196] HYMANS L., *Notes et souvenirs*, Bruxelles, Office de Publicité, 1876, p. 239-242.
[197] De plus amples détails sur Louis Hymans, Eugène Landoy et Gustave Lemaire sont donnés dans les parties 2 et 3.

L'Office de publicité et L'Etoile belge : l'alliance des hommes d'affaires

En avril 1854, soit à-peu-près au moment où se constitue la société en commandite de *L'Etoile belge*, naît, également à Bruxelles, la première agence de publicité du pays, L'Office de publicité. Les pères fondateurs en sont Alphonse-Nicolas Lebègue et Jean Prosper Brouwet, deux libraires-éditeurs chevronnés.

Alphonse Lebègue est né à Paris en 1814. Fils d'un imprimeur-typographe, il a exercé le métier de son père, après un apprentissage de courte durée chez un marchand de tapis. Il voyage ensuite à travers la France et la Suisse et se fixe en Belgique en 1843, où il se spécialise dans la contrefaçon littéraire. Brouwet et Lebègue sont moins *courtiers* que *fermiers*. C'est-à-dire qu'ils sont acheteurs préalables et par contrat de l'exclusivité de l'espace publicitaire d'un journal- en général la traditionnelle 4ème page- à charge de la remplir d'annonces. Ils ne sont pas des vendeurs d'annonces en qualité d'intermédiaire contre une commission. L'Office de publicité, quoique précurseur en la matière, n'innove cependant pas. Une Société générale des annonces existe déjà à Paris depuis 1845 sous la direction de Charles Duveyrier, unique commandité et fermier commun de *La Presse*, du *Constitutionnel* et du *Journal des Débats*. Mais même si l'ambition originelle de l'affaire française est incommensurablement plus grande, puisque ses fondateurs envisagent le versement annuel de 300 000 francs pour chacun des quotidiens contractants en plus de la moitié des bénéfices, la Société est dissoute dès 1848 en raison de la crise économique qui a débuté deux années plus tôt.[198]

L'Office de Publicité va en revanche s'affirmer progressivement dans la presse belge et y affermer 46 titres vers 1870 et jusqu'à 150 en 1882. A la fois librairie classique et nouvelle, où l'on s'abonne aux journaux et périodiques spécialement belges et français, la société fournit également du matériel scolaire. Elle est aussi concessionnaire de l'affichage dans les gares et chemins de fer du pays.[199] Et ce « comptoir d'annonces pour tous les journaux du pays et de l'étranger » maintient sa forte implantation, après la mort de Prosper Brouwet en 1878 et celle d'Alphonse Lebègue en 1885, grâce à la

---

[198] MARTIN M., *Trois siècles de publicité, op. cit.*, p. 74 et suivantes et POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975), op. cit.*, t. 1 p. 26 et suivantes. La Société générale renaîtra dans les années 1860 notamment sous la férule de l'Agence Havas.

[199] Voir les en-têtes des correspondances de ML 7100/143-192, Fonds Lebègue, Divers. Correspondance et documents relatifs au journal et la plaquette commémorative *L'Office de publicité 1854-1954*, (Bruxelles), Lebègue, (1954). Voir aussi les en-têtes dans ML 5176/64 Dossier P. Lacomblez. Et AULB, Fonds Jottrand PP 146-5.2, Bruxelles, 21-10 1865, Quittance délivrée à L. Jottrand par *L'Office de Publicité*. Les quotidiens de la presse parisienne restent onéreux : un abonnement annuel au *Figaro*, en 1865, coûte 42 francs à Lucien Jottrand.

constitution de la société Jules Lebègue et cie, propriété du fils du cofondateur.

Le succès de l'Office de publicité est dû aussi à la forme modulable de ses contrats. Les organes de province peuvent en effet conserver l'exploitation des publicités locales voire les confier à des agences concurrentes. Tel le libéral *Journal de Bruges* qui avait passé contrat avec Lebègue et Brouwet uniquement pour les annonces «brabançonnes» alors qu'il traitait les- rares- insertions de publicités parisiennes avec l'Agence Havas.[200]

La fondation d'un hebdomadaire homonyme en 1858 qui par ailleurs promeut les publications littéraires et scientifiques de la maison, illustre clairement l'opinion libérale de l'Office de publicité. L'entreprise n'en conserve pas moins la confiance de nombreux quotidiens catholiques comme *La Gazette de Liège* ou même *Le Bien public* pourtant dogmatique intransigeant. C'est qu'à nouveau, dans le chef des dirigeants de l'agence, l'esprit commercial l'emporte sur celui de parti. Par exemple, le contrat que l'Office passe, à la fin des années 1850, avec *Le Journal de Bruxelles*, comporte une clause qui laisse au directeur du quotidien le loisir d'écarter « toute annonce blessant les convenances catholiques ».[201]

C'est donc en administrateur avisé et convaincu du bien-fondé d'une- relative- délégation des tâches que Denis Madoux afferme en 1858 les annonces de *L'Etoile belge* à l'Office de publicité. Il le fait au terme d'une convention verbale reconduite par écrit, bon an mal an et avec des modifications, jusqu'en 1904. *L'Etoile belge* devient alors l'un des plus gros clients de l'agence dont le loyer s'élève avant 1860 à 36 000 francs par an. La somme ne couvre cependant que les annonces, soit l'entièreté de la 4ème et dernière page cédée en exclusivité à l'Office. Denis Madoux, comme il va (sèchement) le rappeler dès 1860 à Prosper Lebègue, se réserve le « droit exclusif » d'accepter et de fixer dans les « trois (autres) pages du journal telle *réclame* », précise-t-il, qu'il me plaît d'accepter et d'en fixer le prix ». Le contrat a certes prévu qu'il peut également insérer celles envoyées par l'Office contre 50 % des recettes, mais à sa guise. Aussi peut-il asséner à son correspondant qu'il est de son « intérêt de (se) calmer » sous peine de rupture.

---

[200] AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 1010, Mort de P. Devaux, 1880, *Journal de Bruges et de la province*, 2-03 1880, p.1.

[201] AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 998, Procès contre L Aubanel, administrateur du *Perron liégeois* 1882-1883, *La Gazette de Liège*, 28-12 1882, p.1 ; Sur *Le Journal de Bruxelles* voir 18-12 1863 dans DELMER M. T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer, op. cit.*, t.1, p. 476.

Des archives lacunaires révèlent néanmoins la signature d'un contrat avec l'Office de publicité le 24 mars 1864 qui garantit un versement annuel de 50 000 francs à *L'Etoile belge*. Cette somme revue à la hausse est aussi l'indice du développement pris par le quotidien. Entre janvier 1873 et mai 1883 il semble par contre que l'affermage des annonces ait été du seul ressort des Madoux. [202]

L'Etoile belge, un exemple suivi quoique critiqué

Application réussie du jeu de la bascule, l'exploitation de *L'Etoile belge* a toujours généré des bénéfices, entre 1859 et 1904, année du décès d'Alfred Madoux, qui était devenu entre-temps et à son tour éligible au Sénat, en qualité de « directeur de journal ». Le tirage du quotidien avoisine les 45 à 50 000 exemplaires par jour dans les années 1870, des chiffres alors uniques dans la presse belge souvent déficitaire comme nous le verrons. Pour les rentrées dues aux seuls abonnements anticipés, la publication comptabilise 94 159 francs en 1859 et 600 000 en 1888, date de sa prospérité maximale. Celle-ci est alors battue en brèche par le *Soir*. Emile Rossel, fondateur de ce titre concurrent, va y appliquer les mêmes principes de gestion *commerciale*. Lui aussi a été courtier propriétaire d'une agence de publicité avant même de diriger un quotidien.[203] L'Agence Rossel, à l'instar de la branche « publicité » du bureau bruxellois de l'Agence parisienne Havas, va d'ailleurs supplanter peu à peu l'Office de publicité sur le marché de la vente d'espaces publicitaires.[204]

Pour Charles Alcée Campan, les raisons du succès de *L'Etoile belge* s'expliquent aussi par le fait que le journal n'est pas un « instrument d'élection ». Pas même un organe au service d'un parti, voire à destination des « acteurs de la politique ». Il se présente au contraire comme un quotidien ouvert au lectorat le plus large et un propagateur modéré des thèses de l'Etat constitutionnel libéral, surtout en matière de cléricalisme.[205]

Les observateurs catholiques contemporains ont perçu le danger. Ils dénoncent ce faux ami des familles qui sous le couvert du « journal de nouvelles », au ton d'une relative

---

[202] DEBROUX, M., *Contribution*, *op. cit.*, p.152 et suivantes et ML 7100/143-192, Fonds Lebègue, Divers. Correspondance et documents relatifs au journal, n°151, Bruxelles, 3-09 1860, D. Madoux à A. Lebègue.

[203] DEBROUX, M., *Contribution, op. cit.*, p. 35 et suivantes ; *Index des éligibles au Sénat, 1831- 1893*, STENGERS, J. (dir.), *op. cit.*, p. 331.

[204] POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975). op. cit.*, t. 1, p. 33 et suivantes et p 86-92 : L'auteure remarque à juste titre qu'aucune des trois affaires n'est une agence de publicité à part entière puisque Lebègue est éditeur-directeur de journal, Rossel est vendeur d'espace en plus d'être directeur de journal et homme d'affaires tandis que Havas est aussi la principale agence de presse en Belgique.

[205] CAZELLES, R., « Le duc d'Aumale et la presse », *op. cit.*, p. 601.

neutralité, s'insinue dans les foyers pour y semer l'indifférence religieuse.[206]

Ainsi, vers 1860, observe-t-on dans la presse belge quotidienne, à côté de groupes politiques tenants du *journalisme d'opinion*, des animateurs de publications qui privilégient un type d'exploitation *commerciale*.[207] Ces derniers sont des entrepreneurs de presse, *particuliers* avant tout qui adhèrent le plus souvent aux *idées nouvelles* mais veulent posséder leur *affaire* en propre. C'est-à-dire la gérer selon les méthodes du *libéralisme économique* et sans la présence d'hommes politiques, jugée contraignante et contreproductive.

Ainsi lorsque les chevaliers Léon et Charles de Thier, tous deux éligibles au Sénat, créent *La Meuse* à Liège en 1856, ils lui donnent la forme d'une société en commandite avec l'aide d'industriels et de banquiers comme Jules Nagelmackers, gérant de la banque homonyme et de la Vieille Montagne. Car, quoique proches de l'aile conservatrice de l'opinion libérale, les de Thier veulent le plus souvent exclure les questions religieuses des colonnes de leur journal. Ils se targuent également de rester étrangers au « conseil de la ville et de la province » comme au doctrinarisme « exclusiviste » (le terme est d'époque), ce « chauvinisme libéral », « réservé aux initiés, ... aux mystères de la franc-maçonnerie ».

La critique s'adresse de manière implicite (sinon explicite...) aux animateurs du doctrinal *Journal de Liège* et à leur chef Frère-Orban en particulier. Plutôt que de prendre pour modèle ce type de journal d'opinion et d'idées considérées comme trop entières, insuffisamment *raisonnables* du point de vue du libéralisme économique, en somme, ils privilégient la forme austère de *L'Indépendance belge*. Mais ils s'inspirent de l'efficacité (en termes de vente) de la revue politique de *L'Etoile belge*.

Les de Thier, hommes d'affaires à la tête d'une *Meuse* qui se veut indépendante, en réalité proche du parti des industriels, soutiennent volontiers l'Association libérale. Ils refusent cependant de faire de leur journal le *moniteur officieux ou officiel* du regroupement politique. Même si, face à la massification de la fin du siècle qui voit s'affirmer les revendications sociales et l'exigence du suffrage universel, ils se rallient presque toujours aux prises de position ultralibérales de cette organisation. Quant à la

---

[206] BALAU (Abbé S.), *Soixante-dix ans d'Histoire contemporaine de Belgique* (1815-1885), Liège, Imp. L. Grandmont-Donders, 1885, p.200 et ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer, A 34-A 83, A 43, 1-07 1877. Journaux servis par la poste à Malines. Pour 301 *Etoile belge* vendues il y a 69 *Courrier de Bruxelles* et 65 *Courrier belge* son diminutif.

[207] BRAIVE G., « Les groupes de presse belges en 1858 », *op. cit.*,p.428.

gestion de l'espace publicitaire de leur quotidien, ils en confient également l'exclusivité à l'Office de publicité pour les annonces de la capitale, se réservant celles de la ville et de la province de Liège. D'autre part, à partir de 1858, Léon de Thier acquiert une imprimerie où se composent *La Meuse* et des livres, des brochures voire des cartes de visite.[208]

Exemples de baisse du prix des journaux : tableaux et commentaires[209]

Les prix sont indiqués en francs. Ceux en *italique* désignent le tarif de l'abonnement pratiqué par les journaux de Bruxelles vers la province **ou** celui de la province vers Bruxelles s'il s'agit d'une publication régionale. Dans ce cas précis le *lieu d'édition* du journal est indiqué à la suite de son nom dans la colonne 1. Le signe > indique une baisse des prix au cours de la période de référence.

1 : abonnement annuel ; 2 : semestriel ; 3 : trimestriel ; 4 : mensuel ; 5 : au numéro.

[208] LAMBRETTE D., *Le journal La Meuse 1855-1955*, Louvain-Paris, Ed. Nauwelaerts, CIHC 55, 1969, p. 25 cite *La Meuse*, 29-30-03 1856, p.26 et suivantes.

[209] Les références figurent entièrement en annexe de la thèse.

	1830-1847	1848-1850	1855-1865
L'Ami de l'Ordre (Namur)	3 : 9	3 : 6	3 : 4-*4.5* 5 : 0,10
La Belgique			1 :12-*15* 2 : 6-*8* 3 : 3-*6*
Le Courrier belge	1 : 56		
Le Courrier de Bruxelles (quotidien)			1 : 25
Courrier de la Meuse (Liège)	3 : 12		
L'Echo du Parlement			1 : 40 > 24 5 : 0, 2 a 0,15
L'Emancipation	1 : 60 > 56 > 50-*53* 3 : 15-*16.5* > 15-*17*	1 : 40 3 : 10	
L'ETOILE BELGE			1 : 6-10 2 : 3,5-5.50 3 : 2-3
La Gazette de Liège	3 : 9-*10,5*		
L'Indépendant et Ind. belge	1 : 60 > 50 à 60 3 :15-*17* (20 étranger)	1 : 40-*44* 3 : 12-*13*	
Le Journal de Bruxelles	1 : 50		1 : 30 à 40 3 : 10
Le Journal des Flandres	1 : 50		
Le Journal de Liège	3 : 12		
Le Journal de Verviers	1 : 36 > 24		
Le Libéral liégeois	3 : 10-*12*		
Le Messager des Chambres		1 : 28 3 : 7, 5 4 : 2,5	
L'Office de publicité			1 : 4-*5* (en 1865)
La Nation		1 : 30 >24	
L'Observateur(belge)	1 : 60 3 : 12-*15*		
La Paix			1 : 5-*5* 2 : 3-*3* 5 : 0,*15-0,15*
La Patrie			1 : 36 > 20
Le Précurseur (Anv.)	3 : 15-*17*		
Le Télégraphe			1 : 24-*30* 3 : 6-*7,5*
L'Universel			1 : 32 2 : 17 3 : 9 5 : 0,15

	1870-1890	1895-1914
L'Ami de l'ordre	3 : 3.5	1 : 14 2 : 7.50 3 : 4
L'Avenir de Charleroi	1 : 13	
L'Avenir du Luxembourg		1 :10 >8 2 : 4.5 3 : 2,5 5 : 0,05
Le Bien Public		1 : 16 2 : 8 3 : 4 5 : 0,10
La Chronique	1 : 12 >8-*12* 2 : 6 3 : 3 5 : 0,05> 0,02-0,0*5 à 0,0 6*	1 : 12 5 : 0,05
Le Courrier de Bruxelles		1 : 10 2 : 5 3 : 2.5
Le Courrier du Soir (Verviers)		1 : 6.25 >7.5 5 : 0,02 et 0,12 la semaine
La Dernière heure		1 : 12-*16* > 14 4 : 1-*3,5* 5 : 0,05
L'Echo du Parlement	1 : 20-25 5 : 0,10	
L'Etoile belge	1 : 12 2 : 6 > 6.5 3 : 3 >3,5	1 : 15 > 12 5 : 0,05
La Gazette	1 : 12-*15* 2 : 6.5-*8* 3 : 3,5-*4,5* 5 : 0,05	idem
La Gazette de Liège		1 : 15 2 : 8 3 : 4,5
L'Indépendance belge	1 : 40	1 : 24 > 20 5 : 0,10
Le Jour (Verviers)		1 : 7.5 5 : 0,05
Le Journal de Bruges	1 :16 2 : 9 3 : 5	
Le Journal de Bruxelles	1 : 40	1 : 25-*30* 5 : 0,10
Het Laatste Nieuws	1 : 8 2 :4 à 4,5 3 : 2à 2,5 5 : 0,02 à 0,03	1 : 10 2 : 5 5 : 0,02
Le Mirabeau (Verviers, heb)	1 : 3,5	
Le National	1 : 12-*15* 2 : 6-*7,5*	1 : 8 2 : 4

	3 : 3-*4* **5 : 0,05**	**3 : 2**
Le National belge	**1 : 12** **2 : 6** **3 : 3,5** **5 : 0,05**	
Nieuws van den Dag	**1 : 8** **2 : 4** **3 : 2** **5 : 0,02**	**1 : 8** **5 : 0,02**
L'Office de publicité (hebd.)	**1 : 4-*5*** **5 : 0,10 à 0,15**	
Le Patriote		**1 :12-*14* > 10** **2 : 6.5-*7,5*** **> 5** **3 : 3.5-*4* > 2.5** **5 : 0,03 >0,0 5**
Le Petit bleu		**1 : 12-*15*** **2 : 6** **3 : 3** **5 : 0,05**
Le Peuple		**1 : 12** **5 : 0.05**
La Réforme	**1 :12-*16 >15*** **2 : 6,5-*8,5> 8*** **3 : 3,5-*4,5*** **5 : 0,05**	**1 : 5, 2-*9*** **hebd. à 0,10**
Le Soir		**1 : 3,60** **5 : 0,05 à 0,02**
Le 20ème siècle	/	**1 : 12-*14* >** **9** **5 : 0,05**
De Werker	**5**	

Nous évoquerons dans les chapitres suivants et en partie 3 la question des tirages des journaux ainsi que celle de leur coût relativement au pouvoir d'achat des lecteurs issus de milieux populaires. [210] Contentons-nous d'observer pour l'instant qu'entre 1830 et 1847, le prix de l'abonnement annuel à un grand titre passe en moyenne de 60 à 50 francs (de 252 à 210 euros). Ces sommes à débourser par avance semblent avoir imposé, en raison de leur importance, la pratique du versement trimestriel anticipé. L'en-tête du catholique *L'Ami de l'ordre* de Namur ne mentionne d'ailleurs que ce mode de payement.

[210] Cette liste de 45 journaux, quotidiens à l'exception de *L'Office de publicité*, *La Paix* et des premiers organes socialistes *Le Mirabeau* et *De Werker*, tous quatre hebdomadaires, émane de l'analyse des archives et des documents consultés. A ce titre, elle relève de l'illustration non exhaustive d'une tendance lourde à la *baisse du prix de l'abonnement*, constante au fil du siècle. Nous avons opéré la conversion de la manière suivante : 1 franc au 19ème siècle équivaut à environ 170 anciens francs belges divisés par 40,34 pour obtenir le prix en euros. Quant à certains des commentaires qui suivent ces tableaux, ils s'appuient sur l'analyse des en-têtes des quotidiens. Aussi faut-il à nouveau se reporter aux annexes pour consulter les références au bas des tableaux.

Entre 1848 et 1850, juste après l'abrogation du droit de timbre, les prix des deux grands titres bruxellois de référence (*L'Indépendance belge* et *Le Journal de Bruxelles*) se maintiennent à des niveaux élevés, autour de 40 francs (168 euros) l'abonnement annuel. D'autres quotidiens, souvent de plus petit format, proposent désormais des prix inférieurs à 30 francs (126 euros).

L'Etoile belge se distingue donc nettement dès l'origine des autres organes de la presse quotidienne belge par sa politique de prix planchers (entre 6 et 10 francs entre 1850 et 1865 soit 25 et 42 euros) qui se rapprochent davantage, au début des années 1860, de ceux en vigueur parmi les hebdomadaires.

Une remarque générale s'impose néanmoins : les prix affichés en première page des journaux s'appliquent lorsque l'abonnement est retiré au bureau du quotidien. Une majoration a effectivement lieu s'il est fait appel aux services de l'administration des postes. Ainsi dans le cas de *L'Etoile belge* entre 1850 et 1870, le coût de l'abonnement postal annuel varie entre 11 et 14 francs (au lieu de 8 à 12) tandis qu'en 1856 pour un grand titre comme *Le Journal de Bruxelles*, la différence de prix se monte à 6 francs (36 francs au lieu de 30). A la fin des années 1870, la comptabilité d'un quotidien comme *Le Courrier de Bruxelles* nous apprend que l'administration de la poste retient 5% sur les recettes d'abonnements auxquels il faut ajouter le coût du port, soit des frais estimés à 1, 25 francs, 35 centimes de commission et 90 centimes de frais de port, pour un abonnement trimestriel de 7 francs (ce qui représente 17.8% de frais).[211] Autre différence notable à souligner, celle existant dans les tarifs annuels des journaux bruxellois au détriment des abonnés de province qui paient en moyenne 2 à 4 francs de plus que ceux de la capitale, en raison des frais de port. [212]

A partir des années 1860 et plus encore au cours de la décennie suivante, la hausse des ventes au numéro s'observe de manière concomitante à la baisse continue des prix des abonnements. Grâce notamment à la multiplication des points d'achat et à l'apparition des vendeurs de journaux dans les rues.

Ces nouvelles pratiques contribuent à mettre un terme au règne de l'abonnement roi. Dès 1848, l'abrogation du droit de timbre y avait participé dans la mesure où, par cette

---

[211] ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 44, 14-01 1878, Retenues de la poste sur recettes d'abonnements.

[212] Informations sur les frais de port etc. récoltées dans : Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance A. Quetelet, n°992 Bruxelles, 24-10 1856, M. Faure à A. Quetelet et AGR., Archives de la famille de Robiano (T 224), n°9, *Le Journal de Bruxelles,* 1-12 1856, p.1.

réforme, les quotidiens invendus se payaient désormais au prix du papier et non plus au prix, exorbitant, du timbre.

Ainsi la petite presse, telles que *La Chronique* ou *La Gazette* à Bruxelles, abaisse le prix de l'exemplaire, jusqu'alors fixé entre 10 et 15 centimes (0, 4 et 0, 6 euros), à 5 voire à 2 centimes (0, 2 et 0,08 centimes d'euros). A la suite de *L'Etoile belge*, ces publications commerciales misent sur les bénéfices à tirer du jeu de la bascule. Dorénavant le tarif de l'abonnement annuel à un quotidien dépasse rarement 16 francs et tourne même souvent autour de 12 francs, à l'exception d'un organe doctrinal comme *L'Echo du Parlement* (20 francs) et des deux quotidiens de référence bruxellois qui maintiennent pour leur part leur abonnement annuel à 40 francs.

A la fin des années 1880, les premiers grands quotidiens flamands de la capitale, le catholique *Nieuws van den Dag* et le libéral *Het Laatste Nieuws*, créés respectivement en 1887 et en 1888, s'affichent clairement comme des *centenbladen*. Vendus à 2 et 3 centimes le numéro ou à 8 francs à l'année (8 à 12 et 33 centimes d'euros), ils se présentent sous une forme adaptée du point de vue du style et du fond aux attentes d'un public en voie de massification.

La diminution constante des tarifs des abonnements nécessite une compensation financière, par accroissement des rentrées générées par la publicité commerciale et par une hausse significative des ventes. Parce que les frais généraux des quotidiens demeurent constants. Ainsi lorsque le *20ème siècle* atteint à un plus grand nombre de lecteurs grâce à un abonnement annuel passé de 12 à 9 francs (de 50 à 37 euros), il ne comble pas son manque à gagner. Car, une fois soustraits les 3, 82 francs exigés par les services de la poste, il lui reste 5,18 francs par numéro, qui couvrent « à peu près le prix du papier » nécessaire à sa fabrication.[213] La concurrence, renforcée par le succès de la vente au numéro qui fidélise moins le public que la pratique de l'abonnement, contraint cependant à un alignement des tarifs. Ceux-ci sont alors généralement compris entre 2 et 5 centimes l'exemplaire et entre 10 et 14 francs l'abonnement annuel pour l'échantillon considéré.

En 1905, *L'Indépendance belge*, jusqu'alors au nombre des derniers quotidiens vendus 10 centimes le numéro (42 centimes d'euros)- somme équivalente à un abonnement hebdomadaire à *La Réforme* ou au *Patriote*- doit à son tour baisser ses tarifs de 24 à 20

[213] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°325 (2071/140), Brouillon, (vers 1904).

francs (101 à 84 euros). Les gestionnaires de ce journal jadis réservé aux *happy few* et qui reste, en moyenne, de 5 à 8 francs plus cher que la plupart des quotidiens belges (21 à près de 34 euros de différence), ont cependant consenti cet effort. Car ils devaient parvenir à s'immiscer « dans le monde des travailleurs et des intellectuels » et conquérir la « clientèle (d') instituteurs, (de) professeurs et (d') ingénieurs de l'Etat» par l'offre d'abonnements de faveur à 15 francs.[214] est devenue plus que jamais l'élément déterminant de l'attrait qu'un quotidien Ces catégories socioprofessionnelles ont désormais accédé à la qualité d'électeurs, de citoyens à part entière. Ils constituent de surcroît une part d'un lectorat dont l'ampleur peut exercer auprès des annonceurs. En plus du développement de l'abonnement à la semaine, il faut encore remarquer que des titres à prétention *populaire*, apparus à Bruxelles dans les années 1880, comme *Le Patriote*, catholique, ou les quotidiens flamands déjà nommés proposent désormais des prix inférieurs (2 à 3 centimes le numéro et 8 à 10 francs par an) à ceux de leurs prédécesseurs à bon marché encore en activité comme *L'Etoile belge* et les journaux de la petite presse née dans les années 1860. Des prix également inférieurs à ceux pratiqués par le quotidien socialiste *Le Peuple* fondé en 1885.

A titre d'exemple, au terme de la période envisagée, les rédacteurs du *Courrier du Soir* peuvent estimer le coût de l'abonnement à leur quotidien en 1935, année de son centenaire, 30 fois inférieur à celui de l'année de sa création. Et ce, pour une quantité de textes dix fois plus importante par numéro.[215]

La gratuité des journaux au bout du jeu de la bascule : le triomphe de l'annonce

La naissance du *Soir* en 1887 conduit la logique de la bascule à son terme avec l'instauration de la gratuité- relative- du numéro et l'abaissement de l'abonnement annuel à 3, 6 francs (15 euros).

En France, Auguste Commerson avait animé dès 1835 et jusqu'en 1848, *Le Tam-Tam*, une publication hebdomadaire, apolitique et gratuite car entièrement payée par les annonces.[216]

Le lancement du *Soir* impose une application quotidienne à la formule qui s'appuie, comme l'explique sans détours d'Arsac rédacteur en chef du journal, sur l'idée de

---

[214] (LEMONNIER A.), *Résultats d'exploitation de L'Indépendance belge pour 1904* (tapuscrit), 25-05 1905, p.4.

[215] *Courrier du Soir, numéro jubilaire*, 1-04 1935, p. 1. A l'aune de ces calculs, 34 francs 1835 vaudraient 235 francs 1935. *Le Courrier du Soir* est en réalité la continuation du *Nouvelliste de Verviers* fondé en 1835.

[216] MARTIN M., *Trois siècles de publicité, op. cit.*, p. 67.

« faire payer la gratuité de l'abonnement par les annonces ». Dans cette optique, ajoute-t-il, « le prix de la vente au numéro doit être tout d'abord minime ; il ne pouvait être fixé plus bas : 2 centimes ! Le vendeur le payait un centime». Ainsi observe-t-on la mise à jour et la systématisation, sans complexe, *de pratiques commerciales* jusqu'alors discrètes voire cachées qui ont eu pour effet de dynamiser les tirages du quotidien. Et donc d'attirer les annonceurs avec encore plus de force. Dans les premières années d'exploitation, seuls les abonnés des rez-de-chaussée des immeubles bruxellois bénéficient de la gratuité de la livraison à domicile. Le fait est néanmoins sans précédent en Belgique et semble-t-il en France. La mention « journal gratuit quotidien », qui est donc une vérité partielle, disparaît de la première page du journal le 6 décembre 1898. Dès le lendemain, la distribution devient payante, toutefois pour des sommes minimes (30 centimes par mois dans l'agglomération bruxelloise, 60 aux étages des bâtiments et 2, 25 francs par trimestre en province).[217]

Le Soir est l'œuvre d'Emile Pierre Rossel, né le 23 septembre 1844, fils de Jean Rossel (1798-1875), un Français qui a été typographe à Bruxelles et à Mons. Diplômé d'humanités moyennes, Emile Rossel s'engage à son tour et par l'entremise de son père dans la carrière de compositeur typographe et comme correcteur au *Journal de Bruxelles*. En 1872, il fonde un hebdomadaire au titre révélateur quant à sa perception du rôle de la presse, *Le Passe-Temps*. Il crée également une agence de publicité à son nom, rue de la Madeleine à Bruxelles.[218] Dès cette époque Emile Rossel songe à s'imposer dans le milieu journalistique grâce à la *publicité commerciale*. C'est ainsi qu'en 1881, par exemple, il propose avec succès à la Société de Saint-Pierre, l'affermage de la quatrième page de deux de ses titres, *Le Courrier belge* et *Le Drapeau*, à raison de 8 000 francs l'année, les faits divers et les réclames en sus.[219] Il développe aussi la publicité murale et les panneaux-réclames le long des voies ferrées. Initialement Emile Rossel dirige *Le Soir* (qui dispose de 80 000 francs de capital) avec deux associés, Nicolas Corbelin et E. Roels.

Respectivement commissaire et administrateur-gérant de l'Aurifère argentine, les deux hommes souhaitent vanter les mérites de leur entreprise en quatrième page du nouveau

---

[217] *Le Soir. Numéro jubilaire*, 31-12 1936, p. 9-16, p. 10-11 et *Soixantième anniversaire du Soir 1887-1947*, Bruxelles, Rossel, 1947, p.26.

[218] DENUIT D., « Un siècle d'histoire », *Le Soir*, 17-12 1987, p.5 ; DENUIT D., « Emile Rossel », *Biographie nationale*, Bruxelles, E. Bruylant, t 35, Bruxelles, 1970, col. 639-648 ; MATHELART S., « Famille Rossel», dans *Dictionnaire des Patrons, op. cit.*, p. 535 et POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975)., op. cit.*, t. 1, p. 36-41.

[219] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 55, 9-06 1881.

quotidien. Ils omettent de consulter Rossel, opposé à toute publicité en faveur d'une affaire qu'il sait douteuse et même malhonnête. Aussitôt les gestionnaires se divisent en deux camps qui se déchirent au point d'éditer chacun leur *Soir*, à deux adresses différentes mais composés de rubriques à l'identique. C'est cependant Emile Rossel qui demeure dans les bureaux d'origine et conserve la majorité des annonceurs grâce à la renommée de son agence. Au bout d'une quinzaine de jours, il conclut à la nécessité de rendre publiques les raisons du contentieux. Sa décision conduit Roels et Corbelin à l'attaquer devant les tribunaux pour calomnie. L'affaire désormais connue de la justice, Rossel se met volontairement en faillite afin que la contrefaçon exercée par ses deux anciens partenaires puisse être constatée *de jure*. La manœuvre réussit de telle façon qu'en novembre 1888, *Le Soir* appartient en propre à Emile Rossel.[220]

En gestionnaire avisé, il diversifie ses activités et se pose en capitaliste, *patron* de presse A partir de 1890, il devient le propriétaire de la salle de spectacle bruxelloise l'Alcazar et, dès décembre de l'année suivante, un des actionnaires fondateurs de la société anonyme des Carrières du Nord des Ardennes françaises au capital de 1 000 0000 de francs. *L'entreprise* Rossel représente tout à la fois, dans le milieu journalistique, une agence de publicité, un quotidien, une imprimerie et une librairie-papeterie. Son statut de société anonyme est modifié en société en nom collectif (Rossel et fils) lorsqu'en 1912, Victor Rossel accède à la codirection de l'affaire avant d'en prendre la tête après la mort de son père le 25 août 1915.[221]

La publicité politique en voie de commercialisation : de la contestation à la dénonciation

Le Soir suscite de vives critiques à ses débuts. Le succès facile (et considérable) qu'il rencontre le fait qualifier par la part *doctrinale* de l'opinion bourgeoise, catholique comme libérale, d'organe des « ouvriers et du personnel domestique ».[222]

La *neutralité* politique affichée ostensiblement par la direction du quotidien, son culte du fait voulu impartial, c'est-à-dire de *l'information* sur laquelle nous reviendrons, exaspèrent au plus haut point des détracteurs, tenants d'une presse *d'opinion*. Ceux-ci

---

[220] *Soixante-quinze années au service de l'opinion, Le Soir. Livre jubilaire 1887-1962*, Bruxelles, Rossel, 1961, p.27 et POUILLARD V., La publicité en Belgique (1850-1975)., *op. cit.*, t. 1, p. 41-49.

[221] DENUIT D., « Emile Rossel », *Biographie nationale*, Bruxelles, E. Bruylant, t 35, Bruxelles, 1970, col. 639-648 et MATHELART S., « Famille Rossel», dans KURGAN G....*Dictionnaire des Patrons, op. cit.*, p. 535 et POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975)., op. cit.*, t. 1, p. 36-41.

[222] Bruxelles, 30-09 1897, Groeben, chargé d'affaires allemand à Bruxelles à Hohenlohe, dans WILLEQUET, J., *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge 1887-1914*, CIHC 16, Louvain - Paris, Ed. Nauwelaerts, 1961, p. 37.

estiment, non sans raison, que cette attitude illustre avant tout la primauté accordée aux annonces et aux réclames au détriment de la publicité des idées dont l'expression partisane restreint le lectorat potentiel. Et par voie de conséquence, le nombre des annonceurs et les rentrées d'argent…

Un journal de nouvelles et apolitique a certes existé précédemment à Liège lorsque Auguste Le Chauve de Vigny, un Français installé dans la ville en qualité de directeur d'école à partir de 1842, a lancé en avril 1848 *L'Estafette*, un quotidien illustré de lithographies au prix de 8 francs le trimestre. Mais l'expérience, commencée un mois avant l'abrogation du droit de timbre, a souffert d'un manque de capitaux qui l'a conduite rapidement à la faillite.[223] L'idée a également séduit Edouard Perrot, dès les années 1850, sans qu'il parvienne toutefois à la concrétiser. Essentiellement faute d'avoir su convaincre de potentiels financiers de l'intérêt de ce genre d'affaires.[224]

En définitive, les modes de fonctionnement mis en place par Emile Rossel s'apparentent aux théories d'Emile de Girardin et de la gestion de *L'Etoile belge*. Mais, par rapport à cette dernière du moins, leur durabilité semble ici corollaire de rentabilité commerciale supérieure.

Quand tout devient payant

Si l'on en croit les mémoires du premier rédacteur en chef du *Soir*, Lucien Solvay, c'est ce genre de méthodes ultra-commerciales qui le pousse à démissionner d'un poste pourtant bien rémunéré.

Il lui était devenu insupportable, écrit-il, de céder aux directives d'un patron favorable aux comptes rendus de théâtre uniquement parce qu'ils rapportent des billets de faveur (des places gratuites) grâce auxquelles il peut ensuite monnayer des « annonces (à des) notaires de province ». Ou d'obtempérer au diktat d'un chef allergique aux « comptes rendus d'expositions, ce que vous appelez de la critique d'art » qui n'est à ses yeux que de « la réclame pour les artistes », dès lors invités « à payer » leur écot.[225] La description du journaliste, qui prête le même discours à Alfred Madoux lorsque celui-ci l'engage à *L'Etoile belge* vers 1906-1907, peut en fait caractériser les comportements de la plupart des animateurs de la presse quotidienne belge.

---

[223]CORDEWIENER A., *Etude de la presse liégeoise, op. cit.*, p. 169.

[224] 20-09 1865 dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer, op. cit.*, t.2, p 518.

[225] SOLVAY L., *La mare aux grenouilles, trente ans d'avant-guerre*, Bruxelles, Office de Publicité, 1924, p.173 et 182. Il s'agit bel et bien d'Emile Rossel puisque l'affaire est racontée, noms à l'appui, dans SOLVAY L., *Une vie de journaliste*, Bruxelles, Office de publicité, 1934, p. 200.

A partir des années 1860, il apparaît en effet qu'à la diversification évidente des types de rubriques payantes s'ajoute une *commercialisation*, une espèce de *privatisation* secrète du corps des journaux. Désormais, en théorie du moins, à-peu-près tout peut s'acheter : bulletins immobiliers, avis divers, petits articulets sur des maisons de commerce, chroniques en tous genres, revues d'art, nouveautés industrielles ou encore avis de convocation et rapports des sociétés, annonces de paiement…

Présentées sous la forme de *publi-rédactionnels*, ces rubriques s'insèrent parmi les articles politiques. Et de préférence- si l'annonceur se montre généreux- sans mention spéciale et distinctive.[226] Dans son étude sur le *Journal et sa vie juridique*, Georges Duplat cite également les « chroniques mondaines, (les) récits de fêtes, de mariages…payé(s) et largement payé(s) » comme autant d'espaces publicitaires, que des quotidiens, d'opinion catholique autant que libérale, louent à des tarifs variés.[227] Ainsi explique le gérant du *20ème* siècle, en 1897, la Banque Empain a procuré au quotidien catholique dont il a la charge administrative « pour 500 francs les 3 insertions de 120 lignes » de publicité commerciale en faveur « du Crédit national industriel». Et d'ajouter avec ironie que si *Le Bien public* a reproduit « cet articulet » entre deux annonces et en caractères spéciaux « c'est parce qu'il a été moins bien traité que nous » qui « recevons plus que *L'Etoile belge* à cause de bonnes relations avec Mr Empain ».[228]

Sans exagérer l'ampleur d'un phénomène de plus en plus répandu au fil de la seconde moitié du 19ème siècle, il apparaît que ces pratiques ont dû garantir des rentrées non négligeables aux journaux. Les comptabilités officielles (des archives desquelles on dispose rarement) n'ont *volontairement* pas gardé la trace de transactions parfois discutables d'un point de vue déontologique. Elles ont sans doute été conclues par « accords verbaux, paiements en espèces » ou par « chèques adressés à des hommes de

---

[226] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, s.d. et AGR., *idem*, Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 1-09 1901, F. Neuray à G. Helleputte.

[227] DUPLAT G., *Le journal. Sa vie juridique, op. cit.*, p.123 et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 22-10 1898, F. Neuray à G. Helleputte. Le catholique et doctrinal *20ème siècle* consacre trois colonnes à un discours sur la photographie. « Cette publication nous rapportera 600 francs » mais « fera rechigner le lecteur » remarque son rédacteur en chef.

[228] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 14-12 1897, J. Lime à G. Helleputte.

paille ».[229] Ce qui est tangible en revanche, c'est le distinguo qui s'opère progressivement entre une publicité spécifiquement *financière* (dont relève l'exemple cité ci-dessus) et une publicité *commerciale* au sens plus large. Soit « tout le reste » comme a pu le résumer un courtier.[230]

Le cas du bulletin financier

Aussi faut-il accorder un intérêt particulier au bulletin financier. Cette « porte secrète par laquelle entrent les subventions inavouables… que le comptable même le moins scrupuleux, ne pourrait inscrire dans ses bilans sous aucune autre rubrique ». Et, plus prosaïquement, l'espace qui est réservé dans un quotidien aux informations du capitalisme d'affaires et boursier.[231]

Un rédacteur ou, souvent, un agent de change patenté afferme cette partie de journal. Une agence de publicité du type de celles évoquées précédemment voire, en fin de période, un ou des courtiers « commissionnaires », avec ou sans traitement fixe, et directement attachés à la publication, se réservent pour leur part la gestion des autres insertions commerciales.[232] Ce journaliste-agent de change « se paie, lui, par des participations et de l'argent». De son côté, le quotidien dans lequel il écrit perçoit un loyer de la part des sociétés qui occupent son espace publicitaire pour des montants annuels estimés, à titre d'exemple dans les années 1890, à 12 000 francs pour *La Gazette* et à 15 000 pour *L'Indépendance belge.*

D'autres systèmes existent. Notamment l'affermage à un financier, à un syndicat du type lobby voire à une banque qui paie une somme déterminée pour bénéficier de l'entièreté de la rubrique. On comprend que dans ces conditions le traitement de l'information financière ait souvent pris une tournure au mieux tendancieuse, au pire mensongère. Le rédacteur en charge de ces matières s'apparente en effet à une sorte

---

[229] VILLER-HAMON I., «Presse et finance : des affaires fructueuses», DELPORTE Ch., PALMER M. et RUELLAN D.(dir.), *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, l'Harmattan, 2001, p. 113-122, p.117.

[230] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 28-02 1901, Josniau-Jobiau, courtier à F. Neuray.

[231] CHIRAC, A., *La vénalité dans le journalisme. Mœurs financières modernes*, Bruxelles, Bibliothèque populaire, rue du Persil, 1887, p.42-43. Témoignage excessif, cette brochure n'en révèle pas moins quelques faits remarquables.

[232] Au tournant du siècle, ce genre de « commissionnaire », parfois dépourvu de traitement fixe, touche dans le cas du *20ème siècle* une commission de 15% environ et 300 francs de fixe à partir de minimum 45 000 de rentrées publicitaires annuelles. Voir : AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, XXe 1896-1901, H. De Wit, Lettre et rapport (pour organiser la publicité) et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°325 (2071/140), Bruxelles, 23-02 1901, F. Neuray à G. Helleputte. Voir aussi POUILLARD V., *La publicité en Belgique (1850-1975), op. cit.*

« d'avocat » rétribué par les entreprises dont il défend les intérêts. On se doute également que les quotidiens qui ont appliqué ce genre de procédés ne s'en sont guère vantés devant l'opinion publique... [233]

Ainsi les développements considérables pris par les activités boursières à partir des années 1860 en Belgique, qui placent la bourse de Bruxelles (plus que celle d'Anvers) parmi les centres financiers secondaires européens, derrière Londres, Paris, et Berlin, entrent-ils dans la presse par le biais des bulletins financiers, avant de modifier les mœurs journalistiques.

Car en plus de jouer un rôle majeur dans le triomphe de *l'information* rapide et recoupée, celle qu'exigent les cours des valeurs boursières, les échanges financiers ont contribué à leur tour à la *commercialisation* des journaux. Désormais nombre d'entre eux sont devenus davantage *relais médiatiques* et parties prenantes de spéculations *privées* qu'organes « désintéressés » d'une publicité politique à destination d'une opinion *publique*. Ici encore la tendance est lourde. Les critiques d'un Jean-Baptiste Coomans, rédacteur en chef de *La Paix* et représentant catholique à la Chambre, à l'encontre de boursicotages qui dépassent les bornes de la décence bourgeoise et exercent une action pernicieuse sur la presse, ont contribué à conforter les suspicions d'une part de l'opinion.[234] Mais elles n'ont pu modifier les pratiques décriées.

Au contraire, les activités boursières ont été favorisées par des lois ultralibérales. Celle du 30 décembre 1867, d'abord, qui accorde le droit de cotation de toutes les valeurs sans intervention du gouvernement. Ainsi que le libre accès moyennant patente à la profession d'agent de change, désormais autorisée à « conclure des transactions pour (son) propre compte ». La mesure porte le nombre d'agents de 200 à 797 entre 1870 et 1899. La loi du 18 mai 1873, ensuite, facilite la création des sociétés anonymes et joue également un rôle dans la dérégulation dont il faut cependant relativiser l'ampleur.

---

[233] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°324 (2071/139), 4-06 1895, Lettre adressée à Armand Thierry, transmise confidentiellement à Mr. Helleputte le 5-06 1895 et AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), « Presse, Finance et Epargne », *Le Patriote*, 18-11 1898.

[234] Sur J. B. Coomans voir : BRAIVE, G., *Jean-Baptiste-Coomans (1813-1896) et l'hebdomadaire La Paix (1862-1896) : une philosophie paradoxale de la liberté au 19ème siècle*, Louvain, chez l'auteur, 1986. La citation provient de COOMANS J. B., *Notes d'un flâneur par l'auteur d'une Académie de fous*, Bruxelles, Coomans fils, 1875 (2ème éd), p.18. Il s'agit de réflexions publiées dans son quotidien *La Paix* et éditées en volume.

A Bruxelles, l'autorité communale, propriétaire de la Bourse, commande en effet la police des lieux et est habilitée à désigner la commission chargée des cotations officielles (Commission de la bourse).

Les agents de change eux-mêmes, à la suite d'abus et de scandales dénoncés, veulent bientôt le retour de conditions d'accès à la profession et un meilleur contrôle des cotations jusqu'alors aux mains de la Commission. La loi du 11 juin 1883, qui modifie celle de 1867, répond en partie à leurs demandes. Elle les autorise effectivement à prendre part à la constitution des listes de candidats à la Commission. Ils seront néanmoins toujours désignés par le collège des bourgmestre et échevins. A partir des années 1890 et jusqu'en 1914, avec le retour de la prospérité au terme de près de deux décennies de dépression économique, les spéculations boursières prennent une vigueur nouvelle. D'énormes scandales entre autres français (l'affaire de Panama éclate en 1892) révèlent de surcroît des duplicités entre journalistes et financiers et renforcent la méfiance d'un lectorat populaire issu de la massification.

Désormais les récriminations contre l'agiotage trouvent un écho au Parlement, notamment en la personne de Louis Bertrand, représentant...et *patron* de presse.[235]

Illustration d'une pratique courante : l'affaire Langrand-Dumonceau

Dans ce contexte, l'affaire Langrand-Dumonceau apparaît comme un exemple, certes fameux, d'une collusion courante entre le monde de la finance et les milieux de la presse belge de la seconde moitié du 19ème siècle.[236]

On sait qu'entre 1865 et 1868, *L'Etoile belge* et *L'Indépendance belge* ont chacune perçu 20 000 francs pour vanter les mérites- pourtant discutables- de la compagnie privée en charge des travaux d'assainissement de la Senne. [237] On n'ignore pas non plus que La Société des Tramways bruxellois, initiée par Simon Philippart, autre généreux donateur, a « arrosé » l'ensemble des quotidiens de la capitale. Notamment

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAS BRUXELLENSIS

[235] Sur le sujet voir : DE CLERCQ G. (dir.), *A la bourse. Histoire du marché des valeurs en Belgique de 1300 à 1990*, Louvain-la-Neuve-Paris, Duculot, 1992 et particulièrement : DUMOULIN M., « La Belle époque. La Bourse de la loi de 1867 jusqu'à la Première guerre mondiale », p. 193-204 ; MARICHAL C., « Bruxelles dans le monde. Les centres financiers primaires et secondaires en Europe, 1875-1914 », p. 205-214 et VANTHEMSCHE G.« Du carcan à la débauche. L'évolution de la réglementation au XIXe siècle », p. 215-234, p. 221 et 226 pour les citations.

[236] C'est ce que remarque également DUMOULIN M., « La Belle époque. La Bourse de la loi de 1867 jusqu'à la Première guerre mondiale », *op. cit.*, p. 193-201, p. 198.

[237] LEBLICQ, Y., « Un exemple de la vénalité de la presse bruxelloise : les travaux d'assainissement de la Senne (1865-1868) », *Revue bele de Philologie et d'Histoire*, LIV, n°2, 1976, p. 489-516.

lorsqu'il a fallu les convaincre du bien-fondé de son projet de constitution dans la ville d'une compagnie de vicinaux unique avec des tarifs unifiés.[238]

On retiendra des péripéties politico-financières du parcours de Langrand-Dumonceau (dont le détail a été étudié de façon magistrale par Guillaume Jacquemyns) que Léon Berardi et Denis Madoux figurent à nouveau parmi les personnalités enrichies à titre personnel par le financier. En l'occurrence à raison de 26 000 francs entre 1864 et 1868 pour le directeur de *L'Etoile belge*.[239] On soulignera aussi le rôle fondamental de Prosper Crabbe- lui aussi dans les bonnes grâces de Philippart- qui agit en qualité d'agent de change, de conseiller financier et surtout de rédacteur des bulletins financiers du *Journal de Bruxelles*, de *L'Indépendance belge* et de *L'Etoile belge*.... Entre le 1er août et le 1er novembre 1865, Jacquemyns lui attribue pas moins de 75 articles publiés dans les trois quotidiens cités (respectivement 40, 20 et 15).

En substance, le *bulletiniste* Prosper Crabbe, grassement rétribué par Langrand-Dumonceau, loue sans mesure des transactions boursières hasardeuses opérées sur instruction du même Langrand... par un certain Crabbe Prosper, agent de change. Quoique catholique déclaré, Langrand pratique avant tout un *libéralisme économique* pétri de pragmatisme. Aussi s'assure-t-il le concours des meilleurs journalistes, y compris « libérâtres », contre gratifications, pour assurer la publicité la plus percutante à ses projets *privés*. Dans un premier temps, il se montre généreux avec les feuilles politiques de la place. Pour le seul catholique *Courrier de Bruxelles*, il débourse en 1864, 34 000 francs en réclames diverses auxquels il ajoute 18 000 francs « pour services rendus » et un contrat annuel de 30 000 francs.[240]

A son tour, il ne trouve cependant pas son compte dans les organes d'opinion et souhaite posséder un journal rédigé dans « un esprit plus large que... les feuilles

---

[238] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326 (2071/140), Bruxelles, 20-12 1898, J. Lime à G. Helleputte. Il semble que les versements aux journaux aient été promis après le vote de la loi au Parlement. Cette clause révolte l'administrateur du *20ème siècle* qui arrête la négociation (donc pas par *principe* mais par peur de n'être pas payé...) avant d'en accepter les termes. Le quotidien aurait perçu 1 500 francs pour un article. Sur cette Société initiée par Philippart (alors étranger à l'affaire) voir : KURGAN-VAN HENTENRYK G. *Rail, finance et politique : les entreprises Philippart (1865-1890)*, Bruxelles, Edts. ULB, 1982, notamment p. 216-217 et 246-247 et surtout KURGAN-VAN HENTENRYK G., « Aux origines de la Société des Tramways Bruxellois », *Bulletin du Crédit communal de Belgique*, n°113, 1975, p. 155-168.

[239] JACQUEMYNS, G., *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, Bruxelles, ULB, Institut de sociologie, 5 t, 1960-1965.

[240] 31-05 et 29-06 1864 dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer*, *op. cit.*, t.2, p 157 et 177. Le terme « libérâtre » est volontiers utilisé dans la sphère catholique pour désigner les libéraux exclusivistes.

quotidiennes catholiques », qui serait apolitique, étranger aux questions religieuses. En un mot, dégagé de toute mission *éducative* ou *formative* à destination du public.[241]

Il lui faut cependant l'aval des hommes de la Droite catholique. Il l'obtient facilement en dispensant ses largesses à leurs journaux et spécialement à leur titre phare, *Le Journal de Bruxelles*, dont il acquiert 200 actions. C'est dès lors sous les auspices de la Société de la presse conservatrice qu'il lance, en décembre 1865, *Le Messager du dimanche*. Il s'agit d'un hebdomadaire qui prétend à un tirage de 60 000 exemplaires et auquel Langrand garantit le versement annuel de 60 000 francs en frais de publicité et d'administration.[242]

La publication au service des intérêts particuliers de l'homme d'affaires trouve un large public, dont 35 000 abonnés, parce que, notamment, elle s'achète à bas prix. Elle rapporte également gros à ses animateurs. Tels le rédacteur principal Natalis Briavoinne, un condottiere français au style alerte, et Célestin Martini, le directeur du *Journal de Bruxelles* dont dépend *Le Messager du dimanche*, qui a perçu à ce titre, entre 1865 et 1867, année de sa mort, environ 15 000 francs par an.[243] Le titre s'apparente à la *presse commerciale* telle que nous l'avons définie. Il se pose en concurrent des organes catholiques d'opinion comme *Le Courrier de Bruxelles* à qui il fait perdre plusieurs centaines d'abonnés lors du premier semestre 1866. [244] Mais comme « les journaux les plus vertueux, (le) petit *Courrier* en tête, ouvrent...avidement portes et fenêtres à la sportule» du financier, les critiques à son endroit restent discrètes.[245]

Et même lorsque les spéculations de Langrand-Dumonceau se soldent par une banqueroute frauduleuse qui conduit son auteur et ses associés devant les tribunaux, la collusion des quelque 25 quotidiens ou hebdomadaires « arrosés » (libéraux comme catholiques) est telle dans cette affaire que leurs comptes rendus des audiences du procès se font laconiques. C'est d'ailleurs *La Cote libre*, une feuille boursière, qui est à

---

[241] JACQUEMYNS, G., *Langrand-Dumonceau, op. cit.*, t.3, p.258 et suivantes.

[242] AULB, Fonds Frère-Orban 2 PP' (nouvelles acquisitions), Dossier Polémiques de presse, « Chronique judiciaire » extrait de *L'Echo du Parlement*, 17-12 1866 et 14-03 1864 dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer, op. cit.*, t.2, p 83.

[243] BLANPAIN M., *Le Journal de Bruxelles. Histoire interne de 1863 à 1871*, Louvain - Paris, Nauwelaerts, CIHC 39, 1965, p. 32.

[244] 30-09 1865 et 6-06 1866 dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer, op. cit.*, t.2, p 529 et 603.

[245] 13-07 1865 dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer (1860-1889), op. cit.*, t.2, p 477. La sportule était un don en nature ou en espèces que les patrons accordaient à leurs clients dans la Rome antique.

l'origine de la mise à jour du scandale. On s'empressera d'ajouter que sur les 350 publications spécialisées de ce genre (329 à Bruxelles, 21 à Anvers), apparues entre 1863 et 1914 et qui sont d'autres témoignages du développement des activités boursières, toutes n'ont pas été aussi vertueuses.[246]

La* commercialisation *des opinions

Face à ces dérives mercantiles, la presse *doctrinale* a souvent mieux résisté que sa consoeur commerciale. Ainsi les libéraux doctrinaires *Journal de Liège*, *Précurseur* d'Anvers et *Echo du Parlement* n'ont cédé ni aux sirènes corruptrices du catholique Langrand-Dumonceau ni, dans le cas de *L'Echo*, à celles du « libéral » Simon Philippart. Il en est allé de même avec l'ultramontain ou dogmatique *Bien Public* voire, dans le cas Philippart, avec *Le Courrier de Bruxelles*.[247] On ne peut toutefois tirer aucune règle générale de cette observation. D'autant plus que les comptes souvent déficitaires des quotidiens ont pu rendre leurs administrateurs cupides par nécessité.

Il est clair cependant que la mise à jour d'affaires comme celle de Langrand-Dumonceau, où se mêlent financiers, milieux de presse catholiques et libéraux, hommes politiques les plus influents et jusqu'à l'entourage du roi, ont mis de l'eau au moulin des opposants à la publicité commerciale. Des commentateurs des mœurs de l'agiotage en ont même conclu que la « vénalité (était) un crime judaïque ».[248]

L'imbrication des genres de publicités, *commerciale* et *politique*, s'observe jusque dans l'usage d'un terme technique tel que le « boniment » qui désigne à l'origine un article à la gloire d'un candidat se présentant aux élections, mais définit bientôt également un type d'annonce latente pour un produit. Laquelle sera plus ou moins « enflammé(e)» selon la générosité du client. Dans les deux cas, il s'agit bel et bien de « vendre », un homme et ses idées d'un côté, un bien de l'autre. Le glissement sémantique n'en reste pas moins suggestif.[249]

---

[246] DUMOULIN M., « La Belle époque. La Bourse de la loi de 1867 », *op. cit.*, p. 198-199.

[247] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 62, 20-06 1887. « Nieter vient au *Courrier* me faire certaines ouvertures de la part de M. Wilmart en vue de certaines opérations financières. C'est Philippart qui rentre en scène et veut se ménager des influences de presse. Je réponds à Nieter que *Le Courrier* ne se vend pas. Il me dit qu'il n'a pas pu se refuser à faire cette commission borgne ». Wilmart a été un des dirigeants des Sociétés Philippart : voir G. Kurgan-van Hentenryk, *op.cit.*, notamment p. 223-224.

[248] CHIRAC, A., *La vénalité dans le journalisme, op. cit.*, p.4. Cette brochure virulente est publiée dans une collection du P.O.B.

[249] Voir : AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°326. Le fait est d'autant plus intéressant que *Le 20ème siècle* s'affiche comme un journal d'opinion.

La défense d'une opinion peut aussi relever de la tractation commerciale y compris avec des gouvernements étrangers. *L'Indépendance belge* aurait perçu jusqu'en 1884 100 à 120 000 francs de subsides annuels du gouvernement français et vers 1905, en plus de 25 à 30 000 francs envoyés par Londres, encore quelque 80 000 francs du Quai d'Orsay. Les contemporains l'avaient d'ailleurs surnommée la *Dépendance française*.[250] Quant au quotidien russophile *Le Nord*, il a touché jusqu'à 50 000 francs par an du gouvernement du tsar.[251]

Les feuilles de chantage du petit journalisme ont pour leur part érigé ces pratiques en système. A l'image du *Sancho* de Victor Joly dont Louis Hymans prétend que Saint-Pétersbourg a pu s'assurer le soutien aveugle lors la guerre de Crimée contre quelques centaines d'abonnements.[252] Les deux rois dont le règne traverse l'époque envisagée ont également essayé d'acheter des journaux belges.

Léopold 1[er], après l'échec de la tentative de contrôle de *L'Indépendant*, a soutenu financièrement des « bons journaux » et versé de l'argent à des « mauvais » afin qu'ils se taisent ou, du moins, modèrent leurs attaques, spécialement contre Napoléon III. Ainsi selon Barrot (en 1855), le ministre de France à Bruxelles, le roi, sur sa liste civile, et le ministère des Affaires étrangères auraient versé, à l'aide de fonds secrets, « une somme annuelle considérable ».[253] Quant à Léopold II, il a essentiellement fait insérer des articles favorables à des causes auxquelles il tenait. A l'occasion, il a même défendu ses idées de sa propre plume, sous le couvert de l'anonymat. Entre 1875 et 1878, des subsides royaux de 1 000 francs par trimestre sont versés au rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles*, et de 4 000 francs par an au directeur du quotidien *La Patrie* de Bruges. Des archives fragmentaires sur ce point ne permettent pas de garantir que ces aides étaient généralisées et...monnaie courante. Elles le laissent toutefois supposer. Comme, d'autre part, ce conseil pressan t du baron Goffinet à Léopold II, en octobre 1870, lors du début des troubles révolutionnaires de Paris à la suite de la chute

---

[250] Bruxelles, 26-01 1898, Alvensleben, Ministre à Bruxelles, à Hohenlohe et Bruxelles, 26-12 1905 Wallwitz à Bülow, dans WILLEQUET, J., *Documents*, *op. cit.*, p. 39 et p.47.

[251] Bruxelles, 26-03 1888, Comte Paul Metternich, chargé d'affaires d'Allemagne au Prince de Bismarck, dans WILLEQUET, J., *Documents*, *op. cit.*, p. 35.

[252] HYMANS L., *Types et silhouettes*, *op. cit.*, p. 198. Dans SARTORIUS F., « Vincent dit Victor Joly » (1807-1870), *Nouvelle biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, t. 2, 1990, p. 242-245, l'auteur parle également de la réputation de vénalité attribuée à Joly. Il ne la dément pas, soulignant toutefois à propos de Hymans, son pire détracteur, qu'il était « tout aussi vénal que Joly ».

[253] STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique*, *op. cit.*, p. 241 et p. 402, cite les dépêches de Barrot (13-06, 21-12 1855 mais aussi 1-02 1856 et 10-09 1857). Dès 1853, le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles, Howard de Walden parle de « sacrifices pécuniaires assez considérables ». Mais on ne dispose pas d'estimations chiffrées.

du second Empire. Il semble en effet capital au baron de cacher les comptes de la Liste civile parce que s'ils « venaient à tomber en des mains ennemies...on y découvrirait que des journaux ont été subsidiés, que des publications ont reçu des pensions de Vous ».[254]

Le métier et les lecteurs avertis connaissent la plupart de ces arrangements qui vont parfois jusqu'à la compromission, mais beaucoup se taisent. Car, comme l'écrit Marc Martin, si « pour être digne de sa mission de guide ou de porte-parole de l'opinion, il n'est pas indispensable... que la presse soit vertueuse... il est nécessaire qu'elle le paraisse et que le public la croie telle ».[255] C'est pourquoi les méthodes *ouvertement* lucratives de patrons de presse tels que Emile Rossel (même si elles sont honnêtes) gênent nombre de confrères.

Parce qu'elles rompent l'*omerta* et rendent visible la *commercialisation* progressive du journalisme. Cette tendance risque de mettre un terme à son originelle mission pédagogique d'explication du «gigantesque travail de refonte des constitutions commencé dans les creusets de la Révolution française », au profit du « règne des *advertisements* ».[256]

[254] STENGERS J., *L'action du Roi, op. cit.*, p. 202-203 et 238-243. Pour la lettre de Goffinet (22-10 1870), p. 402.
[255] MARTIN M., *Trois siècles de publicité, op. cit.*, p. 141.
[256] PASSELECQ F., *Presse américaine, op. cit.*, p. 29.

CHAPITRE 2. TACTIQUES COMMERCIALES POUR ÉLARGIR LE LECTORAT

La vulgarisation *du style*

La presse doctrinale ne peut cependant ignorer la publicité commerciale sans laquelle la viabilité d'un journal n'est désormais plus assurée. Encore faut-il, pour séduire les annonceurs, leur garantir un lectorat. Une audience suffisamment ample, en somme, qui évite que l'on se voie adresser une fin de non-insertion.

C'est ce que s'entendent dire Paul Devaux, Jules Lebeau ou encore Théodore Verhaegen et Frère-Orban, lorsqu'ils fondent *L'Echo du Parlement* en décembre 1858. Ces quatre hommes sont pourtant des personnalités à l'origine de la presse d'opinion *historique*, issue de la révolution bourgeoise de 1830.

Dès 1859, Frère-Orban est chargé de prendre des « mesures énergiques » pour sauver la mise à ce quotidien fondé dans le but de réagir aux menées des groupes de presse français anti- et pro-bonapartistes. Pour parvenir à ses fins, il abaisse le prix de l'abonnement de 40 à 24 francs. Il conçoit également un succédané, *L'Echo de Bruxelles,* dont il souhaite calquer le modèle directement sur *L'Etoile belge,* forte à cette date de 15 000 abonnés.[257]

Malgré cette adaptation aux contingences du marché, en 1865, l'affermage des pages d'annonces des deux titres rapporte un maximum de 100 000 francs, alors que le nombre d'abonnés, estimés à moins de **350** en 1859, plafonne à 4 500 en 1885.[258] C'est qu'outre des méthodes de gestion efficaces, la presse commerciale dont Frère-Orban s'inspire, a également réussi à adapter son *contenu* à ceux qu'il qualifie de « classe extrêmement nombreuse de lecteurs », dont une minorité d'entre eux sont de nouveaux « citoyens actifs ».

Aussi Frère-Orban demande-t-il conseil à Jean Stecher, docteur en philosophie et lettres. Ce Flamand, bilingue, a collaboré à la presse (*De Broedermin*, *La Flandre libérale*). Philologue, linguiste et professeur de littérature (notamment flamande) à Gand et puis à Liège, il est aussi le théoricien et l'acteur d'une forme de *vulgarisation*

---

[257] AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, Notes et documents sur la presse en Belgique, 1858-1885, n°693, Bruxelles, novembre 1858, Notes et projets pour le Contrat de société du journal à créer- Projets de préambule aux statuts, notes et devis (annotations de Frère-Orban) ; Bruxelles, 30-07 1859, *L'Echo du Parlement*. Rapport fait au conseil par le directeur-gérant sur la situation industrielle du journal et sur les moyens de l'améliorer ; Société de *L'Etoile belge*. Extraits des statuts arrêtés par acte devant le notaire Mostinck, Bruxelles, 19-03 1858. Enfin : FRANCQ M., *L'Echo du Parlement belge, journal libéral doctrinaire 1858-1866*, Mémoire, Histoire, (dir : J. Lory), Louvain, UCL, 1973.

[258] AULB, Fonds Frère-Orban PP2' (nouvelles acquisitions), Dossier Polémiques de presse, Bruxelles, 19-06 1865, Tindemans à Monsieur le Ministre (Orban).

scientifique. Il défend, entre autres, l'idée de cours publics « populaires » et par la création de bibliothèques. Selon lui, « les électeurs amenés par la réforme de 1848 », moins le tiers état urbain que les populations des campagnes, « sont comblés par la lecture dominicale, celle de leur gazette ». Ils ne *comprennent* pas la politique « pure », les discussions à prétention philosophique. Aussi estime-t-il nécessaire de créer, pour commencer, une feuille hebdomadaire dans chaque localité afin de générer « l'habitude (de la lecture) » en prenant la peine de « traduire en langage populaire, élémentaire, concret, les articles de la semaine du journal du chef-lieu », du grand titre politique. «C'est que l'on ne doit jamais faire les journaux abstractivement », assène-t-il, « selon les propres habitudes de penser ou de parler ou selon les vœux de ses amis, subjectivement (souligné dans le texte) comme disent les Allemands ; mais objectivement, c'est-à-dire s'accommoder au public auquel on prétend communiquer des idées ». La « prédication » d'un quotidien comme *L'Echo du Parlement*, fût-il héritier de la tradition journalistique de 1830, n'est pas adaptée au public élargi dont à peine 25 % comprend son discours. D'autant plus que les lecteurs des Flandres sont doublement « arriérés », ajoute Stecher, à cause de l'obstacle de la langue et d'un « atavisme obscurantiste », c'est-à-dire catholique. Quant aux 75 autres pour cent, en « avant-garde du peuple », ils épèlent les textes et, pour les séduire ou au moins ne pas décourager leur effort, il faut opter pour un style direct, « ni pédant ni charivarique ». Et à l'occasion presque révolutionnaire dans la forme parce que cela *plaît*. En somme le grand journalisme doctrinal urbain a le défaut de « prêcher des convertis ».[259]

Les adeptes de la publicité politique devront donc s'inspirer- et même à leur esprit défendant- des recettes à succès de la presse *commerciale* pour atteindre les nouvelles composantes de la sphère bourgeoise. Et de la sorte pouvoir initier celles-ci à ce qu'ils considèrent comme les justes valeurs, les bonnes opinions.

Alexandre Delmer, doctrinal catholique, met en exergue quelques-unes de ces pratiques rédactionnelles : « 1° ne jamais supprimer le feuilleton ; 2° Développer les faits divers et abréger les réflexions ; 3° Abréger les répétitions ; 4° Une question par jour : s'inspirer des préoccupations du moment ». Car ce type de lecteur-là, conclut-il,

[259] AULB., Fonds Frère-Orban PP2, 691-697, Notes et documents sur la presse en Belgique, 1858-1885, n°691, Liège, 30-04 1858, J. Stecher à Frère Orban. Sur J. Stecher (1820-1909) voir GOBBERS W., « Jean Stecher », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 34, 1968, col. 726-734.

« ne vous donne que cinq minutes tout au plus pour l'instruire, mais il vous accordera facilement une heure et demi pour l'amuser ».[260]

Les séductions du roman- feuilleton.

Le terme feuilleton désigne en France à partir de 1800 une critique de l'actualité littéraire et artistique. Le roman-feuilleton consiste pour sa part dans la présentation tronçonnée en livraisons périodiques d'une œuvre de fiction. Il existe déjà dans les revues françaises dès le 17ème siècle et au siècle suivant dans les publications anglaises. Emile de Girardin, encore lui, avec Dutacq, font entrer le genre dans la presse quotidienne lorsqu'ils créent en 1836 l'un *La Presse*, l'autre *Le Siècle*.[261]

Le courant romantique français, de Victor Hugo à Alexandre Dumas ainsi que leurs dérivés populaires Eugène Scribe, Eugène Sue et tant d'autres, bénéficient remarquablement de la trouvaille, en termes d'argent et de renommée à l'échelle européenne. Quant aux patrons de presse eux-mêmes, ils voient le nombre de leurs abonnés croître de façon spectaculaire.

Le succès, sinon le triomphe de ces auteurs presque tous acquis aux idées nouvelles, inquiète l'opinion catholique. A son goût, ils sont des « infâmes » dont les autorités religieuses interdisent la lecture, souvent en vain. La *Querterly Review*, catholique et anglaise, a recensé, qu'entre 1834 et 1839, une centaine de romans français- presque tous basés sur « l'adultère » s'indigne-t-elle- ont « envahi » la Grande-Bretagne et l'Europe entière.[262]

Le parti libéral belge se félicite au contraire de cette propagation de ses thèses politiques, jusqu'au progressisme voire au socialisme humanitaire. A telle enseigne qu'il envoie une délégation à Paris afin d'offrir une « plume d'or » à Eugène Sue pour l'ensemble de son œuvre et spécialement pour *Le Juif errant* qui dénonce les « excès » de la Compagnie de Jésus.[263]

En 1847, malgré les dénonciations bien-pensantes et devant le succès public, un grand quotidien proche de la sphère catholique tel que *L'Emancipation* distribue chaque semaine gratuitement à ses abonnés un « volume de roman ou d'histoire choisi parmi

---

[260] ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer, A 34-A 83, A 35, 28-09 1873.

[261] DUMASY L. (textes réunis et présentés par), *La querelle du roman-feuilleton. Littérature, presse et politique, un débat précurseur (1836-1848)*, Grenoble, U. Stendhal ELLUG, 1999 et MOLLIER J.Y, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, Paris, PUF., 2001.

[262] BOONE, J. B (Révérend père), *Opuscules*, *op. cit.*, p.51.

[263] BALAU (Abbé S.), *Soixante-dix, op. cit.*: l'abbé est choqué par cette manifestation de la passion politique qui égare, p.109.

les meilleures publications de Paris ». A partir de 1865 cependant, les journalistes catholiques, en accord avec leurs autorités politiques et religieuses, vont concevoir une sorte d'index sous la forme d'une circulaire aux journaux reprenant la liste des livres autorisés à la publication. Une décision *idéologique et morale* coûteuse du point de vue *commercial* et qui va jouer un rôle dans le retard pris par la presse conservatrice par rapport à sa concurrente libérale.[264]

Car, en province comme à Bruxelles, les milieux de presse perçoivent sans tarder l'intérêt du roman-feuilleton en terme de ventes et de fidélisation du lectorat. Dès 1841, *La Tribune de Liège* propose *Les Tablettes de la Tribune*, un supplément hebdomadaire de 8 à 16 pages qui reproduit les œuvres des écrivains français. Avant d'offrir à partir de 1843 un roman de 150 à 200 pages chaque semaine contre un supplément d'un franc sur l'abonnement trimestriel.[265] Dans la première moitié des années 1840 à Gand, des quotidiens essentiellement libéraux et francophones publient à leur tour les succès de l'édition française, avec en moyenne trois à six ans de décalage sur Paris. Soit pour le seul *Messager de Gand* au cours de cette période environ 1 500 feuilletons tirés de 154 auteurs parmi lesquels reviennent le plus fréquemment les noms d'Eugène Sue, Alexandre Dumas, Joseph Méry et Honoré de Balzac (ce contempteur de la presse...). Ils figurent aux côtés de ceux de rares écrivaines et de quelques romanciers « étrangers » dont Walter Scott.[266]

Dans la capitale, le roman-feuilleton affûte la concurrence entre les quotidiens qui les offrent également en volumes aux abonnés avec des surenchères en cadeaux, tels que « tous les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers » dans le cas de *L'Observateur belge*. Les gestionnaires de *L'Etoile belge* se distinguent à nouveau avec « un feuilleton par jour » comme argument de vente à partir de 1857. Ils instaurent aussi un concours littéraire, le premier du genre en Belgique semble-t-il, dont la récompense consiste en la publication de la fiction primée dans les colonnes du journal.

En 1862, Alphonse Lebègue insère pour sa part dans *L'Office de publicité* un supplément hebdomadaire de 8 pages, inclus dans l'abonnement annuel et équivalent à

---

[264] AGR., Archives Amand Neut (T 420), n°24 Presse catholique, Union catholique, Comité de la presse, séance du 17-04 1865.
[265] MOREAU D., *Les conséquences de l'abolition*, *op. cit.*, p. 87.
[266] GAUS H., *De mentaliteit en haar evolutie bij het lezerspubliek der Gentste kranten, 1840-1845*, Mémoire, Histoire, (dir.: Dhondt), Gand, RUG, 1963-1964, p.62 et suivantes.
Sur les 1 500 feuilletons l'auteur distingue : 318 insertions d'Eugène Sue, 228 d'Alexandre Dumas, 106 de Joseph Méry et 98 de Balzac. Walter Scott apparaît 26 fois.

une vingtaine de romans que nombre de lecteurs ont coutume de découper avant de les relier pour « en faire une collection ».[267]

Quant à Léon Berardi, il a, rappelons-le, un réseau de relations parisiennes qui l'autorise notamment à publier une nouveauté, en même temps que la prestigieuse *Revue des deux mondes*. Il bénéficie de surcroît du renom européen de *L'Indépendance belge* qui attire les auteurs les plus en vue. Tels Dumas père et fils, Deschanel, Champfleury dont les éditeurs garantissent souvent au quotidien bruxellois la primeur des œuvres pour le marché belge.[268] Ainsi malgré les démarches parisiennes du journaliste et homme politique français Noël Parfait auprès des éditeurs Lévy pour le compte d'Alphonse Lebègue (qu'il a connu lors de son séjour comme proscrit dans la capitale belge), *L'Office de Publicité* se voit refuser la publication du « dernier George Sand ». Parce que l'ouvrage est l'objet « d'un traité exclusif entre Buloz (le directeur de *La Revue des deux mondes*) et Berardi ». [269]

Jusqu'à la signature en 1852 du traité franco-belge et sa ratification définitive en 1854 qui porte un terme à la contrefaçon, les cadeaux et les promotions ont l'avantage de ne rien coûter en droits d'auteurs aux gestionnaires des quotidiens. Cette pléthore d'offres a cependant pu contribuer à la saturation du marché national. Il est alors courant, en effet, qu'un même ouvrage, en sus d'une publication dans la presse et en volumes gratuits, se présente en librairie sous 10 à 12 éditions concurrentes.[270]

En outre, avant 1840, l'édition française a su réagir à la concurrence de sa consoeur belge. Notamment grâce à l'initiative de Gervais Charpentier, concepteur en 1838 du roman à 3, 50 francs présenté dans une édition compacte au format in 18 jésus (dit Charpentier) contenant la matière de deux ou trois volumes traditionnels. La collection

---

[267] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1873, 73.23, 6-05 1873, Un abonné à A. Delmer : « Veuillez numéroter ou dater les feuilletons, ceux qui les coupent s'y retrouveront ». La pratique est aussi observée en France.

[268] FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B II, Sèvres, 26-03 1873 Champfleury à Léon Berardi : à propos de l'influence européenne de *L'Indépendance belge* et Paris, 12-08 1862, Charles Blanc (de *La Gazette des Beaux-Arts, Courrier européen de l'Art et de la curiosité* (revue parisienne) qui écrit à Léon Berardi : une publication dans les colonnes de *L'Indépendance belge*, « c'est toucher les lecteurs européens ».

[269] ML 7100/1-142 Fonds Lebègue, correspondance, n°122, Paris, 10-10 1862, N. Parfait à A. Lebègue. Parfait fut entre autres le secrétaire d'Alexandre Dumas.

[270] DOPP H., *La contrefaçon des livres français en Belgique 1815-1852*, Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et philosophie, 2ème série, 26ème fascicule, Louvain, Librairie universitaire, 1932, p.167-169 et BULTE Ch., « Approche économique du secteur de la contrefaçon à Bruxelles (1814-1852) », Contre-façons dans *Cahiers du Cédic*, n°2/4, 01-2003, p. 3-78.
Christophe Bulté montre toutefois que les exportations d'ouvrages réimprimés augmentent, notamment en 1851 et 1852, voir pages 60 et suivantes.

de la Bibliothèque Charpentier est d'ailleurs en France à l'origine d'une baisse de 48 % du prix du livre en une dizaine d'années.[271]

Après 1854 et jusque dans les années 1870, les droits de reproduction d'un roman-feuilleton dans un quotidien belge se négocient entre 400 et 600 francs. Des auteurs ont pu cependant exiger (sans les obtenir) jusqu'à 1 500 francs de Léon Berardi pour une parution en exclusivité. Il semble que le patron de *L'Indépendance belge* ait accordé au maximum 1 000 francs (4214 euros), en l'occurrence à Maurice Sand en 1881 pour obtenir les droits de l'ultime roman inachevé de sa mère.[272]

La presse belge doit se contenter le plus souvent en conséquence d'œuvres déjà publiées en France. Ses animateurs ne peuvent rivaliser, en termes de pouvoir d'achat, avec leurs homologues français et particulièrement parisiens. Ainsi, Eugène Sue, vers 1845, après le succès des *Mystères de Paris*, a-t-il vendu *Le Juif errant* au *Constitutionnel* pour 100 000 francs, une somme 100 fois supérieure au salaire annuel d'un ouvrier, mais équivalente à celle perçue dans les années 1860 pour un même laps de temps par Pierre Ponson du Terrail. Même dans ces cas extrêmes l'investissement est porteur puisque, grâce au *Juif errant*, le directeur du *Constitutionnel* a comptabilisé une hausse de plus de 16 000 abonnés (de 3 600 à 20 000) et a pu louer 300 000 francs la page d'annonces de son quotidien.[273]

Malgré des réticences doctrinales, la presse socialiste quotidienne qui se développe à partir des années 1880 doit admettre l'attrait du roman-feuilleton auprès de ses lecteurs. Aussi tâche-t-elle, à l'instar de la catholique, de choisir de saines lectures. C'est-à-dire des écrivains rangés à ses idées ou socialisants qui, de surcroît, sauront se montrer désintéressés devant l'absence de moyens de la presse d'extrême-gauche. Emile Zola va d'ailleurs céder gracieusement *Germinal* comme cadeau de naissance au *Peuple* en 1885. Car comme l'écrivain l'explique dans la lettre qu'il adresse au

---

[271] KALIFA D., *La culture de masse en France. 1. 1860-1930*, Paris, La Découverte (coll. Repères), 2001, p. 15.

[272] FONDS BERARDI, CDDRR, Namur, B II : Reçu de Monsieur Elie Berthet, à Rochefort par Saint-Arnoult (Seine et Oise), Paris le 22 juin 1854. Reçu de M. Jules Lecomte, pour le compte de M. Perrot, 600 francs pour solde de la réimpression de *L'Indépendance belge* et en volumes de mon roman *Les Catacombes de Paris* ; Paris, 23-09 1878 de *illisible* à Léon Berardi pour *L'Etoile de Jean* demande de 1 500 francs en échange de l'exclusivité. Berardi accorde 1 000 francs mais n'obtient pas l'exclusivité ; et Paris, Passy, 4-03 1881, Maurice Sand à Léon Berardi.

[273] THIESSE A. M., *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Seuil (coll. Points histoire), 2000 (1984, 1ère éd.), p. 84 et MARTIN M., « Journalistes et gens de lettres (1820-1890) », A.VAILLANT (édit.) *Mesure(s) du livre, Colloque organisé par la Bibliothèque nationale et la Société des études romantiques*, Paris, Bibliothèque nationale, 1992, p. 107-122, p.114.

rédacteur Louis Bertrand (et que le quotidien publie en une) : « Je ne vous demande rien, puisque votre journal est pauvre et que vous défendez les misérables ».[274]

Félix Pyat, ancien proscrit devenu rédacteur du *Cri du Peuple*, a autorisé pour sa part, sans contrepartie financière, Edouard Anseele à traduire en néerlandais son roman le *Chiffonnier de Paris*. Ainsi le courant naturaliste prédomine-t-il logiquement dans les choix éditoriaux des animateurs du *Peuple* à côté d'un panel de romanciers des générations antérieures (Hugo, Sue...) connus pour leurs sympathies envers les « pauvres ». Mais il faut remarquer la présence nombreuse d'une troisième catégorie d'auteurs, représentants d'une paralittérature à la Ponson du Térail. Leurs œuvres trouvent place dans le quotidien à des fins *commerciales*, pour « permettre d'augmenter le nombre de lecteurs, et leur contenu importe moins que le succès qu'on espère retirer de leur publication ». [275]

A cette époque, la Société des gens de lettres de Paris, qui traite en direct avec les patrons de presse belges, exige en moyenne 500 francs par œuvre. « Une modique somme » admet le littérateur belge Louis Delattre, cependant jugée excessive par les administrateurs du *Peuple* qui déboursent au plus 400 francs.[276]

On constate une ouverture précoce au domaine « étranger » (terminologie qui en dit long sur la prépondérance de la littérature française...) dans les journaux catholiques. Ceux-ci trouvent, dans la publication d'auteurs anglais, allemands ou d'expression flamande comme la « gloire nationale » Hendrik Conscience, une parade respectueuse de la morale chrétienne aux interdits décrétés par leurs autorités religieuses à l'encontre des courants littéraires français *modernes*.[277] Des comités de lectures, notamment composés des épouses des membres directeurs des quotidiens, telles la baronne de Broqueville et Mme Helleputte pour *Le 20ème siècle*, repèrent dans les ouvrages sélectionnés d'éventuels passages discutables que les journalistes de la

---

[274] ARON P., *Les écrivains belges et le socialisme (1880-1913)*, Bruxelles, Labor-Archives du Futur, 1985, (réédition 1997), p. 45-56 sur le roman-feuilleton dans *Le Peuple* et p. 45 pour la citation. En Annexe 1, p. 251, l'auteur propose la liste des feuilletons publiés dans *Le Peuple* entre 1885 et 1914.

[275] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°321, Paris, 188 ?, F. Pyat à E. Anseele.

[276] AMSAB, (NISG), Belgische socialistische archieven in de Russische Federatie, 18/I,81. Notities van Bertrand en knipsels uit Belgische dagbladen... Non repris dans la description : P.V. des Presses socialistes (1893-1895), ici 28-12 1895 et ML 2301 Correspondance Louis Delattre, Wiesbaden, 17-10 1905, I. Gilkin à L. Delattre.

[277] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B51, 27-07 1875. Détail piquant, lorsque Delmer s'y colle, c'est dans une traduction allemande car il ne connaît pas un mot de flamand.

rédaction modifient avant la publication.[278] Une lectrice cultivée, une institutrice par exemple, peut aussi conseiller des récits « convenables » à un journal en échange d'un abonnement gratuit.[279]

Ainsi les milieux à *doctrine* ont exploité avec méfiance les romans-feuilletons. Ceux-là qui se proclamaient partisans de la mission *éducative* de la presse dans l'opinion publique, et spécialement dans les classes de la petite bourgeoisie en ascension socio-économique (ces milieux dits populaires), n'ont que trop peu perçu le rôle avéré de ce genre de littérature dans la facilitation de l'accès à la lecture.

Pour la France du premier tiers du 20ème siècle, Anne-Marie Thiesse a montré que le lectorat populaire des romans-feuilletons, à majorité féminin, a même intégré le discours de mépris dans lequel l'élite bien-pensante tient cette forme de littérature. Les témoins interviewés par la chercheuse au début des années 1980 déclarent de prime abord n'avoir rien lu. Puis ils s'émeuvent à l'évocation de titres de récits qu'ils ont abondamment dévorés dans la presse de leur jeunesse, mais dont ils ignorent le nom des auteurs, par ailleurs exclus des panthéons littéraires.[280]

En définitive, tout en l'exploitant à leur manière, les animateurs des journaux *d'opinion* réprouvent une littérature qualifiée *d'industrielle* (dès les années 1830). Parce que, à leurs yeux, elle est dénuée de qualités artistiques. Elle serait même perverse et exploitée dans le seul but de contribuer au succès de la presse commerciale. Et si les gestionnaires de celle-ci n'hésitent pas non plus à retrancher, à modifier, voire à censurer des passages des œuvres qu'ils ont acquises c'est, quant à eux, pour mieux répondre aux sensibilités et aux desideratas des lecteurs. Ils instaurent de la sorte une espèce de littérature de *commande*. [281]

Ainsi lors de son passage à *L'Etoile belge*, Louis Hymans rédige-t-il *La Famille Buvard*, un roman de mœurs bruxelloises parce que Marcellin Faure lui a « demandé » d'imaginer un récit au cadre proche et familier qui plaise aux lecteurs de son quotidien. Il s'agit donc moins de favoriser la littérature nationale que de créer un produit littéraire *sur-mesure* grâce aux plumes faciles de rédacteurs et de collaborateurs

---

[278] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 7-01 1899, billet de G. Helleputte.
[279] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1875, 75.22, Bruxelles, 20-04 1875, Melle Agimont à A. Delmer.
[280] THIESSE A.M., *Le roman du quotidien, op. cit.*, p.54 et suivantes.
[281] KALIFA D., *La culture de masse, op. cit.* p.95 et suivantes et des exemples tirés du FONDS BERARDI, CDDR, Facultés universitaire Notre-Dame de Namur, Boîte 2.

attitrés. Pour preuve d'un choix résolument commercial, 134 des 160 auteurs que publie *L'Etoile belge* entre 1851 et 1880 relèvent du domaine étranger et français en particulier. Une politique éditoriale au diapason des engouements du public.[282]

Un contenu de proximité et des services (payants) aux lecteurs

Des pratiques qui fidélisent les lecteurs (et récompensent leur fidélité) sont attestées dès les années 1830 avec l'instauration de primes aux abonnés. Ce type d'offres, présent initialement dans le cas de plusieurs feuilles hebdomadaires de la capitale, se répand dans les années 1860.

L'Office de publicité propose, par exemple, six « photos cartes » de l'atelier de Jules Geruzet à un tarif préférentiel.[283] Au tournant du siècle on observe, en plus des primes, des remises exceptionnelles et toutes sortes *d'avantages* aux abonnés, des offres de cadeaux (des agendas, des albums photos...). Ce sont autant d'initiatives et de stratagèmes de la part de gestionnaires de quotidiens que stimule une concurrence sans cesse grandissante.

La Dernière heure se distingue l'année de sa création, en 1906, par l'importance (et l'ingéniosité) des moyens publicitaires que ses créateurs déploient pour séduire un lectorat devenu à cette date et plus que jamais l'objet de toutes les attentions. Ce sont 50 000 francs de primes (du *Dictionnaire Larousse* au thermomètre médical) offertes sans supplément aux abonnés. 25 000 mille autres francs, en obligations et en espèces, réservés à l'ensemble des lecteurs du nouveau quotidien qui remporteraient des concours « à la portée de tous ».

Désormais- et même si les fondateurs impriment une ligne politique libérale à leur quotidien- une stratégie commerciale impose l'idée d'un journal au *service* des lecteurs et de leurs intérêts. Ils le font en l'occurrence par le biais d'une insertion gratuite par mois. Ou grâce à une espèce de carte *privilèges* qui garantit 33% de réduction pour deux fauteuils au balcon de la salle de spectacle bruxelloise l'Alhambra. Entre autres avantages, elle autorise également l'accès à des « places de faveurs » aux fêtes (aux *événements*) organisées par la *Dernière heure*. Il semble que plus qu'une *fidélisation*

---

[282] MICHAUX M., *Entre politique et littérature, op. cit.*, t.2, p. 263 et suivantes et annexes p. 463-468 pour les chiffres cités. Voir aussi HYMANS L., *Notes et souvenirs, op. cit.*, p. 243 et suivantes. La plupart des informations sur le roman-feuilleton en Belgique émanent de ces deux ouvrages. Outre Hymans, *L'Etoile belge* publie des œuvres de Maurage et de Flor O'squar, autres journalistes. .

[283] WARZÉE A., *Essai historique, op. cit.*, p. 109 et ML 7100/143-192, Fonds Lebègue, Divers. Correspondance et documents relatifs au journal, n°168, Bruxelles, 20-12 1862, J. Géruzet à A. Lebègue. Le photographe propose 6 exemplaires de la photo au journal contre 3 francs et celui-ci l'échange contre 3 francs 50 aux lecteurs munis de bons de prime.

on cherche à ce que « l'abonné D.H. » *se reconnaisse* dans son quotidien. Des caricatures et des dessins légendés de formules didactiques accompagnent une campagne de lancement ciblant les catégories socioprofessionnelles à conquérir. Il s'agit avant tout de commerçants et d'hommes d'affaires qui, grâce aux deux éditions quotidiennes du journal, bénéficient des dernières informations boursières. « Il a suivi le conseil de son ami... il fait de la publicité dans la *Dernière heure* et il roule en voiture » conclut un slogan.[284]

Vue sous le jour d'une recherche de proximité et de dialogue avec les « lecteurs », la diversification des rubriques payantes, peut apparaître à son tour comme une volonté des milieux de presse de répondre aux besoins et aux désirs du public. Et pour toucher le lectorat dans sa diversité socio-économique, surtout à partir de la fin des années 1870, des quotidiens établissent des prix d'insertion forfaitaires. Voire des tarifs différentiels en fonction de l'emplacement des annonces et des réclames dans le corps du texte du journal, ou bien selon que le texte publicitaire se situe au commencement, au milieu ou à la fin d'une ligne. Les développements pris par la rubrique des « demandes et offres d'emploi » avec la naissance du *Soir* à la fin des années 1880 confirme cette tendance au dialogue payant entre le journal et ses lecteurs, bientôt imitée par la concurrence.[285]

Embourgeoisement *de la publicité politique*

Ainsi, à partir des années 1860, les méthodes de gestion de la presse de type libéral *économique* provoquent-elles un glissement de la teneur des contenus des journaux vers la *privatisation*, la *particularisation*. Ce phénomène *d'embourgeoisement* des comportements des individus (*verbürgerlichung*) sera observé à l'échelle européenne et s'affirmera davantage encore à partir des années 1880. [286]

Mais il faut à nouveau remarquer l'antériorité de la pratique sur son observation et sa

---

[284] Cabinet des manuscrits (B.R.), 6432 Autographes collection Hippert. (A-Z), vol. B, Belgique (famille royale), Prospectus de *La Dernière heure*, 1906.

[285] AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 166, Lettres et brochures au sujet des dissensions au sein du parti libéral, *La Chronique*, 28-05 1878, p.1 ; AULB, Fonds Frère-Orban PP2, n°6, *Le Soir*, 8-03 1893, p.1 ; AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 3-12 1898, F. Neuray à G. Helleputte ; AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°319 (2071/137), *Le Patriote*, 30-10 1894, p.1 : *Le Patriote* fixe le prix des faits divers entre 3 et 5 francs selon que le texte se situe au commencement, au milieu ou à la fin d'une ligne. Voir aussi VANOIREBEEK S., *Essai d'analyse du message politique de deux journaux populaires au début du XXe siècle. Le cas du National bruxellois et du Petit populaire*, Mémoire, Journalisme, (dir. Eliane Gubin), Bruxelles, ULB, 1989-1990, p.47.

[286] MITCHELL A., "Bourgeois liberalism and public health. A France, German comparison", KOCKA J., MITCHELL A., (edit.), *Bourgeois society in nineteenth century Europe*, Oxford/Providence, Berg, 1993, p.346- 364.

théorisation. Comme l'a fait en son temps Camille Lemonnier, lorsqu'il a souligné le rôle pionnier tenu par la presse quotidienne « à une cens » née à la fin des années 1860, celle qui fut la continuatrice de la petite presse satirique hebdomadaire. En la circonstance, l'écrivain connaît son sujet. Il a lui-même débuté dans le journalisme et particulièrement dans la petite presse, entre autres comme rédacteur de *L'Espiègle* et en tant qu'animateur du *Marquis d'Angos*, une feuille commerciale entièrement financée par une marque de champagne. A ses yeux, c'est le « maître journaliste » Louis Seghers, alias Ménippe, qui établit, avec la fondation au début de l'année 1868 du quotidien *Les Nouvelles du Jour*, « la passerelle vers le journalisme européen », c'est-à-dire moderne et populaire. Celui qui triomphera au tournant du siècle, grâce aux bons soins du gestionnaire Emile Rossel, dont Lemonnier précise qu'il « n'était même pas journaliste ».

Louis Seghers, né à Ath en 1826 et décédé vers 1870 à Bruxelles ou dans l'un de ses faubourgs, est un de ces nombreux provinciaux qui ont enrichi la presse bruxelloise de leurs talents. Entre 1864 et 1867 il a rédigé seul *Les Marionnettes du Jour*, une publication périodique inspirée des *Guêpes* que Alphonse Karr publia en France sous la monarchie de Juillet. Pamphlétaire libéral, proche des intérêts et des ressentiments de la petite bourgeoisie aux limites de la sphère bourgeoise, Seghers constate « l'inégalité native ». Il dénonce également, avec une véhémence qui ne plaît pas à un large public, l'égoïsme patronal et la médiocrité servile des journaux belges.

Aussi avec la formule quotidienne des *Nouvelles du Jour* adopte-t-il un ton moins vif, ni catholique ni doctrinaire. Parmi les premiers, il met en vente à la criée dans les rues de Bruxelles les exemplaires de son journal pour seulement 2 centimes le numéro, afin de toucher le « peuple », assure-t-il. C'est-à-dire le tiers état urbain en voie d'élargissement, auquel il garantit des articles « instructif(s) » et « populaire(s) », en un mot « amusant(s) ».[287]

Un exemple de presse quotidienne commerciale et de proximité : La Chronique

Le modèle du quotidien à un cent arrive à son heure. Il existe aux Etats-Unis dès 1833 avec le *New York Sun* qui précède de peu le *New York Herald*, né en 1835. En Grande-

[287] LEMONNIER C., *La vie belge*, Paris, Charpentier-Fasquelle, 1905, p.270-271 et SARTORIUS F., *La petite presse bruxelloise des années 1860. Ses animateurs belges et français, son cosmopolitisme*, Paris - Bruxelles, 1994. (Tapuscrit), p. 3-9 pour les informations biographiques sur Seghers. Francis Sartorius parle également à propos des *Nouvelles du Jour* de « préfiguration de la presse populaire » (p.9).

Bretagne, à partir de 1855, le *London Evening News* s'achète un penny.[288] En Belgique même, un pionnier du journalisme de métier comme Louis Hymans a fondé *La Causerie* en 1865, un hebdomadaire qui développe l'idée de la chronique du temps qui passe, basée notamment sur le commentaire des journaux. [289] Mais la formule échoue sans doute parce qu'il lui manque la manière primesautière, légère et badine, issue du « journalisme agressif et bretteur des petites feuilles » qui « n'avait rien à voir avec les grands journaux plats et graves du temps ». C'est du moins le jugement sévère de Camille Lemonnier.[290]

Victor Hallaux va assurer la pérennité de la formule quotidienne à succès initiée par Louis Seghers en fondant *La Chronique* en décembre 1868, soit l'année de création des *Nouvelles du Jour*. Hallaux est un autre Bruxellois d'adoption. Il est né en 1833 à Marche-les-Dames dans une famille dont le père, originaire de Namur, occupe un emploi de chef de bureau à l'administration des biens de la maison d'Arenberg.

Inscrit en dilettante à la Faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles, il fréquente plus volontiers les estaminets estudiantins que les amphithéâtres. Francophile admirateur de l'esprit parisien, il est entré sans diplôme dans le petit monde de la presse satirique (on sait avec quel fracas, voir p. 33-34) avant de tenter sa chance comme rédacteur à *L'Etoile belge*, entre 1859 et 1861. Ensuite correcteur, typographe, il est enfin devenu journaliste à *L'Indépendance belge*. L'austérité des grands journaux lui déplaît cependant. Il préfère s'occuper de la rédaction, des annonces et de l'administration du *Témoin*, une feuille sans prestige qui appartient à un marchand de vins. Il s'y sent plus libre d'écrire selon son goût au rythme de la bohème urbaine qu'il affectionne.

Hallaux fréquente ensuite la rédaction des *Nouvelles du Jour* où il acquiert les dernières ficelles d'un métier qu'il a expérimenté de bout en bout. Progressiste, libre-penseur anticlérical et franc-maçon, il souhaite la séparation de l'église et de l'Etat, l'instruction laïque et obligatoire et l'amélioration des conditions de travail des ouvriers auxquels il voudrait voir accorder le suffrage universel.[291] Lorsqu'il se rend à

---

[288] JEANNENEY J. N., *Une histoire des médias, op. cit.*, p. 103.

[289] STECHER J., « Louis Hymans, correspondant de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 52ème année, 1886, p. 257-382, p.315-316. Voir aussi PERGAMENI Ch., « Louis Hymans » (1829-1884), *Biographie nationale, op. cit.*, t. 29, 1956-1957, col. 708-711.

[290] LEMONNIER C., *Une vie d'écrivain. Mes souvenirs*, Bruxelles, Labor, 1945, p. 67.

[291] Voir : *Rops-De Coster., op. cit.* Et surtout VAN DEN DUNGEN P., « L'Université libre de Bruxelles au temps des Crocodiles », p. 39-128 et SARTORIUS F., « Notes à propos de *l'Uylenspiegel.* Le Journal

Paris en novembre 1868 auprès de son ami et compatriote Léon Dommartin, dit Jean d'Ardenne, à cette époque rédacteur du *Gaulois* où il a succédé à Emile Zola, c'est toutefois dans le but d'obtenir d'ultimes informations sur *Le Petit journal*. Lancé en 1863 par Moïse Millaud, un banquier issu d'une famille de petits commerçants, la publication se vend au prix d'un sou (5 centimes) le numéro afin de conquérir un lectorat parisien petit-bourgeois qui n'a pas les moyens de souscrire un abonnement.

La signification d'un titre

Victor Hallaux croit au succès de la formule et en importe les recettes qu'il sait gagnantes à Bruxelles sous le titre de *La Chronique*. Sans doute se réfère-t-il à la rubrique tenue par le journaliste vedette du *Petit journal*, Léo Lespès, sous le pseudonyme de Timothée Trimm. Descriptions des petits métiers (cochers, couturières...) et de la vie quotidienne qui anime les nouveaux boulevards haussmanniens de la capitale française, ces causeries, imprimées en gros caractères pour en faciliter la lecture, adoptent un style enlevé. Elles sont parsemées d'expressions courantes voire familières pour ne pas effaroucher des lecteurs peu instruits.[292] Léo Lespès choisit de la sorte un mode ancien de narration dont il se démarque volontairement par le traitement de thèmes *populaires* (*proches*) plutôt que *mondains*.

Ainsi *La Chronique*, qui coûte 2 centimes le numéro et 8 francs l'abonnement annuel pris à Bruxelles (le même revient à 12 francs vers la province dès 1869) coûte donc moins cher que son concurrent *L'Etoile belge* (alors à 12 francs). Elle s'apparente davantage à la presse populaire vendue au numéro (qu'elle préfigure en quelque sorte) qu'au modèle théorisé par Emile de Girardin.[293]

Elle privilégie, en plus des traditionnels romans-feuilletons, des chroniques et des textes courts et directs dans le genre des faits-divers. Elle délaisse en revanche les articles de fond chers au journalisme d'opinion et se positionne clairement dans les rangs de la presse commerciale. Le terme « chronique » définit en effet dans le vocabulaire des théoriciens de la publicité, une annonce latente, en somme un *publi*

---

des ébats et ses collaborateurs (1856-1863) », p. 129-152 ; BERTELSON L., *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 64 ; HALLAUX V., « Chemin parcouru », *La Chronique*, 16-10 1893, p. 1 et WGEUW, G., *La Chronique 1868-1873. Un journal libéral radical bruxellois*, Mémoire, Histoire (dir. : Ch. Aubert, J. Lory), Louvain, UCL, 1967, p. 63 et suivantes.

[292] MARTIN M., *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997, p.39 et suivantes.

[293] DELPORTE Ch., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*. Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 54 et suivantes.

rédactionnel inséré dans le corps du journal parmi des articles non payants. [294]

Principes d'opinion progressiste, pratiques commerciales

Le choix d'une gestion qui procède d'un esprit de profit (*libéral économique*) n'enlève rien à la sincérité des idéaux progressistes du quotidien, défendus par le fondateur et ses collaborateurs. Ceux-ci dénoncent autant qu'ils ressentent les limites des libertés *politiques* du *régime libéral censitaire*, spécialement injuste à l'égard de ceux que Hallaux nomme les « petits et les humbles ».

A cette part surtout urbaine de la population, écrit-il dans l'éditorial du numéro initial en date du 16 décembre 1868, il manquait un « petit journal » (faut-il y voir une allusion au modèle français de référence ?), à « sensations et de distractions » animé par des rédacteurs « libres ». Une feuille en dehors des « coteries et (des) tripotages financiers », créée afin de « caus(er) familièrement » des choses et des hommes du jour, d'amuser par des charades ou de croustillants Echos de Paris. Il s'agit en somme d'une « tribune libre » à la fois fantaisiste, indépendante et essentiellement bruxelloise d'inspiration, du moins jusqu'en 1872 date à laquelle les centres d'intérêt du journal s'ouvrent au pays tout entier.

Dans les faits, un dialogue s'établit entre *La Chronique* et ses lecteurs par le biais de rubriques jusqu'alors inédites en Belgique. Telle *la boîte du journal*, qui préfigure les actuels courriers des lecteurs et suscite un engouement révélateur du besoin de s'exprimer de cette partie de l'opinion publique (tiers état) alors exclue des débats de la Cité. C'est également la création d'une *petite chronique*, ancêtre de la petite gazette, dans laquelle sont moqués les supposés travers de la vie de la capitale et puis du pays. Le style enlevé, piquant qui y prévaut doit beaucoup à la presse satirique hebdomadaire où se sont exercés la plupart des rédacteurs du quotidien.

Ces petits et moyens bourgeois anciens de *L'Uylenspiegel* voire du *Crocodile* comme Félix Coveliers, Ernest Parent, Léon Dommartin, revenu spécialement de Paris, sont pour la plupart sortis de l'université. Ils y ont appris à mieux formuler les revendications sociopolitiques de leur milieu d'origine.[295] Parmi eux, Achille Renson, né à Waremme c'est-à-dire en province, mérite une mention particulière. Il a initié dans les colonnes de *La Chronique*, sous le pseudonyme de Petrus, des comptes rendus

---

[294] POUILLARD V., *La publicité en Belgique, op. cit.*, t. 1, p. 54 ; MARTIN M., *Trois siècles de publicité, op. cit.*, p. 98 et suivantes.

[295] WGEUW, G., *La Chronique 1868-1873, op. cit.*, et DOMMARTIN L., « Souvenirs », *La Chronique*, 16-12 1893.

de séances de la Chambre sous la forme de pastiches moqueurs, surréalistes avant la lettre, qui vont faire sensation. « Il croyait avoir bouché un trou », un jour où la copie manquait, alors « qu'il avait créé un genre ». A telle enseigne qu'en décembre 1871, il peut fonder *La Gazette*, son propre quotidien et un décalque du journal de Hallaux avec l'aide de deux autres transfuges de *La Chronique*, Oscar Stoumon et surtout Georges Vautier.

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, comme Renson, mais son cadet de près de 20 ans, Vautier a collaboré à *La Revue trimestrielle* et rédigé des feuilletons théâtraux à *L'Echo du Parlement* ainsi qu'à *L'Office de Publicité*. Son parcours illustre à nouveau le passage préalable de ces journalistes de la petite presse quotidienne et populaire par les journaux libéraux *sérieux*.

Une voie qu'a également empruntée Renson, puisqu'il avait été à ses débuts chroniqueur théâtral et rédacteur parlementaire à *L'Etoile belge*.[296]

La Chronique et l'espace publicitaire

Selon une correspondance anonyme de Belgique parue en 1876 dans *Le Temps* de Paris, *La Chronique* passe pour le « journal (belge) qui fait peut-être le plus de bénéfices », avec *La Gazette* et l'omniprésente *Etoile belge*.

On sait le quotidien français bien informé sur l'actualité belge notamment grâce à Georges de Laveleye, directeur du *Moniteur des intérêts matériels*, le plus important des journaux boursiers de Bruxelles. Or de Laveleye est l'ami d'Adrien Hébrard, le fondateur du *Temps*.

Le commentateur précise aussitôt que ces trois feuilles d'opinion libérale apparaissent encore comme des cas particuliers dans un pays où la presse est plutôt peu rentable voire déficitaire. A l'exception, ajoute-t-il, d'un organe comme *Le Précurseur* d'Anvers dont « l'importance *commerciale* (est) à part ».[297]

La disparition des archives de *La Chronique* et de *La Gazette* interdit de vérifier cette

---

[296] FEIBELMAN R., *L'évolution de la presse bruxelloise*, Bruxelles, Editions de l'Expansion belge, 1911, p.27 pour la citation.
Sur Renson (1825-1900) voir notamment: « Achille Renson », *La Gazette*, 15-10 1900, p.1 ; MARLIERE C. *Achille Renson 1825-1900* , Travail inédit, 2ème candidature en journalisme, Bruxelles, ULB, 1989-1990 pour les vérifications dans les états-civils ; BERTELSON L., *Dictionnaire, op.cit,* p.98.
Sur Vautier (1842-1911) : notamment BERTELSON L., *Dictionnaire, op. cit.*, p. 123 et RANDISI F. M, *Georges Vautier*, Travail inédit, 2ème candidature en journalisme, Bruxelles, ULB, 1998-1999.

[297] « Lettres de Belgique. La Littérature belge », *Le Temps*, 2 -10 1876, p.2 et WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p. 10-11.

assertion, même partiellement comme il a été fait dans le cas du journal des Madoux. A défaut, on peut se référer au calcul du pourcentage des annonces des deux quotidiens par rapport à leur superficie totale, que Gilbert Wgeuw a établi sur la base de coups de sonde effectués tous les 1er lundis et samedis des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre des années 1872 et 1873.[298]

1872	*Chronique (%) Lundi*	*Chronique Samedi*	*Gazette Lundi*	*Gazette Samedi*
Janvier	**66, 66**	**32,87**	**25**	**25**
Mars	**66, 66**	**35,05**	**25,47**	**25,37**
Mai	**68,95**	**33 ,69**	**34,37**	**25**
Juillet	**66.66**	**33,69**	**32,43**	**25**
Septembre	**62.90**	**33.69**	**31,54**	**25**
Novembre	**68,47**	**33,69**	**33,71**	**30,76**
Moyenne des 6 mois	**66.71**	**33,78**	**30,42**	**26**

1873	*Chronique (%) Lundi*	*Chronique Samedi*	*Gazette Lundi*	*Gazette Samedi*
Janvier	**66,66**	**25,47**	**32,41**	**27,32**
Mars	**66,66**	**42,92**	**34,17**	**27,61**
Mai	**68,44**	**38,83**	**34 ,40**	**32 ,05**
Juillet	**66,66**	**30,50**	**33,55**	**26**
Septembre	**66,66**	**30,23**	**33,15**	**29,27**
Novembre	**66,66**	**28,80**	**32,35**	**27,38**
Moyenne des 6 mois	**66,95**	**32,80**	**33,33**	**28,51**

Il faut préciser que le nombre de pages et de colonnes peut varier d'un quotidien à l'autre ou encore selon les années et les jours de la semaine. Ainsi *La Chronique* paraît en général sur 4 pages comme sa consoeur. Les lundis, elle en compte toutefois régulièrement jusqu'à 6, dont 4 réservées aux annonces.

Cette pratique aurait pu distordre la moyenne si *La Gazette* ne l'avait elle-même adoptée à partir d'avril 1872- faisant à nouveau preuve de suivisme commercial vis-à-vis de sa concurrente- tandis qu'un moins grand nombre de numéros de *La Chronique* ont paru sur 6 pages en 1873. Le phénomène rééquilibre en définitive les deux objets de la comparaison.

[298] WGEUW, G., *La Chronique, op. cit.*, p. 106 et suivantes.

Dès lors le chercheur a réalisé la moyenne du pourcentage des annonces par rapport au total de la superficie du journal (en cm²) publiées pour 15 jours donnés, en l'occurrence entre le 1er et le 15 mai, et pour chacune des deux années. Il obtient 45,31 % (1872) et 39,50 % (1873) dans le cas de *La Chronique* et 27, 40 % et 34, 50 % dans celui de *La Gazette*. On comprend mieux l'importance de ces chiffres quand on sait qu'au milieu des années 1860, *Le Journal de Bruxelles* compte 13 % de son espace occupé par les annonces, contre 25 à 30 % pour les grands quotidiens de la presse parisienne. Et encore n'est-il rendu compte que de la « publicité visible ».

C'est-à-dire que ces calculs ignorent pour l'essentiel les publicités *commerciales latentes* comme les chroniques et les faits divers payants, particulièrement en usage dans la petite presse commerciale.[299]

La subversion de la presse commerciale d'opinion libérale

Assurée d'une indépendance financière qui la rend peu tributaire des partis et des associations politiques, la presse commerciale (et spécialement les petits quotidiens bruxellois évoqués) parodie volontiers les pratiques de l'Etat bourgeois. D'autres fois, elle se moque du style souvent compassé des journaux d'opinion doctrinale qui sont, selon elle, les *relais* trop dociles d'un système politique inabouti dans ses réformes sociopolitiques.[300]

Héritière de la tournure d'esprit des hebdomadaires satiriques des années 1850 et 1860, la presse commerciale pratique une forme de *subversion petite-bourgeoise* à visées *démocratiques* qui prend de plus en plus de vigueur dans le tiers état urbain. Au-delà des journaux, on songe aux revues théâtrales, cet autre mode de culture populaire dont la seconde moitié du 19ème siècle voit le triomphe en Belgique. Avec, pour beaucoup d'entre elles, 100 et jusqu'à 250 représentations, particulièrement dans la capitale où le théâtre du Vaudeville lance le genre en 1849.

Or, jusqu'en 1880, la plupart des *revuistes* sont ces mêmes journalistes qui ont fait leurs classes dans la petite presse satirique. Et ce, avant qu'ils n'exercent leur verve acérée dans plusieurs quotidiens de l'opinion libérale. C'est le cas du plus fameux d'entre eux, Charles Flor O'Squarr.

---

[299] VAN HOOBROUCK C., *Le Journal de Bruxelles, ses doublures, diminutifs et succédanés*, Mémoire, Journalisme, (dir.: Eliane Gubin), Bruxelles, ULB, 1988-1989, p.49 et suivantes et MARTIN M., *Trois siècles de publicité, op. cit.*, p. 79.

[300] HABERMAS J., *L'Espace public, op. cit.*, p. 134 et suivantes.

Né à Bruxelles d'un père perruquier, à la fois maître de la zwanze bruxelloise (cette autodérision fanfaronne proche de l'humour juif) et correspondant pour la Belgique du *Figaro* de Paris, il a introduit dans nos contrées la revue de fin d'année ainsi que celle avec mise en scène et décor. Les revues et les spectacles de Flor O'Squar, par ailleurs rédacteur de *L'Etoile belge* et puis de *La Chronique*, rencontrent un succès inédit dans la *littérature* belge entre 1860 et 1880. Notamment parce qu'ils tournent en dérision les institutions et ceux qui les animent. Dans la revue *Oye ! Oye ! Oye !*, n'est-ce pas une visite frondeuse et critique de la Chambre qu'entreprend (« pour rire ») Arthur Van Koppernolle, personnage récurrent de Flor campé en « garde civique à Poperinghe » ?[301]

Pour le journaliste catholique Alexandre Delmer, spectateur de cette pantalonnade, qui « a du bon » reconnaît-il, une telle description des mœurs du Parlement *désacralise* cependant l'institution « aux yeux du peuple ».[302] Voici l'expression d'autres mœurs dans une société bourgeoise où il n'est pas rare que des abonnés résilient leur abonnement à un journal en cas de comptes rendus de séances incomplets. Où, par ailleurs, « le public fréquente les galeries de la Chambre, avec autant d'empressement que le théâtre ». « Il y a aujourd'hui séance publique » se réjouit la baronne Willmar et « le bruit court depuis hier que M. Frère prendra la parole. Il est goûté ».[303]

En définitive la littérature *industrielle* (romans-feuilletons, revues...) mais aussi les journaux *commerciaux* apparaissent comme les manifestations d'une *première culture écrite populaire*. Par son biais, écrit Paul Aron, « l'aile la moins conformiste du libéralisme belge trouvait à exprimer son rejet des conventions bourgeoises », sans pour autant proposer d'alternative politique *structurée* au système en place.[304]

---

[301] Sur le sujet voir : WARLOMONT R., « Joseph Charles Flor » (1830-1890), *Biographie nationale, op. cit*, t.33, 1966, col. 317-319 ; VIENNE Ph., « Flor O 'Squarr », *Histoire et archéologie spadoises*, n°56, 12-1988, p. 157-165 ; FLOR O'SQUARR Ch. M., *Histoire anecdotique du Casino Saint-Hubert, souvenirs du vieux Bruxelles*, (postface de FAYT R), Bruxelles, Ed. Labor, 1994 (1ère éd. 1884) et ARON P., « Les revues théâtrales de fin d'année » dans *France-Belgique (1848-1914). Affinités-ambiguïtés. Actes du Colloque des 7, 8, 9 mai 1996, publiés sous la direction de Marc Quaghebeur et Nicole Savy*, Bruxelles, Labor -Archives du Futur, 1997, p.363-384.

[302] 29-01 1864 dans DELMER M. T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer, op. cit.*, t.2, p 35.

[303] WILLMAR A., *Souvenirs de Bruxelles*, Bruxelles, Emm. Devroeye, 1862, Lettre CXLIIII à Mme ***, juillet 1857, p. 479.

[304] ARON P., « Les revues théâtrales de fin d'année » dans *France-Belgique (1848-1914), op. cit.*, p.363-384, p.381.

PARTIE 2

OPINIONS SOCIALISTE ET CATHOLIQUE

ESSAIS D'AUTRES PRATIQUES SOUMISES À LA RIGUEUR DOCTRINALE

Dès lors les relations fantaisistes d'un Achille Renson qui font tenir - dans un style classique - des propos décalés voire grotesques aux « honorables » élus, s'inscrivent dans un mouvement plus général. Même si la « façon Petrus » connaît un retentissement certain et bientôt des imitations plus ou moins réussies, y compris dans le camp de ses détracteurs.[305] Car les critiques ne manquent pas à l'encontre du journaliste accusé de dépraver « l'esprit public », de corrompre les mœurs tel un « dissolvant des principes ». Elles émanent de l'opinion doctrinale, catholique principalement mais aussi libérale, laquelle étend le blâme à l'ensemble de la presse commerciale trop souvent nourrie à son goût « des rognures et (d)es balayures de l'esprit parisien ».[306]

Les animateurs de la presse commerciale, et spécialement ceux de la petite presse bohème, ont pu en revanche entretenir des relations parfois amicales avec les premiers milieux de la presse *socialiste*. Le fait s'explique par la volonté commune d'appliquer à une plus large partie de la population les libertés politiques de la démocratie libérale bourgeoise. *Les Nouvelles du Jour* et *La Chronique* ont d'ailleurs régulièrement annoncé dans leurs colonnes les réunions de l'Internationale socialiste.[307] Dans cette partie de l'opinion également, où l'attachement à des principes doctrinaux s'impose de plus en plus et amène à la constitution d'un parti à la fin des années 1870, des réticences existent toutefois à l'égard de ces journalistes-publicistes qui expriment sans cesse le « besoin déplorable de faire de la poésie...ou des romans », « toujours éjaculant des vers ».[308]

Un défi s'impose en effet aux dirigeants catholiques et socialistes à partir des années 1860. A ce moment, l'opinion commence de plus en plus nettement à se diviser en « partis » divergents qui cherchent à convaincre autant de publics par le biais des journaux. Dès lors il faut transformer la presse d'opinion, pour qu'elle reste fidèle à sa

---

[305] PETRUS (A. RENSON), *La Chronique à la Chambre*, Bruxelles, Office de Publicité, 1870.
[306] LEBROCQUY G., *Canards et poissons d'avril. op. cit.*, p. 59 et p.78 et VERSPEYEN G., *Par la parole et par la plume. Mélanges et souvenirs. Conférences de G. Verspeyen.*, nouvelle série, Gand, A. Siffer, 1904, « De l'influence de la presse sur l'esprit public », Conférence au Cercle catholique de Bruxelles, 21-03 1877, p.90.
[307] Voir par exemple n°951, 30-11 1874, A.V.B., Meetings, 5, Rapport d'un agent spécial à Bruxelles, dans WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1866-1880), op. cit.* vol.2, p.795-796 et SARTORIUS F., *La petite presse, op. cit.*, p.7 et suivantes.
[308] BARTIER J., *Odilon Delimal, op. cit.*, p. 91. Paroles du docteur Watteau à Blanqui à propos de Delimal.

mission *éducatrice*, tout en adoptant une forme suffisamment attrayante pour intéresser un grand nombre de lecteurs et, parmi eux, d'électeurs. Pour ce faire, les uns et les autres tentent de concevoir, notamment à l'occasion des Congrès annuels de leurs mouvements, des projets de journaux populaires d'une autre facture. Soit des publications qui seraient non exclusivement mercantiles et distrayantes. A la tête du programme du « journal démocratique catholique à venir » devrait figurer « Mort à l'individualisme » s'écrie un participant du Congrès de Malines de 1891. Car on estime que la presse commerciale embourgeoisée n'éduque pas les *masses* alors qu'elle contribue à la perte des valeurs morales et au déclin de la *conscience sociale collective*.[309] Ce sont des romans-feuilletons passés au crible de la censure, des suicides interdits de mention dans la rubrique des « sinistres, méfaits et accidents », dont certains souhaitent la suppression à l'instar des annonces de pièces de théâtre. Parce que, déclare le journaliste Amand Neut, « tout le répertoire moderne... est mauvais d'un bout à l'autre ». Voilà autant de prises de position *politiques* des milieux catholiques et de certains de leurs rédacteurs qui s'opposent, par *principes*, aux *pratiques* commerciales courantes de quotidiens qui rencontrent pourtant les goûts du public.[310]

Mais ceux-là qui se posent en moralistes reconnaissent désormais que le « spectacle est dans les mœurs » de la plupart des pays d'Europe, y compris dans les nations « très catholiques ». Ils doivent dès lors admettre la nécessité de moraliser le peuple sans « l'en avertir », de l'instruire en « l'amusant ».[311] Au-delà des discours, les milieux de presse catholiques tentent de fonder à leur tour des feuilles populaires à 2 centimes. Certaines resteront à l'état de projet, comme *Le Journal du peuple* en 1870. D'autres, tel *Le Tirailleur* à Bruxelles lors de la décennie suivante, souffrent de devoir respecter ces principes *doctrinaux* qui constituent autant d'entraves aux stratégies commerciales qui s'imposeraient face à la concurrence libérale.[312]

---

[309] *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, session 1891, compte rendu des travaux des sections, sections de 1 à 4, t. 1, Malines, P. Ryckmans éditeur, 1893, p. 595. Il s'agit d'une déclaration de l'abbé Van Ingelgem.

[310] *Assemblée générale des catholiques ...18-22-08 1863, op. cit.*, t.1, p.237-238.

[311] *Assemblée générale des catholiques... 18-22-08 1863, op. cit.*, t. 2, p.222 à 232.

[312] 7-04 et 8-05 1870, dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer , op. cit.*, t.4, p. 102 et 138 et ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 49 29-06 1881. Il faut cependant souligner que, dès 1851, le journaliste d'origine française Eugène Landoy, parent de l'écrivaine Colette, avait écrit des articles humoristiques, proches de ceux qui firent le succès de Petrus, dans *L'Emancipation*, un organe favorable à l'opinion catholique. Il s'agit cependant de la démarche singulière d'un homme qui fera carrière par la suite dans la presse libérale. Voir KIES A. et PICHOIS

Mais dirigeants socialistes et catholiques veulent au contraire échapper à la logique commerciale et à ce qu'ils considèrent comme le diktat des annonceurs, au détriment sans doute de l'autonomie financière de leurs journaux. Ils instaurent au contraire un « denier de la propagande », un « denier de la presse ». L'article 7 du Congrès de Malines de 1863 encourage l'ensemble des catholiques à « contribuer moralement, pécuniairement... à la création, au soutien... des journaux et publications » de leur bord. Et, en conséquence, à ne pas acheter la « presse anticatholique ».[313] De part et d'autre, des discours s'en prennent à ceux qui insèrent des annonces et des réclames dans la presse adverse.

A la suite des catholiques, les socialistes, à partir de leur unification en 1885 lors de la création du POB, tentent de structurer, avec des fortunes diverses, des réseaux de diffusion réservés à leurs journaux et brochures par le biais de comités de la presse répartis à travers le pays.[314] L'existence de circuits de distribution efficients représente comme on s'en doute un enjeu majeur pour la propagation de la presse. Or les interdictions récurrentes de vente dans les gares qui ont frappé, tout le long de la seconde partie du siècle, les organes socialistes pour des raisons *politiques*, leur ont porté un préjudice certain.

Les journaux catholiques ont été également empêchés, quant à eux pour des motifs *commerciaux*. Parce que la Compagnie de chemin de fer (pourtant composée d'administrateurs « bons catholiques » souligne-t-on) qui afferme les bibliothèques de gare aux agences de publicité, celles-ci de réputation libérale malgré « une étiquette d'impartialité », a refusé l'accès des stations aux « vendeurs catholiques ». Afin qu'ils ne concurrencent pas ces kiosques à journaux sous contrat.[315] Ces deux courants d'opinion doctrinale, tout à fait opposés du point de vue de leur projet de société, ont néanmoins dû élaborer de comparables stratégies de propagande dans le domaine de la presse. Ceci dans le but de tenter d'attirer un lectorat *populaire*, élargi dès les années 1860 et bientôt en voie de massification à partir des années 1880. Malgré les efforts de chacun des deux camps, leurs *organes de parti* et (ou) *dogmatiques*, ne vont pas

---

C., « Un oncle de Colette : Eugène Landoy, journaliste franco-belge », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, XXXIV, n°4, 1956, p. 260-270, p. 262.

[313] *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, 18-22-08 1863, *op. cit.*, t. 2, p.234 et suivantes.

[314] *Compte rendu du 9ème Congrès annuel du POB, Gand, 2 et 3 avril,* Maheu, Bruxelles, 1893, p.43-44 et *Compte rendu du 27ème Congrès du POB à la Maison du Peuple de Bruxelles, 7-08-04 1912*, Bruxelles, Veuve Brismée, 1912, p. 27.

[315] *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, 1891, *op. cit.*, t. 1, p. 580.

parvenir à s'imposer face aux publications dites *commerciales*, à base de nouvelles et de divertissements.

2. A. A L'EXTRÊME GAUCHE : PRESSE POPULAIRE OU PRESSE POUR LE PEUPLE ?

CHAPITRE 1. DE LA NÉBULEUSE DES MALCONTENTS À LA NAISSANCE DU *PEUPLE*

Séductions saint-simoniennes

Les thèses des socialistes dits utopiques ont trouvé un écho favorable auprès de nombreux partisans des idées nouvelles. Notamment parmi les déçus de la révolution de 1830 et chez les convaincus de *pragmatisme politique* qui accèdent au pouvoir exécutif du jeune Etat. Ainsi Edouard Ducpétiaux ou Adolphe Quetelet, pour ne citer que les *savants* les plus renommés, prennent connaissance avec intérêt de l'idéal saint-simonien. A l'instar de publicistes et d'hommes politiques du courant libéral (certains catholiques y compris) pour lesquels, selon une déclaration de Charles Vilain XIIII à la tribune du Congrès national, il s'agit d'une « doctrine pleine de vigueur et de vie et qui jouera bientôt un grand rôle dans le monde ».

Le saint-simonisme compte aussi des sympathisants dans la grande presse bruxelloise en la personne du directeur du *Moniteur belge*, Philippe Bourson, dans les rédactions du *Courrier belge*, de *L'Emancipation*. Le poète et journaliste Eugène Robin y a pour sa part franchement adhéré avant de devenir, de 1836 à 1843, le critique littéraire attitré de *L'Indépendant*.[316]

A Liège, une partie de la jeunesse universitaire semble un moment séduite, et parmi elle, les futurs ministres Charles Rogier et Joseph Lebeau. On dénombre également quelques groupes de disciples ou plus souvent d'auditeurs de prêches dans des villes comme Verviers, Huy ou Anvers, seule des cités flamandes. Le saint-simonisme ne possède effectivement pas d'assise dans les Flandres. Essentiellement parce que la religion catholique y domine et qu'elle combat cette forme de socialisme définie par ses prédicateurs comme une nouvelle église qui serait le couronnement de celle de Rome.

Ainsi les doctrines de Saint-Simon suscitent-elles plutôt la curiosité bienveillante que

[316] ROBIN E., *Impressions littéraires*. Choix de feuilletons critiques présentés avec une introduction par G. Charlier, Bruxelles, Palais des Académies, 1957.
Sur Eugène Robin (1812- 1848), outre cette introduction voir John Bartier (note suivante) et aussi ALVIN L., *Eugène Robin, poète, critique et publiciste*, Bruxelles, E. Bruylant, 1867.

l'adhésion d'une partie de la bourgeoisie intellectuelle avant tout urbaine (jeunes bourgeois, fonctionnaires, militaires, professeurs, professions libérales, femmes de culture voire industriels…). Car celle-ci aime *discuter*, converser, entre autres dans les sociétés, des divers systèmes politiques issus ou proches des libertés nouvelles. Il s'agit d'un groupe de personnes que John Bartier a évalué pour l'ensemble du pays à une trentaine de convertis et quelque 300 sympathisants.

La complexité des thèses de Saint-Simon, le fait qu'elles aient été diffusées exclusivement en français, renforcent l'aspect élitiste d'un mouvement qui provoque l'incompréhension des classes populaires. Et même son hostilité manifestée, notamment dans la capitale, lors de réunions publiques en présence de prédicateurs. Pour préserver leurs établissements de telles échauffourées, des patrons de salles ont d'ailleurs résilié des contrats de location. Donné pour mort en Belgique dès 1832, le saint-simonisme, outre qu'il pâtit des divisions souvent violentes entre les disciples du maître décédé en 1825, n'emporte pas non plus l'adhésion des patriotes d'extrême-gauche en raison de son caractère *d'importation*.[317]

Il illustre néanmoins l'attitude des milieux bourgeois avancés entre 1830 et 1848. Ils souhaitent en effet l'affranchissement politique et parfois social *pour* le peuple mais non *par lui*, alors que la plupart des démocrates souscrivent à un idéal teinté ou de religiosité ou de spiritualisme.

Les Patriotes malcontents : pour le* peuple, *contre la gouvernance de la raison

Si les animateurs des premiers titres radicaux retirent des enseignements des doctrines de Saint-Simon, ils sont cependant davantage redevables à Philippe Buonarroti, un Français d'origine italienne né à Pise en 1761 et décédé à Paris en 1837.

Partisan de Babeuf et de ses thèses égalitaires pré-communistes, il prend une part importante dans la Conspiration des Egaux qui a tenté sans succès de renverser le Directoire en 1796. Le fait lui vaut un emprisonnement dans les geôles françaises d'où il sort sous l'Empire. Il séjourne ensuite à Genève, à Grenoble pendant 16 ans et enfin aux Pays-Bas entre 1824 et 1830. C'est avec le soutien de Louis de Potter, devenu son ami, qu'il publie à Bruxelles en 1828 *La Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf* chez Auguste Feuillet-Dumus, par ailleurs éditeur du journal démocrate *Le Libéral*.

---

[317] HUYTTENS C. E., *Discussions du Congrès national de Belgique, op. cit.*, t.1, p.642 et t. 2 p.541-546 ; BARTIER J, *Naissance du socialisme en Belgique : les Saint Simoniens* (édité par A. Smolar-Meynart), Bruxelles, PAC, 1985.

Sous son influence encore, un bon nombre des malcontents discutent de leurs projets politiques au sein de sociétés secrètes calquées sur le modèle des *ventes* du carbonarisme italien.[318]

La presse d'extrême-gauche, surtout implantée à Bruxelles, se ressentira logiquement de l'empreinte du révolutionnaire français, même plusieurs années après son départ de Belgique. On trouve également trace de cette influence au sein du gouvernement provisoire, avec la création en son sein, le 28 septembre 1830, d'un comité central de trois membres (de Potter, Van de Weyer et Rogier). Cette structure se réfère en effet au Directoire secret de salut public « que l'on trouve dans la conspiration de Babeuf ». Et le biographe de Buonarroti de conclure, « l'appétit de pouvoir de Rogier et de Van de Weyer allait faire échouer l'entreprise et provoquer le départ de de Potter ».[319] Ce que nous interprétons pour notre part comme la querelle des *patriotes réalistes* (pratiques) contre les *idéalistes* (principiels) ou jusqu'au-boutistes *malcontents*.

Tous ces anciens révolutionnaires, un camp contre l'autre, sont cependant de plus en plus en désaccord sur la nature des choix politiques susceptibles de favoriser au mieux le devenir du jeune Etat. Autour de 1830, le sentiment national et la solidarité envers les nations en quête de leur indépendance souveraine sont des fédérateurs assez puissants pour que les plus radicaux côtoient les pragmatiques. Voire un Félix de Merode au sein du Comité d'Aide aux insurgés polonais constitué en Belgique pour venir en aide aux réfugiés ayant échappé à la répression des forces d'occupation tsaristes après la révolution manquée de 1830. Plusieurs de ces réfugiés, pour lesquels une Agence de placement est fondée, trouvent des emplois dans la presse. Mais leur agitation politique, à laquelle s'ajoute celle plus redoutable des milieux orangistes, incite le gouvernement à expulser un grand nombre d'entre eux en 1834.[320]

La décision apparaît aux *malcontents* comme la manifestation suprême de l'abandon

---

[318] KUYPERS J., *Buonarotti et ses sociétés secrètes, d'après des documents inédits (1824-1836)*, Bruxelles, Librairie encyclopédique, 1960, VAN NUFFEL R. O.J. « Filippo Buonarroti », *Nationaal biografisch woordenboek, op. cit.*, t. 2, 1966, col. 275-279 et SARTORIUS F., « Philippe Buonarotti », *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier en Belgique*, t.1, Bruxelles, E.V.O, 1994, p. 243-244.

[319] SARTORIUS F., « Philippe Buonarotti », *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier en Belgique, op. cit.*, p.244

[320] *Joachim Lelewel en Belgique. Commémoration 1786-1986*. Catalogue d'exposition rédigé par T. Wysokinska, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1er, 1986 et AULB, Fonds Jottrand PP 146-2.1, novembre 1834, Bureau de rédaction de la commune polonaise de Jersey, A. Gronkowski à L. Jottrand. Dès novembre 1834, une vingtaine de polonais de Bruxelles séjournent sur l'île. Beaucoup d'entre eux avaient collaboré à la presse bruxelloise.

de l'idéal au bénéfice du calcul politique. Aussi les démocrates bruxellois en particulier vont-ils désormais tenter, par le biais de leur presse, de convaincre les *milieux populaires* du fait que la révolution belge leur a été dérobée par un régime d'arrivistes. Lorsque Adolphe Bartels publie *La Voix du Peuple* en 1833, il écrit pour les « blessés de septembre ». C'est-à-dire en quelque sorte à destination des laissés-pour-compte de la monarchie constitutionnelle, parmi lesquels il cite un « héros » comme Alexandre Gendebien, l'ex-membre républicain du Comité central, le capitaine ancien combattant reconverti dans l'industrie.[321]

Le journaliste perçoit en l'occurrence une alliance objective entre *le peuple* et une partie de l'élite. Celle-ci, bourgeoise ou issue de la petite noblesse, aurait, à ses yeux, œuvré davantage au bonheur du pays, en raison de ses convictions *partageuses*, que le gouvernement en place. Au même moment, Alexandre Delhasse, érudit autodidacte né en 1810, républicain déterminé installé à Bruxelles à partir de 1832, développe des thèses similaires dans *Le Libéral.* Il bénéfice pour ce faire de la collaboration de son frère Félix d'un an son aîné qui, officiellement, exerce la profession de négociant en produits manufacturés.[322]

La diffusion d'un tel message reste problématique sinon impossible au sein du mouvement ouvrier de la capitale qui, en majorité, s'exprime dans un dialecte flamand inconnu de la plupart de ces radicaux. C'est ici qu'entre en scène Jacob Kats, un Anversois d'origine, tôt installé à Bruxelles. Instituteur de formation, son engagement en faveur de Guillaume 1er, lui vaut d'être démis de son poste. Dès lors tisserand par nécessité pécuniaire, il s'investit dans la création de pièces de théâtre écrites dans un flamand simple et *didactique* qu'il fait jouer dans les quartiers populaires par une troupe de proches, parents et amis, tous ouvriers analphabètes.

Or Kats a côtoyé les démocrates francophones au sein des *ventes* belges de carbonari initiées par Buonarroti sur nos territoires, avant d'appartenir à la seule d'entre elles d'expression flamande. Véritable homme-relais entre deux groupes qui *littéralement* ne peuvent se comprendre, il fonde à Bruxelles en août 1836 les Meetings flamands, destinés à former par *la parole*. L'illettrisme autant que l'ignorance du français laissent

---

[321] Cabinet des Manuscrits (B.R.), II 5488 Correspondance L. de Potter, vol 4, n°148, (févr. 1833), A. Bartels à L. de Potter et BOLAND, A., *Le Procès, op.cit.*, p. 147.

[322] PEETERS G., « Alexandre Delhasse : une plume très dangereuse », *Histoire et archéologie spadoises*, n°42, 06-1985, p. 79-85 ; n°47, 09-1986, p. 101-110; n°48, 12-1986, p. 182-186; n°49, 03-1987, p. 11-25, n°51, 09-1987, p. 111-127, n°52, 12-1987, p. 156-164, n°53, 03-1988, p. 39-48 et SARTORIUS F. « Félix Delhasse », *Nouvelle biographie nationale, op. cit.*, t.5, 1999, p.99-102.

donc ce premier mouvement ouvrier étranger aux discours des *médias* démocrates qui leur sont pourtant en grande partie adressés.[323] Aussi dès l'origine, Adolphe Bartels, Félix et Alexandre Delhasse parmi d'autres se mêlent-ils, dans les cabarets de la ville, aux 40 à 100 personnes qu'attire ce genre de rassemblement, par ailleurs inspiré de la *London Working Men's Association* anglaise. De journalistes-publicistes ils se muent de la sorte en *orateurs* simultanément traduits par des ouvriers bilingues. A partir de décembre 1837, Alexandre Delhasse organise également des Meetings en langue française.[324]

Jacob Kats, plusieurs fois inquiété et même battu par la police, n'oublie cependant pas d'exploiter la propagande par voie de presse. Il fonde et anime sans interruption, entre juin 1836 et février 1840, *Den Waren Volksvriend* (ensuite dénommé *Den Volksvriend*) qui se veut l'organe hebdomadaire, à l'occasion bi- ou tri-hebdomadaire, en charge d'amplifier la publicité autour de ces meetings populaires. La publication compte 168 abonnés l'année de sa fondation, un public de « lecteurs artisans et ouvriers bruxellois heureux de trouver une feuille rédigée dans leur langue » et au « ton direct ».[325]

Ainsi le soutien politique et financier au mouvement *flamand* des milieux de presse de la *nébuleuse des malcontents* s'explique par le fait que ceux qui la composent conditionnent la pérennité du sentiment national issu de la révolution de 1830 à sa propagation dans le « peuple ». Or, celui-ci, à Bruxelles comme à Gand, berceaux du mouvement ouvrier, parle des *dialectes flamands*. C'est l'attitude d'Alexandre Gendebien, par ailleurs réunioniste et francophile, et plus encore celle de Lucien Jottrand, né à Genappe dans une famille de notables wallons. Son père exerce le métier de notaire et sa mère est issue d'une famille de négociants et de propriétaires. Jottrand, lui-même possédant et électeur, qui a appris le flamand dès l'adolescence, souffle l'idée des meetings à Jacob Kats dont il finance le journal *De Volksvriend*.

---

[323] Voir notamment KUYPERS J. « Jacob Kats », (1804-1886), *Biographie nationale, op. cit.*, t. 31, col. 498-506 et GUBIN E., *Bruxelles au XIX e siècle. Berceau d'un flamingantisme démocratique 1840-1873*, Bruxelles, Crédit communal. Coll. Histoire Pro Civitate, n°56, 1979, p. 156 et suivantes. Il y a eu également des meetings à Gand, autre ville des années 1830 avec la présence d'une communauté ouvrière.

[324] Voir DES MAREZ G., « L'agitation démocratique révolutionnaire de 1841 à 1856. Notes tirées des archives de la police de Bruxelles », in G. DES MAREZ *Etudes inédites*, Bruxelles, C. Van Campenhout successeurs, 1936, p. 143-178 et WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853), op. cit.*, vol. 1, p. 155 à 215 particulièrement.

[325] DEMOULIN R., « De la presse radicale aux premiers organes ouvriers (1830-1849) », *La Presse ouvrière 1819-1850,* Société d'histoire de la Révolution de 1848. Bibliothèque de la révolution de 1848, t. XXIII, Paris, 1966, p. 191-214, p.196-197 et n° 220, AGR, Parquet général 100, 2-10 1836, ministre de la Justice au procureur général à Bruxelles, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis (1831-1853), op. cit.*, vol. 1.

Chef de file de l'opposition antimonarchique, Jottrand anime à partir de 1832 et rédige « souvent seul » *Le Courrier belge* qui ouvre de plus en plus ses colonnes aux initiatives de Kats. Quant à son rédacteur, il consacre, de « ma plume et de ma bourse » précise-t-il, « l'institution des associations d'artisans (et la défense) au tribunal correctionnel (d)es ouvriers que la police voulait faire tomber dans ses pièges ».[326] Car ces mouvements populaires bruxellois dépendent encore davantage de la presse radicale francophone que celle-ci ne dépend d'eux. Sans l'appui de ces feuilles, leurs revendications ne peuvent, en effet, atteindre les sphères dirigeantes qui ne lisent ni ne parlent le flamand.

En 1837, Jottrand cède toutefois *Le Courrier belge*, son imprimerie et la clientèle d'abonnés et d'annonces, au lithographe et journaliste Jobard, contre 25 000 francs comptant et 30 000 francs à verser au notaire « pour parfaire le prix de la dite cession ». Il est alors nécessaire de fonder un nouveau titre démocrate de langue française. *Le Radical*, hebdomadaire de « la démocratie et des intérêts populaires » remplit cette fonction dès avril de la même année avec pour éditeur responsable J. H. Dehou, le beau-frère de Jacob Kats. Son sous-titre est explicite : « L'égalité de fait triomphera ».[327]

Tiennent les cordons de la bourse de la publication une trentaine de *malcontents*, tous « affiliés à la société Kats » en 1838. Parmi eux Alexandre Gendebien, Félix et Alexandre Delhasse, ou encore le rédacteur du *Méphistophélès*, Ferdinand Broglia et son imprimeur De Walleur. Mais aussi Ph. Michaëls, un « ancien lieutenant de cavalerie » déjà évoqué dont on sait peu de choses sinon qu'il dirige durant cette période *Les Euménides,* « recueil de pamphlets et de libelles sur les hommes et les choses en Belgique depuis 1830» et passe aux yeux de la police (à nos yeux erronément) pour « le plus influent de la bande ». En somme, toute la nébuleuse à l'exclusion notable de Louis de Potter dont l'individualisme nobiliaire répugne à subventionner une association comme le Meeting. [328] Lucien Jottrand paie également

---

[326] AULB, Fonds Jottrand PP 146-4.1, Contrat de mariage 2-09 1828 entre L. Jottrand et Melle Janmart et l'ensemble du fonds qui est d'une grande richesse ; Sur Jottrand : KUYPERS J. « Lucien Jottrand », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 30, 1959, col. 471-488. Voir aussi STIJPENS H., *Lucien Jottrand, 1804-1877, Extra-parlementar leider der republikeinen*, Thèse inédite en Sciences politiques, Gand, RUG, 4 vol., 1960.

[327] PEETERS G., « Alexandre Delhasse », *op. cit., Histoire et archéologie spadoises*, n°42, 06-1985, p. 79-85, p.82.

[328] *Le Courrier belge*, 30-09 1836, p. 3 et n°270, 7-05 1838, Bijlage aan een brief van Rauter, politie commissair te Brussel, aan Rouppe, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853), op. cit.*, vol. 1, p. 200.

son écot. Jusqu'en 1837 il dit même posséder *De Volksvriend,* un journal selon lui alors « prospère » parce que « bon marché » et adapté « à la classe à laquelle il s'adresse ».[329] En réalité, *Le Radical* et *De Volksvriend* revendiquent ensemble un maximum de 300 abonnés et ne rentrent pas dans leurs frais. Ce qui n'empêche pas la société de presse à administration unique (dirigée par Félix Delhasse) qui gère les deux publications à partir de janvier 1838, de souhaiter faire de l'organe francophone un bi-hebdomadaire sans toutefois en augmenter le prix jugé déjà trop élevé. L'abonnement trimestriel au *Radical* coûte 5 francs au lieu de 4, et le nombre de numéros a doublé. Mais il manque encore 6 000 francs de subsides annuels de la part des rédacteurs qui n'ont même pas l'assurance d'être rémunérés. En dépit de ces efforts, le journal disparaît dans les dettes en août de la même année.

Ce journalisme-là relève à l'évidence de la presse d'opinion à *vocation éducative* et ses animateurs dépensent autant qu'ils *se* dépensent sans compter pour ce qu'ils croient être le bien-être du peuple.[330] Ils font preuve de désintéressement *économique* et *financier* au nom de leur cause *politique.*

Il est donc nécessaire que beaucoup appartiennent à une bourgeoisie aisée ou à la noblesse. Tel Félix Delhasse, donateur aux largesses presque proverbiales. Il est devenu riche, à partir de 1833, à la suite du décès de son ami Henri d'Hauregard qui l'a fait son légataire universel et dont il épouse la sœur Jeanne la même année.[331] Le fait s'observe aussi ailleurs sur le continent européen : Ledru-Rollin n'était-il pas un avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, riche de 30 000 francs de rentes ? [332]

1839 : Fin du rêve « grand national », continuation du combat démocratique

En débandade, la *nébuleuse des malcontents* rencontre cependant un ultime succès populaire lors de la campagne de presse qu'elle orchestre, de 1838 au début de 1839, au moment où Guillaume d'Orange s'apprête à signer le traité des 24 articles de Londres (élaboré en 1831). Or ledit traité implique la *cession* d'une partie des

[329] B.R. Cabinet des Manuscrits, II 5488 Correspondance L. de Potter, vol.6, 2-02 1837, L. Jottrand à L. de Potter.
[330] B.R., Cabinet des manuscrits, II 5488, vol.6, n°143, Bruxelles, 11-12 1837, L. Jottrand à L. De Potter et AULB. Fonds Jottrand PP 146-5.4 : dossier lettres de Kats. Les subsides à cette presse d'extrême-gauche sont récurrents entre 1836 et 1844 et AULB, Fonds Jottrand PP 146-9.1, Bruxelles, 12-10 1835, A. Bartels à L. Jottrand. Il touche néanmoins environ 60 francs pour une quinzaine d'octobre 1835.
[331] TERLINDEN Ch., « Mes souvenirs sur Félix Delhasse », *Cahiers bruxellois*, t.V., fasc. II, 04-06 1960, p. 160-164 et SARTORIUS F. « Félix Delhasse », *Biographie nationale, op. cit.*, p. 97-102.
[332] PONTEIL F., *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, A. Michel, 1968, p. 134.

provinces du Limbourg et du Luxembourg. Pour ceux qui appartiennent au parti du refus, il s'agit d'une atteinte à l'intégrité nationale.

Composé à la fois de républicains démocrates, de *meetingistes*, d'orangistes, celui-ci compte aussi sur un bon nombre de militaires, d'officiers ou d'anciens officiers, « patriotes de 1830 » dont il ne faut pas sous-estimer le rôle parmi les malcontents. Les contemporains ont d'ailleurs perçu ce groupe comme un ensemble clairement défini. La réunion hétéroclite se lance en quelque sorte dans un baroud d'honneur, auquel se joignent des étudiants et des professeurs de l'Université de Bruxelles. Elle fonctionne sur les bases du secret (cher aux carbonaristes et aux maçons) et provoque des émeutes. De leur côté, Bartels et Kats lancent un appel à l'armée qui leur vaut d'être arrêtés et jetés en prison, à la fin de février 1839.

Dès décembre 1838, le parti de la *raison politique* a retrouvé toute sa vigueur devant la menace d'une crise boursière et le risque d'une faillite des entreprises Cockerill. En mars de l'année suivante, enfin, le Parlement, qui n'a pas cédé face à l'agitation populaire, ratifie le traité. [333]

Les milieux de presse *malcontents* voient leur jusqu'auboutisme patriotique défait et certains de leurs membres abandonnent en conséquence définitivement la vie publique. Tel Alexandre Gendebien, « brisé moralement et physiquement, les larmes aux yeux », devenu, selon ses termes, « ilote dans (s)on propre pays » après la « condamnation à l'ostracisme » de ses compatriotes du Luxembourg et du Limbourg. Aussi il démissionne de son mandat de parlementaire et a même l'intention de se démettre de sa fonction de bâtonnier. Finalement, il se ravise à la demande du conseil de l'ordre. Il conserve également un siège de conseiller communal à Bruxelles jusqu'en 1848, année où l'échec des tentatives révolutionnaires en Belgique le convainquent de l'impossibilité de renverser le *système monarchique constitutionnel* établi en 1831.[334] L'opinion libérale n'a cependant pas jeté l'opprobre sur ceux qu'elle considère de plus en plus comme des *idéalistes*. Lors du procès d'assises de Kats et de Bartels qui s'achève par un double acquittement, le jury déclare avoir vu en Bartels un homme de conviction qui a subi « une exaltation momentanée et sans danger », dépourvue de tout « système sérieux d'hostilité ».[335]

---

[333] BOLAND, A., *Le Procès, op. cit.*, p. 177 et suivantes.
[334] GARSOU J., *Alexandre Gendebien, op.cit.*, p. 159 et suivantes.
[335] BOLAND, A., *Le Procès, op. cit.*, p. 206. Voir aussi *Arrêt de renvoi et acte d'accusation contre Adolphe Bartels et Jacques Kats*, Bruxelles, 1839.

Le journaliste orangiste Pierre Lebrocquy prétend pourtant dans ses souvenirs que « la conspiration ourdie en février 1839 durait encore en octobre 1841 ». Mais dans quel état et sous quelle forme ? Lorsqu'il fonde *Le Réveil* à Gand en 1841 il obtient, affirme-t-il, l'abonnement de plus de 200 orangistes, « la fleur du parti, des industriels, des négociants, des propriétaires, des conseillers communaux, des avocats, des notaires, des médecins ». Toutefois, outre que l'alliance avec les autres factions de la *nébuleuse* n'existe désormais plus, *Le Réveil*, chant du cygne des soutiens de Guillaume, croule bientôt sous les dettes. Celles-ci poursuivent d'ailleurs son rédacteur bien après qu'il ait quitté le journalisme en 1851.[336]

En fait, entre 1840 et 1844, la presse des *malcontents* subit une crise majeure, dans l'indifférence de l'opinion bourgeoise libérale. Et ses animateurs, qui ont jusqu'alors tenter de conjuguer exaltation du sentiment national et convictions démocrates parfois floues, comprennent qu'ils doivent engager d'autres débats pour intéresser durablement le *public populaire* dont ils veulent éduquer l'opinion.

Le Débat social *en question*

C'est dans ce but que paraît *Le Débat social* le 7 juillet 1844. L'hebdomadaire naît à l'instigation de personnalités comme Adolphe Bartels et son frère Jules, avocat et publiciste décédé prématurément en 1855. Ils ont le soutien des frères Delhasse ou encore de Jottrand. Egalement celui de Jean-Michel Ghislain Funck, un jeune avocat à peine sorti de l'Université libre de Bruxelles dont la présence annonce une nouvelle génération d'avancés qui vont agir au sein du parti libéral, institué par le Congrès de juin 1846.[337] On note encore la collaboration (et le soutien financier) de Charles Gustave Mayns et Jean-Jacques Altmeyer, deux professeurs de cette université, connus pour leurs positions radicales. Les dissensions voire les brouilles entre démocrates n'ont jamais manqué mais les amitiés ont su maintenir l'unité d'un milieu peuplé d'individualités à la forte personnalité.[338]

Dans *Le Débat social*, dont le titre est à cet égard révélateur autant que suggestif, les

---

[336] LEBROCQUY P., *Souvenirs, op. cit.*, p. 69 et 77. et p. 89-90. Sur Lebrocquy P. : BERGMANS P. « Pierre Lebrocquy », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 11,1890-1891, col. 559-566 et VOORDECKERS E., « Pierre Lebrocquy », *Nationaal biografisch woordenboek, op. cit.*, t. 1, 1964, col. 665-668.

[337] Sur J. M. G. Funck (1822-1877) dont le rôle est fondamental dans la création d'un enseignement féminin à Bruxelles : DE COSTER S., « J. M. G. Funck », *Biographie nationale, op. cit.*, 1973-1974, col. 229-234.

[338] AULB, Fonds Jottrand, *id.*, Bruxelles, 31-07 1844, L. Jottrand à A. Bartels. A cette date, le militantisme catholique de Bartels dérange Jottrand qui, lui-même, retourne à un catholicisme rigoureux à la fin de sa vie.

querelles s'enveniment néanmoins. Car le débat en question concerne avant tout les rédacteurs eux-mêmes, notamment sur le point de savoir si la voie pour amener le pays vers la démocratie doit être avant tout *sociale* ou bien *politique*. C'est Adolphe Bartels, directeur de l'hebdomadaire jusqu'en juin 1845, qui reproche ses tergiversations idéologiques à Lucien Jottrand, tantôt républicain, orangiste ou anticatholique mais toujours, à son avis comme à celui de Félix Delhasse d'ailleurs, excessivement gallophobe. Bartels, partisan de l'organisation du travail et opposé à la concurrence entre industries mais contre le communisme, cet « esclavage déguisé », rejette les journaux réduits à un « simple débat électoral », à une « guerre d'équivoques, de roueries... décorées vulgairement des beaux noms de tactique et de stratégie ». C'est-à-dire qu'au nom de son engagement unioniste, chrétien et révolutionnaire, il réprouve la division de l'opinion entre catholiques et libéraux, « marguilliers et avocats » comme il les appelle.[339]

Sur cette question, il s'oppose à Félix Delhasse qui promeut l'entente politique entre l'Alliance libérale et les démocrates. Jusqu'à proposer à l'aile la plus avancée du parti libéral fondé en juin 1846 de prendre *Le Débat social* pour organe.[340]

Dans un contexte de crise économique majeure qui engendre, notamment dans les Flandres, une misère considérable, les journalistes de l'hebdomadaire donnent cependant l'impression de chercher en priorité la « solution à la question sociale » comme l'écrit dès juillet 1844 Alexandre Delhasse. « Finis les appels révolutionnaires», ajoute-t-il, grâce à la pertinence des thèses fouriéristes qui procurent la réponse tant attendue à laquelle, pour sa part, il reste fidèle jusqu'à la fin de sa courte vie en 1850. Dans sa retraite spadoise, il accueille d'ailleurs les disciples du maître, Victor Considérant et son ami Cantagrel, lorsque des accusations de collusion dans le complot du Conservatoire en juin 1849 les contraignent à l'exil hors de France.[341] La plupart des démocrates partagent alors l'enthousiasme de Delhasse. Tels ceux du *Libéral liégeois*, publication créée en juillet 1845, qui optent à leur tour, peu

---

[339] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°106 Bruxelles, 8-06 1847, A. Bartels à de Stassart et BOLAND, A., *op. cit.*, p. 239.

[340] Voir DUJACQUIER M., *Le Débat social (1844-1849)*, Mémoire, Histoire (dir.: G. Jacquemyns), ULB, Bruxelles, 2 vol, 1962. Selon Bartels lui-même c'est la mort de Feigneaux, l'un des actionnaires, qui « nous fit perdre la majorité parmi les actionnaires », qui serait la véritable raison de son départ. (Voir Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°106 Bruxelles, 8-06 1847, A. Bartels à de Stassart).

[341] PEETERS G., « Alexandre Delhasse », *op. cit.*, n°42, 06-1985, p.79-85, p. 85 et n°51, 09-1987, p. 111-127.

avant 1848, pour la démocratie sociale comme nous aurons à en reparler. A l'exception notable de Bartels pour qui les fouriéristes « se désintéressent du principe démocratique ».[342]

En avril 1846, ce désaccord qui s'ajoute à ceux déjà exprimés provoque son départ de la rédaction que dirige Félix Delhasse depuis l'année précédente. Ainsi, avant même la rencontre avec un *public populaire*, la presse démocratique, dont les animateurs se proclament désormais souvent « socialistes », s'est trouvée devant le récurrent dilemme de l'extrême-gauche. Ou bien réserver la primauté aux exigences socio-économiques basées sur les principes, ou bien accorder la prépondérance aux revendications politiques appuyées sur le pragmatisme, lequel n'exclut pas l'alliance avec des adversaires.

En somme, la voie révolutionnaire contre le chemin réformiste.

Un public* populaire *introuvable

Le Débat social a compté environ 200 abonnés, ce qui est peu. L'analphabétisme des classes populaires comme le prix de l'abonnement annuel qui, malgré les efforts des instigateurs de l'hebdomadaire, s'est maintenu à 12 francs, expliquent en partie cet insuccès.

De façon plus fondamentale, la complexité des *débats* développés au sein des colonnes de la publication rend son contenu incompréhensible, ou pour le moins ardu à un lectorat peu instruit. Le constat n'échappe pas au biographe bienveillant d'Alexandre Delhasse lorsqu'il se désole du fait que « ni (l)es articles, ni les meetings » du démocrate « n'ont (eu) d'effet sur le peuple ».[343]

Avant 1850, les milieux d'extrême-gauche relèvent en réalité de *la sphère libérale* au sein de laquelle ils suscitent des discussions et peu de craintes. Leurs revendications théoriques, presque *spéculatives*, ne bénéficient en effet ni d'échos ni de relais dans les *masses*, par ailleurs non *structurées* en mouvements. Les qualités intellectuelles des rédacteurs et la tenue littéraire de leurs journaux éveillent au contraire l'intérêt, certes très critique, de la presse d'opinion libérale tel *L'Observateur* qui entre en controverse avec *Le Débat social*. Léopold 1[er] lui-même « était un lecteur régulier ».[344]

En 1845, lorsque Victor Considérant vient pour la première fois prêcher la parole de

[342] BOLAND, A., *Le Procès, op. cit.* p.238.
[343] PEETERS G., « Alexandre Delhasse », *op. cit.*, , n°53, 03-1988, p. 39-48.
[344] VERMEERSCH A.J.., *Bijdrage, op. cit.*,: « was een geregeld lezer » (p.108).

son maître en Belgique à la Société philharmonique, il s'adresse à un parterre de 500 auditeurs parmi lesquels, au côté des principaux animateurs de la presse quotidienne de l'opinion bourgeoise et démocrate, les plus hautes personnalités du pays. Notamment des ministres et d'anciens ministres, dont Charles Rogier qui a rencontré les milieux fouriéristes dès 1826 à l'occasion d'un voyage à Paris effectué en compagnie de son ami Joseph Lebeau. A l'époque, le futur chef de cabinet avait d'ailleurs déclaré que s'il devait un jour gouverner la Belgique, il y créerait un phalanstère afin d'amener une grande réforme sociale.

Considérant peut aussi compter sur le soutien de Philippe Bourson, le directeur du *Moniteur belge*, pour qui « l'arbre est planté », celui du socialisme. Et même si sa cime est encore loin des sommets, il estime qu'il vaut mieux pactiser d'ores et déjà « avec les idées transactionnelles », c'est-à-dire celles de ses amis de la presse d'extrême-gauche qui représentent en somme des interlocuteurs *civilisés*.[345]

Les adhésions au fouriérisme restent en définitive l'exception face à la foule des simples curieux issus « des hautes classes et du monde officiel ». D'une élite, en somme, dont « nos démocrates belges trouvaient tout naturel que Considérant se préoccupât d'obtenir l'appui pour ses réformes». Le contexte socio-économique de crise majeure qui secoue l'Europe et la Belgique (spécialement les Flandres) profite aux premiers socialistes parce que les gouvernants désemparés sont demandeurs de solutions capables de mettre un terme à la misère qui frappe *le peuple*.

En 1848, en revanche, loin des réflexions de sociétés et de salons feutrés, dans le feu d'une (possible) *action directe*, les intérêts bourgeois (la propriété) et la *raison économique* prévalent. Considérant l'apprend à ses dépens lorsqu'il attend en vain que Charles Rogier, son « ami » à cette date chef de cabinet, donne suite à sa demande de convaincre le roi de « déposer sa couronne ».[346]

Quant aux gestionnaires du *Débat social*, ils ne profitent pas de l'abrogation du droit

---

[345] AGR., Papier Jean-Baptiste Nothomb, (I 167), microfilms 2119 (3), n°22, Bruxelles, 22-10 (sans doute peu après 1848), P. Ph. Bourson à J. B. Nothomb. « Sans doute le socialisme s'est trop hâté : il a oublié qu'en 1830 il n'avait pas plus de 300 adhérents de l'école Saint Simonienne et quatre personnes (dans le texte) de l'école de Fourier ».

[346] n°486, Archives générales du royaume, Police des étrangers, Note manuscrite, 30-10 1845, idem, 6-11 1845, idem, n°487, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853), op. cit.*, vol.1, p.345.; CAMBY J., *Le faubourg des exilés*, Bruxelles, Editions La Roue, 1940 et DISCAILLES E., *Le socialiste français Victor Considérant en Belgique. Lecture faite dans la séance publique de la classe des Lettres de l'ARB*, 8-05 1895, Bruxelles, F. Hayez, 1895, p. 713 pour l'extrait cité.

de timbre sur les journaux, votée par le Parlement en mai, pour abaisser le prix de l'abonnement annuel de leur publication. Ils ne souhaitent pas non plus vendre au numéro, selon une pratique encore rare mais déjà observée. De la sorte étrangers à toute logique commerciale en faveur d'un *lectorat populaire* pauvre qu'ils savent ne pas toucher, les rédacteurs du *Débat social* préfèrent tirer parti de la baisse des frais d'édition engendrée par la suppression de l'impôt, en éliminant la rubrique des annonces afin d'ôter tout *caractère mercantile* à leur journal.

Par cette décision, ils montrent la compréhension au sens le plus strict de la mission de *publicité politique* dévolue à la presse...selon le credo *libéral*. Dans le même temps, avec de telles exigences *principielles*, ils mènent *Le Débat social* à la faillite, malgré un recentrage politique de la ligne éditoriale (considérations plus nombreuses sur le républicanisme et la notion de suffrage universel) qui tient compte des événements révolutionnaires de l'année 1848.

C'est une nouvelle équipe *socialiste*, installée en juillet 1848, qui, en novembre de l'année suivante, fusionne la publication avec *Le Peuple de Liège*.[347]

Les* spéculations *de la presse démocratique face à la Révolution de 1848

Entre-temps, les 22, 23 et 24 février 1848, une révolution populaire a renversé la Monarchie de Juillet en France pour instaurer la 2ème République, elle-même rapidement secouée par une agitation socialiste durement réprimée en juillet.

L'Europe (Allemagne, Autriche, Italie, Hongrie, Pologne) à son tour, est sous l'emprise d'une contagion révolutionnaire, véritable « printemps des peuples » auquel succède un été de la réaction.[348] En mars, selon le ministre belge des Affaires étrangères d'Hoffschmidt, « il y a très peu de républicains en Belgique» et peu d'agitation. Mises à part, ajoute-t-il, « de vaines déclamations » des « dix signataires » dont « quatre sont étrangers », de l'Association démocratique belge, créée à Bruxelles en 1847, et qui vient d'envoyer une adresse au gouvernement provisoire de la République.[349]

---

[347] AULB, Fonds Jottrand PP 146, 13.3, Bruxelles, 8-07 1848, Copie d'une note de D. Raes, imprimeur, lithographe : en juillet 1848 par exemple, le journal coûte 5 357 francs à ses propriétaires quand il en rapporte 3 827 francs ; DUJACQUIER M., *op. cit.*, et MOREAU D., *Les conséquences de l'abolition du droit de timbre, op. cit.*, p. 73.

[348] Voir ce travail ancien mais qui reste une excellente synthèse : FEJTÖ F. (dir.), *Le Printemps des peuples, 1848 dans le monde*, (préface de Vercors), Paris, Editions de Minuit, 2 t., 1948.

[349] 10-03 1848, Bruxelles, n°120, d'Hoffschmidt au prince E. de Ligne (ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris jusqu'en juin 1848) dans DE RIDDER A., *La crise de la neutralité belge en 1848. Le dossier diplomatique*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, Weissenbruch, 2 vol.,

Les étrangers dont le Ministre parle avec dédain sont pour la plupart des Allemands, aux prises depuis Bruxelles comme d'autres depuis Londres, avec les gouvernements autoritaires des Etats germaniques. Deux d'entre eux, Karl Marx et Friedrich Engels alors directeurs du *Deutsche Brüsseler Zeitung*, vont même bientôt acquérir une indéniable notoriété après avoir mis à profit leur séjour dans la capitale belge pour rédiger *Le Manifeste du parti communiste*.[350]

A propos de Jottrand, pourtant dynamique président de l'Association démocratique, en contact avec des ouvriers allemands, anglais et français, d'Hoffschmidt se montre plus aimable parce qu'il « travaille ouvertement...loyalement ». Et aussi car il est « peu à craindre ».[351] Ce qui rassure également les gouvernants belges c'est que Jottrand autant que Bartels (que la « police bourgeoise » inquiète plus souvent en raison de son passé de comploteur et de ses velléités de démocratie sociale), s'opposent aux théories socio-économiques et à l'athéisme de Marx.[352]

Plus fondamentalement encore, les démocrates malcontents de 1830 agissent avant tout au nom du sentiment *national*. Leur foi républicaine rêve moins d'union entre les peuples que d'un état belge débarrassé de Léopold 1er, de ses Ministres et de la « Patrie heureuse ». Celle des « courtisans » aux poitrines « couvertes de crachats », c'est-à-dire décorées, tous à la fête pendant que le peuple, à qui la révolution a été volée, crève de faim, particulièrement dans les Flandres.[353]

Une presse urbaine de bourgeois malcontents

Au fil des semaines, des agitations ouvrières secouent Bruxelles, le 1er et le 15 mars, Bruges le 10 et le Borinage à la fin du mois. Les autorités belges durcissent dès lors le ton à l'encontre des « démagogues de la pire espèce » qui attisent la grogne populaire dans des articles virulents. En Flandre orientale, il faut à cette époque secourir un habitant sur trois. A Gand, unique ville de cette province et du Nord du pays dans

---

1928, t.1, p. 181.

[350] SARTORIUS F. « Les Allemands en Belgique », *Histoire de l'immigration en Belgique. De la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, E.V.O., 1992, p. 173-193, p. 175-178.

[351] Dans DES MAREZ G., « L'agitation démocratique révolutionnaire », *op. cit.*, p.172-177 : on lit un Bulletin des renseignements sur Jottrand . Quoi que puisse en dire le Ministre, il est indéniable qu'à la moindre agitation, ce type de personnalité est espionné : voir, AULB, Fonds Jottrand PP 146-2.1, juillet 1835, L. Jottrand au gouverneur du Luxembourg de Stenhault, brouillon, ajouté au dos par Jottrand : « me faisait espionner dans mon voyage en Ardenne de cette année là ».

[352] BOLAND, A., *Le Procès, op. cit.* ; DUJACQUIER M., *Le Débat social, op. cit.*, p.127-128 et n°187, Bruxelles, 28-03 1848, d'Hoffschmidt au prince E. de Ligne, dans DE RIDDER A., *La crise de la neutralité belge, op. cit.* t.1, p. 270.

[353] « La Patrie heureuse », 7-02 1849 dans LABARRE, L. *Souvenirs du Drapeau*, Bruxelles, D. Brismée, 3 vol., 1855, vol. 2, p.52-53.

laquelle vit une communauté ouvrière importante, s'agitent les rédacteurs progressistes de *La Flandre libérale*. Parmi eux, Jean Stecher dont on a déjà mentionné les préoccupations sociales, et que le gouverneur de la province considère pour l'heure comme un « jeune démagogue », tente d'y séduire les « basses classes ». Aux dires du fonctionnaire, l'équipe du journal subit la mauvaise influence du professeur de philosophie de l'université de la ville, le français Huet, ancien adepte des thèses du catholique libéral Lamennais et passé au républicanisme depuis 1848.[354]

Dans la Cité ardente, Adolphe et Félix Bayet animent d'une plume sans concession *Le Libéral liégeois*, édité entre juillet 1845 et juin 1849.[355] L'abonnement trimestriel à cet organe qui se proclame celui de l'aile progressiste du parti libéral pour mieux se distinguer du doctrinaire *Journal de Liège*, revient toutefois à 10 francs dans la ville et à 12 dans le reste du pays. Ce sont des tarifs trop élevés, même pour « le bourgeois » qui selon Louis Labarre, rédacteur de *La Tribune de Liège* jusqu'en 1848, « domine terriblement dans notre public ».[356]

A Namur, l'avocat Louis-Joseph Braas, autre journaliste- fondateur de la presse révolutionnaire qui a créé *Le Courrier de la Sambre* en 1829, ne perçoit, pour sa part, aucun mouvement démocratique dans la ville. Le goût de servir la cause pousse malgré tout cet ancien conseiller provincial de Namur (jusqu'en 1839), également conseiller communal, à être l'un des deux porteurs de l'adresse de l'Association démocratique de Bruxelles au gouvernement de la République française à Paris.[357]

Dans les centres urbains de petite importance et principalement en Wallonie, des individualités à la notoriété locale, parfois des groupuscules, propagent à leur tour l'idée d'une république belge. Tel Edouard Themon-Dessy, imprimeur et conseiller communal, qui a lancé *L'Echo de la Dendre* en 1841 dans lequel ses amis et lui se déclarent anticléricaux et partisans des philosophes des Lumières. « Journal

---

[354] Archives générales du royaume, Papiers Rogier, n°435, 9-11 1848, De Jaegher, gouverneur de la province Oost-Vlaanderen à Rogier, ministre de l'Intérieur ; Musée de l'Armée, Risquons-Tout- Garsou, Liège, 4-12 1848, Le Bègue à Chazal, ministre de la Guerre, dans WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, *op. cit.*, vol.2, n°1055, p.708-710.

[355] Voir SARTORIUS F., « Jean- Martin Adolphe et Henri Nicolas, Félix Bayet » (1804-1862), *Dictionnaire des militants du mouvement ouvrier, op. cit.*, p. 87. Jumeaux, les Bayet décèdent ensemble, noyés dans l'Escaut. On a parlé de suicide.

[356] MOREAU D., *Les conséquences, op. cit.*, p. 88-89 et AULB, Fonds Jottrand PP 146-5.1-5, Liège, 1848, L. Labarre à L. Jottrand.

[357] WARNOTTE, M. L., *Etude sur la presse à Namur, 1794 -1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 44, 1965, p. 127 et suivantes ; PLOMPTEUX M.A., *La Sentinelle de Namur, journal libéral radical 1854-1858*, Mémoire, Histoire (dir.: J. Lory), Louvain, UCL, 1968 et GARSOU J., « Lettres du temps de la Révolution belge (1830-1832), L. J. Braas et ses correspondants », *Revue générale*, 69ème année, t. II, 1936, p. 590-606, 714-728.

d'intellectuels bourgeois démocrates, qui se croient investis d'une mission sociale », cet organe reste isolé et peu lu comme la plupart des ses confrères de la même opinion.[358]

En définitive et rapidement ébauchée à l'échelle du pays, une presse se fait l'écho des revendications des démocrates. Celles que partage aussi, en tout cas sur la question des libertés civiles et politiques, un *tiers état urbain* justement défini par John Bartier. Il est constitué de petits et de moyens bourgeois, dont la crise économique a avivé l'insatisfaction. Ils veulent dès lors accéder aux leviers du pouvoir à leurs yeux exclusivement aux mains de grands bourgeois et de nobles. Et ce, en contradiction avec la lettre des idées nouvelles et le *principe démocratique* théorique affiché du régime bourgeois. Pour ce faire, le tiers état utilise les structures associatives à sa disposition, notamment la franc-maçonnerie et les associations du jeune parti libéral. Le phénomène s'observe clairement dans le cas exemplaire de Verviers, une cité qui compte avant 1850 parmi les cinq plus grands centres lainiers du monde.

Freddy Joris a montré la forte opposition, cristallisée par la dépression économique, qui y régnait entre des professions libérales et de petits fabricants (tiers état) d'une part, et un ensemble *conservateur,* doctrinaire et catholique, composé de 5 à 6 familles aux fortunes colossales et de près de 200 opulentes, d'autre part.[359]

Alliance d'intérêts et conjoncturelle, cette *union sacrée* de *raison*, entre possédants libéraux modérés et catholiques s'observe dès que des menaces pèsent sur la propriété privée et l'ordre public. Sans pour autant qu'il soit porté atteinte à la liberté de la presse garantie par la Constitution. Les journaux d'opinion bourgeoise, au contraire, tiennent leur rôle propagateur vers le public. Ils relaient notamment les discours unitaires et remplissent en plus leur autre mission, celle de former et d'instruire, en la circonstance sur les conditions de vie des classes populaires. Comme sur l'urgente nécessité, très *pragmatique*, d'encadrer l'émancipation ouvrière naissante.

D'autre part, la plupart des organes, y compris les feuilles d'extrême-gauche et celles favorables au mouvement flamand, ont identifié- à des degrés divers- la cause

[358] DELHAYE J. P., *La presse politique d'Ath des origines à 1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 77, 1974, p. 33 et suivantes, p. 39 pour la citation.
[359] BARTIER J. « Partis politiques et classes sociales », *Libéralisme et socialisme, op. cit.*, p. 207-288 et JORIS F., *La presse verviétoise de 1818 à 1850, op. cit.*, p. 6 en particulier.

républicaine à celle de la France, Etat étranger aux visées expansionnistes.[360] Dans l'adresse de l'Association démocratique, les signataires ne souhaitent-ils pas une révolution « destinée bien plus à resserrer les liens qui joignent la France à toutes les nations qu'à menacer aucune de celles-ci dans son indépendance » ?[361]

En somme, malgré des instants de panique lors des émeutes, un calme, une faible agitation tout au plus, règne sur le plat pays alors qu'un réseau urbain encore peu étendu circonscrit l'action des milieux contestataires.[362]

Le* peuple *introuvable

Les *masses* populaires des campagnes et même celles des bourgades semi-rurales, où dominent les dialectes flamands et wallons, ne se sentent pas concernées par ces querelles de bourgeois dont les journaux propagent les thèses complexes en langue française.

L'athéisme de certains socialistes, théoriciens et militants à leur suite, effraie les ouvriers de 1848, pour la plupart illettrés de surcroît (c'est le cas notamment de 75 % des mineurs à l'époque).[363] Une précarité et un paupérisme partagés consolident cependant le rapprochement entre les premiers ouvriers instruits et conscientisés et cette partie de la bourgeoisie qui, à la différence « de l'autre » selon Louis Labarre, n'a « pas la bourse pour seule patrie ».[364]

Pour les meneurs du mouvement ouvrier il faut *instrumentaliser* ces feuilles rédigées par des membres du tiers état et de la petite noblesse. Parce que, dans une société toujours imprégnée des mœurs de l'Ancien Régime, elles seules peuvent être lues par

---

[360] Voir l'analyse de VERMEERSCH A. J., « L'opinion belge devant la Révolution française de 1848, » *Revue du Nord*, t. XLIX, n° 194, 07-09 1967, p. 483-508.

[361] DISCAILLES E., « Charles Louis Silthoorn », *Biographie nationale*, *op. cit.* 23, 1921-1924, col. 387-396, col. 391 pour la citation. Voir aussi STENGERS J., GUBIN E., *Histoire du sentiment national, op. cit,* t.2, 2002, p. 38 et suivantes.

[362] Voir WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853), op. cit.*, vol 1, voir notamment : AGR, Papiers Rogier, n° 621, 5-03 1848, gouverneur de Namur à Ch. Rogier, ministre de l'Intérieur : "La province est parfaitement calme" (p. 438) ; AGR, Papiers Rogier, 439, n°678, 17-03 1848, Smits, gouverneur du Luxembourg, à Ch. Rogier : le gouverneur signale un "petit format" paraissant "deux fois par semaine" (*L'Observateur du Luxembourg* à Neufchâteau), publication républicaine dont l'influence est "nulle". De plus son rédacteur, un certain Herman, est alcoolique. Il indique, en revanche, que *L'Echo du Luxembourg* (le journal libéral aux mains de Victor Tesch) est alors dans l'expectative. Il "ménage la chèvre et le chou". Mais il est prêt à "se convertir" (au républicanisme) si l'occasion se présente. Autre preuve des relations entre malcontents et libéraux, un des animateurs de *L'Echo*, Weerth (notamment juge d'instruction au tribunal d'Arlon), "est en relation étroite" avec Adolphe Bartels (p. 468-470).

[363] BARTIER J., « 1848 en Belgique », *Le Printemps des peuples, op.cit.*, t.1, p. 357-371.

[364] « Bourgeois et peuple », 12-05 1849, dans LABARRE, L. *Souvenirs, op. cit.*, vol. 2, p.64-66.

la classe dirigeante.[365] « La majeure partie des personnes (prêtes à agir) sont des aristocrates » constate à son tour le frère de Kats avec quelque exagération. « Cependant », ajoute-t-il, « que fait cela à l'affaire ? Dix hommes qui sont courageux sont bons pour cent lâches...D'un autre côté, les associés et tous les journaux belges qui excitent nos frères à se délivrer, nous font, pensons-nous, du bien. »[366]

Car ces animateurs de la presse démocrate et libérale progressiste s'inscrivent dans la sphère bourgeoise dont ils respectent les lois, même si leurs discours s'opposent radicalement à plusieurs de ses institutions, la monarchie y compris. Les sphères dirigeantes ne les perçoivent pas autrement. Lorsque les autorités judiciaires font arrêter les instigateurs de la Légion belge (cette colonne armée formée à Paris par des ouvriers désoeuvrés dont beaucoup de Belges jusqu'alors employés dans la capitale française, qui a tenté de franchir la frontière belge afin de renverser la royauté et a rencontré la déroute dans le hameau de Risquons-Tout), elles excluent d'office des poursuites les publicistes démocrates Gendebien, Bartels, Jottrand ou De Potter. Ils sont pourtant nommément cités lors des interrogatoires des prévenus.

Au terme du procès qui a lieu en août 1848, 17 condamnations à morts (commuées en peines d'emprisonnement et en exil) sont prononcées par le jury d'assises- bourgeois- d'Anvers. Elles pénalisent avant tout les exécutants, soit une majorité d'artisans et d'ouvriers (terrassiers, tailleurs, ébénistes, journaliers...), plutôt que les *spéculateurs*.

Et si le jury a également infligé la peine capitale au démocrate bourgeois Charles Louis Spilthoorn, c'est parce qu'il se trouvait à Paris à cette date pour y porter avec Braas l'adresse de l'Association démocratique, et s'y est par la suite malencontreusement « attardé ». Du moins si l'on en croit la tentative de réhabilitation proche du plaidoyer qui est l'œuvre de son biographe, un bourgeois d'opinion libérale (Ernest Discailles), dont le ton surprend dans les colonnes de la vénérable *Biographie nationale*. Et d'ajouter que Spilthoorn « blâmait » au contraire, « du reste comme tous les hommes sérieux du parti démocratique », les plans illégaux des « écervelés qui envahirent la Belgique au nom de la France ».[367]

---

[365] Voir sur le sujet les thèses pertinentes de MAYER A. J., *La persistance de l'Ancien Régime, op. cit.*,
[366] Bruxelles, 25-08 1848, M. d'Hoffschmidt à F. Rogier, n°425, dans le cadre du procès Risquons-Tout, cite une lettre d'Antoine Kats à son frère, Paris, 17 juillet 1848 dans DE RIDDER A., *La crise de la neutralité,. op. cit.*, t.2, p. 232-235.
[367] n°434, Bruxelles, 31-08 1848, M. Materne aux principales légations belges. Verdict de la Cours d'assises d'Anvers dans l'affaire de Risquons-Tout dans DE RIDDER A , *La crise de la neutralité, op.*

Ainsi 1848, après 1830 et 1839, apparaît comme l'ultime tentative des journalistes-fondateurs *malcontents* de mêler leur discours *national* sur la révolution inaboutie et volée au peuple, à des mouvements de révolte auxquels prennent part désormais, des associations ouvrières. Cette première génération démocrate se retire du devant de la scène après 1850. Elle poursuit néanmoins l'aide financière et les prêts, la plupart du temps à fonds perdu, aux feuilles et aux associations à caractère socialiste. Ainsi Lucien Jottrand, flamingant membre de la chambre de rhétorique *Den Olyflak* depuis 1849 et retourné à un catholicisme pratiquant, subsidie néanmoins jusqu'au terme de sa vie des groupes socialistes et flamands. [368]

Pour la baronne Willmar, qui se proclame catholique mais libérale d'esprit, opposée à « l'utopie d'égalité », il faut admirer cette « galerie d'hommes célèbres ». Car ils se donnent « pour le peuple » (c'est nous qui soulignons) et « font de notre pays le ciel des poètes ».[369] Et de citer parmi d'autres références le professeur d'histoire de l'Université libre de Bruxelles Jean-Jacques Altmeyer. A l'évidence, ce démocrate sincère (par ailleurs spiritualiste et déiste convaincu) qui a pu déclaré en chaire « les rois, c'est des morpions confits dans l'urine », est honni des catholiques et des évêques qui ont condamné son enseignement. En revanche, il suscite l'admiration de nombreux étudiants et d'une bonne partie de l'opinion libérale dans laquelle, malgré ses tirades à l'emporte-pièce, il jouit d'une position respectée.[370]

Or, dans l'esprit d'une nouvelle génération d'ouvriers instruits, par ailleurs athées plutôt que déistes ou agnostiques, le soutien de ces figures du mouvement

---

cit., t.2, p.250 et DISCAILLES E., «Charles Louis Spilthoorn », *Biographie nationale*, *op. cit.* 23, 1921-1924, col. 387-396.

[368] AULB, Fonds Jottrand PP 146- 3.1 Notamment, 1874, feuillet : diverses créances irrécouvrables. Jottrand a notamment acheté deux actions de 500 francs à *La Nation*, perdues dans le naufrage du titre. Il a versé 6 000 francs en 5 ans au *Patriote belge* de Bartels etc... ; PP 146- 2.3, Diplôme de la Chambre de rhétorique d'Anvers, Den Olyflak, 1-09 1849 et PP 146, 12.6, Livre de comptes. Diverses dépenses en 1873. Ces deux sommes (160 + 250 = 410 francs, soit environ 1 730 euros) sur environ 1 300 francs (5 480 euros) de dépenses « diverses » (de plaisir : voyages, sorties, sociétés).

[369] WILLMAR A., *Souvenirs, op. cit.*, Lettre XXI à Mme ***, 28-04 1846, p.42-43, Lettre XXXV, 10-1846, 100, Lettre CXXXIII, Bruxelles, 8-1856, p.426-427.

[370] LEMONNIER C., *Une vie, op. cit.*, p. 61 pour la citation. Sur Jean-Jacques Altmeyer voir notamment : BARTIER J., « Le mouvement démocratique à l'Université libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs » dans BARTIER J., *Libéralisme et socialisme, op. cit.*, p.25-62 ; BARTIER J., « L'U.L.B. au temps de Théodore Verhaegen », *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, 03-1959, p. 9-17, 04-1959, p. 7-10, 05-1959, p. 13-24, 05-1960, p.5-20, *Rops-De Coster, op. cit.*, et DALED P. F., *Spiritualisme et matérialisme au XIXe siècle. L'Université libre de Bruxelles et la religion*, Bruxelles, Ed. ULB, 1998. Surtout p. 78-81. Jean-Jacques Altemeyer (1804-1877), au long d'une carrière de 40 années, a dispensé un nombre impressionnant de cours : Histoire générale, Histoire politique de Belgique, Histoire politique moderne, Philosophie de l'Histoire, Antiquité romaines, Antiquités grecques, Histoire universelle. Mais aussi Littérature flamande et allemande...

démocratique, malgré leur respectabilité et leur intégration à la sphère bourgeoise, apparaît de plus en plus stérile et inefficace. Voire paralysant dans l'action. A l'image de la « logomachie » dont ils font preuve.[371]

Le bruxellois Jan Pellering, bottier, est un de ces ouvriers-artisans qui les côtoient initialement par le biais des meetings de Jan Kats. Pellering se forge bientôt une réputation d'orateur et de publiciste bilingue, au langage virulent, et a plusieurs fois maille à partir avec la police. Dans ces circonstances, il peut aussitôt bénéficier des talents d'avocat de Lucien Jottrand, « qui sa vie durant défendit Pellering à titre bénévole ». Notamment en 1846, lorsqu'il est un des organisateurs d'une marche de la faim partie de Gand vers Bruxelles, ou plus tard, au sein de l'Association démocratique.

Au terme de la révolution manquée de 1848, dans un climat répressif qui touche avant tout les milieux populaires, Pellering se plonge avec d'autres dans l'étude des théoriciens du socialisme. Notamment avec le tailleur liégeois Nicolas Coulon dont nous aurons à reparler. Comme si, à l'unisson des milieux *prolétaires* militants, ceux-là cherchaient à s'émanciper de la tutelle bienveillante des malcontents. Afin de participer à la constitution d'une « sphère ouvrière » autonome qui disposerait de journaux rédigés par des rédacteurs éduqués dans son giron.[372]

La radicalité des journalistes aux marges de la sphère bourgeoise

Mais, outre l'apparition d'un milieu de journalistes ouvriers, l'après 1848 voit également croître le nombre de littérateurs d'extraction petite bourgeoise dont l'idéologie se *radicalise*. Ceux-là, nés au seuil de la sphère bourgeoise, s'estiment en effet empêchés dans leur ascension sociale par les pratiques d'un régime en contradiction avec ses principes. « Vous, prince étranger, êtes roi de ce pays où, moi, Belge, je ne suis pas citoyen », écrit Louis Labarre à l'adresse de Léopold 1er. Avant d'ajouter que l'accession à la citoyenneté, à la sienne et à celle de ses frères de luttes, relève désormais de son premier combat de « socialiste ».[373]

Ces rédacteurs se revendiquent du « *liberal* philosophy » bourgeois, soit du substrat culturel et philosophique du libéralisme politique, dans lequel ils ont été éduqués. Ils

[371] BARTIER J., « Le mouvement démocratique », dans BARTIER J., *Libéralisme et socialisme*, *op. cit.*, p. 38.
[372] KUYPERS J., « Jan Pellering » (1817-1877), *Nationaal biografisch woordenboek*, *op. cit.*, t. 2, 1966, col. 672-676 et KUYPERS J., « Jan Pellering », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 38, 1973-1974, col. 667-672.
[373] « Le Suffrage universel », 25-06 1850, LABARRE, L., *Souvenirs*, *op.cit*, vol. 2, p.37-54.

estiment cependant ne pas avoir acquis le statut social qui aurait dû découler de cette appartenance. Aussi leur exclusion de la Cité les amène-t-elle à constater le refus des notables possédants de réaliser entièrement le programme des Lumières. [374]

Sur le terrain des revendications sociales, leur discours suscite encore davantage la réprobation des tenants du régime censitaire. Qu'il s'agisse de la dénonciation de la propriété privée, perçue comme une atteinte à l'attribut constitutif de la bourgeoisie, ou de la demande d'une intervention de l'état en matières sociales. Pour l'élite gouvernante les « conditions sociales de l'égalité apparaîtront d'elles-mêmes » sans qu'il soit besoin *d'intervenir* par la voie légale. Parce que- en théorie- les « valeurs » bourgeoises sont universelles et transcendent les classes autant que les inégalités.[375] Ces rédacteurs ne trouvent pas leur compte dans un discours qu'ils jugent lénifiant. Après s'être essayés souvent sans succès dans la carrière des lettres, ils optent dès lors pour l'engagement politique radical, voire révolutionnaire, dans les journaux. Ils ne se départissent pas pour autant de leurs velléités littéraires initiales qui les amènent à publier également des œuvres de fiction.[376]

Ainsi Joseph Demoulin, né en 1825 à Liège d'un père ouvrier maçon et puis entrepreneur (dans un milieu à la frontière entre la sphère populaire et la petite bourgeoisie), tente, à partir de 1845, de se « créer une position » d'écrivain à Paris. Il y rencontre les gloires du temps, comme Béranger et Hugo. Il monte aussi sur les barricades de 1848. Expulsé de France en 1851 pour s'être opposé, dans la presse parisienne, au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte, il poursuit, à Liège, des activités de *journaliste-publiciste* en faveur de la « démocratie militante ». Il regagne la capitale française en 1871 pour prendre part à la Commune, par la plume et par l'action, ce qui lui vaut d'être condamné au peloton d'exécution. Il échappe cependant à la mort, quand le gradé en charge d'appliquer la sentence reconnaît en lui un franc-maçon.[377] Louis Labarre a également rêvé de s'affirmer comme auteur. En 1836, après avoir

---

[374] MITCHELL A., "Bourgeois liberalism and public health. A France, German comparison", KOCKA J., MITCHELL A., (édit.), *Bourgeois society, op. cit.*, p.346-364 et KOCKA J. (dir.), *Les bourgeoisies européennes, op. cit.*, p.19 et suivantes.

[375] HABERMAS J., *L'Espace public, op. cit.*, p.97 et 120.

[376] MITCHELL A., "Bourgeois liberalism" dans KOCKA J., MITCHELL A., (edit.), *Bourgeois society, op. cit*, p.346-364, p.349.

[377] DEMBLON C., *Joseph Demoulin, sa vie et ses œuvres*, Liège, Emile Pierre et frère, 1883, p. 6 pour l'extrait cité et DEFISE J., *Joseph Demoulin*, Travail inédit, 2ème candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 2001-2002. Que Demblon soit le biographe de Demoulin est significatif. Comme nous le verrons, le parcours agité du premier relève d'une certaine filiation avec le second, entre littérature et engagement politique « romantique ».

démissionné d'un emploi d'enseignant au sein de « l'Etablissement israélite », il doit cependant tirer l'essentiel de ses revenus du journalisme. Il professe pourtant un souverain mépris envers cette activité qu'il connaît de l'intérieur car, selon lui, elle galvaude les arts et les lettres. A son tour, en 1847 notamment, il se frotte en vain au Tout-Paris culturel.[378]

D'autre part, la place en marge de la *sphère libérale* de ces *prolétaires de la plume*, les contraint à solliciter l'aide de protecteurs dont ils espèrent bénéficier des réseaux de relation. Parmi ces bienfaiteurs, le baron de Stassart, haut dignitaire maçon, notable déjà en vue sous le règne de Guillaume 1er, partisan des idées nouvelles et qui a notamment rédigé des correspondances pour *Le Catholique des Pays-Bas*. Il prête de l'argent, entre autres à Adolphe Bartels ou à Louis Labarre dont il appuie l'entrée en maçonnerie.[379] Chez ce genre de journalistes, animateurs de la presse ouvrière, le goût de la *chose littéraire* dans la forme et le fond de leurs articles de propagande, porte souvent préjudice à la *clarté didactique* et au *raisonnement*. Leur appartenance *socioculturelle* à la sphère libérale jette, de surcroît, une forme de suspicion sur la sincérité de leur engagement.

Il existe en somme une relative méfiance envers ceux que Emile Vandervelde appellera de façon peu amène « les vieilles barbes de 1848 ». Ce qui n'empêche nullement les actions communes et les amitiés durables avec les tenants d'un journalisme plus *doctrinal*. Les référents culturels *littérarisés* de ces hommes de lettres posent à nouveau la question- récurrente- de la juste composition des *contenus* de la presse destinée au *peuple*. [380]

Une opinion démocrate bourgeoise et patriote

Ainsi *La Nation*, qui paraît à partir d'avril 1848 sous une forme quotidienne, défend *l'idéal républicain* ainsi qu'une souveraineté réellement *nationale*, de laquelle tous les pouvoirs doivent émaner.

---

[378] Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1060, Paris, 13-02, 9-08 et août 1847, L. Labarre à de Stassart.

[379] LABARRE, L. *Les feuilletonistes. Mémoire couronné au concours ouvert par l'auteur de Patrocle (Wiertz)*, Bruxelles, Imprimerie du Vert-Vert, 1840. Voir aussi Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance reçue par le baron de Stassart, n°1060, Bruxelles (novembre 1836), L. Labarre à de Stassart. Et les autres lettres : 13 et 22 décembre notamment. Ainsi que quelques lettres en 1837 : Bruxelles, 9-07 1837 : « Mes affaires sont toujours les mêmes : je fais des feuilletons pour vivre, tandis que je voudrais vivre pour écrire ». A noter : le journaliste signe Labar jusqu'en 1839 date à laquelle il « rétablit (s)on nom dans son orthographe » (Paris, 15-03 1839). Pour Bartels : n°106, Gand, 7-01 1829, A. Bartels à de Stassart.

[380] VANDERVELDE E., *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, Denoël, 1939, p. 48.

La devise inscrite en première page l'indique d'ailleurs crânement. Le journaliste Louis Labarre, né en 1810 à Dinant, occupe le poste de rédacteur en chef de la publication qui, en 1849, se prévaut d'un tirage de 1 200 à 1 500 exemplaires. Ce succès relatif autorise les gestionnaires à envisager l'édition d'un supplément du dimanche, cependant l'idée sera abandonnée dès janvier 1850. Le prix de vente de 6 francs est en cause car il s'ajoute à celui de l'abonnement annuel qui, même porté de 30 à 24 francs, représente une somme trop importante pour un public où se côtoient quelques *malcontents* de 1830 et une majorité de *bourgeois*. A nouveau *La Nation*, qui revendique 700 abonnés mais devrait en posséder le double pour être viable, souffre en vérité d'une mise de fonds initiale insuffisante qui contraint ses animateurs à réitérer leurs demandes de subsides auprès du lectorat. Et en particulier chez les traditionnels financiers de la presse démocrate parmi lesquels Delhasse, Gendebien et semble-t-il Altmeyer.

En décembre 1850, son directeur Charles Potvin endosse également le titre d'administrateur à la tête d'une société en commandite par actions (La Société Charles Potvin et compagnie). Le capital social de 100 000 francs a été difficilement constitué. Potvin est né en 1818 dans une famille montoise dont le père exerce le métier de chirurgien. Cet autodidacte polygraphe, qui a déclaré « je date de 1848 », s'est avant tout passionné pour l'art et la littérature auxquels, en héritier des patriotes malcontents de 1830, il a voulu donner, jusqu'à l'excès, une couleur et des sentiments *nationaux*. Rationaliste, anticlérical mais déiste et franc-maçon, il privilégie les activités professorales, poétiques et littéraires à partir des années 1860. Il finit sa carrière et sa vie avec le siècle dans la sinécure de conservateur du Musée Wiertz, un peintre dont il fut le légataire universel et le biographe.[381]

Tout en restant collaborateur et actionnaire de *La Nation*, il en abandonne la direction dès 1852 à Louis Labarre qui cumule donc cette fonction avec celle de rédacteur en chef. En avril 1854, la société en commandite disparaît. Les actionnaires cèdent la propriété du titre au même Labarre qui peut encore compter sur de brillantes collaborations. Celles-ci sont issues du seul milieu *démocrate* qui aurait déboursé, aux dires du journaliste, plus de 100 000 francs de subventions au long des 9 années d'existence du journal, en plus du capital investi dans la société en commandite.

---

[381] VANWELKENHUYZEN G., « Charles Potvin », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 34, 1968, col. 664-670, col.664 pour la citation et WILMOTTE M., « Charles Potvin » (1818-1902), *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 33, Bruxelles, 1921, p. 257-377.

La Nation, en raison de son prix et de son contenu n'a donc pas conquis le lectorat populaire, à l'instar des autres publications démocrates *socialisantes* inscrites dans la sphère bourgeoise.

La rencontre du milieu de *prolétaires* de la plume avec les proscrits français du coup d'Etat du 2 décembre 1851, eux-mêmes prolétarisés et par définition physiquement victimes de l'exclusion, décuple leur haine- le mot n'est pas excessif- à l'encontre du prince-président et futur empereur.[382] Ainsi sur les 700 abonnés du quotidien, 91 habitent en Angleterre, surtout à Londres (tel Louis Blanc), la plupart des Rollinistes et des Pyatistes sont en Irlande, d'autres à Jersey, comme Victor Hugo, ou dans le Piémont (13) et en Suisse (98). 202 abonnés « étrangers », résident ainsi hors de Belgique. En outre, des proscrits français écrivent dans *La Nation* alors que Labarre a perçu de l'argent de Giuseppe Mazzini, par ailleurs rédacteur occasionnel, en échange d'articles favorables à l'unification italienne.

En somme, le contexte politique continental a encouragé la formation sinon d'une internationale du moins d'une solidarité supranationale de journalistes *patriotes*. Autant qu'il a favorisé l'importation, dans les colonnes des quotidiens belges *bourgeois*, de débats et de querelles dont les principaux protagonistes (y compris parfois les rédacteurs qui les suscitent) sont étrangers.

Démocrates réformistes avant tout, à la rigueur *présocialistes nationaux*, les animateurs de *La Nation* respectent la famille et la propriété, piliers constitutifs de la sphère libérale.[383] En août 1856, la publication cesse de paraître. Charles Potvin et Louis Labarre tentent sans succès de poursuivre leur combat dans *Le Drapeau*, un hebdomadaire fondé en février de la même année et disparu en décembre 1858. Entre-temps, en 1857, la chute de l'ultime cabinet unioniste De Decker a éteint la flamme de l'enthousiasme parmi les derniers démocrates de 1830 encore actifs qui ne peuvent admettre la division en *partis* de la société belge.

Comme l'écrit Jottrand, ils préfèrent en ce cas se consacrer à des travaux savants ou à leur profession plutôt que de se « compromettre (à nouveau) en passant dans le public

---

[382] TERRIZZI R., *Un journal républicain de Bruxelles : La Nation (1848-1856)*, Mémoire, Histoire (dir.: J. Stengers), Bruxelles, ULB, 1986-1987 : La Société en commandite par actions se compose de 200 actions de 500 francs chacune ou des coupures d'actions de 100 francs.
Sur Labarre : BERTELSON L., *Dictionnaire, op. cit.*, p. 75-76.

[383] Archives des Affaires étrangères, délits de presse, Relevé des journaux expédiés par le bureau de Bruxelles pour l'étranger, octobre 1852, n°65 dans TERRIZZI R., *Un journal républicain de Bruxelles : La Nation, op. cit.*, p. 42 et suivantes.

pour (des) journaliste(s) enrégimenté(s) ».[384] Plus que jamais insérés dans l'aile radicale du parti libéral, les journalistes prolétaires intellectuels n'en demeurent pas moins, au sein de la sphère libérale et par le biais de la presse, les *relais solidaires et accusateurs* au service du peuple Ainsi Labarre, statistiques à l'appui, peut-il dénoncer, sous le pseudonyme éloquent « d'un travailleur », les bas salaires de la classe ouvrière belge. Soit sur 321 408 personnes recensées vers 1850 (dont 215 375 hommes, 39 884 femmes, 35 880 garçons et 30 269 filles), 143 720 qui gagnent au plus 1 franc par jour (55 246 hommes, 29 600 femmes, 29 990 garçons et 28 884 filles), un peu plus de 68 000 (66 490 hommes, 2 001 femmes et aucun enfant) au maximum 2 francs et **moins de 5 500** (5 342 hommes et 24 femmes) entre 3 et 5 francs.[385]

Réactions conservatrices : l'exemple de Liège

Les grands centres urbains voient également apparaître, à l'occasion des événements de 1848, de premiers journaux qui se veulent les organes des intérêts *populaires*. Il s'agit, à Liège, du *Travailleur* dont la répartition des 800 abonnements se ventile aussi sur les villes de Verviers (200), de Huy (150) et même de Bruxelles (60).

En juillet, la Société républicaine de Feronstrée fonde le bi-hebdomadaire *L'Ouvrier* qui aurait atteint jusqu'à 1500 abonnements.[386] Avec un ouvrier pour éditeur, D. Dewandre, des tarifs d'abonnements trimestriels très bas, 1, 50 à 1, 80 francs pour la ville, et des exemplaires vendus au numéro pour 5 centimes, *L'Ouvrier* cible effectivement un public prolétaire. Ses animateurs recherchent avant tout la collaboration rédactionnelle *d'ouvriers* dont les articles sont néanmoins soumis au préalable à « un jury qui apporte les corrections jugées nécessaires ». En réalité, les principaux journalistes de cette presse à *tendance ouvriériste* appartiennent aussi à la petite et moyenne bourgeoisie. Révolutionnaires affichés, ils affirment pourtant avoir rompu avec la *sphère libérale* à cause de leur non-insertion en son sein pour des raisons économiques ou idéologiques.

C'est le cas de Prosper Joseph Esselens, né dans la capitale vers 1817 et fixé à Liège à partir de 1846 où il adhère à la Société républicaine dont il devient l'un des présidents

[384] AGR., Fonds Raffin Tholiard, archives du socialisme colinsien (I 238), n°777, 6-12 1857, L. Jottrand à L. De Potter. On a vu cependant que la plupart continuent à subsidier les journaux et les associations en faveur de la démocratie et des « pauvres ».

[385] « Panacées oratoires au bas prix des salaires. A M. Lebeau, représentant de la Nation », *La Nation*, 16-02 1851, LABARRE, L. *Souvenirs, op. cit.*, vol. 3, p.167-172.

[386] CHRISTOPHE C., *Les idées sociales et démocratiques à Liège de 1848 au 1er janvier 1856*, Mémoire, Histoire, ULG, Liège, 1963, p. 113 et p. 170 et suivantes.

avant d'écrire dans *L'Ouvrier*. Rentier et modeste propriétaire, il vit avec sa mère qui gère ses affaires pendant qu'il se consacre à la chimie et à la politique. Dès le 26 février 1848, aux premiers appels révolutionnaires, il descend sur Bruxelles, prêt à faire parler la poudre. Il est accompagné de Victor Tedesco, autre révolté, avocat et franc-maçon, né à Luxembourg en 1821. Ce dernier maîtrise la langue allemande, ce qui facilite les contacts avec l'Association démocratique. Et surtout avec Karl Marx, pour qui il aurait commencé une traduction française, aujourd'hui perdue, du *Manifeste*. Naturalisé en 1845, Tedesco ne craint pas les mesures d'expulsion dont il a déjà été menacé. Son implication dans l'affaire de Risquons-Tout autorise le jury populaire bourgeois d'Anvers à le condamner à son tour à la peine de mort. La sentence sera commuée en un emprisonnement de 30 ans. Son internement en juin 1848 ne l'empêche pas de poursuivre une œuvre de propagande qu'il veut toujours plus didactique, *vulgarisée*. Aussi, au plus tard au début de l'année 1849, fait-il publier *Le Catéchisme du prolétaire* qui se présente comme un résumé des thèses de Marx. D'abord imprimée sur les presses de son ami Esselens, fondateur en janvier du *Peuple* de Liège (organe socialiste de la démocratie), et puis par un éditeur liégeois, la brochure est réimprimée plusieurs fois en quelques mois, dont un tirage à 10 000. Editée en une version allemande, elle est écoulée clandestinement à 5 000 exemplaires à Francfort par les communistes allemands.

Le Catéchisme du prolétaire, au style direct, composé de phrases courtes et simples, inaugure une *littérature* de propagande dont les socialistes feront bientôt grand usage. Ils comprennent que le genre est, en effet, plus efficace que leur presse auprès du lectorat populaire. On constatera que l'extrême-gauche utilise, presque dès l'origine, des moyens de *prosélyte* pour convaincre (convertir…) ce public visé.

En mai 1849, c'est au tour de Prosper Esselens d'être arrêté. Il est accusé de complot contre l'Etat pour avoir pris part au banquet du Prado, du nom d'une salle de Molenbeek où la réunion d'une société démocratique à tourné à l'émeute suite aux provocations d'indicateurs de police infiltrés dans l'assistance. Condamné à mort, Esselens voit également sa peine commuée en réclusion de 15 années. Il en purge 7 avant de bénéficier d'une amnistie.

Cohérentes avec elles-mêmes, les instances dirigeantes de la monarchie constitutionnelle laissent ses opposants les plus déterminés user de la presse avec toute la liberté requise par la loi. Et ce avec d'autant plus de facilité que leurs feuilles sont globalement peu lues. De façon concomitante, ces instances dirigeantes poursuivent et condamnent avec rigueur toute forme *d'action directe*, même non violente. Parce qu'elle savent que priver de leur liberté les animateurs de la presse populaire, entraîne l'arrêt de leurs publications, faute de rédacteurs. Il en va ainsi avec *Le Peuple* qui cesse de paraître en décembre 1849, malgré le surcroît d'abonnés recueilli lors de la fusion avec *Le Débat social* un mois auparavant.

L'incompressibilité des peines, que seule peut interrompre la grâce royale accordée sur sollicitation du prisonnier- comme s'il devait aller à Canossa-, ajoute à ce que Tedesco, embastillé à Huy, décrit à son père comme un «calcul, une spéculation politique ». Et de fait, lorsqu'il retrouve la liberté en 1854, après avoir sollicité ledit recours semble-t-il « à la demande pressante de son père », Tedesco s'éloigne du communisme révolutionnaire pour gagner l'aile gauche du parti libéral. C'est-à-dire le clan de la *contestation admise* parce que légale. Il accédera d'ailleurs par la suite aux fonctions de président du Conseil provincial d'Arlon, ville où il décède en 1897.[387]

Il faut dès lors comprendre que de multiples causes se trouvent à l'origine de l'échec de cette première presse *populaire* à caractère révolutionnaire. Celle-ci a pâti, en premier lieu, de prix de vente insuffisants pour permettre aux gestionnaires des journaux de rentrer dans leurs frais. Ensuite, elle a dû compter avec un lectorat tellement démuni qu'il en est devenu mauvais payeur. Mais il ne faudrait pas sous-estimer la force *coercitive* voire *répressive* du système bourgeois.

Outre les poursuites en justice décrites, il systématise également l'arrestation des vendeurs à la criée tandis que les facteurs ruraux, sur ordre des évêques ou des notabilités locales, entravent la distribution des feuilles révolutionnaires. Enfin, les représentants du pouvoir économique, les patrons d'industrie, interdisent à leurs ouvriers la lecture des journaux socialistes sous peine de renvoi. Quand ils n'encouragent pas de leurs deniers la création d'organes de *propagande ouvrière conservatrice*, favorables au régime et de ce fait également soutenus par les autorités provinciales voire gouvernementales.

---

[387] DOUCET J.M « Le fort de Huy et les origines historiques du marxisme », *Annales du cercle hutois des sciences et des beaux arts*, t. 44, 1990, p. 135-145, p. 145.

Dans cet esprit, Jean-François Würth, professeur d'université, crée en septembre 1848 à Liège *Le Bon homme Richard*, dont le sous-titre, « hebdomadaire des classes ouvrières, de l'émancipation intellectuelle et du progrès par les voies pacifiques et tout à fait en dehors de la politique haineuse » a le mérite de la clarté idéologique à défaut de celui de la concision. Würth, qui se place sous le patronage de l'Almanach du Bon homme Richard jadis créé par Benjamin Franklin, propose un abonnement mensuel à 50 centimes. Il fonde également des ateliers-écoles qui propagent la « morale » puritaine et bourgeoise de Franklin, axée sur l'acquisition de « vertus » qui vont de la tempérance à la chasteté.[388]

A Verviers, dont on a vu l'importance du développement industriel à cette époque, les deux plus riches familles drapières de la ville, les Simonis et les Biolley, prennent ensemble 225 abonnements à *La Feuille dominicale*, un organe hebdomadaire créé en 1850 par Gilles Nautet et animé par les mêmes principes de propagande contre-révolutionnaire. De surcroît, ces notables font distribuer dans leurs ateliers, jusqu'en 1851, plus de 500 exemplaires de la publication alors qu'ils y interdisent la présence de tout journal « de gauche ». Selon les feuilles progressistes, ce genre de littérature *réactionnaire* ne trompe pas les ouvriers qui ont perçu sa collusion avec le patronat.[389]

Divergences et convergences d'opinion dans les sphères ouvrière et libérale :* Le Prolétaire *selon l'ouvrier Nicolas Coulon

Malgré cette *réaction*, une presse *populaire*, due en partie à la plume d'ouvriers, a toutefois existé à Liège vers 1848. Au même moment à Bruxelles, *La Voix du peuple* et le *Volksbode, weergalm der werklieden* tentent de semblables expériences qui se distinguent par leur brièveté.[390] Il en va autrement avec *Le Prolétaire* que fonde en septembre 1855 Jean-François Nicolas Coulon.

Né en 1816 à Liège, Coulon, s'installe à Bruxelles à partir de 1836 au terme d'études primaires suivies d'un apprentissage du métier de tailleur exercé par ses parents et après avoir sacrifié à l'obligation du service militaire. Dès lors il s'investit dans

---

[388] Pour cette présentation de la situation liégeoise autour de 1850, nous nous sommes appuyé sur CHRISTOPHE C., *Les idées sociales et démocratiques à Liège, op. cit.*, p. 155-157; CORDEWIENER A., *Organisations politiques, op. cit.*, p. 392 et suivantes et CORDEWIENER A., *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850, op. cit.* p. 147 et suivantes. MOREAU D., *Les conséquences, op. cit.*, p. 109 à 112 a permis de préciser des éléments biographiques. C'est aussi le cas de DOUCET J.M., « Le fort de Huy et les origines historiques du marxisme », *op. cit.* (spécialement sur Tesdesco). L'auteur s'appuie notamment sur *Der Bunder Kommunisten. dokumenten und Materialien*, Berlin, t.2, 1984, p. 601 pour montrer l'écho européen de l'œuvre « didactique » de Tedesco.

[389] JORIS F., *La presse verviétoise de 1818 à 1850, op. cit.*, p. 317.

[390] DEMOULIN R., « De la presse radicale », *La Presse ouvrière 1819-1850, op. cit.*, p.214.

l'action sociale. Il crée notamment une société mutuelle au sein de sa profession. Un long séjour parisien, entre 1840 et 1848, lui fait découvrir par ailleurs les modes de fonctionnement des premières coopératives. Il participe à la révolution sur les barricades de la capitale française avant de prendre part au rocambolesque épisode de Risquons-Tout, au terme duquel il n'est pas inquiété. Ces expériences confortent son credo socialiste et républicain. Aussi ne faut-il pas s'étonner de le voir présider le banquet du Prado ou bien, fin 1848, devenir le fondateur et le gérant principal de la Fédération La Fraternelle qui passe pour la première coopérative de production du pays et regroupe des représentants de plusieurs métiers. L'année suivante, il lance également une coopérative de consommation. Les déboires qu'il rencontre dans l'administration des deux sociétés, sans doute pour en avoir trop tôt initié le genre en Belgique, contribuent à faire de lui un adversaire résolu de la coopération lorsqu'elle devient, peu après, un système prôné par les socialistes belges.

Avec *Le Prolétaire*, un bimensuel vendu à 10 centimes le numéro et dont l'abonnement annuel coûte 2 francs dans la capitale et 3 dans le reste du pays, Coulon, qui en est le propriétaire et le rédacteur, trouve enfin le moyen de propager ses thèses sans concession. Comme l'indique la devise du journal, il faut obtenir l'abrogation des « privilèges » et « tout par le travail ». Seuls des collaborateurs ouvriers, « après leurs heures normales de travail », prennent part à la rédaction d'une feuille qui se veut en rupture avec la sphère bourgeoise et avec les pionniers du mouvement démocratique. Coulon explique, sans détours, les raisons de cette distanciation dans le numéro initial. Jusqu'alors écrit-il, « la plupart des écrivains qui se sont donné la mission d'éclairer le peuple, n'ont pas toujours tenu compte de l'ignorance dans laquelle sont plongées les masses et, pour se montrer savants, ils ont présenté le résultat de leurs investigations dans des termes et dans un style qui ne pouvaient être compris par les ouvriers, ne sachant pour le plus grand nombre qu'un peu lire et écrire ». « Ouvrier nous-même » ajoute-t-il, il dit connaître le type de publication que réclament les travailleurs, soit un organe « à la portée de tous, rédigé dans un style clair et simple, en évitant d'...égarer dans les discussions à perte de vue, sans fruits pour le peuple, qui très souvent n'est pas à même de les comprendre ».

Et de conclure à l'adresse du lectorat populaire : « instruisez-vous, étudiez sans relâche afin de comprendre vos véritables intérêts ». Ceux d'amener la *révolution sociale* qui instaurerait une république socialiste et, par conséquent, *antiparlementaire* en raison

de l'essence bourgeoise des institutions représentatives. Pour atteindre son but, Coulon, dont le titre a pu revendiquer le tirage non négligeable de 800 exemplaires, use à son tour de procédés stylistiques *didactiques*. Tels que les fables, les textes de chansons, les poèmes voire les dialogues imaginaires et amusants insérés parmi les articles de doctrine.[391]

De telles prises de positions *antilibérales* conduisent un Bartels à résilier son abonnement au *Prolétaire*. D'autres démocrates, parmi lesquels des proscrits, ajoutent à la critique d'idées jugées excessives, la condamnation d'une prose considérée comme trop roide, trop raide.[392] Car, à nouveau, si la société libérale du 19ème siècle respecte la liberté de la presse, elle exige toutefois de ses rédacteurs qu'ils expriment leurs opinions en termes choisis. Dans un style qui conserve une forme *littéraire* ou, du moins, qui se soucie de respecter les *convenances* bourgeoises Or Nicolas Coulon, par son choix éditorial, ne peut se tenir à ce genre de conventions, dont par ailleurs il a démontré l'inefficience auprès du lectorat populaire.

Dans le cadre du procès d'assises qui statue sur l'article qu'il a consacré à la tentative d'assassinat perpétrée en 1858 par Orsini sur Napoléon III, Coulon choque le jury bourgeois parce qu'il persiste et signe, au contraire de ses confrères Hallaux et Labarre. Ainsi lorsque son avocat, le fidèle Lucien Jottrand, réclame l'indulgence « en alléguant de l'inexpérience d'écrivain » de son client, le journaliste-ouvrier se dresse dans son box et rétorque- sans souci de son intérêt personnel- : « Pardon j'ai parfaitement réfléchi et senti ce que j'écrivais ».[393] Son attitude lui vaut d'ailleurs d'écoper de la plus forte peine, 18 mois d'emprisonnement contre 13 pour Labarre. La volonté de rupture avec la sphère libérale exprimée par Coulon n'empêche pas Louis de Potter de souhaiter payer les frais du procès, au nom de la liberté- politique- de la presse. Mais il précise aussitôt, afin de marquer sa distance sur le point de la *démocratie sociale*, que, pour sa part, il tient à « la propriété » et « à la famille ».[394]

En somme, Coulon prône l'émancipation complète des ouvriers. Dans ce but il rejette

---

[391] PIROTTE N., *Monographie d'un journal du 19ème siècle. Le Prolétaire de Nicolas Coulon. 1855-1865 (?)*, Mémoire, Journalisme et communication (dir. : E. Gubin), ULB, Bruxelles, 1990-1991, p. 35 et suivantes pour les citations. Voir aussi : BERTRAND L., *Histoire de la coopération en Belgique. Les hommes, les idées, les faits*, 2 t., Bruxelles, Dechenne et cie, 1901-1902, p. 207-212.

[392] BERTRAND L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Dechenne, Paris, Cornély, 2 t., 1906-1907, t.2, p. 68.

[393] BAUDSON P., *La question, op. cit.*, p.223.

[394] AGR., Fonds Raffin Tholiard, archives du socialisme colinsien (I 238), n°777, Bruxelles, 15-03 1858, L. De Potter à L. Jottrand.

les parrainages qui lui apparaissent comme un *paternalisme*, un nouvel assujettissement. Son point de vue peut se prévaloir d'exemples édifiants jusqu'à la caricature. Jean Puissant a brossé le portrait de l'ouvrier Jean-François Joseph Dauby, qui a été syndicaliste, président de l'Association libre des compositeurs typographes. Et aussi, par le biais du *Journal de l'Ouvrier* ainsi que d'un manuel, le propagateur d'un discours pratique à l'usage de la classe ouvrière, basé sur le respect des valeurs traditionnelles du travail, de la famille et de la prévoyance.

Conquise, la bourgeoisie dirigeante a encouragé la concrétisation de ce genre d'initiatives autant qu'elle a favorisé l'intégration et l'ascension sociales d'un Dauby. Ouvrier instruit, il est en effet reçu à la loge et, en quelque sorte, récupéré de son plein gré, voire *intégré* par la sphère bourgeoise. Il devient finalement directeur du *Moniteur belge*. Si le cas confine à l'extrême, il relève cependant d'un comportement observé chez plusieurs leaders socialistes qui ont parfois considéré leur réussite individuelle- au sein du système bourgeois- comme une référence normative pour *le peuple*. [395]

La convergence rationaliste

Malgré les velléités de rupture avec la sphère libérale exprimées par Coulon, bourgeois aux limites de leur sphère et ouvriers conscientisés se côtoient bel et bien à la fin des années 1850. Ils forment même, particulièrement dans un centre urbain comme Bruxelles, un milieu d'*agités* pour lequel les journaux constituent le principal moyen de propager leurs insatisfactions et leurs revendications.

Un ensemble n'est pas l'autre cependant. Ainsi parmi les 460 souscripteurs, dont *Le Drapeau* publie les noms, qui se proposent de payer l'amende de 1 200 francs à laquelle, en plus de la peine d'emprisonnement, le jury d'assises a condamné Labarre, on dénombre davantage de petits et moyens bourgeois progressistes que d'ouvriers instruits. Soit des journalistes, artistes, petits commerçants, instituteurs, médecins, étudiants et professeurs des universités de Bruxelles, Gand, Liège et même de Louvain. La lecture des listes des visiteurs du même Labarre ou de son confrère Hallaux établies par les fonctionnaires de la prison des Petits- Carmes confirme l'observation. Alors que, de son côté, Nicolas Coulon reçoit dans sa cellule une quarantaine d'ouvriers

[395] PUISSANT J., « Le bon ouvrier. Mythe ou réalité du XIXe siècle. De l'utilité d'une biographie. J.F.J. Dauby (1824-1899), *Revue belge de Philologie et d'Histoire* , LVI, 4, 1978, p. 878-929.

qualifiés et d'artisans mais aucun *journaliste-publiciste.*[396] Cependant, le constat doit, peut-être, plus au jeu des affinités liées au capital culturel des personnes qu'à leurs divergences idéologiques. D'autant plus que l'on observe l'émergence d'une nouvelle génération de socialistes qui veut valoriser, au contraire, les *convergences* entre groupes progressistes. Louis Bertrand, témoin, acteur et puis mémorialiste d'un mouvement qu'il contribue largement à structurer, a reconnu des mérites à Nicolas Coulon et à sa critique de l'héritage quarante-huitard. Il réprouve cependant le communisme, la radicalité exclusiviste dont il a fait preuve. En tacticien, *pragmatique* et réformiste, Bertrand estime, sous l'influence de son maître à penser César De Paepe, que Coulon a trop brusqué les masses. Il aurait surtout méconnu « l'utilité provisoire et le rôle historique des progressistes et des démocrates bourgeois », assumés notamment par le biais de leurs réseaux d'influences et via les colonnes de leurs journaux, « surtout sous un régime monarchique et censitaire ».[397]

Or, vers 1850, les deux familles de pensée sont arrivées à un constat commun : à cause de l'ignorance du *peuple*, toute forme de propagande aboutit à peu d'effets, et l'émancipation des populations reste lettre morte. Au terme de conclusions également partagées, ils rendent l'Eglise catholique première responsable de cette inculture persistante, en raison de pratiques et de dogmes jugés obscurantistes. Or ses prêtres disposent d'un contrôle quasiment exclusif sur l'enseignement et « beaucoup d'autres aspects de la vie civile belge », comme les institutions charitables (orphelinats, hospices), les hôpitaux, l'institution du mariage…[398]

Aussi les publicistes de l'un et l'autre bord vont-ils prôner le *rationalisme* à côté de la *laïcisation* de la société et professer l'*anticléricalisme* voire *l'irréligion*. Rédacteurs socialistes et progressistes œuvrent dès lors ensemble à cette tâche, qu'ils jugent *consubstantielle* au devoir de publicité. Notamment à Bruxelles au sein de l'*Affranchissement,* une société organisatrice d'enterrements civils que plusieurs de ces démocrates fondent en réaction au refus des prêtres de célébrer les cérémonies

---

[396] BAUDSON P., *La question de la presse, op. cit.*, p. 219 ; Persproces tegen Le Drapeau, 17-01 1858, n°62 et Archives générales du royaume, Parquet général, Liste des visiteurs, 208, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865), op. cit.*, p.84-87.
Le Drapeau, à l'époque, revendique 350 abonnés et dit vendre 500 exemplaires par numéro.

[397] BERTRAND L., *Souvenirs d'un meneur, op. cit.*, t.1, p. 35 et suivantes. ; BERTRAND L., *Histoire de la démocratie op. cit.*, p. 70. Voir : VAN DEN DUNGEN P., *La foi du marbrier. Louis Bertrand (1856-1943). Acteur et témoin de la naissance du socialisme belge*, Bruxelles-Courtrai, Atelier Ledoux-Timperman (Groeninghe), 2000.

[398] KITTEL A. H. « Le rôle de l'anticléricalisme dans le développement de la gauche belge », *Socialisme*, n°53, 09- 1962, p. 635-646, p. 639.

funèbres des libres-penseurs. Ainsi à sa création en 1854, *L'Affranchissement* compte des littérateurs et des proscrits (Max Sulzberger de *L'Etoile belge*, Emile Leclercq plus tard à *La Chronique* ou le Français Camille Berru...) ainsi que Jan Pellering, l'imprimeur Désiré Brismée... Et Nicolas Coulon, qui connaît ces deux derniers depuis l'époque de La Fraternelle et dont *Le Prolétaire* devient l'organe de l'association entre 1855 et 1857. Tous ces rationalistes ont pour but ultime, au-delà de l'organisation d'enterrements, de contribuer « à la formation de citoyens dignes et libres ».[399]

Par la suite, le courant révolutionnaire que Coulon incarne dans la capitale, rompt les ponts avec ces « républicains bourgeois » qui luttent contre le despotisme mais acceptent le « principe d'autorité ». Ceux-là, influencés par la maçonnerie à laquelle beaucoup appartiennent, qui ont « la prétention de posséder exclusivement la science et les lumières ». Jusqu'à en arriver, conclut Coulon, à considérer le « prolétaire comme un être inférieur », « n'ayant pas les capacités voulues pour s'occuper directement de la chose publique ».[400]

La* Tribune du Peuple, *lieu de convergence

En dépit du départ des *communistes*- somme toute annoncé à cause de leur intransigeance politique-, l'alliance entre journalistes libéraux de gauche et l'extrême-gauche réformiste se maintient. D'abord au sein des *Solidaires*, la société « dissidente » pour l'enterrement civil fondée en 1857 par Désiré Brismée et ensuite avec la création en mai 1861 de *La Tribune du Peuple*, hebdomadaire de la société *Le Peuple*, de la démocratie militante.

Celle-ci se compose d'ouvriers, en majorité, d'étudiants et de littérateurs qui promeuvent l'instauration de la démocratie grâce au suffrage universel perçu comme préalable à l'émancipation sociale. Certes, reconnaît à posteriori Bertrand, ce type de presse aux thèses complexes n'était « pas à la portée des intelligences ouvrières ». Il s'apparentait de la sorte aux expériences des décennies précédentes.[401]

Il a toutefois permis le développement d'un milieu démocrate sociopolitiquement mixte, dans lequel s'inscrivent les animateurs de la petite presse hebdomadaire satirique apparue dans les années 1850, et annonciatrice des quotidiens populaires de la

---

[399] KITTEL A. H. « Le rôle de l'anticléricalisme », *op. cit.*, p. 641. La phrase est extraite des statuts de l'association.

[400] *Le Prolétaire*, 10-09 1857, n°14, p. 1 dans PIROTTE N., *Monographie d'un journal, op. cit.*, p. 63-64.

[401] BERTRAND L., *Histoire., op.cit.*, t.2, p.71.

fin des années 1860.[402] Parmi ceux-là, un *homme de lettres* comme Odilon Delimal. Adhérant à la société du Peuple et jusqu'à la fin de l'année 1863, il collabore à son hebdomadaire. Il le quitte en raison d'une austérité qu'il juge excessive et s'en va exercer ses talents de satiriste dans L'*Uylenspiegel*. Il en acquiert même la propriété et modifie le titre en *L'Espiègle*.

Autre tenant de la petite presse, Charles Otterbein, issu de la petite bourgeoisie, fils d'aubergiste d'origine hollandaise, peut-être de confession juive, se proclame socialiste et athée. Il a collaboré à son tour à *La Tribune du Peuple* avant d'écrire dans *L'Espiègle* et puis de diriger son propre journal, *La Cigale*, à partir de 1867.

Aux côtés d'un ancien de *La Nation* comme Charles Potvin, ces Bohèmes côtoient également des avocats progressistes comme Paul et Georges Janson, des *idéologues* dont nous aurons à reparler. On les retrouve aussi dans les meetings ouvriers et libéraux (lesquels opèrent un rapprochement à partir de 1866). Ceux-ci se déroulent devant « 200 à 250 ouvriers et bourgeois », et s'accompagnent de débats parfois houleux à propos de la réforme électorale entre partisans et adversaires du suffrage universel. L'instruction également a les faveurs de ces réunions. Parce que sa généralisation représente une pièce majeure de la politique d'émancipation des populations. [403]

La Bohème littéraire et politique

Au sein de ce milieu qui relève du tiers état urbain, les journalistes de la petite bourgeoisie mènent un double combat, à la fois littéraire et politique. C'est une lutte contre un même ennemi, *le bourgeois*, considéré comme le type du notable dépourvu d'idéal et en art, partisan des académiques, des « anciens » contre les « modernes ». Ainsi, en raison de l'absence de champ littéraire autonome, expriment-ils leur point de vue et leurs différences autant dans les journaux que dans leurs fictions. Ce milieu a généré un style de vie urbain et nomade, *la bohème*, venu de France où il s'est implanté au plus tard au début des années 1840.

---

[402] Voir : O'BOILE L., « The Problem of excess of educated men in Western Europe, 1800-1850 », *The Journal of Modern History*, vol. XLII, n°4, 1970, p. 471-495 qui montre la constitution, surtout en France et en Allemagne, d'un milieu de jeunes libéraux insatisfaits de leur situation socioéconomique qui gagnent les rangs de la contestation d'extrême-gauche. Voir aussi sur Bertrand (1856-1943) : VAN DEN DUNGEN P., *La foi du marbrier*, *op. cit.* Sur les origines bruxelloises de la presse satirique bohème : *Rop -De Coster, op.cit.*

[403] SARTORIUS F., *La petite presse bruxelloise des années 1860*, *op. cit.*, p.35 et suivantes. ; AGR., Papiers Bara (A.163), microfilms 2117, n°25, 15-01 1866, Rapport non signé sur le meeting à la Belle Vue et BARTIER J., *Odilon Delimal, op. cit.*, p. 33 et suivantes.

Le terme dérive d'ailleurs de la province de Bohême, identifiée alors par erreur comme le lieu d'origine des Gitans.[404] Le littérateur bohème, par tradition Marquis de la Dèche, se doit de cultiver « la fantaisie, le calembour, la blague, les chansons, la boisson et l'amour sous toutes ses formes ». Afin de toujours mieux se distinguer des « routines de la vie bourgeoise ».[405] Les réalistes belges (que ce milieu bruxellois des années 1850 représente en partie) ne sont cependant pas un décalque de leurs confrères français : le milieu est différent et la revendication de « littérature nationale » est bien présente.[406]

Les *Scènes de la vie de Bohème* passent pour le livre de chevet de la compagnie, un peu à l'image du *On the road again* des beatniks. Il s'agit d'un ouvrage de Henri Murger, initialement publié en feuilleton (sans succès) entre 1845 et 1846. Il rencontrera un fort engouement, en 1849, lors de sa mise en scène sous la forme d'un vaudeville au théâtre des Variétés à Paris. Murger, mort à 38 ans en 1861 et qui avait reçu la Légion d'honneur sur son lit d'hôpital en 1859, n'aura pu percevoir l'ampleur du phénomène de récupération bourgeoise de son œuvre, que le compositeur Puccini a mise en musique.

Sans avoir inventé le concept de la bohème, celui qui a débuté sa carrière dans le petit journalisme, est le premier à avoir codifié une forme de culture urbaine que les frères Goncourt, tenants de l'Ancien Régime, qualifiaient de manifestation de journalistes de second ordre. De réalisation de scribes obscurs qui véhiculent les idées de la *publicité moderne*, mercantile, « animale », socialisante et, de surcroît, propagatrice de l'image de la femme moderne.[407]

Dès lors il nous semble préjudiciable à la juste perception du parcours des publicistes actifs entre 1850 et 1880 d'envisager essentiellement leur œuvre « d'écrivain » à la lumière des seuls critères *esthétiques*. A ce titre, la biographie que Raymond Trousson a consacrée à Charles De Coster (un de ces *bohèmes bruxellois*) n'échappe pas, malgré la qualité d'érudition de son auteur, au poncif du grand écrivain contrarié.

---

[404] SEIGEL J., *Paris bohème. Culture et politique aux marges de la vie bourgeoise 1830-1930*, (traduit de l'anglais par Odette Guitard), Paris, Gallimard nrf, Bibliothèque des histoires, 1991 (éd originale 1986), p. 15.

[405] BOURDIEU P., *Les Règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil (collection Libre examen), 1992 p.86-87.

[406] MICHAUX M., *Entre politique*, t.1, p.88 et suivantes.

[407] SEIGEL J., *Paris bohème, op. cit.*, Murger aura droit également à des funérailles nationales alors qu'un buste à sa mémoire est inauguré au Jardin du Luxembourg en 1895, p. 39 et suivantes et p. 168.

Parce que « la gloire n'était pas venue », lit-on, De Coster continuait « à perdre sa prose dans des journaux impossibles » tels que *La Nation*, *Le Précurseur* voire *L'Organe de Namur*. Ce genre de vision, celle du génie, individu isolé en dehors du contexte sociopolitique, ignore trop souvent l'extraordinaire intrication des milieux de *publicistes* qui rend, en vérité, de telles collaborations dans la presse plus naturelles « qu'impossibles ».[408]

Il apparaît en revanche que les prises de position de ces pamphlétaires, individualistes exaltés davantage que tenants d'une doctrine, suscitent également une certaine méfiance dans les rangs socialistes. César De Paepe dans *La Tribune* parle à propos de *L'Espiègle* d'Odilon Delimal d'une publication avant tout destinée aux « artistes, aux hommes de lettres ». Dans le même temps, il doit lui reconnaître des tirages estimés à plusieurs milliers d'exemplaires dans les années 1860, des chiffres jamais atteints par la presse politique d'extrême-gauche de l'époque.[409] Les suspicions proviennent en vérité de la condition de *prolétaires intellectuels* de ces journalistes dont la plume constitue le principal *outil de travail* pour subsister. Au risque, pour certains d'entre eux, de la vendre à l'encan notamment dans la presse à chantage.

A l'évidence, les scrupules étouffent peu un Odilon Delimal, cependant homme de convictions radicales. Pour que ses desseins aboutissent, il se sent prêt, en effet, à toutes les alliances d'intérêt, y compris avec les catholiques.[410] En revanche, un rédacteur « socialiste » comme Joseph Demoulin préfère pour subvenir aux besoins de son ménage, vendre la maison familiale, solliciter des avances aux démocrates aisés et exiger la garantie d'appointements pour ses collaborations et ses articles plutôt que de se compromettre.

Parce que, précise-t-il, « je suis démocrate » et « si je me trouve dans cette situation (difficile) avec le talent qu'on veut bien m'accorder, c'est que je ne vends pas ma plume et ma conscience ». Une telle exigence, respectable, fait que cet « homme de lettres » de métier, comme mentionne son acte de décès, cet ancêtre des journalistes

---

[408] TROUSSON R., *Charles De Coster ou La vie est un songe : biographie*, Bruxelles, Labor , Archives du futur, 1990, p. 183.
[409] BARTIER J., *Odilon Delimal, op. cit.*, p. 33 et suivantes.
[410] 1-06 1868, dans DELMER M.T., *Carnets du journaliste Alexandre Delmer, op. cit.*, t.3, p. 235-238. Delimal visite la rédaction du *Journal de Bruxelles* deux fois en une semaine. Pour Delmer il s'agit « d'un individu qui avait tout ce qu'il faut, figure, manières, esprit, délicatesse, pour être un parfait galant homme et la Providence ne l'avait certainement pas destiné à être le père de la voyoucratie bruxelloise ». Et de conclure : il déteste tellement les hommes qui nous gouvernent (doctrinaires) que « cela le rapproche de nous ».

professionnels, meurt pauvre voire miséreux. [411]

Influences de la proscription française

On a déjà pu se rendre compte de la forte présence de Français de souche parmi les animateurs de la presse quotidienne belge du 19ème siècle. Elle est illustrative de *l'influence française* qui s'est étendue spécialement sur les organes de l'opinion libérale. Nous y reviendrons.[412]

Retenons pour l'instant que, pour leur part, les publicistes radicaux, progressistes et socialistes évoqués accordent dans leur majorité un accueil favorable aux opposants du Second empire, proscrits par le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Saint-Ferréol, un de ceux-là qui ont choisi la Belgique pour terre d'exil, évalue à 5 ou 6 000 le nombre de républicains français qui à partir de 1848 ont franchi la frontière belge. Il dresse par ailleurs une liste qu'il reconnaît incomplète, de 400 opposants à l'empire qui prennent plus durablement leurs quartiers à Bruges, Ostende, Turnhout, Anvers, Bastogne, Louvain et surtout à Bruxelles. D'autres sources font état d'environ 800 personnes.

Il faut se contenter de ces estimations en l'absence de statistiques précises sur une population par essence fluctuante et en grande partie retournée au pays après 1859 à la suite de la relative libéralisation du régime napoléonien.[413] Pour la plupart d'opinion libérale ou socialiste, ces exilés de 1851 forment un ensemble où domine l'élément petit et moyen bourgeois. Il est le fait d'une majorité de journalistes et de professeurs, qui, dans la presse socialiste, participent à la constitution d'une *conscience sociale*. Au sein de la petite presse mais aussi au théâtre et dans les revues, ceux-là prodiguent également le sel d'un esprit parisien jusqu'alors peu répandu en Belgique et rapidement goûté par beaucoup. Enfin, cette communauté tient un rôle *fédérateur*, trop rarement souligné, dans la mesure où le bannissement dont elle est victime engendre un sentiment *d'identification* au sein du tiers état urbain qui y voit le reflet de sa propre exclusion de la citoyenneté belge.

Au-delà de l'image d'Epinal de Victor Hugo installé Grand-Place et visité par le

---

[411] AGR., Fonds Raffin Tholiard, *op. cit.*, (I 238), n°1028, Bruxelles, 13-01 1862, J. Demoulin à A. De Potter et DEFISE J., *Joseph Demoulin, op. cit*, copies de l'état civil dont acte de décès en annexe.

[412] SARTORIUS F., « Les Français en Belgique », *Histoire de l'immigration en Belgique, op. cit.*, p. 141-160.

[413] SAINT-FERREOL A., *Les proscrits, op.cit.*, t.1, p.58 à 66 et p.68 ; DOUTREPONT G., *Les proscrits du coup d'état du deux-décembre 1851 en Belgique. Notes historiques et littéraires*, Bruxelles, Palais des Académies, Liège, Vaillant-Carmanne, 1938 ; SARTORIUS F., « Les Français en Belgique », *op.cit.*, p. 145 et suivantes et VAN DEN DUNGEN P., «L'Université libre de Bruxelles au temps des Crocodiles », *Rops- De Coster, op.cit.*, p. 39-127, surtout à partir de la p. 91.

bourgmestre de la capitale, Charles de Brouckère, la situation matérielle de la plupart des proscrits est précaire. D'autant plus que les animateurs des petits journaux ne peuvent pas toujours rétribuer leurs collaborations. Un style maîtrisé leur procure cependant des emplois dans la grande presse. Notamment dans la rédaction de *L'Indépendance belge* dont le directeur Léon Berardi se pose en adversaire déterminé de Napoléon III et joue de ses relations pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Ainsi Camille Berru, condamné à la « transportation » (la déportation) à Cayenne par la commission militaire de la Seine et parvenu à Bruxelles en novembre 1852. Il débute dans le grand quotidien belge comme « coupeur des faits-Bruxelles », poste peu payé qui l'oblige à donner également des cours de français.[414]

Quant à Philippe Bourson, malgré sa position de directeur du *Moniteur belge* qui le contraint officiellement au devoir de réserve, il reçoit dans son salon (à titre privé), libres-penseurs et proscrits dont il partage les idées.[415] A *L'Office de Publicité* Alphonse Lebègue, également d'origine française, accueille son ami Pierre Joseph Proudhon. Ce dernier, qui a publié dans *L'Etoile belge*, est aussi invité chez Gendebien, De Potter voire Ducpétiaux et de Brouckère.[416] Les thèses de Proudhon tracent d'ailleurs une empreinte profonde dans l'esprit de Charles Potvin, Joseph Demoulin ou Emile Leclercq. En revanche, Louis Defré, en passe de gagner les rangs doctrinaires, écrit au socialiste français en 1862, qu'il ne pense pas « qu'aucun de mes amis pas plus que moi, ait abandonné… l'idée fondamentale de Fourier, l'association libre et volontaire des capitalistes et des travailleurs, qui a pour résultat de doubler la production et de prévenir les crises et les grèves ».[417]

Le statisticien et mathématicien de réputation internationale et directeur de l'Observatoire royal, Adolphe Quetelet, s'entremet en faveur d'exilés sans emploi. Il se montre aussi bienveillant avec des savants et des publicistes politiques français. Il les fréquente par ailleurs depuis des années, notamment en sa qualité de président du

---

[414] Voir : BERRU C., *Le revers d'une médaille*, (préface de Charles Hugo et lettre autographiée de Victor Hugo), Bruxelles, Kistemaeckers, collection œuvre posthume. Rêveries philosophiques et sociales, 1879. Voir surtout l'introduction de Charles Hugo sur « les hommes de l'exil ». Le fils de l'écrivain a connu personnellement Berru qui, parmi les diverses activités pour gagner sa vie, donne- sans doute l'un des premiers en Belgique- des cours de natation à Schaerbeek (p. XXXVII).

[415] SAINT-FERREOL A., *Les proscrits, op. cit.*, t.1, p.192.

[416] Voir des extraits de correspondance entre les deux hommes dans la plaquette commémorative, *L'Office de publicité 1854-1954*, (Bruxelles), Lebègue, (1954) ; BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, t.2, p.64 et suivantes.

Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, qui est sans doute la plus importante société particulière du pays.[418]

Au gouvernement même, Charles Rogier, ministre de l'Intérieur, à l'instar de son frère Firmin, alors ministre de Belgique en France, peut agir en faveur d'anciennes connaissances des années de jeunesse. Au temps, comme le lui rappelle le saint-simonien Pierre Leroux, où « tous deux » étaient encore « journalistes et de la même opinion ». Et l'ancien député de la République réfugié en Angleterre de conclure, « les révolutions nous ont bien séparés. Vous êtes de ceux qui gouvernent le monde, je suis de ceux que l'on proscrit, comme des malfaiteurs ou des scélérats ».[419]

Quant à la deuxième vague de bannis, celle des Communards qui débarquent en Belgique à partir de l'été 1871 pour y demeurer jusqu'à ce que la 3ème République leur accorde la grâce en 1880, elle se compose en majorité d'ouvriers. Soit 62 % de métiers manuels contre 18 % de professions dites intellectuelles. L'intelligentsia du mouvement subit, pour sa part, l'exil à Londres ou à Genève. Les chiffres varient à nouveau faute d'un décompte officiel. On estime globalement le nombre de Communards à 1 500, avec une pointe à 4 000 en juillet 1873, répartis pour l'essentiel d'entre eux à travers Bruxelles et ses faubourgs. Il s'agit donc moins d'une société qui fréquente les cercles bourgeois de la capitale que d'un ensemble de prolétaires instruits, dont beaucoup ont adhéré à l'A.I.T., et de petits bourgeois qui investissent, outre les sociétés rationalistes, la presse *socialiste*. Ils font profiter les ouvriers belges et leurs leaders d'une expérience politique qui va jusqu'à favoriser l'unification des forces militantes en un *parti*.[420]

De par sa nature, cette communauté éveille la méfiance des autorités belges qui la frappent, dans les premiers temps, de mesures coercitives et contraignantes. Les rigueurs sont atténuées dès que les arrivants promettent de ne pas s'adonner à des

---

[417] « Proudhon et la Belgique» dans BARTIER J., *Libéralisme et socialisme, op. cit.*, p. 117-175 et DEFRE C., *Louis Défré (1814-1880), pamflettist en parlementair*, Mémoire, Histoire (dir.: J. Gilissen), Bruxelles, VUB, 1967-1968, p. 25.

[418] Voir : Archives de l'Académie royale de Belgique, Correspondance A. Quetelet, notamment 2748 Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, notes et correspondances 1847-1874 (plusieurs liasses très riches, y compris sur l'organisation interne du cercle) ou encore 842, Emile Deschanel, 1852-1860.

[419] AGR., Papiers Charles Rogier (I 124), microfilms 2 320, n°335-336, Lettres et documents concernant des réfugiés politiques en Belgique, 1850-1852, Londres, 15-08 1852, P. Leroux à Ch. Rogier.

[420] DE PAEPE J. L., SARTORIUS F., *Les Communards en exil. Etat de la proscription communaliste à Bruxelles et dans les faubourgs, 1871-1880*, Bruxelles, 1971. (Tiré à part des Cahiers bruxellois), p.53 à 69 et DEVREESE D. E., « La proscription en Belgique (1871-1880) », *Studia historica gandensia*, 171, overdrukt uit International Review of social history, Amsterdam, vol XVII, Gand, 1972, p. 253-271.

activités politiques sur le sol belge.[421] L'influence des Communards s'observe aussi parmi les typographes, ouvriers pour la plupart réunis depuis 1842 au sein de l'Association libre des compositeurs et typographes de Bruxelles. Outre le contact au sens le plus physique du terme avec les journaux et les milieux du journalisme, quant à eux côtoyés- littéralement- de l'intérieur, l'exercice de cette profession favorise la *conscientisation*. Notamment lors de conflits sociaux, en vue d'obtenir des augmentations de salaire au moyen de « mise bas ». Celles-ci sont des grèves qui n'en portent pas le nom sous peine de tomber sous le coup de la loi.

L'Association impose souvent ses vues aux directeurs de journaux parce que la main-d'œuvre dont elle représente les intérêts requiert un niveau de qualifications, donc un degré d'instruction, encore rare dans la classe ouvrière.[422] Cette demande supérieure à l'offre l'autorise par exemple à (officieusement) mettre à l'index les patrons mauvais payeurs ou ceux qui s'opposent à l'embauche de ses affiliés. Autour de 1870, des animateurs de journaux conservateurs, tels que les chevaliers de Thier à Liège, tentent de contourner ces interdits par l'engagement de typographes « jaunes » ou de femmes. D'autres veulent « s'assurer si on ne pourrait utiliser des machines ». Dans ce but, Frère-Orban délègue à Londres Louis Hymans, son rédacteur en chef. Ce dernier observe, malgré l'existence d'une telle mécanisation, que « pour le moment on n'a pu trouver même un local avec moteur pour (l') essayer ici ».[423]

Pour laisser la conclusion à Bertrand, les Communards étaient de « braves gens » dont l'exemple était réconfortant, et permettait d'espérer une humanité meilleure ». A l'heure des souvenirs il se remémorera, « les nuits du samedi au dimanche » passées à son domicile « à colorier des dessins de Bodart » étudiant de l'ULB et illustrateur de leur journal *La Trique* en compagnie du proscrit Ernest Vaughan par ailleurs témoin à

---

[421] SARTORIUS F., « Les Français en Belgique », *op.cit.*, p. 153-156 ; A.G.R., Police des étrangers, Dossiers généraux, 86, Réfugiés français arrivés en Belgique depuis le mois de février 1870, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging, op. cit.*, vol.1, n°413, p.345-347 et I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°429, Paris, 14-07 1929, E. Vaughan à L. Bertrand. Selon le témoignage d'Ernest Vaughan l'administrateur général de la sûreté Berden, qui le convoqua trois fois, « n'usait de rigueur avec nous qu'à la dernière extrémité ». Il lui aurait même déclaré : « Allons M. Vaughan, ne compliquez pas ma tâche, soyez prudent ».

[422] n°52, 16-02 1857, Coalition des typographes de *L'Etoile belge*, Archives générales du royaume, Tribunal correctionnel de Bruxelles, 686, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865), op. cit.*, p.60-63. Marcellin Faure, le rédacteur en chef, consacra "plusieurs heures de la matinée à chercher des compositeurs". "J'en trouvai 3 ou 4 très inexpérimentés", écrit-il, "avec lesquels le journal fut fort mal fait", p.63 et n°653, A.G.R., Tribunal correctionnel de Bruxelles, 707, Grève des typographes du *Courrier de Bruxelles*, 16-01 1873, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1866-1880), op. cit.*, vol.1, p.509-513.

son mariage. Tous deux volontaires, à titre gratuit, seulement payés de quelques cafés de « la Ménagère économe », aux ¾ composés de chicorée.[424]

Les limites* doctrinales *de la fantaisie des Bohèmes

Si des sympathies et des échanges subsistent, les chemins commencent toutefois à diverger entre *satiristes bohèmes* et *socialistes réformistes*. Dans leur quête d'un public *populaire*, les premiers s'orientent vers une presse de divertissement embourgeoisée (*La Chronique* ou *La Gazette*) qui tourne en dérision le régime censitaire. Mais, malgré de sincères exigences de réformes politiques et sociales, ceux-là revendiquent leur appartenance à la sphère libérale.

Les seconds, désireux de structurer et de consolider dans un esprit de système *doctrinal*, la sphère ouvrière dont beaucoup d'entre eux sont issus, optent de plus en plus clairement pour une politique pragmatique. Laquelle exige à la fois des relais agissants au sein de la sphère libérale (notamment par le biais de journaux progressistes) et la constitution d'organes socialistes adressés au *lectorat populaire*. Mais de rupture point.

En 1869 encore, un bohème comme Odilon Delimal fréquente aussi bien Louis Labarre, Camille Lemonnier, alors à ses débuts dans la petite presse, que les proscrits et un groupe de jeunes avocats progressistes, fondateurs et rédacteurs de *La Liberté*. Ces derniers auraient cependant tenu « une place à part » en qualité de « personnalités éminentes » selon le bilan rétrospectif des origines du mouvement socialiste que tire Louis Bertrand. Parce que, précise-t-il, il s'est agi « d'hommes de grande valeur » qui ont dépensé sans compter leur « talent, leur dévouement, leur désintéressement » et sacrifié « les plus belles années de leur vie… à la cause du peuple et du socialisme ».[425] En d'autres termes, le tacticien réformiste Bertrand salue leur action *utile* à la cause ouvrière comme alliés et relais dans les sphères du pouvoir politique.

Rigueurs doctrinales des bourgeois de La Liberté :* Pour *le peuple

De son côté, l'équipe fondatrice des rédacteurs de *La Liberté*, hebdomadaire qui paraît à partir de mars 1865, se voit plutôt en tête de pont, au cœur des batailles sociopolitiques à mener contre les notables de la démocratie bourgeoise.

---

[423] AULB, Fonds Frère-Orban PP2, 1041-1062. Lettres de Frère-Orban à Trasenster, n°1062, 2-02 1869.
[424] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°429, *op.cit.*, et BERTRAND L., *Souvenirs*, *op.cit.*, t.1, p. 90.

Animateurs d'un organe d'opinion radicale, ils s'adressent à un milieu notamment étudiant auquel ils souhaitent voir se joindre un lectorat issu de la sphère ouvrière. Ainsi *La Liberté* exprime-t-elle la première la revendication de la *réforme électorale*. Plus tard socialistes réformistes et progressistes la feront en commun.

Ces *journalistes-idéologues* qui se surnomment les Rabougris, Edmond Picard, Charles Graux, Eugène Robert, secrétaire de rédaction et puis rédacteur en chef, Paul Janson, Pierre Splingard, se réunissent dans une taverne proche de l'Université libre alors implantée rue des Sols. Ils constituent un cénacle d'avocats appelés à de brillantes carrières au barreau et dans le monde politique, et se connaissent (pour au moins 4 d'entre eux) depuis l'Athénée de Bruxelles. Tous se sont fréquentés dans les amphithéâtres de l'Alma mater bruxelloise au sein de laquelle plusieurs d'entre eux exerceront par la suite la fonction de professeur ou d'administrateur.

Publication du « petit barreau » comme l'appelle non sans dédain le doctrinaire Louis Hymans, *La Liberté* ouvre ses colonnes à des rédacteurs d'origine ouvrière. Tels les typographes Frans Vanderslaghmolen et Henri Kats, fils de Jan et président de l'Association libre des compositeurs et typographes de Bruxelles. En dehors des membres de ce regroupement professionnel de *conscientisés*, souvent évoqué dans le journal, l'hebdomadaire compte sans doute peu d'ouvriers dans son lectorat en raison d'un contenu *cérébral et abstrait*, comme jadis celui des feuilles des *malcontents*. Ainsi les articles de fond, idéologiques, occupent 78 % de la surface rédactionnelle, 19,8 %, un chiffre par ailleurs élevé, sont réservés à la publicité. La publication de romans-feuilletons, comme on l'a vu pourtant essentielle d'un point de vue commercial, est par contre jugée indigne par les animateurs du journal. Vanderslaghmolen lui-même, dans un article suggestif où il s'excuse auprès des lecteurs de manier un style « imparfait », conséquence d'une scolarité arrêtée à l'âge de 10 ans, s'interroge sur l'éventuelle existence d'un lectorat ouvrier de *La Liberté*... Quant au prix de vente de l'hebdomadaire, d'abord fixé à 8 francs par an et puis 9 francs contre 20, 15 et puis 10 centimes le numéro, il révèle à son tour les tentatives de séduction auprès du lectorat populaire peu aisé d'une équipe qui a consenti de lourds sacrifices financiers.

---

[425] AGR., Papiers Bara (A.163), microfilms 2117, n°25, 15-01 1866, Rapport non signé sur le meeting à la Belle Vue et BARTIER J., *Odilon Delimal, op. cit.*, p. 33 et suivantes et p. 86 et suivantes et BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, t.2, p. 77-80.

C'est enfin la modification du jour de parution de *La Liberté*, porté au dimanche. Parce qu'il s'agit du seul intervalle de repos dans la semaine des travailleurs et, en conséquence, de l'unique moment qu'ils consacrent (éventuellement) à la lecture de la presse. Mais est-ce vraiment ce genre de prose, ardue, que le *peuple* souhaite lire ? Et d'ailleurs, arrive-t-il seulement à la déchiffrer ?

En outre des tensions idéologiques tiraillent la rédaction, et, au-delà d'elle, la frange progressiste de l'opinion libérale. Celle-ci est désormais concurrencée voire contestée dans son désir de *chapeauter* le mouvement ouvrier, par l'antenne belge de l'Association internationale des travailleurs, née à Londres le 28 septembre 1864 sous l'impulsion de Karl Marx.

Parmi les rédacteurs de *La Liberté*, Eugène Robert, Paul Janson, Pierre Splingard, sans se proclamer socialistes, se rangent aux côtés de jeunes proudhoniens, comme Hector Denis ou Eugène Hins, dans leur opposition à la centralisation étatique et au collectivisme marxistes. Les uns et les autres se sont également rencontrés vers 1860 sur les bancs de l'Université libre où Jean-Jacques Altmeyer les a initiés aux théories de Proudhon qu'il a personnellement connu lors de son exil à Bruxelles.[426] D'autres en revanche, comme Charles Graux, se méfient d'une sphère *à caractère ouvriériste* qu'ils pensent ne plus pouvoir contrôler, ou du moins *paterner*.

Ceux-là gagnent dès lors l'aile *doctrinaire* du parti libéral, poussés aussi par des ambitions personnelles qu'ils pensent assouvir plus aisément dans les rangs de notables proches du pouvoir qu'au *service* du peuple. Des éloignements, parfois des scissions, s'opèrent au même moment dans les sociétés rationalistes. Ainsi La Libre pensée, association en faveur des enterrements civils créée en janvier 1863 par le chimiste Henri Bergé, apparaît-elle comme une initiative progressiste, « quelque part entre le libéralisme doctrinaire des sociétés de francs-maçons et le socialisme coopératif des

---

[426] BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, t.2, p.77 et suivantes. Pour l'ensemble de l'historique de *La Liberté*, y compris la citation de Vanderslaghmolen voir : COSSEMENT J-P., *La Liberté. Organe de presse des radicaux bruxellois, 1865-1867*, Mémoire, Histoire (dir.: R. Aubert), Louvain, UCL, 1967, p. 13 et suivantes.
Sur les personnalités mentionnées, voir notamment DELANGE-JANSON L., *Paul Janson 1840-1913. Sa vie généreuse, son époque*, Bruxelles, Centre P. Hymans, 2 t., 1962-1964 ; DISCAILLES E., « Pierre Splingard », *Biographie nationale, op. cit.*, t 2., col. 460, DENIS H., « Mes souvenirs », *L'Echo des étudiants*, n°465, 17-12 1912 ; Académie royale de Belgique, dossier 11 507 H. Denis (tapuscrit annoté de la notice de Emile Vandervelde sur Hector Denis) ; JULIN A. (revu par CHLEPNER B.S), « Hector Denis », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 29, 1957, col. 542-550 et MAYNE M., *Eugène Hins (1839-1923)*, Mémoire, Histoire, (dir.: J. STENGERS), Bruxelles, ULB, 2 t., 1987-1988 (ce très bon mémoire est paru sous le titre : *Eugène Hins. Une grande figure de la 1ère internationale en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, classe des lettres, 1994.

Solidaires », dont ce groupement émane d'ailleurs en ligne directe.[427] Ses 41 fondateurs (parmi lesquels 11 francs-maçons, 12 étudiants de l'ULB ou membres de l'U.A.E., dont Hector Denis, 6 flamingants et Louis Labarre, républicain de 1848 qui passe pour le plus radical de la bande) préfèrent, quant à eux, promouvoir l'émancipation du peuple par le biais de l'enseignement. 25 de ces 41 membres figurent d'ailleurs sur la liste des 525 premiers adhérents à la Ligue de l'enseignement créée en décembre 1864.[428]

En somme les journalistes-publicistes progressistes exigent (avec plus ou moins de radicalité) l'extension des droits émanant des idées nouvelles au *peuple*. Ils veulent contribuer à son émancipation grâce la presse, aux Ligues d'enseignement et rationalistes ainsi que par leur participation à une forme d'*entrisme* dans les loges et les associations libérales pour mieux y propager leurs idées.

Le milieu des années 1860, avec l'apparition de l'Internationale socialiste, contraint cependant ces hommes issus de la sphère libérale à des débats porteurs de *divergences* inconciliables avec les animateurs de la presse socialiste. Ce sont des échanges sur l'avenir de la *propriété privée*, sur la *collectivisation* des moyens de production économiques.

Dans le même temps, la lutte contre la réaction et les tenants de l'Ancien régime, dont le Vatican est alors plus que jamais un des porte-drapeaux, constitue un fondamental point de *convergence*. En décembre 1864, Pie IX vient de faire publier l'Encyclique Quanta cura et le Syllabus, qui condamnent tout à la fois le rationalisme, le socialisme, le communisme et le libéralisme. Soit les prolégomènes de *la société laïcisée*. Au sein de ce maelström idéologique, *La Liberté* première du nom disparaît fin juin 1867 pour reparaître dès le mois suivant sous le même nom mais avec un programme *socialiste*. C'est du moins ce qu'affirment ses nouveaux rédacteurs « bourgeois », Victor Arnould, Hector Denis, Guillaume De Greef, Emile Leclercq, Eugène Hins et Léon Fontaine, pour la plupart proudhoniens. L'hebdomadaire ne porte cependant le sous-titre *d'organe socialiste* qu'à partir d'avril 1871 alors que dès 1868 il a fusionné avec

[427] KITTEL A. H. « Le rôle de l'anticléricalisme », *op. cit.*, p.643. Ce sont d'ailleurs les membres de la « Libre Pensée » qui vont constituer le noyau du parti Progressiste.

[428] TORDOIR J., *Henri Bergé. Un libéral schaerbeekois à l'origine de la Libre pensée. Souvenirs et documents* (préface de D. Ducarme), Bruxelles, Centre P. Hymans, 2000. Henri Bergé est aussi l'ami d'Isabelle Gatti de Gamond, dont le rôle essentiel dans la fondation d'un enseignement pour jeunes filles n'est plus à démontrer; Archives générales du royaume, Aanwinstent, 4ème section, 160, Procès-verbaux

Le Libre Examen, trimestriel fondé en janvier 1864 par La Libre pensée (progressiste). Le rapprochement amène Eugène Robert et Paul Janson, membres de cette société rationaliste, à renouer avec *La Liberté.*

La publication compte en moyenne 500 abonnés dont une majorité « d'adversaires qui voulaient connaître (ses) idées ». Devenue quotidienne aux temps agités de la Commune, elle en revendique jusqu'à 2 000. Ses animateurs se sont définis eux-mêmes comme un groupe de personnalité parmi lesquelles « nul... n'a fait du journalisme un métier et n'a écrit moyennant salaire ». Pour Emile Leclercq, qui poursuit des activités de rédacteur rémunéré dans le quotidien *La Chronique*, *La Liberté* est cependant un titre à la fois « trop savant pour le peuple proprement dit, trop hautain pour la bourgeoisie ». [429]

Autres rigueurs doctrinales : L'Internationale

Les initiateurs de l'A.I.T souhaitent encourager pour leur part la création d'une presse ouvrière distincte de sa consoeur progressiste. Car même dans le rôle utile de relais de l'idéal socialiste dans la sphère bourgeoise, elle n'en reste pas moins une émanation du libéralisme. Et en ce sens un média *incontrôlable* dont la propagande n'est pas directement au service des travailleurs et, moins encore, à celui des projets de leurs meneurs.

Ce sont cependant les rédacteurs de *La Tribune du Peuple* qui publient en août 1865 le règlement provisoire de l'Internationale et celui de sa section bruxelloise appelée La Fédération. Or *La Tribune du Peuple* n'est autre qu'un groupe *d'intellectuels* et *d'artisans-ouvriers* instruits, adeptes d'une « philosophie rationaliste » et favorables à l'émancipation de la classe ouvrière par l'instruction et le droit de vote. En janvier 1866, leur publication accède même au statut d'*organe officiel* de l'A.I.T. Le fait que la plupart des membres de la société Le Peuple, éditrice de *La Tribune*, figurent parmi la soixantaine d'adhérents à La Fédération tend à montrer que ce milieu constitue à l'époque la seule *structure militante* à Bruxelles.[430]

---

de L'Affranchissement, (13-02 1860-12-01 1875), WOUTERS H.,*Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865)*, *op. cit*, p. 229 et suivantes.

[429] COSSEMENT J-P., *La Liberté. op. cit.*, p. 110 et MAYNE M., *op. cit.*, t. 1, p. 100-101 qui cite les Souvenirs de Hins pour les commentaires sur les abonnés et E. Leclercq, dans *La Chronique*, « Causerie », 3-07 1873.

[430] OUKHOW C., *Documents relatifs à l'histoire de la première internationale en Wallonie*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 47, 1967, p. VIII et suivantes et Bruxelles, 14-01 1866, C. De Paepe à K. Marx, dans DEVREESE D.E., *Documents relatifs aux militants belges de l'Association internationale des travailleurs*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 79, 1986, p. 25.

La brève efflorescence de feuilles d'extrême-gauche contestataires que suscite, principalement en 1868 et 1869, le contexte de grave crise économique, complique encore la situation. A la demande des instances dirigeantes de l'A.I.T., César De Paepe établit d'ailleurs une sorte de typologie des journaux « favorables à (la) cause » en Belgique. Il distingue les « officiels », *La Tribune du Peuple* mais aussi *Le Mirabeau*, créé en décembre 1867 et affilié à l'A.I.T. en mai 1868, l'éphémère *Peper en Zout* de Bruges, *De Werker* d'Anvers et *Le Devoir* de Liège. Il dresse ensuite la liste des « officieux », tels que la doctrinale mais proudhonienne *Liberté* à côté d'hebdomadaires satiriques révolutionnaires comme *La Cigale* ou *L'Espiègle*. Plusieurs titres, la plupart quotidiens à bas prix dont *Les Nouvelles du Jour* du pionnier Louis Seghers, sont considérés quant à eux comme « assez favorables », malgré leur appartenance à la « démocratie bourgeoise ».[431]

Or les internationalistes ne peuvent admettre la diversité des supports de la publicité socialiste que dans la mesure où elle sert *la propagande* avec discipline et rigueur doctrinale. Aussi se distancient-ils rapidement de la presse hebdomadaire satirique « officieuse ». Jusqu'à exclure un membre de la section belge comme Pierre Vésinier, mécanicien de formation, en raison de l'esprit critique des articles qu'il publie dans *L'Espiègle* et dans *La Cigale*. Il a *informé* ses lecteurs- en sa qualité de journaliste- du fait que « plusieurs membres de l'Internationale ont hésité… à tenir le Congrès (de l'A.I.T.) à Bruxelles reculant devant le Don Quichotte Bara, ministre de la Justice », caricature à l'appui.

Mais Vésinier a commis l'erreur de ne pas avertir au préalable les membres de la section belge de sa décision. Celle-ci a cependant pour conséquence de « faire savoir à la bourgeoisie et aux gouvernements », c'est-à-dire aux ennemis, une hésitation, presque une faiblesse des dirigeants du mouvement, préjudiciable à la cause. Au nom de la *propagande*, son devoir de militant aurait dû primer sur son droit de publiciste. Sa divulgation de *l'information* est en l'occurrence condamnée par la section belge et par le bureau central de Londres. Les rédacteurs de *La Tribune* estiment même ne pas devoir mentionner l'opprobre jeté sur le rédacteur, « par tactique pour ne pas mettre le Pouvoir au courant de nos querelles ».[432]

---

[431] (Entre 16 et 30 août 1868), César De Paepe à Johann Philip Becker, DEVREESE D.E., *op.cit.*, p.69-72.

[432] Notamment, Bruxelles, le 23 juin 1868, Charles Maetens, César De Paepe, Pierre Roelants et Bonami Delesalle à Alexandre Besson et Londres, 24-06 1868, Pierre Vésinier à la Section bruxelloise de

Le Mirabeau, à la périodicité d'abord mensuelle et puis hebdomadaire à bimensuelle, est en revanche *ouvriériste*. A l'image des Francs ouvriers, l'association qui le crée à Verviers en décembre 1867 et comme le confirmeront ses devises successives- « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et « nous voulons exercer nos droits »-. La publication rencontre un succès qui dépasse sa ville d'origine, même si des rapports de police attestent d'une implantation presque nulle à Liège et à Huy. Frédéric Joseph Thiry, ouvrier autoproclamé professeur d'économie politique et sociale, imprime à l'association et à son périodique, une ligne de conduite à son tour sans équivoque. Selon lui, « quand on parle au peuple, il faut lui tenir un langage qu'il puisse comprendre ». « Or », ajoute-t-il, « moi, je suis un enfant du peuple. Je parle comme lui et je suis sûr qu'il me comprendra ».

La politique de bas prix bas du *Mirabeau* qui fixe l'abonnement annuel à 3,50 francs, contre 5 francs pour *De Werker* et 4 pour *L'Internationale*, conforte encore l'idée d'un choix éditorial attentif à la constitution de nombreuses sections de l'A.I.T (surtout entre mai 1868 et décembre 1869). Ces nouveaux affiliés laissent même présager la formation d'un *lectorat ouvrier conscientisé*.[433] Ainsi dénombre-t-on à cette époque

1 355 adhérents dans la région liégeoise. Environ 4 000 à Verviers et, sans doute, entre 6 à 10 000 à travers le pays dont la majorité en Wallonie.[434] On trouve aussi des indices de ce développement dans les instances du mouvement. Par exemple, 47 ouvriers figurent parmi les 56 membres de la délégation belge au Congrès international de Bruxelles de 1868.

L'élément bourgeois ou de *culture bourgeoise assimilée* (comme dans le cas des ouvriers instruits), conserve une emprise manifeste dans les journaux, outils de la *propagande*. Ceux-ci exigent, en effet, une formulation la plus respectueuse possible des *règles* de la culture écrite. Sous peine de déconsidération voire de discrédit auprès de ses propres troupes et plus encore de l'adversaire.

---

l'A.I.T. et Bruxelles, 26-10 1868, La Section bruxelloise au Conseil général de l'A.I.T., DEVREESE D.E., *op. cit.*, n°26 et 27, 48, p.52 à 56, p. 83 à 93-94 pour dernière lettre citée et Bruxelles, 19-12 1868, Alphonse Vandenhoutent à Marie Bernard, DEVREESE D.E., *op. cit.*, n°52, p. 102-105.

[433] PIRARD Th., *Le mouvement ouvrier verviétois et Le Mirabeau au temps de la 1ère Internationale, 1867-1874*, Mémoire, Histoire (dir. : R. Aubert), UCL, Louvain, 1971, p. 153 pour la citation.

[434] A.G.R., tribunal correctionnel de Bruxelles, 703, Liège, 8-01 1869, Extrait d'une lettre de Herman à Robin, WOUTERS H., *Documenten betreffende de Geschiedenis der arbeidersbeweging (1866-1880), op. cit.*, vol. 1, n°207, p.155-156 et 7-02 1869, Extrait d'un rapport confidentiel, A.G.R., *idem*, , vol.1, n°225, p.169; OUKHOW C., *op.cit.*, p. XV et LEBOUTTE R., PUISSANT J., SCUTO D., *Un siècle d'histoire industrielle.*, *op. cit.*, p. 86 et suivantes.

Ce dont se plaint Alfred Herman à Louis Bertrand, l'ancien ouvrier sculpteur à l'ex-ouvrier marbrier, tous deux devenus journalistes, « trop d'injures grossières » que « trop souvent hélas ! nos journaux socialistes prennent pour de la rigueur et de la fermeté de principe » parsèment les articles de confrères au style et à l'esprit mal dégrossis…[435]

Divergences des doctrines, convergences des réseaux

Les partisans d'un mouvement à caractère ouvrier et les tenants de l'alliance avec la bourgeoisie, qu'ils viennent de l'une comme de l'autre sphère, entretiennent entre eux des relations suivies. Particulièrement à Bruxelles où les seconds dominent les premiers. Et, malgré de réelles divergences idéologiques exprimées dans les colonnes de leurs journaux, ils constituent un milieu dont la virulence des invectives ne contredit en rien l'intrication foncière.

Ainsi Léon Fontaine, fils de notaire inscrit un moment à l'Université libre de Bruxelles avant de devenir directeur et rédacteur de *La Liberté* version socialiste et proudhonienne, passe cependant pour le premier belge à avoir pris contact, dès 1865, avec le Conseil général de l'A.I.T., à dominante marxiste.[436]

Quant à l'imprimeur Désiré Brismée, dont on a observé le rôle fondateur dans les sociétés rationalistes des années 1850 qu'il marque de ses convictions mutualistes et proudhoniennes, il développe un réseau encore renforcé par le jeu des alliances matrimoniales. Il a effectivement pour gendres deux des personnalités centrales du socialisme belge, Eugène Hins et surtout César De Paepe. Brismée, fils d'un marchand de charbon, mis en apprentissage dans l'atelier typographique de Nicolas Coulon, débute dans l'imprimerie Voglet dont il épouse la veuve de 20 ans son aînée. Devenu maître-imprimeur, il édite *Le National* de Louis Labarre à la place duquel il effectue une peine de prison pour avoir refusé de le désigner nommément comme l'auteur d'un article incriminé par la justice. Dans *La Tribune du peuple* dont il assure par ailleurs l'impression, il tient, avec les autres membres de la société Le Peuple, un discours toujours plus opposé aux révolutionnaires Coulon et Pellering bientôt isolés.

Dès 1867, cependant, la périodicité mensuelle de la publication, par ailleurs confrontée

[435] LIEBMAN M., *Les socialistes belges. 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, Editions Vie ouvrière, 1979, p. 35 et I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°254, Liège, 11-07 1884, A. Herman à L. Bertrand.

à de graves ennuis financiers, rend sa propagande presque inopérante. Lorsque le journal cesse de paraître, en janvier 1869, *L'Internationale* le remplace, en qualité de nouvel organe officiel de l'A.I.T dont l'antenne belge est réorganisée. Elle est désormais dirigée par un Conseil général des sections belges qui joue le rôle centralisateur jadis dévolu à la Fédération de Bruxelles. Ainsi écrit son biographe, Brismée, confirmé dans ses tâches d'imprimeur, joue-t-il un rôle essentiel dans l'A.I.T. A la fois membre dudit Conseil, « correspondant pour le Borinage, beau-père du principal théoricien de l'A.I.T en Belgique (De Paepe), correspondant pour l'étranger et de Hins, secrétaire général du conseil général belge, il est aussi l'un des principaux propagandistes...dans les bassins industriels de Wallonie ».

A travers lui, c'est toute la tendance du Peuple, réformiste et favorable à l'alliance avec la bourgeoisie, qui s'impose dans la section belge du mouvement. De surcroît, en plus d'imprimer les outils de la propagande de l'extrême-gauche, il les finance souvent pour une part non négligeable. On sait notamment que *La Tribune du Peuple* lui doit de l'argent alors que *L'Internationale* « lui est redevable de 1 700 francs or ». [437] Les différends qui opposent, comme les appelle De Paepe, les rédacteurs « petits bourgeois » de *La Liberté*, anticléricaux et défenseurs de la propriété individuelle, aux collectivistes de *L'Internationale* n'empêchent pas Eugène Hins d'exercer la fonction de secrétaire de rédaction de *L'Internationale*.

Autour de 1870 il importe en effet avant tout, dans un effort commun, *d'éduquer* les ouvriers, afin de les amener à une conscientisation militante. Et ces rédacteurs, pour beaucoup de *culture bourgeoise (écrite)* de réfléchir aux moyens adéquats de *propagation* des doctrines socialistes autant par les journaux que par la prise de parole. C'est Eugène Hins, fils d'instituteur, docteur en philosophie et lettres et l'un des instigateurs de la seconde *Liberté* proudhonienne de 1867, qui récite les fables de La Fontaine aux ouvriers de Verviers en octobre 1868. Il en a adapté la morale à la situation sociale du jour. Il manie également un style plus enlevé dans ses articles destinés au public cultivé de *La Liberté* que dans ceux de *L'Internationale*.[438]

---

[436] DEVREESE D.E., *op. cit.*, p. 1 et sur Fontaine (1834-1895) BARTIER J., « Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérale universelle de la démocratie », *Risorgimento*, t. 1, p. 3-23, 1969 et t. 1, p. 3-14, 1971.

[437] PUISSANT J., « Désiré, Jean, François Brismée » (1822-1888), *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier, op. cit.*, p. 213-217, p. 215 et 217 pour les citations.

[438] Bruxelles, 13-11 1869, César De Paepe à K. Marx, DEVREESE D.E., *op. cit.*, n°102, p. 197-199 ; HINS E., « Souvenirs d'antan : La Liberté », *Journal de Charleroi*, 7-07 1907, p. 1 dans MAYNE M., *Eugène Hins (1839-1923), op. cit.*, t.1, p. 100 -01 et p. 115-117.

Préoccupations nationales et causes de l'Internationale

Délégué par le conseil général de l'A.I.T. à Seraing et à Frameries pour rendre compte des massacres perpétrés par la troupe à la suite de grèves en avril 1869, Hins est arrêté et subit, avec les autres membres du Conseil (dont son beau-père), une incarcération d'un mois aux Petits Carmes. Ils sont accusés d'association de malfaiteurs et de provocation à l'arrêt du travail. Rien de moins. Comme jadis Tedesco, ils sont *sanctionnés* pour s'être mis concrètement au service du *peuple*, loin des *spéculations*. Pendant la détention, la femme de Hins, Jeanne Brismée, enceinte de 8 mois et de santé fragile, décède. L'intervention d'Altmeyer auprès du procureur général pour obtenir la libération du prisonnier n'a pas abouti.

Intimement brisé, Hins l'est également du point de vue professionnel. Ses démêlés avec la justice lui interdisent désormais d'exercer ses qualités de précepteur dans les maisons de la bourgeoisie aisée de la capitale, activité dont il tirait l'essentiel de ses revenus. Les faits dont on l'accuse reposent pourtant sur des accusations largement non fondées. Mais elles sont typiques des réactions du pouvoir censitaire en temps de crise sociale.

En août 1870, Hins s'exile à Paris. Il y rencontre celle qui sera sa deuxième femme et avec laquelle, en février de l'année suivante, il regagne la Belgique à pied. Les animateurs de *La Liberté* lui confient le poste de secrétaire de rédaction de leur publication qu'ils ont rendue quotidienne en avril 1871, afin de mieux suivre l'évolution de la situation politique en France. Alors que la semaine sanglante de mai a mis brutalement fin à la Commune, la périodicité du journal redevient hebdomadaire dès novembre, ce qui a pour effet de réduire le traitement de Hins à 50 francs par mois. La somme est insuffisante pour subvenir aux besoins d'une famille élargie par la venue au monde de jumelles. Sans ressources, le ménage part pour la Russie, pays d'origine de l'épouse.

Dès lors, les rédacteurs *intellectuels* de *La Liberté*, jamais inquiétés par les autorités soulignons-le, se cantonnent à un rôle de relais dans la sphère bourgeoise. Notamment pour démentir Barthélemy Dumortier qui, à la tribune de la Chambre, estimait que « la presse belge avait été unanime à flétrir les excès des Communards ». Ils avaient aussitôt rétorqué aux propos du représentant du *peuple* par la publication d'une liste de

16 feuilles sympathisantes.[439] En réalité, avec la répression qui s'abat à travers l'Europe sur les Communards et leurs soutiens internationalistes, il ne subsiste à Bruxelles en 1871 que deux titres socialistes, *L'Internationale* et *La Liberté*. Les derniers représentants de la petite presse hebdomadaire satirique et révolutionnaire ont disparu aussi, laminés par les succès de leurs équivalents quotidiens.[440] Le conseil général de l'A.I.T. quitte pour sa part le vieux continent en 1872 pour se replier sur New York dans un contexte de divisions internes au mouvement qui ajoutent encore au marasme.

Ainsi *La Liberté*, ce « journal ami, rédigé par des membres de l'Internationale » aurait pu devenir, en mars 1872, l'unique organe officiel de l'A.I.T. en Belgique, mais le Conseil fédéral préfère repousser le projet. Parce que, justifie De Paepe, les idées « mutuellistes, anti-communistes » de la rédaction s'opposent à celles qui « règnent généralement dans les Sections belges », c'est-à-dire wallonnes. L'élément « petit-bourgeois » maintient cependant une influence idéologique qui s'exprime lors du Congrès de La Haye tenu la même année, lorsque la délégation belge se joint à la motion de minorité des « petits pays » (Espagne, Hollande, Suisse jurassienne) rejetant l'idée « autoritaire » marxiste qui érige le conseil général de l'Internationale en centre de décision doté des pleins pouvoirs.[441]

En juin 1873, *La Liberté*, qui « a absorbé 27 000 francs depuis sa création », cesse de paraître et devant la déliquescence de l'extrême-gauche, ses rédacteurs gagnent provisoirement l'aile progressiste de l'Association libérale. Dans une situation encore plus médiocre, *L'Internationale*, également endettée aurait tiré à quelque 1 000 exemplaires pour à peine 400 abonnés. Elle apparaît selon certains observateurs (parfois de parti pris…marxiste) comme une « inepte publication qui n'a aucune raison d'être et ne répond à aucun besoin ». En décembre, le journal disparaît à son tour peu avant le Conseil général belge d'un mouvement moribond.[442]

Louis Bertrand explique l'échec de l'organe internationaliste, et avec lui celui de la presse socialiste des années 1870, par la cherté des abonnements. Il met également en

---

[439] LORY J., *Panorama de la presse belge en 1870-1871*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 32, 1963, p. 38, La déclaration est prononcée en mai 1871.
[440] BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, t.2, p. 76-77.
[441] Bruxelles, 16-03 1872, César De Paepe à Charles Rochat, DEVREESE D.E., *op. cit.*, n°188, p. 371-373 et OUKHOW C.,*op.cit.*, p. IL.
[442] Bruxelles, 26-05 1872, Edouard Glaser de Willebrod à K. Marx, DEVREESE D.E., *op. cit.*, n° 195, p. 384-387. Il est question de 1 800 francs de dettes en mai 1872 pour *L'Internationale*.

avant l'illettrisme qui, rappelle-t-il, touche encore vers 1875, 60 à 65 % des Belges et particulièrement les classes populaires. Enfin, il stigmatise les choix éditoriaux des animateurs de *L'Internationale* qui ont privilégié la politique étrangère à la une. Or, assène le *pragmatique* meneur, « pour un Marollien c'était de l'hébreu ».[443]

Le conseil général de l'A.I.T. assure cependant avoir voulu créer une presse *adaptée* à l'opinion ouvrière contre l'avis général de l'époque, « insulte aux hommes intelligents », selon lequel les journaux auraient reflété « l'opinion publique ».[444] Juste analyse de théoriciens dont les intellects très structurés ont, en pratique, néanmoins surestimé les capacités d'analyse du nouveau lectorat populaire. Comme ils ont sous-estimé l'importance fondamentale que ce dernier accordait aux débats politiques *nationaux* sur lesquels il attendait que les organes socialistes se prononcent. Qu'exprime d'autre, en matière d'action politique, le Congrès belge de l'AIT ? Sorte d'embryon de parti *national*, il « ne reconnaît en aucune façon le nouveau Conseil général de New-York qui (lui) a été imposé au Congrès de La Haye» et procède « immédiatement à l'organisation d'un pacte fédératif et autonome entre toutes les fédérations régionales qui voudront y contribuer » ?[445]

Certes il maintient la publication d'un organe officiel des sections belges du mouvement. Il s'agit en l'occurrence du *Mirabeau*, secondé, à partir de janvier 1876, du *Werker*, pour sa part adressé aux sections flamandes à peine organisées. En 1875, ce premier hebdomadaire socialiste de langue flamande fondé en 1868, revendique 2 000 abonnements.[446]

***La Voix du peuple, organe doctrinal en quête d'un public populaire : la question du* langage**

Le sel de la propagande est désormais ailleurs, il faut le répandre sur d'autres terrains. Les rédacteurs socialistes ont, en substance, la tâche double de s'immerger dans l'étude de la « science sociale » avant de la restituer aux lecteurs, sous la forme d'une *culture socialiste*. Celle-ci devra être en un sens *belgicisée* sans belgicisme et attractive, différente d'un simple décalque des référents bourgeois. Egalement différenciée de la supposée *culture populaire* véhiculée par les journaux à deux

[443] BERTRAND L., *Souvenirs, op. cit.*, t.1, p.117.
[444] BAUTIER R., CAZENAVE E., *Les origines d'une conception moderne de la communication : gouverner l'opinion au XIXe siècle*, Grenoble, PUG, 2000, p.68.
[445] *10ème Congrès belge* (25-26 12 1872), OUKHOW C., *op.cit.*, p.320.

centimes. La question du juste langage sur le bon ton est plus que jamais au centre des préoccupations dans les milieux de la presse d'opinion socialiste. Deux personnalités vont y apporter les premiers éléments de réponses, réellement suivis d'effets *concrets*. Le « bourgeois » César De Paepe, d'abord, opère sur le plan théorique, une synthèse œcuménique entre les différents apports des penseurs socialistes du siècle avant d'y ajouter des réflexions personnelles de haute volée. Son adhésion progressive aux idées de Marx (auquel il écrit dès 1869 qu'il se « déproudhonise » ajoutant- flagorneur auprès du maître-, « à vrai dire, je ne suis plus proudhonien du tout »), ne lui fait pas renier pour autant d'anciennes influences utopistes. Telles celles du philosophe Colins dont il disserte avec Agathon de Potter, dépositaire d'une pensée rationaliste à l'élaboration de laquelle Louis, son père, a contribué dans les années 1840.[447] L'ouvrier Louis Bertrand ensuite, dans le domaine de la *praxis*, s'engage dans la gestion et la rédaction d'un organe, fidèle à cette pensée socialiste mais *lisible*. Autrement dit, *compréhensible* pour un large public populaire, sans céder pour autant aux formulations romantiques dépourvues de portée *pédagogique*. Comme celles d'un Joseph Demoulin qui considère, en poète, que l'attachement au collectivisme se justifie parce que « le sol est à tous, comme aux oiseaux l'air ».[448]

Jeune homme de 22 ans, Bertrand avoue la difficulté de la mission. Surtout explique-t-il « quant (sic)...on n'a reçu qu'une instruction primaire- négligée- et que l'on est forcé de travailler 12 heures par jour, on a peu le temps d'étudier et de penser ; ce qui est cause que bien souvent, quand on se permet de faire quelque chose, on éprouve quelques difficultés de bien faire suivre les idées que l'on désire émettre, et que souvent aussi on manque de clarté dans les locutions ».[449]

Pourtant, comme plusieurs autres ouvriers et artisans conscientisés qui bientôt tireront

---

[446] DE WEERDT D., *De Belgische socialistische arbeidersbeweging op zoek naar een eigen vorm 1872-1880*, Anvers, Stichting Camille Huysmans, 1972, p. 138-139.

[447] AGR., Fonds Raffin Tholiard, *op. cit.*, n°896. L. Bertrand à A. De Potter, ensemble de 34 pièces entre 1873 et 1906 ; TURENHOUDT E.V., *Un philosophe au pouvoir, op. cit.*, p. 236 et suivantes. Les thèses de Colins se fondent sur la raison. Lui-même n'était ni radical ni royaliste, pas non plus conservateur et opposé aux révolutionnaires. En un mot, rénovateur et spiritualiste, il est donc opposé à l'athéisme et au marxisme ; et Fonds Raffin Tholiard n°1032 ; Bruxelles, 27-03 1874, C. De Paepe à A. De Potter. Ensemble de 24 lettres entre 1866 et 1888. En 1876, De Paepe reconnaît aussi les influences de Saint-Simon, Fourier, Auguste Comte, surtout celle de Marx, Lasalle, de Mill et du russe Tchernychewsky et Bruxelles, 13-11 1869, César De Paepe à K. Marx, DEVREESE D.E., *op. cit.*, n°102, p. 197-199. Dans PEIREN L., *César De Paepe. De l'utopie à la réalité*, Bruxelles, Fédération des mutualités socialistes du Brabant, 1990 : l'auteur montre le rôle *fédérateur* du médecin au sein du socialisme réformiste belge et son action en qualité d'unique théoricien du mouvement belge.

[448] AGR., Fonds Raffin Tholiard, *op.cit.*, n°1028, Liège, 3-02 1878, J. Demoulin à A. De Potter.

[449] AGR., Fonds Raffin Tholiard, *op.cit.*, n°896, Bruxelles, 9-01 1878, L. Bertrand à A. De Potter.

leurs revenus du journalisme, il va parfaire sa formation avec acharnement grâce à la lecture et aux cours du soir. Il suit ceux organisés par la ville de Bruxelles dans les salles de l'Université libre de la rue des Sols, en compagnie de César De Paepe- à l'occasion lui-même conférencier- et, quelques années plus tard, aux côtés d'un étudiant appelé à un bel avenir, Emile Vandervelde.[450] Il s'instruit aussi grâce aux cycles de conférence de la Chambre du travail, première tentative de fédération des associations ouvrières de Bruxelles que Bertrand contribue à fonder en janvier 1875. Il aide à répandre de la sorte, parmi les premiers militants de la petite industrie urbaine, des notions de sciences sociales et d'économie.

Ainsi crée-t-il *La Voix de l'ouvrier* en mai 1878 sur la base d'un capital dérisoire, constitué de la rétribution (340 marks) d'un article qu'il a pu faire insérer dans la revue socialiste allemande *Die Zukunft*, grâce à l'entremise de César De Paepe qui y collabore. En la circonstance, le docteur joue à nouveau le rôle de *père spirituel* pour l'ouvrier Bertrand. Il l'aide aussi, « à l'œil », dans la rédaction du journal en écrivant une revue de la presse étrangère dont la bonne facture se ressent de sa connaissance de plusieurs langues. Ce rapport de maître « bourgeois » à élève « ouvrier » explique largement le soutien de Bertrand aux alliances avec les éléments éclairés de la sphère libérale. Quant à lui, il rédige seul au moins les $^{2}/_{3}$ de la feuille, en plus, il recueille les abonnements et assure pour partie la diffusion des 1 000 exemplaires du tirage au terme, rappelons-le, de « douze heures d'atelier ». Ce surcroît de travail bénévole l'amène souvent à déposer la plume après minuit voire à une heure du matin.

Il apparaît, dans ces conditions de disponibilité, que seule la périodicité hebdomadaire est envisageable. Dès lors comment *La Voix de l'ouvrier* aurait-elle pu concurrencer la presse quotidienne commerciale à bas prix ? Et ce malgré l'instauration en sa faveur d'un *denier de la propagande*, en qualité d'organe officiel de la Chambre du travail et puis de celui de l'éphémère Parti socialiste brabançon.[451]

A l'aube des années 1880, alors que les associations socialistes se structurent peu à peu en mutuelles et en coopératives et cherchent à se regrouper en un parti national, les tirages de la presse du mouvement, toutefois en hausse relative, se maintiennent à des niveaux modestes. En 1878, *Le Mirabeau*, qui a atteint 6 000 exemplaires, en affiche

[450] Archives de l'Académie royale de Belgique, Dossiers personnels, 11 507 H. Denis, Tapuscrit corrigé par Emile Vandervelde, auteur de la notice, p.2.
[451] VAN DEN DUNGEN P., *La foi du marbrier, op. cit.* p. 34 et suivantes.

désormais 2 800 dont 1 500 abonnés. *De Werker*, à cette date le seul « organe socialiste qui, en Belgique, ait jamais (gagné de l'argent)», prétend à un tirage de 6 000 unités parmi lesquelles 2 350 abonnés dont 800 aux Pays-Bas et même 100 en Amérique.[452]

La convergence nécessaire entre sphère ouvrière et sphère libérale

Ces chiffres restent étriqués comparés à ceux de la presse bourgeoise commerciale. Le denier de la propagande, nourri des souscriptions en dizaines ou en centaines de francs des associations locales et régionales, ne parvient pas à suppléer le manque à gagner engendré par la rareté des annonceurs. Ainsi, malgré la constitution d'un petit groupe de rédacteurs instruits issus de la sphère ouvrière dont- la correspondance de Bertrand l'atteste- le style s'affirme tant du point de vue de la syntaxe, de la grammaire que de l'orthographe, les animateurs de la presse socialiste ne peuvent faire l'impasse sur les talents et l'entregent de l'élément bourgeois.

Il en va de même au sein du parti. La tendance favorable à l'action politique en liaison avec les progressistes, surtout représentée dans les villes flamandes et à Bruxelles, impose peu à peu ses vues aux « anarchistes » et aux « révolutionnaires », plus nombreux et répartis essentiellement en Wallonie. L'évolution des positions de l'équipe du *Mirabeau* atteste de ce repositionnement. Ouverte à la participation à la vie politique au plus tard au début de l'année 1877, elle s'affilie, en 1879, au Parti socialiste belge, autre émanation des réformistes.[453]

Les associations rationalistes elles-mêmes, où se fréquentent progressistes et socialistes, redynamisent les *convergences* passées, en créant en 1874 une Fédération des sociétés rationalistes. Notons que cette association apparaît au terme de l'expérience *internationaliste* et *ouvriériste* (deux points de divergence majeurs avec les progressistes). Ces sociétés de libre-pensée forment aussi, pour une bonne part, le lectorat *éclairé* des feuilles ouvrières. Dès lors, comme l'a montré Allan Kittel, il apparaît en définitive qu'elles assurent au « mouvement socialiste, un développement, un moyen de survivre aux périodes de crises et de désagrégation », comme lors des

---

[452] n°1458, ministère des Affaires étrangères, 21-03 1878, le ministre des Affaires étrangères à un ambassadeur à Bruxelles, 186, WOUTERS H., *op. cit.*, vol.3, p.1221-1223, 1971. Le Ministre, qui cite ces chiffres, ne donne pas ses sources. Il les a sans doute obtenus auprès de l'administration des postes. et DE WEERDT D., *De Belgische socialistische, op. cit.*, p. 138-139, utilise à son tour la référence.

[453] VAN DEN DUNGEN P., *La foi du marbrier. op. cit.*, p.34 et suivantes ; voir le tome 1 de BERTRAND L., *Souvenirs, op. cit.*, et PIRARD Th., *op.cit.*, p. 119 et suivantes ; JORIS F., *La presse verviétoise de 1850 à 1914, op.cit.*, p. 128 et suivantes.

répressions qui ont suivi 1848 et la chute de la Commune, au début des années 1870.[454] Cette mouvance de libres-penseurs représente, à la fin du 19ème siècle, quelque 16 000 familles à travers le pays, regroupées au sein d'un ensemble de cercles toutefois avant tout implantés (entre 1880 et 1900) dans les provinces du Hainaut (50, 3 %), du Brabant (16,3 %) et de Liège (16, 1 %).[455]Le volontarisme des libres-penseurs ne peut éviter à *La Voix de l'ouvrier* de périr sous les dettes en 1881.[456]

Les échanges de vues lors des réunions amènent désormais des conversions d'éléments bourgeois avancés à la militance socialiste. Le témoignage du médecin Modeste Terwagne est éclairant à cet égard. Entré dès 14 ans dans la section dinantaise de la Libre Pensée, il y a assisté à des conférences de César De Paepe qui ont effectivement contribué à emporter sa propre adhésion au mouvement. Ces associations ont joué un rôle important dans la propagation du socialisme. L'exemple du parcours de Jules Bufquin des Essarts, directeur du *Journal de Charleroi* et libéral progressiste à l'origine de la constitution de 25 cercles de la Libre pensée dans le Hainaut, est également signifiant sur ce point. Comme le patron de presse l'explique dans les colonnes de son journal, il perçoit le socialisme à l'image d'une *application pratique* du rationalisme. C'est-à-dire en bourgeois, ancien du collège de Charleville où il a côtoyé Arthur Rimbaud (qui fut accueilli dans les bureaux du quotidien familial lors de sa fugue de 1870). En notable local ensuite, membre de la Chambre d'Industrie et de commerce, délégué du Conseil général d'agriculture et directeur du *Moniteur industriel de Charleroi* fondé par son père.[457]

Lorsqu'il accède à la présidence de la Fédération rationaliste du bassin en 1882, Bufquin favorise le courant socialiste de façon indéniable en nommant des anciens membres de l'A.I.T. à la tête des groupes locaux. Il va sans dire qu'il contribue également à sa diffusion par le biais du *Journal de Charleroi*. Dans le même temps, il évolue au sein d'un mouvement libre-penseur qui, de l'aveu même de De Paepe qui y a

---

[454] KITTEL A. H. « Le rôle de l'anticléricalisme », *op. cit.*, p.636.
[455] WITTE E., « De Belgische vrijdenkersorganisaties (1854-1914) », *Tijdschrift voor de studie van de verlichting*, n°2, 1977, p. 127-286, p. 127 et p. 153.
[456] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°224, Genève, 25 mars 1878, A.M. Guenin (?) à L. Bertrand et n°31, Paris, 21-01 1880, G. Bazin à L. Bertrand : L'Affranchissement, Les Solidaires, les Libres penseurs sont cités comme groupes de lecteurs potentiels de la presse socialiste.
[457] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°387, Bruxelles, 19-07 1909, M. Terwagne à L.Bertrand ; MORELLI A., « Libre-pensée et socialisme dans *Le Journal de Charleroi* », dans MIROIR A. (dir.), *Laïcité et classes sociales, 1789-1945*, en hommage a John Bartier, Bruxelles, Espace de Libertés, 1992, p.67-79 et DELVAUX L., *Jules Bufquin des Essarts 1849-1914*, Mémoire, Histoire, (dir.: J. Puissant), Bruxelles, ULB, 2 vol., 1989-1990.

adhéré, se revendique en 1885 encore de l'héritage du philosophe Colins. Et celui-ci côtoie les enseignements des écoles matérialiste de Marx et utopiste de Comte, et même les thèses de Krause, un métaphysicien allemand théiste et spiritualiste (et de son disciple Tiberghien, professeur à l'Université libre de Bruxelles).[458]

Bufquin lui-même ne gagne les rangs du *parti* socialiste qu'en 1890, année où il abandonne l'Association libérale pour accéder au poste de représentant belge du Conseil général de la Fédération internationale des Libres penseurs. En 1913, dans le *Liber memorialis* des fêtes du cinquantenaire de la fondation de la Libre pensée de Bruxelles, il montre toutefois la pérennité de son attachement rationaliste, lorsqu'il affirme que la libre-pensée se trouve *à l'origine* de la démocratie et du socialisme.[459]

Dès lors, le point de *convergence* entre les deux sphères que la *libre-pensée* incarne, consolidé à partir de 1884 avec l'arrivée aux affaires du nouveau parti catholique pour un long règne sans partage de 30 ans, ne doit pas cacher les *divergences* socioculturelles et idéologiques à la gauche de la Gauche. Au sein de celle-ci, des membres avouent des préférences plus ou moins fortes pour des modes de pensée et d'action progressistes *ou* socialistes. Cette dualité d'une mouvance à l'occasion rivale se retrouve sur le terrain.

Lorsque le Parlement- où seuls des deux bords les progressistes peuvent siéger- accorde, par le vote de la loi des capacitaires (1883), le droit de suffrage aux élections communales pour les hommes âgés d'au moins 25 ans, les socialistes repoussent ce qu'ils appellent une demi-mesure. Et de fait, par cette concession qui ne modifie pas la Constitution, l'écrasante majorité des représentants du *peuple* a montré son attachement au cens qui est inscrit dans la loi fondamentale. Elle a rappelé aussi qu'elle jugeait sans défaut un système politique ayant exclu du suffrage universel environ *95 %* de la population. A Bruxelles, les socialistes soutiennent pourtant la réforme que les progressistes ont votée. Principalement sous la pression d'une partie

---

[458] AGR., Fonds Raffin Tholiard, *op. cit.*, n°1032, Saint Gilles, 29-07 1885, C. De Paepe à A. De Potter. Sur la pensée de Krause voir DALED P. F., *Spiritualisme et matérialisme*, *op. cit.*, p. 62-63. C'est le philosophe allemand H. Ahrens (1808-1874), nommé en 1834 à l'ULB, qui y introduit le *krausisme*. Il a lui-même suivi les enseignements de son compatriote. Système *panenthéiste* basé sur *l'harmonisme*, le krausisme est profondément spiritualiste.

[459] Cité dans GROESSENS B. « L'influence de la libre-pensée dans l'idéologie scolaire du socialisme belge (fin 19e- début 20e), « Vrijzinnigheid en sociale emancipatie », n°spécial *Brood & Rozen, Tijdschrift voor de Geschiedenis van Sociale Bewegingen*, n° 2, 06 1998, p. 31-45, p. 32. Dans le même numéro Kaat Wils (« 'Ons evangelie is een kolossale bibliotheek'. De Belgische vrijdenkersbeweging en het positivisme », p. 47-65), propose une réflexion intéressante sur la « morale » positiviste.

du prolétariat urbain à qui elle s'applique, «soit *ex officio*...pour les dirigeants d'associations ouvrières et les diplômés, soit après examen ...pour les autres ». S'ils avaient repoussé la réformette, ils auraient couru le risque que ces premiers capacitaires au sein de la sphère ouvrière rejoignent les libéraux avancés.[460]

Le National : manifestation ultime de l'extrême-gauche rationaliste ?

L'équipe du *National*, fondé en 1884, apparaît comme une illustration de ce milieu imbriqué, composé d'ouvriers instruits, de petits bourgeois et de bourgeois universitaires. L'historiographie contemporaine a d'ailleurs catégoriser ce quotidien comme un « links-liberale krant », en raison d'un contenu progressiste, soit républicain, anticlérical et peu tourné vers les revendications sociales. C'est-à-dire *rationaliste*, ajoutons-nous.[461]

De fait la rédaction se compose de socialistes convaincus mais libres-penseurs « ulbistes », comme César De Paepe ou Guillaume De Greef, et de progressistes venus de la rédaction de l'hebdomadaire liégeois *Le Wallon*, tel Achille Chainaye, plus tard directeur du quotidien *La Réforme*.[462] Quant au rédacteur en chef, Jules Wilmart, né à Jambes, il relève d'une bourgeoisie en quelque sorte surqualifiée. Docteur en droit et en philosophie et lettres de universités de Liège, de Gand et de Bruxelles, inscrit une année à l'université d'Edimbourg pour y étudier des notions de chimie et de chirurgie, cet helléniste, poète et auteur wallingant exerce le métier d'avocat et a professé à l'Université libre Bruxelles jusqu'en 1880. A cette date, il « a demandé à être rayé du programme à la suite de la nomination de Pergameni ».[463]

Gabriel Marchi, patron du *National*, est issu pour sa part d'une famille de notables corses qui a possédé pendant plusieurs générations l'unique journal de l'île, *Le Journal de la Corse*, dont ils doivent se défaire à la suite du décès prématuré du père de Gabriel

---

[460] VAN DEN DUNGEN P., *La foi du marbrier. op. cit.* p. 53 pour la citation et DELVAUX L., *Jules Bufquin, op. cit.*, p. 45-46.

[461] MOMMEN A, *De Belgische werklieden partij 1880-1914, ontstaan en ontwikkeling van het reformistich socialisme*, Gand, Masereel fonds, 1980, p.27 à 37.

[462] AGR., Fonds Raffin Tholiard, *op.cit.*, n°1032, Saint Gilles, 5-08 1885, C. De Paepe à A. De Potter. Pour De Paepe, *Le National* est « progressiste, avec des allures démocratiques, « ô la vilaine peste n'est-ce pas, mais hélas ! peste nécessaire », sous-entendu, avant le socialisme et le collectivisme.

[463] DELFOSSE Ch., « Jules Wilmart, rédacteur en chef du *National belge* », *Les Hommes du jour, Revue biographique des hommes de la politique, de la Science, des Arts et de la littérature etc.* (L. Bertrand, Ch. Delfosse éditeurs), n°46, 1884, p. 189-192 et BAETENS C., *Jules Wilmart (1848-1885)*, Travail inédit, 2ème candidature en Journalisme, Bruxelles, ULB, 1999-2000. La citation provient de VANDERKINDERE L., *1834-1884, l'Université de Bruxelles. Notices historiques*, Bruxelles, Weissenbruch, 1884, p. 215 et p. 185 : On ignore s'il s'agit de raisons scientifiques ou politiques qui ont conduit Wilmart à démissionner. Wilmart est docteur en Philosophie et Lettres de l'ULB (PGD, en 1873, titre de la thèse : La tragédie et le drame).

Marchi. Marchi, désormais orphelin, achève ses études à Paris. Entre 1871 et 1880, il occupe un emploi de fonctionnaire au ministère de l'Intérieur qui le conduit à séjourner à Bruxelles dans le cadre des fêtes du 50aire de l'indépendance nationale. Comme d'autres Français avant lui, il aurait alors décidé de demeurer dans la capitale belge pour tenter sa chance dans les affaires commerciales. On ignore tout de cette période de son existence, sauf qu'il rachète *Le National* en 1883, un journal fondé par Henri Boland et alors en difficultés financières. Il en fait un quotidien à un sou.[464]

Comme Wilmart, Marchi est un collectionneur de tableaux qui se passionne pour toutes les formes d'art. Il affiche un *esthétisme* qui le rapproche également de Célestin Demblon, un des Liégeois de l'équipe, cofondateur et ancien rédacteur en chef du *Wallon*. Pour sa part, Demblon est épris de littérature et s'est embarqué dans l'aventure du *National* sur l'insistance de Jean Volders. Pour ce faire, celui-ci a dû lui garantir qu'il aurait « encore le moyen de faire de la littérature ». Cet amour des lettres irrite d'ailleurs Volders pour qui admirer sans mesure « les Lemonnier, les Picard », les gloires d'un champ littéraire belge en voie d'émancipation, donne l'air de « l'imbécile devant son curé ». Ou, pire encore, celui de l'égaré « dans (s)on image d'art et d'esthétique » qui marche à l'aveugle « sans regarder et sans comprendre » dans une « solennelle et artistique bêtise ».

Le parcours de Demblon constitue une extrême de comportements assez répandus dans le chef de bourgeois intellectuels dont le goût de la culture- *bourgeoise*- suscite parfois l'exaspération voire la méfiance des militants de base. Instituteur de formation, Demblon est aussi l'auteur en 1883 d'une biographie consacrée à Joseph Demoulin, un socialiste exalté selon son cœur. Un homme dès lors à mille lieues des supposées mesquineries doctrinales des « petits-bourgeois » qui conduiront Demblon à rompre avec le P.O.B., en 1924, à la veille de sa mort, pour rallier le Parti communiste et la rédaction du *Drapeau rouge*. [465] Ces états d'âme touchent peu le marollien Volders,

---

[464] Marius., « Gabriel Marchi, directeur du journal Le National belge », *Les Hommes du jour, Revue biographique des hommes de la politique, de la Science, des Arts et de la littérature etc.* (L. Bertrand, Ch. Delfosse éditeurs), n° 43, p. 177-180 et BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, p. 647 et suivantes. Ces références parlent d'un rachat en 18884. Mais *Le National* fondé par Boland devient *Le National belge*, organe de la politique progressiste **le 14-02 1883**, d'après GRUMAN M., « Origines et naissance du parti Indépendant (1879-1884) », *Cahiers bruxellois*, t. 9, fasc. 2, 1964, p. 89-171, p. 143-144, qui a vérifié dans les collections des Archives de la Ville de Bruxelles et du Fonds Mertens.

[465] KUNEL M., *Un tribun. Célestin Demblon*. Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1964. Analyse de la correspondance entre Volders et Demblon p. 127-180 et DEMBLON C., *Joseph Demoulin, op.cit.*, 1883. Voir aussi COLIGNON A., « Célestin Demblon », *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut J. Destrée, 3 t., 2000-2001, t. 1, p. 456.

fils d'artisan menuisier à l'occasion cabaretier. Ayant fréquenté l'école jusqu'à 13 ans, il devient aide-instituteur, employé de banque et enfin embrasse le journalisme politique.

Dans un premier temps du moins, car, au cours du séjour d'un mois qu'il passe en prison à la suite d'un duel, Volders a découvert des lectures à son tour. Et, selon ses propres termes, elles l'ont « boulevers(ées) ». *Germinal* bien sûr mais encore *Au Bonheur des Dames*, *Pot-Bouille* du même Emile Zola et l'œuvre de Flaubert. Pourtant, lors de l'éloge funèbre qu'il lui dédiera, Emile Vandervelde, en bourgeois intellectuel et universitaire, ne pourra se départir d'une forme de *paternalisme* bienveillant. Il dira de celui dont De Paepe fut le « père de l'intelligence » que, « sous le frottis des acquisitions récentes, transparaissait la fruste écorce plébéienne. Qu'il était peuple, par l'éducation et par les opinions, peuple comme l'apôtre Jean, son patron, comme les volders, les foulons de nos vieilles communes, dont le sang avait passé dans ses veines ».[466]

Pour l'heure, au sein du *National,* les principales zones de *convergence* entre les deux sphères, *ouvrière* et *libérale*, vont à nouveau se situer sur deux points *politiques* du programme *rationaliste* : le suffrage universel et la défense de la République. Le quotidien publie en effet un Manifeste républicain, dû à la plume de Volders et signé par une centaine de militants présents dans l'estaminet du Cygne, lieu de réunion des associations ouvrières de la ville situé Grand-Place. Les mêmes organisent une manifestation en septembre 1884 que les autorités judiciaires perçoivent comme les prémices d'un complot républicain.

Marchi est d'ailleurs expulsé vers la France, sans autres preuves, dès le mois d'octobre. Wilmart doit bientôt veiller seul sur le quotidien que Volders quitte en novembre suivant dans le désir de fonder un *vrai* journal socialiste. Il n'aboutit pas dans son entreprise et regagne la rédaction du *National* en avril 1885. Il sera bientôt indispensable à la survie du journal puisque Wilmart, gravement malade depuis une année, décède en mai.[467]

---

[466] Voir ABS R., *Jean Volders 1855-1896*, Bruxelles, IEV, 1971. L'article de Emile Vandervelde provient également de cette étude, p. 33.

[467] ABS R., *Jean Volders, op. cit.* , p. 10-11 ; BERTRAND L., *Souvenirs op.cit.*, t.1, p. 238 et Bruxelles, 7-11 1884 J. Volders à C. Demblon dans KUNEL M., *Un tribun.*, *op. cit.*, p. 137.

Entre-temps, les 5 et 6 avril, les délégués de 59 organisations ouvrières, dont 25 bruxelloises et 13 gantoises, réunis au Cygne, ont décidé de fédérer en un *parti national* les différentes mutuelles, coopératives et autres associations de travailleurs. Ils veulent de la sorte constituer une sphère qui oeuvrerait à l'émancipation des prolétaires essentiellement *par eux-mêmes*.

Beaucoup se méfient désormais ouvertement de l'élément bourgeois, jugé conservateur, et « des avocats surtout », admet Bertrand pourtant favorable à l'alliance.[468] Pour Edouard Anseele et la majorité des délégués flamands, il faut désormais opérer seuls et qualifier le parti de *socialiste*. Dans l'esprit des porte-parole des groupes de la capitale, organisateurs de ce Congrès fondateur alors que « c'est un des leurs, Louis Bertrand, qui le préside », mieux vaut opter pour une dénomination moins idéologique qui n'exclurait pas d'office les bourgeois avancés. Ceux-ci demeurent selon eux des relais utiles dans l'action politique. Il ne faudrait pas non plus que cette appellation éloigne les classes populaires, les ouvriers agricoles et la petite bourgeoisie qui répugnent à adhérer au socialisme.

Au-delà du rappel d'une histoire balisée (souvent sous l'angle hagiographique, cependant), soulignons que ces partisans de la voie transactionnelle emportent finalement la mise. Il sera bel et bien question d'un Parti *ouvrier* belge (P.O.B.). Ils sont emmenés en ordre principal par Bertrand, De Paepe et Volders, pour la circonstance, délégué de la Ligue ouvrière de Bruxelles, mais aussi membre de l'Association générale ouvrière.

Représenté par d'autres membres, ce groupement, apparu dans la capitale dès 1858, conforte l'idée des liens avec la sphère libérale. Les ouvriers-artisans et les petits patrons qui le composent, à l'origine proches des Vlamingen vooruit, des Jeunes libéraux et, en 1885 encore, du parti libéral lui-même, veulent à tout prix instruire et « faire lire les ouvriers » selon la tradition *libérale* « d'émancipation de la classe ouvrière ».[469]

---

[468] BERTRAND L., *Souvenirs, op. cit.*, t.1, p.261 et suivantes. Voir surtout les analyses de LIEBMAN M., *Les socialistes belges, op. cit.*, p. 46 et suivantes.

[469] GUBIN E., MAHOUX J. P., PUISSANT J., « Question sociale et libéralisme. L'exemple de l'Association générale ouvrière (1858-1920) », *Huldeboek Prof.Dr. Marcel Bots. Een bundel historische en wijsgerige opstellen*, VERHULST A. et PAREYN L. (dir.), Gand, Archives libérales, 1995, p. 152 pour la citation.

La position occupée par le trio démontre l'emprise bruxelloise (et francophone) sur le mouvement. Elle illustre également l'influence d'un courant de pensée, minoritaire mais agissant, dont les qualifications et les connaissances supérieures à la moyenne des militants d'extrême-gauche permettent de détenir la haute main sur la *publicité* officielle favorable à leurs vues.

A la fin du mois d'octobre 1885, alors que *Le National*, quotidien *progressiste* et soutien de l'A.G.O., affiche 2 000 francs de déficit, c'est cependant au départ de sa rédaction que De Paepe, Volders, Bertrand comptent allumer le fanal « de la démocratie sociale et ouvrière ». Leur projet est alors soutenu par les Gantois Anseele et Van Beveren et même par les Verriers de Charleroi. Tous imaginent de fusionner dans la publication divers titres bruxellois locaux, à l'image de *La Voix de l'ouvrier*, deuxième version que Bertrand dirige depuis le 31-08 1884. Celle-ci était jusque là l'organe du Parti socialiste belge (P.S.B.), ancêtre du P.O.B.

De leur côté, les ouvriers du Nord du pays conservent une presse d'expression flamande homologuée avec *De Werker* à Anvers et, à partir de 1884, *Vooruit* à Gand, fondé par Anseele. Dès lors on peut supposer que si le projet de refonte du *National* avait abouti, le principal organe officiel du P.O.B. aurait été la continuation d'un titre d'opinion progressiste.[470] En définitive, *Le National* disparaît dans les dettes, en novembre 1885. Quant au premier numéro d'un quotidien entièrement dédié au P.O.B., il sort des presses le 13 décembre suivant. Il porte un titre phare, emblématique de ce que tout le mouvement socialiste veut atteindre et convaincre : *Le Peuple.*

Un binôme complémentaire siège à la tête d'une équipe rédactionnelle qui apparaît comme une combinaison entre anciens de *La Voix de l'ouvrier* et du *National.* Il s'agit de Jean Volders, rédacteur d'extraction petite-bourgeoise et tribun charismatique aux côtés de Louis Bertrand, ouvrier marbrier de formation, administrateur avisé et pragmatique. Selon l'angle *prosopographique*, ce sont deux contemporains nés respectivement en 1855 et en 1856.

Ils veillent sur une phalange de journalistes parmi lesquels domine, pour la première fois, *l'élément populaire* et *urbain*. Une génération née autour de 1855 qui, par le biais des structures du parti et notamment de ses journaux, investit la *sphère ouvrière* dont elle contribue largement à l'autonomisation par rapport aux référents de la culture et

[470] AMSAB, Archives C. De Paepe, n°145, 25-10 1885, C. De Paepe à G. De Greef.

des pratiques bourgeoises. Cependant- et ceci est fondamental- elle a assimilé l'essentiel des *valeurs* de cette culture, voire ses modes de vie. [471] Tel le typographe Gustave Defnet, né en 1858 à Namur. Il a quitté l'école à 14 ans pour entrer en apprentissage dans les ateliers de *L'Opinion libérale* avant d'améliorer ses connaissances lacunaires grâce à des cours du soir. Parcours semblable à celui de son confrère Antoine Delporte, né en 1855 et intégré dans la rédaction du quotidien en 1894.

Parce qu'ils sont encore rares parmi les ouvriers à disposer de telles qualifications, ceux-là doivent dès lors cumuler, en plus de leur fonction de publiciste, les postes à responsabilités dans les associations du parti, et l'action politique, en tant que conseillers communaux et bientôt comme représentants du peuple. Enfin, l'itinéraire semé d'embûches qui a été le leur, en raison même d'un engagement qui les a rendus suspects aux patrons et en conséquence les a souvent privés de travail, ajoute au sentiment de respect que suscite leur carrière dans les milieux socialistes.

Ainsi Defnet a connu le chômage et la misère. Il a été contraint de s'exiler à Lille où il a participé à la fondation d'une société typographique avant de trouver un emploi à Paris. Lorsqu'il revient au pays, en 1882, il est effectivement *enrichi* d'une rude expérience. Il a aussi noué des contacts avec des membres d'associations ouvrières françaises.[472]

Das Kapital...

Lors de sa fondation à Bruxelles, le 1er mars 1886, la Société coopérative *Le Peuple* dispose d'un capital de 4 000 francs composé d'actions nominatives de 10 francs chacune. La somme se révèle rapidement insuffisante. Elle doit être portée, dès janvier 1892, à 50 000 francs, dont 45 000 avancés par la même personne, bienfaiteur sans lequel la recapitalisation se serait révélée impossible. L'argent est investi au sein de la

---

[471] VAN DEN DUNGEN P., *La foi du marbrier*, *op. cit.*, 2000, p. 63 et suivantes ; PUISSANT J., « Louis Philippe Bertrand », *Dictionnaire des militants, op.cit.*, t.1, p. 115-120 ; Sur les débuts du *Peuple*, voir notamment : BERTRAND L., *Souvenirs, op.cit.*, t..1, p.266-267 et ABS R., *Jean Volders 1855-1896*, Bruxelles, IEV, 1971 ; Voir aussi *Nonante ans à la Une, Le Peuple 1885-1975*, Bruxelles, imp. La Concorde, 1975 et *Le Peuple Numéros jubilaires*, 13-12 1925 ; 15-16-12 1935, «Notre 70ème anniversaire », 9 et 17 décembre 1955 et 13 et 14-12 1975. Enfin, OUKHOW, M., « De pers 1875-1885», *De Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, J. Dhondt (dir.), Anvers, 1960-1967, p. 335-343.

[472] « Gustave Defnet, membre de la Chambre des Représentants » *Les Hommes du jour, Revue biographique hebdomadaire*, (Ch. Delfosse dir., Ed. Maheu administrateur), n° 12, 1895-1897 et FICHEFET J., « Gustave Defnet », *Biographie nationale, op.cit.*, t. 33, col. 224-227.

Société coopérative de La presse socialiste.[473] Dans le même élan, en 1891, à la date symbolique du 13 décembre, les gestionnaires du *Peuple*- et Bertrand le premier- lancent *L'Echo du peuple*. Quotidien à 2 centimes, il est le diminutif de l'édition de référence du *Peuple*, dont le prix fixé à 5 centimes le numéro est jugé trop élevé par de nombreux ouvriers. Ainsi le manque d'argent taraude-t-il toute l'histoire de la presse socialiste. Tant du côté du lectorat, souvent démuni et de ce fait peu enclin à acheter un *quotidien* qui ne relève pas du bien de première nécessité, que du côté des animateurs de journaux, toujours en quête de fonds et de donateurs.

Le dévouement des convaincus n'est pourtant jamais pris en défaut. C'est Victor Considérant qui a acheté, à la veille de sa mort en 1892, pour 60 francs d'actions de la Société coopérative La Presse socialiste et proposé aux gestionnaires du quotidien de lui envoyer *L'Echo du peuple* en échange du prix de son abonnement au *Peuple*. Afin que « le mouvement » retire un petit bénéfice de l'opération.[474] Malgré la générosité de la démarche, une saine gestion exige d'autres types d'appuis.

Lors du Congrès de Louvain de 1890, le prélèvement du *denier de la propagande* est appliqué à tous les organismes du parti, spécialement aux coopératives, aux groupes (au nombre d'environ 400 vers 1895) et, par la suite, aux communes sous administration socialiste. L'importance des sommes à consacrer à la presse varie selon les époques. De façon générale, les autorités du P.O.B. tablent sur « un tantième » % des bénéfices de leurs sociétés. La Maison du Peuple de Bruxelles, par exemple, souscrit 600 francs par mois en faveur de l'organe officiel entre 1885 et 1891. *Vooruit* de Gand, pour sa part, reçoit en une année 5 000 francs de sa coopérative en plus de 6 000 francs du Denier de la propagande.

Outre qu'elles sont les principaux financiers des journaux socialistes, et du *Peuple* en particulier, les coopératives assument la part essentielle des investissements indispensables au développement de leur presse. A telle enseigne qu'en 1894, La Maison du Peuple et Le Progrès de Jolimont, interviennent à concurrence de 30 000 francs, payés sur deux années, dans l'achat d'une rotative qui en vaut...32 000. [475] Cet

[473] AMSAB, (NISG), Belgische socialistische archieven in de Russische Federatie, 18/I, 152. Notities van Bertrand et BERTRAND L., *Souvenirs*, *op. cit.*, t.1, p.333-334. Il s'agit de Victor Burton de Ciney, ami intime de Louis Bertrand. Une étude s'imposerait sur ce personnage « capital ».

[474] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°91, Laon (Aisne), 12-05 1892, V. Considérant à L. Bertrand et n°92, Laon, 29-10 1892, les mêmes.

[475] Compte rendu du *13ème Congrès annuel du POB, Vooruit à Gand, 18 et 19 avril 1897*, Bruxelles, Vve Brismée, 1897, p.81.

effort du mouvement coopératif, désigné à juste titre par les contemporains comme la « vache à lait » du parti, n'est pas fourni équitablement entre les régions. En dehors de Jolimont, les entreprises wallonnes et spécialement liégeoises (moins structurées cependant) rechignent à contribuer à l'essor d'un journal dont elles estiment le propos *centralisateur*, c'est-à-dire excessivement bruxellois. Et de fait la direction du *Peuple* et de son diminutif siège dans la capitale, telle une instance *jacobine* qui dicte les thèmes à aborder dans ses colonnes et sélectionne les collaborations et les correspondances à travers le pays. [476]

Le Conseil général- où figurent plusieurs des animateurs du *Peuple*- privilégie également l'existence d'une seule publication par régime linguistique. Il déplore d'ailleurs la fondation du *Suffrage universel* de Defuisseaux, qui s'oppose de surcroît à la ligne politique du parti. Parce qu'il « n'aurait pas fallu songer à créer un second journal socialiste de langue française alors que l'ancien, qui lutte et combat depuis plus de 6 ans (en 1892) n'a pas encore son existence assurée ».[477]

Comment être un patron de presse de gauche ? Principes doctrinaux et pratiques commerciales

Les hommes du P.O.B. souhaitent en définitive développer un type *d'organe officiel* indépendant des contingences commerciales et de leurs modes d'exploitation. Ils vont jusqu'à imaginer- comme jadis les rédacteurs du *Débat social*- la suppression des annonces et de la réclame dans le cas où le Denier de la propagande suffirait à pourvoir aux coûts de fonctionnement. Dans le contexte précédemment évoqué de l'accroissement spectaculaire des activités industrielles et financières, cette optique *principielle*, qui est étrangère aux pratiques régissant le libéralisme économique, relève de l'utopie. Les *gestionnaires* des journaux socialistes, eux, le savent. Car, en plus d'une capitalisation médiocre, en règle générale, *Le Peuple* ne couvre pas ses frais, ou alors dans une mesure dérisoire (2, 88 francs de boni au 8-12 1894 ou 5 145 francs au terme du premier semestre 1895). Et ce surtout au regard d'investissements eux-mêmes en augmentation dans ce cadre d'expansion qui rend inéluctable la technicisation du métier de la presse en voie de massification. [478]

---

[476] *Compte rendu du 7ème Congrès annuel du POB tenu à Verviers, 28 et 29 juin*, Bruxelles, Maheu, 1891, p.26, 30 et 34-35.

[477] *Compte rendu du 8ème Congrès annuel tenu à Namur, 29 et 30 mai 1892*, Maheu, Bruxelles, 1892, p.17.

[478] AMSAB, (NISG), ...Procès verbaux de la Fédération bruxelloise Parti ouvrier et P.V. des Presses socialistes (1893-1895), 11-08 1894 et 8-12 1894 : à cette date, *Le Peuple* engrange en l'occurrence

Pertes et gains de la Presse socialiste entre 1892 et 1910 (en francs et en centimes[479]

ANNÉE	BÉNÉFICES	PERTES
1892		23 754,53
1893		21 429,34
1894	1 638,66	
1895	7 024,40	
1896	7 660,62	
1897		8 819
1898	5 613,11	
1899	1 976,81	
1900	1 814,64	
1901		17 016,24
1902	10 832,11	
1903	11 681,19	
1904	13 079,52	
1905		13 270,43
1906		10 119,30
1907		30 797,34
1908		10 472,52
1909		3 483,29
1910	4 532,44	

A l'analyse de 19 premières années d'exploitation du *Peuple*, selon des chiffres fournis par les gestionnaires du quotidien, les déficits (139 161,99 francs) l'emportent en effet sur les boni (65 853, 50) et engendrent une perte cumulée de 73 308,49 francs (ou 308 935 euros). La somme équivaut cependant à peine au 10ème des gains amassés en une année par *L'Etoile belge* à son zénith.

Or les moyens de résorber le déficit récurrent du *Peuple*, média qui constitue le principal support de *propagation écrite* de la doctrine socialiste, passent par le perfectionnement des procédés commerciaux qui touchent à la vente d'espaces publicitaires dans le corps du journal. Ainsi lorsque le quotidien insère les annonces d'établissements concurrents de la Maison du Peuple, il améliore sa situation financière et respecte *les lois* du marché. Il contrarie toutefois les intérêts de la coopérative pourtant son premier bailleur de fonds qui, dans le même temps, rechigne à alimenter financièrement un puits sans fond.[480]

Joseph Wauters, directeur du *Peuple* de 1910 à sa mort survenue en 1929, envisage

---

2, 18 francs par jour soit, en théorie, moins de 700 francs de bénéfices par an. A titre d'exemple, l'achat d'une presse mécanique- incontournable- revient à 23 500 francs.

[479] *Le Peuple* Numéros jubilaires, 13-12 1925.

[480] AMSAB, (NISG), ...Procès verbaux, 25-03 1895.

aussitôt la mise en place d'une réforme des *pratiques* de la presse socialiste. Il veut permettre au quotidien dont il a la charge de concurrencer les autres titres de la presse belge avec les mêmes armes de séduction publicitaire. Dès 1911, les administrateurs du *Peuple* enregistrent une hausse de 21 000 francs des recettes tirées des annonces. Ce qui leur permet de boucler l'année avec un léger bénéfice de 3 500 francs au lieu du déficit prévu estimé à plus de 17 000 francs. Wauters espère cependant aller plus loin, même si les militants doivent accepter « à contrecoeur » des « choses parfois discutables » sur le chapitre des *principes*. Car il faut « pouvoir améliorer le journal et augmenter sa force de pénétration, pouvoir disposer des ressources financières indispensables ». Et pour ce faire, malgré la hausse indéniable des ventes observée également depuis l'accession de Wauters à la tête du quotidien, il est devenu primordial d'exiger de « légères taxes fixes... au point de vue des communiqués et de la publicité ».

Pour Wauters, « les groupes usent et abusent » du procédé à titre *gratuit* dans *Le Peuple*, spécialement sur le chapitre« (d)es nécrologies, (d)es annonces de réunions (et des) avis divers », « alors qu'ils font des frais d'imprimés souvent exagérés et d'une utilité douteuse ». A cette condition, la presse socialiste entrera, selon lui, dans « une voie nouvelle ».

Bel euphémisme dont l'emploi, en plus d'illustrer dans une certaine mesure l'application des thèses énoncées par Girardin, traduit la concrétisation d'une *commercialisation* du contenu du journal dans les limites acceptées par la doctrine socialiste. Ce sera donc par le biais de la contribution financière réitérée des groupes et des coopératives. L'adaptation aux mœurs libérales du temps s'impose d'autant plus que les annonces gracieuses occupent un espace publicitaire qui pourrait être vendu. La croissance continue du nombre d'associations affiliées au P.O.B. risque de surcroît de transformer *l'organe* du parti en moniteur officiel et sans intérêt au goût des lecteurs. Après la guerre, hormis pendant l'expérience de gouvernement d'Union nationale où il occupe le poste de ministre de l'Industrie et du travail, Wauters poursuit une politique dynamique de développement des services du journal, d'achat d'un « outillage » moderne.

Il répond « aux besoins particuliers des régions »- pour contrecarrer les critiques quant au jacobinisme bruxellois- par le développement des éditions régionales. Enfin, il est à

l'origine de l'Eglantine « Maison nationale d'édition des socialistes ».[481]

Déontologie socialiste et affaires capitalistes

Les administrateurs de la coopérative des Presses socialistes exigent des corps de métiers avec lesquels ils traitent, imprimeurs compris, le respect des *principes*, et notamment l'emploi exclusif d'ouvriers syndiqués.[482] Les animateurs du *Peuple*, à l'instar des dirigeants des autres sociétés et entreprises du parti, s'imposent à leur tour une *éthique* dans les affaires. Ils tentent de garantir l'octroi de rémunérations dignes tant à leurs employés qu'à leurs journalistes. Jules Destrée, qui a les moyens d'en rire au sens propre comme au figuré, s'étonne cependant de ce que « le parti des travailleurs (où toute peine mérite salaire, cliché n°543...)... abuse volontiers et sans scrupule du travail intellectuel ». A telle enseigne que, dans les années 1890, des collaborateurs voire des rédacteurs débutants doivent se contenter de rémunérations inférieures à 60 francs par mois.[483]

Or les membres du conseil d'administration du quotidien imposent *l'exclusivité* à tous leurs employés (typographes comme journalistes). Parce qu'ils estiment incompatible de servir la presse d'extrême-gauche en même temps que le journalisme bourgeois, sévère concurrent de surcroît.[484] Selon la même logique lorsqu'un journaliste qui n'est « pas un homme du parti » propose sa collaboration au *Peuple*, il doit subir au préalable l'équivalent d'une enquête morale. Et, de préférence, renoncer lui aussi à ses engagements dans la presse libérale.

Tel Joe, Charles-Marie Flor O Squar, fils de Charles, dont la vie de Bohème suscite la méfiance des administrateurs du quotidien, malgré les conseils financièrement avisés que ce brisquard du journalisme commercial leur prodigue volontiers. A ses yeux, *Le Peuple* ferait bien de « publier dans le corps du journal des vignettes, comme le fait *Le*

---

[481] Les chiffres cités émanent des rapports de Wauters présentés dans les : *Compte rendu du 27ème Congrès du POB à la Maison du Peuple de Bruxelles*, 7-08-04 1912, Bruxelles, Vve Brismée, 1912, p. 26-31, *Compte rendu du 28ème Congrès, Maison du Peuple de Bruxelles, 23, 24 et 25 mars 1913*, Etablissements fédéraux d'imprimerie successeur Ad. Mertens, Bruxelles, 1913, p. 66-67.
Sur Joseph Wauters voir notamment : DENIS F. (dir.), *La noble vie de Joseph Wauters*, Bruxelles, l'Eglantine, 1929 surtout p. 108-109 et ABS R., *Joseph Wauters (1875-1929)*, Waremme, Comité organisateur du 100ème anniversaire de Joseph Wauters, 1975. Voir également DELSINNE L., « Joseph Wauters », *Biographie nationale, op. cit.*, t.33, 1965-1966, col. 730-737.

[482] AMSAB, (NISG), 18/I,81. Procès-verbaux de la Fédération bruxelloise Parti ouvrier et P.V. des Presses socialistes (1893-1895), 1-09 1895.

[483] ML 4297/122-185, Correspondance à Louis Piérard (1906-1950), n°146, s. d., J. Destrée à L. Piérard et AMSAB, (NISG), 18/I,81. P.V. des Presses socialistes (1893-1895).

[484] AMSAB, (NISG), 18/I,81, P.V. des Presses socialistes (1893-1895), ici 23-06 1894 .

Petit bleu afin d'attirer la classe ouvrière que (cela) intéresse beaucoup ».[485] En somme entrer dans la rédaction d'une publication d'opinion socialiste implique une force de conviction et des sacrifices pécuniaires, particulièrement chez les rédacteurs d'organes de province.

Au tournant du siècle dans une région comme le Borinage, les *journalistes-militants* d'origine ouvrière qui rédigent, seuls la plupart du temps, des feuilles hebdomadaires ou bimensuelles gagnent, en moyenne, 9 à 11 francs par semaine. Certains ont trouvé dans la presse un moyen de subsistance à la suite, par exemple, d'un accident du travail qui les a rendus inaptes à la reprise d'un métier manuel. D'autres considèrent le journalisme comme un emploi complémentaire à leur activité de syndicaliste, de coopérateur et de façon générale de *propagateur* des idées du mouvement.

En contrepartie d'un réel et peu rémunéré dévouement des rédacteurs, cette position offre cependant des avantages liés à la *médiatisation* personnelle que la publication leur procure. Au niveau local ou régional, ils peuvent en effet s'appuyer sur cette *publicité* pour accéder plus aisément à des fonctions politiques (bourgmestre, échevin) ou à des postes à responsabilité dans les associations et les sociétés du parti.[486]

Pour les « Bruxellois », journalistes ouvriers instruits et intellectuels, *Le Peuple* apparaît même comme une « antichambre du Parlement » selon l'heureuse expression de Franz Fischer qui est lui-même allé d'une chambre à l'autre. [487] L'interpénétration entre milieux journalistiques et politiques (ou si l'on veut le passage de la tribune de la presse à celle des représentants du peuple) s'observe aussi chez les catholiques et les libéraux. Mais dans une moindre mesure que dans le monde socialiste, où les principaux représentants à la Chambre étiquetés P.O.B. à partir de 1894 ont débuté dans le journalisme. C'est que les quotidiens du parti- et *Le Peuple* tout spécialement- constituent les seuls *relais médiatiques* favorables à leur message, partout ailleurs ignoré ou plus souvent décrié.[488] Nous y reviendrons.

---

[485] AMSAB, (NISG), 18/I 81, P.V. des Presses socialistes (1893-1895), ici 30-06 1894.
[486] Voir les biographies présentées dans PUISSANT J., « Les origines de la presse régionale socialiste dans le Borinage », *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, V, n°3-4, 1974, p. 493-546.
[487] FISCHER F., *Ecrit sur le sable. 50 ans de journalisme*, Bruxelles, Renaissance du livre, 1947, p.70.
[488] TACK R., « La section bruxelloise de l'A.G.P.B. », *La Presse. Livre commémoratif édité par la section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge à l'occasion de son LXe anniversaire (1888-1948)*, Bruxelles, Maison de la Presse, 1949, p.7-16.
Parmi 21 noms de membres de la section devenus hommes politiques au niveau national (pouvoir législatif et exécutif) on dénombre 8 socialistes. Or ceux-ci sont minoritaires dans l'association par rapport à leurs confrères libéraux et catholiques (Voir : Louis Bertrand, Louis de Brouckère, les frères

Entraves à la diffusion de la presse socialiste

C'est un socialiste, Louis Bertrand, qui, dès octobre 1885, crée Les Messageries de la Presse. Il fonde en l'occurrence un type de société de distribution qui envoie vers la province, les journaux de la capitale (y compris les titres libéraux et catholiques qui le souhaitent), de façon regroupée, afin d'abaisser les coûts des frais de port. Jusqu'alors inédit en Belgique, le système s'inspire des Messageries Hachette. [489] La propagation de *l'idéal socialiste* dans la démocratie bourgeoise libérale rencontre cependant des difficultés particulières.

Elle pâtit en effet de l'hostilité des gouvernants qui cherchent même à en entraver la marche. Surtout après les craintes suscitées lors de la création d'une structure politique solide (P.O.B.) et plus encore au terme des événements insurrectionnels de 1886, qui ont commotionné le pays. Soit, à nouveau, au moment où la *contestation sociopolitique* a quitté le domaine de la *spéculation intellectuelle* par le biais de journaux pour entrer dans l'*action directe* et à l'occasion violente.

Des empêchements officiels existaient bel et bien auparavant. Ainsi un ordre de service du département des Chemins de fer de l'Etat, en date du 24 juillet 1882, réaffirme-t-il l'interdiction de la vente dans les gares de la presse socialiste (quotidienne précise-t-on). Les articles 78 et 94 de la loi communale du 30-12 1887 autorisent pour leur part « l'élaboration d'un règlement communal ou d'une ordonnance du bourgmestre, au nom de la tranquillité et de la sûreté de l'ordre public, soumettant à une autorisation préalable la vente des journaux sur le territoire d'une commune ». La mesure signifie concrètement que tout maïeur ou tout conseil communal s'arroge le droit d'interdire la vente sur ses voies publiques de certains journaux dont ils auraient estimé les propos potentiellement séditieux. Cette décision, qui émane de l'autorité locale, suscite la réprobation du pouvoir central. En août 1891, le ministre catholique de l'Intérieur condamne les deux articles par une circulaire adressée aux gouverneurs de province, en raison du caractère *anticonstitutionnel* de l'autorisation préalable.

A l'évidence, l'ordre de service du collègue des Chemins de fer s'oppose également à la loi fondamentale. Par ailleurs, il faut souligner le maintien de ces interdictions illégales dans plusieurs communes. Et ce malgré un arrêté royal de 1892 qui a annulé

Wauters (Joseph et Arthur), Marius Renard, Jules Lekeu...). Mais d'autres encore ont suivi le même parcours : notamment Gustave Defnet et Antoine Delporte.

la délibération d'un conseil communal, et un arrêt de la cour de Cassation qui a confirmé l'incompétence de cette autorité en la matière. En 1908, l'Association de la presse belge parviendra à lever cette prohibition au nom de la liberté de la presse lorsque, en groupe professionnel et de pression, elle portera le débat devant la Chambre où elle disposera de relais agissants.[490]

Un public de « pauvres bougres » dont il faut* éduquer *l'opinion

Au-delà des méthodes classiques pour attirer le chaland, comme séduire « les femmes (des) lecteurs ouvriers » grâce à la publication « de quelque vieux roman populaire » qui provoque une « résurrection » des ventes, les animateurs de la presse socialiste se doivent avant tout d'élaborer une prose compréhensible par le plus grand nombre. Sans pour autant faire des concessions sur les exigences de forme et de fond de la *culture écrite*.[491]

Pour Joseph Wauters, il faut *communiquer* « avec simplicité et clarté ». Et « ne jamais perdre de vue que ce sont des ouvriers qui vous lisent, de « pauvres bougres » peu instruits, en quelque sorte effrayés par la culture écrite, perçue comme une *terra incognita*. Ce premier docteur en sciences physico-chimiques sorti de l'Université de Liège devenu professeur à l'Ecole de tannerie annexée à l'institution, sait de quoi il parle. Lui-même est fils de cultivateurs modestes.[492]

En somme le taux d'analphabétisme, même si le phénomène persiste davantage dans les milieux populaires, pose alors moins problème que l'appréhension par un lectorat populaire des *concepts* et des *référents* en usage dans les articles d'opinion et de doctrine. Entre 1866 et 1910 le pourcentage de *lettrés* (selon un belgicisme qui désigne les personnes sachant lire), déduction faite des enfants âgés de moins de 5 ans, passe en effet de 54.9 % à **83.22 %** de la population.[493]

Pour diffuser leur message, les publicistes d'extrême-gauche ont jusqu'alors surtout privilégié les *Catéchismes*, ouvrages didactiques dont la forme littéraire emprunte au christianisme. Ils ont aussi fait appel aux *chansons* et aux comptines, en wallon ou en

---

[489] BERTRAND L., *Souvenirs op.cit.*, t.1, p.270-273 et I.E.V., Correspondance Louis Bertrand, III/LB (suite), Bruxelles, 2-06 1886 Contrat de cession. Le prix global s'élève à 1 000 francs dont 500 francs payables à la cession.

[490] BEAURENT O., *Les Congrès de la presse belge, op.cit.*, p.83-88.

[491] I.E.V., Correspondance Louis Bertrand n°382, s.d., (avant 1887) s.l., A. Tabarant à L. Bertrand.

[492] DENIS F. (dir.), *La noble vie, op.cit.*, p. 113. Lettre de conseils donnés par Wauters au journaliste Anthony Vienne, alors débutant dans le métier.

flamand voire en français. Les gestionnaires de la presse socialiste quotidienne de la fin du siècle ne peuvent ignorer cet héritage, eux qui veulent atteindre *le peuple* afin de le conscientiser.

Il n'est désormais plus envisageable de s'adresser seulement, comme les pionniers du mouvement, à la bourgeoisie *spéculative*. Ainsi à Liège, lors de la parution du premier numéro du *Peuple,* la propagande commerciale se déroule-t-elle par l'entremise de crieurs de rue qui, en wallon et en chanson, font l'article de la nouvelle publication. Le parti également, à l'occasion des manifestations organisées dans les salles des fêtes des coopératives, maintient la tradition des hymnes politiques « de propagande » auxquels les militants préfèrent cependant les chansons divertissantes et grivoises. [494]

Sans vouloir diminuer l'importance des séances de lecture à haute voix, dans les estaminets ou les cuisines familiales, on peut parler d'engouement populaire pour les textes rimés, chantés ou récités. Seule une minorité d'entre eux sont à proprement parler politiques ou sociaux. La tradition de la publication d'hymnes est d'ailleurs attestée dans tous les journaux démocratiques. Quant au *Peuple*, il possède son chansonnier attitré (et célébré) en la personne de Charles Guillaume, beau-fils de César De Paepe, connu sous le pseudonyme de Jacques Gueux. Les archives révèlent également des créations « spontanées » de couplets, imprimés sur des feuilles vendues à la pièce, notamment « dans les corons lors de manifestations ».[495]

La hausse des chiffres de vente du *Peuple* révèle toutefois les limites de la pénétration de la doctrine dans l'esprit du lectorat populaire. C'est en effet *L'Echo du Peuple*, diminutif à bas prix, pauvre en articles réflexifs et riche en faits divers à la façon de la presse *commerciale* libérale, qui entre d'abord pour une large part dans cette augmentation cependant remarquable. Les tirages quotidiens (68 000 exemplaires en

---

[493] *Annuaire statistique de la Belgique*, Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, t.23, 1892, p. 68-69 ; t. 33, 1903, p.74-75 et *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo*, Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, t. 45, 1914, p.76-77. Dans le détail : 54.9 % en 1866, 70,45 en 1890, 77, 03 en 1900 et 83,22 en 1910.

[494] BERTRAND L., *Souvenirs op.cit.*, t.1, p. 267 et AMSAB, (NISG), 18/II Brieven van L. Bertrand, 177, Brieven van Brusselse coöperatieve « Maison du Peuple » over de activiteiten van de coöperatieve, 1911-1938, Bruxelles, 10-01 1938, A. Huyssens à L. Bertrand. C'est un directeur-gérant de la Maison du Peuple qui déclare à l'octogénaire Bertrand, désolé de ne plus entendre de chants politiques de propagande lors des fêtes et notamment lors de la Nouvelle année : « il est certain aussi que les danseuses eurent leur gros succès et que la partie artistique choisie d'heureuse façon dans les programmes de musique légère contribua largement à assurer le triomphe de la soirée ».

[495] PUISSANT J., « Chansons et problématiques sociales », *Histoire et méthode, IV, Acta historica bruxellensia (travaux de L'Institut d'histoire de l'Université libre de Bruxelles)*, Bruxelles, Ed. ULB, 1981, p. 473-502 et PUISSANT J., « La chanson sociale ou le pamphlet du pauvre », VAN DER

1898, 75 440 en 1902, 82 820 en 1904) annoncés par les administrateurs de l'organe officiel, désignent en effet les ventes cumulées d'exemplaires des deux titres. Il est question, pour *Le Peuple* pris isolément, de 4 651 et 7 550 exemplaires en 1894 et 1895 (contre 31 440 et 41 390 pour *L'Echo*), de 14 000 et 24 000 exemplaires en 1908, et 1909. Enfin de 40 000 et 70 000 exemplaires en 1910 et 1913, sous l'entreprenante direction de Joseph Wauters qui améliore la situation générale du journal (financière et en terme de ventes), toutefois au détriment de *L'Echo* dont baissent les tirages.

A cette date encore, selon Louis de Brouckère, directeur *doctrinal* du *Peuple* entre 1907 et 1910, à l'unisson des principaux responsables de la presse socialiste, si les « groupes (voulaient) s'occuper de distribuer les journaux comme les coopératives distribuent le pain, alors dans ce parti de 130 000 membres dont près de 100 000 d'expression française, (il y aurait) un journal qui tirera(it) non à 40 000 mais à 100 000 exemplaires ».[496]

De fait, peu avant 1914, les suffrages exprimés en faveur des candidats socialistes aux élections législatives indiquent que la sphère ouvrière pourrait procurer 4 à 5 fois plus de lecteurs à ses publications. Les voix socialistes exprimées en 1905 sont de l'ordre de 500 000, un chiffre qui représente entre 350 000 et 400 000 électeurs dans un système électoral où prévaut le vote plural. Il faut cependant considérer les tirages annoncés par les gestionnaires de presse comme des estimations grossies plutôt que comme des calculs précis et exacts. De surcroît, le raisonnement des dirigeants socialistes ne tient pas compte du fait que chaque exemplaire d'un quotidien est lu par au moins 3 personnes.

Sans doute leur analyse si critique se base-t-elle sur la situation bruxelloise. Dans le centre névralgique de la *publicité*, *Le Peuple* plafonne à 5 ou 6 000 exemplaires par jour en 1905, laminé par le pouvoir d'attraction des titres de la presse populaire libérale. Or Bertrand évalue le poids électoral du P.O.B. dans la capitale à 60 000 voix.[497]

BIBLIOTHECA · UNIVERSITAS BRUXELLENSIS

VORST P.(dir.), *100 ans de droit social belge, offerts à Louis Duchatelet*, Bruxelles, Bruylant, 1986, 171-185, p. 185. Voir aussi ARON P., *Les écrivains belges et le socialisme*, *op. cit*, p. 54-56.

[496] *Compte rendu du 11ème Congrès annuel du POB tenu à Anvers les 14 et 15 avril 1895* ; Vve Brismée, Bruxelles, 1895, p.31 ; *Compte rendu du 25ème Congrès annuel du POB, Maison du Peuple de Bruxelles, 6 et 7 février 1910*, Société coopérative Volksdrukkerij, Gand, 1910, p. 69 et Compte *rendu du 28ème Congrès, Maison du peuple de Bruxelles, 23, 24 et 25 mars 1913*, Etablissements fédéraux d'imprimerie successeur Ad. Mertens, Bruxelles, 1913, p.66.

[497] BERTRAND L., *Histoire de la démocratie*, *op.cit.*, t.2, p. 650-652.

Une presse de services (gratuits) : Servitudes ou asservissement ?

Aussi pour parvenir à leurs fins de conquête *exclusive* de l'opinion au sein de la sphère ouvrière désormais structurée en un mouvement associatif et politique, les meneurs du mouvement vont-il avoir recours à une *stratégie* étrangère à la logique commerciale et concurrentielle. Depuis le Congrès spécial de décembre 1889 une résolution subordonne en effet l'affiliation de nouveaux adhérents au P.O.B. à l'abonnement obligatoire à l'un des organes officiels du parti. Soit au *Peuple* et à *Vooruit*, qui fut (l'historiographie francophone le mentionne trop rarement) le premier parmi les « organes officiels du parti ». Mais aussi, au *Werker* anversois et, à partir de 1893, au *Laboureur*, destiné aux ouvriers agricoles.[498]

En 1894, la décision passe au rang d'article statutaire. Souvent réitérée et même étendue aux cabaretiers et aux boutiquiers « qui vivent de notre clientèle », ce mode de souscription n'est pas appliqué uniformément. En 1912, seuls 73 groupes sur les quelques centaines que compte le mouvement paient l'abonnement obligatoire. A la même époque, les administrateurs des presses socialistes estiment cependant à 12 000 le nombre total d'abonnements pris dans ces conditions. Le « système des abonnements collectifs » (par le biais des Ligues ouvrières entre autres) est plus répandu à la fin de la période envisagée parce qu'il emporte davantage les faveurs. Il explique dans une large mesure la soudaine hausse des ventes du *Peuple* à Bruxelles.[499]

Reste à jauger la pertinence de cette stratégie *a-commerciale*. Il faut également prendre en considération le fait que ce public *d'acheteurs-contraints* de papier imprimé ne forme pas nécessairement un *lectorat*. Si l'on se place du point de vue des gestionnaires de ces quotidiens érigés en *organes officiels* et obligatoires (ou presque), le nouveau statut exige une contrepartie contraignante. Il leur faut en effet rendre compte des activités du moindre club ou sous-groupe affilié au P.O.B. Et ce avec suffisamment de détails, sous peine de menaces de désabonnement voire, au niveau

---

[498] VERSTRAETEN, H., « Honderd jaar socialistische pers in België », *Vlaams marxistisch tijdschrift*, XIX, n°1, 03-1985, p. 60-74, p.61; Dossier presse socialiste. Note de documentation 79/NS9, R. Abs, *Ephémérides*, p.18. Voir aussi *Compte rendu du 9ème Congrè annuel du POB, Gand, 2 et 3 avril*, Bruxelles, Maheu, 1893, p. 43-44 et *Compte rendu du Congrès extraordinaire tenu à Bruxelles les 25 et 26 décembre 1893 et compte rendu du 10ème Congrès annuel à Quaregnon les 25 et 26 mars 1894*, Bruxelles, Vve D. Brismée, 1894, p.50.

[499] *Compte rendu du 14ème Congrès annuel du POB, Maison du Peuple de Verviers, 10 et 11 avril 1898*, Bruxelles, Vve Brismée, 1898, p.144, *Compte rendu du 27ème Congrès du POB à la Maison du Peuple de Bruxelles, 7-08-04 1912*, Bruxelles, Veuve Brismée, 1912, p.22 et *Compte rendu du 28ème Congrès, op.cit.*, p.66.

local, de création d'une feuille concurrente.[500] Les rédacteurs d'extrême-gauche parlent des « servitudes de la presse socialiste » que, semble-t-il, Wauters rendra monnayables à la façon d'espaces publicitaires à bas tarifs ou contre échange. Tel ce groupe de Leuze qui « avait demandé 1 000 numéros si l'on publiait le discours prononcé sur la tombe» d'un de ses dirigeants. Les insertions de ce genre risquent d'occuper en définitive l'entièreté des colonnes. Où traiter l'information entre la publication des séances du conseil général, des congrès politiques, de la commission syndicale, des centrales professionnelles, des fédérations d'arrondissement, des fédérations de syndicats, des organisations de jeunesse, des groupes de femmes et culturels, bientôt des centrales d'éducation…[501]

Or, comme le rappelle Bertrand, il faut présenter aux lecteurs un quotidien digne de l'intérêt général. C'est-à-dire, précisons-nous, un journal qui ne serait pas circonscrit à la *propagande interne* à la sphère ouvrière. Laquelle a en outre l'inconvénient d'éloigner les annonceurs déjà peu attirés par un public au faible pouvoir d'achat.[502] Comme les animateurs du *Peuple* ne veulent pas prêter le flanc à l'accusation de jacobinisme, ils optent néanmoins pour une voie médiane qui maintient l'insertion d'articles de correspondants locaux, dorénavant rapidement formés par des journalistes délégués sur le terrain, ou à l'aide de manuels didactiques. Ceux-ci insistent lourdement sur l'exigence de lisibilité du style et sur l'obligation de « faire court ».[503] Les rédacteurs bruxellois sont d'ailleurs habilités à élaguer voire à réécrire des textes issus de la plume « de travailleurs manuels, plus riches en dévouement et en enthousiasme qu'en orthographe ».[504]

Cet assujettissement relatif de la province envers la capitale connaît cependant des exceptions. Jean Roggeman, principal rédacteur du *Travail*, successeur du mensuel *Le Tisserand*, devenu hebdomadaire en 1902 et puis quotidien « syndical » en 1906, refuse l'affiliation au P.O.B. Il préfère concevoir un journal dont le contenu réponde aux attentes du lectorat ouvrier, soit où l'information (les nouvelles) se taille la part belle au détriment du compte rendu des activités du parti et des articles de doctrine. De fait, les ventes du *Travail* progressent de 2 000 exemplaires par jour en 1903 à près de

[500] AMSAB, (NISG), *op. cit.* : P. V. des Presses socialistes (1893-1895), ici 23-06 1894.
[501] WAUTERS A., *La presse et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, L'Eglantine, 9ème année, n°4, 1931, p.19.
[502] AMSAB, (NISG), P. V. des Presses socialistes (1893-1895), ici 26-01 1894.
[503] VIENNE A., *Les correspondants locaux de la presse socialiste, Quelques conseils*, Bruxelles, l'Eglantine, n°3, 1933.

6 000 en octobre 1904. Le journal atteint dès lors un tirage comparable à celui du *Peuple* dans l'agglomération bruxelloise à pareille époque et son importance, à l'échelle locale, voue à l'échec les deux tentatives d'implantation dans la région d'un organe socialiste officiel.[505]

Du côté flamand, les militants estiment que les gestionnaires du *Vooruit*, journal « gantois pour les neuf dixièmes de son contenu », ne remplissent pas leur mission de pendant néerlandophone du *Peuple*. Ils appellent de leurs vœux la création d'un quotidien conçu en ce sens et dès lors placé sous le contrôle du Conseil général. Edouard Anseele, fondateur et patron du titre, soutenu par le puissant groupe des « Gantois » reconnaît les pertes d'argent du *Vooruit* à Anvers mais les impute aux Anversois eux-mêmes. Ainsi *Vooruit* reçoit un subside annuel de 20 000 francs de sa coopérative quand celle d'Anvers lui en consacre 500 et vend son propre quotidien *De Werker*, qui « donne un déficit hebdomadaire de 30 francs», à 2 300 exemplaires dans la ville et ses alentours. « Avec une population beaucoup moindre à Gand », l'équipe d'Anseele écoule, quant à elle, 9 500 numéros du *Vooruit* chaque jour.[506]

Cet esprit de querelle n'est pas sans rappeler l'antique rivalité entre les cités flamandes dont l'expression, au sein du P.O.B avant 1914, a favorisé la prédominance *socioculturelle* du milieu bruxellois d'expression française, véhiculée par *Le Peuple*.

Etre* Le Peuple, *faire populaire

Comment être un organe doctrinal et répondre* aux goûts *du peuple ?

Au-delà des querelles de clocher, le problème de fond rencontré par les animateurs de la presse socialiste réside dans l'inadéquation entre leur exigence *d'éducation doctrinale* du peuple et les goûts des lecteurs issus de la sphère ouvrière.

Pour le même Jean Roggeman, ceux-là « syndiqués ou non… n'hésitent pas à sacrifier 5 centimes par jour pour faire vivre des journaux bourgeois, parce que ces journaux leur fournissent une pâtée d'information sur les faits du jour …les rumeurs (concernant) des personnes et des sociétés ». De ce constat né d'une expérience de terrain, le rédacteur en chef du *Travail* conçoit la nécessité de fonder un titre socialiste « qui leur procure ces satisfactions tout en défendant et en discutant leurs intérêts au

---

[504] FISCHER F., *Ecrit sur le sable, op. cit.*, p.31.

[505] JORIS F., *La presse verviétoise de 1850 à 1914, op.cit.*, p. 158-163.

[506] *Compte rendu du 27ème Congrès du POB à la Maison du Peuple de Bruxelles*, 7-08-04 1912, Bruxelles, Veuve Brismée, 1912, p.29-31 et 34-35.

lieu de les ignorer ou de les combattre ».[507] Le français de Jouvenel, auteur d'un manuel à succès sur le « journalisme en 20 leçons », résume la situation pour la France d'un trait aussi lapidaire qu'excessif à propos de *L'Humanité*, « lue surtout par des bourgeois car 9 socialistes sur 10 lisent le *Petit parisien* ».[508]

A Bruxelles, les ventes du *Peuple* restent également inférieures à celles des feuilles catholiques de la famille Jourdain ou des quotidiens flamands nés à la fin des années 1880. En somme à « een aantal burgelijke centenbladen» qui, loin des abstractions idéologiques, prennent en compte l'extension de l'embourgeoisement dans les classes d'origine populaire et la montée de l'individualisme. Des phénomènes, par ailleurs perçus (et vécus) par les animateurs de la petite presse quotidienne dès la fin des années 1860, et qui se manifestent dans les quotidiens qui ouvrent progressivement leurs colonnes à la sphère *privée* avec la création de rubriques divertissantes et de loisir. Certaines vont même bientôt être consacrées au bien-être des individus et à leur santé, selon un processus de « zelf-identificatie van het publiek » qui, à l'extrême fin de la période envisagée, n'échappe plus aux gestionnaires du *Peuple*.

En un sens, ils sont contraints par leurs confrères concurrents, de se préoccuper des desideratas d'un public davantage *consommateur* auquel il faut *plaire* avant de forger son opinion. Au sein d'un journal désormais souvent augmenté de 4 à 6 pages, Joseph Wauters veille à étoffer le magazine hebdomadaire littéraire et artistique. Il insère un bulletin « objectif de la Bourse et des Marchés, (une) rubrique des sports- dans une trop faible mesure admet-il. Dans l'après-guerre (mais il avait escompté les lancer avant 1914), il va envisager des rubriques consacrées « à la femme et à l'enfant » ou à l'éducation physique.[509]

En somme, l'action de Wauters tente à nouveau de corriger la *stratégie* de développement de la presse socialiste qui s'appuie trop strictement sur les structures du parti, à l'intérieur de la sphère ouvrière, comme en *vase clos*. Elle ne se soucie pas assez du versant *commercial* de l'activité journalistique, soit de la vente d'espaces

---

[507] *Le Travail*, 13-08 1904, p. 1 dans JORIS F., *La presse verviétoise de 1850 à 1914*, op. cit., p.22 et suivantes.

[508] DE JOUVENEL R., *Le Journalisme en vingt leçons*, Paris, Payot et cie, 1920, p.58.

[509] Pour l'ensemble du développement, la très bonne étude de VERSTRAETEN, H., «Honderd jaar socialistische pers in België », *Vlaams marxistisch tijdschrift*, XIX, n°1, 03 1985, p. 60-74, p.61 à 66 et p.73 pour les citations : **Traduction : « Un nombre de journaux bourgeois à bon marché « (presse populaire et commerciale) ; « Phénomène d'auto-identification dans le chef du public »** et *Compte rendu du 29ème Congrès annuel du POB tenu les 12-12-14 avril 1914*,à la Maison du Peuple de Bruxelles, Bruxelles, Imprimerie coopérative Lucifer, 1915, p.19.

publicitaires sous la forme d'annonces et de réclames. Elle souffre de ce fait d'un manque chronique de fonds et sous-estime de surcroît l'aspect *concurrentiel* avec la presse bourgeoise populaire. Or la teneur du contenu de celle-ci, axé sur le *fait*, en théorie objectif, et le divertissement suscite plus l'intérêt du lectorat en voie de massification que l'exposé de doctrines. Et malgré que ce débat se soit engagé dès la création du *Peuple* à la fin du 19ème siècle, la transformation de *l'organe officiel d'opinion et de combat* en un *quotidien d'information* s'achèvera seulement dans les années 1970. Au terme d'un processus inéluctable mais trop tard abouti.[510]

TABLEAU DES CHIFFRES DE VENTE DE LA PRESSE SOCIALISTE APRES 1914

	1920	1939	1958	1968	1980
Vooruit	**25 492**	**45 000**	**55 000**	**34 099**	**-**
Volksgazet	**27 100**	**13 000**	**114 380**	**82 201**	**-**
Le Peuple (+ Le Travail etc.)	**48 191**	**70 000**	**168 960**	**71 000**	**35 000**
La Wallonie	**25 867**	**20 000**	**55 000**	**50 000**	**39 000**
Journal de Charleroi (et L'Indépendance)	**30 000**	**70 000**	**79 000**	**70 000**	**35 000**

TABLEAU COMPARANT LE NOMBRE D'ELECTEURS ET LES VENTES DE JOURNAUX DE LA PRESSE SOCIALISTE [511]

	Electeurs socialistes	Journaux socialistes
1906	**350 à 400 000**	**120 000 (32%)**
1936	**800 000**	**250 000 (31%)**
1958	**1 897 646**	**472 340 (24.8%)**
1981	**1 509 641**	**164 253 (10.8%)**

Maintien des valeurs et des radicalités bourgeoises

Si les animateurs du *Peuple* usent de stratagèmes pour conquérir *concrètement* et *spécifiquement* la sphère ouvrière, les référents idéologiques et culturels dont ils se revendiquent puisent toujours aux sources des journaux « présocialistes censitaires », comme les appelle César De Paepe. Le journaliste dresse d'ailleurs un continuum d'intentions entre *Le Radical*, *Le Débat social*, *La Nation* et *Le National*, dont on a vu qu'il est le prédécesseur direct du *Peuple* et en partie rédigé par la même équipe rédactionnelle. Cette filiation idéologique de la « presse démocratique », où apparaissent les noms de Jottrand, Bartels et de de Potter, émane d'un homme

[510] DE SWAEF O., « La crise d'opinion et le socialisme », *Socialisme*, n°30, 11-1958, p. 622-630, p.628-629 et CORDIER E., *Le livre blanc de la presse socialiste*, (préface de E. Leburton), Bruxelles, E.Cordier édit., 1980, p.22.

d'influence au sein du mouvement. D'un théoricien de référence dans les milieux du socialisme international, publié dans des revues françaises, allemandes et hollandaises. D'un marxiste convaincu enfin, qui, sur le plan belge, se soucie toutefois avant tout *d'unir* toutes les bonnes volontés à l'extrême-gauche.[512]

Cette manière de généalogie, faite de rapprochements *a posteriori*, dont on trouve la trace jusque dans l'historiographie officielle du parti au 20ème siècle, a pu prêter à confusion. La ligne éditoriale austère et le contenu didactique presque lénifiant du *Peuple*, œuvre des « Bruxellois », ouvriers instruits et bourgeois intellectuels qui agissent avec l'*imprimatur* du Conseil général, a même déçu des militants.[513]

Ainsi, en Wallonie essentiellement, le courant à caractère *ouvriériste*, anarchisant et révolutionnaire, dont *Le Prolétaire* de Nicolas Coulon a été l'initiateur, rencontre un succès de masse parmi les travailleurs de la grande industrie. Ceux-ci, moins qualifiés que les ouvriers-artisans des centres urbains en voie d'embourgeoisement, souscrivent à des organes qui critiquent le centralisme du P.O.B. Ces *malcontents* trouvent à leur tour une *convergence* dans la sphère libérale. Et c'est, en l'occurrence, avec de jeunes bourgeois (certains censitaires), universitaires et fils de bonnes familles que les aspects petits bourgeois de l'action socialiste *réformiste* répugnent.

Il s'agit en ordre principal du Montois Alfred Defuisseaux. Né en 1843, il a pour père un avocat, franc-maçon et libéral, ayant racheté en 1848 une manufacture de porcelaines à Baudour. Defuisseaux passe pour l'une des figures de proue d'une contestation « à la mode de 1848 », adepte d'un socialisme *pour* le peuple qui joue avec habileté sur le « sentiment » des foules comme le décrit avec sévérité le rationnel Louis Bertrand.[514] Docteur en droit de l'ULB et puis avocat comme son père, Defuisseaux se veut avant tout démocrate républicain, partisan du suffrage universel et de l'instruction laïque et obligatoire.

Il a le soutien indéfectible de son frère Léon, pour sa part député libéral progressiste de Mons entre 1870 et 1881 qui est l'ami de Paul Janson depuis que celui-ci a brièvement été précepteur dans la demeure familiale. En mars 1886- avec l'appui du Conseil général du P.O.B.- Defuisseaux publie un *Catéchisme du Peuple* qui rencontre, dans un contexte social insurrectionnel, un succès sans précédent dans le monde de l'édition

---

[511] VERSTRAETEN, H., *op. cit.* p.73.
[512] DE PAEPE C., « La presse démocratique en Belgique », *Le National belge*, 8 -11 1885, p.1-2.
[513] PIERSON M-A., *Histoire du socialisme en Belgique* (préface de P. H. Spaak), Bruxelles, IEV, 1953.
[514] BERTRAND L., *Souvenirs op.cit.*, t.1, p.300 et suivantes.

belge. Selon des estimations, il en aurait écoulé 170 000 exemplaires en français et 60 000 en flamand. Dès juin, la Cour d'Assises du Brabant condamne à un an de prison ce grand bourgeois qui n'a pas attendu le prononcé du verdict pour prendre la poudre d'escampette. On dit qu'il aurait échappé aux forces de police au terme d'une course-poursuite à travers les rues de Bruxelles. Ces démêlés rocambolesques ajoutent d'ailleurs au prestige du publiciste qui, essentiellement dans le Borinage et dans le Hainaut, diffuse en moyenne 17 000 numéros par semaine de son hebdomadaire *En avant pour le Suffrage universel.*

Désormais qualifié par les dirigeants du P.O.B. de « millionnaire ambitieux, qui prend des thèses contraires aux intérêts du parti », le rebelle leur réciproque cette animosité. De son exil lillois, il publie un *Grand catéchisme du peuple* dont la réclame parle comme « d'une déclaration de guerre faite à tous les journaux canards réactionnaires belges » dont seuls sont exceptées *La Réforme* et *La Chronique*... Ces « grands journaux libéraux démocratiques de Bruxelles»... La justice belge condamne aussitôt Defuisseaux à 4 années de prison qui s'ajoutent à la première peine d'un an. Il ne peut dès lors plus compter sur l'imprimeur belge d'*En avant*, Maheu, que le tribunal vient de faire emprisonner 2 mois à défaut du « directeur politique » toujours en cavale. Profitant de cet empêchement momentané, les animateurs « bruxellois » de la presse socialiste proposent à Defuisseaux, la prise en charge de l'édition de son hebdomadaire. A leurs yeux compte seule la récupération des milliers de lecteurs wallons envoûtés par la prose de l'exilé.

Ainsi paraît le 2-01 1887, un numéro revisité par la prose des « endormeurs » de la capitale, « édulcoré » en un mot, qui conduit Defuisseaux, dès la semaine suivante à faire paraître une suite mieux sentie, sous le même titre, mais par le biais de presses lilloises. Il pose de ce fait un acte de *dissidence* envers le P.O.B qui l'exclut en février 1887. Notre homme affirme alors sa divergence en fondant l'éphémère mais tonitruant *Parti socialiste républicain.*[515]

[515] Pour l'ensemble de l'information : PUISSANT J., « Les origines de la presse régionale socialiste dans le Borinage », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, V, n°3-4, 1974, p. 493-546, p. 508 et surtout PUISSANT J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1982 (réimp. 1993), p. 211-220 et 230-300 (chapitres V et VI). L'auteur a eu accès aux archives de la famille Defuisseaux, jusqu'alors inédites. On notera que, dans son exil parisien, Defuisseaux séjourne chez Gabriel Marchi, l'ancien propriétaire du *National* alors adjoint au maire de la ville de Bondy.
Sur Defuisseaux voir également :PUISSANT J., « Famille Defuisseaux » dans *Dictionnaire des Patrons,op. cit.*, p. 165-166 ; DELATTRE A., *Alfred Defuisseaux. Un homme, une période*, Bruxelles,

Immédiatement, les dirigeants du P.O.B. lancent *L'Avant-Garde*, qui paraît de janvier 1887 à mai 1888 et s'impose face à *En avant*. L'hebdomadaire officiel a d'ailleurs sans scrupule repris le feuilleton de son rival. Favorable à la grève générale et à la rupture avec le Conseil général, Defuisseaux anime dès lors *Combat*, entre mars et mai. Il publie ensuite dans *La République belge*, un hebdomadaire particulièrement hostile à Léopold II, ouvert aux thèses radicales voire au nihilisme venu de Russie, mais éloigné des préoccupations ouvrières.

En héritier des *spéculateurs* de 1848, celui qui s'est rêvé président d'une République belge imposée en dernier recours par la France, envisage le socialisme comme une *possibilité théorique* à laquelle il n'a sans doute jamais songé à donner un caractère pratique.[516] Son parcours de possédant solidaire des *pauvres gens* et plus encore son style, lyrique et dru, à la flamboyante rhétorique révolutionnaire, ont su cependant conquérir l'admiration- souvent fervente- de milliers de travailleurs. La base militante de la grande industrie wallonne, qui sera bientôt nostalgique de cette manière *passionnée* de s'adresser à eux.

Ainsi, en 1892, moins de 60 exemplaires du *Peuple* et à peine 470 de *L'Echo* se vendent chaque jour dans le Borinage. Parce que ces publications à l'estampille officielle paraissent « bien pâle(s) et bien ennuyeu(ses) » à tous ceux habitués « à la prose enflammée et imagée d'Alfred Defuisseaux ». Des villages entiers ne lisent pas *Le Peuple* dans la région. Et ce jusque dans les premières années du 20ème siècle, époque où la presse socialiste réformiste, désormais mieux structurée, s'impose finalement au Sud du pays. Mais, des décennies après la mort du journaliste-publiciste, jusque dans les années 1970, des vieux militants ou leur descendance pouvaient encore réciter de mémoire des passages entiers du *Catéchisme*. « Souvent aux fêtes ou dans les réunions de famille, au milieu des couplets ».[517]

Selon Bertrand, les années 1900 closent cette « période romantique » du socialisme belge. Lui succède, ajoute-t-il, l'ère *réaliste*, celle des réalisations concrètes malgré l'organisation récurrente de grèves générales issues de la tradition anarchiste. Marcel Liebman a contesté l'affirmation. A ses yeux, ce genre de romantisme n'a jamais

---

Editions IEV (préface de Léo Collard), 1959.

[516] PUISSANT J., « Les origines », *op.cit.*, p. 504 et suivantes et PUISSANT J., *L'évolution, op.cit.*, p.261 et suivantes.

[517] PUISSANT J., « Les origines, *op.cit.*, p. 524 et 533 et PUISSANT J., *L'évolution...op.cit.*, p. 218.

existé au sein du mouvement.[518] On donnera raison au brillant politologue qui a étudié l'action du P.O.B. *stricto sensu*. Il est cependant évident que l'assertion de Bertrand se réfère aux origines *spéculatives* et libérales du mouvement et de sa presse dont César De Paepe, son maître spirituel, a pu établir la filiation directe avec le *Peuple*. Ainsi les bourgeois « romantiques », rationalistes, francs-maçons pour certains et républicains trouvent-ils au niveau local, avec la convergence entre Defuisseaux et la partie non embourgeoisée de la sphère ouvrière, une ultime et forte manifestation *autonome* des structures *normatives* des associations du parti. Et ce jusqu'aux élections législatives de 1894 qui marquent définitivement la victoire *politique* du P.O.B, désormais doté d'une représentation parlementaire.

C'est parce qu'il est resté avant tout libre-penseur, colinciste, *socialiste sentimental* en un mot, que Jules Bufquin des Essarts célèbre Defuisseaux dans le *Journal de Charleroi*. Certes, le patron de presse se montre favorable à plusieurs thèses défendues dans *Le Peuple* (comme la coopération), mais il s'oppose à la mainmise sur le mouvement des Bruxellois et des Flamands.[519]

L'usage du *style étincelant* fait d'ailleurs des émules jusque parmi les adversaires de Defuisseaux. Le genre est en effet porteur en termes de *propagande*. Ainsi les images violentes, à même de capter l'attention des foules, ne manquent-elles pas dans les discours d'Emile Vandervelde comme si, à défaut des promesses des grands soirs, le Patron voulait faire courir le grand frisson parmi des auditoires populaires emplis d'espérances. Et *Le Peuple* de reproduire dans ses colonnes ces harangues de meetings, à côté d'articles à la gloire du pragmatisme réformiste. En somme, une « gauche tempéramentale » d'extraction bourgeoise et de formation universitaire s'est intégrée au sein des plus importants rouages décisionnels du P.O.B. Dans un contexte d'autonomisation du champ littéraire belge, elle diffuse, dans les organes officiels du parti, une prose dont la radicalité va se redéployer sur des questions *culturelles*. [520]

---

[518] BERTRAND L., *Souvenirs, op.cit.*,t.2, p.96. A propos d'une étude du catholique Cyriel Van Overbergh, sur la grève générale de 1902 et LIEBMAN M., *op.cit.*, p. 137 et suivantes.
[519] DELVAUX L., *Jules Bufquin des Essarts, op.cit.*, p. 71 et p.89.
[520] LIEBMAN M., *Les socialistes belges, op.cit.*, p. 248. Par le qualificatif *tempéramental*, Liebman désigne en particulier Jules Destrée.

***Les exigences bourgeoises : du pain quotidien et un quotidien* spirituel *pour le* peuple**

A côté de l'exigence de l'émancipation *matérielle* des masses, ces journalistes-littérateurs *intellectuels* veulent en effet que « le peuple » communie avec les « grands génies qui ont illustré le monde », afin de « goûter (aux) beautés de l'art et de la littérature ». A l'aide d'un vocabulaire à l'occasion exalté, pétri de références messianiques, il est dès lors question de pain « spirituel » qui prépare la « libération » et le « salut » des populations. Le genre ne va pas sans rappeler une sorte de religion laïque basée sur l'évangile d'une *culture (écrite)* et *bourgeoise*, même dans sa rébellion.[521]

Après les élections de 1894, les rédacteurs du *Peuple*, où domine l'élément ouvrier instruit, appliquent un ordre de priorité d'insertion où le fait politique prime naturellement sur le culturel. Gustave Defnet peut ainsi refuser des articles de Célestin Demblon, au nom de représentants de la Presse socialiste qui attendent de la part de celui qui officie comme leur correspondant de Liège, des « appréciations sur le mouvement liégeois » plutôt que des considérations sur la vie artistique et littéraire de la ville.[522] Au-delà du caractère outrancier de la réponse du député Demblon, propre au personnage, il faut souligner la célébration à laquelle il se livre. Celle de « la littérature seule (qui) est (s)a gloire », sa « seule passion adorée » et vécue jusque dans ses discours au parlement qui relèvent, dit-il, de *l'art* « oratoire ». A ses yeux, les hommes politiques, même les plus éminents, sont rapidement oubliés à la différence de « Homère, Eschyle, Shakespeare ».

Minoritaire d'un point de vue *quantitatif* au sein du mouvement désormais clairement *ouvrier*, la frange lettrée maintient son influence *qualitative* sur le contenu de la *publicité* socialiste. A partir de 1894, elle bénéficie également de l'arrivée de brillants éléments (Emile Brunet, Max Hallet, Léon Furnémont...) qui ont rompu avec l'aile gauche de l'Association libérale pour trouver aussitôt place au sein de la direction et comme mandataires du P.O.B.[523] Le parcours de Jules Destrée éclaire le cheminement d'une bourgeoisie dont l'engagement sociopolitique voire économique dans le socialisme, pour entier qu'il soit, ne doit pas cacher l'existence d'une volonté de

---

[521] WAUTERS A., *La presse et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, L'Eglantine, 1931, p.29.
[522] Bruxelles, 30-05 1894, G. Defnet à C. Demblon et Liège, 28-06 1894, C. Demblon à G. Defnet dans KUNEL M., *Un tribun,.op. cit.*, p. 178-179.
[523] MOMMEN A, *De Belgische werklieden partij, op. cit.*, p.97.

distinguo culturel, parfois cultivée, avec le *populaire*. Jeune avocat libéral progressiste, Destrée fréquente le Cercle des étudiants progressistes avant 1885. Egalement membre de la Libre pensée et président de la jeune garde libérale de Marcinelle, en 1885, il a découvert la « misère » par le biais du Bureau des consultations gratuites de Charleroi. Il admet avoir dû extirper de son esprit les préjugés de sa classe sur les pauvres, accusés tout à la fois « d'inintelligence », «d'ignorance », « de méchanceté » et de « vilenies ». Il y parvient notamment en 1884, après avoir défendu les verriers Delwarte et Falleur de *l'Union verrière* contre leurs employeurs. De « sales bourgeois » qui « nous vident les poches » estime Falleur finalement débouté.[524] Observateur de « *Germinal* en action » qui craint encore la « fureur paternelle », Destrée sait dès lors qu'il faut choisir son camp. Parce que malgré le dégoût que les événements de 1886 lui inspireront, « la hideur d'une révolution, la sauvagerie, la bêtise et la lâcheté... des misérables qui la font », lui apparaîtront comme plus ignoble encore « la férocité, l'implacable égoïsme, la monstrueuse étroitesse d'idées des gens qui la répriment ».[525]

Peur des masses et rejet du collectivisme chez les intellectuels d'extrême-gauche

S'il opte pour un *socialisme* intégral lors de son entrée en politique en 1894, l'ancien rédacteur du *Journal de Charleroi* considère le *collectivisme* intégral comme une abomination. Ayant « conservée intacte sa part des grands héritages intellectuels », à la fois « avocat, écrivain, député, journaliste, ambassadeur, ministre... ou (en vérité) artiste surtout », Malraux de Marcinelle, Destrée distingue en effet le *génie* de la masse.

Il souhaite qu'à leur tour les travailleurs tiennent compte de ce distinguo *artistocrate*. Dans l'hémicycle comme dans les cabinets ministériels, son éducation esthétique l'amène à frayer plus volontiers avec le bourgeois catholique Henry Carton de Wiart qu'avec le socialiste Edouard Anseele, perçu comme un béotien petit bourgeois. Et flamand de surcroît ![526] Destrée est un cas extrême sans doute mais représentatif de l'élite du parti.

---

[524] ML 6593/2 Journal de Jules Destrée. Notes et souvenirs, septembre 1883-septembre 1884, 6-12 1883 et 27-07 1884.

[525] ML 6593/4 Journal de Jules Destrée. Notes et souvenirs, avril 1885-mars 1887, 23-03 1885, 23-04 1886 et Notes et souvenirs, sept 1884-mars 1885, 23-03 1885.

[526] SCHAEFFER P. J., *Jules Destrée, op.cit,* p. 126. Ce type de comportement illustre les thèses développées par BOURDIEU P., «Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Scolies*, n°1, 1971, p. 7-26 et BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

Vandervelde lui-même, issu de la bourgeoisie bruxelloise, a côtoyé dès l'enfance le milieu radical proche de l'U.L.B. Adolescent, il a découvert Proudhon grâce à Victor Arnould, ancien directeur de *La Liberté*. Selon la sociologie contemporaine la fréquentation de personnalités et de notables dès le jeune âge caractérise, de façon générale, l'appartenance à la bourgeoisie voire à la grande bourgeoisie.[527] A l'université, Vandervelde, outre Jules Destrée son aîné, rencontre Louis de Brouckère dans le Cercle des étudiants progressistes. En 1886, il *vit* son premier contact physique avec les « grandes foules prolétariennes ». Trois ans plus tard, en compagnie de Louis de Brouckère entre-temps devenu son ami, il fonde le Cercle des étudiants socialistes, modifié peu après en Cercle des étudiants et anciens étudiants socialistes.[528]

Ces militants instruits tentent de propager le meilleur de la sphère libérale, le *pain spirituel de l'art* et de *la littérature*, dans *le peuple* (et dans *Le Peuple*...) tel un substitut au sentiment religieux. Comme Destrée, adepte avant la lettre de la démocratie culturelle selon l'expression de Jean Puissant, ils veulent « l'art à tous, pour tous, par tous ! ».

Et ils ne se cantonnent pas à la propagande par voie de presse. Ainsi les sections d'art et d'enseignement des coopératives (celle de Bruxelles est inaugurée en décembre 1891), les bibliothèques populaires, initiative de Jules Destrée également à l'origine des Universités populaires, constituent autant de moyens de diffusion. Autant de tribunes de conception bourgeoise aussi, et occupées par ceux que l'on commence à désigner sous le nom d'*intellectuels*. Ceux-là « doivent aller au Peuple », avec l'aide de groupes ouvriers organisés. Ils doivent aussi oeuvrer à l'instruction et à l'éducation des travailleurs en complément des institutions officielles, par le biais de «cours et conférences de *culture générale*, de fêtes éducatives, de discussions, de bibliothèques...».

Comme le résume sévèrement Paul Aron, « les ouvriers sont (néanmoins) censés apprendre individuellement à reconnaître la valeur des objets culturels légitimés par (cette) fraction de la bourgeoisie ; mais le bagage qu'on leur fournit n'est pas appréhendé de façon critique et se révèle de peu d'utilité pour leur libération en tant

---

[527] MENSION-RIGAU E., *Aristocrates et grands bourgeois, Education, traditions, valeurs*, Paris, Perrin, 1997, p.67.

[528] POLASKY J., *Emile Vandervelde, le Patron* (préface de Philippe Moureaux), Bruxelles, Labor, Archives du Futur, 1995 et VANDERVELDE E., *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, Denoël, 1939, p.25.

que classe ».[529] Nombre de créateurs *socialisants* émettent même des réserves devant le *didactisme* simplificateur de ces initiatives. Vandervelde passe pour le principal animateur de la section d'art bruxelloise. « Fin artiste, lettré, d'une culture dont l'étendue et la diversité ne cessent de surprendre », parmi les premiers wagnériens à s'être rendus en pèlerinage à Bayreuth, il ne captive cependant pas l'auditoire ouvrier et petit bourgeois auquel il explique l'exode vers les villes tentaculaires tel que l'a dépeint Verhaeren. Les artistes invités s'éclipsent avant la fin de l'exposé « déclamatoire et médiocre », à la pédagogie trop appuyée. Et les travailleurs préfèrent des « amusements », du divertissement.[530] Rapidement, les séances de la section d'art de la Maison du Peuple de Bruxelles, qui font cependant salles combles, attirent bien moins d'ouvriers que de représentants de la « fraction progressiste de la bourgeoisie ». La Maison du Peuple elle-même n'est-elle pas d'ailleurs l'œuvre de Victor Horta, l'architecte préféré de ce milieu d'avancés alors que, pour leur part, nombre de militants socialistes « de base » ont émis des réserves sur l'esthétique du bâtiment ?[531]

Il existe en effet une dichotomie entre l'élite *artistocrate* du parti et la masse des prolétaires qui s'impose dans les associations et la presse socialistes. Cette divergence interne constitue l'un des éléments qui poussent Edmond Picard, principal animateur du champ littéraire belge de la fin du siècle en voie d'autonomisation et jusqu'alors sénateur P.O.B, à rompre avec le parti et à quitter la rédaction du *Peuple* en août 1907 pour rejoindre celle de *La Chronique*. Par ce geste, il regagne la sphère libérale qu'il n'a jamais véritablement quittée. Comme il s'en explique dans la lettre de démission qu'il envoie aux dirigeants du parti : « mieux vaut peut-être, en l'état actuel de votre évolution, que les intellectuels bourgeois sortent de vos rangs. Ils ont en eux des

---

[529] DESTREE J., *Semailles, Portraits*, Bruxelles, H. Lamertin, 1913, p.166 et SCHAEFFER P. J., *Jules Destrée, op. cit.*, qui cite Destrée p. 265. Voir aussi TROUSSON R., DUMONT G. A., JONES P., DE TEMMERMAN J., *Destrée le multiple*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1995 et *Musée Jules Destrée*, Charleroi, Musée J. Destrée, 2000, particulièrement : PUISSANT J., « Jules Destrée. Du prétoire à la Chambre, de l'avocat au socialiste », p. 75-102, p. 96 pour la citation. Sur la Section d'art et d'enseignement voir ARON P., *Les écrivains belges, op. cit.*, p. 65-92 et p. 105 pour la citation.

[530] PIERARD L., « l'artiste et le lettré » dans DE BROUCKERE L, JADOT R., PIERARD L., DESWARTE A., WAUTERS A., DEWINNE A., SAXE J., MESSINE J., *Vandervelde. L'homme et son oeuvre*, Bruxelles, l'Eglantine, 1928, p. 55-56 ; FS XVI 148/352, Ixelles, 21-05 1901, Georges Dwelshauvers à Emile Verhaeren. Il dit avoir entendu au sortir de la conférence : « Ah ! si c'est ça les Clubs qu'on nous offre, non, n'est-ce pas ? ». Et de conclure, à propos des ouvriers : ils veulent « manger du *rijspap* dans des cuillers d'or ».

[531] ARON P., *Les écrivains belges, op. cit.*, p. 75 et PUISSANT J., « Temps nouveaux… Art nouveau ? Contribution au débat », *Cahiers marxistes*, n° 93-94, 04-05 1981, p. 58-61.

ferments résiduaires indestructibles qui vous gênent et qui suscitent des conflits ».[532] Dans le *Diarrio* de Madrid dont il est le correspondant pour la Belgique, le journaliste catholique Alexandre Delmer s'inquiète de ce que « les chefs actuels du Parti », des « butors », décapitent leur mouvement « en le soustrayant à la direction des intellectuels ».[533]

Pour les publicistes embourgeoisés, ténors et *ténorinos* des avant-gardes littéraires, le dirigisme des groupes ouvriers et la tentation du socialisme militant de collectiviser jusqu'à la création artistique, constituent en effet un *non possumus* à une adhésion officielle. Ce refus d'aliéner sa liberté créatrice à un supposé « art social », à une littérature « à thèse » (c'est-à-dire doctrinale) n'écarte pourtant pas les *sympathies* pour la « cause du peuple ». Plusieurs auteurs se trouvent toutefois plus d'affinités avec l'anarchisme (à leur image, davantage individualiste) sans pour autant s'y engager non plus.[534] Au tournant du siècle, on parle en France d'un « anarchisme littéraire », né de l'absence de positionnement des courants d'extrême-gauche « par rapport à la riche tradition démocratique de la littérature française ».[535]

Au sein du P. O. B également, les *antiautoritaires* font des émules. A nouveau parmi *les malcontents*, universitaires fils de bourgeois d'un côté, tels les Jeunes gardes socialistes, et de l'autre une partie des ouvriers de la grande industrie wallonne. Les deux milieux se rencontrent sur le point de *l'antimilitarisme* auquel les Jeunes gardes donnent un écho considérable dans *La Caserne* qui a pu atteindre un tirage de 100 000 exemplaires. Le Conseil général finira d'ailleurs par interdire la publication en raison d'un ton jugé trop agressif. L'existence d'un injuste système de tirage au sort, à défaut d'un service militaire personnel, explique pour une bonne part la virulence de la

---

[532] Lettre de démission rendue publique le 9 mai 1908 citée dans ARON P., *Les écrivains belges*, *op. cit.*, p. 117.

[533] ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 53, 1908, Manuscrit *Diarrio*, 16-05 1908. A ce propos, l'atrabilaire Lucien Solvay, surnommé « pipi », rapporte une méchante anecdote sur Picard. Le rencontrant, le soir de son élection au Sénat sur la liste P.O.B, le journaliste libéral s'étonne de voir un élu du peuple en smoking. Et Picard de s'écrier vivement, « les ouvriers, ça pue ! », avant de tenter d'effacer par des blagues le mauvais effet de ce cri du cœur sur son (perfide) interlocuteur. (SOLVAY L., *Une vie de journaliste*, Bruxelles, Office de publicité, 1934, p. 180).

[534] BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, t.2, p.646 et suivantes ; MOULAERT J., *Le mouvement anarchiste en Belgique*, Quorum, Ottignies-Louvain-la-Neuve, 1996, p.126. Pour un cas concret du milieu bruxellois autour d'Elisée Reclus voir VAN DEN DUNGEN P., « Parcours singuliers de femmes en lettres. Marie Closset, Blanche Rousseau et Marie Gaspar. Des Cours d'éducation d'Isabelle Gatti de Gamond à quelques expériences buissonnières », *Femmes de culture et de pouvoir, liber amico-a-rum Andrée Despy*, *Sextant*, 13-14, 2000, p. 189-209. De façon générale : *Elisée Reclus. Colloque organisé à Bruxelles le 1 et 2 février 1985 par l'Institut des Hautes Etudes de Belgique et la Société royale belge de géographie*, Bruxelles, Revue belge de géographie, fasc. 1, 1986.

[535] DROZ J. (dir.), *Histoire générale du socialisme, De 1875 à 1918*, Paris, PUF, t. 2, 1974, p. 167.

jeunesse du parti. Une telle loterie favorise en effet les nantis, autorisés à payer pour que leur corvée soit accomplie par de plus pauvres bougres, remplaçants. Et les jeunes militants de parler d'un impôt du sang.[536]

L'anarchisme des bassins ouvriers wallons puise également à une autre source d'influence, celle de la tradition ouvriériste du *Prolétaire* de Coulon. C'est le cas de *L'Action directe*, organe de la fédération syndicale révolutionnaire des mineurs de Charleroi qui, en 1905, annonce aux lecteurs qu'il « est exclusivement rédigé par des ouvriers et qu'il ne doit pas prêter attention à l'orthographe ni au style ». Malgré un « comité de rédaction » composé de deux mineurs, Léopold Preumont, accidenté de la mine, et Désiré Volland, l'élément bourgeois n'est pourtant pas absent de la publication. Henri Fuss, issu d'une famille d'éminents juristes signe en effet l'article de fond du numéro initial. Orphelin de père et de mère, recueilli à l'âge de 10 ans par Paul Janson, il est cependant à cette date en rupture de ban avec la sphère libérale. Il a d'ailleurs interrompu des études d'ingénieur pour exercer le métier de typographe. Mais, dès 1910, cet idéologue du syndicalisme révolutionnaire, retourne dans le giron de la tradition familiale et étudie le droit à Paris.

De façon générale, le mouvement anarchiste ne représente pas grand-chose en Belgique au 19ème siècle. Il compte sans doute une septantaine de personne à Bruxelles, entre 25 et 80 militants actifs à Liège entre 1886 et 1893 (c'est-à-dire au cours des plus rudes périodes de l'agitation sociale et de la répression policière suite aux événements insurrectionnels de mars 1886). Au total, peut-être plusieurs milliers de sympathisants, essentiellement en Wallonie.[537]

Echec du rigorisme* doctrinal *dans Le Peuple

D'autres bourgeois ont voulu exprimer une *radicalité doctrinale*, moins artiste. L'accession à la direction du *Peuple* de Louis de Brouckère apparaît à ce titre comme une tentative de cadrage d'un point de vue *doctrinal marxiste* de l'organe officiel du parti. L'homme est en effet le tenant d'un courant *révolutionnaire* minoritaire au sein du parti mais puissant à l'intérieur de l'importante Fédération bruxelloise.

Né dans une famille d'industriels de Roulers, athées et libéraux, de Brouckère a toujours choisi le camp de la radicalité. Exclu de l'Université libre de Bruxelles avec

[536] MOULAERT J., *Le mouvement anarchiste, op.cit.*, p.55 et suivantes ; BERTRAND L., *Histoire de la démocratie, op.cit.*, t.2, p.658-659.
[537] MOULAERT J., *Le mouvement anarchiste, op.cit.*, p.254.

17 autres étudiants, lors de l'affaire Elisée Reclus, il doit à des origines sociales favorisées de pouvoir fréquenter en élève libre les cours de Henri Poincaré à la Sorbonne. Il se réinscrit ensuite en sciences physiques et mathématiques à l'université bruxelloise où les autorités vont lui refuser l'imprimatur de sa thèse parce qu'elle conteste la notion de libre arbitre.

Président du Congrès des étudiants socialistes en 1893, marxiste déclaré en 1894, il publie un article antimilitariste dans *Le Conscrit* (« Tu ne tueras pas ! ») qui lui vaut une incarcération. Opposé au *romantisme commisératif* des socialistes dits utopistes, il veut *pratiquer* « l'expérience prolétarienne » » de l'intérieur. Pour ce faire, il s'engage à 32 ans comme ouvrier dans une usine textile de Belfast (il loge toutefois chez un ami de la famille, fabricant de métiers à filer). Il est aussi apprenti-tourneur et aide fondeur aux Etats-Unis.[538]

Il accède à la direction du *Peuple* entre 1907 et 1910. Il tente dès lors de développer les controverses doctrinales, de sa plume ou par l'entremise de celle de rédacteurs *marxisants*, au détriment du « fait local » dont on sait pourtant l'attrait en terme commercial.

L'ancien directeur et cofondateur du journal, le pragmatique Louis Bertrand se fait d'ailleurs un devoir de répondre à la plupart des critiques. Jusqu'à menacer de démissionner devant la virulence des attaques *ad hominem*. Accusant « d'eunuquisme » les tenants de la convergence entre les deux sphères, de Brouckère et ses partisans exigent des dirigeants du parti qu'ils inculquent aux ouvriers « une conscience plus haute de leur dignité et de leur mission sociale en leur faisant mener une politique à eux, en dehors des partis bourgeois ». Aussi lorsque Louis Bertrand, en voie d'embourgeoisement à l'image de nombre de cadres du parti, se positionne en faveur de la participation de « ministres socialistes » à des gouvernements « bourgeois », de Brouckère en personne ferraille avec lui, par colonnes interposées. Il lui oppose le refus *principiel* du socialisme international, en particulier, la motion défavorable votée lors du Congrès d'Amsterdam. A la fin de 1909, le débat a quitté la rédaction de l'organe officiel pour s'étendre à l'ensemble des instances du P.O.B.

[538] Sur Louis de Brouckère (1870-1951) : voir GALAND G., *Louis de Brouckère*, (préface de V. Larock), Bruxelles, Labor, 1970 et DE MAN H., DE BROUCKERE L., *Le mouvement ouvrier en Belgique (1911). Un aspect de la lutte des tendances socialistes* (traduit de l'allemand par René Deprez, présenté par Maxime Steinberg), suivi de STEINBERG M., *A l'origine du communisme belge : l'extrême-gauche révolutionnaire d'avant 1914*, Bruxelles, Fondation J. Jacquemotte, 1985.

Louis de Brouckère exige la tenue d'un Conseil général, qui ne parvient pas à statuer sur le sujet, à l'instar des Fédérations d'arrondissement à leur tour consultées. En définitive, Emile Vandervelde fait admettre une résolution de compromis selon laquelle « tout sera question de circonstance ». En substance, le parti accepte l'idée de ce qu'il est convenu d'appeler le *ministérialisme*... Le positionnement illustre (comme à l'accoutumée) la défaite des *doctrinaires exclusifs*. Il provoque également, de façon concrète dans la gestion du *Peuple*, la démission de Louis de Brouckère. Il est remplacé, en février 1910, par Joseph Wauters. On a observé la politique éditoriale modérément *commerciale* de ce dernier et ses effets positifs sur les finances du quotidien, alors que, sous la précédente administration *théorique* sans concession, elles avaient enregistré de lourdes pertes.

A nouveau, Vandervelde adopte, pour sa part, une attitude équivoque. Théoricien dans la spéculation, pragmatique dans l'action, ce marxiste comme son ami de Brouckère, tient un discours critique à l'encontre du *Peuple* dirigé par Wauters. Il juge le journal satisfaisant du « point de vue anticlérical et démocratique » mais il lui semble plutôt l'organe d'un socialisme sentimental et humanitaire que d'un socialisme scientifique ». Dans le même temps il se félicite des progrès du quotidien en termes de recettes et de ventes et approuve les méthodes utilisées pour parvenir à cette amélioration. Enfin, dès qu'un débat doctrinal s'engage dans les pages du journal, il intervient personnellement pour le clore.[539] De Brouckère, quant à lui, anime le Groupe socialiste révolutionnaire, secondé par Henri De Man. Les deux hommes sont déçus par le « crétinisme coopératif » et de façon générale par l'absence de vues théoriques et de positions *principielles* d'un mouvement à l'esprit de plus en plus petit-bourgeois, selon eux. Ils expriment leurs thèses dans *La Lutte des classes*, une revue qui compte 5 à 700 abonnés avec des tirages exceptionnels à 10 000 exemplaires. Ainsi reviennent-ils à une propagande plus *spéculative* et en dehors de la périodicité quotidienne aux méthodes commerciales. En somme aux antipodes de la gestion de Wauters, pourtant la seule à même (les gestionnaires du *Peuple* désormais en conviennent) de répondre aux attentes du lectorat en voie de massification.[540]

---

[539] *Compte rendu du 27ème Congrès du POB à la Maison du Peuple de Bruxelles, 7-08-04 1912*, Bruxelles, Veuve Brismée, 1912, p. 24-25 ; pour l'ensemble du débat doctrinal dans *Le Peuple* (y compris les extraits d'articles cités) : VAN DEN DUNGEN P., *La foi, op. cit.*, Nous avons dépouillé le quotidien pour les mois de décembre 1907, janvier 1908 et entre mai et juin 1909 : voir p.141-150.

[540] DE MAN H., DE BROUCKERE L., *op. cit.*, notamment p. 18-22. Maxime Steinberg écrit à ce sujet p. 22. « Quoique attachés à une action ouvrière, autonome et indépendante de celle des libéraux, les

2B. UNE OPINION CATHOLIQUE DANS UN PAYS CATHOLIQUE

« Comme si nous n'étions pas tous catholiques, quel non sens ! » s'étonne la baronne Willmar à propos de l'existence en Belgique d'un parti catholique, au sens d'une *opinion*. A ses yeux comme à ceux de nombreux unionistes, l'affirmation de la catholicité en un public *distinct* signifie l'aveu d'un recul de l'influence sur la Nation, par essence tout entière catholique.[541] A travers le pays et dans les campagnes surtout, le clergé préside en effet à l'observance des bonnes mœurs parmi les populations, en représentants d'un Ancien Régime dont les pratiques perdurent longtemps après l'instauration du régime libéral.[542]

Premier pouvoir structuré dans la sphère catholique, les 5 évêques de Belgique (Bruges, Namur, Gand, Liège, Tournai) se réunissent régulièrement sous l'autorité de l'archevêque de Malines et en présence du nonce, « ministre du pape » et en ce sens représentant d'une puissance étrangère. Dans leur majorité, ces ecclésiastiques souscrivent à l'expression minimale de *l'hypothèse libérale.*

En substance, ils montrent leur attachement à la Constitution qu'ils considèrent (à raison) comme favorable à leur cause. Le chanoine Aloïs Simon souligne cependant que le fait de concéder de la sorte aux idées nouvelles et d'accepter- pour des raisons *pragmatiques d'intérêts*- un régime contraire aux pratiques de l'Ancien Régime, indique que le haut clergé a raisonné en *dialecticien*. C'est-à-dire avec les armes positivistes de l'adversaire libéral.

Telle est l'attitude du premier archevêque du pays, Englebert Sterckx comme, globalement, celle de son successeur en 1868, Victor Dechamps, porté au cardinalat en 1875. Le second a d'ailleurs débuté dans le journalisme révolutionnaire aux côtés de son frère Adolphe, plus tard influent homme politique de la Droite. Tous deux se revendiquent alors de Lamennais et sont rédacteurs républicains proches de Van de Weyer, de Potter ou encore de Quetelet. [543]

« marxistes » s'opposèrent à l'action de masse…leur critique du « révisionnisme pratique » (du P.O.B.) demeura finalement *verbale…* » (c'est nous qui soulignons).

[541] WILLMAR A., *Souvenirs*, *op.cit.*, Lettre CXXVI à Mme ***, juillet 1855, p. 385-391.

[542] Voir les observations de DE RIDDER A., « La Belgique de 1842», *op.cit.*, p. 1-72. Voir aussi : MAYER A., *La persistance, op.cit.*, et, pour la cas belge, CLARK S., «Nobility, bourgeoisie and the industrial Revolution in Belgium », *op.cit.*, p. 140-175.

[543] Voir SIMON A., *Catholicisme et politique, op.cit.*, 1955 ; SIMON A., *Le Cardinal Sterckx et son temps (1792-1867)*, Wetteren, Scaldis, Fac. Universitaires Saint-Louis,
2 vol., 1950 ; SIMON A., *Réunion des évêques de Belgique (1830-1867), Procès verbaux*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 10, 1960 ; SIMON A., *Réunion des évêques de Belgique (1868-1883), op.cit.*, SIMON A., *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits 1839-1907*, Wetteren, Scaldis, 1956 et

La première préoccupation des évêques est toutefois de garder la mainmise sur l'enseignement, *libre* selon les termes de la Constitution. A leur idée, celui-ci apparaît comme l'entreprise de *propagande* par excellence, conservatoire des valeurs traditionnelles, auprès d'un public de *jeunes âmes*, faciles à convaincre.

La nécessité de développer une efficace presse alliée s'impose bientôt devant la structuration progressive de la sphère libérale, et surtout celle du tiers état urbain qui constituent des marqueurs de l'avancée d'une société *de citadins* en voie de laïcisation et d'embourgeoisement individualiste. Le principe même de la liberté de la presse va pourtant se heurter aux mentalités des dignitaires religieux qui ne peuvent concevoir la propagation dans l'opinion de messages dont les contenus suscitent débats et relativisme. Il y aurait alors contradiction absolue avec la doctrine catholique qui s'appuie sur des *dogmes*, vérités incontestables et indiscutables. En somme le journalisme de Droite a longtemps *réagi* plutôt qu'agi. Comme une œuvre de *préservation*, contre « l'impiété et l'erreur » répandues dans la mauvaise littérature et spécialement dans les quotidiens. Refusant de mesurer l'activité journalistique à l'aune d'une entreprise commerciale, les évêques ont parlé au mieux d'une *œuvre de conversion*.[544]

Dès lors n'est-il pas surprenant qu'en 1842 le nombre d'abonnés aux publications d'opinion catholique ne représentent que 3 791 (dont les 2/5ème pour le seul *Journal de Bruxelles* fondé en 1841) des 18 966 abonnés qui ont souscrit aux journaux des chefs-lieux de province du pays.[545] Ainsi lorsque la petite presse libérale de Liège prend son essor en 1848, à la suite de l'abrogation du droit de timbre, Joseph Demarteau, directeur de la très catholique *Gazette de Liège*, prend-il l'initiative de créer *Les Nouvelles du Jour* (diminutif à 3 francs le trimestre en ville et 4 francs ailleurs, l'un des quotidiens les moins chers du pays, dans le seul but, fût-ce à pertes, de contrecarrer l'adversaire libéral voire socialiste.

Cette prise de conscience à retardement des autorités religieuses de l'importance de la

---

BECQUE M., *Le Cardinal Dechamps*, (Le Religieux, Le Prélat), 2 t., Louvain, Bibliotheca Alphonsiana, 1956.

[544] BAISIR, A., *Lisez-moi ça. Le grand fléau des temps modernes : les mauvais journaux*, Bruxelles, J. Goemaere, Bibliothèque de propagande antisocialiste, n°38, (1898). Sur les nécessités de la conversion, notamment DE BETHUNE L., « Le baron d'Anethan d'après sa correspondance », *Revue générale*, t. LXXX, 11-12 1904, p. 593-606 et 764-777, notamment 11-1904, p. 605, la lettre en date du 23-04 1851, d'Anethan à F. A. J. de Béthune : il faut obtenir les « conversions » des « libéraux modérés ».

[545] «Statistique des journaux belges. Nombre de leurs abonnés. Journaux catholiques, journaux orangistes », *Revue nationale de Belgique*, t. X, 1844, p. 22-36, p.29.

publicité par voie de presse a aussi eu pour effet, comme le constate à regret Charles Woeste, un des plus importants leaders catholiques du siècle en Belgique, de faire accroire que les libéraux avaient le monopole du « pays intelligent », des « lumières ». Et, en un mot, « (le) patrimoine exclusif » des connaissances humaines.[546] De fait, jusqu'aux débuts de la massification vers 1880, la « presse épiscopale » passe dans la sphère bourgeoise pour responsable de l'échec du « redressement intellectuel » de l'opinion catholique.[547]

Un élément majeur de politique internationale ajoute à la complexité de la situation, la réunification des Etats italiens. Cet événement politique est une des manifestations du *sentiment national* à l'échelle de l'Europe, qui s'effectue, en l'occurrence, au détriment des possessions territoriales et du pouvoir temporel du pape Pie IX. Celui-ci, rétabli une première fois dans ses prérogatives grâce à l'armée française du futur Napoléon III (après qu'il ait dû fuir Rome devant l'instauration de la République en 1848), a condamné sans nuance le libéralisme et le socialisme dans l'encyclique *Quanta cura* accompagnée du Syllabus, édictés en 1864.

Dès lors, une fois l'unionisme mort, en 1857, la Belgique entre dans une période d'agitation politique hostile entre deux camps, les *cléricaux* et les *anticléricaux*, qui s'invectivent par voie de presse. Les anticléricaux ont l'avantage de s'être organisés dans des sociétés rationalistes et maçonnes ainsi qu'en Associations regroupées dès 1846, au sein du parti libéral.

Avec la chute de Napoléon III en 1870, son bras armé, Pie IX, qui a proclamé l'infaillibilité pontificale au terme du Concile Vatican 1er, se considère désormais prisonnier au sein du nouvel Etat italien qui lui a cependant garanti la souveraineté sur le territoire du Vatican. Il est alors élevé au rang de martyr par l'ensemble de l'opinion catholique, y compris, au sommet de la crise en 1870, par l'aile la plus libérale.

Dans les années 1870, les animateurs de la presse catholique se déchirent entre *civilistes*, un terme d'époque qui désigne ceux qui font primer le respect de la Constitution dans la gestion des affaires publiques d'une part, et *ultramontains*, de l'autre, pour qui la loi du Pape, vicaire du Christ sur la terre, l'emporte sur la loi des

---

[546] WOESTE Ch., « Le cinquantenaire de La Revue générale », *Revue générale*, 51ème année, 01-1915, p. 5 – 10, p. 7. Woeste décrit les mentalités au temps de son enfance et de sa jeunesse. Voir notamment: DEMOULIN R., « Charles Frédéric Auguste Woeste » (1837-1922), *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 27, 1938, col. 382-392.

[547] « Lettres de Belgique. La Littérature belge », *Le Temps*, *op. cit.*

hommes. Les civilistes disposent du *Journal de Bruxelles*, « der einzige grosse Vertreter der katholischen Presse der Haupstadt », et sans doute du pays. Il est aussi l'officieux de la Droite parlementaire également civiliste qui gouverne le pays entre 1870 et 1878.[548] L'élément ultramontain a toutefois l'avantage du nombre de publications acquises à sa cause, alors que la majorité des évêques écoute ses avis avec bienveillance sans prendre parti publiquement.

Quant à l'archevêque Dechamps, il cherche à tempérer le nonce Cattani, en poste à Bruxelles entre 1868 et 1875, dans ses manœuvres en faveur des partisans de l'Ancien Régime. Avec l'arrivée de son successeur Vannutelli et, surtout, l'accession au trône pontifical de Léon XIII, la lutte s'atténue et se termine au plus tard en 1881. Le successeur de Pie IX ne se rallie pas pour autant à l'hypothèse libérale. Son Encyclique *Libertas praestantissimum* (20-06 1888) le démontre, elle qui dénonce les libertés modernes. En *pragmatique*, il se range cependant à l'avis du parti des *civilistes* qui séparent l'action politique et sa propagation par la presse des dogmes intangibles de la religion. « Léon XIII n'a pas vu plus clair que Pie IX ce sont les faits qui étaient plus clairs » conclut Alois Simon dont on apprécie à nouveau l'analyse lucide.[549]

[548] VAN SINT J.R., « Die Politische Presse Belgiëns », *op. cit.*, p.154.

[549] SIMON A., *L'hypothèse libérale, op.cit.*, p.25 et VAN ISACKER, K., *Werkelijk en wettelijk land, op.cit.*, p.195, 201 et suivantes. L'auteur cite le cas de Prosper de Haulleville, gestionnaire de journaux dont le rôle dans le développement de la presse catholique *moderne* est fondamental. Or, il écrit, dans *La Revue générale* en septembre 1870, qu'il faut sans doute en revenir à l'Ancien Régime. Et de façon générale SIMON A., *Catholicisme et politique, op.cit.*, 1955.

CHAPITRE 1. LA PRESSE DANS LA SPHÈRE CATHOLIQUE AVANT 1867 : ENTRE JOURNAL CONFESSIONNEL ET QUOTIDIEN COMMERCIAL D'INSPIRATION CATHOLIQUE

Persistance de la société d'Ancien Régime

Les milieux de la presse catholique évoluent donc dans une sphère respectueuse de l'ordre ancien dans laquelle il faut compter avec le jeu des préséances et des privilèges. Des évêques, des notables dont beaucoup, aristocrates et propriétaires fonciers, siègent dans les comités de rédaction. Ils contribuent de surcroît au financement d'organes le plus souvent d'opinion *doctrinale* et *a-commerciaux*.[550] La présence agissante des ecclésiastiques prédomine cependant au sein de journaux où ils se posent en gardiens de la *moralité chrétienne* des contenus de la propagande.

Ainsi le chanoine Schmitz, dans sa tendancieuse histoire de la presse à Namur, omet-il d'attribuer la fondation, en mai 1839, de *L'Ami de l'ordre* à des laïques (comme ce fut pourtant le cas). Il ne mentionne que l'action d'un coreligionnaire, Théodore de Montpellier docteur en théologie et homme d'église qui, dès 1843, régente d'une main de fer le quotidien régional avant d'atteindre à la dignité d'évêque de Liège en 1852.[551] Après le départ de de Montpellier pour la Cité ardente, *L'Ami de l'ordre* conserve un lien étroit avec le diocèse de Namur par le biais d'un « délégué épiscopal à la rédaction ». Celui-ci contrôle la ligne éditoriale de la publication, surtout sur le point des questions philosophiques.[552]

A Liège, Mgr Van Bommel, né à Leyde en 1790, nommé par Guillaume 1er, s'investit également dans la presse. D'abord proche des thèses de Lamennais, il y a renoncé en 1832 à la suite de leur condamnation par l'encyclique *Mirari vos*. Van Bommel n'hésite pas à rédiger des articles dans les colonnes du *Courrier de la Meuse* et puis dans les pages de *La Gazette de Liège*, quotidienne en janvier 1841. Propriété de Joseph Demarteau, fondateur de la dynastie de journalistes-publicistes qui sera éditrice et détentrice du journal jusqu'en 1967, *La Gazette* n'en reste pas moins à nouveau sous l'emprise de l'évêché. Van Bommel surveille attentivement le contenu de la publication et peut en interdire la vente au cas où le nouvel acquéreur ne lui

---

[550] AUBERT R., « Comment étudier l'histoire d'un journal catholique », *Colloque. Source de l'histoire religieuse de la Belgique. Bruxelles, 30 novembre - 2 décembre 1967*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 54, 1968, p. 70-81.

[551] SCHMITZ J., *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, De Vlijt, 1936, p.28.

conviendrait pas. Si Demarteau venait à mourir, l'évêque prendrait possession du quotidien *ex officio,* contre une somme à déterminer et à majorer par tranche de 100 abonnés. Joseph Demarteau III parlera, non sans euphémisme, « des droits et des obligations » du dignitaire religieux.

Van Bommel est également le principal bailleur de fonds du quotidien avec l'Association catholique, pour sa part antenne des milieux politiques dans la rédaction. A des fins de contrôle, l'ecclésiastique crée en 1845 l'Association de Saint-Joseph pour la presse catholique. Il y consacre des dons importants, grâce à des biens de famille qui lui assurent de confortables revenus.

Lorsque de Montpellier lui succède, en 1852, il maintient la même surveillance, notamment par l'entremise de l'abbé Lupus, son secrétaire particulier qu'il avait engagé auparavant comme rédacteur de *L'Ami de l'ordre.*[553] En somme, les animateurs de la presse catholique ne peuvent ni fonder ni administrer de journaux sans l'assentiment des évêques et du monde religieux dans son ensemble. Autrement il leur serait impossible de réunir l'argent nécessaire à la bonne marche de leurs publications ou même ils risqueraient d'en voir la lecture interdite ou « vivement déconseillée ».

Ainsi le bas clergé, par le biais des paroisses qui littéralement quadrillent les campagnes, assume la fonction de police des mœurs. Il peut compter sur la collaboration de zélateurs, indicateurs, tels des employés des postes, de confession catholique, qui révèlent à leurs prêtres les noms des lecteurs abonnés aux mauvais journaux libéraux. Dès lors, en prêche ou via le réseau associatif et caritatif de la sphère catholique, gens d'église et d'œuvres peuvent dissuader les fidèles de fréquenter le commerce ou l'officine des personnes dénoncées.

En revanche, si la hiérarchie ecclésiastique, du curé de campagne à l'évêque, « encourage » la lecture d'un *bon* quotidien, ses propriétaires peuvent aussitôt se targuer de cet *imprimatur* comme d'une publicité officielle qui garantit la *moralité* de leur publication.[554] Outre qu'ils peuvent entraver la liberté de la presse s'ils le jugent

---

[552] WARNOTTE, M. L., *L'Ami de l'ordre, quotidien catholique namurois de 1839 à 1914*, Louvain-Paris, Ed Nauwelaerts, CIHC 51, 1968.

[553] CORDEWIENER A., *Etude de la presse liégeoise, op. cit.*, p. 19 et suivantes.
Sur la famille Demarteau voir notamment DEMARTEAU J., *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de La Gazette de Liège (1810-1863) et son temps*, Liège, Rapid Press, 1956 (basé sur les archives familiales), p. 167 pour la citation et MATHELART S., « Famille Demarteau », *Dictionnaire des Patrons, op.cit.*, p. 200-201.

[554] PLOMPTEUX M. A., *La Sentinelle de Namur, op.cit.*, p. 63 cite le cas en 1857 d'un employé de la poste d'Andenne qui révèle le nom de lecteurs du libéral radical *Sentinelle de Namur*. On peut lire

bon, les ecclésiastiques, « directeurs de conscience », ont la main haute sur la liberté de conscience. Et, dans une certaine mesure, sur le libre arbitre des membres de la communauté catholique.

A ce titre, et vu sous l'angle des rapports de domination qui régissent les relations humaines, l'Etat constitutionnel bourgeois porte en lui *l'embourgeoisement* et *l'individualisme*, deux phénomènes foncièrement opposés au *pouvoir d'influence* des religieux sur les populations. De surcroît, ce système politique se base sur la presse pour encourager la *discussion raisonnée*, une pratique contraire aux usages autoritaires de l'Ancien régime.

L'exemple de Bruges [555]

Du côté flamand, *Le Nouvelliste des Flandres* de Bruges (appelé *Le Nouvelliste du Nord* à sa création en mars 1837) est administré selon une même configuration. Il appartient en effet à un laïque, le marchand de vin Rombaud Boeteman-Janssen, mais est placé sous la férule de l'évêque de la ville, Boussen dont le successeur annoncé Jean-Baptiste Malou collabore au journal depuis la fin décembre 1840.

En 1848, l'année même où Malou accède à l'épiscopat, Boeteman fonde le *Standaerd van Vlaenderen* et *La Patrie*, à la place du *Nouvelliste* qui ne rentre pas dans ses frais.[556] Or le nouvel évêque, plus que jamais convaincu du caractère indispensable du développement de la presse dans la sphère catholique, peut compter sur l'appui financier de cercles de notables bruxellois parmi lesquels son frère Jules s'impose progressivement comme un homme politique de poids.

Les donateurs conditionnent cependant leur aide au choix d'un journaliste de talent, capable de marquer le contenu de la publication par la qualité de son style. Dans le respect de la religion et de la morale catholiques s'entend. Il semble d'ailleurs, qu'avec le manque récurrent de fonds, la sélection d'un personnel de rédaction *adéquat* ait constitué le problème majeur des milieux de presse catholiques. A telle enseigne que le

---

également cette lettre dans VAN EENOO R., "De initiativen op persgebied van de westvlaamse bisschoppen (1834-1852)", *Revue belge d'histoire contemporaine*, II, 1970, p. 69 : l'évêque de Bruges Boussen : "sans donner une circulaire au clergé, à l'exemple de mon digne collègue l'évêque de Gand, je demande à tous les ecclésiastiques sans exception qui se présentent à l'évêché s'ils sont abonnés ou s'ils lisent l'un ou l'autre de ces (mauvais) journaux... je tâche de les persuader et j'ai la satisfaction de les trouver assez dociles en général à la voix de leur pasteur. Quelques-uns ont déjà renoncé à leur abonnement".

[555] VANGRUNDERBEEK J., *La Patrie de 1857 à 1870*, Mémoire, Histoire (dir.: Chanoine Aubert), Louvain, UCL, 1965 et VAN EENOO R., "De initiativen, *op. cit.*,.

[556] VAN EENOO R., *De pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 20, 1961, p.211.

poste à pourvoir de rédacteur en chef échoit finalement à Pierre Lebrocquy, précédemment orangiste, favorable aux libertés nouvelles et anticlérical. Sans tarder, la presse d'opinion libérale ne manque pas de faire ses choux gras d'un passé aussi peu catholique et provoque la démission de Lebrocquy, en avril 1851.

C'est alors qu'entre en scène Edouard Amand Neut. Il s'impose comme l'homme de la situation, choisi par Boeteman avec la bénédiction de l'évêque. Né à Moorsele près de Courtrai en 1812 dans une famille d'origine française, c'est un *patriote* qui, en 1829, assure des correspondances pour *Le Catholique des Pays-Bas*. Il prend également part à la Révolution de 1830 à la suite de laquelle il décide de faire du journalisme un *métier* dont il tire bientôt l'essentiel de ses revenus. Il figure parmi les fondateurs du *Constitutionnel des Flandres* de Gand en 1834 avant d'en acquérir la propriété exclusive sous le titre d'*Organe des Flandres*, en 1839. Cette année-là, il achète également le *Vlaming*.

Lorsque Boeteman-Janssen pense à Neut pour le rachat de *La Patrie* et du *Standaerd van Vlaenderen*, en août 1851, il s'adresse donc à un *patron de presse* bien implanté à Gand. Les négociations avec lui se révèlent d'ailleurs ardues puisqu'en janvier 1852 (et après l'intervention discrète de Malou) le marchand de vin n'obtient que 15 000 des 25 000 francs qu'il escomptait de la vente des deux titres.[557] C'est à nouveau du côté de l'évêché qu'il faut cependant chercher l'interlocuteur essentiel, en la circonstance Mgr Jean Ignace Scherpereel. Cet ancien professeur au petit séminaire de Roulers, devenu vicaire général du diocèse de Bruges et surtout homme lige de Malou. La dignité de sa fonction épiscopale l'empêche en effet de traiter l'affaire directement.

En décembre 1851, Neut a cédé les deux journaux à Scherpereel, pour la même somme (15 000 francs) moins la valeur du matériel d'imprimerie et des bureaux qui lui appartiennent.[558] Scherpereel va dès lors effectuer des versements trimestriels de 2 500 francs contre la prise en charge par Neut des frais de publication selon un mode de transaction dite *synallagmatique*, qui entraîne des droits et des devoirs réciproques, très

---

[557] AGR., Archives Amand Neut (T 420), *idem*, Bruges, janvier 1852, Acte de vente de *La Patrie* et du *Standaerd van Vlaenderen* entre Boeteman-Janssens, marchand de vins à Bruges et Amand Neut, imprimeur à Gand.
Sur Amand Neut (1812-1884): VARENBERGH E., "Amand Neut", *Biographie nationale, op. cit.*, t. 15, 1899, col. 640-642.

[558] AGR., Archives Amand Neut (T 420), *op.cit.*, Bruges, 10-12 1851, Acte de vente de *La Patrie* et du *Standaerd van vlaenderen* entre Scherpereel (Bruges) et A. Neut (Gand). et VANGRUNDERBEEK *op. cit.*, p. 84 et suivantes.

significatif de la façon dont l'église perçoit son rôle dans la presse et son action sur la liberté de la publicité. Le contrat contient une clause *politique* que Neut, unique rédacteur et « seul directeur », doit respecter à la lettre. Celle de la défense de la religion « dans le respect de la Constitution et des résolutions du Congrès national ». A l'instar des instances dirigeantes du catholicisme belge de l'époque, le rédacteur en chef de *La Patrie* et du *Standaerd* soutiendra les libertés constitutionnelles (presse, enseignement, cultes et association). Il « aura soin », cependant, « de s'engager le plus rarement possible dans des discussions *philosophiques* et personnelles (et) demandera conseil pour les feuilletons ». De façon générale enfin, pour « tout ce qui touche aux droits et à la propriété de l'Eglise, à la politique générale du pays, et au choix des candidats dans les élections », il suivra « la direction adoptée par les Evêques et l'opinion conservatrice ». On soulignera l'ordre de préséance.[559]

L'étude analytique comparée du *Bien public*, quotidien *ultramontain* de Gand, et de *La Patrie* pour l'année 1857, révèle que Neut se tient aux dispositions énoncées, surtout sur les questions philosophique et religieuse. L'organe gantois par contre a une liberté dans ses propos opposés aux idées nouvelles, qui est rendue possible par la position dominante, due à leur fortune, de ceux qui l'animent. Nous reviendrons sur ce milieu. Sous ce type d'administration contrainte, les journaux brugeois gérés par Neut perdent de l'argent. On observe, pour une année d'exploitation avant 1860, 20 514 francs de dépenses diverses contre 17 200 francs de recettes (dont seulement 2 000 d'annonces) qui engendrent un déficit de 3 314 francs. Cette une situation de dépendance par rapport à un public de notables locaux, souscripteurs *moralement obligés* par leur évêque qui a donné 1 000 francs pour sa part. C'est-à-dire que le directeur-rédacteur en chef doit adapter le message de la publication à un lectorat restreint, conservateur voire fidèle à l'Ancien Régime, dont les opinions et les intérêts ne reflètent pas ceux d'un plus large public qu'il faudrait pourtant séduire.

Aussi Neut, par ailleurs pratiquant et respectueux des lois de l'Eglise, en conclut que les catholiques « ne savent pas se servir de la liberté de la presse ». Qu'ils se montrent incapables de relever les défis engendrés par la concurrence des journaux populaires et libéraux dont les modes de gestion commerciaux et les contenus *sécularisés* devraient

[559] AGR., Archives Amand Neut (T 420), *op.cit.*, Bruges, 23-12 1857, Acte de vente de *La Patrie* et du *Standaerd van Vlaenderen* qui annule et remplace la convention du 10-12 1851.

pourtant servir de modèles, dans les limites acceptées par la religion.[560]

A partir de la seconde moitié des années 1850, Neut va dès lors agir en *patron* de presse qui possède sa propre imprimerie. Il va veiller à l'augmentation de l'espace réservé à la publicité commerciale dans ses publications, baisser le prix d'achat au numéro ainsi que les tarifs des abonnements. Conscient des *réalités* linguistiques des Flandres, il exploite également, à côté de journaux francophones adressés aux classes dominantes, des titres rédigés en flamand qui lui permettent d'intéresser un lectorat plus vaste. Dans cette optique, en décembre 1856, il fusionne le *Vlaming* avec le *Vaderland*, qu'il rachète au comité directeur du *Bien Public*, pour fonder *Het Vlaemschland*, un quotidien dont il a la propriété exclusive.[561]

Par la constitution d'une entreprise privée et familiale (son fils Edouard exerce en effet la fonction de rédacteur en chef de *La Patrie* à partir de 1864 et s'occupe de la gestion financière du quotidien après 1870), Neut conforte son autonomie financière par rapport au clergé et aux notables de la sphère catholique. Ainsi la convention passée avec Scherpereel (décédé en 1869) est-elle reconduite en 1857 pour une période de 5 ans. Un ultime renouvellement de contrat, qui porte la signature du nouvel évêque de Bruges Mgr Faict, proroge l'accord « pour trois ans » le 11 août 1866. Il apparaît toutefois, dans les faits, que Neut administre ses quotidiens comme il l'entend, au plus tard à partir de 1863.[562]

L'évêché s'est désintéressé de journaux sur lesquels une situation financière bénéficiaire lui laissait peu d'emprise. Des publications dont le directeur s'impose par ailleurs comme l'un des animateurs de la presse catholique les plus engagés dans le processus de structuration laïcisée du *parti* catholique en gésine. Sans heurter de front le pouvoir des religieux, il tente en effet de mettre en place, en interne à la *sphère catholique*, un contre-pouvoir politique et médiatique. Sans pour autant adhérer au catholicisme libéral parce qu'il ne s'est pas rallié à l'hypothèse, Neut se veut *civiliste*

---

[560] VANGRUNDERBEEK J., *La Patrie, op.cit.*, p. 23, p.95 et suivantes. Phrase de Neut voir : *La Patrie*, 16-12 1857. Les chiffres cités émanent des archives de l'évêché à Bruges (1851-1860) reproduites en annexe du mémoire.

[561] AGR., Archives Amand Neut (T 420), *op.cit.*, Gand, 15-12 1856, Acte de vente de *Het Vaderland* entre le comité directeur du *Bien Public* et A. Neut. Ce comité directeur se compose des plus hautes notabilités ultraconservatrices de Gand soit les familles Della Faille, d'Hane de Potter, l'industriel Joseph de Hemptinne, le notaire J. Lammens....

[562] SOETE J. L., *Structures et organisations de base du parti catholique en Belgique (1863-1884)*, Université de Louvain. Recueil des travaux d'histoire et de philologie, 7ème série, Fasc.2, Louvain-la-Neuve, Collège Erasme, Louvain Peeters, 1996, p. 238-241 et VAN EENOO R., "De initiativen", *op.cit.*, p.98-99.

comme alors la plupart des publicistes de sa confession qui *pratiquent* le régime bourgeois. Telle aussi la majorité du personnel politique appelé la Droite au Parlement, et certains ecclésiastiques.

En somme tous ceux qui savent que la *doctrine dogmatique* de l'Eglise (en dehors des matières spirituelles sur lesquelles elle demeure souveraine) écarte de la gestion de la Cité, à cause d'un message intransigeant dont la publicité ne concède rien aux idées nouvelles. Or, *la société civile*, inéluctablement, se pare désormais des *valeurs* et des *usages* libéraux.

***Un journal à Bruxelles,* Le Journal de Bruxelles : la bataille Capitale**

Le débat prend une tournure particulière à Bruxelles, centre névralgique du développement de la sphère libérale et du tiers état urbain, et donc foyer principal des milieux de presse belges au 19ème siècle.

Dès mai 1831, trois membres du Congrès national, bientôt représentants, sénateurs ou ministres, sont persuadés de la nécessité de fonder un quotidien unioniste mais d'*inspiration* catholique. Il s'agit de Félix de Merode, pour sa part naguère journaliste-révolutionnaire, de Charles Vilain XIIII et de Barthélemy Théodore de Theux.[563] Ainsi, dans capitale, l'initiative émane logiquement du personnel politique catholique plutôt que du monde religieux incontournable en province. Celui-ci n'en demeure pas moins indispensable lorsqu'il s'agit de réunir les fonds nécessaires à l'entreprise. Les choses ne se passent d'ailleurs pas sans mal et les initiateurs du projet n'ont assemblé à grand peine qu'un capital de départ de 40 000 francs lorsque paraît leur journal en juin 1832 sous le titre de *L'Union*.

C'est que pour la plupart des notables, la *catholicité* ne se conçoit pas comme une *opinion* parmi d'autres dont on débat *librement* et par voie de presse. Elle est au contraire, à leurs yeux, *la vérité* indiscutable, celle que détient et professe *la* religion de la nation belge. De surcroît, tous les collaborateurs qu'ont pu recruter les animateurs de la publication proviennent, Français et Belges, de la rédaction du quotidien parisien *L'Avenir*. Soit de l'organe du catholicisme libéral, créé en octobre 1830 par Lacordaire, Lamennais et Montalembert, et dont Grégoire XVI a fait interdire la parution dès novembre de l'année suivante. Le pape avait particulièrement stigmatisé

[563] Voir notamment : DUCHESNE J., « Philippe, Félix, Balthazar de Merode » (1791-1857), *Biographie nationale, op. cit.*, t.14, 1897, col. 545-556 ; TERLINDEN Ch., « Barthélemy, Théodore de Theux de Meylandt » (1794-1874), *idem*, t. 24, 1926-29, col. 771-782 ; Voir aussi STENGERS J.(dir.), *Index des éligibles, op.cit.*, p. 202 : sur Charles Ghislain Guillaume Vilain XIIII (1803-1878), *idem, op.cit.*, p. 492.

leur soutien à l'idée de la séparation de l'église et de l'Etat. Une identique perception du catholicisme parmi les publicistes, n'aurait à nouveau pas permis d'engager d'autres journalistes que ceux-là. Ils sont les seuls à cette époque à avoir *intégré* les pratiques de la presse libérale et accepté l'idée de la discussion parfois contradictoire dans les journaux. Or le pape, tenant de l'Ancien Régime, condamne ce courant de pensée en août 1832 dans l'encyclique *Mirari vos*. La décision n'empêche pas *L'Union* de subsister jusqu'en juin 1837, cependant à pertes avec moins de 500 abonnés et désormais dépourvue de rédacteurs de talent.[564]

C'est ici que paraît Adolphe Dechamps. Eduqué en partie par son père à Melle dans le pensionnat que ce patron charbonnier dirige, il est proche de son frère Victor, futur archevêque et cardinal. Tous deux s'ouvrent au mouvement des idées du premier tiers du siècle, le romantisme et la pensée mennaisienne. A partir de 1828, l'un et l'autre fréquentent les cours du Musée des Sciences et des Lettres de Bruxelles où ils bénéficient des enseignements de Sylvain Van de Weyer, Adolphe Quetelet ou Auguste Baron, plus tard professeur aux universités de Bruxelles et de Liège. Il s'agit de la fleur des intellectuels libéraux de la capitale qu'ils côtoient par ailleurs chez le parrain de Victor, franc-maçon et catholique. Avec une telle formation, les Dechamps souscrivent tout naturellement aux thèses de Lamennais, la liberté en tout et pour tous, et adhèrent au principe républicain. Comme ils s'en expliquent dans une série d'articles rédigés de concert dans *L'Emancipation* jusqu'en février 1832, sous les initiales AVD, ils s'opposent également aux pouvoirs temporels du pape. Celui-ci serait, affirment-ils, plus indépendant dans un pays comme les Etats-Unis ou la Belgique, aux libertés garanties, que « enlacé dans les filets de l'Autriche et des grandes puissances ».

Après *Mirari vos*, ils ont « l'esprit de se taire » apprécie un de leurs biographes. Les exaltations de jeunesse apaisées, ils n'en pensent cependant pas moins. Tandis que Victor se retire de la vie séculière en 1835, Adolphe, entre-temps élu représentant de la Chambre avant d'accéder à des fonctions ministérielles, est pour sa part plus que jamais conscient de l'impérieuse nécessité de favoriser une efficace *publicité* des idées par voie de presse. Il a déjà eu l'occasion de concrétiser son dessein dans le domaine des lettres, des arts et de la réflexion politique en contribuant à la réussite du

[564] CORDEWIENER A., « Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843) », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, II, n°1,

lancement, en juillet 1837, de *La Revue de Bruxelles*. La nécessité d'un *bon* quotidien catholique reste toutefois primordiale.

Avec l'appui de l'évêque de Tournai Labis, il songe alors au rachat ou du moins à la prise de contrôle de *L'Emancipation*, le plus fort tirage de la presse bruxelloise dans les années 1830.[565] La condamnation *doctrinale* de la franc-maçonnerie par le pape en janvier 1838 favorise ses vues puisque de nombreux initiés évoluent dans les rédactions des journaux libéraux et ne manquent pas d'exprimer leur réprobation devant la prise de positon du Vatican.

Cette nouvelle intervention (étrangère) de la papauté, aura une conséquence à long terme sur l'évolution du journalisme belge et particulièrement sur la presse d'opinion. Elle contribuera effectivement à raidir les positions. Entre, d'une part, l'aile conservatrice de la sphère catholique et les évêques désormais conscients de l'intérêt vital d'une presse *doctrinale de propagande*. Et, d'autre part, la maçonnerie qui seule peut « opposer une hiérarchie similaire (à la cléricale) », intégrée dans les Associations libérales. C'est ce qu'affirme Théodore Verhaegen, vénérable, homme politique et patron de presse libéral de ces groupes politiques dont il fonde le premier du genre dans le pays en 1841, à Bruxelles.[566]

Pour l'heure, Dechamps s'assure « de trois rédacteurs libéraux mais unionistes...qui se sont arrangés avec le gérant du journal », Lefèbvre-Meuret, afin qu'il consente à insérer « 8 à 10 articles de fond par mois » favorables à l'unionisme. En contrepartie, Dechamps s'engage à verser mensuellement 600 francs « partagés entre eux et le gérant qui...ne saura pas d'où vient l'influence ». Ainsi, précise l'évêque de Tournai à son archevêque dont il attend l'accord, « quand les catholiques seront attaqués, on les défendra au nom des principes unionistes et amis de nos libertés religieuses ». Dès lors « compromis », mais « par gradations », le gérant « sera forcé d'écrire lui-même dans

---

1970, p. 27-43.

[565] DEBAECKE D., « Revue de Bruxelles 1837-1850. Bijdrage tot de studie van de Brusselse pers in de eerste helft van XIXe eeuw », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. LI, 1980, n° 1-2, p. 86-133 , MONTENS V., "Famille Dechamps" dans *Dictionnaire des Patrons, op. cit.*, p. 155-157 ; DE MOREAU E., *Adolphe Dechamps (1807-1875).* (Préface de Charles Woeste), Bruxelles, Dewit, 1911, spécialement p. 33 et suivantes et SIMON A., « Adolphe Dechamps », *Biographie nationale, op.cit.*, t.33, 1965-1966, col. 187-224.

[566] THIELEMANS M. R., DESMED R., « Les rapports de l'action et de la pensée » dans VERHULST A. et HASQUIN H. (dir.), *Le Libéralisme en Belgique, Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre P. Hymans, 1989, p. 55-63, p. 55. Les auteurs citent une lettre du 25 juin 1842.

ce sens ». [567] Cette combinaison, qui relève sans conteste de la *pratique* tacticienne et non de la *doctrine*, refuse l'idée de la création d'un quotidien *confessionnel*. Parce que ses défenseurs, Dechamps en tête, croient ce type de publicité « cachée » plus efficace et aussi, rappelons-le, parce que les rédacteurs catholiques de talent sont à-peu-près inexistants. Bruxelles compte cependant un quotidien ouvertement catholique depuis janvier 1841, *Le Journal de Bruxelles*, propriété de Dieudonné Stas, dit Stas de Richelle à partir de 1848 à la suite de son anoblissement au titre de chevalier.

Ce riche bourgeois arrive de Liège où il a dirigé *Le Courrier de la Meuse* jusqu'à ce que Mgr Van Bommel le considère trop soucieux de ses intérêts financiers propres et pas assez de ceux de la religion, qu'il aurait défendue mollement des attaques de la presse libérale.[568] Dès février 1840, l'évêque de Liège décide de créer *La Gazette de Liège*, avec l'aide de la haute noblesse dont Emile d'Oultremont et Eugène de Méan qui s'engagent chacun à verser 1 500 francs pendant trois ans au minimum. Il a également le soutien des notabilités catholiques de la région. Tous veulent un journal peu onéreux (4 francs par trimestre pour Liège et 4 francs 75 pour le reste du pays) et écrit sur un ton plus direct et populaire.[569]

C'est alors que Van Bommel confie la tâche à Joseph Demarteau, fils de brasseur liégeois, orphelin à l'âge de 9 ans. Le religieux pense que la jeunesse de ce rédacteur dont il a apprécié le talent dans *Le Courrier de la Meuse*, le fera plus maniable plus docile à *diriger* que Stas. Malgré son désir de résister à l'offensive de l'évêque, Stas, a perdu un quart de ses abonnés (environ 160). Une des raisons de cette chute est que d'Oultremont et de Méan ont souscrit pour deux ans 95 abonnements à *La Gazette*. Stas doit en conséquence arrêter la parution de son journal, en décembre 1840. Désormais à la tête du *Journal de Bruxelles*, Stas compte 1 489 abonnés alors qu'il en espérait 2 000. Il estime qu'il en faudrait 2 600, pour rentrer dans les frais d'exploitation et commencer à engranger des bénéfices.

Mais, dès août 1841, la publication enregistre 25 000 francs de déficit et son directeur doit d'urgence faire appel aux traditionnels donateurs de la presse catholique subsidiée, les nobles et surtout les évêques. Ceux-ci, y compris les évêques de province pourtant

---

[567] WITTE, E., « Het project tot omkoping van de Brusselse krant *L'Emancipation* door het Belgisch episcopaat in 1838 », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, II, n°1, 1970, p. 45 -54, p. 51 L'auteure cite une lettre de Labis à Sterckx du 17-11 1838.

[568] Voir notamment BERGHMANS P., « Dieudonné, François, Marie Stas », (1791-1868) *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 23, 1921-1924, col. 649-650.

déjà contributeurs de leurs journaux mais prêts à d'autres « sacrifices », accordent chacun 2 000 francs « d'aide secrète » devant la « pressante nécessité » d'établir un quotidien *catholique* dans la capitale du pays.[570]

Autour de 1840, malgré le déclin de l'unionisme, le choix du *Journal de Bruxelles* est avant tout celui du clergé et des notables. En somme, l'option des conservateurs les plus proches de l'Ancien Régime et désormais tenants du *confessionnalisme* dans la sphère catholique

En revanche, le premier personnel politique et les publicistes, c'est-à-dire la part laïque et *pragmatique* de la Droite, privilégie une publicité catholique *sécularisée*. Elle souhaite maintenir l'arrangement passé avec les gestionnaires de *L'Emancipation*, organe qui, depuis 1840, s'est peu à peu converti à un catholicisme sans exclusive.

La tentation* commerciale *: le rôle des frères Briavoinne

Les partisans d'une telle solution n'ignorent pas toutefois que, depuis la mort de l'industriel tournaisien Lefebvre-Meuret en avril 1843, Amable et Natalis Briavoinne, deux Parisiens (nés respectivement en 1797 et en 1799), ont repris possession de *l'Emancipation*. Ils avaient en effet participé à la fondation du titre en 1830 et détenu l'entièreté ou partie, de 1831 à 1834, avant de quitter l'affaire à la suite d'un conflit avec leur associé resté dès lors unique propriétaire.

Or les Briavoinne, l'un négociant, l'autre docteur en droit de formation, sont avant tout des hommes d'affaires. Ils connaissent de malheureux débuts qui les contraignent, en septembre 1830, à s'installer en Belgique avec leur mère, Julie Berouvroy, leur père étant décédé entre-temps. Ils sont en effet poursuivis par les créanciers dans leur pays d'origine et, en 1832, condamnés par contumace à 10 ans de travaux forcés et au carcan sur la place publique. Talentueux et non dépourvus d'entregent, les Briavoinne s'insèrent avec facilité dans la société bruxelloise. Entre 1834 et 1840, ils se forgent même une solide réputation dans les milieux économiques gantois. Le mémoire sur *Les inventions et les perfectionnements dans l'industrie, depuis la fin du XVIIIe jusqu'à nos jours*, de Natalis, le plus doué des deux frères, est même couronné par l'Académie royale de Bruxelles en 1837. Les thèses protectionnistes de l'auteur le rapprochent encore davantage de la sphère catholique (globalement opposée au libre-échange) où,

---

[569] « Journaux catholiques », *Journal historique et littéraire*, 1-02 1841, t. VII, p. 520-523, p.521.
[570] CORDEWIENER A., « Attitudes », *op. cit.*, p. 35 et suivantes ; CORDEWIENER A., *Organisations politiques, op. cit.*, et VAN EENOO R., *op.cit.*, 18-02 1842, Evêque de Bruges Boussen au cardinal Sterckx, p.28.

par le biais de ses activités journalistiques, il a tissé un premier réseau civiliste et unioniste.

C'est le cas notamment auprès d'Adolphe Dechamps, qu'il a côtoyé dans les bureaux de *L'Emancipation*, et d'Amand Neut pour qui il a rédigé des articles dans *Le Constitutionnel des Flandres*. Egalement proches de Félix de Merode, dont on connaît le rôle moteur dans l'expansion de la presse catholique de la capitale, les Briavoinne semblent avoir gagné la confiance de Léopold 1er. Celui-ci serait intervenu afin que les tribunaux français consentent, en 1842, à leur accorder une ordonnance d'acquittement pour apurement de dettes.[571]

Quand vers 1840, Amable et surtout Natalis redéploient leurs activités dans la presse bruxelloise, ils agissent clairement en *industriels*, en gestionnaires convaincus de la pertinence des méthodes *commerciales* d'Emile de Girardin. La filiation de conceptions et de *pratiques* sera explicitement établie par un de leurs anciens collaborateurs. [572] A cette fin, Natalis crée *Le Globe*, en septembre 1841. Il en fixe l'abonnement annuel à 32 francs, un tarif à-peu-près de moitié inférieur à ceux pratiqués par la plupart des grands journaux de la capitale, y compris *Le Journal de Bruxelles*. En mai de l'année suivante, il fonde *L'Echo de Bruxelles*, un titre de petit format, à bon marché (18 et puis 12 francs), centré sur le compte rendu des nouvelles du jour. En quelque sorte, le diminutif de *L'Indépendant*, le quotidien gouvernemental de sensibilité libérale, avec lequel les Briavoinne ont également partie liée comme fermiers d'annonces.[573]

En avril 1843, lorsque Natalis rachète *L'Emancipation* et *L'Eclair*, son édition du soir,

---

[571] OLEK A., *Le groupe de presse des frères Briavoinne, 1840-1860*, Mémoire, Journalisme, (dir.: E. Gubin), Bruxelles, ULB, 1990-1991.A propos de leur réputation d'économistes, Natalis est nommé secrétaire de l'Association nationale pour le progrès de l'industrie linière en 1838 et Amable secrétaire de l'Association en faveur de l'industrie cotonnière.
Dans son très bon mémoire Ann Olek conteste les thèses sur la vénalité des frères Briavoinne défendues par CALCOEN L., *Vorming en ontwikkeling van de dagbladtrust van de gebroeders Briavoinne (1838-1846)*, Gand, RUG, 1965. Selon notre point de vue sur la question de la presse *commerciale* au 19ème siècle, il semble en effet que Calcoen ait pris pour argent comptant..., les critiques *doctrinales* du temps auxquelles s'ajoutait la défiance à l'encontre d'étrangers condamnés dans leur propre pays. De surcroît, l'exemple de Libri-Bagnano est alors encore frais dans les mémoires.

[572] LANDOY, E., «La Belgique intellectuelle. Journaux et journalistes », *L'Illustration nationale des fêtes et cérémonies du 50ème anniversaire de l'indépendance de la Belgique-Nationale*, n°19, 11-07 1880 p.6-7, p.6.

[573] AGR., Papiers Charles Rogier (I 124), microfilms 2339, n°483, n°483-484, Lettres et statut de L'Indépendance belge 1843-1856, *L'Indépendant*, 28-06 1843, p.3. Il est question de A.M. *Briavoine* comme fermier de *L'Indépendant* à cette date : or Amable a pour autres prénoms Claude et Joseph alors que Natalis s'appelle également Marie. Il n'est donc pas possible de déterminer précisément lequel des deux exerce la fonction, par ailleurs peut-être occupée par les deux en même temps.

contre 50 000 francs payables en traites, il opère de la sorte un phénomène de *concentration* de journaux. Il le consolide en *groupe de presse* véritable lorsqu'il ajoute à ses acquisitions *Le Commerce belge* en juillet et *Le Courrier belge-Fanal* en novembre. De son côté Amable possède depuis 1834 des machines à vapeur pour activer les presses mécaniques de l'imprimerie qu'il possède. Autour de 1850, seules 5 imprimeries belges en possèdent. Enfin, toujours dans l'idée de diminuer les coûts par la *rationalisation* des moyens de production, Natalis constitue également en 1843, un Bureau central d'annonces. Il l'installe dans l'immeuble de *L'Emancipation*, le journal pilier de son cartel de presse. Grâce à ce bureau, il peut rassembler les annonces pour toutes les publications du groupe et s'occuper de l'affermage de *L'Indépendant* ainsi que de son successeur *L'Indépendance belge*.

Les Briavoinne ne possèdent pas une agence à l'instar de L'Office de publicité, puisque le Bureau ne collecte que les insertions commerciales des journaux que le groupe gère en tout ou en partie. Mais les deux Français posent néanmoins les bases d'une formule que Lebègue, un autre de leurs compatriotes, concrétisera pleinement 10 ans plus tard.[574]

Ainsi comme le dénoncent les feuilles de l'époque, « le particulier, le notaire, l'avoué, le négociant, qui envoient à Messieurs Briavoinne une annonce, en payent 3, 4 ou 5 pour 1, sous prétexte qu'elle est reproduite dans 3, 4 ou 5 journaux, qui sortent tous de la même presse, qui se font sous le même toit, qui sont tous faits par les mêmes ciseaux, la même plume, les mêmes ouvriers. Vous tenez un café, un estaminet, un restaurant, vous vous abonnez à *L'Emancipation,* au *Globe*, au *Commerce belge*, vous payez 3 journaux à Messieurs Briavoinne, et en réalité ils ne vous en livrent qu'un seul avec trois titres différents ». C'est de la « boutique », du commerce en somme, c'est le risque de « ruiner la presse indigène par une concurrence fondée sur l'abaissement désordonné des prix d'abonnement ».

Au-delà de l'habituelle crainte de la mainmise étrangère (et française en particulier) sur la presse belge, les contemporains perçoivent parfaitement les modes de fonctionnement d'une affaire qui puise aux préceptes économiques énoncés par Girardin dans les années 1830. Soit ce que nous avons appelé le « jeu de la bascule », ceux d'un journalisme où, en l'occurrence, se côtoient indifféremment opinion

[574] OLEK A., *op.cit.*, p. 21 et suivantes et VANDERVAEREN M-C., *L'Indépendance belge, op. cit.*, p. 46-47.

catholique et libérale, quoique avec une tendance générale conservatrice, dans une optique *commerciale* et *concurrentielle*.

Le Globe est même le véritable prototype du journal conçu sur le mode girardien. Il est composé de nouvelles dont beaucoup sont puisées dans *L'Emancipation*, et d'articles à vocation culturelle. Et si ces observateurs en concluent que le journalisme de cette sorte ne s'apparente plus à une « noble profession » mais à « un triste métier... de marchands de nouvelles et d'opinions », leur jugement de valeur ne peut toucher les Briavoinne qui, justement, le mesurent à cette aune.[575]

Si l'on additionne les chiffres des moyennes d'abonnés pour l'année 1842 des 5 quotidiens bruxellois qui revendiquent plus de 1 000 souscripteurs, il ressort que les journaux du consortium Briavoinne représentent 3 893 abonnements (1 905 pour *L'Emancipation* et 1 988 pour *Le Globe*) sur un total de 8 465 dont 1 645 pour le catholique confessionnel *Journal de Bruxelles* et 2 927 pour les deux grands titres de la sphère libérale, *L'Observateur* (1 509) et *L'Indépendant* (1 418), officiellement gouvernemental.

Les *civilistes* ne peuvent ignorer ce positionnement remarquable. Jules Malou est en effet l'auteur des statistiques mentionnées alors que Barthélemy Dumortier, siège en qualité d'actionnaire minoritaire dans le conseil d'administration de *L'Emancipation*.[576] Comme l'écrit le biographe de Malou, « la publicité réunie de ces divers organes était une puissance qu'il importait de ne pas laisser plus longtemps inactive ».

D'autant plus qu'en 1846 l'adversaire a concrétisé la réunion de ses forces naissantes avec la fondation du *parti* libéral. Aussitôt, en avril de la même année, Félix de Merode conclut un accord avec Natalis Briavoinne au nom d'un Comité conservateur fraîchement né. Selon les termes du contrat, la Droite s'engage à verser annuellement 20 000 francs pendant 3 ans au patron de presse en échange du soutien de *L'Emancipation* « au système conservateur et gouvernemental modéré...sans défendre

---

[575] « Spéculation française des Briavoinne », *Le Belge*, 2-10 1843, *Le Patriote belge*, 23-07 1843 et *L'Observateur*, 24-08 1843 pour les citations, dans OLEK A., *op.cit.*, p 73 et suivantes.

[576] MALOU J., « Notice statistique», *op.cit.*, p. 304. Sur le rôle de Malou dans l'organisation du futur parti catholique et spécialement dans la presse de Droite : DE TRANNOY H., « Malou et l'organisation des Conservateurs vers 1852 », *Revue générale*, t. LXXVII, 03-04 1903, p. 416-431, p.605-616, (essentiellement dans la livraison de mars, celle d'avril est consacrée à son rôle dans la structuration du parti), p. 420 pour la citation
Sur Dumortier (1797-1878) voir DE WILDEMAN E. ET HAUMAN L. « Barthélemy Joseph Dumortier », *Biographie nationale*, *op.cit.*, t.30, 1958-1959, col. 611-627.

l'Eglise catholique directement ». Sauf dans le cas d'attaques injustes « contre le clergé…dans les limites tracées par les devoirs religieux ». Afin de garantir le respect de ces dispositions, Briavoinne est tenu- sans en informer ses rédacteurs- de venir discuter de la ligne éditoriale du quotidien devant une commission de trois membres, parmi lesquels de Merode.

L'avènement en 1847 du cabinet libéral Rogier et Frère-Orban, contraint les conservateurs, rejetés dans l'opposition, à revoir leur stratégie en matière de publicité. Les frères Malou, Jean-Baptiste, évêque de Bruges à partir de 1848, Jules, ancien ministre, à Bruxelles, vont dès lors tenter d'améliorer la situation de la presse catholique à Bruxelles. Le dignitaire religieux privilégie logiquement la solution du journal *confessionnel*, avec l'agrément du personnel politique bruxellois encore abasourdi par la défaite électorale. Tous ont momentanément l'ambition de prendre le contrôle du *Journal de Bruxelles*. Ils se heurtent à « l'inflexible obstination » de Dieudonné Stas. Celui-ci, convoqué à Bruges en 1849 et courtisé par les chefs de la Droite jusqu'en 1851, se cabre dans un refus catégorique parce qu'il veut conserver la direction de *son* journal.[577]

Jules Malou cherche alors à racheter les journaux des Briavoinne, contre l'avis de son frère, méfiant à l'égard d'une publication qui demeurerait indécise du point de vue *doctrinal*. Jules Malou a toutefois le soutien d'anciens ministres et de parlementaires de Droite pour lesquels il est contreproductif de construire la sphère catholique en dehors des *pratiques* libérales. Selon eux, il vaut mieux s'opposer à celles-ci dans un souci *dialectique*. En conséquence, en matière de presse, comme le formule puissamment Jules Anethan, l'un d'entre eux, ils préfèrent un journal non « entaché de cléricalisme ». Un organe qui parviendrait, à la différence d'un titre *confessionnel*, à diffuser *la publicité* des idées conservatrices dans « une certaine sphère », c'est-à-dire auprès de libéraux modérés.[578]

Malou veut d'ailleurs explicitement concurrencer *L'Indépendance belge* et *L'Etoile belge*. A cette dernière à peine née, il souhaite d'ores et déjà trouver une parade aussi

[577] DE TRANNOY H., « Malou et l'organisation», *op.cit.*, p. 422 et suivantes et DE TRANNOY H., *Jules Malou, 1810-1870*. (Préface de Ch. Woeste), Bruxelles, Librairie A. Dewit, 1905, p. 226 et suivantes.

[578] Sur d'Anethan : COSEMANS A., « Jules, Joseph d'Anethan » (1803-1888), *Biographie nationale*, *op.cit.*, t. 29, 1956-1957, col. 93-96.

populaire et commerciale.[579] La réunion du capital nécessaire à l'opération s'avère cependant très difficile et l'appel de fonds lancé aux notabilités de la *sphère catholique* obtient d'abord peu d'échos. Par apathie et incompréhension des enjeux d'une propagande efficace au sein de l'Etat constitutionnel, sans doute, mais aussi par méfiance à l'égard d'une entreprise dont beaucoup jugent excessive la soumission aux pratiques *commerciales*. Il est significatif à cet égard que la croissance du nombre des souscripteurs semble avoir dépendu de l'adhésion progressive au projet de la haute noblesse foncière, qui contribue d'ailleurs elle aussi avec largesses. L'acceptation par le prince de Chimay de présider le conseil d'administration de la société en formation a joué également un rôle positif. Ce sont autant de garants d'un contrepoids moral, qui rappellent en quelque sorte l'Ancien Régime.

Après l'échec d'une première version de l'affaire, dans laquelle les Briavoinne restaient en partie propriétaires des journaux, une Société en commandite *pour la défense par la voie de la presse des principes de l'opinion nationale et conservatrice* naît le 1er janvier 1852. Son capital est de 200 000 francs. Les Malou et le prince détiennent la majorité des actions. Dès lors copropriétaires avec notamment Barthélemy Dumortier qui a conservé les parts en sa possession sous l'ancienne administration, ils acquièrent pour 85 000 francs *L'Emancipation*, *L'Eclair*, *Le Commerce belge*, *Le Courrier belge*. Ils achètent également *Le Peuple belge*, un petit journal populaire entre-temps fondé par Briavoinne. En revanche *L'Echo de Bruxelles* reste dans les mains de Amable qui le rétrocède à son frère.

Méthodes d'inspiration libérale, journaux catholiques :
une inadéquation à résoudre

A ce moment, *L'Emancipation* revendique 2 670 abonnés et *L'Echo de Bruxelles* 2 000 et les deux titres sont bénéficiaires. Natalis Briavoinne, hommes d'affaires, supporte mal la gestion sous la contrainte du pouvoir politique dont, de surcroît, les décisions peuvent s'opposer aux exigences d'une saine *gestion commerciale*. Il décide en conséquence de se consacrer davantage à *L'Echo*. Il en agrandit le format et en améliore le contenu dans un esprit d'initiative qui, selon l'avis du comité de surveillance de la Société conservatrice, contredit les termes du contrat à la base de l'entente.

[579] DE BETHUNE L., « Le baron d'Anethan d'après sa correspondance », *op. cit.*, p. 605, la lettre en date du 23-04 1851, d'Anethan à F. A. J. de Béthune.

Aussitôt, en janvier 1853, Briavoinne démissionne de son poste, au soulagement de Dumortier qui comparait l'action de *L'Echo* sur *L'Emancipation* à celle d'un « ver solitaire ». Tout en s'inquiétant toutefois « de la difficulté de trouver un journaliste aussi expérimenté que Natalis ». Et de fait, Malou, dans l'impossibilité de le remplacer, se voit obligé de rappeler Briavoinne. Celui-ci accepte, désormais au titre de simple rédacteur sous la férule d'un directeur-gérant. Le savoir-faire commercial de Briavoinne fait aussitôt défaut à la nouvelle combinaison qui enregistre un premier déficit de 7 000 francs.[580]

Après plusieurs années de prospérité, *L'Emancipation*, regagne dès lors les rangs de la « presse subventionnée », à l'insuccès récurrent. Celle à laquelle, en catholique *civiliste* et *pragmatique*, Jules d'Anethan préfère les journaux fidèles aux principes conservateurs, malgré leurs imperfections doctrinales. Parce que, explique-t-il, « l'organisation commerciale modèle, centuple la clientèle des lecteurs catholiques » au point qu'il faut, selon lui, en remercier les animateurs. On se doute à qui l'homme politique souhaite adresser ses compliments.[581]

Jules Malou se tourne alors vers Jean-Baptiste Coomans. Ce journaliste d'opinion *catholique* a fondé et dirige *La Gazette de Bruxelles*, probablement depuis 1851. L'état lacunaire des collections ne permet pas davantage de précisions. Malou lui propose de passer contrat avec les actionnaires de l'ancienne Société. Les clauses du nouvel

---

[580] OLEK A., *op.cit.*, p 51 et suivantes ; DE TRANNOY H., « Malou et l'organisation», *op.cit.*, p 425 et suivantes et DE TRANNOY H., *Jules Malou, op.cit.*, p. 234. Lettre du 8-01 1853, B. Du Mortier à J. Malou.
Sur la suite de la carrière de Natalis Briavoinne (on perd la trace d'Amable après 1853) : Natalis fonde *Le Télégraphe* en octobre 1854 et rachète *La Nation* en 1855, le titre radical dont il fait *Le National*. Mais s'il ne modifie pas l'opinion du journal (ce qui par ailleurs confirme la perception industrielle et commerciale que Natalis Briavoinne se fait du métier de patron de presse), son rédacteur Labarre, estime manquer de liberté et démissionne de ses fonctions fin janvier 1856. A cette date, Natalis a reconstitué un groupe de journaux globalement opposés aux libéraux doctrinaires. Et ce avec une telle force, qu'il a très certainement été frappé d'expulsion pendant 1 à 2 ans, notamment pour avoir, dans *Le Télégraphe*, écrit de virulents articles sur la politique de réarmement de la Belgique, au déni de sa neutralité imposée par les puissances. En 1858, la presse stigmatise encore des « affaires de maquignons » alors qu'elle pensait « naïvement qu'un journal n'était pas une marchandise ». En 1861, il possède *L'Observateur*, titre naguère libéral et favorable au libre-échange, qu'il transforme en organe protectionniste. Sur cette opinion en matière économique, Briavoinne n'a jamais varié. En 1863, il se défait de tous ses journaux parce qu'il est toujours endetté mais il en reste rédacteur en chef. Dès lors, brûlé dans la presse libérale, il achève sa carrière dans la presse catholique où, malgré ses opinions fluctuantes, on apprécie le métier dont il fait preuve et, selon *Le Journal de Bruxelles*, « la plume restée très parisienne ». (AULB, Fonds Frère Orban PP 2, 691-697, Notes et documents, *op.cit.* ; Archives personnelles Eliane Gubin, Dépouillement Collection E. Bourger, AGR Arlon, *Le Prolétaire*, 14-02 1859, p. 1, pour la citation. ; ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes, D 14-70, D. 28a-28b. Notice historique sur le *Journal de Bruxelles* ; BRAIVE G., « Les groupes », *op.cit* et OLEK A., *op.cit.*, p. 27 et suivantes). Nous avons appelé Archives personnelles Eliane Gubin, un ensemble de dépouillements ainsi qu'une farde de recherches référencées sur les tirages de journaux.

arrangement sont les suivantes : Coomans, qui a déboursé 100 000 francs en échange de la clientèle d'abonnés et d'annonceurs de *L'Emancipation*, *L'Eclair*, *Le Commerce belge* et *Le Courrier belge*, pourra prétendre à une part des bénéfices d'exploitation du groupe de presse. A la condition qu'il respecte, comme son prédécesseur, la ligne éditoriale voulue par le conseil de surveillance.

Coomans constitue un beau parti. *La Gazette*, dorénavant bouture de *L'Emancipation*, compte 12 000 abonnés. De surcroît, le patron de presse bénéficie d'un contexte politique favorable à ses intérêts car l'ultime cabinet unioniste du siècle, le ministère De Decker (1855-1857), considère *L'Emancipation* comme son officieux.[582]

Afin de pallier la carence en rédacteurs *catholiques* de talent, Coomans n'hésite pas non plus à s'entourer de journalistes que la sphère catholique qualifie, avec suspicion, *d'indifférents* ou de *sceptiques*. Tel Eugène Erèbe sur lequel nous reviendrons ou le Français Eugène Landoy, apparenté par ailleurs à l'écrivaine Colette. Landoy a également salué la Révolution de 1848 et la république alors qu'il accomplira par la suite, sous le pseudonyme de Bertram, une carrière de plumitif alerte et volontiers anticlérical au libéral *Office de Publicité*. [583]

Ainsi sur cette délicate question, Coomans n'agit pas autrement que les Briavoinne et, aux mêmes fins de répondre aux *attentes du lectorat*. Lequel recherche des auteurs avec du style, un ton. Ces patrons-là ont en somme suffisamment compris et intégré la *pratique libérale* de la presse et les ficelles du *métier*. Ils sont loin des coutumes de Dieudonné Stas, surnommé « Papa » par son équipe, qui « réunissait et invitait (ses collaborateurs) à commencer une neuvaine de prières pour assurer le succès de la campagne (électorale)... mais sans l'accompagner « d'études et de discussions appropriées du sujet ». C'est-à-dire à l'image de la majorité des « écrivains catholiques...en retard sur leur époque », de l'aveu même de l'un des leurs. [584]

Depuis 1856, le Lillois Paul Nève, né en 1822, a cependant racheté *Le Journal de Bruxelles* qu'il dirige avec d'autres ambitions. Le raidissement de la situation politique

---

[581] DE BETHUNE L., « Le baron d'Anethan », *op.cit.*, 17-03 1852, d'Anethan à de Béthune, p.771.
[582] BRAIVE G., « Les groupes », *op.cit.*, p.421 et BRAIVE, G., *Jean-Baptiste-Coomans (1813-1896) et l'hebdomadaire La Paix (1862-1896) : une philosophie paradoxale de la liberté au 19ème siècle,* Louvain, chez l'auteur, 1986, p. 124-129.
[583] KIES A. et PICHOIS C., « Un oncle de Colette : Eugène Landoy, journaliste franco-belge », *op. cit.*
[584] LANDOY, E., « La Belgique intellectuelle », *op.cit.*, n°19, 11-07 1880 p.6-7, p.6.
A propos d'un des rédacteurs des Briavoinne, Léopold 1er aurait déclaré : « il écrit dans un organe catholique mais il n'est pas sûr qu'il croie en Dieu ». L'anecdote sur Stas est tirée de VERHAEGEN, P. *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers, De Vlijt, 1936, p.17-20.

favorise désormais ses desseins de conquête de la presse catholique bruxelloise puisque, à la chute du ministère De Decker l'année suivante, des cabinets libéraux homogènes vont se succéder jusqu'en 1870. Leur action va conforter dans leur position les partisans du *confessionnalisme* de la presse de sensibilité catholique, au premier rang desquels figurent les évêques.

De son côté, dès son accession à la direction du *Journal de Bruxelles*- et non sans arrière-pensées *commerciales*- Nève a mené campagne contre la « tiédeur » de l'engagement religieux de *L'Emancipation*. Il s'est dépensé à coups de circulaires qu'il a adressées au clergé et aux notables. Dès lors, en décembre 1858, malgré un succès de vente et financier, ce type de manœuvres contraint Coomans à céder son groupe à Nève contre la somme de 100 000 francs, à prix coûtant en quelque sorte. Il se consacre dès lors davantage à sa carrière d'homme politique, représentant de Turnhout à la Chambre. Il reviendra toutefois à la presse dès 1862.[585]

La tournure prise par l'idée de créer un groupe de presse à Bruxelles, a réjoui sans conteste l'un de ses instigateurs, Jean-Baptiste Malou, l'ecclésiastique, dès l'origine opposé à la voie *séculière*. Elle a semblé, au contraire, plus que vraisemblablement, à Jules Malou, le laïque, un pis-aller imposé par l'évolution des affaires politiques du pays. Pour lui, Nève « a toujours eu la main malheureuse : quand il a repris le personnel de *L'Emancipation*, il a laissé partir Landoy ; il a gardé Erèbe ». Ainsi au 1er janvier 1859, la capitale belge compte un seul quotidien conservateur, *Le Journal de Bruxelles*. Il paraît également, avec le même contenu, sous l'en-tête de *L'Emancipation* pour satisfaire les quelques abonnés restés fidèles à l'ancien titre. [586]

L'Universel : à l'école catholique libérale [587]

A la fin de l'année 1858 (en janvier 1859 au plus tard), Jules Gondon, un Marseillais né en 1820, débarque dans la capitale belge. Il est muni d'une lettre de recommandation de Montalembert, chef de file des catholiques libéraux.

---

[585] BRAIVE G., « Les groupes », *op.cit.*, p.421 et BRAIVE, G., *Jean-Baptiste- Coomans, op. cit.*, p. 124-129 et ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1899. 99.30, L. Coomans à A. Delmer. Notes sur son père.

[586] DE BOCK J., *Le Journal à travers les âges*, Bruxelles, P. Verbeke imprimeur, 1907, p. 129-131 et DE TRANNOY H., *Jules Malou, op.cit.*, p. 440 et suivantes et DE TRANNOY H., « Malou et l'organisation », *op.cit.*, p 431. En 1887, il ne restait à *L'Emancipation* que le dernier carré des fidèles, soit…13 abonnés.

[587] L'essentiel des informations sur *L'Universel* et ses animateurs provient de KOVALOVSKY I., *L'Universel, 1859-1861, un quotidien catholique libéral bruxellois*, Louvain-la-Neuve, Nauwelaerts, Recueils de travaux d'histoire et de philologie; VI, 29, 1985 et ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 25. 1860-1861. Papiers provenant de la période de *L'Universel*.

Gondon a cependant débuté à *L'Univers*, le quotidien ultramontain de Louis Veuillot, en qualité de journaliste chargé des affaires anglaises. Il s'oppose bientôt à Veuillot, l'enfant terrible du journalisme catholique français. Napoléon III interdit d'ailleurs la publication en 1860, en raison de son opposition envers la politique menée par l'empire en Italie. Gondon, pour sa part, malgré un ralliement tardif au régime impérial, ne parvient pas à faire oublier sa dénonciation du coup d'Etat du 2 décembre 1851 et est tenu en défiance par le régime. Aussi la Belgique lui apparaît-elle, comme à tant d'autres Français, gens de plume et d'expérience qui ont subi le rude écolage du marché concurrentiel du journalisme parisien, comme une place moins agitée où s'établir avec plus de chances de succès.

En août 1859, il fonde *L'Universel*, un quotidien catholique libéral. L'organe s'apparente à la grande presse mais est vendu au prix de 15 centimes le numéro et de 32 francs l'abonnement annuel, soit à moindre coût que ses concurrents directs, *L'Indépendance belge* et *Le Journal de Bruxelles*. Par son initiative, Gondon concrétise en quelque sorte le rêve caressé par Jules Malou d'une « *Indépendance* catholique ». Il dispose cependant de moins de moyens financiers. Il est même en chronique manque de fonds, à telle enseigne qu'ayant misé, comme son modèle libéral, sur la politique internationale à la une, il ne peut payer que deux correspondants étrangers (Hollande et Luxembourg).

Car le quotidien lui appartient en propre et les notables catholiques belges se méfient de sa condition d'étranger et de ses convictions *libérales*. Même si Gondon dit éprouver un profond sentiment religieux qui lui ferait souhaiter le rétablissement de l'empire de Charlemagne pour que le pape recouvre l'entièreté de son pouvoir temporel. Mauvais gestionnaire de surcroît, il est momentanément emprisonné pour dettes et doit abandonner l'affaire. [588] Il a su créer néanmoins autour de lui, le premier dans la presse conservatrice belge, une phalange de journalistes, pour la plupart catholiques libéraux. Ceux-là *pratiquent* le métier, quoique croyants sincères, en *laïques*, convaincus de la meilleure efficacité des méthodes de la concurrence libérale auprès du lectorat.

Parmi eux, il faut d'abord distinguer Prosper de Haulleville, né à Luxembourg en 1830

[588] DELMER, A., «Confessions d'un vieux journaliste écrites pour l'instruction des jeunes », *Revue générale*, t. L., n°4, 10-1914 p. 555-575, p.557-558. C'est Delmer qui rapporte ce credo de Gondon, il est vrai, bien des années plus tard.

dans une famille noble attachée au service des princes de Lorraine. Orphelin à 3 ans et demi, il est recueilli par un oncle à Echternach. Un tuteur l'élève ensuite dans un esprit « voltairien ». Retourné à la foi à l'âge de 16 ans, à l'écoute d'un sermon de Lacordaire entendu à Liège où il accomplit des études secondaires dans l'Athénée de la ville, affirmera-t-il, il opte pour la nationalité belge à sa majorité, en vertu de la loi de 1839. Après avoir étudié le droit à l'Université libre de Bruxelles, il fréquente notamment l'Université de Bonn où il soutient en allemand une thèse de doctorat en droit. Marié en 1854 à sa cousine germaine Mélusine de Plessen, il a 25 ans lorsqu'il publie *l'Histoire des Communes lombardes depuis leur origine jusqu'à la fin du XIIIe siècle.* L'étude lui vaut le prix quinquennal des sciences politiques et morales et contribue à son accession, en 1857, à la chaire de droit naturel de l'Université de Gand.

Dès l'année suivante, le gouvernement libéral Rogier-Frère-Orban relève cependant de Haulleville de ses fonctions parce qu'il aurait placé « son enseignement sous le signe de convictions religieuses jugées trop prononcées » dans une université de l'Etat. C'est à ce moment qu'il débarque dans la rédaction de *L'Universel*, à l'aube d'une carrière de journaliste qui, si elle est un second choix, semble néanmoins lui convenir.

Dès 1859, il veut en effet posséder son propre quotidien. L'incarcération de Gondon favorise ses plans. Et, alors que le journal poursuit sa parution, de Haulleville réunit les fonds nécessaires à la constitution, en mai 1860, de la Société en commandite *l'Universel*. Elle est modifiée fin mars 1861 en firme sociale *P. de Haulleville et compagnie.*[589] Directeur-gérant, il dépend d'un conseil d'administration et de rédaction composé de 8 membres, dont Charles et Charles-Hippolyte Vilain XIIII, le comte de Liedekerke ou le baron Snoy. Des bailleurs de fonds qui ont également le pouvoir de le révoquer. Comme tous les patrons de presse qui ne disposent pas de fortune personnelle, il n'a pas les mains libres dans la sphère catholique où il est indispensable de bénéficier de l'appui de l'élite. Son appartenance à la noblesse, outre qu'elle lui ouvre des portes dans la haute société, a pu cependant lui garantir une *considération* de la part de ses actionnaires qu'il n'aurait pas obtenue s'il avait été un bourgeois sans ressources.

[589] ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 25. 1860-1861. Papiers provenant de la période de *L'Universel*, Action nominative n°208, *l'Universel* (500 francs); DE HAULLEVILLE A., *Un gentilhomme de lettres, Prosper de Haulleville*, Louvain, Rex (collection les Rois), s.d ; PIPERS N., « Prosper de Haulleville », *Biographie nationale*, *op.cit.*, t. 37, 1971-1972, col. 413-420, col. 413 pour la citation et MATHELART S., « Charles Alexandre Prosper de Haulleville », dans *Dictionnaire des Patrons op.cit.*, p.168-169.

A la tête de *L'Universel*, il développe les pratiques d'inspiration libérale initiées par Gondon. Il publie un feuilleton, des correspondances, des revues de journaux. Il maintient également l'esprit *parisien* du quotidien qui compte 200 abonnés en France, notamment par les rubriques A travers Paris et les Lettres parisiennes. Il enrichit *L'Universel* d'une couverture de l'actualité internationale grâce à l'abonnement à des journaux catholiques de langue anglaise, allemande, flamande, italienne et espagnole que dépouillent des rédacteurs qui connaissent tous plusieurs langues. Comme de Haulleville d'ailleurs qui parle anglais et allemand. De façon concomitante, et à nouveau à l'instar de Léon Berardi, de Haulleville mobilise son réseau de relations, déjà mis à disposition de Gondon, afin d'établir les correspondances de *L'Universel* (désormais décliné en deux et puis en quatre éditions quotidiennes). Celles-ci sont au nombre de 3 à Paris, 2 à Amsterdam et 1 à Vienne, Londres, Madrid et dans les états allemands. Dans son projet d'institution d'un quotidien catholique de référence et informé aux meilleures sources, il accorde- sur les traces de Gondon, à nouveau- une attention toute particulière au recrutement du personnel.

Ces « pisseurs d'articles et... chieurs d'encre » comme il désigne les *journalistes-publicistes* venus étoffer l'équipe initiale. [590] Ils sont aux côtés de rédacteurs de l'ancienne école, le comte Charles Hennequin de Villermont, polémiste catholique de la haute noblesse, présent au sein de la première version de *L'Universel*, ancien collaborateur de *L'Univers* de Veuillot, bailleur de fonds et membre du conseil d'administration de *L'Universel*. Ou encore, le comte Ernest Martini, frère de Célestin futur directeur du *Journal de Bruxelles*.

Prosper de Haulleville a choisi de s'entourer de contemporains- nés entre 1830 et 1835- d'extraction sociale petite bourgeoise, tous provinciaux et pour la plupart universitaires. Ces collaborateurs sont membres du tiers état urbain, pour leur part dorénavant *d'opinion catholique* en raison du contexte sociopolitique post-unioniste. Ils constituent le premier noyau de gens de plume à proprement parler qui évoluent dans la sphère conservatrice. Ce sont des hommes de lettres dont les principaux revenus proviennent de la presse. Par leur instruction et leur pratique d'un métier issu des idées nouvelles, ils se rapprochent toutefois des modes de fonctionnement et de

[590] HENRY H., *Journalisme et politique. Recueil de notes et souvenirs (à la mémoire de V.Henry)*. Namur, Wesmael-Charlier, 1929, p. 11 et 18.

pensée libéraux.[591] Citons Alexandre Delmer, né à Ath en 1835, qui était déjà au service de Gondon. et dont nous reparlerons longuement.

Guillaume Lebrocquy, ensuite, également né en 1835 à Anvers, fils du journaliste orangiste Pierre Lebrocquy. Professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur sorti de l'Ecole normale des humanités de Liège, il est publiciste et polyglotte. Il maîtrise en effet, outre les deux langues anciennes, le flamand, l'anglais, l'allemand et l'italien. C'est d'ailleurs au titre de traducteur que de Haulleville l'a engagé avant de l'employer en qualité de journaliste. Il y a aussi Victor Henry, né en 1832 à Marche-en-Famenne, dont le père est receveur des contributions et le frère, Louis, professeur de chimie à l'Université de Louvain, dans laquelle lui-même a décroché le titre de docteur en sciences politiques et administratives. Enfin Camille Nothomb, né à Arlon en 1833, qui a entamé des études universitaires sans les achever et dont sa connaissance de 6 langues fait un collaborateur précieux.[592] Pour Delmer, de Haulleville, « écrivain original à la forme plus tudesque que gauloise », remplit le rôle d'entraîneur incomparable » pour ces trentenaires. Il corrige leur style, qu'il veut incisif au sein d'articles courts, ramassés. Par ailleurs, il les introduit auprès de notables de la sphère catholique. Jusqu'à la mauvaise fréquentation de Langrand-Dumonceau dans les affaires frauduleuses duquel Henry et Nothomb ont été impliqués, en tant que secrétaires du financier. Cette collaboration leur a d'ailleurs valu une condamnation à 7 années de prison en 1872.[593] *L'Universel* bénéficie également du soutien financier et de la collaboration de libéraux modérés voire de radicaux de 1830 passés dans les rangs catholiques en 1857 en raison de leur rejet de la division de *l'opinion publique* que les libéraux et leur anticléricalisme exaspèrent selon eux.

C'est l'avis d'Edouard Ducpétiaux, de Lucien Jottrand, également actionnaire du

---

[591] Sur de Villermont (1815-1893), notamment SIMON A., « Antoine Charles Hennequin de Villermont », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 31, 1962, col. 713-715. Représentant du canton de Couvin et puis de celui de Philippeville au conseil provincial de Namur (1849-1893), député permanent de Namur, de Villermont est français, naturalisé en 1849 mais fixé en Belgique dès 1837. Homme de lettres, il provient d'une famille aristocrate jadis proche des Bourbons.
Sur Ernest Ferdinand Henri Martini (1825-1907) : KOVALOVSKY I., *L'Universel, op.cit.*, p. 26.

[592] Sur Delmer (1835-1915) : DELMER M.T., *op.cit.*, t.1-4 et particulièrement la forte biographie t. 1, p. 15-101. Sur Lebrocquy (1835-1880) : BOSMANS J., « Guillaume Lebrocquy », *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. I, 1880, p. 117-119 et SOETE J.L. « Guillaume, Désiré, Paul, François Lebrocquy », *Nouvelle biographie nationale, op. cit.*, t.1, 1988, p. 228-233.
Sur Henry (1832-1896) : HENRY H., *Journalisme et politique, op. cit.* et SOETE J. L « Victor Henry », *Nouvelle biographie, op.cit.*, t. 1, p. 160-163. Sur Nothomb (1833-1881) : JACQUEMYNS, G., *Langrand-Dumonceau, op.cit.*, t. 3, 1961, p. 105-110 et GOSSART E ., « Camille Nothomb », *Biographie nationale, op.cit.*, t. 15, 1899, col. 909-910. Pour chacun il est bon de consulter également les 4 tomes du travail de M. T. Delmer.

journal, ou d'Alphonse Nothomb, oncle de Camille et ministre de la Justice dans le cabinet De Decker.

De la sorte, les animateurs de *L'Universel* représentent un milieu *progressiste* qui, après avoir défendu l'unionisme, prône l'instauration d'un « parti national de la liberté » non confessionnel. Ils forment une société où l'on défend l'idée (mal reçue parmi les *civilistes*) du suffrage qui serait d'abord étendu aux capacitaires et puis au niveau communal avant de devenir universel. Où l'on soutient également les instigateurs du mouvement flamand et le droit de coalition. Favorables au service personnel, au libre échange et opposés à l'intervention de l'Etat, les hommes de *L'Universel* reconnaissent, en somme, une *valeur chrétienne* aux idées de progrès dont 1789 a posé les principes. [594]

En difficultés financières, en raison de la ligne rédactionnelle ambitieuse et de la gestion brouillon imposées par Prosper de Haulleville, *L'Universel* reçoit le coup d'estocade de Paul Nève. Le directeur du *Journal de Bruxelles* souhaite nuire à ce concurrent de meilleure facture que sa publication et qui a su se trouver des lecteurs à travers l'Europe. Une occasion se présente en juin 1861, lorsque *L'Indépendance belge* accuse *L'Universel* de vol de dépêches par démarquage. Le fait démontre par ailleurs que Léon Berardi a également craint l'ombre de ce rival.

Aussitôt de Haulleville exige l'insertion d'un démenti que Berardi lui fait remettre sous pli cacheté. Le directeur du quotidien catholique en estime les termes insuffisants et garde l'article sans le publier. Or il s'agit du texte original, ce qui autorise *L'Indépendance* à accuser, derechef, son confrère de vol. C'est alors que Nève s'empare de l'affaire, en juillet suivant, traitant, dans *Le Journal de Bruxelles*, l'équipe de *L'Universel* de gens « sans loyauté et sans honneur ». Prosper de Haulleville délègue Victor Henry et Camille Nothomb au bureau de Nève qui refuse de s'excuser mais, au contraire, réitère oralement les injures. Nothomb, qui se sent offensé, lui applique un soufflet avant de se faire expulser de la rédaction (tout comme Henry) par les employés du journal. Le soir même, le patron de *L'Universel* publie un compte rendu de « l'esclandre », « qui aggravait ces violences en les rendant publiques ». Nève, pour sa part, porte plainte en justice.

Delmer observe, dans le numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles* en 1899, que

[593] DELMER, A., « Confessions», *op. cit.*, p 560 pour la citation.

« l'affaire pourtant n'eut pas de suites judiciaires ; mais elle fut fatale à celui des deux adversaires qui avait trouvé le moyen de mettre, au dernier acte du conflit, les torts de son côté. « On s'était vanté d'avoir par un soufflet 'retentissant', vengé *L'Universel* », ajoute-t-il, « et, en réalité, c'est de ce soufflet donné en son nom qu'il est mort ». Car, conclut plus prosaïquement au moment des faits Hector Parant, un des amis et à l'occasion le confesseur du journaliste, il « fallait compter avec les vieux conservateurs ».[595]

Quant aux évêques, ils préfèrent à leur tour le confessionnel *Journal de Bruxelles* et réfutent la thèse de la « distinction » entre l'Eglise et l'Etat défendue par de Haulleville. Ils déplorent aussi le peu de place laissée aux questions religieuses dans les colonnes de *L'Universel* au bénéfice des matières culturelles. Enfin, il aurait aussi fallu ménager les membres du conseil d'administration du quotidien que le déficit du journal, après tout monnaie courante...dans la presse du 19ème siècle, a moins effrayé que ses positions de franc-tireur dans la sphère catholique.

Mis en liquidation en août 1861, *L'Universel* cesse de paraître le mois suivant. Pour autant, son esprit ne disparaît pas et son « équipe », comme Delmer la surnomme, poursuit, parfois en ordre dispersé, ses réflexions *libérales* sur l'avenir du journalisme dans la sphère catholique. A l'exception de Lebrocquy, le plus conservateur du groupe et le seul qui dénigrera l'expérience commune, dans un roman à clés que de Haulleville ne lui pardonnera jamais.[596]

Ainsi Delmer publie-t-il en 1862 une brochure sur la question de la presse catholique chez un éditeur d'opinion libérale (l'Office de publicité) et sous le pseudonyme de Boniface. Or, c'est celui habituellement utilisé par Louis Defré, le pamphlétaire le plus populaire de la gauche. L'astuce ajoute à l'effet de tromperie sur le public adverse que le catholique a voulu toucher. Delmer, à la base d'un véritable programme construit autour de l'hypothèse libérale, plaide en faveur de quotidiens populaires, animés par des « fils de (leur) siècle ». Par des chrétiens, étrangers aux intentions partisanes, adeptes d'un « vrai libéralisme » et qui agiraient dans ce sens pour ne pas s'opposer au

---

[594] KOVALOVSKY I., *L'Universel*, *op.cit.*, p.52-53, 81 et 171 et suivantes.
[595] KOVALOVSKY I., *L'Universel*, *op.cit.*, p. 101-103 ; ARCA, Papiers Delmer, *op.cit.*, D. 28a-28b et DELMER M. T., *op.cit.*, t.1, p. 189-192, 12-08 1861, p. 192.
[596] LEBROCQUY G., *Une vocation littéraire. Roman philosophico-humouristique (1858-1862)*, Bruxelles, Fr. Haenen, 1863.

« génie du siècle ».[597] Ces rédacteurs dotés d'un faible capital socioéconomique disposent d'un rayon *d'action directe* limité. Pour concrétiser leurs desseins, ils doivent s'assurer du soutien préalable de notabilités du monde conservateur.

Les Congrès de Malines (1863-1867) et leurs effets sur l'organisation de la presse conservatrice

Le paysage politique désormais clivé entre la gauche et la droite, impose au mouvement catholique la nécessité de se *structurer* pour rassembler ses forces. C'est persuadés de cette évidence que Barthélemy Dumortier, l'abbé Moeller et Edouard Ducpétiaux reviennent du 15ème Congrès des Associations catholiques allemandes (Katholikentage) tenu à Aix-la Chapelle en septembre 1862. La pertinence du modèle les a convaincus : les catholiques belges devraient s'en inspirer.

Moeller décède de pleurésie au mois de décembre suivant et, alors que Dumortier se cantonne dans un second rôle, Edouard Ducpétiaux s'impose comme le fédérateur du mouvement. Il agit en qualité, souligne de Haulleville, d'« ancien et remuant progressiste » et d'ex- journaliste-révolutionnaire. Comme l'un des fondateurs du libéral *Observateur belge* également, qui s'est imposé en homme de la situation, indispensable face à la « gaucherie politique des catholiques ».[598]

Docteur en droit romain et moderne de l'Université de Gand, Ducpétiaux a renoncé à exercer le métier d'avocat et est devenu haut fonctionnaire. Il tente d'adapter les *modes de sociabilité* de son milieu d'origine à la *sphère catholique*. Pour ce faire, il s'investit notamment dans la création de cercles littéraires et musicaux de sensibilité conservatrice et prend la tête du Comité organisateur du Congrès belge, annoncé en août 1863 sous le nom d'Assemblée générale des catholiques en Belgique. Ducpétiaux est l'âme de ce regroupement, responsable du Bureau central et aidé à l'origine, avant tout, par les anciens de *L'Universel*. Parmi eux, Victor Henry, devenu son secrétaire en la circonstance, et Alexandre Delmer, membre du Comité organisateur. Celui-ci se réunit régulièrement dans l'hôtel particulier bruxellois de Ducpétiaux.[599] Ses membres

[597] BONIFACE J., *La presse catholique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1862.
Delmer signe toutefois *Jacques* Boniface quand le prénom de plume de Defré est Joseph.

[598] Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde des nécrologies III Geyr-Huysmans, *Le Petit belge*, 13, 15, 17, 19 et 20-10 1896, n° du 15-10, F. de Breux, « A propos de la mort de Victor Henry. Un peu d'histoire catholique, 10 juin 1832-14-09 1896 ». Document majeur et rétrospectif de Prosper de Haulleville, sur son expérience dans le monde de la presse catholique. Il s'agit d'un texte d'une grande liberté de ton et d'appréciation.

[599] Sur Ducpétiaux (1804-1868) : AUBERT R., « Edouard Ducpétiaux », *Biographie nationale, op. cit.*, t.32, col.154-176 et RUBBENS E., *Edouard Ducpétiaux, op. cit.*

placent logiquement la question de la presse au centre des débats. En prévision du Congrès, ils tentent d'amener les ecclésiastiques à leur point de vue sur les bienfaits d'une *publicité* plus efficace voire plus populaire que la forme de journalisme « auxiliaire de l'Université catholique » jusqu'alors soutenue par les évêques.[600]

Ils s'assurent également la prédominance au sein du bureau de la 5ème section de l'Assemblée générale, intitulée « liberté religieuse, publications, associations et correspondance internationale ». Elle sera d'ailleurs désignée par la suite sous le nom de « section de la presse ». C'est, en effet, Adolphe Dechamps qui la préside, assisté d'Amand Neut et du baron d'Anethan comme vice-présidents. Alexandre Delmer et Victor Henry sont aussi au nombre de ses membres.

Dans son allocution d'ouverture, Adolphe Dechamps estime que les catholiques belges, « relativement à la presse », n'ont fait « qu'un usage restreint et insuffisant » de la *liberté*. Or la Belgique offre les garanties constitutionnelles les meilleures sur le continent pour l'exercice plein et entier d'une *presse libre*. Et de caresser à son tour le rêve d'une « *Indépendance* catholique », créée dans la capitale. Il est suivi sur ce point par la majorité des délégués étrangers (Français, Polonais, Portugais, Suisse, Allemands...).

Nombre de représentants belges, qui soutiennent le projet dans son principe, s'inquiètent en revanche d'un centralisme qui risque de porter préjudice aux feuilles des campagnes dont la *propagande* a sa spécificité de *proximité*. Certains préconisent plutôt la solution- d'ailleurs moins onéreuse- d'une réorganisation du *Journal de Bruxelles*. Ainsi, en 1863, nombre de dirigeants de la sphère catholique veulent encore concentrer l'effort politique et financier sur la fondation d'un grand quotidien de référence internationale et destiné à « l'élite ». Ils ne semblent pas se préoccuper des expériences commerciales menées par les petits journaux libéraux. La résolution finalement adoptée à l'unanimité confirme la tendance.[601]

Loin de ce projet grandiose, la réalité du terrain révèle la situation désespérée dans laquelle se trouve *Le Journal de Bruxelles*. Dès juillet 1863, Nève en annonce la cessation de parution.

---

[600] SIMON A., *Réunion (1830-1867), op.cit.*, p.73. Réunion des évêques, 2-08 1844, annexe : 10-07 1844, Lettre de Van Bommel au cardinal Sterckx qui réaffirme cette position dévolue au journalisme.
[601] *Assemblée générale des catholiques en Belgique. Première session à Malines. 18-22-08 1863*, Bruxelles, H. Goemaere, 2 t., 1864, t.1, p. 209 et suivantes.

Notables catholiques libéraux et civilistes semblent dès lors décidés à rénover en profondeur le quotidien. Il leur paraît nécessaire de commencer par écarter le directeur. Mais Nève ne consent à revendre le groupe qu'il a constitué depuis 1856 que pour la somme considérable de 400 000 francs, partie en actions, partie en argent, dont il lui resterait 175 000 francs une fois ses dettes payées.

Cependant qui lui trouver comme remplaçant ?

Malgré ses talents, Prosper de Haulleville, ne peut effectivement faire l'affaire. Il se montre alors favorable à une publication « indépendant(e) du clergé pour être lu(e) par tous ». Il la voudrait dans l'esprit de gestion appliqué par Coomans, naguère dans *L'Emancipation* et depuis 1862 dans son hebdomadaire *La Paix*. On sait de surcroît qu'il « cherche les fonds nécessaires au lancement d'un « journal démocrate social, qui serait « une bombe » [602] Mais la reprise du *Journal de Bruxelles* ne se passe pas sans mal. A peine 30 000 francs parviennent à être réunis en un mois et l'on est bien loin des grands projets de fondation d'un « nouveau journal » au capital de 600 000 francs, comme espéré au terme du Congrès de Malines.[603]

Il faut à nouveau solliciter l'appui et l'aide financière des évêques. Ceux-ci soutiennent la formation d'un Comité pour la reprise du journal présidé par une notabilité du mouvement, le comte Ferdinand de Meeûs, gouverneur de la Société générale.[604] En décembre, au terme de négociations de maquignons, Nève obtient 100 000 francs comptants et 200 000 autres mille francs promis à terme. Ce qui autorise la Société en commandite de la presse conservatrice à voir le jour avec pour actionnaires principaux, outre le comte de Meeûs, Edouard Ducpétiaux, Alphonse Nothomb et Barthélemy Théodore de Theux. En somme l'élément *civiliste* voire *libéral*, tempéré au poste de président du conseil d'administration, par la présence d'un représentant de l'aile conservatrice, de la plus haute aristocratie, le comte Charles de Merode, marquis

---

[602] 5- et 9-07 1863, discussion entre de Haulleville et Delmer, DELMER M.T., *Carnets, op.cit.*, t.1, p 202 et 279, et BLANPAIN M., *Le Journal de Bruxelles. Histoire interne de 1863 à 1871*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 39, 1965, p. 13.

[603] AGR (MONS), Papiers Charles Périn ; Correspondance, 21.381 lettres reçues : n°182, Bruxelles, 12-11 1863, V. Henry à Ch. Périn. Henry décrit le projet d'un grand journal international, à côté d'un « journal belge » et d'une « petite feuille ».

[604] Réunion des évêques, Malines 3 août 1863, F. De Meeûs et Deweve, SIMON A., *Réunion (1830-1867), op.cit.*, p.137. Les dons restent dans des mesures plutôt modestes au regard de la somme à rassembler : entre 100 et 500 francs chacun.
Sur Ferdinand, François, Joseph de Meeûs (1825-1916) : STENGERS, J. (dir.), *Index*, p. 152 et informations sur sa carrière au sein de la Société générale dans KURGAN-VAN HENTENRYK G., *Gouverner la Générale de Belgique, essai de biographie collective*, De Boeck-Université (collection Pol-His), Paris Bruxelles, 1996, p. 19-21 mais aussi des mentions de son rôle entre p. 23 et 77.

de Westerloo, prince de Rubempré et de Grimberghe.[605] L'administration effective du quotidien et de son édition ramassée et populaire *La Belgique* issue de la fusion des petits titres de l'ancien groupe, revient cependant à Edouard Ducpétiaux. Il est d'ailleurs surnommé le « ministre plénipotentiaire » et s'inspire des méthodes de Haulleville.

Adolphe Dechamps, ministre d'Etat depuis 1856, imprègne pour sa part la rédaction de ses vues libérales. Dans cette configuration, les partisans d'un organe *d'opinion catholique* d'inspiration *laïque* dominent face aux conservateurs du mouvement et aux ecclésiastiques favorables à la voie *confessionnelle*. On lit d'ailleurs dans le numéro du 4 décembre 1863 que « la liberté de conscience et des cultes n'est pas pour les catholiques l'équivalent et la consécration de l'indifférence dogmatique, mais seulement l'expression d'une nécessité sociale et politique ».

Une profession de foi que *La Revue générale* relaie et développe en raison de son caractère de publication *réflexive*. Elle est d'ailleurs fondée par les mêmes- à l'exception du conservateur Charles Périn- et également dirigée par Ducpétiaux, désormais secrétaire général du Comité permanent de l'Assemblée générale des Catholiques en Belgique.[606]

Les journalistes du tiers état qui partagent ces idées *civilistes* n'en disposent pas pour autant de plus de latitude pour exercer leur métier et en développer les *pratiques* efficaces issues du journalisme libéral. Sans fortune, ils dépendent entièrement des décisions politiques de type doctrinal de leurs patrons. Et ceux-ci, tout à leur volonté de disposer d'un *officieux*, recherchent un directeur, animateur de l'équipe rédactionnelle, à qui ils puissent dicter la ligne éditoriale.

Les actionnaires ont d'abord approché Marie Martin, un rédacteur français recommandé par un « groupe » de compatriotes de l'école de Montalembert qui aurait trouvé des fonds pour le rachat du quotidien de Bruxelles. Les actionnaires portent finalement leur choix sur Célestin Martini, frère d'Ernest et cousin de Ferdinand de Meeûs.

---

[605] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1863, 63.12, 21-08 1863, A. Delmer à F. Delmer. Sur *Le Journal de Bruxelles*, BLANPAIN M., *Le Journal de Bruxelles, op. cit.*, spécialement p. 12 et suivantes.
Sur Charles de Merode de Westerloo (1824-1892) : STENGERS J. (dir.) ; Index, *op.cit.*, p. 155-156.

[606] VAN ISACKER, K., *Werkelijk en wettelijk land, op. cit.*, p. 57-58. Pour le titre de Ducpétiaux voir : AGR (MONS), Papiers Charles Périn ; Correspondance, 21.381 lettres reçues : n° 127, Bruxelles, 9-12 1863, Ed. Ducpétiaux à Ch. Périn.

Or ce chef de division au gouvernement provincial de Liège, âgé de 40 ans, n'a aucune expérience des milieux journalistiques.[607]

Effets en province

Malgré les difficultés financières, les réticences de l'aile conservatrice et le personnel de rédaction trop peu nombreux pour répondre complètement aux vœux du 1er Congrès de Malines, il ressort toutefois que le mouvement de refondation se déroule également en province. Avec, de surcroît, l'aiguillon de la concurrence interne à la sphère catholique générée par les tentatives de redynamisation du *Journal de Bruxelles*.

En décembre 1863, naît la Société de la presse conservatrice du Luxembourg qui lance *La Voix du Luxembourg*. En 1864 paraissent notamment, à partir de janvier, *Le Courrier de la Vesdre* à Verviers et *Le Courrier de la Sambre* à Namur ; en mars *Gazet Van Diest* et en juin *Mechelse Courant*. Dans les rédactions de ces organes financés par la noblesse et le clergé, les journalistes présents, souvent diplômés, à faible capital socioéconomique et en général seuls à rédiger leur feuille, appartiennent à leur tour à la petite bourgeoisie, au tiers état.

Plusieurs ont aussi collaboré à *L'Universel*. Tel Emmanuel Despret, Nivellois, rédacteur de *La Gazette de Nivelles*. D'autres ont fréquenté l'équipe du quotidien catholique libéral bruxellois comme Eugène Moressée, né à Spa en 1828. Candidat en philosophie et lettres et en droit de l'Université de Louvain, il a en effet pour condisciple Victor Henry. Moressée a aussi côtoyé Alexandre Delmer, après qu'il eût embrassé la carrière de journaliste parce que des ennuis financiers l'avaient contraint à renoncer à poursuivre ses études de doctorat. Quant à Guillaume Lebrocquy, en exil après son roman coup d'éclat, il se reconvertit comme rédacteur de *La Voix du Luxembourg*, jusqu'à ce que Moressée lui succède en 1865.[608]

---

[607] VAN HOOBROUCK C., *Le Journal de Bruxelles, op. cit.*, p. 21-25 ; BLANPAIN M., *Le Journal de Bruxelles, op. cit* ., p. 20 et DELMER M.T., *op.cit.*, t. 1, p. 430-450 et p.462 (13-12 1863, ajout manuscrit 1909-1914) : Ducpétiaux annonce à Delmer que Martin est écarté au bénéfice de Martini. « Je n'ai pas eu à donner mon avis ; mais en principe je trouve qu'un Belge vaut mieux qu'un Français. Je dois croire qu'avant d'arrêter son choix sur le comte Célestin, le comité lui a reconnu un autre mérite que sa parenté avec le comte de Meeûs ». Delmer est cependant prévenu en sa faveur car c'est le frère d'Ernest, son collègue du regretté *Universel*.

[608] SOETE J.L., *op.cit.*, p. 105 et suivantes.

Sur Despret (1823-1884), état civil mentionné par M. T. Delmer, *op.cit.*, t.1, p.529. Son nom est cité à plusieurs reprises dans les archives Delmer (ARCA) et les Papiers Neut (AGR) ; Sur Moressée (1828-1888): SOETE J.L., « Eugène, Joseph, Moressée », *Nouvelle biographie nationale, op.cit.* t. 1, p. 277-279.

Le Journal de Bruxelles, quotidien civiliste et laïque

Un deuxième Congrès se tient à Malines entre le 29 août et le 3 septembre 1864. Des délégués étrangers appellent à nouveau de leurs vœux la création d'un organe *international* du catholicisme autre que *Le Journal de Bruxelles* dont on admet l'heureux « renouvellement » pour mieux souligner les manquements.

Les délégués belges, ceux-là mêmes qui se sont engagés dans la réforme de la presse conservatrice, rétorquent par des arguments d'hommes de terrain, *pragmatiques*. Pour Neut, il faut privilégier l'amélioration des titres nationaux dans lesquels on accordera plus d'importance à l'actualité étrangère. Comme l'équipe du *Journal de Bruxelles* s'y attelle.

Par ailleurs, et pour la première fois, il est aussi question de fonder un journal de « petit esprit » ou « d'esprit léger ». C'est-à-dire d'initier une presse commerciale populaire. Mais le projet se heurte à nouveau au double problème du manque de capitaux et de la rareté des ressources humaines.[609] A titre d'exemple, entre 1863 et 1870, les articles de fond du *Journal de Bruxelles* ont émané essentiellement de 2 rédacteurs, malgré de nombreuses collaborations. C'est en définitive Charles Woeste, qui clôt la discussion à propos de la publication internationale. Il devra constater l'inaboutissement du projet, à l'occasion de l'assemblée générale de septembre 1867, en dépit des résolutions votées lors des Congrès précédents.

Pour l'heure, il faut avant tout consolider la situation intérieure parce que la position dominante des partisans d'une *publicité laïque* d'opinion catholique commence à y être sérieusement contestée par le courant conservateur *clérical*, fort de l'appui du Vatican.[610]

Dire que Pie IX et son entourage avaient modérément apprécié l'ovation debout réservée à Montalembert par les congressistes de 1863 relèverait en effet de l'euphémisme. Au terme de son discours du 20 août, Montalembert avait notamment appelé de ses vœux une Eglise *libre* dans un état *libre*.[611] Pie IX, également opposé à la ligne éditoriale du *Journal de Bruxelles*, a longuement insisté auprès du cardinal Sterckx pour qu'il n'autorise pas la tenue d'un deuxième Congrès. En vain. Désormais

---

[609] *Assemblée générale des catholiques en Belgique. Deuxième session à Malines, 29-08-3-09 1864*, Bruxelles-Paris, Victor Devaux-Régis Ruffet, 2 t, 1865, t.2, p. 476-499.
[610] *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, 3ème session à Malines, 02-07-09 1867, Bruxelles, V. Devaux, 1868, p.284.

à ses yeux, « il y aurait en Belgique une petite église qui a son pontife, son docteur, son ministre, son secrétaire. Le pontife c'est le cardinal (Sterckx), le docteur le père De Buck, le ministre M. Adolphe Dechamps, le secrétaire c'est M. Ducpétiaux. Mais il n'est pas question du pape de Rome dans cette affaire ».[612]

C'est donc après plusieurs coups de semonce que Pie IX lance, en décembre 1864, le coup de tonnerre de l'Encyclique *Quanta cura* suivie du Syllabus. De la sorte, il veut rappeler à la catholicité que les *idées nouvelles* libérales s'opposent fondamentalement à la vérité du dogme catholique, *doctrine intangible*.

Dans la presse civiliste, le désarroi est considérable. Parce que la prise de position du pape exige, dans les faits, que les animateurs de journaux subordonnent leur fidélité à la Constitution à la loi de l'église. Or pour un partisan de *l'action politique* au Parlement et dans la Cité tel que Adolphe Dechamps, sa condition « de citoyen et de catholique est inviolablement attachée ...au pacte (fondamental) ». Il le confesse d'ailleurs à Montalembert, peu avant la publication du *Quanta cura*.

Appelé à former un gouvernement en 1864, Dechamps soumet un programme « pour la formation d'un parti constitutionnel démocratique » à Léopold 1er qui le refuse. Essentiellement en raison de la proposition (démocratique) de *réforme électorale* qui y figure. Par son acte, le souverain ajoute à la disgrâce du catholicisme libéral. Egalement battu dans les urnes, Dechamps se retire dès lors de la vie parlementaire et recentre son action publique sur ses activités de publiciste.[613]

Du côté des évêques, les critiques à l'encontre de « l'insuffisance » *doctrinale* du *Journal de Bruxelles* se formulent désormais plus ouvertement. Des membres du clergé, et notamment lors du 3ème Congrès de Malines de 1867, se prononcent pour leur part en faveur d'une *publicité* sous le contrôle des ecclésiastiques.

Ceux-là, à leurs yeux, seraient plus à même que les journalistes de « respecter la religion ». Or si l'élément *libéral* a perdu de son influence dans la *sphère catholique*, y compris dans le cercle politique, il n'en va pas de même des *civilistes* qui rejettent eux aussi la mainmise *cléricale* sur la presse.

---

[611] VAN ISACKER K., *op.cit.*, p. 29.
[612] SIMON A., *L'hypothèse, op.cit.*, p.64. Il s'agit de Victor De Buck (1817-1876), jésuite et bollandiste.
[613] SIMON A., « Adolphe Dechamps », *Biographie nationale, op.cit.*, col. 214.

C'est en tout cas la ligne éditoriale que maintient Edouard Ducpétiaux au *Journal de Bruxelles* jusqu'à son éloignement du poste pour cause de maladie en 1867.[614] Le clivage politique *interne* qui fait se confronter tenants d'une vision *laïcisée* (au sens premier du terme : voir Introduction, p. 11) de la société civile et *cléricaux* correspond cependant davantage à une partition. Entre, d'un côté, personnalités ralliées aux *idées nouvelles* par *pragmatisme* et pour certaines d'entre elles par conviction et, de l'autre, indéfectibles soutiens du pape et de l'Ancien Régime. Elle ne tient donc pas forcément à une division entre hommes politiques et membres du clergé.

En effet lorsqu'un dignitaire religieux aussi médiatique que l'évêque d'Orléans, Félix Dupanloup, interprète l'encyclique et le syllabus comme un appel à la soumission des fidèles sur les matières religieuses, il ajoute aussitôt que le document ne concerne pas la liberté de la presse, ni même celle des cultes. Elles sont, selon lui, toutes deux régies par les pactes fondamentaux des Nations. Et sans attendre, il reçoit l'appui de centaines de ses coreligionnaires mêlés aux remerciements d'hommes politiques catholiques, parmi lesquels Dechamps. [615]

Emergence d'un milieu de presse catholique issu du tiers état urbain

Victor Henry a dès lors raison de souligner le rôle pionnier d'Amand Neut et d'Edouard Ducpétiaux dans la structuration de la sphère et de la publicité catholiques, en particulier. « Esprits de 1830 », écrit Henry, formés au temps de l'unionisme, ils « avaient » de ce fait « le génie de l'organisation, l'esprit d'ordre, de clairvoyance ».[616]
Dès 1857, Amand Neut émettait le vœu que « l'on forme un comité central, que l'on provoque la formation des comités provinciaux et l'association (de la presse catholique et conservatrice) sera constituée, car c'est aujourd'hui ou jamais que les catholiques comprendront l'importance de la presse ».
Quant à Ducpétiaux il songe à créer en octobre 1863 une agence de centralisation des correspondances télégraphiques, des comptes rendus des débats parlementaires voire de certains types d'articles afin de faciliter la diffusion des informations et de la

[614] SIMON A., *Réunion (1868-1883), op.cit.*, voir notamment la séance du 4-08 1868 p. 42 à 45 et *Assemblée* 1867, *op. cit.*, p. 293-298. On note en particulier l'intervention de l'abbé Michel Renard, qui s'est investi plus tard dans la petite presse catholique ultramontaine au côté de Guillaume Lebrocquy. Il est vertement repris par Charles Woeste et Victor Jacobs, tenants de la Droite parlementaire.
[615] DE MOREAU E., *Adolphe Dechamps*, *op. cit.*, p. 467.
[616] HENRY H., *Journalisme, op.cit.*, p. 29. C'est d'ailleurs Amand Neut qui rédige la substantielle notice nécrologique de Ducpétiaux dans *La Revue générale* : « Edouard Ducpétiaux. Notice biographique », *Revue générale*, 08-1868, p. 113-146.

propagande au sein des milieux journalistiques de la Droite.[617] Il est également le secrétaire général de l'Union catholique de Belgique, une association créée en novembre 1864 afin d'apporter un contrôle à l'application concrète des résolutions prises lors des Congrès de Malines. A ce titre, il veille particulièrement à la réalisation des souhaits de la 5ème session.

De son côté, Amand Neut accède à la présidence du Comité de la presse catholique qui dépend de cette Union et se réunit, initialement en décembre 1864, dans les bureaux du *Journal de Bruxelles*.[618] Le Comité va rassembler des représentants d'une vingtaine de publications, la plupart quotidiennes, tandis que l'unique procès-verbal conservé, à ce jour, mentionne la présence de 45 journalistes et animateurs de presse. Il s'agit moins de la préfiguration d'une organisation professionnelle solidaire envers ses adhérents que d'un organe centralisateur des aides financières et des énergies susceptibles de servir la cause de la publicité catholique. Ainsi les membres discutent-ils de la constitution d'une « caisse catholique générale » non dans le sens d'une entraide mutuelle mais plutôt pour contribuer notamment à l'amélioration du réseau télégraphique. Ils veulent aussi échapper à l'Agence Havas, trop chère et d'inspiration libérale. Le Comité peut cependant intervenir, sur base de subsides en provenance de l'Union, lorsque la publication d'un confrère est condamnée à la suite d'un procès de presse. Toutefois dans la mesure de moyens limités.

L'Union octroiera de la sorte 6 300 francs aux journaux en difficulté sur les 10 900 francs qui représentent l'ensemble des subventions qu'elle a attribuées entre 1865 et 1873. Le Comité a cependant perçu l'entièreté de la somme avant 1869, soit du vivant de Ducpétiaux. Mais à la suite des événements de 1870, l'Union est tombée peu à peu en sommeil avant de disparaître vers 1874.

En somme, auprès de l'élite de la *sphère catholique*, cette initiative pâtit de l'opinion *libérale* de ses principaux instigateurs. Comme, de surcroît, nombre de rédacteurs de province approuvent l'opinion conservatrice et souhaitent laisser les questions de financement de la presse à la « compétence des capitalistes et non des journalistes »,

---

[617] *La Patrie*, 25-09 1857 dans VANGRUNDERBEEK J., *op. cit.*,p. 26 pour la citation de Neut et SOETE J. L., *Structures, op.cit.*, p.95 pour les organisations chapeautées par Ducpétiaux.
[618] DELMER M.T., *op.cit.*, t.2, p 291 mentionne la date du 19-12 1864. Une première réunion a donc eu lieu avant celle dont les A.G.R. conservent le PV en date du 17-04 1865.

les cléricaux et le *clergé* reprennent les choses en mains.[619] De son côté la Droite politique et civiliste ne soutient pas le groupe où se trouvent trop de « technocrates », comme les appelle l'historien Jean-Luc Soete, soit trop de représentants du tiers état urbain dont les faibles réseaux socioéconomiques rendent la fréquentation peu productive. Elle préfère s'articuler, par efficacité tactique, autour des Associations conservatrices, peu à peu implantées à travers le territoire, inspirées de leurs homologues libérales et regroupées dès 1864 au sein d'une Fédération.

Quant au mouvement associatif désormais voulu *apolitique* (c'est-à-dire conservateur), qui existe depuis les années 1850 dans la sphère catholique, il se regroupe à son tour au sein d'une Fédération des cercles catholiques en octobre 1868. Or pour celle-ci, malgré la présence d'Amand Neut au poste de secrétaire général, l'aide aux journaux ne constitue plus la grande préoccupation. Il s'agit à présent de répondre au désir de (sage) divertissement de milieux catholiques en voie d'embourgeoisement- à l'image des sociétés libérales, d'ailleurs- et, en conséquence, d'organiser leurs loisirs.

Neut va parfois jusqu'à susciter la méfiance à cause de son passé civiliste et de ses activités de patron de presse qui lui assurent une indépendance financière jugée trop importante face aux notables.[620]

[619] AGR., Archives Amand Neut (T 420), n°24, *op.cit.*, La liasse comprend le PV mentionné en note 634 : Union catholique, Comité de la presse, séance du 17-04 1865.
[620] Les informations sur la structuration du mouvement catholique proviennent de SOETE J. L., *op.cit.*, Voir particulièrement p.114-120, 165-175, 278 et suivantes, 322 et suivantes et 413.

CHAPITRE 2. A LA DROITE DE LA DROITE : PRESSE ET CROISADE

Pour une presse catholique et confessionnelle

Avec les décès rapprochés de Célestin Martini, en 1867, et d'Edouard Ducpétiaux, en 1868, Jules d'Anethan s'impose comme le nouveau directeur idéologique du *Journal de Bruxelles*. Plusieurs fois ministre, ministre d'Etat depuis 1856, sa perception de la presse n'a guère varié depuis l'époque où il soutenait *L'Emancipation* de Coomans. Elle tient en une phrase : « soumission aux enseignements de l'Eglise en matière religieuse et liberté et indépendance en matière politique ».[621] A l'arrivée de d'Anethan aux affaires entre 1870 et 1871, et par la suite sous les cabinets Malou qui se succèdent jusqu'en 1878, le quotidien s'affirme dorénavant comme l'officieux de la Droite civiliste. L'emprise sur la rédaction s'affirme d'autant mieux que le poste de directeur du *Journal de Bruxelles* n'est volontairement pas pourvu pendant cette période. Les deux journalistes attitrés du quotidien regimbent, Alexandre Delmer- d'ailleurs en passe de rompre avec le courant civiliste en raison de son attachement au pape- et Eugène Erèbe.

Celui-ci peut d'ailleurs déclarer à d'Anethan devant cette ingérence : « Vous pouvez me destituer mais je n'accepterai jamais la position qu'on voudrait faire au *Journal de Bruxelles* ». Et Delmer, témoin de la scène, d'achever d'en rapporter le détail : « Ainsi, disait d'Anethan, vous en êtes plus maître que moi ? Non, monsieur le baron, (répliqua Erèbe), il n'est ni à vous, ni à moi, mais mon devoir à moi est de lui conserver son indépendance et sa dignité ».

Le ton décidé de l'homme de lettres ne doit pas cependant pas faire illusion. Comment Erèbe, sans fortune, enfant trouvé et élevé par un père marbrier, détenteur d'un diplôme d'études primaires ayant suivi des cours de sculpture à l'Ecole de dessin de Tournai, sa ville natale, aurait-il pu influer sur les volontés de l'homme politique ?[622] Il est vrai que Erèbe avait rêvé, dès 1863, au moment du départ de son ancien patron Nève, de devenir « l'autocrate du journal nouveau ». Et, avec le soutien de Dumortier, il se serait bien vu à la tête du quotidien en homme d'affaires, en « Girardin belge ».[623] Mais tout occupés à tenter d'imposer leurs idées légalistes, par le biais du grand

---

[621] AGR., Archives Amand Neut (T 420), n°1, 18-06 1873, J. d'Anethan à A. Neut.

[622] Sur Eugène Erèbe (1819-1885) : BERTELSON L., *Dictionnaire, op.cit.*, p. 52 ; LEFÈBVRE G., *Biographies tournaisiennes des XIXe et XXe siècles*, Tournai, Archéologie industrielle de Tournai, 1990, p. 104 et 3-07 1870, DELMER M.T., *Carnets*, t 4, p.195.

[623] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n°182, 10-11 1863, V. Henry à Ch. Périn.

journalisme d'opinion, les *civilistes* ne semblaient pas avoir les moyens (humains et financiers) de réfléchir aux formules qui auraient pu concurrencer les petits journaux commerciaux.

En ce sens la *lutte interne* au mouvement a nui au développement de la presse catholique. Alors que leur accession au pouvoir aurait pu les aider dans cette tâche d'ouverture du journalisme conservateur aux idées *nouvelles*, les civilistes ont dû, au contraire, lutter plus qu'avant contre une partie de l'opinion catholique *ultramontaine*. Celle soumise en tout au pape jusqu'au point de souhaiter le retour de l'Ancien Régime. Pour l'heure, cette opinion est surtout révoltée du sort réservé au vicaire du Christ après la réunification italienne. Elle est aussi affolée par la Commune de Paris. Les plus hauts dignitaires du clergé, les évêques et l'archevêque Victor Dechamps, réprouvent le silence des quotidiens civilistes, *Le Journal de Bruxelles* mais aussi *La Patrie* de Neut, sur les matières religieuses et la question vaticane en particulier. Plusieurs d'entre eux préfèrent désormais accorder leurs faveurs et leur argent aux tenants de l'opinion ultraconservatrice, malgré son opposition à la Constitution.[624]

Les *civilistes*, de leur côté, savent que pour conquérir le pouvoir censitaire libéral- comme ils viennent d'y parvenir- il a fallu *laïciser l'action politique*, relayée et amplifiée par la presse quotidienne. Et ce, sous peine de devoir se contenter de tirages et de diffusion confidentiels. L'abandon de la *doctrine religieuse* dans ce média ne peut cependant satisfaire le clergé. Parce qu'il circonscrit le *dogme* catholique à la sphère privée, à un problème de conscience, en voie d'individualisation et réduit à terme le pouvoir des ecclésiastiques sur la Cité.

La Reconquête de Bruxelles :

la presse ultramontaine contre l'Etat constitutionnel bourgeois

Dès 1866, l'aile conservatrice du mouvement catholique a cherché à placer ses hommes à la direction du *Journal de Bruxelles*.[625] Le nom de Paul de Gerlache a circulé jusqu'en 1868, avec le soutien momentané de Victor Dechamps, entre-temps

[624] BECQUE M., *Le Cardinal Dechamps*, (Le Religieux, Le Prélat), 2 t., Louvain, Bibliotheca Alphonsiana, 1956, p.252-253. A titre d'exemple, l'évêque de Bruges a retiré son abonnement à *La Patrie*, et « a contremandé sa souscription de 1 000 francs qu'il m'avait envoyée pour les Etrennes du Saint Père ». (ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1869, 69.61, Gand, 30-12 1869, A. Neut à A. Delmer).

[625] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n° 157, 20-09 1866, P. de Gerlache à Ch. Périn : de Gerlache n'est toutefois pas dans l'affirmative sur le sujet de sa nomination : « On parle toujours beaucoup dans le public de notre prochaine entrée au *Journal de Bruxelles* ». En

devenu cardinal. A l'évocation du personnage, la rédaction et le comité du *Journal de Bruxelles*, Erèbe, d'Anethan, Nothomb et de Meuûs en tête, ont aussitôt menacé de démissionner en bloc. Tous savent ce petit-neveu de l'ancien président du Congrès national, sur lequel nous reviendrons, entièrement sous la coupe des « punaises », les ultramontains, « qui gâteront tout, brouilleront tout, troubleront tout... ».[626]

Sur le moment, Dechamps retire une forte amertume de ce refus. Parce qu'il avait « cru avoir réussi ». Mais « Ces Messieurs pensent que l'on ne peut vivre dans l'hypothèse sans se taire sur la thèse, pour ne pas dire davantage ! ».[627]

Il est aussi un moment question de confier le poste à Guillaume Verspeyen rédacteur en chef, à partir de 1863, du *Bien public* de Gand, organe du catholicisme de droite. Né en 1837 dans une famille gantoise de vieille souche ayant appartenu à la corporation des Bateliers, à peine plus jeune que les journalistes de l'équipe de *L'Universel*, Verspeyen, homme d'influence parmi ses confrères, est entré au *Bien public* en 1856. Il y consacrera l'essentiel de sa carrière de publiciste jusqu'à sa mort en 1912. Appelé le « Veuillot belge », avec les réserves idéologiques que la comparaison suscite dans les milieux *civilistes*, il apparaît, au fil du portrait que des auteurs catholiques brossent de lui comme le type du rédacteur qui « personnifie son journal ». Avec « de l'étoffe », une « impeccable correction », le « port de la phrase de ceux qui en France sont considérés comme les maîtres de la grande époque journalistique », celle de la polémique *doctrinale*. Sans doute ce genre d'attitude remonte-t-il à « l'avant-veille » lorsqu'il s'agit de se le remémorer au tournant du siècle, à l'heure des hommages. Mais, après la catastrophe de 1870, il passe aux yeux des *ultramontains* comme l'unique façon de propager la bonne parole dans la presse. Tel un *apostolat* voué au rétablissement de « la vérité », c'est-à-dire de l'ordre ancien.

Le combat de Verspeyen contre les *idées nouvelles* a débuté tôt, par un fait d'armes à l'Université de Gand qui lui vaut l'exclusion. Il a, en effet, repris le professeur de droit naturel Brasseur qui niait la divinité du Christ. Ayant achevé ses études à Louvain en 1859, Verspeyen ne s'inscrit pas au barreau. Il poursuit sa carrière au sein de la rédaction du *Bien public* qu'il qualifie lui-même avec fierté « d'organe clérical et de

---

fait, précise-t-il, cela fait « quelques semaines » que des premiers contacts ont eu lieu. A son avis cependant, on « se sert de (s)on nom » pour « obtenir de l'argent ».

[626] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1863-1898, 17-07 1868, V. Henry à A. Delmer.

journal de sacristie ». Pour cet ouvrier de la plume, comme il aime à se présenter, les ecclésiastiques forment la vraie élite de la nation à laquelle il faut une presse totalement soumise.[628] Finalement aussi peu désiré que de Gerlache, Verspeyen ne quitte pas Gand où l'on apprécie ses services.

Le Journal de Bruxelles demeure de la sorte entièrement sous contrôle des hommes politiques *civilistes*. Dès lors puisque la transformation du grand quotidien catholique de la capitale en journal ultramontain s'avérait impossible, il fallait prendre une autre voie. Ce sera celle de la création d'une version quotidienne du *Courrier de Bruxelles*, l'hebdomadaire fondé en 1861 et animé par le libraire et imprimeur Henri Goemaere. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire depuis 1862, Alexandre Delmer va contribuer à la réalisation du projet après avoir démissionné en juillet 1871 de son poste de rédacteur au *Journal de Bruxelles*.

Sans être totalement passé à *l'ultramontanisme*, Delmer a renié ses convictions *catholiques libérales* de jeunesse et, depuis l'encyclique Quanta cura, désapprouvé de plus en plus ouvertement la ligne éditoriale *pragmatique* imposée par d'Anethan et Malou. De son côté, devant les atteintes à l'intégrité territoriale du Saint-Siège et au pouvoir temporel de son pontife, le nonce Cattani rappelait régulièrement Delmer à ses « devoirs » de journaliste-catholique. L'émotion ressentie à l'occasion des événements romains détermine pour une part majeure le journaliste à abandonner volontairement un emploi où ses patrons exigent qu'il aille à l'encontre de ses convictions religieuses.[629]

En compagnie de son frère aîné Frédéric, fonctionnaire, administrateur de société et ancien vice-président de l'Association conservatrice de Bruxelles, il constitue en juillet 1871 la Société en commandite Delmer et Cie pour la publication d'un journal catholique à Bruxelles. Tous deux, pendant plusieurs semaines, parcourent la Belgique cléricale, de la règle et du siècle, afin de récolter les fonds nécessaires au lancement de

---

[627] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n°107, Malines, 3-12 1868, Cardinal Dechamps à Ch. Périn.

[628] Sur Guillaume Verspeyen (1837-1912) : *Le Cinquantenaire du Bien Public, 1853-1903*, Gand, A. Siffer, 1903, p.63, p.94 et p.114-115 ; HANLET, C., *Publicistes et essayistes chrétiens de Belgique*, Liège, La pensée catholique, Paris, Office général du Livre, Etudes religieuses n°671, 1950, p.15-17 ; RAOUL J. N., «Le centenaire d'un journaliste belge , Guillaume Verspeyen », *La Revue Générale*, 70ème année, 07-1937, p. 28-44 et VANDER LINDEN A., « Guillaume Verspeyen », *Biographie nationale*, *op.cit.*, t. 27, 1936-1938, col. 691-693.

[629] Voir les arguments de DELMER M.T., *op.cit.*, t.1, p. 36 38. Sur l'engouement autour de la personne du pape, « prisonnier » du nouveau régime italien : LORY J., « L'atmosphère à Bruxelles lors des fêtes du jubilé de Pie IX en 1871 », *Cahiers bruxellois*, t. X, p. 45-76.

leur entreprise. Il faut solliciter évêchés et couvents, obtenir les appuis indispensables, parmi lesquels celui du nonce dont l'ingérence dans les affaires nationales est *patente* dans la circonstance. Il faut, enfin, user de patience et de diplomatie au long d'une succession de rendez-vous et d'attentes qui, toutes, révèlent des pratiques propres à l'Ancien Régime, au sein de milieux dont on perçoit qu'ils *subissent* les libertés modernes. Et celle de la presse avant tout, qui leur apparaît comme la plus pernicieuse.[630]

Victor Dechamps, dont l'émotion s'est atténuée au profit de la réflexion, craint désormais l'éparpillement des forces dans la capitale. Il est revenu de ces tentatives auprès de la droite de la Droite et soutient plutôt l'idée d'un grand journal accompagné d'un « demi grand » (sans doute une espèce de diminutif) et d'un petit. Les trois publications « dans la main d'une puissante association catholique qui peut payer des hommes de talent ». Attentiste au début de l'affaire Delmer (il fait d'ailleurs dépendre sa souscription de la décision des évêques de Bruges et de Liège) l'archevêque exprime bientôt des réserves, une fois le conseil d'administration du *Courrier de Bruxelles* institué. Parce qu'il perçoit dans cette réunion d'opposants au *Journal de Bruxelles*, désireux de le concurrencer pour des raisons *doctrinales* et *dogmatiques*, un groupe étranger à toute stratégie *politique*.

Pour que « la pilule à lui faire avaler » passe mieux, Delmer cherche même à convaincre le prélat qu'il s'agit d'un petit journal conçu pour faire pièce à *L'Etoile belge*. [631] D'un point de vue strictement *commercial*, celui initialement soutenu par Frédéric Delmer, sans doute aurait-il mieux valu qu'il en soit ainsi.

Le groupe du Courrier de Bruxelles, *exemple de l'intransigeance doctrinale dogmatique de la presse ultramontaine*

A l'origine, les Delmer souhaitent administrer seuls *Le Courrier*. Comme ils ne parviennent à réunir que 100 000 francs, c'est-à-dire la moitié de la somme escomptée, ils sont cependant contraints de solliciter l'aide des Croisés de Saint-Pierre.

Cette société, composée d'une trentaine de notables *ultramontains*, s'est réunie depuis

---

[630] Sur Frédéric Delmer (1831-1901) : outre les archives Alexandre Delmer et leur publication scrupuleuse, DELMER M.T. « Frédéric Delmer », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 43, 1984, col. 278-283. Sur l'action du nonce notamment : il refuse l'engagement de Guillaume Lebrocquy auquel, selon une formule plutôt mystérieuse, il estime qu'il «manque quelque chose comme journaliste ». (26-09 1871, DELMER M.T., *op.cit.*, t 4, p.499). La longue campagne de récolte de fonds des Delmer est relatée dans le tome 4 des archives éditées, pour la période entre août et octobre 1871.

mars 1871 afin de se consacrer à la restauration du royaume du christ, notamment par le biais de la *propagande* dans les journaux. Ses membres exigent en contrepartie de leur apport de capital, la création d'un *comité de surveillance* sur lequel ils s'octroient la haute main.

Parmi eux figurent Joseph de Hemptinne, l'instigateur des Croisés et leur « supérieur ». Depuis 1853, il est également le cofondateur et le principal actionnaire du *Bien public* de Gand.[632] Issu d'une ancienne famille patricienne d'origine wallonne installée en 1815 à Gand, à la suite du mariage du père, Félix de Hemptinne, avec Henriette Lousbergs, la fille d'un couple d'industriels du coton de la ville, Joseph de Hemptinne est le troisième fils et le quatrième enfant du couple. Né en 1822, orphelin de père et de mère dès l'enfance, il interrompt ses études à 14 ans pour administrer l'entreprise paternelle avec son frère sur lequel il prend aussitôt l'ascendant. Ce fervent catholique a lui-même 8 enfants dont trois entreront dans les ordres. Il s'investit dans le mouvement associatif conservateur, notamment au sein de la société Saint-Vincent-de-Paul en compagnie des autres animateurs du *Bien public*, « catholiques en tout », notables pour la plupart éligibles au Sénat. Tels Jules Lammens, plus tard sénateur de Courtrai, dont la sœur Claire épouse en 1872 Arthur Verhaegen, le petit-fils du doctrinaire (libéral) Théodore Verhaegen. Né en 1847, cet ingénieur deviendra plus tard une figure de proue de la presse catholique sociale. Pour l'heure, c'est un ultramontain déterminé. La compagnie compte encore en ses rangs, Hippolyte della Faille, né en 1799, l'aîné, ancien représentant à la Chambre, sénateur et président du Congrès de Malines en 1867.[633]

Dès les années 1850 cette société influente, plus souvent crainte qu'écoutée dans son propre milieu, s'inquiète des progrès de la réunification italienne. Par le biais de la section gantoise de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, elle institue le Denier de Saint Pierre, en 1859, pour soutenir le « gouvernement romain ». Joseph de Hemptinne,

---

[631] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1871, 71.23, Malines, 6-07 1871, Mgr. Dechamps à A. Delmer et 71.46, 19-08 1871, les mêmes et DELMER M.T.,t 4, 17-11 1871, p.554.

[632] Sur ce milieu et Joseph de Hemptinne (1822-1909) : *De kruistocht tegen het liberalisme. Facetten van het ultramontanisme in Belgie in de 19de eeuw*, LAMBERTS E. (dir.), Louvain, Universitaire Pers-KADOC, 1984 et spécialement LAMBERTS E., « Joseph de Hemptinne : een kruisvaarder in redingote », p. 64-107. Voir aussi STENGERS J. (dir)., *Index, op.cit.*, p. 113.

[633] Voir *De kruistocht tegen het liberalisme*. LAMBERTS E. (dir.), *Facetten, op cit.*, et spécialement CORNELIS B., "Le Bien Public: vaandeldrager van het ultramontanisme 1853-1878 », p.110-135 qui est une synthèse du mémoire de Cornelis et de celui de E. DHONDT, *Le Bien public (1853-1871)*, Gand, RUG, 1966. Voir aussi, dans le même ouvrage, PLUYMERS M., « Le Catholique 1865-1869, een ultramontaanse poging tot radicalisering van de katholieke pers », p 136-159.

conforté par la rigueur religieuse réaffirmée de *Quanta cura*, subsidie le groupe réuni autour de Paul de Gerlache, les « théologastres » selon l'expression rabelaisienne d'Amand Neut.

En novembre 1865, il crée également *Le Catholique*, un quotidien *intégriste* qui prône l'absolue application de l'encyclique. Immédiatement dénoncé par les évêques, auprès desquels il refuse même de prendre « des directives », le journal a des prétentions internationales. Ses appuis proviennent surtout de France et sa ligne éditoriale se ressent des thèses de Veuillot. Or le régime napoléonien décrète l'interdiction de diffusion du *Catholique* semble-t-il dès 1866, le privant de la sorte de la majeure partie de son public potentiel. [634]

De façon plus fondamentale, la publication *doctrinale* et *dogmatique* ne répond pas aux attentes du lectorat catholique. De ce fait non viable à l'origine, en manque de fonds dès 1866, elle aurait tiré à environ 1 000 exemplaires, dont 400 qui restent « en magasin »- se réjouit Neut - et à-peu-près 100 envoyés aux confrères qui acceptent d'en insérer le sommaire. [635] Paul de Gerlache lui-même, en privé, convient des difficultés financières que rencontre la feuille. Et de se demander s'il faut « la maintenir », avec « quels changements » et, en un mot, « comment faire pour lui procurer des abonnés ». [636] Devenu hebdomadaire en août de la même année, *Le Catholique* disparaît, en définitive, le 24 décembre 1869.

Malgré cet échec coûteux, Joseph de Hemptinne s'engage encore davantage dans la lutte contre les *libertés modernes* à la suite des développements de la question romaine et de l'instauration de la Commune de Paris. En octobre 1870, il prend part à la fondation du Comité de défense catholique (suivi par l'Union de Saint-Pierre en 1877), placé sous la présidence de Gaspard Mermillod, évêque auxiliaire de Genève. La ville est également choisie comme siège de l'association. Celle-ci se compose

---

[634] PLUYMERS M., *op.cit.*, p.139. L'auteur écrit avec excès: "een katholiek internationaal Franstalig dagblad, waarvoor de Franse grenzen gestolen bleven, verloor om zo te zeggen zijn reden van bestaan" (un quotidien catholique international en langue française qui voyait les frontières de la France se fermer devant lui, perdait pour ainsi dire ses raisons d'exister). Si l'usage du français excluait la propagation parmi les masses européennes, il faut cependant rappeler l'importante diffusion de cette langue au sein des élites sur le vieux continent. C'est d'ailleurs en français que paraît en 1870 *La Correspondance de Genève*, le journal de "l'internationale noire" ultramontaine.

[635] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1867, 67.60, Gand, 4-11 1867, A. Neut à A. Delmer. Le chiffre est à-peu-près confirmé par de Gerlache : 1 100 abonnés en décembre 1866 (AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n° 157, Bruxelles, 23-12 1866, P. de Gerlache à Ch. Périn.

[636] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n° 157, Bruxelles, 25-06 1866, P. de Gerlache à Ch. Périn.

essentiellement d'aristocrates *ultramontains* qui bénéficient de l'aide financière de Pie IX. Autres Croisés de Saint-Pierre dans le conseil d'administration du *Courrier de Bruxelles* : les frères Henri et Jules Desclée.

Nés respectivement en 1830 et en 1833, ils sont les fils d'Henri-Philippe Desclée, un industriel qui passe, avec son frère prématurément décédé, pour l'un des pionniers dans la fabrication et la distribution de gaz d'éclairage. Egalement soucieux de propager les *bons* journaux, Henri-Philippe lance *Le Courrier de l'Escaut* en 1866. Lorsqu'il meurt en 1873, il laisse l'affaire familiale à son fils Henri, gestionnaire à ses côtés depuis 1850. Jules, qui est capitaine des zouaves pontificaux, hérite quant à lui des biens immobiliers et d'un important portefeuille d'actions. Henri et Jules Desclée ont chacun épousé une fille du gérant de Brouwer d'une de leurs usines à Bruges.

Avec leur beau-frère Alphonse De Brouwer, ils développent dès 1876 une activité d'éditeurs à la tête de l'Imprimerie Saint-Augustin de Bruges et à celle de la Maison Desclée et cie, située dans leur ville natale de Tournai. Spécialisés dans le livre liturgique et religieux, ils prennent également conscience de l'« arme redoutable » que la presse quotidienne constitue dans la *publicité*.

Dans le but de favoriser la propagation de l'idéal catholique à plus grande échelle, ils procurent dès lors une partie du capital nécessaire au *Courrier de Bruxelles*. Dans l'hagiographie qu'il consacre à Henri Desclée, fondateur de l'abbaye de Maredsous, le trappiste dom Hadelin de Moreau, écrit que son bienfaiteur ne « professe pas un culte exagéré pour le journalisme ». « Il l'estime », toutefois, « nécessaire pour triompher de nos ennemis ». *Da mihi virtutem contre hostes tuos* proclame d'ailleurs sa devise, nouvelle illustration de la démarche *réactive* des ultraconservateurs face à la presse et à l'avancée des idées nouvelles.[637]

Eligibles au Sénat et, dans le cas de Henri, conseiller communal de Tournai entre 1881 et 1887, les Desclée, comme les de Hemptinne, principaux bailleurs de fonds du *Courrier de Bruxelles*, appartiennent au milieu de la haute bourgeoisie industrielle. Ils sont également apparentés à la noblesse par le jeu des alliances matrimoniales.[638]

A côté d'eux figurent, autres Croisés, Charles de Villermont et Charles Périn,

[637] DE MOREAU H., *Henri Desclée (1830-1917)*, Maredsous, Abbaye de Saint Benoit, 1920, p. 15.
[638] BRION R., « Famille Desclée », dans *Dictionnaire des Patrons, op.cit.*, p. 215-217 et STENGERS J. (dir.), *Index*, *op.cit.*, p. 191. Les frères Desclée contribuent également aux œuvres scolaires, comme fondateurs de l'Ecole Saint-Luc et cofondateurs de l'Institut Saint-Charles Don Bosco.

professeur de droit public à l'Université de Louvain, respectivement délégué et président du Comité de surveillance.[639]

Principes dogmatiques et pratiques journalistiques :

l'impossible convergence

« Ces associés de la deuxième heure devenaient nos maîtres » a pu écrire Alexandre Delmer dans ses Confessions d'un vieux journaliste. Avant de conclure que l'acceptation de cette combinaison- que son frère pour sa part avait rejetée de prime abord- « fut peut-être la grande erreur de ma vie journalistique ».[640]

De fait, Joseph de Hemptinne se méfie de celui qu'il appelle le petit Delmer qui « s'est joint (aux ultramontains) sur la question romaine » mais dont il doute « pour le reste...Ce reste...à (s)on avis important ». [641] Quant au grand, Frédéric Delmer, ces seigneurs de l'Ancien Régime veulent se débarrasser de lui dès le début. Il aurait des façons de « boutiquier », c'est-à-dire qu'il négocie pied à pied afin de préserver ses prérogatives de gérant face à des bailleurs de fonds qui voudraient faire de lui un « commis » [642]

D'autre part, *le boutiquier*, quoique conservateur en *politique*, aurait souhaité administrer l'équivalent d'une *Etoile belge* catholique. Or, il perçoit sans tarder l'impossibilité du projet avec l'appui de « capitalistes apostoliques romains » uniquement soucieux de soutenir une publication *doctrinale* et *dogmatique*. En janvier 1874, encore, Frédéric Delmer tentera de lancer- semble-t-il sans succès- un supplément au *Courier de Bruxelles* sous la forme d'un « petit journal quotidien », appelé *Les Faits divers* (8 francs par an, 10 francs vers la province). Le titre aurait eu pour mission de concurrencer « les mauvaises petites feuilles qui pullulent dans la capitale et dans tout le pays ».[643]

Pour l'heure, en décembre 1871, lorsque sort le premier numéro du *Courrier de*

---

[639] Sur Charles Henry Xavier Périn (1815-1905) voir notamment (outre la plupart des histoires de la presse catholique), LOUANT A., « Charles Périn », *Biographie nationale*, *op.cit.*, t. 30, 1959, col. 665-671.

[640] DELMER, A., « Confessions », *op.cit.*, p. 563-565.

[641] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Copies Papiers Villermont, II, D 8, 28-07 1871, J. de Hemptinne à Ch. de Villermont.

[642] ARCA Copie Papiers Villermont, II, G, 5, (février 1872) H. Desclée à de Ch. de Villermont et II A 26, Gand, 28-02 1872, J. de Hemptinne à Ch. de Villermont : « Avec les Delmer, nous sommes mal embarqués. C'est un mauvais mariage. Je ne crois pas à la bonne harmonie avec le grand Delmer ». Voir aussi DELMER M.T., *op. cit.*, t. 1, p. 94-99, un historique du *Courrier de Bruxelles*.

[643] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381, Activités dans le journalisme (404-405) : 404 C.A. du *Courrier de Bruxelles* (1873-1877), Appel aux Catholiques...Nécessité de publier à Bruxelles un petit journal quotidien (Souscription).

Bruxelles, le conseil de surveillance dispose du « monopole de l'autorité ». Quant aux frères, membres du comité de rédaction présidé par de Villermont, ils détiennent toutefois un « droit de veto » que les Desclée ont admis à regret et parviennent à transférer au Conseil de surveillance dès avril 1872. Et ce, à l'instar des « pouvoirs primitivement accordés au gérant », contre l'octroi d'une nouvelle subvention de 105 000 francs. Les Delmer doivent céder l'entière direction politique et religieuse du quotidien en raison de frais d'exploitation excessifs cumulés à un premier déficit. Le tout constituant une somme d'argent dont ils ne pourraient s'acquitter de leurs propres deniers. Ce déficit est toutefois dû à un contenu dogmatique *inadapté* aux exigences du lectorat et non à une mauvaise gestion.[644]

Joseph de Hemptinne, entré dans l'affaire sous l'influence persuasive du nonce Cattani, est sans enthousiasme car échaudé par le coûteux échec du *Catholique*. Il contribue néanmoins à la constitution du capital de départ. Rapidement *Le Courrier de Bruxelles* lui paraît d'un mauvais rapport sur le point de la *propagande* parce que trop onéreux pour un «petit journal ». Aussi cesse-t-il de le subsidier avant de se retirer du conseil d'administration en 1873 ou en 1874 au plus tard.[645] Fait plus déterminant encore dans sa prise de décision, il considère la ligne éditoriale du quotidien comme trop *modérée* et préfère se rapprocher des animateurs de *La Correspondance de Genève*, la publication du Comité de défense catholique. Créée en 1870 également à la demande de Pie IX (par ailleurs à l'instigation d'un comité de la presse), elle devient l'organe de *propagande* de ce regroupement européen d'*ultramontains* les plus déterminés qui se nommaient eux-mêmes *l'Internationale noire*. Joseph de Hemptinne, fait comte romain en 1873, entretient dès lors une relation épistolière, personnelle et indiscrète notamment sur la situation de l'Eglise en Belgique, avec l'informateur de *La Correspondance de Genève*, le cardinal polonais Wladimir Czacki. Celui-ci dispose du soutien du pape et est appelé l'*innominato* parce que les évêques belges eux-mêmes ignorent son identité. La radicalité de l'engagement de Joseph de Hemptinne, malgré les relais dont il bénéficie au sommet de la hiérarchie catholique, marginalise son pouvoir d'action *effectif* en Belgique.

Et particulièrement à Bruxelles où une scission s'opère au sein des Croisés devant la

[644] 8-12 1871 et 18-03 1872, DELMER M.T., t. 4, p.582 et p. 665.
[645] ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 32, 1873 Agenda, 20-10 1873. Delmer écrit que « l'élément gantois » s'est retiré à ce moment.

rigidité des principes du « supérieur » gantois. [646] En février 1875, c'est Charles Périn qui prend-la tête de la Confrérie Saint-Michel. Composée à l'origine d'une vingtaine de membres, l'association en comptera une soixantaine à son apogée, parmi les plus importants notables de la *sphère catholique*. Réunie dans les locaux de la rédaction du *Courrier de Bruxelles*, la société se fixe immédiatement pour premier objectif le rachat de la Société en commandite Delmer. D'autant plus que Périn, désormais et pour quelques années l'intellectuel conservateur le plus influent du royaume sinon d'Europe, croit Alexandre Delmer « sous la main des catholiques libéraux ». [647]

Le rapport de force est inégal puisque les Delmer possèdent 6 actions sur un total de 181. Malgré l'appui de proches (avocats, rentiers, notaires, petits et moyens bourgeois qui détiennent pour la plupart une ou deux actions chacun), la Confrérie assemblée autour des puissants Desclée, leur tient la dragée haute avec 50 actions en leur possession. Sans compter celles dont disposent des familles nobles proches de leurs convictions ultramontaines (de Robiano, de Nédonchel) et les quelques-unes souscrites par ceux des évêques qui, à cette époque, sont plus près des milieux de presse ultraconservateurs que civilistes.

Ainsi en mars 1875, *la Société en commandite Delmer et cie* cède-t-elle l'entièreté de son avoir et de ses actions à *la Société anonyme de Saint Pierre pour la publication de journaux et de revues catholiques en Belgique*, elle-même créée en février de la même année. Il s'agit d'une œuvre de la Confrérie avec pour président du conseil d'administration Charles Périn, comme vice-président, Charles de Villermont et les Desclée en guise de bailleurs de fonds. [648] Les négociations entre les deux parties se

---

[646] BLANPAIN M., *Le Journal de Bruxelles, op.cit.*, p. 39 et Papiers Alexandre Delmer, Fardes 1863-1898, 17-07 1868, V. Henry à A. Delmer. Voir encore LAMBERTS E., « De rol van Joseph de Hemptinne in de Zwarte Internationale (1870-1878) », ART J. et FRANCOIS L., (dir.) *Docendo discimus, Liber amicorum Romain Van Eenoo*, Gand, RUG, 1999, p. 1083-1102 et LAMBERTS E., "L'Internationale noire. Une organisation secrète au service du Saint-Siège" dans LAMBERTS E. (dir.), *The Black International. L'Internationale noire, 1870-1878. The Holy See and Militant Catholicism in Europe. Le Saint-Siège et le catholicisme militant en Europe*, Leuven, KADOC, 2002, p. 15-101. Une fois retiré du *Courrier de Bruxelles*, Joseph de Hemptinne se consacre au financement de l'hebdomadaire *La Croix*, pendant quatre années à partir de 1874. Il veut à nouveau plaire au désir du pape. Devenu bientôt l'officieux de l'Internationale noire, le journal est *désavoué* par les évêques belges (*La Croix* est « une grande croix pour l'épiscopat » se lamente Monseigneur Bracq), avec modération cependant afin de ne pas mécontenter Pie IX.

[647] VERHAEGEN, P. *La presse catholique à Bruxelles, op. cit.*, p. 38 ; MAEYER J., "La Belgique. Un élève modèle de l'école ultramontaine" dans LAMBERTS E., *op.cit.*, p. 361-385, p. 368. Périn exprime des réserves sur Alexandre Delmer au comte de Villermont : voir Papiers Delmer, Copies Fonds de Villermont, II A 27, Louvain, 27-05 1875, Ch. Périn à de Villermont.

[648] Papiers Delmer, Copies Fonds de Villermont, II F 8, 22-03 1875, P. V. A.G. Société Delmer et cie et ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1875, 75.49, Bruxelles, 3-11 1875, Règles

prolongent cependant jusqu'en octobre. Avant tout parce que les Delmer, par ailleurs devenus membres de la Confrérie de Saint-Michel, veulent rester administrateurs de l'affaire alors que Frédéric en devient le gérant.[649] Il est, en vérité, plutôt « commis » que patron. Les nouveaux maîtres du *Courrier* peuvent le « congédier quand (ils) veu(len)t », ce à quoi ils arrivent sans tarder puisqu'ils se « sont débarrassés » de lui en février 1877. Ils choisissent son frère, au caractère conciliant sinon plus malléable, pour lui succéder dans cette tâche qu'il occupe dès lors en plus de son emploi de rédacteur en chef. [650]

La Société de Saint-Pierre : pratiques* commerciales, *contenus doctrinaux dogmatiques

Quoique d'un *doctrinalisme dogmatique* réaffirmé, la nouvelle direction cherche à redéployer ses activités dans la *petite presse populaire* quotidienne et hebdomadaire. Elle a également fait des concessions à la forme *capitaliste libérale* de la société anonyme en vertu des avantages légaux qu'elle procure. Sur ce point du moins, les affaires sont les affaires et les capitalistes de tous bords s'entendent.

Dès la fin de l'année 1875, le groupe lance *Le Courier belge*, un organe qu'il destine « à une classe de la population moins aisée et plus nombreuse ». C'est-à-dire à un public petit bourgeois « rattaché au commerce », « en un mot aux classes à qui leurs occupations laissent peu de loisir pour s'initier au détail des questions sociales et politiques », parmi lesquelles « les cultivateurs » traditionnellement acquis à l'opinion catholique.[651] Les animateurs de la société anonyme vont dès lors poursuivre une

---

de la Confrérie de Saint-Michel, imprimé joint à une convocation. Il faut noter que le fondateur du *Courrier de Bruxelles*, l'éditeur-imprimeur Henri Goemaere a conservé 14 actions. Périn dispose de 10 actions comme Jules Desclée, Henri Desclée, Joseph de Brouwer, Louis Lefebvre ; de Robiano (directement 2), de Nédonchel (10), les évêques Faict de Bruges, Bracq de Gand et Dumont de Tournai (respectivement 2,1 et 2 actions).

[649] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381, Activités dans le journalisme (404-405) : 404 C.A. du *Courrier de Bruxelles* (1873-1877), tiré à part du Moniteur 26-02 1875, S. *A de Saint-Pierre pour la publication de journaux et de revues catholiques en Belgique* : ajout Moniteur du 30-10 1875 : du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la S.A., tenue à Bruxelles le 11-10 1875.

[650] Papiers Delmer, Copies Fonds de Villermont, II A 27, Louvain, 2-02 1877, Ch. Périn à Ch. de Villermont et ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 31, 1870-1883, Documents divers : Alexandre Delmer note dans un mémorandum consacré au dates clés de l'histoire du *Courrier de Bruxelles*: « 12-02 1877, Frédéric se démet de ses fonctions d'administrateur du *Courrier* ». La lettre de démission de Frédéric Delmer se trouve dans les archives Périn (AGR (MONS) Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381, Activités dans le journalisme (404-405) : 404 C.A. du *Courrier de Bruxelles* (1873-1877), Bruxelles, 11-12 1876, F. Delmer à Ch. Périn : quittera ses fonctions fin janvier 1877.

[651] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1876, 76.4, 2-02 1876, imprimé Société de Saint Pierre.

politique de *création* de *petits* titres, rédigés par les mêmes équipes et composés dans un seul atelier. Ce sont autant de décisions prises afin de réduire les coûts de production et, sur le plan du *contenu*, dans le but de toucher le plus de catégories de lecteurs possible.

En 1879, la Société regroupe, outre les deux titres précités, *Le Drapeau belge*, lancé en décembre 1877 (passé entre 1878 et 1879 de 2 947 à 3 444 abonnés). Elle imprime aussi le *Brusselaer* et dit retirer annuellement du produit des annonces entre 35 et 38 000 francs.[652] Les membres de la Confrérie rachètent également une publication comme l'hebdomadaire *La Cloche*, dirigé par Guillaume Lebrocquy. Cet ancien de *l'Universel* s'était en effet reconverti en 1869 (soit l'année suivant celle de la création de *La Chronique*) dans le *journalisme populaire conservateur*, traditionaliste et antisocialiste. D'abord avec le quotidien *Le Carillon* également vendu à 2 centimes, afin, expliquait-il, de rompre le cou « à certain préjugé contemporain qui consiste à dire que, pour mériter une véritable supériorité dans les professions libérales, et notamment dans les lettres ou dans l'éloquence, il faut nécessairement marcher sous le drapeau du rationalisme, autrement dit de la libre-pensée, du libéralisme ».

Il place dans sa ligne de mire deux journalistes libéraux à la célébrité, à ses yeux, usurpée : Louis Hymans, dont au passage il souligne la judéité, et surtout Victor « dit de la Hesbaye », pseudonyme de Victor Hallaux.[653] Malgré l'intention affichée d'en découdre avec la concurrence, *Le Carillon* ne correspond pas « à la large communication à laquelle (il) prétendait » et cesse de paraître en octobre 1871.

Dès 1870, Lebrocquy a pris la direction de l'hebdomadaire *La Cloche*, fondé en 1867 par l'abbé Renard, et tente d'y insuffler, à nouveau sans grand succès, le même esprit *populaire*. A telle enseigne qu'à partir de 1876, il modifie le contenu du journal pour séduire désormais un « public de lettrés ». La Société de Saint-Pierre reprend le titre en septembre 1881, au terme de négociations poursuivies par la femme et le frère du journaliste décédé en mai 1880.[654]

---

[652] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance. Fardes 1878. 78.63, 20-07 1878, A.Delmer à V. Henry et Fardes 1879. 79.45. 12-10 1879, Tableau des abonnements au *Drapeau belge* et 79.48, Compte des annonces.

[653] LEBROCQUY, G., *Types et profils parlementaires*, Bruxelles, G. Lebrocquy, Paris, Lachaud et Burdin, 1873, p. V.

[654] SOETE J. L., « Guillaume Lebrocquy », *Nouvelle biographie nationale, op.cit.*, t.1, p. 228-232 : l'auteur ajoute à propos de *La Cloche* « Se faisant l'écho d'œuvres catholiques en faveur des ouvriers, il voulait être avant tout un organe d'éducation populaire, en dépit du ton savant de ses articles et parfois même de certains sujets traités. Il enseignait le respect de la religion et de la tradition religieuse ». Voir

Ainsi en 1881 cette dernière possède quatre titres dans la capitale, *Le Courrier de Bruxelles* (son « grand journal »), *Le Courrier belge*, *Le Drapeau* et *La Cloche* (respectivement 2 870, 2 745, 2 175 et 1 415 abonnés). Elle commence aussi à s'implanter en province sur les mêmes bases d'exploitation, en rachetant *L'Avenir de Charleroi* (530 abonnés), imprimé et rédigé à Bruxelles par l'équipe du *Courrier* renforcée de deux rédacteurs et d'une brigade d'ouvriers. Au total *le groupe Desclée* affiche à cette date 9 735 abonnés. On n'observe plus de hausse significative une fois atteint ce nombre de lecteurs payants. Précédemment, les augmentations annuelles étaient toutefois peu importantes, moins de 200 unités pour l'année 1879 par exemple.[655]

Au 31 décembre, la Société lance *Le Courrier de la Sambre*, semi-quotidien, également publié à Charleroi, une ville et une région jugées sensibles par les ultraconservateurs en raison des progrès évidents du socialisme. En l'occurrence, l'arrangement laisse à l'équipe carolorégienne le soin de couvrir les frais de l'imprimerie bruxelloise. Elle est également en charge de rédiger l'équivalent de deux pages de composition spécialement axées sur l'information *locale* et dont les autres publications du groupe peuvent librement disposer. Le bureau *central*, la rédaction du *Courrier de Bruxelles*, s'occupe du service des abonnements et de l'expédition alors que la Société de Saint-Pierre se réserve le produit des annonces (vendues sur place par un courtier auquel on laisse 20% de commission).[656]

En revanche, les tractations autour de l'absorption de *La Feuille belge* échouent en août 1881. Le groupe Desclée ne veut pas de cette publication basée sur les *annonces*, déficitaire mais qui dispose encore de 2 000 abonnés, que lui propose son propriétaire Victor Jourdain.[657]

Il faut d'ores et déjà prendre note de ce rendez-vous manqué parce que Victor Jourdain et son frère Louis, tous deux issus du sérail de la Droite conservatrice, vont lancer leur propre quotidien dès 1883. Dans les années 1890, ils appliqueront, à leur tour, la

---

aussi ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance. Fardes 1880 I, 80.5, Ixelles, 10-01 1880, G. Lebrocquy à A. Delmer. Sur la situation du journal.

[655] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1881. 81.33, Nombre des abonnés aux différents journaux du groupe ; Correspondance. Fardes 1879. 79.62, 15-12 1879, Tableau du nombre des abonnements au *Courrier de Bruxelles*, au *Courrier belge* et au *Drapeau belge*.

[656] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56 28-12 1881 et 30-12 1881.

[657] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56, 31-07 et 3-08 1881. Delmer « renvoie Jourdain gros Jean comme devant ». (GYSELINX A. et STEPHANY P.), *Quand La Libre s'appelait « Le Patriote », 1884 - 1914*, Paris - Gembloux, 1984, p. 18.

politique de concentration sous une même direction et de rationalisation du matériel et des ressources humaines initiée par la Société de Saint-Pierre. A la différence de celle-ci ou des expériences tentées à plus petite échelle par Guillaume Lebrocquy, en *patrons de presse*, ils privilégieront un genre d'exploitation résolument *commercial* et s'affranchiront globalement des questions religieuses. Nous y reviendrons.

Comme le déplore Delmer, la Société de Saint-Pierre, pour sa part cléricale et *a-commerciale*, « multiplie les journaux sans ressaisir le grand public ».[658] Le groupe Desclée tente cependant d'adapter sa petite presse aux demandes du *public cible*, ce « petit peuple » dont il faut se « mettre à la portée », notamment en réduisant les articles de fond (d'opinion) au bénéfice du divertissement. Réduire les réflexions politiques et le compte rendu des Chambres, parler de théâtre mais dans les limites de la pudibonde morale *ultramontaine* sont quelques-unes des principales recommandations données aux rédacteurs.[659]

A Bruxelles, la Société s'essaie même à la petite presse satirique, d'abord sous périodicité hebdomadaire avec *Le Tirailleur* à partir d'octobre 1881, mené sabre au clair par Théophile Ruwet. Cet ancien militaire, pas assez catholique au goût des Desclée, est toutefois rompu *à l'esprit* de ce type de publication. La Société accepte de faire vendre la feuille à la criée plutôt que par souscription afin de mieux s'adapter (et concéder...) aux pratiques libérales initiées par la petite presse commerciale plus de 10 années auparavant. En décembre elle lance *Le Lion belge*, désormais quotidien de la petite presse dont *le Tirailleur* devient le 7ème numéro. [660]

Le Journal de Bruxelles sous la direction* libérale *de Prosper de Haulleville

Malgré la politique dynamique du groupe Desclée et la domination ultramontaine en province, la « primauté du *Journal de Bruxelles* » dans la sphère catholique reste incontestable « entre 1870 et 1884 ». Son tirage quotidien avoisine les 30 à 35 000 exemplaires vers 1878 pour son édition principale et ses doublures. Ces chiffres qui émanent des gestionnaires, ont été publiés deux fois sans contestation de la part de la concurrence libérale et conservatrice. Ils constituent cependant, hors contrôle officiel,

[658] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1882. Phrase inscrite sur l'enveloppe qui contient cette farde.
[659] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56, 20-12 1881.
[660] ARCA, Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 50, 20-10 1881.
Sur Théophile Ruwet (1842-1914), M.T. Delmer cite, t.1, p. 562 la notice nécrologique du *Journal de Bruxelles*, 2-03 1914. L'hebdomadaire compte 200 abonnés et 800 acheteurs par numéro dans les premiers mois de sa parution.

une estimation plus qu'un décompte précis. On peut avancer cependant que le grand quotidien catholique de la capitale aurait représenté à lui seul le double des abonnés de tous les titres de la droite réunis.[661]

L'année du retour des libéraux doctrinaires au pouvoir, en 1878, Prosper de Haulleville accède à la direction du *Journal* ainsi qu'à celle de *La Revue générale*. Plus que jamais *civiliste*, il a « la prétention de faire un journal...qui fût lu par tout le monde ». Un quotidien dont la politique sera « catholique, belge, constitutionnelle, royaliste, ferme, courtoise ». Convaincu du fait qu'« un grand journal doit saisir dans tous ses aspects ...la vie quotidienne », il veut vivre avec son époque, chez les « civilisés » comme il désigne les partisans des idées nouvelles.[662]

Il ne perçoit dès lors aucune opposition entre, d'une part, une existence pleine de « bonheur » au sein de « l'Eglise catholique à laquelle il veut se dévouer comme un fils » et, d'autre part, un attachement profond aux théories des « modernes démocrates ». Ceux qui prônent « l'extension du droit de suffrage, la nécessité de l'instruction, le désarmement des nations, l'égalité de l'impôt, la glorification du travail, l'extinction du prolétariat, sinon des misères de la vie... ». Autant de revendications qui relèvent, selon lui, de « thèses catholiques universelles ». Aussi ne souhaite-t-il être ni l'homme « des curés (« que je respecte fort », s'empresse-t-il d'ajouter), « ni l'homme d'une coterie ».

Fort d'un tel credo *civiliste* (voire catholique *libéral*) et en tout cas *laïque*, de Haulleville conforte la ligne éditoriale du *Journal de Bruxelles*. Mais il le fait dans un sens opposé au « droit public chrétien », cette espèce de *charia* dont il perçoit les « inconvénients extrêmes pour la communauté des croyants » de Belgique.

Il n'a cependant pas les coudées franches, surtout avec le retour des catholiques aux affaires à partir de 1884. Les membres du conseil d'administration, l'omniprésent Jules d'Anethan en tête, surveillent en effet de près « la marche du journal » et réprouvent au moins deux des idées de son directeur. Soit l'adhésion au service personnel dans la question militaire et le libre-échange en matière économique (deux questions...hors

---

[661] Estimations et chiffres également cités par VERHAEGEN, P. *La presse catholique à Bruxelles*, *op. cit.*, p. 30 et suivantes VAN DER VORST - ZEEGERS, *op. cit.*, p. 71.

[662] ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 28a-28b. Notice historique sur *Le Journal de Bruxelles*, p.52. Partie rédigée par L. Gille ; VAN HOOBROUCK C., *Le Journal de Bruxelles*, *op.cit.*, p. 28 et VAN DER VORST-ZEEGERS, *Le Journal de Bruxelles de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 36, 1965. De bonne facture, cette dernière analyse est toutefois volontiers droitière et partisane.

charia).[663] Prosper de Haulleville, homme au caractère trempé, est également le vice-président du Cercle artistique et littéraire, la société la plus prestigieuse de la capitale. Il y côtoie le milieu libéral avec lequel il partage une culture et des *usages* (art, littérature, cynégétique, gastronomie et passion du vin). Un *art de vivre* en somme qui favorise encore davantage son intégration et son attachement à la *modernité* bourgeoise en *voie d'individuation*. En raison de cet ensemble de prises de position et de comportements, il passe pour l'ennemi, de l'avis des ultramontains. Il tient à nouveau ce rôle aux côtés de Amand Neut, par ailleurs la référence de Prosper de Haulleville en matière de journalisme catholique.

L'Ami de l'ordre de Namur désigne le baron sous le sobriquet peu amène « d'inexaucé de Saint-Hubert », c'est-à-dire d'enragé.[664] Certains ultraconservateurs souhaitent même la disparition du grand quotidien de Bruxelles parce que « dans ses tendances générales…il jette le froid sur presque toutes les nobles causes, et montre sans cesse que l'instinct (souligné dans le texte) catholique lui manque ».[665] Toutefois l'instinct-*irrationnel et indicible*- ne convient pas à *l'action politique* basée au contraire sur la raison et la tactique. Aussi, en dépit des aspects jugés parfois trop originaux de la personnalité de son directeur, la Droite civiliste soutient-elle sans ambages *Le Journal de Bruxelles*.

Comme Charles Woeste le rappelle dans ses mémoires, « la liberté du mal n'est pas le système normal vers lequel doivent tendre toutes les sociétés humaines : c'est la thèse ; mais, dans les pays divisés de croyances et d'opinions, le régime qui consacre cette liberté, en même temps, que la liberté du bien, peut être approprié à la situation, et lorsqu'il est sanctionné par une Constitution qui a tous les caractères d'une transaction, il est du devoir des catholiques d'y demeurer fidèles : c'est l'hypothèse ».[666]

Lorsque l'entièreté de la hiérarchie ecclésiastique, de l'archevêque aux curés des campagnes, s'engage dans la lutte contre la mise à exécution de la loi de Pierre Van

---

[663] VAN DER VORST-ZEEGERS J., *Le Journal de Bruxelles, op.cit,* p.255 et Lettre à M. Julien, 9-04 1868, profession de foi communiquée par un membre l'auteur, dans DE HAULLEVILLE A., *Un gentilhomme de lettres, op. cit.*, p. 77-78 et p. 88-95.de la famille à l'auteur, dans DE HAULLEVILLE A., *Un gentilhomme de lettres, op. cit.*, p. 77-78 et p. 88-95.

[664] WARNOTTE, M. L., *L'Ami de l'Ordre, quotidien catholique namurois de 1839 à 1914*, Louvain-Paris, Ed Nauwelaerts, CIHC 51, 1968, p.5.

[665] Tervueren, 6-08 1878, A. de Robiano au cardinal Dechamps dans SIMON A., *Catholicisme et politique, op.cit.*, p. 156.

[666] WOESTE Ch., *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, Bruxelles, A. Dewit, t.1 (1859-1894), 1927, Bruxelles, l'Edition universelle, t. 2 (1894-1914), 1933 ; t.4 (1914-1921), 1937, (1927-1937), t.1, p.77.

Humbeeck, qui institue en 1879 l'école *officielle* et *neutre* du point de vue confessionnel, le grand journal civiliste soutient les partisans de « l'école chrétienne » dans la « guerre scolaire » en cours. Il ne consacre toutefois pas d'articles de fond à la question qui, pourtant, suscite les plus vives passions à travers le pays, jusqu'aux affrontements physiques.[667]

Malgré la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique (sous le gouvernement Frère-Orban doctrinaire libéral) et le Vatican en 1880, abracadabrante conséquence politique engendrée par le vote de la loi, *Le Journal de Bruxelles* participe aux festivités du Cinquantenaire de l'indépendance nationale. Les évêques eux-mêmes ont pourtant refusé d'y prendre part. A cette occasion, la compagnie de Jésus interdit même la lecture de la publication à ses membres.[668]

Sur le point de la présentation et du contenu du *Journal de Bruxelles*, de Haulleville soigne la mise en page et multiplie les rubriques ou en étoffe le contenu, selon les méthodes de la presse libérale. Qu'il s'agisse des sujets politiques, notamment ou de correspondances étrangères, artistiques ou littéraires. Il donne également plus de place aux faits divers. Pour ce faire, il s'entoure d'une équipe de rédacteurs.

Parmi eux, deux hommes de *L'Universel*, Camille Nothomb et Victor Henry d'ailleurs côtoyés lors de la mauvaise expérience Langrand-Dumonceau. Henry est cependant congédié en 1881, à la demande de d'Anethan, en raison d'une santé chancelante qui le contraint à de fréquentes absences. A côté d'eux, des journalistes nés autour de 1855 et, comme dans le cas de *L'Universel*, à nouveau venus de province. Comme Georges Nieter, originaire de Gand, plus tard fonctionnaire au ministère de l'Intérieur congédié pour indélicatesse après avoir communiqué aux Allemands un mémoire confidentiel de Emile Banning. Hector Van Doorslaer, le seul brabançon du groupe, né à Vilvorde, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et collaborateur de l'hebdomadaire *La Paix* jusqu'en 1880. Il devient ensuite rédacteur du compte rendu analytique de la Chambre des Représentants.

---

[667] A la tête du premier ministère de l'Instruction publique de l'histoire de la Belgique, Pierre Van Humbeeck fut également le condisciple de Prosper de Haulleville à l'Université libre de Bruxelles. Voir SIMON A., *Réunion (1868-1883)*, *op.cit.*, p. 27 et VAN DER VORST-ZEEGERS J., *Le Journal de Bruxelles, op.cit,* p. 187-205. Voir aussi MERTENS G., « Nécrologie Prosper de Haulleville », *La Presse universelle*, n°5-6, 05-06 1898, p.104-109. Sur ce qu'il est convenu d'appeler « la guerre scolaire » voir notamment la synthèse de TYSSENS J., *Om de schone ziel van't kind. Het onderwijsconflict als en breuklijn in de Belgische politiek*, Gent, Liberaal archief, 1998, p. 59-82. Jean Stengers indique que Léopold II a écrit personnellement à Léon XIII pour lui demander d'apaiser les esprits. (STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique, op. cit.*, p.207).

C'est aussi Jules Moulinasse, né à Montignies-sur-Sambre, entré au *Journal de Bruxelles* en décembre 1879, après avoir commencé sa carrière quatre ans plus tôt à *L'Union de Charleroi*. Louis Gille, autre carolorégien, débute à son tour dans ce même quotidien. Benjamin du groupe, il est né en 1863. Il faut souligner que les membres les plus jeunes, ceux nés après 1850, moins qualifiés que les anciens de *L'Universel* à l'exception de Van Doorslaer, consacrent *l'essentiel* de leurs activités à la presse. Dans le cas de Louis Gille, qui n'a pas accompli d'études supérieures, le journalisme constitue véritablement une *profession*. Il accède finalement au poste de rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles* en 1908, tout en conservant son emploi au compte rendu analytique du Sénat dont il devient le directeur entre 1904 et 1931.[669] A leur tour, ces rédacteurs étiquetés *civilistes* sont tenus en défiance par leurs confrères ultramontains. A titre d'exemple, aucun d'eux n'est convié, en novembre 1878, à prendre part à la fondation de la Fédération des journaux catholiques emmenée par Guillaume Verspeyen. Ils sont aussi exclus d'office de l'Agence des journaux catholiques, tentative avortée d'organisation d'un service d'information des publications conservatrices, placée sous la coupe des ultramontains jusqu'en 1882.[670]

Défaite publicitaire *et politique de la Droite de la droite. L'histoire d'un scandale médiatique, l'Affaire Dumont*

Léon XIII, qui succède à Pie IX en 1878, reçoit la presse conservatrice internationale en audience dès février 1879. Lorsque vient le tour de la délégation belge, le pontife lui recommande de favoriser *l'union* parmi la communauté et en conséquence de cesser les attaques envers la Constitution dont, à son avis, l'esprit favorise les intérêts des catholiques.

---

[668] SIMON A., *L'hypothèse libérale, op.cit.*, p.105.

[669] Sur Nieter (1857-1915) : WILLEQUET, J., *Documents, op. cit.*, p. 6 et WILLEQUET, J., « La légation d'Allemagne, la presse et les milieux de presse bruxellois entre 1887 et 1914 », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, XXXVI, n°2, 1958, p. 388-435.
Sur Van Doorslaer (1854-1904) : *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, n°11, 11-1904, p. 181 et (avec l'état civil), VERHAEGEN C., *Hector Van Doorslaer (14-02 1854-octobre 1904)*, Travail inédit, 2ème candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 2001-2002. Sur Moulinasse (1855-1924) : STEPHANY P., *La Libre Belgique. Histoire d'un journal libre 1884-1996*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, p. 24 et ROUSSEAUX A., *Jules Moulinasse*, Travail inédit, 2ème candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1999-2000 (l'étudiante a notamment contacté les descendants qui lui ont procuré des informations inédites sur les six enfants de Jules Moulinasse et de Marie Konnerote, son épouse. Parmi eux, Robert Moulinasse qui fut également journaliste à *La Libre Belgique*). Sur Gille (1863-1936) : Trois Moustiquaires, « Louis Gille», *Pourquoi Pas ?*, 23-01 1921, p. 679-682 ; BERTELSON L., *op. cit.*, p. 61 et HENRY H, *op. cit.*, p. 42-43. Sur l'équipe entière : VAN DER VORST - ZEEGERS J., *op.cit*, p. 50 et suivantes.

La presse civiliste, *Le Journal de Bruxelles* en tête, peut désormais se prévaloir du soutien du Vatican qui semble (implicitement) rendre les ultramontains responsables des divisions qui minent le mouvement. De fait, en juin 1878, les libéraux ont gagné les élections législatives. Ils ont sans doute pu être aidés par l'instauration du vote secret qui, spécialement à Gand (fief des ultramontains), a permis aux riches paysans électeurs de s'émanciper partiellement « (d)es propriétaires fonciers et (d)es cléricaux des environs de la vieille cité flamande ». Ceux-ci avaient fortement « haussé les baux des terrains », et exercé « une pression exagérée sur la population pour la forcer de voter avec les prêtres ». Aussi, « tout en restant plutôt catholiques », les agriculteurs se seraient dit : « God Verdumm. Voilà le Comte, le Baron et Monsieur le Curé qui n'en apprendront rien parce que le vote est secret maintenant, savez-vous ! Allons, Jefke, nous nous vengerons ».[671]

De surcroît, le quotidien *L'Impartial*, avec Prosper de Haulleville parmi les membres de son comité de rédaction, exerce dans la région, depuis mai 1879, une concurrence *civiliste* face au *Bien public*. Ainsi, au cours de la « guerre scolaire », le journal dénonce avant tout les gaspillages financiers engendrés par l'application de la loi Van Humbeeck. Comme *Le Journal de Bruxelles*, il évite l'invective ainsi que le plus souvent les attaques personnelles. Ses animateurs se targuent en effet de laisser le *libre choix* aux lecteurs selon une «attitude plutôt apaisante ». Laquelle passe aux yeux des hommes de Joseph de Hemptinne comme une façon d'envisager la question politique sous l'angle « *utilitaire* » et non par « le côté religieux et moral ». [672]

A Bruxelles en revanche, l'influence de Charles Périn reste entière par le biais de la Société de Saint-Pierre et de la Confrérie de Saint-Michel qu'il préside toutes deux. Il en va de même à l'Université de Louvain où il enseigne.

C'est alors que, à partir de juin 1880, Lucien Aubanel, fondateur et rédacteur en chef de la libérale *Tribune de Mons*, divulgue des extraits de la correspondance privée de l'évêque de Tournai Edmond Dumont. Le prélat, qui a donné procuration au

---

[670] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 53, 17-10 1878 et DE MAEYER J., "La Belgique. Un élève modèle de l'école ultramontaine" dans LAMBERTS E. (dir.), *op.cit.*, p. 361-385, p. 371.

[671] Voir VAN ISACKER, K., *op. cit.*, p.238 et suivantes. Ministère des affaires étrangères, Lettre du 16-06 1878, Chotek à Audrassy.

[672] LEDUNE F., *La Presse catholique flamande et la question scolaire (1879-1884). Le Bien public et L'Impartial de Gand*, Mémoire, Journalisme, ULB, (dir. : Eliane Gubin), 1989-1990 spécialement p.64 et VERHAEGEN, P. *La presse , op.cit*,p. 36.

journaliste, critique vertement l'action des membres de la Droite parlementaire.[673] Il dénonce les positions doctrinales et dogmatiques jugées hésitantes du Cardinal, du nonce apostolique et même de Léon XIII, désigné sans égard sous son nom de famille (Pecci), au fil de lettres échangées dès 1874 avec Périn et les évêques devenus *ultramontains*.

Par son *scoop*, Aubanel révèle au public les divisions de l'opinion catholique. Ainsi que l'idée des plus conservateurs d'entre eux, selon laquelle un gouvernement doctrinaire vaut encore mieux que des ministres catholiques *civilistes*. La grande presse libérale de la capitale et des provinces, *L'Etoile belge*, *L'Echo du Parlement*, *La Flandre libérale* ou encore *L'Indépendance belge*, assure à son tour une publicité maximale à ces écrits.[674]

Quant au *Journal de Bruxelles*, il rend toutefois compte de l'affaire, tout en parlant de la bassesse de ses adversaires politiques. Il publie aussi les lettres où Périn exprime son intransigeance, afin de porter le coup d'estocade à l'*ultramontanisme*. Dans le numéro du 24 octobre 1880, on peut en effet lire ce commentaire solennel : « Le cardinal Dechamps, M. le baron de Haulleville, M. Charles Woeste, *Le Journal de Bruxelles*, *La Revue générale* étaient coupables de fidélité aux institutions nationales, de tendresse pour la paix catholique avec les libertés publiques. Il est donc démontré une fois de plus, et au milieu de scandales sans exemple que notre persévérance, notre fermeté, notre résolution inébranlable sont les soutiens des plus fières et des plus consolantes espérances de l'Etat et de l'Eglise de ce pays ».[675]

La mise à jour de ces querelles internes a révélé à *l'opinion publique*, au « volk van het

---

[673] AGR (MONS), Papiers Charles Périn ; Correspondance, 21.381 lettres reçues : n°242, Mons, 3-07 1880, E. Mathieu à Ch. Périn. Le professeur a cherché par tous les moyens à empêcher la publication des lettres, mais Dumont avait donné son accord préalable au journaliste libéral.

[674] AULB, Fonds Frère-Orban, PP2, 653-656. Lettres et documents relatifs à Mgr Dumont, évêque de Tournai, 1876-1883 et 998 Procès contre L. Aubanel, 1882-1883. Voir aussi *Mgr Dumont devant l'Histoire d'après les Documents authentiques, 1873-1880, par un témoin oculaire*, Bruxelles, 1880. Sur Edmond Joseph Hyacinthe Dumont (1828-1892) : SIMON A., « Edmond Dumont », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 30, 1959, col. 351-352. On sait peu de choses sur Lucien Aubanel, ancien correspondant de *L'Indépendance belge*. Il faut toutefois souligner la vengeance dont il est la victime peu après ce « grand coup » médiatique qui de son propre aveu ne l'a pas enrichi. Après avoir démissionné en juillet 1881 de *La Tribune de Mons* (car « je pris le parti de ceux qui réclamaient la réforme électorale, ce qui n'était pas adroit, car ils n'étaient que 7 (actionnaires) »), il tente sans succès d'animer un journal à Bruxelles. En 1882, il devient administrateur du *Perron liégeois*. A cette date, la couturière avec laquelle il a eu un enfant (né le 18-10 1880 à Bruxelles) et dont il vit séparé, l'accuse de ne pas lui verser de pension alimentaire. *La Gazette de Liège* (catholique) s'empare de cette affaire personnelle, publie tous les détails du procès, jusqu'aux plus intimes. Parce que, « Mr Aubanel s'est montré si partisan de la divulgation des luttes privées qu'il ne peut se plaindre qu'on le fasse connaître lui-même… Et puis voyons sa conduite… ».

land », que plusieurs évêques et des leaders du mouvement avaient pu se réjouir de la défaite du *parti* catholique. Voire œuvré à la chute d'un gouvernement *civiliste*. En plus des journaux eux-mêmes, des campagnes d'affichages publicitaires de presse, dans les deux langues et placardées à travers le pays, ajoutent à la consternation de la *sphère catholique*.[676]

L'effet est désastreux pour les ultramontains. Les Bruxellois s'inquiètent des dispositions du pontife à l'endroit de leur président, Charles Périn. Désormais chahuté par certains étudiants (fait inédit à l'Université de Louvain), l'enseignant est bientôt dans une situation intenable. En novembre 1880, Léon XIII dépose l'évêque Dumont qui aurait souffert de problèmes mentaux à l'origine de ses déclarations intempestives.[677] La publication d'une deuxième série de lettres en mai 1881, dans lesquelles Périn lance des attaques *ad hominem* contre Victor Dechamps, conduit cette fois à un point de non retour. D'autant plus que, convoqué à Rome par le pape en juillet, Périn refuse de « signer une déclaration par laquelle, (il aurait rétracté) les assertions et appréciations de (s)es lettres sur le Cardinal ».

Parce que, déclare-t-il, « personne au monde » (c'est-à-dire pas même le pape) ne peut le contraindre à mentir. Le 9 août, par lettres, Léon XIII prévient les évêques belges que, désormais, il blâmera tout qui portera « des jugements... (non) favorables au Cardinal Dechamps ».[678] Dès lors, entre août et octobre 1881, Périn démissionne de ses fonctions publiques. A l'Université d'abord, à la tête de la Confrérie Saint-Michel ensuite, ainsi qu'à la présidence du conseil d'administration de la Société de Saint-Pierre où Henri Desclée lui succède. C'est ensuite au tour de Charles de Villermont de devoir quitter son poste de directeur politique des journaux du groupe en novembre, et de membre du conseil en février 1882.

L'y contraignent, pour sa part, des spéculations malheureuses au sein de l'Union générale de France, entreprise financière catholique « renouvelée de Langrand-

---

[675] *Le Journal de Bruxelles*, 24-10 1880 dans VAN DER VORST - ZEEGERS, *op.cit.*, p.280.
[676] VAN ISACKER, K., *op.cit.*, p.250 et suivantes.
[677] Pour avoir consulté plusieurs lettres de Dumont à Périn, il apparaît que l'évêque a toute sa tête sans doute jusqu'en 1879. A partir de cette année-là, ses missives deviennent obsessionnelles à l'encontre du catholicisme libéral (alors pourtant bien moribond), et du « serpent libéral ». Leur auteur semble frappé de délire paranoïaque et parle, à tout moment, de complot contre les ultramontains. (AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n°129, E. J. Dumont à Ch. Périn). Les deux hommes s'apprécient beaucoup et se respectent mutuellement.
[678] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, 418 Ghlin, 28-06 1888, Déclaration à propos de la démission que je donnai de mes fonctions de professeur à Louvain en août 1881 (à publier après ma mort). A cette occasion, Périn demande l'éméritat au recteur de Louvain.

Dumonceau », qui vient alors de déclarer faillite dans un « krach » retentissant.[679]

A la fin de 1881, Jules et Henri Desclée ont vu la plus haute autorité morale de la sphère catholique désavouer leur *message doctrinal*. Celui de la douzaine de titres qu'ils dirigent, tant dans la grande que dans la petite presse (*Le Courrier de Bruxelles*, *Le Courrier belge*, *De Brusselaer*, *Le Tirailleur*, *Le Lion*, *Le Drapeau*, à Bruxelles ou *L'Avenir*, *L'Avenir populaire*, *Le Courrier de la Sambre*, *Le Binchois*, *La Gazette des Campagnes* en province). Un ensemble de publications dont ils assument de surcroît, *à pertes*, des frais de fonctionnement estimés à environ 12 à 13 000 francs par trimestre. Pour couronner le tout, ils découvrent les malversations du comptable embauché naguère par Frédéric Delmer et qui a détourné, rien qu'en 1882, pour plus de 13 000 francs de fonds. Et ce ? sans qu'Alexandre Delmer, administrateur peu aguerri, ne s'en soit aperçu. L'affaire vaut d'ailleurs au journaliste, à son soulagement, d'être déchargé de cette fonction de gestionnaire.[680]

De son côté, dans les premières années de la direction de Haulleville, entre 1878 et 1884, soit avant le retour de la Droite civiliste aux affaires, *Le Journal de Bruxelles* affiche d'importants bénéfices, en sus de ses 30 à 35 000 abonnés toutes annexes comprises. On parle de 82 000 francs nets au 31 décembre 1881. A la tête de *La Revue générale*, le même de Haulleville porte le nombre d'abonnés à 3 700 voire 4 000. Un chiffre considérable relativement au nombre de lecteurs potentiels de ce genre de publication spéculative en Belgique.[681]

Le rapport de force est dès lors inégal entre les deux camps au sein du journalisme *d'opinion catholique*. La presse ultramontaine a cependant exercé un pouvoir de *nuisance* sur la presse civiliste. Selon notre approche, avant tout parce qu'elle l'a enfermée dans des débats *doctrinaux*, à certains moments délétères, au détriment d'une

---

[679] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 55, 20-10 1881. Jour du conseil d'administration du *Courrier* où Delmer lit la lettre de démission de Périn, au grand « soulagement » des membres présents. Il y est également question de Villermont qui aurait voulu succéder au professeur à cet emploi. Mais le comte est jugé trop engagé dans « les affaires financières » : il aurait gagné 800 000 francs en un an. Voir JACQUEMYNS G., *Langrand*, op.cit., t. 1, p. 89-90.

[680] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 53, 10-02 1879, le comte de Villermont a vu Léon XIII qui lui a recommandé de ne pas attaquer la Constitution. Dès cette époque l'équipe du *Courrier de Bruxelles* connaît la position du pape. B 56, 30-12 1881 et Carnets d'Alexandre Delmer A 34 à A 83. A 50, 26-12 1882. Alexandre Delmer cesse d'être administrateur en décembre 1882 et est tout à fait déchargé de la tâche en avril 1883.

[681] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56 31-12 1881 ; F.V.N.H., « Changement de direction », *Revue générale*, t. LI, 02-1890, p. 295-312, p. 297 ; PIPERS N., « Prosper de Haulleville », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 37, 1971-1972, col. 413-420, col. 415 ; VAN HOOBROUCK C., *op. cit.*, p. 30-31.

réflexion et d'initiatives en matière de journalisme *commercial* dont la nécessité s'imposait pourtant face à la concurrence libérale. Prosper de Haulleville, dans un article-bilan, remarquait déjà le problème. Il reprochait aux conservateurs de ne pas avoir compris qu'un « journal est une entreprise de publicité, qui doit être conduite comme toute autre industrie, à laquelle il faut un capital régulièrement constitué et une direction technique ».[682]

Reconversion ultramontaine : les associations de propagation de la* bonne *presse

L'évolution générale du mouvement catholique indique également l'emprise progressive du courant *civiliste* dans le domaine de *l'action politique*. Celle-ci aboutit à la formation d'un véritable *parti* catholique en 1884, certes confessionnel mais bel et bien ancré dans les *habitus* de l'Etat constitutionnel bourgeois dans lesquels se reconnaissent les milieux dirigeants et la bourgeoisie urbaine de cette partie de l'opinion. Les *cléricaux*, ecclésiastiques et tenants de l'Ancien Régime, ne disparaissent pas pour autant puisqu'ils investissent *le terrain associatif*, les œuvres et les cercles.

Désormais respectueux de la Constitution, ils énoncent des thèses (notamment *corporatistes*) qui inspirent l'action des *catholiques sociaux* bénéficiant, de surcroît, des structures de ce réseau associatif. Par ailleurs ils sont également à l'origine *d'événements médiatiques*, du type dévotions et processions.[683] Ce genre de manifestations religieuses à caractère populaire et sentimental, connaît une recrudescence à partir des années 1870, « au cours des incidents politiques italiens et romains » ou à l'occasion de la guerre scolaire. Il reste cependant épisodique, conjoncturel. Malgré leur importance quantitative, nourrie de l'émotion sincère des

---

[682] Bibliothèque Bertelson (ULB), Farde des nécrologies, F. de Breux, *op.cit.*, n° du 13-10 pour l'extrait cité.

[683] SOETE J. L., *op.cit.*, p. 224 et suivantes ; DE MAEYER J.., "La Belgique", p. 361-385 et LAMBERTS E., "The Black International and its Influence on European Catholicism", p. 465-480 dans LAMBERTS E. (dir.), *The Black International, op.cit.,* p. 361-385 ; VAN ISACKER, K., *op.cit.*, 1955 et LOUANT A., « Charles Périn », *Biographie nationale, op.cit.*, t. 30, 1959, col. 665-671. Emporté par sa démonstration, Jan De Maeyer exagère l'influence des *ultramontains*. Il écrit notamment p. 370 qu'une fois sous la coupe des Croisés de Saint-Pierre en possession de la majorité des actions, « *Le Courrier de Bruxelles* devient une histoire à succès »... Tout est à l'avenant dans cet article où, dès 1848, l'auteur nomme les *anticivilistes,* des *ultramontains*. Certes le terme existe bel et bien depuis les années 1730 semble-t-il. Mais il faut préciser qu'entre 1864 (*Quanta cura*) et 1879 voire 1881, il recouvre un sens tout à fait particulier et aigu. Le choix de l'auteur est donc idéologique en ce sens qu'il l'autorise à minimiser l'enjeu *politique* autour de l'hypothèse libérale. Il s'agit pourtant du questionnement *essentiel* (existentiel, même) des catholiques au 19ème siècle jusqu'à la massification des années 1880. Si la reconversion associative des ultramontains est en effet réussie, elle ne doit cependant pas faire oublier *l'échec doctrinal* de leur projet *politique* (et donc *publicitaire*) de ramener la société civile à la stricte observance des pratiques de l'Ancien régime.

masses, ces défilés ne doivent pas cacher « le recul du catholicisme » traditionnel. Soit la *laïcisation* progressive de la société civile (dans les domaines politique, publicitaire et économique), selon le sens restreint de *décléricalisation* dans lequel non entendons ce processus.[684]

C'est d'ailleurs afin de remédier à cette tendance lourde que Pie IX, en octobre 1876, a encouragé pour la première fois « l'utilisation de la presse dans une fonction d'*apostolat* » afin de restaurer le règne de Jésus.[685] En ce sens, il se rallie à nouveau à la position adoptée par l'Internationale noire qui, dès 1872, dans l'un de ses congrès annuels, plaidait en faveur de « la fondation dans chaque pays d'une œuvre destinée à procurer des ressources à la bonne presse ».[686] L'année même de la déclaration papale, une *Œuvre de la bonne presse et du colportage des journaux* naît en Belgique. Elle a pour but de chapeauter les précédentes initiatives de cet ordre comme les envois à prix réduits ou gratuits de quotidiens en deuxième lecture à un public populaire démuni. Notamment ceux dont s'occupait jusqu'alors la *Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges*.[687] Au lendemain des élections de 1884, c'est un Comité de la presse bruxelloise qui voit le jour dans le but d'introduire les *bons* journaux dans les lieux et les établissements publics. Groupement proche de l'Association conservatrice et particulièrement d'Auguste Beernaert, alors ministre des Travaux publics et de l'Agriculture, ce Comité prend cependant le nom d'œuvre de Saint-Paul en 1894 pour « adopter la même dénomination que les œuvres similaires… instituées en France et en Suisse ».

Or ces associations ont partie liée avec l'ultramontain Gaspard Mermillod (décédé en 1892), un de ceux à qui l'on attribue la phrase à l'origine de leur appellation, selon laquelle « si Saint Paul revenait sur la terre il se ferait journaliste ». [688] Ainsi, le

---

[684] Voir analyses de SIMON A., *Réunion (1868-1883)*, *op. cit.*, p. 35 et suivantes. L'auteur, un chanoine, parle non sans lyrisme (et avant Vatican II…) du « sentiment naturel de l'émancipation humaine » qui pénétrait alors, de plus en plus, les âmes des fidèles.

[685] BAUTIER R., CAZENAVE E., *Les origines d'une conception moderne de la communication, op.cit.*, p.89 et ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1880 I. 80.19, 4-03 1880, C. Martin à de Villermont.

[686] LAMBERTS E., "L'Internationale noire. Une organisation secrète au service du Saint-Siège" dans LAMBERTS E. (dir.), *op.cit.*, p. 77.

[687] AGR., Archives Amand Neut (T 420), n°21, Louvain, 16-11 1877, L. Struyf à A. Neut et GÉRIN P., *Presse populaire, op. cit.*, p. 18 et suivantes.

[688] *Assemblée générale des œuvres catholiques de l'archidiocèse de Malines*, les 29, 30 04 et 1er 05 1889, imp. J. Ryckmans-Van Deuren, Malines, 1890, p.374-389 ; *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, session 1891, compte rendu des travaux des sections, sections de 1 à 4, t. 1, P. Ryckmans éditeur, Malines, 1893, p. 579-607 et D'URSEL A., « Œuvre de Saint-Paul », *Congrès catholique de*

domaine de la *propagande* de presse, *a-commercial* parce que « charitable », suscite l'intérêt de la Droite parlementaire. Il s'organise toutefois surtout en province, autour de structures traditionnelles *cléricales* du type « comité diocésain » dans lequel siège un délégué de l'évêque. Avant 1914, l'œuvre de Saint-Paul est d'ailleurs principalement implantée dans les provinces de Namur et de Luxembourg, à majorité catholique.[689]

Ces associations se départissent peu à peu d'une logique de *réaction*. Spécialement à partir de la naissance du P.O.B. en 1885 et plus encore après le premier scrutin au suffrage universel tempéré par le vote plural en 1894. Elles souscrivent dès lors à celle d'une *action catholique*, selon la terminologie définie par Pie X successeur de Léon XIII en 1903. Laissée au soin des *laïques*, celle-ci se place cependant sous la direction *morale* et *dogmatique* du clergé. Témoins de ce durcissement, la devise de l'Action catholique belge, « Pas un sou à la mauvaise presse, pas un abonnement ». C'est aussi le programme de la *Ligue contre la mauvaise presse*, créée en 1911, qui interdit à ses membres « la lecture sans nécessité des mauvais livres », exige qu'ils boycottent les « mauvaises librairies » et s'abstiennent de s'abonner ou d'acheter des espaces publicitaires aux journaux libéraux et socialistes.[690]

***Pour une propagande* a-commerciale**

Parmi les instruments de la propagande des œuvres de la bonne presse figure l'envoi en deuxième lecture. La pratique consiste, pour un abonné à plein tarif, à remettre le quotidien du jour sous bande (fournie par l'association), afin de l'envoyer (de la façon la plus systématique possible) à un lecteur démuni ou à un « incrédule » qu'on espère ainsi convaincre.[691] Les œuvres placent également des abonnements à prix réduits auprès des coiffeurs, des instituteurs, des ouvriers modestes et des agriculteurs. Chez les facteurs des postes également, avec lesquels il est souhaitable de bien s'entendre pour que les journaux arrivent à bon port. Auprès des directeurs d'ateliers ou d'usines, enfin, qui « acceptent fréquemment d'accorder des subsides ou d'abonner leur personnel à un bon journal ».[692]

Malines du 23-26 09 1909 : rapports de la 4ème à la 8ème section, Maison d'action catholique, J Goemaere, Bruxelles, 1909, p.1-17, p. 2 pour la citation.

[689] SCHMITZ J., *La presse catholique dans la province de Namur*, *op. cit.*, p. 54 et suivantes.

[690] GRAWEZ S., *Quel journal lisez-vous ?* Bruxelles, Causeries apologétiques, n°42, Bruxelles, Action catholique, Louvain, œuvres apologétiques, juin 1913, p.19.

[691] LECLERCQ-PAULISSEN J., *Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 6, 1958, p.33.

[692] GRAWEZ S., *Quel journal ?*, *op. cit.*, p.30-31 ; SCHMITZ J., *La presse*, p. 56-57.

Les cabaretiers- dont les promoteurs de l'œuvre estiment le nombre à près de 150 000 sur l'ensemble du territoire national en 1893 (ce qui représente un débit de boissons pour 40 habitants, femmes et enfants compris)- occupent une place centrale dans ce dispositif. Leur nombre est pour beaucoup dans ce positionnement, mais aussi leur rôle dans le processus de *sociabilité* des populations. Les bénéficiaires du rabais s'engagent en contrepartie à payer au minimum 50 % du prix normal. Certains ne peuvent néanmoins en débourser plus du tiers, aussi la caisse de l'œuvre, elle-même alimentée par les fidèles, prend-elle en charge la différence. Enfin les associations font aussi distribuer des publications par le biais de leur propre réseau de colporteurs, spécialement auprès des classes populaires.

Soit dans « les masses » précise Gérard Goemaere, avocat, ancien animateur de la section bruxelloise fondatrice de l'œuvre de Saint-Paul, devenu président du groupe namurois. Car désormais « tous veulent lire parce que tous savent lire ».[693]

Le choix d'un colporteur fiable revêt une importance capitale parce qu'il s'agit d'une fonction corruptible par l'adversaire politique. Aussi des « correspondants » de l'association surveillent-ils ces hommes de terrain le long d'un itinéraire de distribution préalablement assigné. Par ailleurs, pour s'assurer leur fidélité exclusive (car le colportage « mixte » est interdit), il faut garantir jusqu'à 3 francs par jour au porteur. Sans oublier de stimuler leur zèle par l'octroi de primes à la vente, en argent ou en nature (chaussures, vêtements…).[694] D'après les chiffres divulgués par l'œuvre de Saint-Paul de Bruxelles, 404 abonnements ont été placés dans les établissements publics en 1884 contre 1 957 en 1894, 3 500 en 1906 et 4 505 en 1908. Des chiffres plutôt médiocres alors que le nombre « d'exemplaires colportés »- sans qu'il soit permis de savoir s'ils reprennent le total des abonnements- passe de 90 000 en 1891 à 1 215 000 en 1908.[695]

Ces procédés de propagande volontaires et *a-commerciaux* interfèrent néanmoins dans

---

[693] *Œuvre de Saint-Paul, Rapport sur les travaux du Comité de propagande de la presse conservatrice pendant l'année 1893-1894. Présenté à l'Assemblée générale, 28-11 1894,* 10ème année, Bruxelles, J. Goemaere, 1894, p.5 et *Congrès de l'œuvre de la défense et de la présentation de la foi, du diocèse de Namur, Namur le 2-3-09 1913, Namur,* Imprimerie-librairie de *L'Ami de l'Ordre*, 1913, p.116.

[694] JOSET C., « A la rencontre de mes souvenirs. Apostolat à tous les échelons », *Avenir du Luxembourg*, 11-01 1953.

[695] *Œuvre de Saint-Paul, Rapport sur les travaux du Comité de propagande de la presse conservatrice pendant l'année 1895-1896. Présenté à l'Assemblée générale, 1-12 1896,* 12ème ann., J. Goemaere, Bruxelles, 1896, p.11-12 ; *Œuvre de Saint-Paul, Rapport sur les travaux du Comité de propagande de la presse conservatrice pendant l'année 1904-1905, Présenté à l'Assemblée générale 21-01 1906,* J. Goemaere, Bruxelles, 1906, p.15-18 et D'URSEL A., *op. cit.*, p.16-17.

la gestion des quotidiens catholiques, pour leur part soumis à la concurrence et aux *pratiques commerciales* du marché journalistique L'association prend dès lors l'engagement de verser la différence entre l'abonnement à prix réduit et le tarif normal, à l'administration des journaux qu'elle diffuse, afin de combler leur manque à gagner. En somme, elle applique une politique de dédommagement qui vise à ne pas *pénaliser* les gestionnaires de presse qui contribuent à ce devoir de propagande. [696]

Cependant, outre que l'œuvre demande souvent une ristourne à ces patrons de presse (qui seraient malvenus de la refuser), certains « correspondants locaux » de l'association pratiquent à leur encontre une concurrence déloyale. Parce qu'ils placent « des abonnements à prix réduits chez d'excellents catholiques notoirement reconnus comme étant assez riches pour payer un abonnement au prix fort ». Des lecteurs vont en outre jusqu'à résilier leur abonnement souscrit au prix habituel au bureau de leur journal, afin de bénéficier abusivement des tarifs préférentiels. Ces comportements sont à l'origine d'une surveillance continue de la part des membres de l'œuvre qui suppriment « sans hésitation tout abonnement reconnu comme n'étant pas utilement placé ».[697]

On trouve également trace d'une œuvre de la presse libérale dans les années 1870. Elle a été surtout active en période électorale et organisée autour de l'envoi par des citadins de quotidiens en seconde lecture à des lecteurs ruraux. Moribond dès 1878, ce regroupement a pâti de la faible implantation des milieux de la gauche dans les campagnes. Le *contenu* des quotidiens distribués, qu'il s'agisse de *La Chronique*, de *L'Etoile* ou de *L'Indépendance* et de *L'Echo du Parlement*, y est jugé de surcroît trop bruxellois et *urbain,* dans toutes les acceptions du terme.[698]

Ce sont en vérité les organes socialistes qui représentent le véritable adversaire de la propagande cléricale, celui qui fonctionne selon un *modus operandi* comparable. A telle enseigne, qu'après le vote de la réforme électorale de 1893, l'œuvre de Saint-Paul consacre une bonne part de ses activités à cette lutte particulière. Notamment avec l'édition d'un Calendrier du Travailleur ou par le patronage de la bibliothèque de

[696] ANDRE L., « Quelques réflexions sur l'œuvre de la bonne presse », *Congrès...du 23-26 09 1909, op. cit.*, p. 1-3. L'auteur dit que cette rémunération revient à environ 9, 5 francs pour cent journaux distribués et 7, 25 francs pour 150 numéros.

[697] D'URSEL A., « Œuvre de Saint-Paul », *op. cit.*, p.1-17, p. 4. Ces excès semblent fréquents et Camille Joset les mentionne également.

propagande *antisocialiste.*[699] Quand Paul Gérin souligne avec raison l'aide effective voire l'amélioration apportées par ces associations dans la diffusion des journaux catholiques, il omet cependant de montrer combien leur approche *doctrinale, apostolique* et calquée sur les préceptes de l'action catholique, a nié le fait *commercial.* Et cela tant sur la question de la gestion des publications qu'au point de vue de leur contenu.[700] Gérard Goemaere, devenu secrétaire général de la Fédération nationale des œuvres de la presse catholique créée en 1912, se targue d'encourager en effet un *certain genre* de journal catholique. Celui qui « s'interdit tous ces éléments honteux du succès commercial (et) place au second rang tout ce qui n'intéresse que la simple curiosité du lecteur ».[701] Or, dans les années 1880, pour rencontrer le lectorat en voie de *massification,* la presse quotidienne conservatrice doit se concevoir au contraire sous une forme *laïque.* Et dans un *esprit d'initiative* ayant intégré les pratiques du journalisme *populaire.*

Deux particuliers vont les premiers tenter l'expérience dans la sphère catholique. Ils agiront sous la forme d'une entreprise de presse familiale et capitaliste, de surcroît, aussi bien autonome des autorités ecclésiastiques que du pouvoir politique. Il s'agit de Victor et Louis Jourdain, respectivement nés en 1841 et 1847, fils de Louis Laurent, artisan en orfèvrerie religieuse à Namur.

---

[698] D'URSEL A., *op. cit.* ; GODINEAU Dr., *Un plan de journal pour la campagne, op. cit.* et RYCX D'HUISNACHT M., *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles, op. cit.*, p.75 et suivantes, cite l'existence d'une Œuvre de la presse libérale en 1875.

[699] DE SWAEF O, HOYAUX G., *La presse socialiste et ses adversaires,* (préface d'A. Wauters), Bruxelles, l'Eglantine, Publications de la Centrale d'éducation ouvrière, n°4, 1930, p.79 ; GOEMAERE G., (Rapport d'activité), *Oeuvre de Saint-Paul, op. cit.*, 1896, p. 5-18, p. 16 et D'URSEL A., *op. cit,* p. 9.

[700] GERIN P., *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles 1830-1914,* Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC 80, 1975, p. 39-49.

[701] GOEMAERE G., *op.cit.*, 1896, p. 5-18, p. 10.

CHAPITRE 3. PRESSE COMMERCIALE D'OPINION CATHOLIQUE ET POPULAIRE : LES SUCCÈS DE L'INITIATIVE PRIVÉE

L'exemple du Patriote : Catholique et Indépendant

Victor Jourdain, qui n'a pas obtenu le diplôme d'humanités supérieures, occupe un emploi de vérificateur de l'enregistrement à Arlon. Il devient ensuite agent de change avant de s'établir dans la capitale, en 1868, pour y créer une société de panoramas. C'est une attraction alors en vogue à Paris qui consiste en une succession de tableaux historiques en trompe-l'œil. Après plusieurs essais infructueux et d'autres tentatives dans le domaine du *divertissement*, il se tourne vers la presse d'annonces au début des années 1880.[702]

C'est donc fort du parcours et de l'expérience d'un entrepreneur autant qu'avec l'espoir de monter une affaire indépendante que Victor Jourdain aborde le monde du journalisme. Et non à la suite d'une illumination soudaine survenue au terme de la procession de clôture du Congrès eucharistique de Liège de 1883, comme le rapporte la légende chrétienne établie a posteriori.

Directeur politique et rédacteur en chef, Victor confie l'administration du quotidien à son frère Louis, ingénieur sorti de l'Université de Louvain en 1870 et l'un des découvreurs des bassins houillers de Campine en 1901. Il se livre à une sorte d'étude de marché sur le journalisme catholique avant de lancer son entreprise en laquelle il croit parce que, à ses yeux, la presse, dans les années 1880, s'apparente au « Verbe matérialisé ». Or, comme beaucoup d'autres, il estime la quantité de titres conservateurs ainsi que les chiffres de leurs tirages insuffisants par rapport à ce que l'opinion catholique représente effectivement dans le pays. Et avant tout à Bruxelles, ville où, moins que les talents « d'écrivains », manque la connaissance du métier de la *publicité* dans les milieux de la droite. En vertu de ce constat, il garantit que son initiative ne risque pas de générer une concurrence interne à la sphère catholique. Parce qu'elle privilégie l'exploitation d'une publication populaire, belge et bruxelloise qui, en d'autres mots, prendra une part du marché encore vierge et potentiellement porteuse. Il veut « imiter l'adversaire », calquer son efficacité en terme de publicité par la création d'organes semblables à *La Chronique*, *La Gazette*, *L'Etoile belge*, dont « le

[702] Voir notamment STEPHANY P., *La Libre Belgique, op. cit.*,; (GYSELINX A. et STEPHANY P.), *Quand « La Libre », op. cit.*, MATHELART S., « Famille Jourdain», dans *Dictionnaire des Patrons, op.cit.*, p. 395-396 et VANDER VORST J., « Louis Jourdain » (1847-1918) et « Victor Jourdain » (1841-1918), *Biographie nationale*, t. 38, col. 391-401 et col. 402-414.

tirage est supérieur à celui de toutes les gazettes catholiques réunies », voire *Le Figaro*. En somme, Jourdain veut administrer un « nouvel organe » qui aurait des « allures vives, légères et agressives, s'occupant des personnes et des choses plus que des abstractions ; sorte de combattant d'avant-garde…appuyé de ressources et de concours nombreux et permanents ». Pour parvenir à ce but, il faut remplir ses colonnes de chroniques et d'articles d'actualité politiques, fantaisistes, scientifiques, littéraires, d'art, de portraits, d' échos, de nouvelles de la ville et de la Province et d'un compte rendu des Chambres très « concis ». Autant de rubriques composées à la manière de la petite presse populaire.

L'entrepreneur reconnaît toutefois- non sans contredire ses premières assertions- que l'apparition d'un quotidien conservateur aux visées commerciales provoquera une émulation parmi les titres catholiques. C'est-à-dire un *aggiornamento* de leurs pratiques dont les « viables » ne « pâtiront pas » tandis que les autres, « fusionneront ». Jourdain a de l'ambition. Il désire lancer l'affaire (et par la suite entretenir sa publicité commerciale) au moyen de campagnes permanentes d'affichage. Condition *sine qua non* de la réussite de l'entreprise, placée sous le patronage de responsables des œuvres de propagande de la bonne presse et dont elle peut en conséquence bénéficier des services de colportage : *son autonomie financière.*

Le patron de presse compte l'obtenir auprès du *public* qui est invité à souscrire des actions privilégiées de 50 francs, complètement libérées la 3ème année. Alors que le numéro initial sort de presse le 1er janvier 1884, la Société anonyme *Le Patriote* dispose en août de 500 000 francs d'actions privilégiées. Soit de la somme que ses fondateurs avaient jugée indispensable à l'assise financière de l'affaire. S'ajoutent à cette somme, 30 000 francs d'actions ordinaires qui sont dans les mains des frères Jourdain et particulièrement dans celles de Louis, le principal bailleur de fonds de l'entreprise. Entre-temps, en mai, Victor Jourdain a lancé de nouvelles obligations afin d'équiper de façon moderne la salle de composition, la salle des machines dès lors munies de presses avec moteur à gaz dont une à double réaction qui tire à 6 000 exemplaires à l'heure.

Ainsi, par un procédé commercial jusqu'alors inédit dans le journalisme belge, du moins avec une telle ampleur, elle-même illustrative de la *massification* du lectorat, les Jourdain ont acheté leur indépendance face au pouvoir religieux et politique de leur *sphère*. Victor assume les fonctions de directeur-rédacteur en chef et Louis celle

d'administrateur. Un comité de surveillance et de direction existe néanmoins dont les membres ne sont toutefois pas les principaux actionnaires du quotidien, pas plus que les bailleurs de fonds. Par cette stratégie également, Victor Jourdain croit pouvoir fidéliser des lecteurs à la fois fondateurs, actionnaires et abonnés, c'est-à-dire entièrement « les hommes de leur journal ».[703]

Carences* doctrinales *du groupe Jourdain

Les attaques de l'establishment catholique censitaire, notables et hommes politiques, ainsi que celles du clergé ne tardent pas. Parce que, en raison du succès populaire rapidement rencontré par le *Patriote*, « la Belgique ou tout au moins le parti catholique » risque, à leur avis, d'être « menés par le bout du nez par Monsieur Jourdain ». Il est d'ailleurs bon, au passage, de rappeler le passé discutable de *l'homme d'affaires*. Les pratiques de *commercialisation* du contenu de son quotidien choquent également, lorsque, par exemple, il insère une réclame déguisée dans un roman feuilleton ou « ose demander 40 francs à un collège catholique pour 5 ou 6 lignes de compte rendu d'une distribution de prix ».[704]

A nouveau le patron de presse applique des méthodes courantes dans la presse libérale et présentes, dans une moindre mesure, chez certains de ses confrères conservateurs. Il s'y adonne, quant à lui, sans vergogne comme Rossel va bientôt le faire. En définitive, *Le Patriote*, feuille d'une « famille ou d'un petit clan », aux dires des « personnalités politiques et cléricales les plus éminentes du pays ..., au lieu de rester une œuvre de propagande catholique » (soit *l'officieux* d'un cabinet conservateur, l'organe de milieux voire de coteries *politiques* ou *cléricales*), s'est donné les *moyens pécuniaires et structurels* de son indépendance. Et celle-ci autorise ses directeurs, s'ils le jugent nécessaire, à critiquer l'action d'un gouvernement, fût-il de Droite.[705]

---

[703] Le texte, dont sont tirés tous les détails quant au mode d'exploitation du journal provient de : ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1883. 83.41, Bruxelles, 5-07 1883, Prospectus. Notice confidentielle sur la fondation d'un nouveau journal conservateur à Bruxelles. Le document nous apprend, par ailleurs, que *Le Patriote* aurait initialement dû s'appeler *Le Petit belge*. voir aussi STEPHANY P., *La Libre Belgique, op.cit.*, p. 29 et suivantes.

[704] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, 1895, E. Van der Eslt à J. d'Ursel. A propos de la publicité déguisée. « Or un jour, au moment le plus passionnant de l'histoire, le jeune héros allait mourir...toutes les lectrices étaient désespérées. Il fut naturellement sauvé le lendemain...il avait pris du vin Désiles. Il y a trois pharmacies pour un centre de 900 habitants. Un de ces pharmaciens m'a dit qu'on lui avait demandé en 2 ou 3 jours six bouteilles de vin Désiles qu'il n'avait pas en magasin... ».

[705] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°321 (2071/137), 24-03 1902, G. Helleputte à Monsieur le directeur du *Patriote* à Bruxelles, brouillon de réponse à une attaque nominale contre Helleputte dans *Le Patriote*. En l'occurrence Helleputte, dont on reparlera, est juge et

Cette position inédite n'échappe pas à certains observateurs libéraux pour lesquels « l'ingénieuse combinaison » permet aux Jourdain de se libérer « de bien des influences débilitantes » et de convertir en s'enrichissant.[706] Jusqu'au début des années 1970 cependant l'historiographie de la presse catholique a considéré l'étude de cette évolution socioculturelle et économique comme une problématique relevant de la *sociologie*.[707]

Dans un texte considéré comme son testament professionnel, Victor Jourdain dit avoir souhaité animer le quotidien « de l'opinion catholique tout entière » mais sans la volonté de la former ou de la guider, parce que les « directeurs et rédacteurs entrant au *Patriote* (doivent) renoncer à toute ambition politique, à tout mandat public, à toute distinction conférée par les pouvoirs sauf celui du Pape ». Dans le même temps, ils doivent s'éloigner des influences directes « de l'Eglise institutionnelle, de la publicité et du pouvoir politique ».

En gestionnaire, Jourdain privilégie de la sorte l'exploitation du *média* dans un esprit *d'entreprise à but lucratif*, entouré d'une équipe de rédacteurs *laïques*, à son service à temps complet pour un salaire convenable. C'est-à-dire qu'il réprouve les collaborations non rémunérées (et spécialement celles de religieux-littérateurs) parce qu'il se fait le promoteur d'un journalisme *professionnalisé*.[708]

Victor Jourdain accepte en vérité le lectorat pour seul maître qu'il cherche à divertir et auquel il veut plaire. Populaire jusqu'au *populisme*, son journal exige un « Minimum de gouvernement, un minimum de contribution ». Sa devise l'amène à se positionner contre la création du Congo belge et les dépenses militaires, y compris l'instauration du service personnel, en vertu des coûts engendrés par ce type de réformes et d'initiatives politiques, à la charge des populations. Or celles-ci sont, pour une part du moins, des contribuables lecteurs et consommateurs du *Patriote*....

---

partie puisqu'il dirige *Le 20ème siècle* concurrent. Mais ce genre de critiques à l'encontre du quotidien des Jourdain est récurrent dans le monde conservateur.

[706] FEIBELMAN R., *L'évolution de la presse bruxelloise, op. cit.*, p.39.

[707] GIELEN-VERHOEVEN M., « Une source pour l'histoire de la presse catholique avant 1914. Les papiers Schollaert-Helleputte », *Colloque. Source de l'histoire religieuse de la Belgique. Bruxelles, 30 novembre-2 décembre 1967*, 82, Louvain-Paris, Nauwelaerts, CIHC, n°54, 1968, p. 83-92.

[708] STEPHANY P., *La Libre, op.cit.*, p. 71. L'auteur a consulté ce document dans les archives familiales.

Victor Jourdain prétend défendre les « idées démocrates catholiques », conservatrices, sous l'angle *laïque*, car les questions religieuses sont exclues des colonnes de la publication. Il a également admis, afin de préserver la « paix sociale », la nécessité de réformes en faveur de l'amélioration des conditions de vie des classes ouvrières et paysannes ainsi que l'utilité des réformes politiques adaptées à l'inéluctable *démocratisation* de la vie politique, tel que l'élargissement du suffrage. Le ton reste toutefois paternaliste. *Le Patriote* privilégie le plus souvent les solutions qui font appel à l'initiative privée plutôt que les lois, jugées contraignantes et, bien sur, onéreuses. Ces positionnements idéologiques *pragmatiques* qui divergent parfois des intérêts de la Droite parlementaire contribuent, autant que les pratiques commerciales concurrentielles décrites, à alimenter les critiques à l'encontre du groupe Jourdain dans la *sphère catholique*.

A ce feu nourri, le patron de presse rétorque, en entrepreneur, « qu'un organe de publicité, incapable de se soutenir par sa publicité, témoigne contre lui-même de sa stérilité, c'est-à-dire de son inutilité ». En habile tacticien- politique- il fait aussi remarquer à ses adversaires que, dans les milieux populaires, le choix *publicitaire* se pose entre son (et bientôt ses) titres et ceux de la propagande socialiste, à défaut de l'existence d'autres organes catholiques ayant su toucher les masses.[709]

Déclin de la Société de Saint-Pierre :

les derniers revers de la presse doctrinale et intransigeante

Jourdain avait prédit que les journaux catholiques *viables* ne souffriraient pas de la création du *Patriote*. Or *Le Courrier de Bruxelles* n'a jamais atteint depuis sa transformation en organe quotidien ce « degré de développement où un journal se suffit à lui-même ». A telle enseigne que depuis 1882, les frères Desclée, à bout de « sacrifices », songent désormais à se retirer « à tout moment ».[710]

Le succès du *Patriote* redouble leur acrimonie parce qu'il rend d'autant moins compréhensibles à leurs yeux les déficits cumulés de leurs feuilles *doctrinales* et

---

[709] VANDER VORST J., « Victor Jourdain », *Biographie nationale*, *op.cit.*, col. 404-410 ; STEPHANY P., *La Libre Belgique*, *op.cit.*, 1996, p. 45 et GYSELINX A. et STEPHANY P., *Quand La Libre*, *op. cit.*. *Le Patriote*, *10ème anniversaire du Patriote*, 26-12 1893, p. 3 et 6. En exergue dans ce numéro jubilaire : l'histoire en quelque sorte édifiante « d'un gros administrateur de charbonnages » qui « se désabonna un jour à la suite d'un article du *Patriote*, où l'écrivain s'était efforcé, de peser le pour et le contre à l'occasion d'une grève ». Comme le patron concluait que « *Le Patriote* vise tout simplement au succès de vente… », les gestionnaires du journal eurent beau jeu de lui répondre: « Un succès de vente parmi les pauvres ouvriers charbonniers, complètement illettrés pour la plupart incapables en tout cas de payer un abonnement, et exclusivement dirigés, hélas !, par des meneurs socialistes ».

[710] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 57, 17-07 1882.

dogmatiques. Ils continuent cependant à leur accorder des subsides pour que l'examen des questions religieuses et la propagation de la *vraie parole* disposent encore dans la capitale de supports à la périodicité quotidienne. L'affaire relève néanmoins du suicide commercial et sur le long terme, de l'échec cuisant. Sans qu'il soit possible d'établir le décompte précis des interventions financières des frères Desclée dans le groupe de presse de la Société de Saint-Pierre, il apparaît cependant, pour les années 1880 (la décennie où ces industriels sont les seuls bailleurs de fonds) que le déficit annuel s'élève à 80 000 francs en 1882 comme en 1889, soit à 337 124 euros par an. Entre ces deux dates, on note en moyenne des subventions minimales de 13 000 francs par trimestre.

Sur la base de ces calculs, à prendre davantage comme une estimation (selon nous sous-évaluée) que comme un chiffre précis, il est vraisemblable que les industriels aient déboursé en moins de 10 années une somme équivalent à 2 427 367 euros.[711] On sait par ailleurs qu'en 1877 déjà, *Le Courrier* avait un « trou de 140 000 francs ».[712]... Sans doute, comme Delmer le souhaitait, aurait-il fallu réorganiser la rédaction, développer la publicité, publier deux éditions quotidiennes pour lutter « à armes égales avec *Le Patriote* ».

Mais les Desclée ont littéralement voulu arrêter les frais et transformer *Le Courrier* en une publication *doctrinale* et *spéculative* axée sur la religion. C'est-à-dire le placer en retrait du marché concurrentiel des quotidiens bruxellois, au sein duquel il ne pouvait subsister. Aussi, en décembre 1889, Delmer, en quête d'un autre emploi depuis quelques années, démissionne pour se soustraire à la « despotique autorité » des Desclée.

Ceux-ci, de leur côté, avaient dépêché dans la capitale le journaliste tournaisien Léon Mallié, jusqu'alors à leur service au *Courrier de l'Escaut*, afin de superviser l'action du rédacteur en chef, toujours tenu en défiance par les industriels.[713] Mallié succède à

[711] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1889 II. 89.94, 14-12 1889, A. Delmer à l'abbé Parant et Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56, 24-01 1882.
[712] AGR (MONS), Papiers Charles Périn, Correspondance, 21.381 lettres reçues : n°364, Bruxelles, 23-07 1877, Ch. de Villermont à Ch. Périn. On ne sait s'il s'agit d'une dette cumulée (celle laissée par Frédéric Delmer, par exemple, de 1875 à 1877) ou, et ce serait alors extraordinaire, du déficit des 6 premiers mois de l'année.
[713] ARCA, Papiers de Villermont (copie), II, F, 3, 6-06 1884, A. Delmer à de Villermont. Il songe notamment au Compte rendu analytique de la Chambre, devenu libre à la suite du décès de Louis Hymans.

Delmer jusqu'en 1914. La publication est toutefois cantonnée dès lors dans un rôle de second plan.[714] De fait, Delmer, bien qu'il fasse montre d'une foi ardente et respecte le dogme de l'infaillibilité pontificale, est resté attaché à la Constitution belge, comme la majorité des catholiques, « la Droite parlementaire et les ministres », aime-t-il à préciser. Il s'interrogera d'ailleurs, a *posteriori*, sur les raisons qui l'ont fait « vivre 18 années dans un milieu si peu en harmonie avec (s)es idées, (s)es goûts, (s)es amitiés », sous les ordres de patrons « à la férule levée ».[715] Les Desclée interrompent également la parution de plusieurs titres, tel *De Brusselaer* en 1889, qui n'a plus de raison d'être depuis la naissance du *Nieuws van den Dag*, ou *Le Tirailleur* fin 1894.[716]

Cette direction autoritaire et exigeante a même porté préjudice à la santé psychologique d'un rédacteur, de surcroît mal payé, comme Louis Hacault. Celui-ci, en 1892, ira jusqu'à s'expatrier au Canada, dans le Manitoba au sud de Winnipeg, avec d'autres pionniers belges de la paroisse de Bruxelles. Afin de travailler la terre et reposer son « esprit » surmené.[717]

Selon l'analyse rétrospective de Delmer, en 1908, des deux anciens adversaires en lice, il faut saluer la droiture du *Journal de Bruxelles* « dans la note de 1830, tenant avec la droite contre la presse dite ultramontaine, avec l'Université de Louvain contre M. Périn et ses amis (et ses anciens patrons), avec le cardinal-archevêque de Malines contre le pauvre évêque Dumont ». « Cette conduite », ajoute-t-il, « dans une des phases les plus critiques de notre histoire, doit valoir au *Journal* de larges indulgences ». Et de conclure : « nous qu'entraînait cet affolement plus tard désavoué

Sur la situation du *Courrier* en 1889 : ARCA Copie Papiers Desclée, 19, Bruxelles, 1-12 1889, F. Delmer à H. Desclée. Et d'ajouter : « N'avez-vous pas de remords ? Ce père de famille que vous avez tant tracassé, tant humilié, tant fait souffrir pendant 20 ans » ; ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 39, Démission 1889, *Journal de Bruxelles*, « Chronique du jour », 31-12 1889.

[714] Sur Léon Séverin Mallié (1855-1926) voir notamment *Le Hainaut occidental dans le miroir d'un journal régional 1829 - 1979. La vie d'une région : 150ème anniversaire du journal Le Courrier de l'Escaut*, Tournai, 1979, p. 181 et suivantes ; BERTELSON L., *op.cit.*, p. 82 et LEFEBVRE G. *Biographies tournaisiennes*, *op.cit.*, p. 176-177. Son fils Léon Pierre Mallié (1885-1974) a également fait carrière dans le journalisme comme directeur et rédacteur en chef du *Courrier de l'Escaut* à partir de 1911.

[715] DELMER, A., « Confessions», *op.cit.*, p. 567

[716] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1895. 95.2, Bruxelles, 3-01 1895, Th. Ruwet à A. Delmer. Ruwet appelle d'ailleurs Henri Desclée le « grand dispensateur » qui en l'occurrence a estimé que le « journal ne faisait plus ses frais ».

[717] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1892. 92.46, 5-07 1892, L. Hacault à A. Delmer et Papiers Delmer, Farde Louis Hacault (1844-1921). Docteur en droit de l'ULB, il s'installe définitivement au Canada avec sa femme et ses 6 enfants. En fait de repos, il redouble d'activités, cultivateur le jour et rédacteur du journal *Le Manitoba* la nuit. Dans les années 1980, Marie Thérèse Delmer a obtenu des informations, sur son parcours canadien grâce à un descendant du journaliste, devenu archevêque de Saint-Boniface. Voir : HACAULT L., *Les colonies belges et françaises du Manitoba. Notes de voyage au Canada en 1890*, Bruxelles, A. Vromant, ill., 1892.

par Léon XIII... nous ne pouvons maintenant que dire : Ergo erravimus ».[718]

Il s'agit du témoignage partial d'un ex-rédacteur de la Société de Saint-Pierre, jadis de sensibilité catholique libérale. Voire d'un ancien administrateur léger ou incompétent qui a laissé le comptable de la Société se livrer à des malversations financières. Certes. Retenons néanmoins que le titre érigé en modèle dans *la sphère catholique* est *Le Journal de Bruxelles* et non *Le Patriote*. Parce que, selon le goût du rédacteur *doctrinal*, le journalisme doit demeurer une œuvre *d'éducation*, le journal, un *organe d'opinion*.

Du catholicisme politique au catholicisme social :
du Journal de Bruxelles au 20ème siècle

Le Journal de Bruxelles a largement contribué à ce que les catholiques investissent le champ *politique*, faisant mentir les observateurs libéraux qui, dès la fin de l'unionisme, estimaient qu'il était « impossible de défendre le régime parlementaire moderne au point de vue de la doctrine catholique ».[719]

Le quotidien adapte, en revanche, difficilement ses contenus (forme et fond) aux nouvelles exigences *sociales* suscitées par la massification des années 1880. Entre 1884 et 1887 les recettes du *Journal* et de son succédané *La Belgique* auraient baissé de 70 000 francs alors que les bénéfices d'exploitation auraient atteint moins de 29 000 francs en 1888 (contre, rappelons-le, 82 000 en 1881) et à peine 15 000 en 1889. La baisse des rentrées d'argent affecte également Prosper de Haulleville. Car, en plus d'un traitement fixe estimé à 10 000 francs par an (42 141 euros), il percevait, selon les sources, 10 à 20 % des gains annuels.

Plusieurs raisons expliquent l'essoufflement du grand quotidien conservateur de la capitale. En premier lieu parce que le retour de la Droite aux affaires en 1884, dont les représentants ont d'autant plus de poids dans le conseil d'administration de la publication que celle-ci perd de son autonomie financière, impose au *Journal de Bruxelles* une ligne éditoriale progouvernementale en tout. Or de Haulleville rejette cette contrainte parce qu'il accorde ses préférences, y compris dans les colonnes de l'officieux, au parti des Indépendants. Prosper de Haulleville, collabore d'ailleurs au *Progrès*, l'organe des Indépendants, dans lequel il promeut le service militaire

[718] ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 53, 1908, Réflexion, Au Journal de Bruxelles, 9-10- 06.
[719] BONIFACE J. (Defré), *Correspondances politiques, op. cit.*, t.2, p.108. Correspondance XXXIX, 19-07 1856.

personnel et le libre échange, deux thèses contraires aux opinions des membres du comité directeur du *Journal de Bruxelles*.

D'autre part, de fréquents conflits personnels l'opposent au gérant du quotidien qui, selon les statuts, dispose de toute autorité pour recruter les rédacteurs et fixer leur traitement.[720] Enfin, malgré d'évidentes capacités de chef d'équipe et de découvreur de talents y compris littéraires, de Hauleville engendre la critique quant à sa gestion financière. L'exposé de ces motifs explique en partie le recul du *Journal de Bruxelles* ainsi que, en décembre 1890, la *démission provoquée* de son directeur, également débarqué de *La Revue générale*.

Mais il n'explique pas tout. Ce « brutal ukase » qui a peiné les catholiques sensibles « à la liberté et à la tolérance » aux dires d'un des membres de la Jeune droite, se produit en effet alors que le comité directeur songe à liquider le quotidien que de Haulleville aurait aussitôt voulu racheter pour y pratiquer « l'américanisme ». C'est-à-dire un journalisme *à l'américaine* (développement du girardisme sur lequel nous reviendrons) qui exploite la presse de façon commerciale avec des contenus axés sur *le reportage* et *l'information* concise autant que rapide.[721] Pour de Haulleville, il s'agissait de la méthode à valoriser pour que, comme le craignait Delmer, le « drapeau » des adeptes d'un grand journalisme d'opinion, ne tombe pas aux mains « des myrmidons du *Patriote* ».[722]

L'heure de l'aggiornamento ne sonne cependant qu'en 1895. A cette date, la *Société de la presse conservatrice*, à l'origine de la publication du *Journal* et de ses titres dérivés depuis 1863, est modifiée en société anonyme dite *Nouvelle société de la presse conservatrice* en charge de l'édition du *Journal de Bruxelles* et du *Petit belge*, successeur du diminutif *La Belgique* sous la forme d'un quotidien illustré laissant une

---

[720] VAN DER VORST-ZEEGERS, *op.cit.*, p.62-63 et PIEPERS N., « Prosper de Haulleville », *op.cit.*, col. 415-416 ; WOESTE Ch., *Mémoires*, *op.cit.*, t.1, p 354 à 413 : sur les raisons du départ de de Haulleville ainsi que pour les chiffres cités et VERHAEGEN, P., *op. cit.*, p. 55-56. ARCA Papiers Alexandre Delmer, B 56, 31-12 1881 : Delmer, qui a obtenu le relevé des rémunérations des rédacteurs du *Journal de Bruxelles* (dans lequel son frère Oscar Delmer et son ami Victor Henry sont journalistes), avance que de Haulleville touche 10 000 francs par an et 20 % des bénéfices (soit environ 16 000 francs en 1881). Woeste parle, quant à lui, d'une somme de 10 000 francs maximum à ajouter au salaire de base du directeur.

[721] La déclaration émane de Firmin Van den Bosch dans VAN DEN BOSCH F., *Sur le Forum et dans le bois sacré. Portraits politiques et littéraires*, Paris, P. Le Thielleux, (collection Durendal n °9), 1934, p.96 ; ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1890. 90.28, 18-12 1890, V. Henry à A. Delmer, lettre dans laquelle Henry ne laisse planer aucun doute sur le renvoi programmé de de Haulleville : « son sort est décidé, fixé. La presse est une rude carrière ».

[722] HENRY H., *Journalisme., op. cit.*, p. 20.

large place aux faits divers. Prosper de Haulleville, qui y écrit sous le pseudonyme de Félix de Breux, peut dès lors constater l'application d'une partie de ses idées dans cette publication voulue « moderne et vivant(e) …pour répondre « aux besoins et aux goûts du public». La déclaration sous-entend toutefois que *La Belgique* ne répondait pas à ces exigences.[723]

La réforme a cependant été appliquée au second titre dont les animateurs espèrent le succès *commercial* pour renflouer les caisses du grand *Journal de Bruxelles*. *Le Petit belge* se veut un concurrent direct du *Petit bleu*, un quotidien libéral d'un nouveau genre dont nous reparlerons. Il plagie même sa mise en page, notamment les manchettes et la couleur du papier jusqu'à ce qu'en septembre 1895, le premier mois de la parution, une décision de justice interdise ce démarquage.[724]

Le fait que la modification ait lieu en 1895 ne doit rien au hasard : *Le 20ème siècle* vient alors de paraître en juin et se pose, du point de vue *doctrinal*, comme le concurrent direct du *Journal de Bruxelles*. Il est animé par un milieu de catholiques *sociaux* tels que Charles de Broqueville, pour qui *Le Patriote* est un « sale torchon ». Ou encore Marie Charles Joseph d'Ursel, diplomate devenu duc à la mort de son frère en 1875. Il a épousé, à Paris en 1872, sa cousine Antonine de Mun, sœur d'Albert de Mun dont les théories sur le corporatisme exercent une forte influence sur lui à l'instar de celles de Le Play. Ancien gouverneur du Hainaut (en place lors des émeutes insurrectionnelles de 1886), sénateur et président du Conseil supérieur du travail en Belgique dès sa fondation en 1892, d'Ursel passe pour un opposant à l'interventionnisme de l'Etat en matières sociales. Cet homme qui « lisait bien mais très peu » veut *son* quotidien, pour promouvoir *ses* idées *catholiques sociales* et non *démocrates chrétiennes*, à l'occasion en prenant la plume lui-même.

Autoritaire, homme de l'Ancien Régime, issu de la haute noblesse- beaucoup l'appellent d'ailleurs « monseigneur »- il règne à tel point en maître sur les journalistes du *20ème siècle* que les milieux de presse qualifient ceux-ci de « valets du duc d'Ursel ». Nul article ne paraît sans son imprimatur et si un projet contrarie ses intérêts personnels, comme la construction de la gare centrale de Bruxelles dans le cadre de la jonction Nord-Midi qui menace un de ses hôtels particuliers, il en interdit

[723] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, 22-12 1895, Publicité pour *Le Journal de Bruxelles* et *La Belgique*, 14-09 1895 dans VAN HOOBROUCK C., *Le Journal de Bruxelles, op. cit.*, p. 68. Il s'agit du boniment qui annonce la parution du *Petit belge*.
[724] DUPLAT G., *Le journal, op. cit.*, p.47.

toute mention dans les colonnes du journal « sans son aval préalable ».[725]

Troisième fondateur du *20ème siècle*, le Gantois Georges (ou Joris) Helleputte est ingénieur et architecte. Egalement professeur à l'Université de Louvain à partir de 1874 et représentant à la Chambre, il est le cofondateur du Boerenbond et de la Ligue démocratique avec Arthur Verhaegen. Desclée a proposé la candidature de cet ancien administrateur de la Société anonyme Saint-Pierre, à la succession de Charles Périn en 1881. Helleputte vient donc de la droite de la Droite. [726] Ce membre de la Confrérie Saint-Michel, également proche des théories d'Albert de Mun, tente de réinstaurer le système médiéval des *corporations*. Notamment à Louvain où il fonde la Gilde des Métiers, une association professionnelle qui regroupe patrons et ouvriers, dans le but de rétablir durablement la *paix sociale*.

A la différence de d'Ursel, Helleputte se qualifie de *démocrate* catholique et se montre favorable à l'intervention de l'Etat.[727] Entre 1890 et 1893, Helleputte et le duc tentent vainement de fonder un quotidien « du *principe* corporatif » avant de privilégier la piste du « grand organe de publicité ». La rencontre avec Charles de Broqueville va finalement concrétiser le projet en « journal d'opinion mais progressif ». Pour ce faire, tous trois rachètent le quotidien *L'Union démocratique* qu'ils transforment, en juin 1895, en *20ème siècle* exploité par la Société de l'Union dont d'Ursel préside le conseil d'administration.[728] Dès le début, ils positionnent le titre sur le terrain de la *doctrine* et effectuent une promotion particulièrement soutenue auprès des ecclésiastiques du royaume. Ils appuient également leur légitimité de grand journal conservateur avec le soutien d'un comité de patronage « prestigieux », composé de notabilités *laïques* de la sphère *catholique*, sénateurs, représentants et professeurs d'Université. En somme ils se revendiquent des référents censitaires, de ceux qui *font* l'opinion.

---

[725] DU SART DE BOULAND R., *Le duc d'Ursel (1848-1903)*, Tournai Paris, Casterman, s.d., p. 263 et suivantes, publie une correspondance de d'Ursel à Helleputte et à l'auteur. Voir aussi AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 23-03 1901, F. Neuray à G. Helleputte. Neuray accepte mal la manière dont d'Ursel, qui « paie cher » son journal, l'a traité en « domestique » et MATHELART S., « Marie Charles Joseph d'Ursel», dans *Dictionnaire des Patrons, op. cit.* p. 262-263.

[726] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 56, 20-10 1881.

[727] ERNOTTE R., *Les aléas d'un idéal social corporatif, G. Helleputte et la Gilde des métiers de Louvain*, 1878-1914, Louvain, Université de Louvain, 2 t., 1963 et MAEYER J., "La Belgique", *op. cit.*, dans LAMBERTS E. (dir.), *The Black, op. cit.*, p. 379 et suivantes.
Sur Georges Helleputte (1852-1925) voir ERNOTTE R. « Joris Helleputte », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 35, 1970, col. 373-379 et VAN MOLLE L., *Dictionnaire des Patrons, op. cit.*, p. 356-358.

[728] MATHELART S., « Marie Charles Joseph d'Ursel», *idem*, p. 262-263 et DU SART DE BOULAND R.., *op. cit.*, p. 115.

A la différence des Jourdain, ils ne se préoccupent pas de réaliser une sorte d'étude de marché préalable du *public cible* et de ses attentes. Aussi les premiers numéros du *20ème* siècle reçoivent-ils plus le blâme que l'éloge en raison du ton général jugé pédant, qui « affecte le Nous des évêques », et manque singulièrement de fantaisie. Trop « exclusivement littéraire », c'est-à-dire savant à l'excès et bardé de références livresques, il risque de la sorte « quelque bien rédigé qu'il pût être » de ne parvenir jamais « à attirer la masse ». Désormais la prise en considération des goûts du public doit primer dans la mesure où des concurrents s'y sont ralliés et arrivent de ce fait à des tirages importants grâce auxquels ils séduisent les annonceurs. Et les lecteurs souhaitent toujours plus de nouvelles, de faits divers et d'informations commerciales qui garantissent le succès de foule puisque le pays compte « au bas mot 100 000 détaillants ».[729]

L'activation des réseaux de collecte des abonnements en faveur du *20ème siècle* révèle à son tour l'usage prédominant des canaux traditionnels de la *sphère catholique*. En tête de ceux-ci figurent les notabilités- notaires, bourgmestres, parlementaires-, les associations, les congrégations et le clergé, chargés de *recommander* le titre à leurs électeurs, leurs clients ou leurs ouailles.[730] Procédé *politique* récurrent dans le journalisme d'opinion, il montre dorénavant ses limites par rapport aux méthodes de propagande du *Patriote*, encore partiellement de ce type mais désormais avant tout *commerciales*.

Ce procédé sera d'autant plus limitatif qu'il sera appliqué de manière exclusive. Car, à l'image des socialistes qui ont leurs *servitudes* dans la presse, ce clientélisme à l'ancienne amène à composer des journaux « de sacrifices » tel que Delmer les nomme.[731] En l'occurrence, outre le risque de désabonnement en cas de non insertion d'une annonce officielle ou du compte rendu d'une cérémonie, que peuvent rencontrer les animateurs du *Peuple*, ils doivent assumer de surcroît, lorsqu'il s'agit de la prose d'un évêque ou d'un archevêque, une obligation *morale* d'insérer. Au terme de déférentes autant que byzantines négociations menées pour réduire ce genre de texte entouré « d'un respect superstitieux que des journalistes ne peuvent naturellement pas

[729] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, Joseph d'Ursel et Antonine Marie de Mun, Débuts du 20ème siècle (1896-1901), Anvers, 22-06 1895, J. Wégimont à J. d'Ursel.
[730] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit.*, sd, Brouillon. Rapport sur les moyens à employer pour faire à Bruxelles une propagande efficace en faveur du XXe siècle.
[731] ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 32 Agenda 1873.

professer » ![732] Quant aux aristocrates, sans disparaître et tout en conservant un indéniable prestige social, ils décroissent en nombre selon une tendance lourde qui traverse le siècle. Sur les 1 000 à 1 200 familles nobles que comptent nos régions au XVIII siècle et les 760 de vieille noblesse reconnues après 1830- de surcroît ni toutes catholiques ni toutes riches-, 50 % d'entre elles ont disparu vers 1950. Et 134 rien que sous le règne de Léopold 1[er], malgré la politique d'anoblissement pratiquée par les Saxe-Cobourg, Léopold II en particulier.[733]

En conséquence, les appels à la générosité lancés à destination des ecclésiastiques, de la noblesse ou des « catholiques très riches » atteignent leurs limites à la fin de la période envisagée. Ces limites sont aussi celles des propres capacités de financement des deux ordres issus de l'Ancien Régime face à des organes de presse déficitaires dont les coûts de fabrication augmentent en même temps que leurs frais généraux et de personnel se tarissent. [734] *Le 20ème siècle* n'échappe pas à la règle avec, pour l'année 1896, 52 044 francs de déficit entre janvier et juin et, au 31-12, une perte annuelle de 112 025 francs (472.093 euros). [735]

Le Patriote, *modèle... en ligne de mire*

Aussi pour tenter de s'imposer devant *Le Patriote*, *Le 20ème siècle* va-t-il régulièrement se poser en gardien de la *morale* dans la sphère catholique et prétendre, par exemple, au statut de titre ayant, avec *Le Bien public*, le plus d'abonnés dans le clergé.

Victor Jourdain, dans un courrier confidentiel au duc d'Ursel, exige aussitôt que cesse cette assertion. Il menace de révéler l'exacte vérité, selon laquelle « le chiffre des abonnés ecclésiastiques du *Patriote* dépasse le chiffre total des abonnés du *20ème siècle* ».[736]

Animé du même dessein, le quotidien démocrate catholique cherche même à jeter la

---

[732] 7 et 8-03 1868 au *Journal de Bruxelles*, dans DELMER M.T., t.4, p.66-68. Victor Dechamps a envoyé une lettre qui occuperait presque tout *Le Journal*. Il faut négocier avec le chanoine délégué à la rédaction pour réduire le texte. L'affaire prend des heures ; Erèbe entre dans une colère noire qui le contraint à quitter le bureau où se négocient les retraits. « Les postes ont été manquées... Toute l'édition du jour arrive en retard » conclut Delmer.

[733] CLARK S., « Nobility, bourgeoisie and the Industrial Revolution in Belgium », *op. cit.*, p. 168-169.

[734] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1867, 67.4, Liège, 23-01 1867, abbé J. M. J. Bodson à A. Delmer. « Je paie de mon denier *Le Correspondant*, *La revue d'Economie chrétienne*, *La Revue des cours littéraires*, *La Revue catholique*, *La Gazette de Liège* (avec réduction ici)...et AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit*, sd ; Liste des catholiques très riches à contacter.

[735] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit*, Extrait du Conseil d'administration, 15-07 1896 et AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit*, Estimation des frais pour l'installation d'une imprimerie, des frais journaliers et Projet de budget 1897.

[736] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit.*, Bruxelles, 11-04 1896, V. Jourdain à J. d'Ursel.

suspicion sur la *moralité* des pratiques de son concurrent populaire. Et, pour ce faire, d'avertir les ecclésiastiques de la publication de feuilletons jugés licencieux comme le *Comte de Monte Cristo* d'Alexandre Dumas, pourtant présenté en version expurgée. Les frères Jourdain se trouvent dès lors dans l'obligation de rasséréner les religieux pour qu'ils ne déconseillent pas la lecture de leur journal aux fidèles. Les patrons de presse s'appuient à la fois sur l'argument clérical- l'Index n'interdit pas la lecture dudit roman or, en la matière, « seule l'Autorité religieuse compte »- ainsi que sur l'efficacité commerciale en termes de ventes d'un tel ouvrage dont la parution, en définitive, favorise la propagation d'un des « bons soldats » de la presse catholique.[737] Dès son accession en 1898 au poste de secrétaire de rédaction du *20ème siècle*, Fernand Neuray va s'atteler à moderniser l'aspect du quotidien. Ce Gaumais né en 1874 dans le village d'Etalle, fils d'un marchand de vins et d'une fille de cultivateur devenue épicière en raison des difficultés financières du ménage, s'évertue à améliorer les « feuilletons, (le) supplément » et à donner « un petit air blagueur » au journal. Comme autant de modifications qui « peuvent ouvrir bien des portes ».[738] Cet ancien élève de l'historien Godefroid Kurth à l'Université de Liège, et qui a débuté dans le journalisme dès 1894 comme rédacteur principal de *L'Avenir du Luxembourg*, devient directeur-gérant du *20ème siècle* en 1900. Il parvient à écarter l'ancien administrateur délégué et à obtenir l'embauche d'un sixième rédacteur à ses côtés. S'étant « rendu compte (à la lecture) de journaux comme *La Chronique* ou *La Gazette*, ...journaux à bénéfices que la publicité financière est le plus gros...des revenus », il concède la gestion de ce département à un *directeur de la publicité*. Il s'applique également à ouvrir le journal aux modes de gestion modernes.[739]

Sous son action les tirages progressent de 4 500 exemplaires en 1896, première année d'exploitation, à 9 000 en 1901.[740] La concurrence avec le groupe Jourdain reste

---

[737] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°324 (2071/139), Bruxelles, 7-12 1903, confidentielle, L et V. Jourdain à M. l'Abbé.

[738] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Etalle, 13-10 1898, F. Neuray à G. Helleputte.
Sur Neuray (1874-1934) DELHEZ J-C., « Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps 1874-1934 », *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. CXVIII-CXIX, 1987-1988, Arlon, 1993, (n°spécial), p. 40 ; RYELANDT D. « Fernand, Hyacinthe, Neuray », *Biographie nationale*, *op. cit.*, t. 35, col. 609-614 et MATHELART S., « Fernand Neuray », *Dictionnaire des patrons*, *op. cit.*, p. 484-485.

[739] DELHEZ J-C., *op. cit.*, p. 34.

[740] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit.*, Bruxelles 2-04 1896, Tirages de mars 1896, AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11),

cependant une lutte de chaque instant. Elle est rarement à l'avantage des hommes du duc. Ainsi lorsqu'ils diversifient leurs offres d'abonnements en périodes de 2, 3 6, 9 voire 11 mois pour s'ouvrir au plus large public possible, *Le Patriote* propose-t-il, pour sa part, un abonnement hebdomadaire contre 20 centimes voire 10 en échange du *National*, son édition populaire. [741] En septembre 1901, les dirigeants du *Patriote* décident de baisser les tarifs de l'abonnement annuel de 12 à 10 francs, une mesure devenue effective partir du 1er janvier 1902. Ils lancent également une offre promotionnelle qui fixe le prix de l'abonnement au grand titre des Jourdain à 2 francs « pour le restant de l'année 1901 ».

Les administrateurs du *20ème siècle*, dont à cette date les ateliers de rédaction ne disposent toujours pas de machines à composer, (linotypes), sont dès lors *commercialement* contraints de réagir, en l'occurrence par une « réduction considérable ». Ils en ciblent toutefois *politiquement* les effets, à destination des abonnés de la « classe populaire, de la petite bourgeoisie, aux vicaires et aux instituteurs, à toutes les personnes enfin recommandées par les membres du clergé ».[742] Par ailleurs, ils abaissent le prix de l'abonnement annuel à 9 francs, soit un franc de moins que la concurrence, au risque, dès le mois suivant, de courir à la faillite. De surcroît, les rentrées publicitaires stagnent- à cette date cinq jours peuvent passer sans la signature du moindre contrat-. Le déficit du quotidien s'élève, pour 1901, à 93 350 francs (393 393 euros).[743]

De son côté, le groupe Jourdain déploie une véritable stratégie de conquête *des* lectorats de la sphère catholique par le biais d'une politique de rachat de journaux. Et, plus encore, de création de succédanés dans un but de concentration et de lutte contre les organes socialistes, et particulièrement les hennuyers. Comme naguère les Desclée avaient tenté de le faire sans y parvenir.

Victor, en sa qualité d'ancien gestionnaire de panoramas, sait apprécier le pouvoir de

BIBLIOTHECA · UNIVERSITAS BRUXELLENSIS

Bruxelles, 25-06 1901, F. Neuray à G. Helleputte et SIAU Ch, *Le XX e siècle et Le Patriote 1912 - 1913. Essai d'analyse du contenu*, Mémoire, Histoire (dir.: H. Haag), UCL, Louvain, 1970, p.20.

[741] AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, *op. cit.*, Situation des abonnements servis par la poste au 1-03 1896 et AGR., Archives de la famille d'Ursel (T 463), L 369, , 6-10 1896, C. Jacquart, Etude entre *Le Patriote* et *Le XX e siècle* suite à un voyage au Luxembourg.

[742] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Correspondance Helleputte, n°91 (2071/11), Bruxelles, 2-9 1901, F. Neuray à G. Helleputte. Les débats consacrés à cette concurrence avec *Le Patriote* constituent l'élément majeur des échanges de cette correspondance.

[743] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°325 (2071/140), Bruxelles, 18-05 1901, F. Neuray à (G. Helleputte) et n°326 (2071/140), Rapport du CA, 1901, imprimé.

l'image sur le public. Aussi lance-t-il *Le Patriote illustré* en 1885, publication populaire, emplie de gravures comme le plus « artistique des journaux illustrés » ainsi que le *Huisgezin,* en 1887, également riche de dessins et d'illustrations.[744] En avril 1891, Jourdain fonde *Le National,* succédané antisocialiste du *Patriote* vendu à 2 centimes le numéro qui revendique sans tarder 50 à 70 000 lecteurs. Fort de ce succès, le patron de presse initie, entre 1894 et 1905, une série de variations de ce titre à l'échelle régionale et locale. Il s'agit du *National bruxellois*, axé sur l'actualité de la capitale et de ses faubourgs, comme jadis *La Chronique*. Distribué à la façon du *Soir* dans les « 40 000 maisons de l'agglomération bruxelloise », il est vendu à 10 centimes la semaine aux habitants des étages ou à ceux qui résident en dehors de l'agglomération.

Il s'agit encore du *National liégeois*, des *Nouvelles verviétoises*, de *L'Echo de Mons*, de *L'Indicateur du centre*, des *Nouvelles du Borinage*, de *L'Echo du Canton de Dour*, de *La Presse de Ath*, du *Pays de Namur* et du *Pays de Dinant*. Celui-ci est vendu entre 1896 et 1906 chaque dimanche en supplément du *Patriote,* par « des colporteurs attitrés ».[745]

Ces *éditions locales* coûtent peu aux Jourdain, puisqu'elles utilisent pour une bonne part la composition et les textes du *Patriote*. Elles leur rapportent beaucoup, en revanche, grâce aux annonces récoltées dans chacune des régions. Les journaux autour du *Patriote* font plus que jamais de l'ombre, non seulement à la presse libérale, mais aussi (et sans doute surtout) à la presse catholique de province. Tel *Le Hainaut* de la famille Desguin qui résiste difficilement au *National* ainsi qu'à *L'Echo de Mons*, rebaptisé *National de la région de Mons* en 1897. Ces deux titres comptabilisent 9 000 abonnés dans la région en 1895.[746] A Verviers, *Le National*, qui compte 3 à 3 500 abonnés, propose à partir de juin 1894, un supplément dominical local- gratuit pour ses lecteurs- *Les Nouvelles verviétoises* qui pénalise encore davantage *Le Nouvelliste de Verviers* dont le nombre d'abonnés est passé de 850 à 550 entre 1880 et 1892.[747]

---

[744] BLOCKMANS G., *Le Patriote illustré 1885-1940*, Mémoire, Journalisme, (dir.: J. Puissant), Bruxelles, U.L.B., 1993-1994.

[745] SCHMITZ J., *La presse catholique, op. cit.* p. 47 ; GÉRIN P., *Presse populaire, op. cit.*, p. 57-58. VANOIREBEEK S., *Essai d'analyse du message politique de deux journaux populaires au début du XXe siècle. Le cas du National bruxellois et du Petit populaire*, Mémoire, Journalisme, (dir.: Eliane Gubin), Bruxelles, ULB, 1989-1990, p.20 et suivantes.

[746] LEFÈVRE P. *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons, (1786-1940)*, Louvain - Paris, Nauwelaerts, CIHC 88, 1980, p.22.

[747] JORIS F., *La presse verviétoise de 1850, op. cit.*, p.37.

Ainsi les Jourdain s'engagent-ils dans la constitution d'un puissant groupe de presse *privé* qui, à cette époque, emploie une septantaine de personnes. C'est en quelque sorte leur réponse à *la massification* à laquelle, au même moment, le vote de la réforme électorale de 1893 par le Parlement accorde une reconnaissance dans le *domaine politique*.

Dans les années 1900, l'entreprise ne connaît dans la *sphère catholique* qu'un pendant de type politique *(doctrinal)* lié au parti, l'Action catholique. Celle-ci administre et afferme de manière exclusive *Le Sifflet*, un hebdomadaire satirique, ainsi qu'une quinzaine de titres locaux d'expression française et flamande. Elle est clairement extérieure aux *pratiques capitalistes* : les publications ne peuvent appartenir en effet à une « personne privée ». Dans une logique de propagande *a-commerciale*, cette association *d'apostolat*, cependant sans conteste inspirée de l'exemple Jourdain, s'engage à fournir aux comités régionaux de propagande de la bonne presse, un hebdomadaire *populaire*. Composé et imprimé à Bruxelles, il se présente selon un format type avec articles et clichés communs, à l'exception de la page réservée à la chronique locale. L'Action catholique, qui organise également un service de colportage et délivre des exemplaires gratuits pour sa propagande, tire son financement des recettes publicitaires engendrées par l'affermage. Elle réserve cependant une commission de 30 % aux comités locaux qui obtiennent des annonces. [748]

L'ampleur prise par le succès des *quotidiens* sous la direction des Jourdain exerce désormais un pouvoir d'attraction nettement supérieur auprès de ceux que tente une carrière dans la presse, voire auprès de journalistes déjà aguerris. Henri Ryckmans, spécialiste du reportage, ancien de *La Feuille belge* engagé par les Desclée, rejoint l'équipe du *Patriote* dès les débuts.[749] De même, Jules Moulinasse quitte *Le Journal de Bruxelles*, parce qu'il en estime la gestion et les méthodes dépassées. Entré au *Patriote* en 1884, les Jourdain lui confient la direction du *National* en 1891, dont il fait un organe antisocialiste de pointe qui serait passé entre janvier et octobre 1892 de 33 à 55 000 exemplaires. Il devient ensuite l'un des piliers de la rédaction de *La Libre Belgique* après la guerre.

---

[748] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°319 (2071/137), Bruxelles, 13-12 1911, J. Mertens, directeur de l'Action catholique à G. Helleputte.

[749] ARCA, Transcription du Journal d'Alexandre Delmer B 51-64, B 59, 12-12 1883. Sur Henry Ryckmans (1848-1927) : M.T. DELMER, *op. cit.*, t. 1, p. 562 et STEPHANY P., *op. cit.* , p. 12, mentionne le journaliste.

Moulinasse apprécie le ton, conservateur et populaire, du *National* qui ne s'encombre pas d'articles *doctrinaux* de fond. Le journal a comme unique ambition, selon lui, de « permettre au travailleur de se débarrasser de son labeur quotidien par la lecture d'un feuilleton attrayant et de se tenir au courant des questions qui font l'objet de toutes les conversations des ateliers travaillés par l'élément dissolvant du socialisme ».[750] Les Jourdain ont aussi les *capacités financières* d'engager à salaire décent, et les moyens techniques d'autoriser l'exercice d'un journalisme qui s'apparente progressivement à un *métier*. Ils promotionnent également le talent *personnel* de leurs rédacteurs avec la mention de la signature au bas des articles, en général sous la forme d'un pseudonyme. Or la coutume, fréquente dans la presse libérale, est encore souvent décriée à droite par crainte d'une *valorisation* excessive de *l'individu*, au détriment des *idées*.

En somme, travailler au service de patrons, propriétaires et particuliers, c'est s'éloigner davantage encore des « protecteurs » traditionnels, nobles et ecclésiastiques, de la sphère catholique.[751] Pour des journalistes comme Delmer ou Neuray ce choix relève de l'arrivisme et de l'appât du gain. Soit d'autant de défauts que Moulinasse partage, selon eux, avec ses employeurs. Pour le directeur du *20ème siècle* il est même inconcevable que ce « monsieur-là », «grotesquement laid…ce petit tonneau, rebondi…chauve, rouge-violet… la lèvre inférieure qui avance perpétuellement; tout cela et autre chose encore qui lui donne un air pédant et parfaitement désagréable », puisse faire « l'opinion des lecteurs de la maison Jourdain.». Avant de conclure, méprisant : « il paraît qu'ils sont plus de 100 000. Pauvres gens ».[752]

Concentration des organes doctrinaux,
expansion du groupe Jourdain

Face à ce distinguo *qualitatif* exprimé par des journalistes de la grande presse d'opinion de la Droite, révélateur à leur goût de la supériorité des organes dans lesquels ils écrivent, les animateurs du *Patriote* ont beau jeu de rappeler que depuis le développement de leurs affaires, « le chiffre du tirage de la presse catholique a plus que triplé ». D'autre part, le « journal catholique »- dont ils s'érigent en archétype-

[750] *Le National*, 26-04 1891 dans VANOIREBEEK S., *op. cit.*, p. 26.
[751] ARCA, Papiers Alexandre Delmer, Correspondance, Fardes 1889 II, 89.70. Enveloppe les « Protecteurs ». A cette époque encore, Delmer a pour protecteurs, le cardinal, un père rédemptoriste et un jésuite ainsi que le comte Albert de Robiano et Charles de Montpellier, gouverneur de Namur. Soit les deux états, et pour le clergé, la règle et le siècle.
[752] DELHEZ J-C., « Fernand Neuray », *op. cit.*, p. 48. Archives Neuray, journal 25-12 (11 dans le texte) 1900. Détail piquant, Neuray laisse éclater sa colère au retour du jubilé Moulinasse, organisé par l'Association des journalistes catholiques. Ah ! la grande famille de la presse…

s'achète désormais grâce à eux « dans les gares, les cafés, les voies publiques, ». Et « l'on parle de près de 350 000 exemplaires du *National* placés chaque mois par la ligue des capacitaires catholiques».

En somme, avant 1914, seuls dans la sphère conservatrice, les titres du groupe Jourdain, à côté cependant du bruxellois *Nieuws van den Dag* dont il sera question plus loin, ont réussi à relever le défi de la *massification* et à opposer un efficace rempart au péril rouge.[753] Il n'est pas question de nier le dessein sociopolitique des Jourdain. Ils sont en effet désireux de propager la parole conservatrice parmi les populations qui ont eu accès à la citoyenneté par la réforme électorale de 1893.

Pour autant, il ne faudrait pas minimiser *la dimension commerciale*, à but lucratif, de leur entreprise qui se manifeste dans leur volonté récurrente de concurrencer *Le Soir*. La donne n'échappe pas aux contemporains pour lesquels *Le National* et plus encore son édition bruxelloise, se sont lancés dans une « spéculation sur les annonces » à l'origine de la « guerre » entre ses gestionnaires et Emile Rossel. L'une et l'autre direction vont jusqu'à s'accuser de « pornographie » afin de se dénigrer mutuellement auprès du lectorat.[754]

D'un autre côté, l'existence même du *Petit belge* montre que ses animateurs cherchent à se distinguer du message populiste du groupe Jourdain. Et ce malgré la mission première d'opposant au « socialisme révolutionnaire » qui est assignée à cette édition populaire du *Journal de Bruxelles*.

Quant aux autres tenants du journalisme bourgeois conservateur à la tête du *20ème siècle*, ils bénéficient de l'arrivée aux affaires de la Jeune droite en 1907. Avec notamment Helleputte au ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphe ou, à partir de 1910, Charles de Broqueville comme chef de cabinet. Devenu un *officieux*, *Le 20ème siècle* doit à son tour et plus que jamais marquer ses différences par rapport au *Patriote*, qui après avoir exprimé des sympathies démocrates chrétiennes a gagné les rangs des Indépendants entre 1895 et 1900.

Dans une analyse comparative, avec toutes les réserves que le genre peut inspirer sur le plan méthodologique, Christine Siau a étudié les contenus du *Patriote* et du *20ème*

---

[753] *Le Patriote*, *10ème anniversaire*, *op. cit.*, p.1 et GÉRIN P., *Presse populaire*, *op. cit.*, p. 59.

[754] *La Réforme*, 6-05 1895, p. 1 dans VANOIREBEEK S., *op. cit.*, p. 43-44. De façon implicite, l'auteur de l'article reconnaît que pour s'assurer une meilleure prospérité commerciale, les quotidiens doivent privilégier le ton le plus neutre possible sur le plan des questions politiques et ARCA, Papiers Delmer, Documents annexes D 14-70, D 47, Les journaux. *Omnia fraterne*. 24-09 1893.

siècle pour les années 1912 et 1913. Il ressort de cette étude que le titre des Jourdain, au contraire du quotidien gouvernemental, s'oppose à la réforme militaire voire, de façon plus épisodique, aux politiques sur l'impôt.[755]

Dès lors, les organes de la « grande presse » catholique vont-ils tenter d'opérer une sorte de *concentration* ou du moins une *alliance stratégique* de leurs forces respectives. Comme Victor Jourdain l'avait d'ailleurs annoncé dès 1883... *Le 20ème siècle*, *Le Journal de Bruxelles* et *Le Petit belge* sortent, depuis 1899, des presses de la même Imprimerie nationale, fondée en société anonyme.[756] En 1904, cependant, *Le Journal de Bruxelles*, malgré les ressources pécuniaires qu'il trouve dans l'exploitation commerciale du *Petit belge*, est virtuellement en faillite. Il ne peut en tout cas pas honorer- sans doute momentanément- une dette de 28 000 francs contractée envers ses fournisseurs de papier.[757] L'équipe du *20ème siècle* prend alors l'initiative de dissoudre la société de l'Union en juin 1906 pour fonder la société Concordia à responsabilité matérielle de la marche du *20ème siècle*, du *Journal de Bruxelles* et du *Petit belge*. Réunis de la sorte par souci d'économie entre les mains des mêmes gestionnaires, les trois quotidiens présentent un budget équilibré en 1909, duquel se dégage un faible bénéfice de 2 500 francs.

Il aura fallu néanmoins que leurs administrateurs les repositionnent sur le *marché* de la presse belge, et bruxelloise en particulier. Qu'ils modifient également leurs *contenus* de telle sorte que *Le 20ème siècle* développe la « nouvelle », y compris sportive. *Le Petit belge*, pour sa part, se compose dès lors davantage « d'articles brefs, nerveux, de beaucoup de petites nouvelles de sport » aux côtés du *Journal de Bruxelles* auquel on a redonné un « cachet » de grand journal pour happy few conservateurs.[758]

Apparaissent comme un double signe du temps de la massification, le développement des informations sportives d'une part et la nécessaire recapitalisation des entreprises de presse d'autre part, estimée en l'occurrence pour *Le 20ème siècle* et *Le Journal de Bruxelles* à un apport de 250 000 francs répartis sur trois ans. Il est également question

[755] SIAU Ch. *Le XXe siècle op. cit.*, p. 164 et suivantes. Les animateurs des deux titres convergent en revanche dans leur opposition à la réforme électorale.
[756] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°323 (2071/138), (1920) Note sur l'urgence de la demande d'allocation provisionnelle de la Société anonyme l'Imprimerie nationale.
[757] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), 319-327, n°325 (2071/140), Bruxelles, 22-10 1904, F. Neuray à G. Helleputte et VAN HOOBROUCK C., *Le Journal de Bruxelles*, p. 137.
[758] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), 319-327, n°327 (2071/141), Brouillon. Note sur l'entente à réaliser entre *Le Journal de Bruxelles*, *Le Petit belge* et *Le XXe siècle*, s. d.

d'investir 200 000 francs dans la création d'un petit journal populaire, qui serait le fruit d'une alliance avec l'hebdomadaire sportif *Le Vélo*, fondé par Alban Collignon en 1908.[759]

L'entente établie au sein de la société Concordia garantit une indépendance de ton à chacune des publications. Elle souhaite particulièrement une différenciation claire entre *Le Journal de Bruxelles* et *Le 20ème siècle*, sous peine de « détruire les deux titres » aux yeux du public. Les hommes du *20ème siècle* n'en dominent pas moins la combinaison alors que les appétits de pouvoir de Neuray (qui gagne désormais jusqu'à 16 000 francs par an) l'amènent à vouloir prendre la tête du *Petit belge*, devenu un concurrent sérieux du quotidien dont il a la charge. La répartition des 433 actions de priorité et des 300 actions de capital (respectivement à 500 et 100 francs la part) de l'Imprimerie nationale, au capital de 246 500 francs en 1912, montre à nouveau cette prédominance. Helleputte et de Broqueville disposent en effet, l'un de 175 et de 141, l'autre de 47 et de 36 actions de chacune des deux séries. Quant à la société Concordia, elle détient pour sa part 86 actions de propriété.[760]

Ainsi les quotidiens à doctrine de la *sphère catholique*, d'estampille bourgeoise, sont-ils désormais tous administrés par des *sociétés anonymes* grâce aux modes de gestion par lesquels ils améliorent leur situation financière. Le mieux reste toutefois modeste

---

[759] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), 319-327, n°319 (2071/137), Tapuscrit Société Concordia, s. d. Sur Alban Collignon. (1876- 1955) : Fils de Pierre Antoine Collignon, lieutenant au 4ème de ligne et de Léonie Désirée Marchal, Alban Collignon interrompt ses études dès la fin du cycle primaire. Passionné de course à pied et de vélo, il remporte des épreuves sportives en même temps qu'il exerce plusieurs petits métiers (étalagiste au Bon marché, courtier, huissier…). Après avoir participé à la fondation de revues artistiques et lyriques, il devient membre du Bruxelles sportif, principal club cycliste de la capitale. En son sein, il crée et anime le Bulletin de l'association avant de lancer l'hebdomadaire *Tous les sports*, en mars 1907 dont il devient le directeur. Un différend l'oppose à L. De Stercke, ami et rédacteur, aussi quitte-t-il le journal pour fonder *Le Vélo*, le 26 février 1908, hebdomadaire rebaptisé *Vélo-Sports* en 1911, et à cette date destiné à la périodicité *quotidienne*. Alban Collignon reprend la publication après 1918 qui devient *Les Sports*, en 1924. Egalement organisateur d'événements sportifs (Grand prix de Bruxelles de vélo en 1912), vice-président de la Ligue vélocipédique belge dans les années 1930, président de l'UCI (Union cycliste internationale) de 1939 à 1947. Amateur d'aviation et de sport automobile, Collignon, est commissaire général du premier Tour de Belgique automobile (1923) et membre du Royal automobile club de Belgique ainsi que fondateur et président de l'Union routière de Belgique. Membre fondateur de l'Association professionnelle belge des journalistes sportifs dont il assure la vice-présidence de 1913 à 1920. Membre du Comité national olympique belge. Le fils d'Alban Collignon, Alban Collignon fils souvent surnommé Colfils a également exercé le métier de journaliste sportif.
Voir : OSTROWSKI S., *Alban Collignon*, Travail inédit, 2ème candidature Journalisme, Bruxelles, ULB, 1996-1997 et GILBERT F., *Le quotidien Les Sports, 1906-1977. La vie et la reprise d'un journal sportif*, Mémoire, Journalisme, Bruxelles, ULB, 1990. *Les Sports* est en effet « repris » par *La Dernière heure* en 1977.

[760] AGR., Archives Schollaert-Helleputte (T013), Affaires de presse, 319-327, n°323 (2071/139), Imprimerie nationale, 10-10 1912 et brochure sur les statuts : 4 impasse de la fidélité, 1912.

au regard des bénéfices engrangés par la société *capitaliste et familiale* des Jourdain. On sait qu'en juin 1913 la S. A. en nom collectif Jourdain et cie d'édition des journaux du *Patriote*, succède à l'originelle société anonyme du *Patriote*. Cette dernière a été mise en liquidation pour que les capitaux de l'entreprise reviennent dans les mains des fondateurs, c'est-à-dire au clan Jourdain. Pour ce faire, Louis, désormais enrichi par la découverte des mines limbourgeoises, cède, « pour une faible part », à son fils aîné Paul et surtout à son frère Victor, une somme estimée à plus de 1 000 000 de francs (4 214 179 euros).[761]

Isolement de la presse démocrate chrétienne

Opinion doctrinale, *catholicisme social bourgeois* ou *conservatisme populaire*, ces deux dernières opinions marquées d'un ultramontanisme renié ou plus souvent repensé, telle se présente la configuration idéologique de la sphère catholique. C'est en conséquence, celle de la presse conservatrice à la fin de la période envisagée.

Il existe cependant une « école sociale » interventionniste, née à Liège et emmenée par l'abbé Pottier. Elle exprime les principes d'une *démocratie chrétienne*, d'abord dans *Le Pays de Liège*, fondé en 1891 à la suite du Congrès de Malines et, à partir d'octobre 1892, dans *Le Bien du Peuple*, un hebdomadaire qui a tenté sans succès de passer à la périodicité quotidienne en décembre 1894.

Sans nous étendre sur un sujet sociopolitique qui dépasse le cadre de notre approche des milieux de presse, il nous faut néanmoins souligner l'exigence *doctrinale* qui confine la diffusion de ce type de publication à une élite catholique *spéculative*. On distingue au sein de celle-ci des ecclésiastiques sensibles au monde ouvrier, des professions libérales embourgeoisées (des avocats…) et des familles nobles, tous indispensables à la survie du journal. Une souscription ouverte au public, entre octobre 1893 et septembre 1894, a en effet rapporté 20 francs par mois. Finalement, en mai 1895, dans une logique *a-commerciale*, *Le Bien du Peuple* se constitue en société coopérative dotée d'un fonds social de 400 000 francs répartis en 8 000 actions de 50 francs chacune[762]

---

[761] STEPHANY P., *La Libre Belgique*, *op. cit.*, p.77 et MATHELART S., « Famille Jourdain », dans *Dictionnaire des Patrons*, *op. cit*, p. 395-396.

[762] GENDEBIEN G., *L'Avenir social 1891-1914. Aperçu historique et essai d'analyse de contenu*, Mémoire, Histoire (dir.: H. Haag), UCL, Louvain, 1964 et GÉRIN P., *Presse*, *op. cit.*, p. 75 et suivantes, p. 140 et suivantes et p. 172-173.
Sur Antoine Pottier : PERIN P., « Antoine, Denis Pottier », *Biographie nationale*, *op. cit*, t. 30, 1959, col. 726-730.

Les Liégeois peuvent en revanche compter sur la sympathie d'un petit milieu de démocrates chrétiens bruxellois, qui se sont également rencontrés lors du Congrès de Malines de 1891. Conduits par Henry Carton de Wiart, ils lancent pour leur part l'hebdomadaire *L'Avenir social*, d'une haute tenue intellectuelle. Ils peuvent compter sur (l'indispensable) subvention de la veuve t'Kint, apparentée aux Orban de Xivry originaires du Luxembourg.[763] Malgré la volonté initiale des animateurs de fixer le prix de l'exemplaire à 3 centimes, dès novembre 1892, le manque de capitaux les contraint à le porter à 10. L'abonnement annuel revient pour sa part à 5 francs. Cette hausse du tarif n'empêche pas, fin décembre 1894, *L'Avenir social* de disparaître sans avoir trouvé son public. Dès février de l'année suivante, le groupe reçoit à nouveau l'aide de sa généreuse donatrice afin de publier *La Justice sociale*, un hebdomadaire du dimanche, vendu à ses débuts à 2 centimes le numéro et 3 francs l'abonnement annuel. Son programme revendique la réglementation *légale* du travail industriel, l'augmentation du corps électoral, la représentation proportionnelle et la suppression du remplacement militaire.[764] Pour ce qui nous occupe, il faut remarquer que cette presse d'intellectuels de la *gauche* chrétienne, qui n'a pas les moyens économiques et humains de paraître quotidiennement, dénonce à mots à peine couverts la presse populaire catholique. Qu'il s'agisse du *Nieuws van den Dag* ou du *National*.

Parmi les collaborateurs de cette Jeune droite, il n'est pas étonnant de trouver Prosper de Haulleville et Alphonse Nothomb, anciens de *L'Universel*. On sait en effet que, comme leurs cadets, ils préconisent de porter *la question sociale* devant le Parlement. Selon ce milieu, les quotidiens *commerciaux* incriminés propagent un message exagérément conservateur qui répond par des « arguments d'impossibilité » aux « justes revendications ouvrières ». De surcroît, ces entrepreneurs de presse privés, *patrons* avant tout, rejettent le principe de la protection sociale *légalisée*, c'est-à-dire l'intervention de l'Etat perçue comme une contrainte. Ils refusent aussi d'insérer des articles *doctrinaux* qui repoussent les lecteurs, leur gagne-pain.[765]

Comment, par ailleurs, ces capitalistes auraient-ils pu accorder leur soutien à des idéologues pour lesquels « ce n'est pas dans (l)e but (de gagner de l'argent) qu'un

---

[763] GENDEBIEN G., *L'Avenir social, op. cit*, p.37, p. 41 et suivantes et HOYOIS, G., *Henry Carton de Wiart et le groupe de la Justice sociale*, Paris-Courtrai, J. Vermont, coll. Nos grands hommes politiques, 1931.

[764] CARTON DE WIART H., *Souvenirs politiques (1878-1918)*, Bruges, Desclée De Brouwer, t.1, 1948, p. 69.

[765] HOYOIS, G., *Henry Carton, op. cit.*, p. 74.

journal catholique doit être créé » ? [766] Devant cette négation des *réalités économiques*, pourtant plus que jamais patentes, les essais journalistiques démocrates chrétiens francophones échouent. *La Justice sociale*, dans laquelle *Le Bien public* s'est fondu dès juillet 1900, disparaît à son tour en novembre 1902. Elle laisse la place à *L'Action catholique*, émanation du *catholicisme social*.

Du côté flamand, cette frange avancée de l'opinion catholique, plus *populaire* du point de vue de sa composition sociologique, dispose d'un véritable parti, le *Vlaams Christene Volkspartij* fondé en 1893, qui table sur un programme ouvriériste et appuie le mouvement flamand. L'engagement de son emblématique leader, l'abbé Daens, vaut néanmoins à celui-ci d'être suspendu et ensuite démis de ses fonctions en 1898 par la hiérarchie ecclésiastique. Dans le Nord du pays, et à Gand en particulier, seuls les *démocrates catholiques* ou *catholiques sociaux*, à la tête d'un mouvement encadré par les notables et le clergé, trouvent droit de cité au sein des structures de la *sphère conservatrice*.

En 1886, à la suite des événements insurrectionnels de mars, paraît l'hebdomadaire *De Lichstraal*, directement opposé au quotidien *Vooruit* et à la coopération socialiste. Il émane des initiatives conjuguées de Gustave Eylensbosch, ouvrier typographe, devenu plus tard sénateur, et de Herman Ronse étudiant en pharmacie à l'Université de Gand. Peu *spéculatifs*, les fondateurs privilégient *l'action sociale* associative et vue sous l'angle des revendications flamandes (spécialement dans le cas de Ronse). Ils initient de la sorte le mouvement syndical des ouvriers catholiques, au sein du Algemene Bond van Werklieden en Burgers. Arthur Verhaegen, un des hommes du *Bien public*, patron paternaliste et adepte du corporatisme promu par Helleputte, tend à promouvoir cette organisation populaire au sein des milieux catholiques aisés de Gand. Par le biais du quotidien francophone *Le Bien public*, Verhaegen sollicite l'aide pécuniaire des *notables* dans ce combat *antisocialiste* alors qu'à titre personnel il apprend le flamand. En 1890, il fonde l'hebdomadaire *Het Volk*, imprimé sur les presses du *Bien public*. L'année suivante, il préside la Ligue ouvrière antisocialiste de Gand qui prend pour organe *Het Volk*, désormais quotidien et qui succède au *Lichtstraal*. Verhaegen a apporté une bonne part des 40 000 francs du capital de départ. Il faut toutefois attendre la recommandation de l'évêque de Gand, Stillemans, en novembre 1891, après la publication de l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII qui reconnaît le bien-fondé

[766] *Assemblée générale des catholiques en Belgique*, session 1891, *op. cit*, p. 556 et 588 et suivantes.

des associations d'ouvriers organisées sur le mode paternaliste et corporatiste (inspiré d'un moyen âge chrétien jugé glorieux) pour que la bourgeoisie conservatrice gantoise accueille *Het Volk* sans méfiance face à son message social.[767]

En somme et malgré les réticences initiales, le « marais » conservateur accorde plus volontiers sa confiance aux journaux de *particuliers* à *tendance populiste*. Et ce, en dépit de leurs méthodes *commerciales* et de la place qualifiée d'abusive qu'ils réservent au fait divers sensationnaliste (dont on sait cependant qu'il favorise la hausse des tirages). Si l'élite catholique admet toutefois la nécessité d'insuffler davantage de thèses sociales à ce type d'organes de Droite bien répandu dans les masses, la plupart de ses composantes refusent en revanche les idées des *démocrates chrétiens*. Ceux-ci sont même qualifiés à l'occasion de « socialistes » parce que prétendument inspirés des doctrines égalitaires. « Une injure absolument gratuite » se défend l'un d'entre eux, Firman van den Bosch.

Le Peuple, et dans une moindre mesure *Vooruit*, ont pourtant pu souligner l'engagement de ces « fils de bourgeois » (pour beaucoup de surcroît francophones) qui, écrit Jean Volders, ont accompli « l'effort de quitter leur routine ». Souvent considérés comme les ennemis de l'intérieur, prêts sinon à des alliances du moins à des rapprochements jugés contre nature, ces démocrates chrétiens représentent, en définitive, la part la plus *laïcisée* de la *sphère catholique* dans son acceptation des idées nouvelles d'essence libérale.[768] Celle qui a le mieux intégré *intellectuellement* les valeurs et les *habitus* bourgeois, sans toujours disposer de relais populaires.

Face à la massification, la sphère catholique privilégie l'action de personnalités comme Arthur Verhaegen et Georges Helleputte, cofondateurs de la Ligue démocratique belge en 1891 dont Helleputte devient le président.[769] Pour sa publicité d'expression flamande, l'association s'appuie sur le journal *Het Volk*, bientôt plus répandu à Bruxelles que les titres démocrates chrétiens d'expression française. Les Jourdain refusent en revanche de servir de relais francophone. Essentiellement selon nous parce que, dès cette époque, ils veulent conserver leur indépendance et axer le

[767] Sur Arthur Verhaegen, voir l'incontournable DE MAEYER J., *De rode baron. Arthur Verhaegen 1847-1917*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, Kadoc-Studies 18, 1994. Les informations qui précèdent émanent des pages p. 177, p. 233-234 et p. 247 et suivantes.

[768] Il faut à nouveau comprendre laïciser dans son sens le plus strict : voir Introduction p. 11.

[769] EYLENBOSCH G., *1884-1934. 50 années d'action sociale politique catholique*, (préface d'H. Pierlot), Gand, Het Volk, 1936 et MAEYER J., "La Belgique" dans LAMBERTS E. (dir.), *The Black International*, p. 361-385, p. 384.

développement de leur affaire au gré d'une logique *concurrentielle* dont les intérêts (matériels) s'opposent diamétralement à ceux du journalisme *d'opinion*.

Jan De Mayer qualifie globalement les membres de la Ligue de *démocrates catholiques*, parce qu'ils acceptent l'idée de la démocratie politique et sociale mais dans le respect de l'autorité religieuse. Pour notre part, il faudrait encore nuancer entre *démocrates catholiques* et *catholiques sociaux* selon qu'ils acceptent ou pas le principe du *suffrage universel*. Et celui de *l'intervention de l'Etat* sur les questions sociales, c'est-à-dire le rôle législateur du Parlement comme représentation de la nation (en partie) souveraine.

Rerum novarum, exprime la nécessité de la protection légale des ouvriers et défend la notion de salaire- familial- minimum. Dans le même temps, l'encyclique dénonce la tendance lourde à la déchristianisation- à la *sécularisation*- de la société contemporaine, dont elle rend responsable les partisans du « modernisme ». Pour nombre de conservateurs, le reproche s'adresse (en partie) aux *démocrates chrétiens*. La lecture de la lettre *Pascendi Domini Gregis* du même Léon XIII semble confirmer l'impression. Celle-ci condamne le modernisme « ascétique, littéraire et social » auquel on peut en effet rattacher cette Jeune droite, volontiers *critique* à l'encontre des anciennes prises de position sociétales de l'Eglise en général et du Vatican en particulier.[770] Il faut d'ailleurs souligner que les gens d'œuvres- pour beaucoup venus de l'ultramontanisme et, de façon générale, *cléricaux* - ne distribuent pas les hebdomadaires *démocrates chrétiens*, pour certains d'ailleurs déconseillés par la hiérarchie ecclésiastique.

En définitive, surtout parmi les francophones, ces initiateurs d'une *gauche* catholique, à la fois idéologues et *spéculatifs*, s'apparentent à ces intellectuels de formation universitaire également rencontrés au sein du P.O.B., membres d'une *intelligentsia* dont nous aurons à reparler. Entrés dans le journalisme, ils accèdent peu à peu aux plus hautes fonctions dans la société civile (barreau, magistrature) et, souvent, au sein du parti où nombre d'entre eux adoptent des positions plus conservatrices l'âge venant. Tel Henry Carton de Wiart, évoqué plus loin. Tel Léon de Lantsheere, fils de Théophile de Lantsheere, ce notable civiliste du parti qui fut ministre de la Justice entre 1871 et 1878, représentant, président de la Chambre, sénateur et gouverneur de la Banque nationale de 1905 à sa mort en 1918. Léon de Lantsheere est docteur en droit

[770] GÉRIN P., *Presse populaire, op. cit.*, p. 86 à 93.

et en philosophie thomiste de l'Université de Louvain. Passionné d'histoire- il a étudié l'assyrien-, de sociologie, de sciences et de mathématiques, de littérature, d'arts et compositeur de musique, en somme érudit et « humaniste », il devient avocat à la Cour d'appel de la capitale. Egalement professeur de droit dans son Alma Mater, il est élu représentant de Bruxelles en 1900 et le restera jusqu'à sa mort. Ministre de la Justice, comme le fut son père, de 1908 à 1911, il accède au poste de membre du Conseil supérieur du Congo.

A la disparition de *La Justice sociale* en 1902, tous collaborent au *Journal de Bruxelles*, non sans que leur arrivée n'entraîne des désabonnements, ou au *20ème siècle*. Deux quotidiens dont ils apprécient le ton de « bonne maison ». En revanche, aux dires de Carton de Wiart, la plupart d'entre eux n'auraient pu écrire dans *Le Patriote* à « l'esprit petit-bourgeois, antimilitariste et anticolonialiste ».[771]

[771] CARTON DE WIART H., *Souvenirs, op. cit,* t.1, 1948, p.121 et HOYOIS, G., *Henry Carton, op. cit.,* p.13 et suivantes. Sur Léon Joseph Marie Antoine de Lantsheere (1862-1912) : STENMANS P.A., « Léon de Lantsheere, ministre de la Justice», *Biographie coloniale belge*, t. 3, 1952, p. 495-501. Sur Théophile Charles André (1833-1918), KAUCH P., « Théophile de Lantsheere », *Biographie nationale, op. cit.*, t. 32, 1964, col. 344-349. A la Chambre, vers 1896, cette Jeune droite représente une dizaine de députés catholiques sur 111 dans une assemblée composée au total de 152 sièges.
L'approche de ce milieu permet de mieux comprendre le sens et la portée du dialogue entre Théophile de Lantsheere et Louis Bertrand, rapporté par le leader socialiste dans ses *Souvenirs* : « Bertrand, quand *Le Patriote* parle du *Peuple*, il appelle votre journal : *La Populace*. Voulez-vous qu'il cesse cette méchanceté de mauvais goût ? – (Bertrand) Je regardai le président (de la Chambre), avec des yeux étonnés. – Voici reprit-il. Quand dans *Le Peuple* vous vous occuperez du *Patriote*, appelez-le *Le Jourdain*, transformé en égout collecteur, et vous verrez, vous verrez, il ne vous traitera plus de *Populace* ! Bertrand a suivi le conseil et…l'injurieuse appellation a disparu des colonnes du quotidien. « Quelques jours plus tard », conclut le meneur socialiste, « à la salle de lecture de la Chambre, De Lantsheere, en clignant de l'œil, me dit : Eh bien ? Cela a réussi !... ».« (BERTRAND L., Souvenirs, t. 2, p. 35-36).